A 821,824

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BUSSY D'AMBOISE

Vers 1578.

Collection du château de Beauregard (Loir-et-Cher).

Frontispice.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BUSSY D'AMBOISE

ET

MADAME DE MONTSOREAU

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

LÉO MOUTON

Bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale

Avec quatre planches hors texte et un fac-similé

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1912

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DC
112
.B98
M93

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Copyright by Hachette and C°, 1919.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

INTRODUCTION

Quand Alexandre Dumas père aborda le genre du roman historique qu'il sut populariser avec tant d'éclat, ce n'était sans doute pas le souci de l'histoire qui le déterminait dans cette voie. En fouillant les livres et les pièces d'archives, c'était de la matière première qu'il cherchait pour alimenter cette puissante machine de production qu'était son cerveau. Il suivit de bien près la vérité et à lire ces charmants récits si pleins de verve, de sentiment si sympathique et qui donnent une si grande impression de vie et de jeunesse, on demeure étonné de voir combien peu il faut retoucher la nature pour produire une œuvre d'art où le panache, le rêve, l'idéal semblent avoir été la seule loi de l'artiste. Et pourtant l'auteur, tout en n'hésitant pas à maquiller, à antidater, à créer ou supprimer les événements, a plus fait pour l'histoire que des générations d'historiens qui l'avaient précédé : il a intéressé le public à des personnages et à des époques que les profanes ne se rappelaient guère que dans le lointain souvenir du collège, avec un cadre de dates maussades et de pensums y afférents.

Il semble que les anciens auteurs qui nous ont présenté l'histoire n'aient écrit que pour l'instruction des générations futures ; derrière les points de vue déplorablement généraux où ils se placent on sent comme une intention pédagogique ; ils sont ennuyeux. Avant le milieu du XVIIe siècle, on en peut dire autant de presque tous les mémorialistes qui, somme

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toute, sont des historiens sous la forme la plus simple : de grands événements, de grands personnages en scène, des appréciations générales, tant qu'on en veut ! Mais le petit détail, l'impression personnelle, le trait de mœurs, le tableau d'intérieur, le renseignement précis identifiant un personnage, combien rares sont pour la période ancienne les mémoires où nous les trouvons. Il y en a pourtant quelques-uns et c'est au lendemain des succès d'Alexandre Dumas que nous voyons naître l'école historique moderne qui les sort de la poussière des bibliothèques, les annote, les représente au public et les remet en honneur. N'y a-t-il là qu'une simple coïncidence ? On a souvent parlé de l'influence du roman sur les mœurs : en voilà un cas ; pour cette fois ce ne sont pas des lectrices romanesques qui sont influencées, mais bien des historiens. Dumas n'avait probablement pas pensé à eux.

Et cependant son œuvre a porté fruit et, à compter de cette époque, le mouvement a continué, dirigé, canalisé, épuré par cette impeccable méthode de l'école des Chartes instaurant la critique des textes, la rigoureuse exactitude, imposant l'étude des sources et ne permettant l'accès aux généralités que sur des terrains aux substructions solides faites de matériaux éprouvés. Il faut reconnaître la maëstria et le génie d'un Michelet et d'un Lamartine, mais ces auteurs ne nous suffisent plus pour apprendre l'histoire de la Révolution. Le lecteur de ce temps-ci est avare de son émotion et, lorsqu'il ferme son livre sur la fin d'un chapitre sensationnel, il veut pouvoir se dire : c'est arrivé.

Malgré le juste tribut d'admiration qu'il convient de rendre à Dumas, on ne peut pas en dire autant en fermant ses livres. Son mérite est d'avoir créé des types : d'Artagnan, Bussy d'Amboise sont des types ; notre travail a consisté à prendre le roman de La Dame de Montsoreau, à chercher ce qu'il y a de vrai dans le récit de Dumas et à présenter un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bussy, une dame de Montsoreau et un comte de Montsoreau aussi près que possible de la vérité.

Ce trio est composé de personnages si représentatifs de leur époque que le sujet était tentant. Ils sont chacun dans leur genre des produits sélectionnés. On sait qu'en zootechnie il faut un certain nombre de générations pour fixer un type ; que pendant quelque temps la race donne le maximum de qualités dont elle est susceptible et que, si elle se perpétue sans croisements, elle finit par la dégénérescence et l'extinction. Pas plus qu'une autre race quelconque, l'humanité n'échappe à cette loi et Jacques d'Amboise, le père de Bussy, était bien l'individu parfaitement à point pour donner naissance à la génération « maxima », si je puis dire ; celle où devait s'épanouir avec le plus de violence cette floraison de vertus et de vices que les générations précédentes avaient cultivée avec amour et persévérance.

Le sentiment hautain de sa noblesse, la bravoure poussée jusqu'à la témérité la plus folle, le point d'honneur régnant avec un absolutisme qu'on ne songeait même pas à contester ; l'idée indiscutée que céder à tout autre qu'au maître qu'on s'était choisi était une chose indigne ; avec cela la névrose de toutes les jouissances, le mépris le plus profond pour le reste de l'humanité, pour toute morale, pour tout principe : tels étaient à peu près les grands traits qui vous donnaient alors la figure d'un parfait gentilhomme. C'est ainsi que Jacques d'Amboise rêvait sans doute de voir ses enfants. C'est ainsi qu'ils furent.

Et tout de suite après ce dernier effort, la nature semble fatiguée et ces races s'éteignent : les Bussy d'Amboise, les Montsoreau, les Maridort, vont disparaître de l'armorial ou n'y subsister que par des transmissions de titre ou des branches cadettes.

L'œuvre a déjà tenté un auteur, M. André Joubert, l'érudit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bien connu en Anjou, mais il s'est placé à un point de vue qui, pour être intéressant, n'en est pas moins spécial, comme il ressort du titre même de son livre : *Un mignon de la Cour de Henri III, Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise, gouverneur d'Anjou.* — Angers, 1885, in-8°. Ce qu'il étudie dans Bussy, c'est le gouverneur d'Anjou ; en dehors de ce point de vue très consciencieusement fouillé, et de quelques histoires de duel ou de traits souvent cités, de quelques notes généalogiques, les origines, les entours du personnage demeuraient indécis ; sur la dame de Montsoreau et sa famille, sur le comte de Montsoreau, il s'est borné à des indications sommaires. Sur la liaison de cette vie mouvementée avec les événements qui lui servaient de fond, il ne s'est guère non plus arrêté. Et en dehors du livre de M. André Joubert et d'un article de M. Léon Marlet dans la *Revue du Monde latin* de janvier 1888, nous ne connaissons pas d'autres études un peu développées sur Bussy d'Amboise.

Bien des points avaient été ou laissés dans l'ombre ou traités un peu rapidement : les origines, le séjour de la famille, la jeunesse de Bussy, son voyage en Pologne, son attitude dans le midi et dans le centre en 1577, son rôle aux Pays-Bas nous ont semblé mériter un examen d'un peu plus près. Nous y avons joint une étude plus développée sur la dame de Montsoreau et sur la sombre figure du comte que nous avait léguée Alexandre Dumas et que nous cherchons à dégager de son masque romantique.

Nos sources, outre les travaux précédemment cités et les mémorialistes et historiens du temps, ont été principalement notre merveilleux dépôt des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale et notamment les collections Dupuy, des Cinq-cents de Colbert, Duchesne, et le Cabinet des titres, ainsi que la vaste et précieuse collection des *Calendars of state papers* publiée par la direction des Archives d'Angleterre et celle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des archives de Simancas conservée aux Archives Nationales. Pour le voyage de Pologne, nous avons de vifs remercîments à adresser à M. le Dr. Wustmann, archiviste de Leipzig et à M. le Dr. Pius Wittmann, archiviste aux archives princières d'Ysenburg à Büdingen, dont les précieux renseignements ont éclairé l'épisode du début de ce récit. Mme la marquise de Courcival qui, avec infiniment de bonne grâce, a bien voulu nous donner accès dans les archives de Courcival et de Maridort, a droit à notre respectueuse et vive gratitude pour les nombreuses pièces intéressantes et inédites que nous y avons trouvées. Pareils remercîments sont dus également à M. le duc des Cars qui, avec une courtoisie et une obligeance parfaites, nous a permis d'utiliser le riche chartrier du château de Sourches qui contient les archives des Montsoreau; un dossier des plus intéressants constitué par M. l'abbé Ledru, d'après ce chartrier, et déposé aux archives de la Sarthe, nous a été aimablement communiqué et a été pour nous un précieux et riche appoint. Du reste les travaux de l'abbé Ledru sur le Maine sont si connus et si universellement appréciés qu'il est impossible d'étudier cette région sans commencer par faire état de ses nombreux travaux. Nous n'aurions garde d'oublier, dans nos remercîments, M. l'abbé Brion curé de Mognéville dont les renseignements précis nous ont aidé à reconnaître la demeure familiale des Bussy d'Amboise. Enfin les archives de Monaco nous ont livré, grâce à l'obligeance de l'archiviste M. Labande, une série de lettres d'Anne de Matignon, du comte de Montsoreau et une pièce précieuse entre toutes : une lettre de Françoise de Maridort.

Nous donnons deux portraits inédits de Bussy, le premier tout jeune, sans barbe mais déjà revêtu d'une cuirasse dorée et repoussée à l'antique. Ce portrait est dans la collection du château de Bussy-Rabutin (Côte-d'Or); Mme la comtesse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BUSSY D'AMBOISE

Vers 1578.

Collection du château de Beauregard (Loir-et-Cher).

Frontispice.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BUSSY D'AMBOISE

ET

MADAME DE MONTSOREAU

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

LÉO MOUTON

Bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale

Avec quatre planches hors texte et un fac-similé

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1912

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DC
112
.B98
M93

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Copyright by Hachette and C°, 1912.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

INTRODUCTION

Quand Alexandre Dumas père aborda le genre du roman historique qu'il sut populariser avec tant d'éclat, ce n'était sans doute pas le souci de l'histoire qui le déterminait dans cette voie. En fouillant les livres et les pièces d'archives, c'était de la matière première qu'il cherchait pour alimenter cette puissante machine de production qu'était son cerveau. Il suivit de bien près la vérité et à lire ces charmants récits si pleins de verve, de sentiment si sympathique et qui donnent une si grande impression de vie et de jeunesse, on demeure étonné de voir combien peu il faut retoucher la nature pour produire une œuvre d'art où le panache, le rêve, l'idéal semblent avoir été la seule loi de l'artiste. Et pourtant l'auteur, tout en n'hésitant pas à maquiller, à antidater, à créer ou supprimer les événements, a plus fait pour l'histoire que des générations d'historiens qui l'avaient précédé : il a intéressé le public à des personnages et à des époques que les profanes ne se rappelaient guère que dans le lointain souvenir du collège, avec un cadre de dates maussades et de pensums y afférents.

Il semble que les anciens auteurs qui nous ont présenté l'histoire n'aient écrit que pour l'instruction des générations futures ; derrière les points de vue déplorablement généraux où ils se placent on sent comme une intention pédagogique ; ils sont ennuyeux. Avant le milieu du XVIIe siècle, on en peut dire autant de presque tous les mémorialistes qui, somme

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toute, sont des historiens sous la forme la plus simple : de grands événements, de grands personnages en scène, des appréciations générales, tant qu'on en veut ! Mais le petit détail, l'impression personnelle, le trait de mœurs, le tableau d'intérieur, le renseignement précis identifiant un personnage, combien rares sont pour la période ancienne les mémoires où nous les trouvons. Il y en a pourtant quelques-uns et c'est au lendemain des succès d'Alexandre Dumas que nous voyons naître l'école historique moderne qui les sort de la poussière des bibliothèques, les annote, les représente au public et les remet en honneur. N'y a-t-il là qu'une simple coïncidence ? On a souvent parlé de l'influence du roman sur les mœurs : en voilà un cas ; pour cette fois ce ne sont pas des lectrices romanesques qui sont influencées, mais bien des historiens. Dumas n'avait probablement pas pensé à eux.

Et cependant son œuvre a porté fruit et, à compter de cette époque, le mouvement a continué, dirigé, canalisé, épuré par cette impeccable méthode de l'école des Chartes instaurant la critique des textes, la rigoureuse exactitude, imposant l'étude des sources et ne permettant l'accès aux généralités que sur des terrains aux substructions solides faites de matériaux éprouvés. Il faut reconnaître la maëstria et le génie d'un Michelet et d'un Lamartine, mais ces auteurs ne nous suffisent plus pour apprendre l'histoire de la Révolution. Le lecteur de ce temps-ci est avare de son émotion et, lorsqu'il ferme son livre sur la fin d'un chapitre sensationnel, il veut pouvoir se dire : c'est arrivé.

Malgré le juste tribut d'admiration qu'il convient de rendre à Dumas, on ne peut pas en dire autant en fermant ses livres. Son mérite est d'avoir créé des types : d'Artagnan, Bussy d'Amboise sont des types ; notre travail a consisté à prendre le roman de La Dame de Montsoreau, à chercher ce qu'il y a de vrai dans le récit de Dumas et à présenter un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bussy, une dame de Montsoreau et un comte de Montsoreau aussi près que possible de la vérité.

Ce trio est composé de personnages si représentatifs de leur époque que le sujet était tentant. Ils sont chacun dans leur genre des produits sélectionnés. On sait qu'en zootechnie il faut un certain nombre de générations pour fixer un type ; que pendant quelque temps la race donne le maximum de qualités dont elle est susceptible et que, si elle se perpétue sans croisements, elle finit par la dégénérescence et l'extinction. Pas plus qu'une autre race quelconque, l'humanité n'échappe à cette loi et Jacques d'Amboise, le père de Bussy, était bien l'individu parfaitement à point pour donner naissance à la génération « maxima », si je puis dire ; celle où devait s'épanouir avec le plus de violence cette floraison de vertus et de vices que les générations précédentes avaient cultivée avec amour et persévérance.

Le sentiment hautain de sa noblesse, la bravoure poussée jusqu'à la témérité la plus folle, le point d'honneur régnant avec un absolutisme qu'on ne songeait même pas à contester ; l'idée indiscutée que céder à tout autre qu'au maître qu'on s'était choisi était une chose indigne ; avec cela la névrose de toutes les jouissances, le mépris le plus profond pour le reste de l'humanité, pour toute morale, pour tout principe : tels étaient à peu près les grands traits qui vous donnaient alors la figure d'un parfait gentilhomme. C'est ainsi que Jacques d'Amboise rêvait sans doute de voir ses enfants. C'est ainsi qu'ils furent.

Et tout de suite après ce dernier effort, la nature semble fatiguée et ces races s'éteignent : les Bussy d'Amboise, les Montsoreau, les Maridort, vont disparaître de l'armorial ou n'y subsister que par des transmissions de titre ou des branches cadettes.

L'œuvre a déjà tenté un auteur, M. André Joubert, l'érudit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bien connu en Anjou, mais il s'est placé à un point de vue qui, pour être intéressant, n'en est pas moins spécial, comme il ressort du titre même de son livre : *Un mignon de la Cour de Henri III, Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise, gouverneur d'Anjou.* — Angers, 1885, in-8°. Ce qu'il étudie dans Bussy, c'est le gouverneur d'Anjou ; en dehors de ce point de vue très consciencieusement fouillé, et de quelques histoires de duel ou de traits souvent cités, de quelques notes généalogiques, les origines, les entours du personnage demeuraient indécis ; sur la dame de Montsoreau et sa famille, sur le comte de Montsoreau, il s'est borné à des indications sommaires. Sur la liaison de cette vie mouvementée avec les événements qui lui servaient de fond, il ne s'est guère non plus arrêté. Et en dehors du livre de M. André Joubert et d'un article de M. Léon Marlet dans la *Revue du Monde latin* de janvier 1888, nous ne connaissons pas d'autres études un peu développées sur Bussy d'Amboise.

Bien des points avaient été ou laissés dans l'ombre ou traités un peu rapidement : les origines, le séjour de la famille, la jeunesse de Bussy, son voyage en Pologne, son attitude dans le midi et dans le centre en 1577, son rôle aux Pays-Bas nous ont semblé mériter un examen d'un peu plus près. Nous y avons joint une étude plus développée sur la dame de Montsoreau et sur la sombre figure du comte que nous avait léguée Alexandre Dumas et que nous cherchons à dégager de son masque romantique.

Nos sources, outre les travaux précédemment cités et les mémorialistes et historiens du temps, ont été principalement notre merveilleux dépôt des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale et notamment les collections Dupuy, des Cinq-cents de Colbert, Duchesne, et le Cabinet des titres, ainsi que la vaste et précieuse collection des *Calendars of state papers* publiée par la direction des Archives d'Angleterre et celle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des archives de Simancas conservée aux Archives Nationales. Pour le voyage de Pologne, nous avons de vifs remercîments à adresser à M. le Dr. Wustmann, archiviste de Leipzig et à M. le Dr. Pius Wittmann, archiviste aux archives princières d'Ysenburg à Büdingen, dont les précieux renseignements ont éclairé l'épisode du début de ce récit. Mme la marquise de Courcival qui, avec infiniment de bonne grâce, a bien voulu nous donner accès dans les archives de Courcival et de Maridort, a droit à notre respectueuse et vive gratitude pour les nombreuses pièces intéressantes et inédites que nous y avons trouvées. Pareils remercîments sont dus également à M. le duc des Cars qui, avec une courtoisie et une obligeance parfaites, nous a permis d'utiliser le riche chartrier du château de Sourches qui contient les archives des Montsoreau; un dossier des plus intéressants constitué par M. l'abbé Ledru, d'après ce chartrier, et déposé aux archives de la Sarthe, nous a été aimablement communiqué et a été pour nous un précieux et riche appoint. Du reste les travaux de l'abbé Ledru sur le Maine sont si connus et si universellement appréciés qu'il est impossible d'étudier cette région sans commencer par faire état de ses nombreux travaux. Nous n'aurions garde d'oublier, dans nos remercîments, M. l'abbé Brion curé de Mognéville dont les renseignements précis nous ont aidé à reconnaître la demeure familiale des Bussy d'Amboise. Enfin les archives de Monaco nous ont livré, grâce à l'obligeance de l'archiviste M. Labande, une série de lettres d'Anne de Matignon, du comte de Montsoreau et une pièce précieuse entre toutes : une lettre de Françoise de Maridort.

Nous donnons deux portraits inédits de Bussy, le premier tout jeune, sans barbe mais déjà revêtu d'une cuirasse dorée et repoussée à l'antique. Ce portrait est dans la collection du château de Bussy-Rabutin (Côte-d'Or); Mme la comtesse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Sarcus qui le possède a bien voulu nous autoriser à le faire reproduire ; nous la prions d'agréer ici nos respectueux remercîments, que nous adressons également à Mme la baronne Seillière, pour le second portrait de Bussy qui le représente à une époque plus voisine de sa mort et qui se trouve dans sa belle collection du château de Beauregard, près de Blois.

Il nous a été impossible de découvrir aucune signature sur ces deux portraits, mais nous ne serions pas étonnés que le second fût une réplique ou une copie d'une toile de Franz Pourbus, le père : on trouve en effet dans le livre de Van den Branden « *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool* » (Anvers, 1883, in-8°), l'inventaire de l'atelier de cet artiste dressé après son décès et, parmi les œuvres qui y sont indiquées, figure un portrait de « Monseigneur d'Amboise », avec ceux de son maître, le duc d'Alençon et de divers personnages de l'entourage de ce prince.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BUSSY D'AMBOISE

ET

MADAME DE MONTSOREAU

CHAPITRE I

LE VOYAGE DE POLOGNE (1573-1574)

La route de Francfort. — La belle hôtesse. — « A la française. » — Une émeute. — La prison du comte d'Ysenburg. — La réputation du duc d'Anjou. — Le train du roi de Pologne. — Les impressions du landgrave de Hesse. — Les huguenots de Francfort. — Une accusation capitale. — Bussy et Crillon. — Vieille rivalité. — Un ennemi généreux. — Embrassades et serments d'amitié.

Le 17 décembre 1573, sur la route droite et plate traversant l'immense forêt qui s'étend sur la rive gauche du Mein entre Mayence et Francfort, un petit groupe de quatre ou cinq cavaliers hâtaient comme ils pouvaient l'allure fatiguée de leurs chevaux. La nuit était venue et au milieu du froid de cet hiver qui fut très rude, enveloppés de manteaux et de fourrures, les voyageurs cheminaient, aspirant au gîte et au souper. Enfin ils sortirent de la forêt et des lumières se montrèrent; c'était le village de Sprendlingen[1].

En tout autre temps ils eussent passé inaperçus, mais ce soir-là il est probable que, dès leur entrée dans le village, des portes s'ouvrirent et des curieux se montrèrent. C'est

1. Village à une dizaine de kilomètres au sud de Francfort-sur-le-Mein.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que tout le pays était en émoi à propos d'une troupe autrement imposante qui venait de traverser la bourgade dans cette même journée. En effet Mgr Henri de Valois[1], duc d'Anjou, frère du roi de France, récemment élu roi de Pologne, marchait à petites journées traversant toute l'Allemagne pour se rendre dans ses États. Son train composé d'au moins six cents gentilshommes[2] comportait en outre un immense bagage et la bourgade où entraient nos voyageurs nocturnes était encore tout agitée de ce long défilé de cavaliers, de pages, de laquais, de coches plus ou moins luxueux, de chariots de toute sorte qui, en désordre et à des intervalles inégaux, avaient ce jour-là défilé dans la grande rue qui n'est autre chose que la continuation de la route de Francfort-sur-le Mein, où devait coucher Sa Majesté polonaise. Depuis des heures, rien n'avait plus passé sur la route et le piétinement des chevaux recommençait à résonner sur le sol durci. Était-ce quelque arrière-garde ou un second tronçon du cortège ?.

Encore de nos jours, quand une troupe de cavalerie traverse les campagnes, les habitants accourent pour la regarder défiler. Mais si nous reportons la scène à l'an 1573, nous serons moins étonnés encore à voir l'empressement et la curiosité des villageois, car au plaisir de contempler des seigneurs magnifiquement vêtus, la plume au chapeau et l'épée au côté, se joignait un autre sentiment non moins actif : la peur. Les luttes entre princes étaient continuelles et, quelle que soit l'horreur que peut évoquer aujourd'hui l'idée de la guerre avec nos moyens de destruction, cela n'est rien à côté de ce qu'elle était pour les malheureux paysans en ce XVIe siècle de meurtre et de sang. A propos

1. Plus tard Henri III. Il partait fort à contre-cœur, sur la volonté expresse de son frère Charles IX qu'il avait laissé mourant à Vitry.

2. Voir la liste des gentilshommes qui accompagnaient le roi de Pologne dans les *Variétés historiques et littéraires* de la « Collection Elzévirienne », t. IX, p. 91. Voir aussi Mss. fr. 6392 de la Bibl. Nat. fol. 222 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la plus petite escarmouche, c'était souvent le feu à la maison, les greniers et les coffres pillés, les tonneaux défoncés, la femme et la fille violées, les serviteurs torturés et le père pendu. Puis la troupe victorieuse remontait à cheval, retroussait fièrement les moustaches, campait hardiment les chapeaux ou les morions et s'en allait gaiement en sonnant des fanfares, tandis que la mère écroulée sur une pierre regardait en pleurant fumer les dernières poutres de sa maison.

C'est pour cela que les habitants entendant des pas de chevaux tenaient à se rendre compte de ce qui arrivait encore.

Ce jour-là du moins leurs appréhensions n'étaient pas justifiées.

Les voyageurs attardés ayant appris le passage du roi de Pologne dans la journée même, et voyant qu'il leur serait facile de rejoindre le cortège à Francfort dès le lendemain, décidèrent, vu l'heure avancée, de s'arrêter à Sprendlingen et d'y passer la nuit. Ils avisèrent une auberge et mirent pied à terre.

L'hôtesse, une belle allemande, se multipliait, préparant la table et le souper de messieurs les Français, car nous avons oublié de dire que notre petite troupe se composait d'un seigneur appartenant au duc d'Anjou et de sa modeste suite. Il était parti de France en retard et voyageait à grandes journées pour rattraper son prince qu'il tenait cette fois puisqu'il n'en était même plus séparé par une étape.

Celui qui entrait le premier avec l'aisance du maître était un homme de vingt-quatre ans, de taille moyenne mais parfaitement bien prise, fin et vigoureux à la fois[1];

1. Mme de Dampierre, la sœur du fameux La Chastaigneraye mort de la blessure qu'il reçut dans son duel avec Jarnac, disait que Bussy ressemblait extrêmement à son frère, que tous deux étaient de taille moyenne, parfaitement bien prise, et de complexion nerveuse et peu charnue (Brantôme, *Grands capitaines*, édition de la Soc. de l'Hist. de France, t. V, p. 87).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que tout le pays était en émoi à propos d'une troupe autrement imposante qui venait de traverser la bourgade dans cette même journée. En effet Mgr Henri de Valois[1], duc d'Anjou, frère du roi de France, récemment élu roi de Pologne, marchait à petites journées traversant toute l'Allemagne pour se rendre dans ses États. Son train composé d'au moins six cents gentilshommes[2] comportait en outre un immense bagage et la bourgade où entraient nos voyageurs nocturnes était encore tout agitée de ce long défilé de cavaliers, de pages, de laquais, de coches plus ou moins luxueux, de chariots de toute sorte qui, en désordre et à des intervalles inégaux, avaient ce jour-là défilé dans la grande rue qui n'est autre chose que la continuation de la route de Francfort-sur-le Mein, où devait coucher Sa Majesté polonaise. Depuis des heures, rien n'avait plus passé sur la route et le piétinement des chevaux recommençait à résonner sur le sol durci. Était-ce quelque arrière-garde ou un second tronçon du cortège ?.

Encore de nos jours, quand une troupe de cavalerie traverse les campagnes, les habitants accourent pour la regarder défiler. Mais si nous reportons la scène à l'an 1573, nous serons moins étonnés encore à voir l'empressement et la curiosité des villageois, car au plaisir de contempler des seigneurs magnifiquement vêtus, la plume au chapeau et l'épée au côté, se joignait un autre sentiment non moins actif : la peur. Les luttes entre princes étaient continuelles et, quelle que soit l'horreur que peut évoquer aujourd'hui l'idée de la guerre avec nos moyens de destruction, cela n'est rien à côté de ce qu'elle était pour les malheureux paysans en ce XVIe siècle de meurtre et de sang. A propos

1. Plus tard Henri III. Il partait fort à contre-cœur, sur la volonté expresse de son frère Charles IX qu'il avait laissé mourant à Vitry.

2. Voir la liste des gentilshommes qui accompagnaient le roi de Pologne dans les *Variétés historiques et littéraires* de la « Collection Elzévirienne », t. IX, p. 91. Voir aussi Mss. fr. 6392 de la Bibl. Nat. fol. 222 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la plus petite escarmouche, c'était souvent le feu à la maison, les greniers et les coffres pillés, les tonneaux défoncés, la femme et la fille violées, les serviteurs torturés et le père pendu. Puis la troupe victorieuse remontait à cheval, retroussait fièrement les moustaches, campait hardiment les chapeaux ou les morions et s'en allait gaiement en sonnant des fanfares, tandis que la mère écroulée sur une pierre regardait en pleurant fumer les dernières poutres de sa maison.

C'est pour cela que les habitants entendant des pas de chevaux tenaient à se rendre compte de ce qui arrivait encore.

Ce jour-là du moins leurs appréhensions n'étaient pas justifiées.

Les voyageurs attardés ayant appris le passage du roi de Pologne dans la journée même, et voyant qu'il leur serait facile de rejoindre le cortège à Francfort dès le lendemain, décidèrent, vu l'heure avancée, de s'arrêter à Sprendlingen et d'y passer la nuit. Ils avisèrent une auberge et mirent pied à terre.

L'hôtesse, une belle allemande, se multipliait, préparant la table et le souper de messieurs les Français, car nous avons oublié de dire que notre petite troupe se composait d'un seigneur appartenant au duc d'Anjou et de sa modeste suite. Il était parti de France en retard et voyageait à grandes journées pour rattraper son prince qu'il tenait cette fois puisqu'il n'en était même plus séparé par une étape.

Celui qui entrait le premier avec l'aisance du maître était un homme de vingt-quatre ans, de taille moyenne mais parfaitement bien prise, fin et vigoureux à la fois[1];

1. Mme de Dampierre, la sœur du fameux La Chastaigneraye mort de la blessure qu'il reçut dans son duel avec Jarnac, disait que Bussy ressemblait extrêmement à son frère, que tous deux étaient de taille moyenne, parfaitement bien prise, et de complexion nerveuse et peu charnue (Brantôme, *Grands capitaines*, édition de la Soc. de l'Hist. de France, t. V, p. 87).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son visage coloré et fouetté par la bise de décembre était extrêmement régulier ; il avait le nez un peu aquilin ; sa moustache encore jeune mais hardiment retroussée se rejoignait à peine aux indices d'une barbe naissante qui ne se manifestait guère que par une très petite barbiche pointue. Bien qu'il fût engoncé dans d'épais vêtements et chaussé des énormes bottes de l'époque, il y avait en lui cette sorte de bonne grâce indéfinissable et d'élégance qui se manifeste moins dans le choix des habits que dans la manière de les porter.

Ce cavalier de si bonne mine qui se préparait à souper s'appelait Louis de Clermont d'Amboise, seigneur de Bussy. Or il advint qu'en regardant aller et venir l'hôtesse, il la trouva jolie. Comme il était, suivant sa coutume, de belle humeur, il voulut le lui dire.

Les sources où nous avons puisé ces renseignements ne nous donnent point de détails sur le développement de la scène et tout ce que nous savons par La Huguerye, le principal narrateur[1], c'est que Bussy voulut se comporter trop « à la française », que l'hôtesse jeta les hauts cris et que le mari, attiré par le vacarme, entra et se fâcha. Bussy, sans doute sincèrement indigné du manque de respect de ce manant, dut le recevoir fort mal. Toujours est-il que l'aubergiste n'insista pas, courut vers la porte et se sauva dans l'obscurité de la rue criant et menaçant.

Les mauvais sujets riaient encore de la fuite du bonhomme lorsqu'ils entendirent dehors une rumeur, puis des cris et, avant qu'ils eussent le temps de se reconnaître, la porte s'ouvrait violemment et un flot menaçant de gens armés de bâtons, de fourches et autres armes envahissaient la salle en un clin d'œil. Bussy et ses compagnons mirent l'épée à la main et tentèrent une défense désespérée ; mais que faire contre la foule ? Enveloppés, serrés, désarmés,

1. *Mémoires de La Huguerye* (éd. de la Soc. de l'Hist. de France), t. I, p. 198).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ils furent poussés dehors, tandis qu'une avalanche de coups de bâton, de coups de pied, de coups de poing tombaient sur eux drû comme grêle. Ahuris, assommés, séparés les uns des autres, ils se virent entraînés dans la nuit ne sachant où on les menait.

De fait les choses prenaient mauvaise tournure lorsqu'un homme réussit à imposer silence. C'était un officier du comte d'Ysenburg[1], le seigneur de céans. Au milieu du tumulte de ces villageois furieux, l'officier finit à grand' peine par démêler le sujet de la querelle et, en homme avisé, décida que le crime était grave et qu'on leur ferait leur procès. Il fallait d'abord les mettre en prison. C'était le salut, car au train dont y allaient les sujets du comte d'Ysenburg, les malheureux ne seraient pas arrivés vivants à l'autre bout du village. Mais ce qui était plus grave, c'est que derrière cette foule qui s'en allait en emmenant et maltraitant ses prisonniers, quelques petits groupes demeurèrent, s'empressant autour de plusieurs assaillants tombés sous l'épée de Bussy ou des siens. Il y en avait quelques-uns qui semblaient à toute extrémité et qui, la mort sur le visage, furent transportés sur leurs lits où ils allaient peu après rendre le dernier soupir. Enfin il y en avait un étendu tout de son long et dont personne ne s'occupait ; c'était un des serviteurs de Bussy ; il était mort[2].

On mena donc Bussy et ses compagnons en prison et, la porte refermée sur eux, ils purent se compter et reprendre leurs esprits. L'un d'eux manquait ; les autres étaient dans un état lamentable : leurs vêtements en loques pendaient

1. Famille encore florissante de nos jours et qui fait remonter ses origines au comte de Niederlahngau en l'an 993. Le château d'Isenburch d'où elle a tiré son nom est situé dans le cercle de Neuwied. La ville principale du petit état des comtes d'Ysenburg était Offenbach.

2. Fürstlich und gräflich Ysenburg-Büdingensches Gesamtarchiv. Pièce du 21 janvier 1574 datée de Francfort-sur-Oder et communiquée obligeamment par M. le Dr Pius Wittmann, archiviste, et reproduite *in extenso* aux pièces justificatives.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à leurs épaules ; des poignées de cheveux arrachés, leurs faces tuméfiées et sanglantes, leurs membres endoloris expliquaient la stupeur de cette bande grivoise et rieuse de tout à l'heure. Ils passèrent ainsi la nuit dans l'incertitude de leur sort.

La nouvelle de cet événement ne tarda pas à parvenir à Francfort. Le roi de Pologne qui s'y trouvait manifesta la plus grande inquiétude. Le cas était grave, il y avait mort d'homme, la justice informait et une condamnation à mort en Allemagne, en 1573, n'était point une solution si invraisemblable qu'on pût traiter la chose avec négligence. Philippe Desportes[1], le poète de l'expédition, était à ce moment auprès du roi de Pologne ; ce fut lui qui d'abord et en toute hâte fut mis en mouvement. Il courut chercher La Huguerye[2] qui parlait allemand et pouvait rendre de grands services. De plus, La Huguerye était secrétaire du comte Ludovic de Nassau, le frère du prince d'Orange, et l'un des seigneurs allemands accompagnant le roi de Pologne. Par le comte Ludovic on pouvait atteindre le comte d'Ysenburg et entrer en pourparlers pour la délivrance de Bussy et des siens. La journée se passa en allées et venues, en démarches de toutes sortes pour arriver au but désiré. Tout l'entourage de Henri de Valois était en rumeur et envisageait avec consternation l'éventualité d'un procès, d'une condamnation à mort et de cette infamie de voir un gentil-

1. Philippe Desportes, poète satirique, né à Chartres en 1546, mort en 1606. Il était un des familiers de la cour et faisait souvent pour le duc d'Anjou les vers galants que ce prince envoyait aux dames. Le nouveau roi de Pologne n'avait pas voulu s'en séparer et l'avait emmené avec lui.

2. Michel de La Huguerye, né près de Chartres ou à Chartres même vers 1545, mort à une date inconnue de ses biographes mais en tout cas après 1602, probablement en Lorraine, auprès du duc Charles III où il trouva une retraite pour ses vieux jours. Il commença par être secrétaire de plusieurs grands personnages et mena une existence des plus aventureuses. C'était un de ces négociateurs de second plan que l'on peut désavouer au besoin et qui sont bons à tout. Il séjourna beaucoup aux Pays-Bas et en Allemagne qu'il connaissait fort bien. C'est sans doute à cette circonstance qu'il dut de faire partie du voyage de Pologne. Il est l'auteur de mémoires curieux où nous avons puisé les détails de l'épisode que nous racontons.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

homme français monter sur l'échafaud; qui sait, peut-être même de le voir mis préalablement à la question.

La Huguerye eut de la peine à trouver son maître, le comte Ludovic de Nassau, car ce seigneur, tout en manifestant à Henri de Valois le respect et les égards les plus grands, n'oubliait pas qu'il avait affaire à l'un des massacreurs de la Saint-Barthelémy. Pour venger et soutenir aux Pays-Bas le parti protestant, il profitait de ce voyage et préparait en secret de nouvelles levées destinées à venir au secours des réformés. La Huguerye finit par le découvrir enfermé dans un logis et travaillant mystérieusement à cette organisation qu'il eût été difficile d'avouer au grand jour en plein cortège du frère de Charles IX.

L'affaire de Bussy n'était point d'importance et Ludovic de Nassau ne refusa point son intercession : il écrivit au comte d'Ysenburg une lettre dont se chargea La Huguerye qui se remit en quête du destinataire. Ce comte d'Ysenburg se nommait Wolfgang et, par lettres impériales datées de Vienne du 17 octobre 1573, s'était vu désigner par l'empereur Maximilien pour accompagner le roi de Pologne dans la traversée de l'Allemagne[1]. Le comte Wolfgang promit de faire tout ce qu'il pourrait, mais Sprendlingen où s'était passé la scène se trouvait sur les terres de son frère, le comte Louis d'Ysenburg. Il fallait agir vite, car le roi de

1. Fürstlich und gräflich Ysenburg-Büdingensches Gesamtarchiv. Dans les mêmes archives se trouvent les pièces suivantes relatives au même sujet :

Lettres du comte palatin, électeur Frédéric au même comte Wolfgang d'Ysenburg où il lui mande d'être le 22 novembre 1573 à sa cour pour accompagner le roi de Pologne (lettre datée d'Heidelberg, le 7 novembre 1573).

Lettres du comte palatin à Philippe von Eisenberg (d'Ysenburg) où il le prévient d'avoir à livrer des vivres à Gelnhausen, ville impériale, pour le passage du roi de Pologne (lettre du 27 novembre 1573).

Passeport de l'empereur Maximilien pour le comte Wolfgang d'Ysenburg et Hartmann de Cronberg avec leurs suites, voyageant pour affaires de l'empire, vers la Pologne (de Vienne, 27 octobre 1575 [?]).

Ces pièces nous ont été signalées par l'érudit archiviste de Büdingen, M. le Dr Pius Wittmann.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pologne allait être obligé de repartir et Dieu sait ce qui fût advenu de Bussy abandonné seul et sans appui dans un pays tout frémissant encore de l'indignation causée par la Saint-Barthélemy. Wolfgang d'Ysenburg négocia donc directement avec le lieutenant de son frère absent de Sprendlingen.

La question ne se présentait pas sans difficultés; le lieutenant ne voulait pas se dessaisir de ses prisonniers; outre l'action pénale, il y avait aussi en jeu des questions de réparations pécuniaires, de dommages et intérêts; il fallut fournir bonne et valable caution : elle se monta à mille couronnes d'or. Généreusement Wolfgang s'en porta garant et engagea personnellement sa foi [1]. Bussy était sauvé.

Ce fut un grand soulagement pour le roi de Pologne et une véritable détente dans tout son entourage. Henri de Valois avait gardé de l'incident une vive impression; car, six jours après, écrivant à son frère François d'Alençon, il ne trouve pas à lui parler d'autre chose; en effet, si nous supprimons de sa lettre les protocoles et compliments du début et de la fin, voici exactement ce qu'il reste : A Monsieur mon frère, Mgr le duc... « Vous avez ouy parler de Bussy et de ce quy luy est adveneu. Dyeu mercy yl est (de) nostre troupe et sauvay, aïant passay an grand hazard, comme plus particullièrement vous scaurez pour hépargner que j'an (écrirai?). Pryant Dieu... etc. De Schtenneen le 23e jour de déçambre [2]. »

L'aventure de Bussy, assez banale en elle-même, avait en effet une portée plus grande qu'une simple rixe, car elle indiquait l'état d'esprit de l'Allemagne à l'égard des Français à cette époque. Il est certain que ce n'était pas la pre-

1. Fürstlich und gräflich Ysenburg-Büdingensches Gesamtarchiv. Pièce du 21 janvier 1574 déjà citée et reproduite aux pièces justificatives.

2. Lettre autographe du duc d'Anjou au duc d'Alençon publiée par Edmond Cabié dans son ouvrage : *Les Guerres de religion dans le sud-ouest de la France*. Schtenneen, lieu d'où est datée la lettre n'est autre que la petite ville de Steinheim, l'une des étapes du roi de Pologne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mière fois qu'un aubergiste surprenait un seigneur lutinant sa femme et pourtant il n'en résultait pas chaque fois pareille algarade ; le village ne se soulevait pas avec un pareil ensemble et n'accourait pas en foule pour assommer le délinquant. C'est que ces populations, presque toutes protestantes, étaient encore sous le coup de l'impression de la Saint-Barthélemy. On était à la fin de 1573 et le massacre de leurs coreligionnaires ne remontait qu'au mois d'août de 1572. Une sourde haine grondait au fond des cœurs contre tout ce qui touchait à la cour de France et en particulier contre ce duc d'Anjou si jeune, si gracieux, si beau, si fin, à l'air si modeste, qui cependant avait trempé, on le savait fort bien, dans la décision et les préparatifs de la nuit sanglante. Monluc[1], qui avait longuement travaillé et surveillé son élection au trône de Pologne, s'était tout de suite et partout heurté à cette objection et ce n'est qu'avec toutes les peines du monde et des trésors de diplomatie qu'il était parvenu à mener à bien cette difficile négociation. Encore avait-il fallu cette circonstance qu'on ne voulût absolument pas des autres candidats[2].

Ce n'était donc pas sans appréhension que le duc d'Anjou s'était mis en route pour traverser tant d'états grands ou petits qu'il savait hostiles. Du reste les avis ne lui avaient pas manqué et Lanssac, depuis quatorze ans ambassadeur dans ce pays, écrivait, à la veille du départ, des recommandations qui semblent prophétiques :

« Sa Majesté continuera aussi d'avoir pour propos en tels

1. Jean de Monluc, évêque et comte de Valence, né vers 1502, nommé évêque de Valence en 1553, mort à Toulouse en 1579. Il était le frère cadet du fameux Blaise de Monluc, le grand capitaine et se fit remarquer par son esprit tolérant, souple et politique. Brantôme dit de lui qu'il était « fin, délié, rinquant, rompu et corrompu ». On le prétendait marié clandestinement et il eut un fils, Jean de Monluc, seigneur de Balagny qu'il légitima. Il fut, malgré ses soixante-dix ans, choisi pour négocier auprès de la diète polonaise l'élection au trône du duc d'Anjou ; ce fut sa dernière mission.

2. Noailles. *Henri de Valois*, t. II, ch. XXIV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lieux choses dignes de son titre, aimant la nation de Pologne une grande gravité, douceur et prudence en leurs rois. Quant à ce qui importe des Allemands, bien que d'autres lui en peuvent dire leur opinion, si est-ce que, depuis quatorze ans ayant pratiqué leur nation, j'oserais supplier Sa Majesté d'avoir les oreilles grandes pour ouïr toutes choses et les oublier, oui oublier tout aussitôt, sans prendre aucune passion, et surtout prendre garde que, par quelque indiscrétion ou de quelque gentilhomme ou des valets, ils n'aient occasion de se plaindre, douloir ou attenter quelque chose de pis[1]... »

En d'autres termes, il fallait s'apprêter à endurer beaucoup de choses. Le futur Henri III s'aperçut que Lanssac n'avait rien exagéré; car, sans aller bien loin, à Heidelberg, il eut une réception qui dut lui donner à réfléchir : il s'était détourné de son chemin pour faire à l'Électeur Palatin[2] une visite de courtoisie. En arrivant au château le 11 décembre, par un froid intense, il ne trouva ni gardes ni serviteurs. Il mit pied à terre dans la cour déserte et tout décontenancé, attendit pour donner aux gens le temps d'accourir. Mais personne ne se présenta et Henri de Valois dut aller seul jusqu'à la porte où un unique serviteur le reçut, alléguant

1. *Mémoire du sieur de Lanssac* (Bibl. Nat. Mss. fr. 3238).

Guy de Saint-Gelais, connu sous le nom de Lanssac, ami particulier de l'évêque Jean de Monluc, avait été envoyé en Pologne à l'instigation de ce dernier comme ambassadeur extraordinaire pour expliquer et justifier de la part du roi de France le massacre de la Saint-Barthélemy. Il arriva en retard, deux mois après la réunion de la diète polonaise. Le mémoire dont nous parlons était un exposé de la situation en Pologne destiné à guider les premières démarches du jeune souverain à son arrivée.

Lanssac laissa la réputation d'un dissipateur et d'un joueur forcené. Mezeray raconte qu'ayant été nommé gouverneur de Brouage et étant à court d'argent, il vendit sa charge à Saint-Luc, un des mignons de Henri III, et en joua le soir même le prix qu'il perdit.

2. Frédéric III, comte palatin du Rhin, duc de Bavière. C'était un homme âgé et un fort grand seigneur. Brantôme en parle avec beaucoup de respect et dit de lui qu' « il était très grand en tout ». Huguenot lui-même, il avait secouru les huguenots de France, ce qui explique sa sévérité à l'égard du jeune Henri de Valois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour son maître une indisposition qui l'avait empêché de se porter au-devant de lui. Ce fut bien pis encore lorsque, se promenant avec le maître de céans dans la galerie de tableaux, le sévère palatin arrêta son jeune visiteur devant le portrait de Coligny en ajoutant que c'était là le portrait du meilleur Français qui fût jamais[1]. Henri d'Anjou se rappela la lettre de Lanssac, rougit et se disculpa d'avoir participé à la Saint-Barthélemy. C'était un mensonge, mais il fallait bien dire quelque chose[2].

Le roi de Pologne était reparti soucieux. Quelques réceptions l'avaient bien dédommagé de ses mécomptes, mais il sentait malgré tout une sourde hostilité qui le tenait perpétuellement sur le qui-vive. On trouve des traces de cette malveillance dans les chroniques ou les correspondances laissées par des contemporains. Voici ce que Wilhelm, landgrave de Hesse[3], écrivait à l'électeur Daniel, archevêque de Mayence[4], en revenant d'escorter pendant quelques jours le prince français :

1. Voir à ce propos la curieuse relation de cette entrevue écrite par l'électeur lui-même en allemand et dont le texte se trouve à l'appendice du tome IV des mémoires de Brantôme (édition de la Société de l'Histoire de France).

2. Dans une lettre datée du 22 décembre 1573 et où un contemporain raconte l'arrivée et le séjour du roi de Pologne à Heidelberg, se trouve le passage suivant : ... « Fuerunt praeterea comes a Rhez, capitaneus Guast et alii quam plurimi ex illa sceleratorum cohorte, qui admiralium et alios nobiles tam crudeliter Lutetiæ trucidarunt, quorum fit ampla mentio in libello in quo de furoribus gallicis res est... » (Bibl. du prince Czartoryski. Teka Naruszewicza ex mss. Bibl. Zalus, 397). Document publié par le marquis de Noailles dans son livre *Henri de Valois*, t. III, p. 531.

3. Guillaume IV, landgrave de Hesse-Cassel, surnommé *le Sage*, né le 14 juin 1532, mort le 25 août 1592. Ce prince appartenait à la religion luthérienne et jouissait en Allemagne d'une grande considération. C'était un prince éclairé ; il se livrait à l'étude de l'astronomie et des mathématiques. Il accompagna le roi de Pologne dans son voyage, depuis Fach (Hesse) jusqu'à mi-route d'Eisenach (Thuringe). C'est donc au lendemain de cette conduite qu'il écrivait ses impressions à l'archevêque de Mayence.

4. Daniel de Hambourg, né en 1523, archevêque de Mayence en 1555, mort le 22 mars 1582.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Rotenbourg, le 31 décembre 1573.

« Sa Majesté royale conduit avec elle une compagnie nombreuse mais qui à cheval est tout à fait anormale. Ils vont à travers champs, tirant l'un de-ci l'autre de-là, couverts de vêtements et de couleurs de toutes les manières, montés sur de petits chevaux qui valent à peine dix gulden, ou sur des ânes, ou dans de lamentables voitures; si bien qu'un tel train pour un si puissant roi, semble, au regard des usages allemands, avoir un aspect étonnant.

« Nous sommes allés au-devant de lui avec six cents chevaux. Sa Majesté royale n'avait pas avec elle en campagne plus de deux cents chevaux qui sont entrés avec elle; et quelqu'un qui aurait eu cent chevaux allemands aurait pu battre avec cela tout le tas (des deux cent chevaux français), tant ils sont mal équipés en campagne. Il y a peu d'apparat chez le roi; il se tient toujours avec simplicité, causant avec tout venant; particulièrement lorsqu'il est à table, les Français se mettent presque sur son dos (???) et entretiennent avec lui un grand et éternel bavardage, au point qu'il ne peut presque pas manger, et les mœurs françaises ont en vérité, en comparaison des usages allemands, une apparence ridicule[1]. »

Il est vraiment impossible à un prince d'avoir moins de prestige, à un narrateur d'être plus malveillant.

Et ce n'était pas tout encore : en entrant à Francfort, le jour même où Bussy finissait si mal sa soirée dans le petit village de Sprendlingen, le roi de Pologne trouva la milice sur pied gardant les portes et faisant la haie sur tout son parcours et point du tout pour lui rendre honneur. Des rangs de ces bourgeois armés partaient des murmures, et l'étonnement des seigneurs français fut grand d'entendre en

1. Le texte allemand de cette lettre que nous traduisons ici se trouve dans l'ouvrage de Joannis (G. C.). — *Volumen primum rerum moguntiacarum.* — Francfort-sur-le-Mein, 1722, in-fol. (Bibl. Nat. inv. M. 850 [p. 878]).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

français des choses désobligeantes telles que : « Assassins de Paris ! » et autres écarts de langage plus vifs encore : c'était toute une colonie de Wallons huguenots réfugiés qui avaient quitté les Pays-Bas, fuyant les cruautés du duc d'Albe[1].

Le fougueux Entraguet[2], qui était du cortège et qui fit tant parler de lui quelques années après, à propos du fameux duel des mignons, voulut châtier un de ces insolents et, quittant son rang, piqua des deux sur la foule. Mais il dut brusquement arrêter son cheval car, sans mot dire, les rustres s'étaient contentés de baisser les piques et de le coucher en joue. Il faut chercher à s'incarner dans un de ces personnages de la cour des Valois pour sentir combien énormes leur semblaient de pareils procédés, alors qu'en France tout était permis aux gens de cour.

Des bruits sinistres couraient; on parlait de complots contre la vie de Henri de Valois[3], dans son entourage régnait déjà l'inquiétude et c'était le soir d'une pareille réception qu'arrivait la nouvelle de l'algarade de Bussy. Ces circonstances nous expliquent pourquoi le roi de Pologne en avait été si ému[4].

Quant à Bussy, pendant que ses compatriotes s'agitaient en sa faveur, il demeurait au fond de sa geôle sous le coup d'une accusation capitale.

Il est permis de supposer la nature des réflexions de ce jeune étourdi entre les quatre murs noirs de sa prison.

Les juges commençaient à instruire son procès.

1. La Huguerye, dans ses mémoires, estime à trois ou quatre mille familles le nombre de ces réfugiés des Pays-Bas.

2. Charles de Balzac d'Entragues, seigneur de Dunes, comte de Graville, mort à Toulouse en 1599. On l'appelait le bel Entraguet.

3. Heidenstein. *Rerum polonicarum ab excessu Sigismundi Augusti, lib.* I.

4. Une lettre de Gaspard de Schomberg, ambassadeur de France auprès des princes d'Allemagne, à Catherine de Médicis, datée de Francfort, le 20 décembre 1573, au lendemain de l'entrée en cette ville, se fait l'écho de ces inquiétudes (Noailles. *Henri de Valois*, III, p. 529).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bussy devait sans doute compter sur l'intercession de son maître et de ses amis. Mais il devait songer aussi qu'en ce pays de protestants on était loin d'avoir les coudées franches et que les choses devaient aller tout autrement qu'en France. Il comptait donc les heures avec angoisse. Quelle ne fut pas sa joie en apprenant qu'il était libre !

Il est probable que la sortie des prisonniers et la traversée du village ne fut pas pour eux un triomphe, mais leur entrée à Francfort ne le fut pas davantage. Toute cette jeunesse française, l'inquiétude passée, s'en donna à cœur joie de rire et de se moquer quand elle vit arriver le malheureux Bussy avec ses habits en lambeaux et son visage contusionné [1].

Tout au bonheur de se sentir en liberté, il courut embrasser ses amis. Son âme débordait ce jour-là de sentiments de reconnaissance pour celui qui lui donnait la vie, car c'est bien ainsi qu'il fallait dire. Il s'enquit tout de suite du nom de son sauveur et demeura frappé d'étonnement quand on lui répondit que c'était Crillon. De tout le cortège du duc d'Anjou, un seul homme était véritablement son ennemi déclaré, un seul avait vraiment des raisons pour le haïr ; il n'en était qu'un seul qu'il détestât lui-même cordialement : Crillon [2].

Cette haine réciproque remontait loin. Il faut savoir qu'à la cour des Valois il était d'usage de confier tout jeune homme arrivant à une dame dont il devenait le cavalier servant ; cet usage se trouve mentionné dans les mémoires

1. *Mémoires de La Huguerye*, éd. de la Soc. de l'Hist. de France, t. I. p. 198.

2. Louis Balbe de Berton, seigneur de Crillon, né à Murs, en Provence, le 5 mars 1541, mort le 2 décembre 1615. Conseiller d'Etat, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Boulogne, de Toulon et de Tours. L'un des plus vaillants capitaines de son temps. On ne l'appelait que le brave Crillon. Chacun connaît la lettre que Henri IV lui écrivait après la bataille d'Arques : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons vaincu à Arques et tu n'y étais pas. » Avant d'être l'ami et le compagnon d'armes de Henri IV, il avait été capitaine des gardes de Henri III. Il a laissé à côté de sa réputation de bravoure celle d'une parfaite intégrité et il passe pour n'avoir jamais pris part aux nombreux pillages où il s'est trouvé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du temps et le vicomte de Turenne notamment nous conte comment, à l'âge de seize ou dix-sept ans, il fut attaché à la personne de Mlle de Châteauneuf[1]. Cela n'impliquait point du tout une idée de galanterie et c'était un vestige des vieilles mœurs de la chevalerie. La dame initiait le jouvenceau à ces mille riens, à ces petites questions de délicatesse qu'on ne traite qu'en haussant les épaules et qui n'en différencient pas moins un galant homme d'un rustre.

Ce que nous savons, c'est qu'innocemment ou non Crillon était le chevalier de Mme de Bonneval[2]. Bien avant le voyage de Pologne, à propos d'elle, une rivalité avait éclaté entre Crillon et le jeune Bussy d'Amboise. Il suffisait de voir ces deux hommes pour sentir que, si par malheur ils se rencontraient, un conflit devait surgir. Il était impossible de former un plus parfait contraste : Crillon avait passé la trentaine, il était gros, laid et tout ce qu'il y a de moins musqué. Sa figure déjà empâtée était encadrée par un double menton en collier; des deux coins du nez partaient deux fortes rides qui contournaient la bouche et venaient se fondre dans la graisse du menton. La moustache courte et tombante n'avait rien de pimpant et une forte barbiche pointue s'efforçait en vain d'affiner le bas du visage. Son nez grand et retombant était entouré de quelques verrues éparses et le tout surmonté d'un énorme front étroit avec quelques cheveux déjà rares et coupés fort courts[3].

1. Renée de Rieux, demoiselle de Châteuneuf, née en 1550. C'était une des plus jolies personnes de la cour et elle devint peu de temps après la maîtresse du jeune duc d'Anjou, plus tard Henri III. Quand il la quitta quelque temps après pour Marie de Clèves, il fut pour elle d'une cruauté froide et raffinée qui souleva la réprobation de la cour. Entre autres choses, il donna à sa nouvelle maîtresse, en la priant de les porter, les bijoux que Mlle de Châteauneuf lui avait donnés.

2. Jeanne d'Anglure, fille d'honneur, puis dame d'honneur de Catherine de Médicis, mariée le 14 janvier 1557 à Gabriel de Bonneval, gentilhomme de la chambre du roi. Elle était donc mariée depuis seize ans déjà au moment du présent épisode et elle avait certainement atteint la trentaine.

3. Voir le très bon portrait qui se trouve en tête du « *Bouclier d'honneur* ». Avignon, 1616, in-8° (Bibl. Nat. Ln^{27} 5168).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cette figure peu esthétique n'était sauvée de la vulgarité que par une expression d'extrême énergie propre à décourager toute tentative de plaisanterie.

Bussy, au contraire, était tout grâce et tout sourire ; le teint de pêche de ses vingt-deux ou vingt-trois ans, l'élégance de sa taille contrastaient avec la peau tannée et rugueuse et la tournure épaisse de l'autre. Il semble que ces petites infériorités physiques, qui frappent en regardant les portraits des deux personnages, aient agacé le vieux routier. Mais si aux avantages naturels de Bussy on joint le brillant de son esprit dont parlent tous ceux qui l'ont connu, le mordant de ses répliques, son caractère querelleur et sa folle bravoure qui devait devenir légendaire, on comprendra l'antipathie de Crillon pour un pareil rival.

Un jour, ces deux hommes se rencontrèrent rue Saint-Honoré ; c'était dans le temps où leur sourde et muette querelle battait son plein. Le regard torve de l'un et gouailleur de l'autre se croisèrent. Un geste, un mot pouvaient causer un éclat. Ce fut Bussy qui ne sut pas résister : en passant près de Crillon il lui dit simplement : « Quelle heure est-il ? » Dans certaines circonstances, et dites sur un certain ton, il est des questions aussi simples que celle-ci qui valent toutes les provocations du monde. Crillon, qui n'était pas endurant, comprit, s'arrêta, et avec son accent provençal répondit tout court : « L'heure de ta mort. »

Sans autre explication les deux hommes dégainèrent et se ruèrent l'un sur l'autre. Le combat dura longtemps. On s'attroupait ; des amis des deux combattants survinrent et, finirent par les séparer. Aucun des deux n'était blessé, mais tous les efforts qu'on fit pour les réconcilier furent vains et, aux regards qu'ils échangeaient depuis, lorsqu'ils s'apercevaient, on sentait que ces deux champions ne laisseraient pas échapper l'occasion, si elle les remettait face à face dans quelque coin écarté.

C'était tout ceci qui revenait à l'esprit de Bussy d'Amboise encore tout étourdi du bonheur de se sentir libre et en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sûreté. Il ne pouvait rien y comprendre et se perdait en conjectures : comment était-ce précisément son ennemi mortel qui s'était donné tant de peine pour le sauver? Car d'instants en instants les nouvelles lui arrivaient, les détails affluaient sur tout ce qui s'était passé. Il apprenait le peu d'attention qu'on avait d'abord prêté à son arrestation, puis l'inquiétude survenue quand on avait su que les juges instruisaient son procès, et l'agitation du roi de Pologne de plus en plus effrayé par l'attitude des populations, n'osant rien entreprendre pour lui. C'était alors que s'était produite l'intervention de Crillon : par simple noblesse de sentiments, pour éviter à un gentilhomme français une mort ignominieuse, pour calmer la douleur de son prince, il avait fait taire ses rancunes personnelles, et, mû par ce merveilleux esprit d'initiative et de vigueur qu'il conserva toute sa vie, il s'était mis en mouvement, sans ordres, de lui-même, pour sauver son ennemi. Il avait couru chez les officiers du comte d'Ysenburg, chez les juges, à la prison, il s'était autorisé successivement du roi de Pologne et de tous les seigneurs de la suite, français, polonais ou allemands, avait prié, promis, supplié, menacé même, avait mis tout en œuvre, si bien qu'il avait fini par arriver à son but.

En présence d'une pareille conduite, toute la haine de Bussy tomba. Crillon ne lui apparaissait désormais que comme le plus généreux et le plus chevaleresque des hommes et le jeune homme ne songea qu'à courir au-devant de lui pour se jeter dans ses bras, lui dire toute sa reconnaissance et lui jurer une amitié éternelle.

Bussy faisait toutes ces réflexions, quand on vint lui dire qu'un gentilhomme le demandait. Il se porta au-devant du visiteur et se trouva en présence d'un cavalier à l'air fort sérieux et compassé qui, après l'avoir salué profondément, comme il était alors d'usage, lui remit un pli de la part du seigneur de Crillon.

La stupéfaction de Bussy redoubla lorsque, l'ayant ouvert, il se trouva en présence d'un cartel en bonne et due forme. Il n'y avait rien à répondre au messager, mais, après quel-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ques instants de réflexion, Bussy jugea que s'il était un cas où un gentilhomme pouvait et devait même ne point répondre à un cartel, c'était bien le sien. Son parti fut vite pris; il monta à cheval suivi seulement d'un vieux gentilhomme et de deux laquais et se dirigea vers la maison où logeait Crillon. Crillon était dehors. Dès qu'il l'aperçut il mit pied à terre, ôta son baudrier avec son épée et, accrochant vivement le tout à l'arçon de sa selle, courut le chapeau à la main et en simple pourpoint vers son libérateur.

A vrai dire l'accueil ne fut pas chaud. Bussy s'arrêta interdit. Aux premiers mots, Crillon coupa court aux effusions du jeune homme et lui expliqua avec force jurements, « harnibieu ! » et « par la corbieu ! » [1] que s'il lui avait sauvé la vie ce n'était point du tout pour l'amour de lui, mais bien pour l'honneur de la noblesse française, et avec le but avoué de pouvoir se retrouver avec lui sur le pré, afin qu'il ne mourût pas d'une autre main que la sienne.

La situation devenait embarrassante : mais Bussy était décidé à tout supporter ; il dit à Crillon son admiration et sa reconnaissance et ajouta : « Après ce que vous avez fait pour moi, apprenez que je ne croirais pas compromettre mon honneur en recevant de vous une injure sans en tirer vengeance. »

Après quelques hésitations, Crillon faiblit et les deux hommes s'étreignirent, se jurant une éternelle amitié à laquelle il est juste de dire qu'ils restèrent fidèles l'un et l'autre [2].

1. C'est l'arrière-petit-neveu de Crillon, l'abbé Louis-Athanase de Crillon qui, dans le panégyrique de son ancêtre qu'il composa, nous donne comme ombre au tableau la déplorable habitude qu'il avait de jurer à tout propos. Mais comme le grand capitaine était un fervent catholique, il consentait à maquiller un peu ses blasphèmes répétés et disait : « harnibieu ! » pour « harnidieu ! » et « par la corbieu ! » pour « par la cordieu ! ». Ces deux jurons sont cités par l'auteur comme les plus habituels au brave Crillon.

2. Les détails de cet épisode se trouvent en partie dans la préface de l'*Histoire de Henri III* par Varillas et en partie dans la *Vie de Louis de Berton de Crillon des Balbes*, publiée par Fortia d'Urban qui ne fit que reprendre l'ouvrage anonyme de l'abbé de Crillon en y ajoutant des notes. Fortia d'Urban était du reste apparenté avec les Crillon.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE II

LA JEUNESSE DE BUSSY

Les aïeux. — Les seigneuries : Bussy, Saxefontaine, Mognéville. — Les Castel-san-Nazar et la seigneurie de Morley. — Mésalliance. — Les six enfants de Jacques de Clermont d'Amboise. — Louis, page a la cour. — La vie de province, économique, militaire, politique. — Les troubles de 1567. — Inquiétudes a Mognéville. — La compagnie d'ordonnance de Jacques de Clermont d'Amboise.

Qui donc était ce Bussy turbulent dont la sotte équipée avait causé tant de trouble et tant d'inquiétudes ? Il n'était qu'un bien mince seigneur tout jeune encore, mais dans ses veines coulait le sang d'une vieille et haute noblesse. Sa famille était celle des Clermont d'Amboise[1], barons de Bussy, l'une des branches des Clermont-Gallerande. Leur pays d'origine était l'Anjou[2] mais ils avaient émigré en Champagne, où des intérêts de toute sorte, donation, héritage, mariage les avaient attirés. Quant aux aïeux, ils étaient illustres : René de Clermont et Gallerande, vice-amiral de France, avait eu pour fils Louis de Clermont, maître d'hôtel de François Ier, qui avait épousé Renée d'Amboise, fille aînée de Jean d'Amboise, seigneur de Bussy, baron des Bordes en Touraine et de Renel en Champagne. De ce mariage était né Jacques de Clermont, le propre père de Louis de Bussy d'Amboise que nous venons de voir à l'œuvre au cours du voyage de Pologne.

1. Les Clermont d'Amboise portaient : *écartelé aux* 1 *et* 4 *d'azur à trois chevrons d'or le premier brisé*, qui est Clermont ; *aux* 2 *et* 3 *palé d'or et de gueules de six pièces*, qui est d'Amboise.

2. Caumartin. *Recherches sur la noblesse de Champagne*. (Bibl. Nationale. Mss. cabinet d'Hozier, 97).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au nom de Jacques de Clermont on trouve généralement accolé le titre de baron de Bussy et de Saxefontaine[1], sans compter ses nombreuses autres seigneuries toutes en Champagne. Il tenait Saxefontaine de ses parents et Bussy d'une donation que lui avait faite le cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, son oncle maternel, à la condition de porter son nom et ses armes. Ce fut donc Jacques de Clermont qui le premier réunit ces deux grands noms de Clermont et d'Amboise.

Pendant toute sa vie qui fut longue[2] il montra cette vigueur, cette âpreté à la lutte, cet esprit de domination et ce caractère indompté, on peut même ajouter cruel, qui devait s'affirmer encore dans ses enfants. On le voit sans cesse en lutte, au premier rang, tenant la campagne, servant à tout propos

1. Trois pièces nous permettent de situer ces seigneuries : la première est un acte du 26 avril 1546 par lequel le cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, baron de Bussy et de Vauvray en Champagne fait donation entre vifs à Jacques de Clermont, son neveu, de la baronnie et terre de Bussy, La Cheppe, Cuperly, Vanault-le-Châtel, Vavray et Maurupt, qui forment un immense domaine d'un seul tenant ou à peu près dans le département de la Marne, sur les arrondissements de Châlons-sur-Marne et Vitry-le-François, cantons de Suippes, Heiltz-le-Maurupt, Marsan, Thiéblemont et Ecury-sur-Coole. (Bibl. Nat. Mss. Fr. Colbert. *Cinq cents*, vol. 490 fol. 29.)

La seconde pièce est le contrat du second mariage de Jacques de Clermont d'Amboise, veuf de Catherine de Beauvau, avec Jehanne de Rommécourt, signé au château de Saxefontaine (aujourd'hui Sexfontaines) le 14 janvier 1581. Nous y voyons reparaître l'énumération des mêmes seigneuries. Il en sera parlé plus amplement au cours de ce récit. (Bibl. Nat. Mss. Fr. Colbert. *Cinq cents*, Vol. 490, fol. 25.)

La troisième pièce, datée du 14 août 1582, est la vente du château de Sexfontaines et dépendances au duc de Joyeuse. Nous y voyons figurer les seigneuries de Boullongne, Billancourt (erreur d'un scribe parisien qu'il faut lire Bologne et Briaucourt), Meurs et Sarcicourt qui constituent un second groupe de domaines dans la Haute-Marne, arrondissement de Chaumont, cantons de Chaumont, Vignory, Andelot et Juzennecourt. (Bibl. Nat, Mss. Colbert, *Cinq cents*, vol. 491, fol. 104.)

Le château de Sexfontaines bâti vers l'an 1000, était déjà en ruines lors de la révolution (Jolibois. *La Haute-Marne ancienne et moderne*).

2. Nous ignorons la date de sa naissance, mais son premier fils naquit en 1549, et lui-même mourut en 1587, comme nous le verrons plus tard (Bibl. Nat. Mss. Fr. 26738, pièce 163).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de ralliement à la noblesse mécontente, prenant parti dans les guerres civiles et dans les innombrables querelles que son fils aîné suscita ; poussant l'esprit de combativité jusqu'à vouloir un jour avec ses cheveux blancs aller chercher noise au père de Quélus, le mignon favori du roi, avec qui son fils avait maille à partir, afin qu'un bon duel carré mît en présence les deux pères et les deux fils.

Comme on le voit, Jacques de Clermont d'Amboise était déjà un produit sélectionné ; c'était toute une descendance de gens d'épée et d'autorité qui avait concouru à fixer en lui le type d'une race. Comme tous les grands seigneurs de ce temps, il était capitaine d'une compagnie de cinquante lances des ordonnances du roi ; il fut gouverneur de Châlons, maréchal héréditaI de Champagne, chambellan du duc d'Alençon et plus tard lieutenant général en ses domaines. Voilà la façade, voilà les titres de l'homme public.

Nous allons maintenant essayer de pénétrer un peu dans la vie privée de ce rude baron : il avait épousé vers 1545 Catherine de Beauvau, fille de René de Beauvau, seigneur de Mognéville, dans le Barrois. L'aîné de ses fils, Louis, né en 1549[1], n'est mentionné qu'après trois filles, d'après la généalogie de la maison de Clermont d'Amboise produite devant M. de Caumartin. La donation du cardinal d'Amboise, du 27 avril 1546, fut donc très voisine du mariage qui en fut même peut-être la cause.

Jacques de Clermont d'Amboise semble avoir été attiré par tous ses intérêts du côté de la famille de sa femme. Mognéville fut son séjour principal, sauf dans les dernières années de sa vie où nous le voyons célébrer son second mariage à Saxefontaine en janvier 1581[2], tandis qu'au mois d'août de la même année, Georges, son troisième fils est poursuivi par un certain Charles de Goussencourt, chanoine, en paiement

1. Nous n'avons retrouvé nulle part trace de sa naissance, mais toutes les chroniques relatent sa mort en août 1579 à l'âge de trente ans.

2. Bibl. Nat. Mss. Colbert, *Cinq cents*, vol. 490, fol 25.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de 800 écus d'or « soleil », faute de quoi on saisira Mognéville[1]; il avait donc à cette époque donné Mognéville à son fils Georges, seul survivant des trois frères.

La seigneurie et le château de Mognéville lui vinrent-ils en dot ou par héritage ? Nous n'avons pu l'établir, mais il semble bien que c'est là que vécut le baron de Bussy et de Saxefontaine.

Mognéville est un village situé à 12 kilomètres à l'ouest de Bar-le-Duc et qui a sensiblement diminué d'importance depuis le XVIe siècle ; il est bâti sur les bords de la Saulx, petite rivière qui coule au fond d'une vallée dominée à droite et à gauche par des hauteurs boisées. La route de Bar-le-Duc passe actuellement devant l'emplacement du château qui n'existe plus, tourne en sortant du village pour se diriger vers Couvonges où commence la côte qui mène au plateau boisé qu'il faut traverser pour arriver à Bar. En 1790, on y relevait 138 citoyens actifs ; en 1749, 165 à 170 feux et en remontant à la fin du XVIe siècle, nous trouvons environ 300 feux, ce qui ne fait guère moins de 1.200 à 1.500 habitants[2]. En tout cas, le château de Mognéville était fortifié, entouré de fossés et réputé pour l'un des plus beaux du Barrois. En 1681, on réparait encore à fond sa grosse tour Bridaine[3].

De cette prospérité d'antan rien ne reste aujourd'hui. Le château a été détruit à la Révolution. Tout ce qu'on en retrouve consiste en plates-formes et fossés qui permettent d'en restituer l'emplacement et les dimensions, en un bâtiment d'orangerie du XVIIe ou XVIIIe siècle et en un aqueduc

1. Bibl. Nat. *Pièces originales* 784, pièce 227.

2. En effet la taille qui pesait sur Mognéville, et qui donna lieu à des procès dont nous parlerons plus bas, était en tout de 900 francs (Dufourny. *Inv. des arch. de Lorraine.* Bibl. Nat. Mss. Fr. 4880, p. 911). Cette taille étant de 3 francs par feu, (Plaidoyer de Pâquier pour le duc de Lorraine. Bibl. Nat. Mss. Collect. Dupuy n° 575), nous arrivons au chiffre de 300 feux qui, avec une moyenne de quatre ou cinq personnes par feu, nous donne bien 1200 à 1500 âmes.

3. Bonnabelle. *Notice sur Mognéville.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

souterrain qui servait de déversoir aux fossés alimentés par la Saulx. Ce château s'élevait près de la rivière, à l'extrémité Est du village. Les fossés ont la forme d'un parallélogramme de 140 mètres de long sur 100 de large. Au milieu du petit côté Ouest aboutissait une avenue de 70 mètres conduisant à la place de l'église et au village. Tout autour du château s'étendait un parc remplacé aujourd'hui par des prés et des terres cultivées[1].

Les deux baronnies de Bussy et de Saxefontaine, la première près de Châlons, la seconde près de Chaumont ne semblent pas avoir été le séjour habituel de Jacques d'Amboise (c'est ainsi qu'il signe depuis la donation de son oncle maternel, le cardinal.)

Du château de Bussy, absolument rien ne subsiste de nos jours et son emplacement est même incertain. Nous n'avons trouvé aucune pièce signalant la présence de Jacques d'Amboise à Bussy.

Par contre il dut souvent résider à Châlons dont il fut gouverneur. En 1561, Marie Stuart se retira à Reims pour passer les premiers temps de son veuvage chez sa tante Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre-les-Dames, et circula quelque peu en Champagne et en Lorraine, avant de s'embarquer pour l'Ecosse[2]. Quand elle s'arrêta à Châlons, ce fut sans doute Jacques d'Amboise qui vint au-devant d'elle et la reçut, en qualité de gouverneur, car nous savons qu'il occupait ce poste peu de temps après. Mais il n'était pas homme à se complaire aux fêtes et entrées, fût-ce de jeunes et jolies reines, et Théodore de Bèze, l'âpre huguenot, nous le montre sous un aspect plus entreprenant et même plus farouche : en novembre 1562, au cours de la guerre civile qui suivit le massacre de Vassy, un prince allemand, le duc de Lunebourg, traversait la Champagne avec dix-huit

1. D'après des notes et un croquis très exacts dus à la grande obligeance et à l'érudition de M. l'abbé Brion, curé de Mognéville.

2. Edouard de Barthélemy. *Variétés historiques et archéologiques sur le Chalonnois et le Rémois* (1re série). Paris 1862, in.-8°, p. 27.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chevaux seulement pour aller rejoindre à Orléans le camp du prince de Condé ; Jacques de Bussy d'Amboise, gouverneur de Châlons, était à son poste ; il dépêcha Malfontaine, gentilhomme picard, avec quelques troupes, à la poursuite de l'Allemand. Malfontaine rejoignit Lunebourg à Ramerupt entre Troyes et Vitry-le-François, le 19 novembre, et le surprit si bien qu'il le trouva se chauffant au coin du feu dans la chambre haute de l'auberge où il était descendu. Un nommé Marat pénétra le premier dans la pièce et, sans dire un mot, transperça de son épée un jeune et beau gentilhomme désarmé qui se tenait près de Lunebourg. En quelques secondes, cinq morts et cinq ou six blessés étaient étendus par terre ; Lunebourg lui-même gisait percé de treize coups de pistolet. Tout le reste de la petite troupe fut pris. Deux jours après, Malfontaine rentrait à Châlons ramenant en triomphe sur une litière le duc de Lunebourg mourant, les douze prisonniers survivants, dix-huit chevaux, dix-huit manteaux, dix-huit paires de bottes et trente-six pistolets[1].

C'est encore Théodore de Bèze qui nous conte les faits et gestes de Bussy d'Amboise à l'égard d'un malheureux pasteur nommé Fournier que l'on a mené prisonnier à Châlons. Car, depuis 1560, la Réforme fait des progrès rapides dans le Chalonnois et le pasteur Fornelet écrit à Genève qu'il a réuni jusqu'à mille personnes à une assemblée nocturne, malgré les persécutions qui recommencent[2]. Nous sommes en 1563 et la paix du 19 mars vient de clore les hostilités. « Sur ces entrefaites, dit de Bèze, arriva le sieur de Bussy, gouverneur de Châlons, homme cruel et désespéré ennemi de la religion... » Bussy mande chez lui le prisonnier pour

1. Théodore de Bèze. *Histoire ecclésiastique des églises réformées de France*, édition Baum et Cunitz, p. 453. De Thou, dans son *Histoire universelle* conte l'épisode différemment et prétend que Bussy d'Amboise tua en duel le duc de Lunebourg qui était accompagné d'une nombreuse suite ; cette version est présentée d'une façon moins précise et moins vraisemblable que dans Théodore de Bèze.

2. Edouard de Barthélemy. *Variétés historiques et archéologiques sur le Chalonnois et le Rémois*, 2e série. Paris, 1873, 8° (Bibl. Nat. LK⁷, 11258 *bis*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le faire confondre par un théologien ; comme le pasteur se défend bien, Bussy le renvoie en prison et lui fait remettre ses chaînes. Quelque temps après, il trouve un prétexte pour le faire mettre à question et ne lui rend la liberté que sur les injonctions du connétable [1].

Nous voyons donc que Jacques d'Amboise avait assez affaire à Châlons pour s'y trouver fréquemment. Nous n'oserions en conclure qu'il y fit quelque établissement durable pour lui et sa famille, surtout à cette époque où Châlons fut ravagé pendant quelques années par plusieurs retours offensifs de la peste dont il est fait mention entre 1560 et 1565 dans les registres du conseil de ville.

Nous constatons aussi assez souvent la présence de Jacques d'Amboise à Sexfontaines [2] ; c'est une propriété familiale et il y a vraisemblablement passé sa jeunesse, avant son mariage avec Catherine de Beauvau. Il y éprouve en 1570 des difficultés avec une dame Jeanne de Moy, comtesse douairière de Châteauvillain [3], une voisine à qui il doit 4.000 livres. Par animosité, la dame lui joue le mauvais tour de faire procéder en son absence par criées sur le fonds de la seigneurie de Sexfontaines, dont les fruits d'une seule année étaient plus que suffisants pour acquitter ladite somme. La sentance ayant été rendue au bailliage de Chaumont-en-Bassigny, le 22 mai 1570, Jacques d'Amboise dut en appeler au parlement de Paris qui lui donna raison le 10 juin suivant [4]. Nous constatons donc qu'en mai et juin 1570, après l'année 1569 où la guerre a sévi, où sa compagnie

1. Th. de Bèze. *Histoire ecclésiatique*, p. 483.

2. M. Jolibois, dans son ouvrage : *La Haute-Marne ancienne et moderne*. voudrait même y faire naître Louis, le fils aîné, mais ce n'est là qu'une supposition sans preuves.

3. Elle était veuve de Joachim de la Baume en faveur de qui l'importante seigneurie de Châteauvillain avait été érigée en comté. Sa fille Antoinette épousa Jean VIII d'Annebaut, baron de la Hunaudaye. Châteauvillain, situé dans le Bassigny est à 21 kilomètres de Chaumont, près de Sexfontaines. (Jolibois. *La Haute-Marne ancienne et moderne.*)

4. Bibl. Nat. Mss. *Pièces originales* 784, pièce 226.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

a fait campagne, où l'on peut raisonnablement le croire au repos en son logis habituel, il ne se trouve pas à Sexfontaines, car s'il eût été présent, jamais la vieille douairière de Châteauvillain n'eût pu pousser aussi loin sa procédure dérisoire et malveillante.

Nous croyons donc que Jacques d'Amboise marié n'a résidé habituellement ni à Bussy ni à Sexfontaines.

Nous avons au contraire de fortes raisons de croire que Mognéville fut le lieu où il s'établit et où il vécut. En effet, le 2 octobre 1550, Renée d'Amboise, la mère de Jacques d'Amboise, encore vivante, usufruitère des domaines légués en nue propriété par son frère le cardinal à son fils, donne à bail à ce dernier quelques-unes des susdites seigneuries [1]. Or dans l'acte elle est qualifiée « dame de Seichefontaine » (Sexfontaines) qui était sans doute encore sa résidence. En 1558, le 12 avril, Jacques d'Amboise et sa femme Catherine de Beauvau font donation à l'hôpital de Mognéville d'une rente de 30 francs à prendre sur leur seigneurie de Mognéville [2]. Ne semble-t-il pas que les libéralités de ce genre sont généralement réservées au lieu de la résidence du donateur? Ce n'est pas tout : en 1561, l'église à son tour va bénéficier de la générosité des châtelains de Mognéville : ils font restaurer et reconstruire en partie le chœur au-dessus duquel on remarque encore aujourd'hui sous l'arcade le millésime de 1561 [3]. Enfin nous trouvons une « Sentence originale en parchemin d'homologation faite au bailliage de Bar, le 25 septembre 1563 par-devant Thierry de la Mothe, conseiller de Mgr le duc de Calabre, Lorraine, Bar, Gueldres... etc., etc., lieutenant général au bailliage dudit Bar, de l'acte de donation faitte entre vifs et passée au

1. Bibl. Nat. Mss. *Pièces originales* 784, pièce 222.

2. Bonnabelle. *Notice sur Mognéville*. M. Bonnabelle doit lui-même ce renseignement à M. le Dr Baillot, médecin en chef de l'hospice civil de Bar-le-Duc, auteur de l'*Histoire des établissements de bienfaisance fondés dans le département de la Meuse*.

3. *Ibid*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

château de Mongneville le 22 desdits mois et an, signé Petitprestre et J. Morison, par hault et puissant seigneur, messire Jacques d'Amboise, chevalier de l'ordre du roi, baron de Bussy... etc., etc., et Catherine de Beauvau son épouse, à noble homme et sage Me Guillaume Chefflier, docteur en médecine demeurant à Paris, de la somme de 80 livres tournoys de rente perpétuelle en considération des bons services qu'il leur avoit rendus et à leurs prédécesseurs, à prendre ladite rente sur la terre et seigneurie dudit Mongneville et remboursable de la somme de 500 luis d'or soleil. Cette sentence signée Allye[1]. »

Que penser de toutes ces libéralités, qui toutes sont pour Mognéville, sinon que ce château était bien leur séjour habituel ? Ils connaissent les pauvres, les malades du lieu : ils donnent à l'hôpital ; le dimanche pendant la messe ils contemplent les voûtes délabrées et les font reconstruire ; enfin ce vieux médecin qui s'est retiré à Paris, les a si longtemps soignés eux et leurs prédécesseurs, c'est-à-dire les Beauvau, qu'ils lui font une rente. Ferait-on tout cela pour une propriété où l'on ne réside qu'en passant, où l'on ne connaît point les gens, où l'on n'a point d'obligations au médecin du lieu ?

Rien que par ces motifs nous croyons que Mognéville fut véritablement le foyer de Jacques d'Amboise. D'autres circonstances du reste corroborent encore cette assertion : le 18 juin 1564, Jacques d'Amboise est à Sexfontaines et il procède devant notaire à la vente d'une partie de la seigneurie de Bussières et Féroncles « qui soulloit appartenir à feu haulte et puissante dame Renée d'Amboise, en son vivant dame de Clermont et Sexfontaine[2] ». Il semble qu'il liquide la succession de sa mère qui vient de mourir et qui jusqu'à sa mort était dame de Sexfontaines ; il vend des terres ; ses immenses domaines personnels des groupes de

1. Bibl. Nat. Mss. *Pièces originales* 784, pièce 225.
2. Arch. de Meurthe-et-Moselle. série E, art. 249.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bussy et de Mognéville lui semblant bien suffisants avec ce qui va lui rester encore à Sexfontaines.

Enfin un dernier argument qui sans être péremptoire n'est point sans valeur, c'est le mariage du plus jeune des trois fils, Georges qui, à une époque que nous n'avons pu préciser, épousa Lucrèce Castel-San-Nazar. On se demande comment cette alliance bizarre eût jamais pu se produire si le voisinage n'eût été là pour en faire naître l'idée et la favoriser.

En remontant la petite rivière de la Saulx qui baignait le parc de Mognéville on rencontrait à une trentaine de kilomètres au sud-est le siège de l'importante seigneurie de Morley, assise comme Mognéville au fond d'une jolie vallée serpentante et encaissée entre de petites hauteurs boisées. Cette seigneurie voisine était, au moment du mariage de Jacques d'Amboise, entre les mains d'un homme fort riche, Bartolomeo Castel-San-Nazar[1]. En ce coin de France si français, ce nom seul appelait les questions. Le personnage était en effet curieux : italien, né à Côme, gentilhomme, et malgré cela médecin, Bartolomeo Castel-San-Nazar, vers la fin du xve siècle, avait fait en Italie la connaissance du médecin du duc Antoine de Lorraine. Ce médecin circonvenu et charmé lui-même par les séductions de Bartolomeo, le recommanda si bien à son maître que ce dernier prit avec lui et ramena en Lorraine cette curiosité qu'était un gentilhomme-médecin. En peu de temps, Bartolomeo avait supplanté tous ses concurrents et il n'y avait plus de faveurs que pour lui. Grâce à son esprit d'intrigue et à son talent de médicastre, il régna sans conteste sur ces cerveaux toujours prêts à croire aux mystérieuses influences médico-astronomiques dont il prétendait connaître tous les arcanes. Renée de Bourbon, femme du duc Antoine, complètement subjuguée par ce charlatan, le maria elle-même en

1. D'après une lettre de Cristienne de Danemark, duchesse douairière de Calabre, Lorraine et Bar à Nicolas de Lorraine (*Inventaire des arch. de Lorraine* par Du Fourny, Bibl. Nat. Mss. Fr. 4880, p. 1206).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1525 à la jeune Jérôme de Bièvre. Le duc partageant l'engouement de sa femme donna en dot certains droits sur la seigneurie de Morley. A compter de ce jour, les demandes de l'Italien se multiplièrent et en 1537 il obtint en toute propriété la seigneurie elle-même. Ce fut dans le pays une véritable indignation, car le nouveau seigneur n'avait pas attendu d'être investi de ses droits pour se livrer à toutes sortes d'exactions, exercer une véritable tyrannie locale et soulever la haine des habitants et le mépris des gentilshommes ses voisins. Comme il faisait mal à propos pendre les gens et couper les forêts, le duc de Lorraine lui intenta un procès, mais, quand il se vit en danger, il invoqua l'appui de la reine-mère qu'un italien n'invoquait jamais en vain et il eut gain de cause.

Ce personnage taré, disqualifié, et pourtant si riche et si bien en cour eut deux filles et trois fils, Nicolas, Pierre et Jean. Tous trois semblent s'en être tenus au niveau moral de leur père. Le dernier, Jean, alla plus loin et assassina un homme avec qui il était en procès. Il fut arrêté, jugé, condamné et décapité en place de Grève au mois de juin 1568. En 1572, Bartolomeo Castel-San-Nazar, lui-même, le père de l'assassin, mourait chargé d'ans, de mépris et de malédictions. Jean Castel-San-Nazar, l'assassin, laissait deux filles et ce fut la seconde, Lucrèce, qui épousa Georges, troisième fils de Jacques d'Amboise. Après la mort de tous les siens, Georges d'Amboise devait s'intituler un jour marquis de Reynel, Bussy, Saxefontaine, seigneur de Mognéville, capitaine d'une compagnie de chevau-légers de cinquante lances, et souligner ainsi le contraste entre la noblesse de sa famille et la bassesse de l'alliance[1].

Nous ignorons les motifs qui poussèrent Jacques d'Amboise à consentir à pareille union, mais il faut bien que le voisinage y ait contribué ; car comment aurait-il connu

1. Voir dans les *Mémoires de la Société archéologique de Lorraine*, année 1887, le très intéressant article de M. Fourier de Bacourt sur les Castel-San-Nazar.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

autrement les Castel-San-Nazar que toute la noblesse tenait à l'écart et que personne n'accueillait? S'il eût habité le château de Bussy, il se fût trouvé à une cinquantaine de kilomètres de Morley, et à 80 kilomètres s'il eût habité Sexfontaines. Mognéville au contraire, distant seulement de 30 kilomètres, en aval de la même petite rivière, seigneurie sans doute mitoyenne de celle de Morley, fit naître des rapports qui ne s'expliqueraient guère autrement et qui, en tout cas, eurent pour résultat l'alliance de ces deux familles si disparates.

C'est donc à Mognéville, dans cette jolie vallée où serpente la Saulx, que vécut Jacques d'Amboise depuis son mariage. C'est là que naquirent ses enfants ou tout au moins qu'ils furent élevés; c'est dans ce beau parc traversé par la rivière que la bande d'enfants du château s'ébattait, conduite par trois grandes fillettes, les aînées, tandis que Louis, Hubert et Georges, encore tout petits, suivaient leurs grandes sœurs. Cet ordre de filiation ne fut peut-être pas sans influence sur Louis de Bussy : toute sa première éducation d'enfant se passa entourée de trois jeunes filles. Bien des délicatesses, bien des raffinements d'allure, de tenue, de langage distinguent un homme élevé par des femmes de celui qui n'a jamais connu que les réprimandes d'un pédadogue ou les exemples d'un précepteur. Dans le Bussy que nous allons voir évoluer dans la société, nous retrouverons des traces de cette éducation ; non pas certes qu'il y ait rien de féminin dans son caractère, loin de là, mais il aura toute sa vie cet attrait pour la société des femmes qui lui vient de l'habitude de vivre auprès d'elles, de son aisance avec elles, du goût qu'il a pris dès l'enfance pour le bon ton dont il s'est imprégné dans la compagnie des « damoiselles ». C'est à cette éducation qu'il doit cette bonne grâce, ces jolies manières, cette aisance si cavalière et si courtoise pourtant, qui lui vaudront tant de succès [1].

1. Voir le portrait moral de Bussy dans *La Fortune de la Cour* de Dampmartin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Du reste il devait de bonne heure quitter le giron maternel et prendre le ton de la cour ; son cousin Brantôme nous apprend qu'il y fut élevé [1] et nous savons qu'il y avait alors à la cour, et d'ailleurs auprès de tous les grands personnages, de nombreux pages ou enfants d'honneur que l'on donnait pour compagnons aux jeunes princes et que l'on choisissait parmi les plus grands noms de France. On peut penser si un milieu comme la cour des Valois devait vite déniaiser un jeune garçon au corps alerte et à l'esprit subtil, et nous allons en voir un parfait spécimen en la personne du fils de Jacques d'Amboise.

C'est d'ailleurs là un point capital et qui éclaire toute cette partie de la vie de notre personnage, partie généralement si peu connue de l'existence des hommes le plus en vue. Nous savons ainsi le milieu où il est entré vers dix ou douze ans, âge auquel les pages venaient à la cour pour y demeurer jusque vers dix-sept ans. On imagine quelle éducation résultait d'un contact journalier avec ces gentilshommes sans foi ni loi, avec ces « belles et honnestes dames » que Brantôme a si copieusement détaillées.

L'enfant vivant à la campagne dans le château familial, près de sa mère, entouré de ce prestige immense dont il jouissait de par le fait seul qu'il était le fils du seigneur, se sentait relevé à ses propres yeux et finissait par se considérer lui-même comme un être supérieur, seul de son espèce au milieu de tous les autres enfants du village ; il en résultait une sorte de dignité précoce qui, tout en éteignant complètement les idées égalitaires chères à notre époque, tout en ayant le grave inconvénient de le porter à se croire tout permis, n'en constituait pas moins un solide élément d'élévation de sentiments. Sans doute la vie avait tôt fait de

1. Brantôme, édition Lalanne publ. par la *Société de l'Histoire de France*, t. V, p. 361. Parlant de Bussy qui vient d'être nommé maistre de camp, Brantôme dit : « et le roy Charles n'eust sceu faire meilleure élection ; *aussy qu'il en avoit nourry deux, Bussy et Lussé*, gentilshommes de hautes maisons, riches et bien accomplys en tout. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de [illegible] tesse
vi [illegible] S'il eut
fils [illegible] une cinquan-
I [illegible] mètres s'il
en [illegible] distant
semi [illegible] une petite
Saxe [illegible] Morley,
Mog [illegible] autre-
de Bar [illegible] ance de
depuis [illegible]
petite ri [illegible] où ser-
et à gau [illegible] depuis son
Duc passe [illegible] tout au
n'existe plu [illegible] arc tra-
vers Couvon [illegible] château
boisé qu'il fa [illegible] nées.
relevait 138 ci [illegible] petits.
remontant à la [illegible] fut
300 feux, ce qui [illegible] ute sa
tants[2]. En tout cas, [illegible] rois
entouré de fossés et [illegible] ments
rois. En 1681, on rép [illegible] élevé
daine[3]. [illegible] que les
De cette prospérité [illegible] précep-
château a été détruit [illegible] dans la
retrouve consiste en pla [illegible] ; non
d'en restituer l'emplacem [illegible] loin
ment d'orangerie du XVIIe ou [illegible] société
[illegible] auprès
[illegible] pris dès
[illegible]

1. Bibl. Nat. *Pièces originales* 784, pi[illegible]

2. En effet la taille qui pesait sur Mog[illegible] procès dont nous parlerons plus bas, était en [illegible] *Inv. des arch. de Lorraine*. Bibl. Nat. Mss. Fr. [illegible] étant de 3 francs par feu, (Plaidoyer de Pâquier [illegible] Bibl. Nat. Mss. Collect. Dupuy n° 575), nous arriv[illegible] qui, avec une moyenne de quatre ou cinq personnes [illegible] bien 1200 à 1500 âmes.

3. Bonnabelle. *Notice sur Mognéville*.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Du reste il devait de bonne heure quitter le giron maternel et prendre le ton de la cour ; son cousin Brantôme nous apprend qu'il y fut élevé [1] et nous savons qu'il y avait alors à la cour, et d'ailleurs auprès de tous les grands personnages, de nombreux pages ou enfants d'honneur que l'on donnait pour compagnons aux jeunes princes et que l'on choisissait parmi les plus grands noms de France. On peut penser si un milieu comme la cour des Valois devait vite déniaiser un jeune garçon au corps alerte et à l'esprit subtil, et nous allons en voir un parfait spécimen en la personne du fils de Jacques d'Amboise.

C'est d'ailleurs là un point capital et qui éclaire toute cette partie de la vie de notre personnage, partie généralement si peu connue de l'existence des hommes le plus en vue. Nous savons ainsi le milieu où il est entré vers dix ou douze ans, âge auquel les pages venaient à la cour pour y demeurer jusque vers dix-sept ans. On imagine quelle éducation résultait d'un contact journalier avec ces gentilshommes sans foi ni loi, avec ces « belles et honnestes dames » que Brantôme a si copieusement détaillées.

L'enfant vivant à la campagne dans le château familial, près de sa mère, entouré de ce prestige immense dont il jouissait de par le fait seul qu'il était le fils du seigneur, se sentait relevé à ses propres yeux et finissait par se considérer lui-même comme un être supérieur, seul de son espèce au milieu de tous les autres enfants du village ; il en résultait une sorte de dignité précoce qui, tout en éteignant complètement les idées égalitaires chères à notre époque, tout en ayant le grave inconvénient de le porter à se croire tout permis, n'en constituait pas moins un solide élément d'élévation de sentiments. Sans doute la vie avait tôt fait de

1. Brantôme, édition Lalanne publ. par la *Société de l'Histoire de France*, t. V, p. 361. Parlant de Bussy qui vient d'être nommé maistre de camp, Brantôme dit : « et le roy Charles n'eust sceu faire meilleure élection ; car il en avoit nourry deux, *Bussy et Lassé*, gentilshommes de hautes entreprises et bien accomplys en tout. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

déflorer ces jeunes âmes et de les mettre au niveau du siècle, mais enfin il y avait toujours un fonds d'idées et d'impressions dont il restait tout de même quelque chose, parce qu'elles avaient l'énorme avantage d'avoir été les premières.

A cela venaient s'ajouter les conditions d'éducation physique qui, au milieu de l'air pur des champs et des bois, faisaient des enfants sains et vigoureux à l'abri des excitations malsaines que cause le contact d'autres enfants vicieux.

Le petit page au contraire échappait à l'influence maternelle au moment même où s'éveille la conscience de la personnalité et c'est à ce moment précis et si important que, quittant la tendresse de la mère, l'innocence de sa chambre d'enfant, l'air pur et le soleil, il tombait, tout timide et désemparé, dans ce milieu de Paris et de la Cour avec son existence fébrile, ses séductions parfumées, son cynisme éhonté, sa cruauté calculée. Du jour au lendemain, c'était la claustration au fond des grandes pièces sombres, dans les noires et étroites rues du Paris de cette époque. Ici la vie est âpre déjà ; il ne faut plus pleurer parce que les autres rient de vous. Si quelque scrupule se laisse voir, le terrible ridicule encore inconnu à l'enfant l'a bien vite arraché de son cœur et si jamais ce sentiment renaît malgré lui, il le cachera comme une chose honteuse. L'ancien, avec sa mine chafouine et pâle et ses yeux rieurs, le soumet aux brimades d'usage, l'éblouit par son prestige et se moque de son ignorance en lui racontant des choses qui ne l'émeuvent point d'abord, mais qui ne sortiront plus jamais de son esprit. Le goût de l'élégance vient trop tôt et, un an après son arrivée, s'il retourne d'aventure au château qui l'a vu naître, sa mère le serre dans ses bras, le regarde et sent qu'il n'est plus à elle.

Louis de Bussy dut être de ceux-là et quand il revint avec la Cour du long tour de France qu'elle avait entrepris en 1564, l'éphèbe dégourdi qu'il était devait être bien loin de l'enfant qui s'ébattait jadis avec ses sœurs dans le parc de Mognéville.

Vers cette époque, les pages étaient logés dans une grande

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chambre du Louvre aménagée à cet effet[1]. Ils étaient sous les ordres du grand écuyer, « Monsieur le Grand », comme on disait, et des premiers écuyers qui leur enseignaient à monter à cheval et le maniement des armes. Deux autres précepteurs leur enseignaient « les bonnes et saintes lettres » et surveillaient leur conduite.

Mais à côté de ces dispositions sérieuses, que d'éléments de frivolité pour dominer dans ces jeunes têtes les idées d'application que s'efforçaient d'y faire entrer les deux précepteurs. Et d'abord le luxe des vêtements qui tenait tant de place alors. Sous François II, les pages sont voués au jaune et au violet. En avril 1560, le roi est à Amboise avec ses 74 pages qui sont vêtus de « robbes à faczon de soies bandées et chamarrées de grandes bandes de broderie de veloux jaune, avec aellerons découpés par taillades et bordez de passement en soie jaulne et violette à dentelles d'un côté et des picadilles (revers) au haut desdicts aellerons, au collet et aux manches ». La broderie de velours jaune a coûté 888 livres tournois ; elle se compose de feuillages et des devises du roi. Les pourpoints sont en toile blanche rayée de soie jaune et violette aux couleurs royales. Les manteaux à la mode « espaignolle » sont en drap violet et à grandes manches. Les chausses en drap de même couleur sont « toutes chamarrées et bouillonnées de taffetas jaulne ». Les bonnets de fine laine et les chapeaux de feutre garnis de cordons de soie sont teints en écarlate ou en violet. Des gants fourrés et une ceinture de maroquin ferrée, garnie et doublée de cuir de buffle complètent ce riche costume.

Sous Charles IX, les couleurs ont changé ; les pages sont en blanc, bleu et incarnat. En avril 1567, un nouveau page nommé Villars arrive à la Cour et reçoit comme vêtement une saie et un manteau bordés de passement de soie des

1. Dans des Fragments de compte de Catherine de Médicis publiés par Ch. Urseau dans les *Mémoires de la Société nationale d'agriculture sciences et arts d'Angers* (année 1904) figure une somme de trois sols « pour deux chausse-pieds pour servir en la chambre desdits pages ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trois couleurs susdites. Ses chausses sont blanches et incarnates, son bonnet est en velours bleu turquin, doublé de taffetas et garni d'un cordon de soie également tricolore [1].

Si ces jeunes gentilshommes étaient flattés de porter de si riches costumes, une chose les chagrinait, c'est qu'ils n'avaient point d'armes.

Cette précaution de ne point les armer était justifiée, car à tout instant on trouve trace de leur penchant aux querelles. Ils se battent ou s'allient avec des valets pour se venger d'autres valets ou d'inoffensifs bourgeois dont ils sont la terreur ; aussi leur réputation est établie et les expressions sont demeurées de « hardi comme un page », « tour de page ». Ils ne respectent rien et manquent même de respect au roi. En 1583, le 29 mars, Henri III en fait fouetter 120, tant pages que laquais, au Louvre même, pour les punir d'une mascarade qu'ils avaient osé faire dans la grande salle basse du Louvre et où ils s'étaient permis de parodier une procession de pénitents comme celles que le roi avait instituées et auxquelles il prenait part. Comme on n'avait point de cagoules, on s'était couvert la tête de son mouchoir en faisant des trous dedans à la place des yeux.

Le rôle et les attributions des pages ne furent jamais nettement fixés ; suivant qu'ils étaient plus ou moins nombreux, on les spécialisait plus ou moins et ceux de la Cour, tout au moins, ne semblent guère avoir eu de service bien déterminé que lors des cérémonies où ils figuraient en nombre et revêtus des riches costumes dont nous venons de parler.

Cette brillante et turbulente jeunesse était une pépinière d'officiers et de gens de guerre et quand Henri II fit lui-même les honneurs de ses écuries au grand écuyer de Charles-Quint, il n'eut garde d'oublier ses 120 ou 140 pages qu'il avait fait réunir d'avance et qu'il exhiba avec orgueil à son visiteur.

1. Arch. Nat. KK. 128. Voir aussi pour tout ce qui concerne les pages l'intéressant ouvrage de M. de Carné. *Les pages des écuries du roi*. (Bibl. Nat. 8° Lf[11] 9).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quand l'enfant devenait jeune homme, son maître ou le roi le mettait, comme on disait alors, « hors de page » et c'est parmi eux que se recrutaient en grande partie les fameuses compagnies de gens d'armes des ordonnances du roi ou de chevau-légers où ils entraient en qualité d'archers ou de gens d'armes, sans parler de ceux qui, plus avancés dans la faveur des grands, obtenaient tout de suite quelque charge de Cour.

Voilà pour l'éducation. Quant à l'instruction, elle se ressentait à cette époque des tendances de l'humanisme et de la Renaissance. A l'entraînement purement physique et militaire du moyen âge avait succédé l'amour immodéré de l'antiquité, du latin, du grec ; le beau temps de l'enfance était passé ; certes le cheval, le maniement des armes tenaient encore une large part dans l'éducation d'un jeune gentilhomme ; certes l'ignorance était encore un « meuble dont la plupart de la noblesse est si opulemment garnie que parmy elle le scavoir est une espèce de grossière incivilité et de n'entendre pas sa cour... » Mais tout de même déjà cette remarque désapprobatrice est d'un gentilhomme[1] et, malgré tout, les lettres entrent en jeu ; à l'époque de Bussy, on ne trouverait presque pas d'exemple de gentilhomme ne sachant signer que d'une croix, comme au temps des croisades[2]. Nous surprendrons un jour Bussy en train de perpétrer des vers grecs : il faut bien pour cela qu'il ait dans son enfance bâillé sur les désinences du verbe εἰμί ou les arcanes de l'aoriste.

Au surplus, la vie se compliquait déjà et des éléments plus variés qu'on ne croit entraient en jeu, créant des intérêts, des curiosités, amenant des conversations, des discussions qui ouvraient les esprits, les orientant sur les points de vue

1. Le Poulchre, seigneur de La Motte-Messemé. *Le Passe-temps*. Paris. 1597, in-8° (2e livre, p. 25 verso). [Bibl. Nat. Y² 8462.]

2. Les mêmes fragments de compte de Catherine de Médicis que nous venons de citer plus haut mentionnent une somme de douze sols « pour quatre mains de papier pour faire escrire lesdits pages ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les plus divers. Ce n'est plus seulement de la guerre, des armes et du roi que l'enfant entend parler autour de lui. La vie économique se développe, la politique naît. En 1530, Claude de Beauvau, le beau-père de Jacques d'Amboise, demande et obtient du duc Antoine, par lettres du 19 août, la permission de faire rechercher toutes mines d'argent ou autres dans l'étendue de la seigneurie de Mognéville. Le seigneur devient industriel ; il a des forges [1]. Chaque mercredi le marché se tient à Mognéville [2], et ce jour-là l'industriel fait place à l'agriculteur dont les produits vont s'offrir aux acheteurs.

On se déplace pour régler des questions d'intérêt. La gestion d'une fortune est une science et, depuis longtemps, le seigneur ne se contente plus d'engranger les produits que le ciel fait pousser sur ses vastes domaines. On vend, on achète, on spécule : le 6 juillet 1558, Jacques d'Amboise est à Châlons avec sa femme pour y vendre des terres [3]. Le 29 août 1558, le couple est à Paris « en l'hôtel de Mademoiselle La Ruzée » où Jacques d'Amboise signe une procuration qui autorise Catherine de Beauvau, sa femme, à vendre la terre et seigneurie de Cervon sise au bailliage de Vitry [4]. Tous ces gens dont nous voyons là les signatures, grands seigneurs, roturiers, robins sont bien plutôt de vrais gens d'affaires que nos modernes capitalistes qui attendent tranquillement l'échéance de leurs coupons, de leurs fermages ou de leurs loyers.

Le lendemain, toute l'attention sera aux nouvelles politiques et religieuses qui prennent chaque jour une impor-

1. Bibl. Nat. Mss. *Inventaire des arch. de Lorraine de Dufourny.* [Fr. 4880, p. 906] et *Arch. de Meurthe-et-Moselle.* Série B, n° 19. Voir également une procuration du 29 août 1558 par laquelle Jacques d'Amboise autorise sa femme à aliéner différents biens et notamment « des forges où l'on fait du fer ». (Bibl. Nat. Mss. *Pièces originales* 784, pièce 150.)

2. *Inventaire des arch. de Lorraine* par Du Fourny (Bibl. Nat. Mss. Fr. 4880, p. 906).

3. Bibl. Nat. Mss. *Pièces originales* 784, pièce 223.

4. *Ibid,* pièce 150.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tance plus considérable. A Mognéville, on est ferme catholique et l'on court volontiers sus à ceux « de la religion ». Aux préoccupations politiques succèdent presque toujours les préoccupations militaires, car Jacques d'Amboise est capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi et, pendant toute cette période des guerres de religion, les mobilisations sont fréquentes et rapides. En un temps où la presse n'existe pas, où la poste est encore rudimentaire, les nouvelles circulent pourtant avec rapidité : c'est que tout le monde se déplace avec une extrême facilité. La vie de ces grands seigneurs se passe sur les routes : nous voyons Jacques d'Amboise à Mognéville, à Paris, à Sexfontaines, à Châlons, à l'armée avec une fréquence qui étonne en un temps où l'on n'avait d'autre moyen de communication que son cheval. Et tout cela crée une vie intense où ce que l'on apprend est vécu, où le livre est remplacé par la leçon de choses, la leçon de réalité. On ne connaît point les détails d'une bataille par un journal, mais par le père qui raconte la part qu'il y a prise en montrant sa blessure. On sait les exploits des huguenots par ceux de tel village qui viennent demander refuge et content le pillage de l'église. C'est en passant sous un arbre où se balancent les corps de quelques huguenots pendus que l'on apprend les représailles des catholiques.

Dès 1567, les protestants avec le prince de Condé à leur tête avaient essayé de traiter avec la Cour, mais en présence de la mauvaise foi réciproque, personne ne désarmait. A Mognéville on était sur le qui-vive, car on savait que les protestants attendaient le duc Casimir qui devait venir d'Allemagne avec des troupes, par Pont-à-Mousson.

Il en résulta des allées et venues de troupes sur une ligne de villages allant de l'Ouest à l'Est, à 6 ou 7 kilomètres au nord de Mognéville [1]. On comprendra mieux dès lors les précautions prises par Jacques d'Amboise.

1. Le Poulchre. *Honnestes loisirs*, p. 87-92 (Bibl. Nat. Yc. 7435).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La jonction des protestants avec le prince allemand se fit enfin et cette armée huguenote, en février 1568, traversa la Champagne près de Langres et Chaumont, se dirigeant par Auxerre et Montargis sur La Charité qu'elle assiégea. Mognéville ne fut pas attaqué. Comme l'affaire traînait en longueur, un accommodement survint et la paix fut signée le 13 mars 1568.

Pendant tout ce temps Jacques d'Amboise était demeuré fort inquiet; de plus, à cette époque, il était malade et son humeur ne s'en était pas adoucie; nous possédons de lui une lettre du 28 mai 1568 adressée à Catherine de Médicis qui nous montre que ses dispositions pour les religionnaires étaient bien toujours les mêmes :

« Madame, m'estant achemyné aux bayngs, suyvant le congé qu'il avoit pleu à vostre majesté me faire donner, trois cens chevaulx de ceulx de la religion nouvelle m'ont tellement suivy que j'ay esté contrainct de me retirer et me mettre entre les mains des médecins pour trouver quelque allégement que je n'ay encores heu. Et estant de retour, je n'ay voulu faillir d'advertir vostre dicte Majesté de ce que j'ay peu entendre qui se traicte par deça et soubz main, vous suppliant très humblement, Madame, que je ne sois mis en jeu pour ce que scavez assez la peine où j'en ay esté aultrefois, mais le service très humble que je vous doy m'y contrainct. J'ay esté adverty qu'il se faict telle menée dedans Chaalons, de par les plus grandz de ceulx de ladicte religion que sy vous n'y mettez quelque homme d'auctorité tiqu[illegible] n'en bouge et qui les esclaire de sy près, et ayt les [illegible] ouvertz qu'il ne se passe rien entre eulx dont il

1. Bibl. [illegible]sance, pour le certain [illegible]tre ville est bien 4880, p. 906, [illegible]elle fasson que je [illegible]esques asseurer une procurati[illegible] sa femme à al[illegible]nt six mois, [illegible]us tard, vous fait du fer ». (Bib. [illegible]es nouvelle[illegible] faict desjà

2. *Inventaire des* [illegible]rgent te[illegible]dict 4880, p. 906).

3. Bibl. Nat. [illegible] gens [illegible]ier

4. *Ibid*, pièce [illegible]ultre q[illegible]

Digitized by Google UNIVERSITY OF MICHIGAN

faict et traité en Allemagne par les premiers et derniers troubles, les négociateurs plus grandz se sont trouvez ceulx de Victry appuyez des procureur, advocat du roy et lieutenant crimynel desdits lieux, tous trois huguenotz et qui les favorisent tant que de nouveau, depuis l'edict dernier de paciffication, ilz ont permis que ceulx dudict Victry et aultres lieux voisins ont pillé les églises, tué les prebstres, saccagé aucunes maisons, portent encores aujourd'huy les armes, s'assemblent maintenant où bon leur semble, soubz prétexte de cest édict, mesmes aux maisons de gentilzhommes de ladicte religion où ilz vont avec leurs armes, tenans les champs, faisans tant de scandalles et d'effortz que le peuple et la noblesse m'ont pryé d'en advertir vostre majesté; et les catholicques mesmes n'en pouvans plus souffrir se vouloient eslever, n'eust esté que je les en ay gardé le plus que j'ay peu, leur priant de ne commencer sans commandement et quelque adveu, leur remonstrant aussy que leurs reistres n'estoient encores hors du royaulme et voyant que depuis vostre maladye, ilz ont faict courre le bruict qu'estiez décéddée et se rassembloient plus de nouveau que jamais et ne craignoient poinct de dire que c'estoit à ceste fois qu'il falloit achever toutes leurs entreprinses, cela est cause que tout ce pays n'attend que vostre responce pour leur courre sus, s'ils entreprennent plus rien. Ou bien, Madame, s'il vous plaisoit donner la commission à quelqu'ung qui ne fust de ladite religion ny du pays de peur des voisinaiges et parentages pour en informer, par là vous congnoistrez beaucoup de malheurtez, ou bien sy l'on pensoit que ne l'eussiez pour désagréable, sans grand bruict on y remédieroit bien.

Madame, je prie nostre seigneur vous donner avec le recouvrement de vostre santé, très heureuse, très longue et bonne vye. De Mongneville, ce XXVIIIe may 1568.

Madame il y a ung petit boys de par deçà qui vient à bien peu de prouffict au roy. Je ne scay sy j'ose prendre la hardiesse de vous faire très humble requeste de m'y estre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

autrement les Castel-San-Nazar que toute la noblesse tenait à l'écart et que personne n'accueillait? S'il eût habité le château de Bussy, il se fût trouvé à une cinquantaine de kilomètres de Morley, et à 80 kilomètres s'il eût habité Sexfontaines. Mognéville au contraire, distant seulement de 30 kilomètres, en aval de la même petite rivière, seigneurie sans doute mitoyenne de celle de Morley, fit naître des rapports qui ne s'expliqueraient guère autrement et qui, en tout cas, eurent pour résultat l'alliance de ces deux familles si disparates.

C'est donc à Mognéville, dans cette jolie vallée où serpente la Saulx, que vécut Jacques d'Amboise depuis son mariage. C'est là que naquirent ses enfants ou tout au moins qu'ils furent élevés; c'est dans ce beau parc traversé par la rivière que la bande d'enfants du château s'ébattait, conduite par trois grandes fillettes, les aînées, tandis que Louis, Hubert et Georges, encore tout petits, suivaient leurs grandes sœurs. Cet ordre de filiation ne fut peut-être pas sans influence sur Louis de Bussy : toute sa première éducation d'enfant se passa entourée de trois jeunes filles. Bien des délicatesses, bien des raffinements d'allure, de tenue, de langage distinguent un homme élevé par des femmes de celui qui n'a jamais connu que les réprimandes d'un pédadogue ou les exemples d'un précepteur. Dans le Bussy que nous allons voir évoluer dans la société, nous retrouverons des traces de cette éducation ; non pas certes qu'il y ait rien de féminin dans son caractère, loin de là, mais il aura toute sa vie cet attrait pour la société des femmes qui lui vient de l'habitude de vivre auprès d'elles, de son aisance avec elles, du goût qu'il a pris dès l'enfance pour le bon ton dont il s'est imprégné dans la compagnie des « damoiselles ». C'est à cette éducation qu'il doit cette bonne grâce, ces jolies manières, cette aisance si cavalière et si courtoise pourtant, qui lui vaudront tant de succès [1].

1. Voir le portrait moral de Bussy dans *La Fortune de la Cour* de Dampmartin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Du reste il devait de bonne heure quitter le giron maternel et prendre le ton de la cour; son cousin Brantôme nous apprend qu'il y fut élevé[1] et nous savons qu'il y avait alors à la cour, et d'ailleurs auprès de tous les grands personnages, de nombreux pages ou enfants d'honneur que l'on donnait pour compagnons aux jeunes princes et que l'on choisissait parmi les plus grands noms de France. On peut penser si un milieu comme la cour des Valois devait vite déniaiser un jeune garçon au corps alerte et à l'esprit subtil, et nous allons en voir un parfait spécimen en la personne du fils de Jacques d'Amboise.

C'est d'ailleurs là un point capital et qui éclaire toute cette partie de la vie de notre personnage, partie généralement si peu connue de l'existence des hommes le plus en vue. Nous savons ainsi le milieu où il est entré vers dix ou douze ans, âge auquel les pages venaient à la cour pour y demeurer jusque vers dix-sept ans. On imagine quelle éducation résultait d'un contact journalier avec ces gentilshommes sans foi ni loi, avec ces « belles et honnestes dames » que Brantôme a si copieusement détaillées.

L'enfant vivant à la campagne dans le château familial, près de sa mère, entouré de ce prestige immense dont il jouissait de par le fait seul qu'il était le fils du seigneur, se sentait relevé à ses propres yeux et finissait par se considérer lui-même comme un être supérieur, seul de son espèce au milieu de tous les autres enfants du village; il en résultait une sorte de dignité précoce qui, tout en éteignant complètement les idées égalitaires chères à notre époque, tout en ayant le grave inconvénient de le porter à se croire tout permis, n'en constituait pas moins un solide élément d'élévation de sentiments. Sans doute la vie avait tôt fait de

1. Brantôme, édition Lalanne publ. par la *Société de l'Histoire de France*, t. V, p. 361. Parlant de Bussy qui vient d'être nommé maistre de camp, Brantôme dit : « et le roy Charles n'eust sceu faire meilleure élection ; *aussy qu'il en avoit nourry deux, Bussy et Lussé*, gentilshommes de hautes maisons, riches et bien accomplys en tout. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

déflorer ces jeunes âmes et de les mettre au niveau du siècle, mais enfin il y avait toujours un fonds d'idées et d'impressions dont il restait tout de même quelque chose, parce qu'elles avaient l'énorme avantage d'avoir été les premières.

A cela venaient s'ajouter les conditions d'éducation physique qui, au milieu de l'air pur des champs et des bois, faisaient des enfants sains et vigoureux à l'abri des excitations malsaines que cause le contact d'autres enfants vicieux.

Le petit page au contraire échappait à l'influence maternelle au moment même où s'éveille la conscience de la personnalité et c'est à ce moment précis et si important que, quittant la tendresse de la mère, l'innocence de sa chambre d'enfant, l'air pur et le soleil, il tombait, tout timide et désemparé, dans ce milieu de Paris et de la Cour avec son existence fébrile, ses séductions parfumées, son cynisme éhonté, sa cruauté calculée. Du jour au lendemain, c'était la claustration au fond des grandes pièces sombres, dans les noires et étroites rues du Paris de cette époque. Ici la vie est âpre déjà ; il ne faut plus pleurer parce que les autres rient de vous. Si quelque scrupule se laisse voir, le terrible ridicule encore inconnu à l'enfant l'a bien vite arraché de son cœur et si jamais ce sentiment renaît malgré lui, il le cachera comme une chose honteuse. L'ancien, avec sa mine chafouine et pâle et ses yeux rieurs, le soumet aux brimades d'usage, l'éblouit par son prestige et se moque de son ignorance en lui racontant des choses qui ne l'émeuvent point d'abord, mais qui ne sortiront plus jamais de son esprit. Le goût de l'élégance vient trop tôt et, un an après son arrivée, s'il retourne d'aventure au château qui l'a vu naître, sa mère le serre dans ses bras, le regarde et sent qu'il n'est plus à elle.

Louis de Bussy dut être de ceux-là et quand il revint avec la Cour du long tour de France qu'elle avait entrepris en 1564, l'éphèbe dégourdi qu'il était devait être bien loin de l'enfant qui s'ébattait jadis avec ses sœurs dans le parc de Mognéville.

Vers cette époque, les pages étaient logés dans une grande

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chambre du Louvre aménagée à cet effet[1]. Ils étaient sous les ordres du grand écuyer, « Monsieur le Grand », comme on disait, et des premiers écuyers qui leur enseignaient à monter à cheval et le maniement des armes. Deux autres précepteurs leur enseignaient « les bonnes et saintes lettres » et surveillaient leur conduite.

Mais à côté de ces dispositions sérieuses, que d'éléments de frivolité pour dominer dans ces jeunes têtes les idées d'application que s'efforçaient d'y faire entrer les deux précepteurs. Et d'abord le luxe des vêtements qui tenait tant de place alors. Sous François II, les pages sont voués au jaune et au violet. En avril 1560, le roi est à Amboise avec ses 74 pages qui sont vêtus de « robbes à faczon de soies bandées et chamarrées de grandes bandes de broderie de veloux jaune, avec aellerons découpés par taillades et bordez de passement en soie jaulne et violette à dentelles d'un côté et des picadilles (revers) au haut desdicts aellerons, au collet et aux manches ». La broderie de velours jaune a coûté 888 livres tournois ; elle se compose de feuillages et des devises du roi. Les pourpoints sont en toile blanche rayée de soie jaune et violette aux couleurs royales. Les manteaux à la mode « espaignolle » sont en drap violet et à grandes manches. Les chausses en drap de même couleur sont « toutes chamarrées et bouillonnées de taffetas jaulne ». Les bonnets de fine laine et les chapeaux de feutre garnis de cordons de soie sont teints en écarlate ou en violet. Des gants fourrés et une ceinture de maroquin ferrée, garnie et doublée de cuir de buffle complètent ce riche costume.

Sous Charles IX, les couleurs ont changé ; les pages sont en blanc, bleu et incarnat. En avril 1567, un nouveau page nommé Villars arrive à la Cour et reçoit comme vêtement une saie et un manteau bordés de passement de soie des

1. Dans des Fragments de compte de Catherine de Médicis publiés par Ch. Urseau dans les *Mémoires de la Société nationale d'agriculture sciences et arts d'Angers* (année 1904) figure une somme de trois sols « pour deux chausse-pieds pour servir en la chambre desdits pages ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trois couleurs susdites. Ses chausses sont blanches et incarnates, son bonnet est en velours bleu turquin, doublé de taffetas et garni d'un cordon de soie également tricolore [1].

Si ces jeunes gentilshommes étaient flattés de porter de si riches costumes, une chose les chagrinait, c'est qu'ils n'avaient point d'armes.

Cette précaution de ne point les armer était justifiée, car à tout instant on trouve trace de leur penchant aux querelles. Ils se battent ou s'allient avec des valets pour se venger d'autres valets ou d'inoffensifs bourgeois dont ils sont la terreur ; aussi leur réputation est établie et les expressions sont demeurées de « hardi comme un page », « tour de page ». Ils ne respectent rien et manquent même de respect au roi. En 1583, le 29 mars, Henri III en fait fouetter 120, tant pages que laquais, au Louvre même, pour les punir d'une mascarade qu'ils avaient osé faire dans la grande salle basse du Louvre et où ils s'étaient permis de parodier une procession de pénitents comme celles que le roi avait instituées et auxquelles il prenait part. Comme on n'avait point de cagoules, on s'était couvert la tête de son mouchoir en faisant des trous dedans à la place des yeux.

Le rôle et les attributions des pages ne furent jamais nettement fixés ; suivant qu'ils étaient plus ou moins nombreux, on les spécialisait plus ou moins et ceux de la Cour, tout au moins, ne semblent guère avoir eu de service bien déterminé que lors des cérémonies où ils figuraient en nombre et revêtus des riches costumes dont nous venons de parler.

Cette brillante et turbulente jeunesse était une pépinière d'officiers et de gens de guerre et quand Henri II fit lui-même les honneurs de ses écuries au grand écuyer de Charles-Quint, il n'eut garde d'oublier ses 120 ou 140 pages qu'il avait fait réunir d'avance et qu'il exhiba avec orgueil à son visiteur.

1. Arch. Nat. KK. 128. Voir aussi pour tout ce qui concerne les pages l'intéressant ouvrage de M. de Carné. *Les pages des écuries du roi*. (Bibl. Nat. 8° Lf^{11} 9).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quand l'enfant devenait jeune homme, son maître ou le roi le mettait, comme on disait alors, « hors de page » et c'est parmi eux que se recrutaient en grande partie les fameuses compagnies de gens d'armes des ordonnances du roi ou de chevau-légers où ils entraient en qualité d'archers ou de gens d'armes, sans parler de ceux qui, plus avancés dans la faveur des grands, obtenaient tout de suite quelque charge de Cour.

Voilà pour l'éducation. Quant à l'instruction, elle se ressentait à cette époque des tendances de l'humanisme et de la Renaissance. A l'entraînement purement physique et militaire du moyen âge avait succédé l'amour immodéré de l'antiquité, du latin, du grec ; le beau temps de l'enfance était passé ; certes le cheval, le maniement des armes tenaient encore une large part dans l'éducation d'un jeune gentilhomme ; certes l'ignorance était encore un « meuble dont la plupart de la noblesse est si opulemment garnie que parmy elle le scavoir est une espèce de grossière incivilité et de n'entendre pas sa cour... » Mais tout de même déjà cette remarque désapprobatrice est d'un gentilhomme [1] et, malgré tout, les lettres entrent en jeu; à l'époque de Bussy, on ne trouverait presque pas d'exemple de gentilhomme ne sachant signer que d'une croix, comme au temps des croisades [2]. Nous surprendrons un jour Bussy en train de perpétrer des vers grecs : il faut bien pour cela qu'il ait dans son enfance bâillé sur les désinences du verbe εἰμί ou les arcanes de l'aoriste.

Au surplus, la vie se compliquait déjà et des éléments plus variés qu'on ne croit entraient en jeu, créant des intérêts, des curiosités, amenant des conversations, des discussions qui ouvraient les esprits, les orientant sur les points de vue

1. Le Poulchre, seigneur de La Motte-Messemé. *Le Passe-temps*. Paris. 1597, in-8° (2e livre, p. 25 verso). [Bibl. Nat. Y² 8462.]

2. Les mêmes fragments de compte de Catherine de Médicis que nous venons de citer plus haut mentionnent une somme de douze sols « pour quatre mains de papier pour faire escrire lesdits pages ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les plus divers. Ce n'est plus seulement de la guerre, des armes et du roi que l'enfant entend parler autour de lui. La vie économique se développe, la politique naît. En 1530, Claude de Beauvau, le beau-père de Jacques d'Amboise, demande et obtient du duc Antoine, par lettres du 19 août, la permission de faire rechercher toutes mines d'argent ou autres dans l'étendue de la seigneurie de Mognéville. Le seigneur devient industriel ; il a des forges [1]. Chaque mercredi le marché se tient à Mognéville [2], et ce jour-là l'industriel fait place à l'agriculteur dont les produits vont s'offrir aux acheteurs.

On se déplace pour régler des questions d'intérêt. La gestion d'une fortune est une science et, depuis longtemps, le seigneur ne se contente plus d'engranger les produits que le ciel fait pousser sur ses vastes domaines. On vend, on achète, on spécule : le 6 juillet 1558, Jacques d'Amboise est à Châlons avec sa femme pour y vendre des terres [3]. Le 29 août 1558, le couple est à Paris « en l'hôtel de Mademoiselle La Ruzée » où Jacques d'Amboise signe une procuration qui autorise Catherine de Beauvau, sa femme, à vendre la terre et seigneurie de Cervon sise au bailliage de Vitry [4]. Tous ces gens dont nous voyons là les signatures, grands seigneurs, roturiers, robins sont bien plutôt de vrais gens d'affaires que nos modernes capitalistes qui attendent tranquillement l'échéance de leurs coupons, de leurs fermages ou de leurs loyers.

Le lendemain, toute l'attention sera aux nouvelles politiques et religieuses qui prennent chaque jour une impor-

1. Bibl. Nat. Mss. *Inventaire des arch. de Lorraine de Dufourny*. [Fr. 4880, p. 906] et *Arch. de Meurthe-et-Moselle*. Série B, n° 19. Voir également une procuration du 29 août 1558 par laquelle Jacques d'Amboise autorise sa femme à aliéner différents biens et notamment « des forges où l'on fait du fer ». (Bibl. Nat. Mss. *Pièces originales* 784, pièce 150.)

2. *Inventaire des arch. de Lorraine* par Du Fourny (Bibl. Nat. Mss. Fr. 4880, p. 906).

3. Bibl. Nat. Mss. *Pièces originales* 784, pièce 223.

4. *Ibid*, pièce 150.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tance plus considérable. A Mognéville, on est ferme catholique et l'on court volontiers sus à ceux « de la religion ». Aux préoccupations politiques succèdent presque toujours les préoccupations militaires, car Jacques d'Amboise est capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi et, pendant toute cette période des guerres de religion, les mobilisations sont fréquentes et rapides. En un temps où la presse n'existe pas, où la poste est encore rudimentaire, les nouvelles circulent pourtant avec rapidité : c'est que tout le monde se déplace avec une extrême facilité. La vie de ces grands seigneurs se passe sur les routes : nous voyons Jacques d'Amboise à Mognéville, à Paris, à Sexfontaines, à Châlons, à l'armée avec une fréquence qui étonne en un temps où l'on n'avait d'autre moyen de communication que son cheval. Et tout cela crée une vie intense où ce que l'on apprend est vécu, où le livre est remplacé par la leçon de choses, la leçon de réalité. On ne connaît point les détails d'une bataille par un journal, mais par le père qui raconte la part qu'il y a prise en montrant sa blessure. On sait les exploits des huguenots par ceux de tel village qui viennent demander refuge et content le pillage de l'église. C'est en passant sous un arbre où se balancent les corps de quelques huguenots pendus que l'on apprend les représailles des catholiques.

Dès 1567, les protestants avec le prince de Condé à leur tête avaient essayé de traiter avec la Cour, mais en présence de la mauvaise foi réciproque, personne ne désarmait. A Mognéville on était sur le qui-vive, car on savait que les protestants attendaient le duc Casimir qui devait venir d'Allemagne avec des troupes, par Pont-à-Mousson.

Il en résulta des allées et venues de troupes sur une ligne de villages allant de l'Ouest à l'Est, à 6 ou 7 kilomètres au nord de Mognéville[1]. On comprendra mieux dès lors les précautions prises par Jacques d'Amboise.

1. Le Poulchre. *Honnestes loisirs*, p. 87-92 (Bibl. Nat. Yc. 7433).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La jonction des protestants avec le prince allemand se fit enfin et cette armée huguenote, en février 1568, traversa la Champagne près de Langres et Chaumont, se dirigeant par Auxerre et Montargis sur La Charité qu'elle assiégea. Mognéville ne fut pas attaqué. Comme l'affaire traînait en longueur, un accommodement survint et la paix fut signée le 13 mars 1568.

Pendant tout ce temps Jacques d'Amboise était demeuré fort inquiet ; de plus, à cette époque, il était malade et son humeur ne s'en était pas adoucie ; nous possédons de lui une lettre du 28 mai 1568 adressée à Catherine de Médicis qui nous montre que ses dispositions pour les religionnaires étaient bien toujours les mêmes :

« Madame, m'estant achemyné aux bayngs, suyvant le congé qu'il avoit pleu à vostre majesté me faire donner, trois cens chevaulx de ceulx de la religion nouvelle m'ont tellement suivy que j'ay esté contrainct de me retirer et me mettre entre les mains des médecins pour trouver quelque allégement que je n'ay encores heu. Et estant de retour, je n'ay voulu faillir d'advertir vostre dicte Majesté de ce que j'ay peu entendre qui se traicte par deça et soubz main, vous suppliant très humblement, Madame, que je ne sois mis en jeu pour ce que scavez assez la peine où j'en ay esté aultrefois, mais le service très humble que je vous doy m'y contrainct. J'ay esté adverty qu'il se faict telle menée dedans Chaalons, de par les plus grandz de ceulx de ladicte religion que sy vous n'y mettez quelque homme d'auctorité qui n'en bouge et qui les esclaire de sy près, et ayt les yeulx si ouvertz qu'il ne se passe rien entre eulx dont il n'ayt congnoissance, pour le certain, vostre ville est bien esbranlée, et de telle fasson que je puis presques asseurer sur ma teste que, avant six mois, pour le plus tard, vous en oyrrez très maulvaises nouvelles. Et sy ce faict desjà association et cueillette d'argent telle entre ceulx dudict Chaalons et Victry que de mes gens ont prins ung papier dont je vous envoye le double. Oultre que tout ce qui s'est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faict et traité en Allemagne par les premiers et derniers troubles, les négociateurs plus grandz se sont trouvez ceulx de Victry appuyez des procureur, advocat du roy et lieutenant crimynel desdits lieux, tous trois huguenotz et qui les favorisent tant que de nouveau, depuis l'edict dernier de paciffication, ilz ont permis que ceulx dudict Victry et aultres lieux voisins ont pillé les églises, tué les prebstres, saccagé aucunes maisons, portent encores aujourd'huy les armes, s'assemblent maintenant où bon leur semble, soubz prétexte de cest édict, mesmes aux maisons de gentilzhommes de ladicte religion où ilz vont avec leurs armes, tenans les champs, faisans tant de scandalles et d'effortz que le peuple et la noblesse m'ont pryé d'en advertir vostre majesté; et les catholicques mesmes n'en pouvans plus souffrir se vouloient eslever, n'eust esté que je les en ay gardé le plus que j'ay peu, leur priant de ne commencer sans commandement et quelque adveu, leur remonstrant aussy que leurs reistres n'estoient encores hors du royaulme et voyant que depuis vostre maladye, ilz ont faict courre le bruict qu'estiez décéddée et se rassembloient plus de nouveau que jamais et ne craignoient poinct de dire que c'estoit à ceste fois qu'il falloit achever toutes leurs entreprinses, cela est cause que tout ce pays n'attend que vostre responce pour leur courre sus, s'ils entreprennent plus rien. Ou bien, Madame, s'il vous plaisoit donner la commission à quelqu'ung qui ne fust de ladite religion ny du pays de peur des voisinaiges et parentages pour en informer, par là vous congnoistrez beaucoup de malheurtez, ou bien sy l'on pensoit que ne l'eussiez pour désagréable, sans grand bruict on y remédieroit bien.

Madame, je prie nostre seigneur vous donner avec le recouvrement de vostre santé, très heureuse, très longue et bonne vye. De Mongneville, ce xxviiie may 1568.

Madame il y a ung petit boys de par deçà qui vient à bien peu de prouffict au roy. Je ne scay sy j'ose prendre la hardiesse de vous faire très humble requeste de m'y estre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aydante à l'avoir. Ce sera le premier don que j'ay jamais heu du Roy qui m'obligera à desprendre non pas tant seulement cela mais le reste de mon bien à vous faire très humble service, à quoy je m'amplieray aussi promptement et fidellement que tel qui vous en pourroit plus dire que moy. Ce qui me faict en parler c'est que ledict boys est enclavé dedans mes terres et ne vault presques rien au roy, qui me faict vous en faire présenter une requeste.

Vostre très humble, très obéissant et fidelle serviteur et subject.

JACQUES D'AMBOYSE[1]. »

Voilà un document de plus qui nous montre les méfaits des huguenots et la terreur justifiée qu'ils inspiraient ; mais la lettre peu sympathique de ce délateur et son cynique post-scriptum, dont la naïveté va jusqu'au comique, nous montrent aussi combien l'indignation de ce seigneur catholique savait se concilier avec le souci de ses intérêts personnels.

La fin de l'année se passa à peu près tranquillement mais, comme précédemment, aucune des deux parties n'exécutant les conditions stipulées, chacun continua d'armer en sous-main.

Pendant ce temps, Jacques d'Amboise est chez lui, à Mognéville, avec sa compagnie à l'effectif réduit de 27 hommes d'armes et de 28 archers. Nous en trouvons le rôle complet dressé à l'occasion de la montre en armes qu'il passe le 21 mai 1568 à Mognéville même[2] et nous voyons encore là une preuve de plus de son établissement dans cette localité ; on peut même constater que presque tous ses hommes d'armes et archers sont des bailliages de Bar, Chaumont, quelques-uns de Langres et Vitry, un seul de Châlons. Ce recrutement coïncide bien avec les séjours qu'il faisait habi-

1. Bibl. Nat. Mss. Fr. 15546, fol. 117.
2. Bibl. Nat. Mss. Fr. 21528, pièce 1907.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tuellement à Mognéville (bailliage de Bar), de temps en temps à Sexfontaines (bailliage de Chaumont), rarement à Bussy (bailliage de Châlons).

Au commencement de 1569, tout le monde était en armes, le prince d'Orange s'alliait aux protestants et, à la suite de nombreuses allées et venues stratégiques, le duc d'Anjou remportait la victoire de Jarnac.

La compagnie de Jacques d'Amboise avait été mobilisée, mais à l'armée de l'Est commandée par le duc d'Aumale; nous en trouvons en effet un rôle de paiement effectué le 8 février 1569 au village de Hommecourt (Lorraine), au nord de Metz [1], et un autre rôle de montre faite en armes le 22 avril 1569 à Saint-Seine-sur-Vingeanne, près de Dijon [2]. Il n'était donc pas à Jarnac. Il ne fut pas non plus de ceux qui, avec le duc de Guise, s'enfermèrent dans Poitiers le 12 juillet suivant [3], mais il se pourrait qu'il eût été du nombre des troupes qui, le 4 juin, firent leur jonction à Saint-Benoît-du-Sault (près du Blanc) avec celles du duc d'Anjou, pour aller le 3 octobre remporter la victoire de Moncontour.

Pendant toute cette année si mouvementée, nous ne voyons paraître nulle part le nom de Louis de Bussy d'Amboise, ni à la compagnie de son père, ni à la compagnie du duc d'Anjou à qui nous avons pourtant lieu de le croire attaché dès cette époque. Louis de Bussy a en effet vingt ans et l'on n'attendait pas si tard au XVIe siècle pour s'émanciper de l'autorité d'une mère ou d'un précepteur. Les témoignages de plusieurs mémoires contemporains concordent pour affirmer qu'il était vers cette époque au duc d'Anjou [4], mais nous n'avons pu trouver à quel titre. Il fut

1. Bibl. Nat. Mss. Fr. 21529, pièce 1931.

2. Arch. Nat. K. 98 (3).

3. Liberge. *Siège de Poitiers*. On trouve dans cet ouvrage la liste des compagnies qui vinrent au secours de la ville. On y relève le nom d'un Clermont d'Amboise qui n'est point Jacques d'Amboise, lequel avait à cette époque totalement cessé de porter le nom de Clermont.

4. Notamment les *Mémoires de Marguerite de Valois*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donc très probablement présent à la victoire de Moncontour et au siège de Saint-Jean-d'Angély, où Catherine de Médicis, le roi et toute la Cour étaient venus rejoindre le jeune prince vainqueur, afin d'assister à la prise de la ville et de glorifier par leur présence les nouvelles prouesses que Catherine attendait de ce fils chéri.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III

LES INTÉRÊTS DES BUSSY D'AMBOISE (1570-1573)

UNE FAMILLE PROCESSIVE. — LE MARIAGE DE CHARLES IX. — JACQUES D'AMBOISE CONTRE LE DUC DE LORRAINE. — LES TAILLES DES ÉTATS DE LORRAINE. — REFUS DE JACQUES D'AMBOISE. — CONTRAINTES ET ARRESTATIONS. — HUMILIATION ET VENGEANCE DES OFFICIERS DU DUC DE LORRAINE. — EVOCATION AU CONSEIL PRIVÉ. — LES ÉMOTIONS DE LAURENT, HUISSIER A CHEVAL. — L'AUDIENCE DE MEUDON. — PAQUIER ET MARION. — LES SOLLICITATIONS DE MME DE LORRAINE. — PROCÈS PERDU. — LE COUSIN ANTOINE DE REYNEL ET LA SAINT-BARTHELEMY. — LE COÛT D'UN PROCÈS. — LE SIÈGE DE LA ROCHELLE. — PREMIÈRE BLESSURE DE BUSSY.

La campagne de 1569 terminée, Jacques d'Amboise rentra en Champagne pour se trouver aux prises avec les difficultés que lui suscitait la douairière de Châteauvillain et dont nous avons déjà parlé : il dut aller, comme nous l'avons vu, jusqu'au parlement de Paris pour obtenir gain de cause. Il était du reste un terrible plaideur et, l'épée remise au fourreau, il trouvait sans doute là un exutoire à sa combativité naturelle. Rien que pendant les années 1570 à 1572, nous lui connaissons trois procès : un avec la douairière de Châteauvillain ; un autre avec Antoine de Clermont d'Amboise, marquis de Reynel, son cousin, à propos du marquisat de Reynel et un troisième enfin avec le duc de Lorraine lui-même.

Mais au milieu de ces préoccupations chicanières une grande nouvelle agitait Mognéville, ainsi d'ailleurs que les intérieurs seigneuriaux de tout ce coin de France : c'était le mariage de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche. La cérémonie devait avoir lieu à Mézières le 26 novembre et comme toute la noblesse qui pouvait y aller ne voulait pas

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

manquer pareille fête, on pense si brocards, velours, cannetilles et passements occupèrent dames et servantes en cet automne de 1570. Le duc d'Anjou s'y trouva naturellement avec toute sa maison et en magnifique équipage ; Louis de Bussy ne fut sans doute point de ceux qui y firent moins bonne figure. Les fêtes furent splendides : après une entrée triomphale, le mariage fut célébré à l'église Notre-Dame. Le manteau de velours violet brodé de fleurs de lys d'or que portait la reine avait une queue de vingt aunes, et plus de soixante-dix dames étaient entièrement vêtues de drap d'argent [1].

Au milieu de toutes ces magnificences, le duc d'Anjou ne voyait rien, n'écoutait rien que la belle Mademoiselle de Châteauneuf qui régnait alors sur lui sans conteste. Au milieu de cette foule élégante, il croisa sans doute mainte fois et regarda sans la voir une petite jeune fille de quinze ans, Marie de Clèves, la jeune sœur de la duchesse de Nevers, qui allait remplacer Mlle de Châteauneuf et remplir son cœur au point que trois ans après elle occupera sans cesse sa pensée pendant tout le voyage et le séjour de Pologne.

Après le mariage, la Cour se rendit au château de Villers-Cotterets pour y demeurer jusqu'à Noël. Il faisait un tel froid dans ces vastes salles, malgré les flambées des grandes cheminées, que la jeune reine y prit un gros rhume et tomba malade. Ce fut le signal de la dispersion et chacun rentra chez soi.

A Mognéville, l'année 1571 fut remplie par les préoccupations d'un procès qui eut alors un grand retentissement. Jacques d'Amboise avait tant à cœur de le gagner qu'il dépêcha son fils Louis à Blois où se trouvait la Cour afin de solliciter en sa faveur [2]. Louis de Bussy tomba au milieu

1. *Journal* de l'Estoile et La Ferrière. *Amour sacré, amour profane.*

2. *Plaidoirie de Pâquier pour le duc de Lorraine contre les sieur et dame de Bussy* (Bibl. Nat, Mss. Collection Dupuy 575, p. 119).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des fiançailles de Henri de Navarre et de la belle Marguerite. Les marchandages, les intrigues qui scandalisaient si fort l'austère Jeanne d'Albret n'étaient point pour le décontenancer; les manèges de la reine mère jetant la ravissante Marie de Clèves dans les bras de Henri d'Anjou pour le détacher de la belle Châteauneuf dont l'influence commençait à l'inquiéter; ses habiletés pour arriver à substituer François d'Alençon à son frère Henri, comme candidat à la main d'Élisabeth d'Angleterre [1], n'étaient point des procédés inconnus à un jeune cavalier déjà attaché à la personne d'un prince du sang. Nous imaginons donc qu'il dut fort bien se tirer de sa mission qui était délicate et importante. Ce procès soulevait les plus graves questions de droit féodal.

A la suite des troubles de 1567, 1568 et 1569, le duc de Lorraine avait réuni ses États à Nancy et avait obtenu le vote d'un subside de six ans se montant à 3 francs par feu. Quand les gens du duc vinrent en 1571 à Mognéville pour lever cet impôt, Jacques d'Amboise interdit au maire de fournir l'état des feux, éleva fort la voix, prit la querelle en main et se déclara appelant.

Le 13 août 1571, le sieur Georges de Nettancourt, seigneur de Vaubécourt, chambellan du duc de Lorraine et Bournon, sergent, mandaient aux habitants de Mognéville d'avoir à payer leur cote de taille sans plus tarder et le même jour, Antoine Simon, sergent à cheval au bailliage de Bar, apportait un exploit de commandement aux habitants du village d'avoir à payer le reste de la taille, soit 675 francs restant dus sur 900 francs barrois qui avaient été imposés [2]. On peut voir par ces chiffres le petit nombre des timorés qui avaient déféré aux ordres du duc. Les autres, encouragés par l'attitude de leur seigneur, avaient refusé toute espèce de paiement.

1. Voir toutes les intrigues de ce séjour à Blois dans le livre de M. de la Ferrière, *Amour sacré, amour profane.*

2. *Inventaire de Dufourny.* Bibl. Nat. Mss. Fr. 4880, p. 911.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Parmi ces derniers se trouvait un certain Jean Jourdhui [1] qui se fit sans doute remarquer par son arrogance ou son intransigeance. Comme il avait été arrêté et emmené à la prison de Bar-le-Duc, il en appela et obtint un arrêt ordonnant son élargissement. Les officiers du duc de Lorraine, déjà irrités par la résistance des gens de Mognéville et outrés de cet arrêt, en empêchèrent l'exécution. Sur la plainte portée à la Cour, intervint un second arrêt ordonnant l'élargissement du prisonnier sous peine de 500 livres parisis d'amende : nouveau refus d'exécution de l'arrêt par les officiers du duc de Lorraine. Alors intervint un troisième arrêt ordonnant « la rupture et fraction des prisons », ce qui cette fois fut exécuté par les gens du roi.

Jean Jourdhui rentra donc à Mognéville où l'on triompha d'avoir ainsi humilié la superbe de la maison de Lorraine et de ses officiers. Ceux-ci, pour se venger de cet affront, attendirent quelques jours. L'un d'eux, le prévôt de Bar, « fit une assemblée de grand nombre de personnes armez et enbastonez lesquels il mena au bourg de Mongnainville et y arrivèrent avec telle contenance que le peuple eut peur et de faict chascun s'efforça de gaigner le chasteau, où ils accouroient à si grande foule que quelques-uns, mesmes quelques pages de la dame de Bussy, de haste qu'ils avoyent ou autrement tombèrent dedans l'eaüe des fossez [2]. Ce qui estonna merveilleusement la dame de Bussy et son fils aisné lors malade, lesquels estoyent seuls au chasteau parce que le seigneur de Bussy estoit lors au camp avec sa

1. Cette famille Jourdhui a sans doute pullulé dans le pays car encore de nos jours il existe plusieurs familles de ce nom à Mognéville.

2. Il est probable que la route actuelle de Mognéville à Bar par Couvonges n'existait pas alors ; si les gens de Bar étaient venus par cette route, ils eussent coupé le chemin du château aux habitants dès leur apparition et ces derniers n'auraient pu s'y réfugier. Ils vinrent probablement par le pont qui est en aval de Mognéville, qui a existé de temps immémorial, où se trouvait un vieux moulin, le seul sans doute dans cette petite localité ; dans ces conditions, la fuite éperdue des villageois tournant le dos à l'ennemi et rencontrant sur leur chemin le château où ils se réfugient est toute naturelle et s'explique parfaitement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

compagnie de gens d'armes. Toutefois ils se contindrent doucement audict chasteau auquel le prévost de Bar ni ses gens n'entrèrent pas, mais ils prirent au bourg quelques habitans qu'ils menèrent à Bar prisonniers pour la taille, et lesquels se sont plaints qu'ils avoyent esté mal traictez en chemin, mesmes un chapelain du seigneur de Bussy décédé quelque temps après, et dict qu'il se sentoit encores des outrages que quelques-uns de ceste compagnée luy avoient faicts[1] ».

Jacques d'Amboise, furieux de l'audace des gens de Bar, fit appel au parlement sur la question de fait et en même temps demanda au roi d'évoquer l'affaire en son Conseil privé pour y faire déclarer que cette taille portait atteinte à l'autorité royale. Il demandait en outre qu'on interdît au duc de Lorraine de passer outre à l'appel interjeté en la Cour de parlement et d'attenter à sa personne et à celle de ses vassaux, en attendant la décision du Conseil privé. Cette requête de Jacques d'Amboise fut signifiée aux officiers du duc et acte en fut donné au demandeur, à Blois, le 21 septembre 1571[2]. Mais entre temps les dispositions de Jacques d'Amboise avaient changé et, devant les intrigues de la duchesse de Lorraine[3] pour obtenir gain de cause, il regrettait vivement d'avoir demandé cette évocation au Conseil privé du roi[4]; il ne voulait plus être jugé que par le parlement qu'il savait favorable à sa cause[5].

Cette question de compétence fut tranchée contre Jacques d'Amboise : par lettres du 28 octobre 1571, le roi Charles IX

1. *Plaidoirie de Simon Marion pour Jacques d'Amboise* (Bibl. Nat. Mss. Colbert. *Cinq cents* 439, fol. 249 et suiv.).

2. *Inventaire de Dufourny*. Bibl. Nat. Mss. Fr. 4880 p. 909.

3. Claude de France, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, sœur de Charles IX, du duc d'Anjou et du duc d'Alençon ; elle épousa le 22 janvier 1558 Charles III duc de Lorraine ; elle mourut le 20 février 1575.

4. Bibl. Nat. Mss. Fr. 16882 et 18867 (*Plaidoyer de Marion*). Cf. Mss. Colbert. *Cinq cents*, n° 439, fol. 249 et suiv.

5. Bibl. Nat. Mss. Fr. 16882, p. 414.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La jonction des protestants avec le prince allemand se fit enfin et cette armée huguenote, en février 1568, traversa la Champagne près de Langres et Chaumont, se dirigeant par Auxerre et Montargis sur La Charité qu'elle assiégea. Mognéville ne fut pas attaqué. Comme l'affaire traînait en longueur, un accommodement survint et la paix fut signée le 13 mars 1568.

Pendant tout ce temps Jacques d'Amboise était demeuré fort inquiet ; de plus, à cette époque, il était malade et son humeur ne s'en était pas adoucie ; nous possédons de lui une lettre du 28 mai 1568 adressée à Catherine de Médicis qui nous montre que ses dispositions pour les religionnaires étaient bien toujours les mêmes :

« Madame, m'estant achemyné aux bayngs, suyvant le congé qu'il avoit pleu à vostre majesté me faire donner, trois cens chevaulx de ceulx de la religion nouvelle m'ont tellement suivy que j'ay esté contrainct de me retirer et me mettre entre les mains des médecins pour trouver quelque allégement que je n'ay encores heu. Et estant de retour, je n'ay voulu faillir d'advertir vostre dicte Majesté de ce que j'ay peu entendre qui se traicte par deça et soubz main, vous suppliant très humblement, Madame, que je ne sois mis en jeu pour ce que scavez assez la peine où j'en ay esté aultrefois, mais le service très humble que je vous doy m'y contrainct. J'ay esté adverty qu'il se faict telle menée dedans Chaalons, de par les plus grandz de ceulx de ladicte religion que sy vous n'y mettez quelque homme d'auctorité qui n'en bouge et qui les esclaire de sy près, et ayt les yeulx si ouvertz qu'il ne se passe rien entre eulx dont il n'ayt congnoissance, pour le certain, vostre ville est bien esbranlée, et de telle fasson que je puis presques asseurer sur ma teste que, avant six mois, pour le plus tard, vous en oyrrez très maulvaises nouvelles. Et sy ce faict desjà association et cueillette d'argent telle entre ceulx dudict Chaalons et Victry que de mes gens ont prins ung papier dont je vous envoye le double. Oultre que tout ce qui s'est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faict et traité en Allemagne par les premiers et derniers troubles, les négociateurs plus grandz se sont trouvez ceulx de Victry appuyez des procureur, advocat du roy et lieutenant crimynel desdits lieux, tous trois huguenotz et qui les favorisent tant que de nouveau, depuis l'edict dernier de paciffication, ilz ont permis que ceulx dudict Victry et aultres lieux voisins ont pillé les églises, tué les prebstres, saccagé aucunes maisons, portent encores aujourd'huy les armes, s'assemblent maintenant où bon leur semble, soubz prétexte de cest édict, mesmes aux maisons de gentilzhommes de ladicte religion où ilz vont avec leurs armes, tenans les champs, faisans tant de scandalles et d'effortz que le peuple et la noblesse m'ont pryé d'en advertir vostre majesté; et les catholicques mesmes n'en pouvans plus souffrir se vouloient eslever, n'eust esté que je les en ay gardé le plus que j'ay peu, leur priant de ne commencer sans commandement et quelque adveu, leur remonstrant aussy que leurs reistres n'estoient encores hors du royaulme et voyant que depuis vostre maladye, ilz ont faict courre le bruict qu'estiez décéddée et se rassembloient plus de nouveau que jamais et ne craignoient poinct de dire que c'estoit à ceste fois qu'il falloit achever toutes leurs entreprinses, cela est cause que tout ce pays n'attend que vostre responce pour leur courre sus, s'ils entreprennent plus rien. Ou bien, Madame, s'il vous plaisoit donner la commission à quelqu'ung qui ne fust de ladite religion ny du pays de peur des voisinaiges et parentages pour en informer, par là vous congnoistrez beaucoup de malheurtez, ou bien sy l'on pensoit que ne l'eussiez pour désagréable, sans grand bruict on y remédieroit bien.

Madame, je prie nostre seigneur vous donner avec le recouvrement de vostre santé, très heureuse, très longue et bonne vye. De Mongneville, ce XXVIIIe may 1568.

Madame il y a ung petit boys de par deçà qui vient à bien peu de prouffict au roy. Je ne scay sy j'ose prendre la hardiesse de vous faire très humble requeste de m'y estre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aydante à l'avoir. Ce sera le premier don que j'ay jamais heu du Roy qui m'obligera à desprendre non pas tant seulement cela mais le reste de mon bien à vous faire très humble service, à quoy je m'amplieray aussi promptement et fidellement que tel qui vous en pourroit plus dire que moy. Ce qui me faict en parler c'est que ledict boys est enclavé dedans mes terres et ne vault presques rien au roy, qui me faict vous en faire présenter une requeste.

Vostre très humble, très obéissant et fidelle serviteur et subject.

JACQUES D'AMBOYSE[1]. »

Voilà un document de plus qui nous montre les méfaits des huguenots et la terreur justifiée qu'ils inspiraient ; mais la lettre peu sympathique de ce délateur et son cynique post-scriptum, dont la naïveté va jusqu'au comique, nous montrent aussi combien l'indignation de ce seigneur catholique savait se concilier avec le souci de ses intérêts personnels.

La fin de l'année se passa à peu près tranquillement mais, comme précédemment, aucune des deux parties n'exécutant les conditions stipulées, chacun continua d'armer en sous-main.

Pendant ce temps, Jacques d'Amboise est chez lui, à Mognéville, avec sa compagnie à l'effectif réduit de 27 hommes d'armes et de 28 archers. Nous en trouvons le rôle complet dressé à l'occasion de la montre en armes qu'il passe le 21 mai 1568 à Mognéville même[2] et nous voyons encore là une preuve de plus de son établissement dans cette localité ; on peut même constater que presque tous ses hommes d'armes et archers sont des bailliages de Bar, Chaumont, quelques-uns de Langres et Vitry, un seul de Châlons. Ce recrutement coïncide bien avec les séjours qu'il faisait habi-

1. Bibl. Nat. Mss. Fr. 15546, fol. 117.
2. Bibl. Nat. Mss. Fr. 21528, pièce 1907.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tuellement à Mognéville (bailliage de Bar), de temps en temps à Sexfontaines (bailliage de Chaumont), rarement à Bussy (bailliage de Châlons).

Au commencement de 1569, tout le monde était en armes, le prince d'Orange s'alliait aux protestants et, à la suite de nombreuses allées et venues stratégiques, le duc d'Anjou remportait la victoire de Jarnac.

La compagnie de Jacques d'Amboise avait été mobilisée, mais à l'armée de l'Est commandée par le duc d'Aumale; nous en trouvons en effet un rôle de paiement effectué le 8 février 1569 au village de Hommecourt (Lorraine), au nord de Metz [1], et un autre rôle de montre faite en armes le 22 avril 1569 à Saint-Seine-sur-Vingeanne, près de Dijon [2]. Il n'était donc pas à Jarnac. Il ne fut pas non plus de ceux qui, avec le duc de Guise, s'enfermèrent dans Poitiers le 12 juillet suivant [3], mais il se pourrait qu'il eût été du nombre des troupes qui, le 4 juin, firent leur jonction à Saint-Benoît-du-Sault (près du Blanc) avec celles du duc d'Anjou, pour aller le 3 octobre remporter la victoire de Moncontour.

Pendant toute cette année si mouvementée, nous ne voyons paraître nulle part le nom de Louis de Bussy d'Amboise, ni à la compagnie de son père, ni à la compagnie du duc d'Anjou à qui nous avons pourtant lieu de le croire attaché dès cette époque. Louis de Bussy a en effet vingt ans et l'on n'attendait pas si tard au XVIe siècle pour s'émanciper de l'autorité d'une mère ou d'un précepteur. Les témoignages de plusieurs mémoires contemporains concordent pour affirmer qu'il était vers cette époque au duc d'Anjou [4], mais nous n'avons pu trouver à quel titre. Il fut

1. Bibl. Nat. Mss. Fr. 21529, pièce 1931.

2. Arch. Nat. K. 98 (3).

3. Liberge. *Siège de Poitiers*. On trouve dans cet ouvrage la liste des compagnies qui vinrent au secours de la ville. On y relève le nom d'un Clermont d'Amboise qui n'est point Jacques d'Amboise, lequel avait à cette époque totalement cessé de porter le nom de Clermont.

4. Notamment les *Mémoires de Marguerite de Valois*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donc très probablement présent à la victoire de Moncontour et au siège de Saint-Jean-d'Angély, où Catherine de Médicis, le roi et toute la Cour étaient venus rejoindre le jeune prince vainqueur, afin d'assister à la prise de la ville et de glorifier par leur présence les nouvelles prouesses que Catherine attendait de ce fils chéri.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE III

LES INTÉRÊTS DES BUSSY D'AMBOISE (1570-1573)

UNE FAMILLE PROCESSIVE. — LE MARIAGE DE CHARLES IX. — JACQUES D'AMBOISE CONTRE LE DUC DE LORRAINE. — LES TAILLES DES ÉTATS DE LORRAINE. — REFUS DE JACQUES D'AMBOISE. — CONTRAINTES ET ARRESTATIONS. — HUMILIATION ET VENGEANCE DES OFFICIERS DU DUC DE LORRAINE. — EVOCATION AU CONSEIL PRIVÉ. — LES ÉMOTIONS DE LAURENT, HUISSIER A CHEVAL. — L'AUDIENCE DE MEUDON. — PAQUIER ET MARION. — LES SOLLICITATIONS DE MME DE LORRAINE. — PROCÈS PERDU. — LE COUSIN ANTOINE DE REYNEL ET LA SAINT-BARTHELEMY. — LE COÛT D'UN PROCÈS. — LE SIÈGE DE LA ROCHELLE. — PREMIÈRE BLESSURE DE BUSSY.

La campagne de 1569 terminée, Jacques d'Amboise rentra en Champagne pour se trouver aux prises avec les difficultés que lui suscitait la douairière de Châteauvillain et dont nous avons déjà parlé : il dut aller, comme nous l'avons vu, jusqu'au parlement de Paris pour obtenir gain de cause. Il était du reste un terrible plaideur et, l'épée remise au fourreau, il trouvait sans doute là un exutoire à sa combativité naturelle. Rien que pendant les années 1570 à 1572, nous lui connaissons trois procès : un avec la douairière de Châteauvillain ; un autre avec Antoine de Clermont d'Amboise, marquis de Reynel, son cousin, à propos du marquisat de Reynel et un troisième enfin avec le duc de Lorraine lui-même.

Mais au milieu de ces préoccupations chicanières une grande nouvelle agitait Mognéville, ainsi d'ailleurs que les intérieurs seigneuriaux de tout ce coin de France : c'était le mariage de Charles IX avec Élisabeth d'Autriche. La cérémonie devait avoir lieu à Mézières le 26 novembre et comme toute la noblesse qui pouvait y aller ne voulait pas

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

manquer pareille fête, on pense si brocards, velours, cannetilles et passements occupèrent dames et servantes en cet automne de 1570. Le duc d'Anjou s'y trouva naturellement avec toute sa maison et en magnifique équipage ; Louis de Bussy ne fut sans doute point de ceux qui y firent moins bonne figure. Les fêtes furent splendides : après une entrée triomphale, le mariage fut célébré à l'église Notre-Dame. Le manteau de velours violet brodé de fleurs de lys d'or que portait la reine avait une queue de vingt aunes, et plus de soixante-dix dames étaient entièrement vêtues de drap d'argent [1].

Au milieu de toutes ces magnificences, le duc d'Anjou ne voyait rien, n'écoutait rien que la belle Mademoiselle de Châteauneuf qui régnait alors sur lui sans conteste. Au milieu de cette foule élégante, il croisa sans doute mainte fois et regarda sans la voir une petite jeune fille de quinze ans, Marie de Clèves, la jeune sœur de la duchesse de Nevers, qui allait remplacer Mlle de Châteauneuf et remplir son cœur au point que trois ans après elle occupera sans cesse sa pensée pendant tout le voyage et le séjour de Pologne.

Après le mariage, la Cour se rendit au château de Villers-Cotterets pour y demeurer jusqu'à Noël. Il faisait un tel froid dans ces vastes salles, malgré les flambées des grandes cheminées, que la jeune reine y prit un gros rhume et tomba malade. Ce fut le signal de la dispersion et chacun rentra chez soi.

A Mognéville, l'année 1571 fut remplie par les préoccupations d'un procès qui eut alors un grand retentissement. Jacques d'Amboise avait tant à cœur de le gagner qu'il dépêcha son fils Louis à Blois où se trouvait la Cour afin de solliciter en sa faveur [2]. Louis de Bussy tomba au milieu

1. *Journal* de l'Estoile et La Ferrière. *Amour sacré, amour profane.*

2. *Plaidoirie de Pâquier pour le duc de Lorraine contre les sieur et dame de Bussy* (Bibl. Nat, Mss. Collection Dupuy 575, p. 119).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des fiançailles de Henri de Navarre et de la belle Marguerite. Les marchandages, les intrigues qui scandalisaient si fort l'austère Jeanne d'Albret n'étaient point pour le décontenancer; les manèges de la reine mère jetant la ravissante Marie de Clèves dans les bras de Henri d'Anjou pour le détacher de la belle Châteauneuf dont l'influence commençait à l'inquiéter; ses habiletés pour arriver à substituer François d'Alençon à son frère Henri, comme candidat à la main d'Élisabeth d'Angleterre [1], n'étaient point des procédés inconnus à un jeune cavalier déjà attaché à la personne d'un prince du sang. Nous imaginons donc qu'il dut fort bien se tirer de sa mission qui était délicate et importante. Ce procès soulevait les plus graves questions de droit féodal.

A la suite des troubles de 1567, 1568 et 1569, le duc de Lorraine avait réuni ses États à Nancy et avait obtenu le vote d'un subside de six ans se montant à 3 francs par feu. Quand les gens du duc vinrent en 1571 à Mognéville pour lever cet impôt, Jacques d'Amboise interdit au maire de fournir l'état des feux, éleva fort la voix, prit la querelle en main et se déclara appelant.

Le 13 août 1571, le sieur Georges de Nettancourt, seigneur de Vaubécourt, chambellan du duc de Lorraine et Bournon, sergent, mandaient aux habitants de Mognéville d'avoir à payer leur cote de taille sans plus tarder et le même jour, Antoine Simon, sergent à cheval au bailliage de Bar, apportait un exploit de commandement aux habitants du village d'avoir à payer le reste de la taille, soit 675 francs restant dus sur 900 francs barrois qui avaient été imposés [2]. On peut voir par ces chiffres le petit nombre des timorés qui avaient déféré aux ordres du duc. Les autres, encouragés par l'attitude de leur seigneur, avaient refusé toute espèce de paiement.

1. Voir toutes les intrigues de ce séjour à Blois dans le livre de M. de la Ferrière, *Amour sacré, amour profane*.

2. *Inventaire de Dufourny*. Bibl. Nat. Mss. Fr. 4880, p. 911.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Parmi ces derniers se trouvait un certain Jean Jourdhui [1] qui se fit sans doute remarquer par son arrogance ou son intransigeance. Comme il avait été arrêté et emmené à la prison de Bar-le-Duc, il en appela et obtint un arrêt ordonnant son élargissement. Les officiers du duc de Lorraine, déjà irrités par la résistance des gens de Mognéville et outrés de cet arrêt, en empêchèrent l'exécution. Sur la plainte portée à la Cour, intervint un second arrêt ordonnant l'élargissement du prisonnier sous peine de 500 livres parisis d'amende : nouveau refus d'exécution de l'arrêt par les officiers du duc de Lorraine. Alors intervint un troisième arrêt ordonnant « la rupture et fraction des prisons », ce qui cette fois fut exécuté par les gens du roi.

Jean Jourdhui rentra donc à Mognéville où l'on triompha d'avoir ainsi humilié la superbe de la maison de Lorraine et de ses officiers. Ceux-ci, pour se venger de cet affront, attendirent quelques jours. L'un d'eux, le prévôt de Bar, « fit une assemblée de grand nombre de personnes armez et enbastonez lesquels il mena au bourg de Mongnainville et y arrivèrent avec telle contenance que le peuple eut peur et de faict chascun s'efforça de gaigner le chasteau, où ils accouroient à si grande foule que quelques-uns, mesmes quelques pages de la dame de Bussy, de haste qu'ils avoyent ou autrement tombèrent dedans l'eaüe des fossez [2]. Ce qui estonna merveilleusement la dame de Bussy et son fils aisné lors malade, lesquels estoyent seuls au chasteau parce que le seigneur de Bussy estoit lors au camp avec sa

1. Cette famille Jourdhui a sans doute pullulé dans le pays car encore de nos jours il existe plusieurs familles de ce nom à Mognéville.

2. Il est probable que la route actuelle de Mognéville à Bar par Couvonges n'existait pas alors ; si les gens de Bar étaient venus par cette route, ils eussent coupé le chemin du château aux habitants dès leur apparition et ces derniers n'auraient pu s'y réfugier. Ils vinrent probablement par le pont qui est en aval de Mognéville, qui a existé de temps immémorial, où se trouvait un vieux moulin, le seul sans doute dans cette petite localité ; dans ces conditions, la fuite éperdue des villageois tournant le dos à l'ennemi et rencontrant sur leur chemin le château où ils se réfugient est toute naturelle et s'explique parfaitement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

compagnie de gens d'armes. Toutefois ils se contindrent doucement audict chasteau auquel le prévost de Bar ni ses gens n'entrèrent pas, mais ils prirent au bourg quelques habitans qu'ils menèrent à Bar prisonniers pour la taille, et lesquels se sont plaints qu'ils avoyent esté mal traictez en chemin, mesmes un chapelain du seigneur de Bussy décédé quelque temps après, et dict qu'il se sentoit encores des outrages que quelques-uns de ceste compagnée luy avoient faicts[1] ».

Jacques d'Amboise, furieux de l'audace des gens de Bar, fit appel au parlement sur la question de fait et en même temps demanda au roi d'évoquer l'affaire en son Conseil privé pour y faire déclarer que cette taille portait atteinte à l'autorité royale. Il demandait en outre qu'on interdît au duc de Lorraine de passer outre à l'appel interjeté en la Cour de parlement et d'attenter à sa personne et à celle de ses vassaux, en attendant la décision du Conseil privé. Cette requête de Jacques d'Amboise fut signifiée aux officiers du duc et acte en fut donné au demandeur, à Blois, le 21 septembre 1571[2]. Mais entre temps les dispositions de Jacques d'Amboise avaient changé et, devant les intrigues de la duchesse de Lorraine[3] pour obtenir gain de cause, il regrettait vivement d'avoir demandé cette évocation au Conseil privé du roi[4]; il ne voulait plus être jugé que par le parlement qu'il savait favorable à sa cause[5].

Cette question de compétence fut tranchée contre Jacques d'Amboise : par lettres du 28 octobre 1571, le roi Charles IX

1. *Plaidoirie de Simon Marion pour Jacques d'Amboise* (Bibl. Nat. Mss. Colbert. *Cinq cents* 439, fol. 249 et suiv.).

2. *Inventaire de Dufourny*. Bibl. Nat. Mss. Fr. 4880 p. 909.

3. Claude de France, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, sœur de Charles IX, du duc d'Anjou et du duc d'Alençon ; elle épousa le 22 janvier 1558 Charles III duc de Lorraine ; elle mourut le 20 février 1575.

4. Bibl. Nat. Mss. Fr. 16882 et 18867 (*Plaidoyer de Marion*). Cf. Mss. Colbert. *Cinq cents*, n° 439, fol. 249 et suiv.

5. Bibl. Nat. Mss. Fr. 16882, p. 414.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

évoqua l'affaire en son Conseil privé et défendit à son parlement et à tous autres juges d'en connaître.

Ce fut le bailliage de Sens, siège de la juridiction royale la plus voisine, qui fut chargé de faire la signification ; le 16 novembre 1571, Laurent, huissier à cheval, commis à cet effet, se mit en route et arrivé à Mognéville apprit la réception qui l'attendait s'il avait l'outrecuidance de signifier au seigneur du lieu une décision qui lui déplaisait tant ; il s'approcha du château et constata que les portes en étaient gardées par plusieurs soldats ; cédant à la prudence il chercha alors quelqu'un dans Mognéville qui voulût bien se charger de remettre au seigneur la malencontreuse signification ; mais sa recherche fut vaine et personne dans tout le bourg n'accepta de faire une si dangereuse commission.

Ne sachant plus alors à quoi se résoudre, l'huissier Laurent de plus en plus inquiet prit le parti de clouer l'exploit sur la porte de l'église, puis remontant bien vite en selle, il piqua des deux et se sauva [1].

Les parties avaient reçu assignation à Blois pour le 1er mars 1572, mais, malgré toutes les échappatoires et tous les faux-fuyants, le Conseil privé assigna les plaideurs devant le roi pour le 1er juin.

Il fallut se soumettre. Cette fois la Cour était rentrée à Paris et le Conseil se tint au château de Madrid. Jacques d'Amboise eut un moment d'espoir quand il vit l'avocat général Du Faur de Pibrac qui, au nom du procureur général, vint soutenir la thèse du Parlement. Mais l'affaire ne se termina pourtant pas encore ; car l'arrêt du 24 juin qui suivit déclarait entre autres choses « que le roi veut entendre quelque chose du principal de la cause pour connaître de quoi il est question et s'il s'agit du domaine de la couronne parce qu'on estime que cela ne fut pas assez déclaré au dernier plaidoyer [2] ».

1. *Inventaire des archives de Lorraine par Dufourny* (Bibl. Nat. Mss. Fr. 4880, p. 910.

2. Bibl. Nat. Mss. Fr. 16882, fol. 414.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 2 juillet, le Conseil privé se réunissait pour la troisième fois à propos de cette longue affaire. Il y eut une terrible bataille d'orateurs et la séance fut pénible. Le Conseil se tint à Meudon. Par cette chaude journée d'été, il fallut demeurer enfermé de midi à six heures du soir pour écouter les sommités du barreau qui ne se firent pas faute de s'étendre et de prendre leur temps. Nous leur devons du moins d'avoir une exacte physionomie de l'affaire et même de l'audience : outre la famille royale, étaient présents MM. de Montpensier, le maréchal de Cossé, le duc d'Uzès, de Morvilliers, de Birague, de Valence, du Puy, de Bellièvre, de l'Isle, de Cheverny, Fumée, de Roissy, Nicolay et plusieurs autres, tant conseillers que maîtres des requêtes en grand nombre [1].

L'avocat Paquier [2] plaida pour le duc de Lorraine. Il reprocha à Jacques d'Amboise de prendre une attitude non de baron ni de duc, mais de roi ! de fortifier sa terre « comme s'il eût été en pays frontier », d'établir des sentinelles, d'entretenir cinquante soldats d'ordinaire, toutes choses qu'il a commencées pendant la guerre, entretenues et continuées depuis la paix faite. Il ose soutenir que le roi l'y a autorisé et il tient ainsi tout le plat pays sous sa « subjection ». On imagine, ajoute Paquier, ce que peuvent faire ces soldats qui ne sont ni au duc, ni au roi, en l'absence du sieur de Bussy et de sa femme ! Puis il aborde et discute la question de droit basée sur de longues preuves historiques ; il constate qu'en 1559, en des circonstances analogues, Jacques de Bussy d'Amboise a laissé lever semblable subside sans protester ;

1. Bibl. Nat. Mss. Fr. 16382, fol. 417.

2. Etienne Pâquier, né à Paris le 7 avril 1529, appartenait à une famille aisée originaire de la Brie. Il débuta au barreau en 1549 et n'y tint longtemps qu'une place effacée. En 1564, une importante affaire qu'il plaida avec éclat contre les jésuites le mit soudain en lumière et dès lors le succès et la vogue ne le quittèrent plus. Il fut l'un des juristes chargés de la réformation de la coutume de Paris et devint avocat général à la Chambre des comptes en 1585. Sa longue vieillesse honorée et entourée de la meilleure compagnie se passa à Paris où il mourut le 30 août 1615. Il laissa des ouvrages importants et sur des sujets assez divers, car, outre le droit, il s'adonna à la poésie et à l'histoire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en 1571, il refuse. Paquier conclut en demandant que le Seigneur de Bussy et sa femme soient déclarés non recevables dans leur appel ; que la cotisation tienne ; que l'on reconnaisse au duc de Lorraine le droit de réunir ses Etats ou bon lui semble ; que les habitants de Mognéville soient déclarés perpétuellement cotisables. Il demandait en outre les dépens, dommages et intérêts pour les imputations diffamatoires prêtées au duc par le sieur de Bussy [1].

L'avocat Marion [2], une célébrité de l'époque plaida, pour Jacques d'Amboise. Soutenant la thèse contraire, il pose en principe qu'un vassal n'a point le droit de lever des tailles ou subsides, ce qui constitue un droit régalien. Il remonte à Philippe le Bel et établit qu'en 1301 ce prince relégua à Chypre un duc de Bar, ce qui est une preuve de souveraineté du roi sur le duc de Bar, lequel n'est et n'a jamais été qu'un vassal. Puis Marion se lance en une profusion incroyable de citations, de textes et de brocards de droit et relève avec âpreté en un passage cité plus haut, l'incursion du prévot de Bar et de ses gens « enbastonnez [3] ». « Le seigneur de Bussy, ajoute-t-il, est appelant de cela comme ayant esté faict soubs prétexte d'exécuter la commission des tailles dont il est aussi appelant et en attendant par dessus son premier appel, et parce que les appellations ont esté relevées en parlement, le seigneur de Bussy par ordonnance de ladicte cour a faict informer de ce que dessus et en sont les informations au

1. *Plaidoirie de Pâquier pour le duc de Lorraine contre les sieur et dame de Bussy* (Bibl. Nat. Mss. Collection Dupuy 575).

2. Simon Marion, né à Nevers en 1540, fut une des gloires du barreau de Paris. Il fut avocat général du duc d'Alençon avec 300 livres de gage (*Mémoires du duc de Nevers*) et fut même plus tard chargé par le roi de l'importante mission de délimiter la frontière de l'Artois. Il obtint des lettres de noblesse, fut nommé conseiller au parlement en 1596, président de Chambre et enfin avocat général du roi. Il mourut à Paris le 15 février 1605.

3. Dans la *Chronique du Langon* publiée par M. de La Fontenelle de Vauvoré, livre II p. 57, nous trouvons ce mot de « embâtonnés » auquel l'éditeur attribue le sens de *armés de bâtons à feu*, c'est-à-dire d'arquebuses ou autres armes à feu. Nous nous bornons à citer cette acception.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

greffe d'icelle où il entend en faire poursuite contre les officiers de Monsieur de Lorraine, car il s'asseure que cela ne vint jamais à la congnoissance du dict sieur de Lorraine. Il le tient pour un trop bon prince, mesmes il croit fermement que, si le dict sieur duc eust esté adverty des appellations premières, il n'eust pas permis qu'on eust passé outre. Il y eust déféré et n'eust pas voulu que sur icelles on eust attenté ; mesmes le dict sieur de Bussy s'asseure que si Monsieur de Lorraine scait au vray comme les choses se sont passées, luy mesme luy fera faire justice de ses officiers. »

Marion fait aussi remarquer que le Barrois est pays frontière [1] qui ne paie point de *taille*. La preuve c'est qu'il paie à la place une *traite foraine*. Le duc de Lorraine a prétendu démolir la forteresse de Mognéville, mais il n'en a pas le droit car les forteresses appartiennent au roi. Cette forteresse existe de toute ancienneté et est très utile au royaume car elle couvre Saint-Dizier, Sainte-Menehould, Châlons, Reims, Troyes et en général toute la Champagne. Le sieur de Bussy ne peut plaider que devant le parlement de Paris seul compétent pour trancher une question relative au domaine royal, ce qui est le cas. Enfin Marion conclut à ce que « Monsieur de Lorraine soit débouté de l'effet et entérinement des lettres par luy obtenues et de la retention de cause par luy requise et que, sans y avoir égard, les parties soient renvoyées en la cour de parlement (de Paris) où le seigneur de Bussy a relevé ses appellations pour y procéder ainsi que de raison. Et demande dépens, dommages et intérêts » [2].

1. Pour être inféodé à la France, le Barrois ne faisait tout de même pas partie du royaume de France et Mognéville était tout près de la frontière de Champagne. Encore aujourd'hui les paysans de Mognéville, quand ils vont à Sermaise-les-Bains, à 6 ou 7 kilomètres à l'Ouest, disent : « Nous allons en France. » Dans bien des endroits on suivrait encore la ligne de démarcation de l'ancienne frontière par la nature des constructions : du côté France, on construisait en bois et torchis, du côté Lorraine et Barrois, en pierres de taille. Le village de Rancourt est en pierres de taille ; Bettancourt est en torchis.

2. *Plaidoirie de Simon Marion pour Jacques d'Amboise* (Bibl. Nat. Mss. Colbert, *Cinq-cents* n° 439, fol. 249 et suiv.). Cf. Fr. 16882 et 18867.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A ces deux longues plaidoiries il fallut encore ajouter celle de Du Faur de Pibrac, avocat du roi au parlement de Paris, qui porta de nouveau la parole pour soutenir les droits de la couronne. Quelques questions subsidiaires nécessitèrent encore des jugements et ce ne fut que le 16 octobre 1572 que, le roi ayant tranché la question, le Conseil privé rendit son arrêt [1]. Jacques d'Amboise perdait son procès et Mognéville devait payer la taille votée par les Etats de Lorraine. Mais, jusqu'au dernier moment, l'issue du procès avait été fort douteuse et nous apprenons par la réplique de Marion que pendant toute l'instance Madame de Lorraine ne cessa d'intriguer pour obtenir gain de cause : « Car lors, dit Marion, Mme de Lorraine estoit à la cour ayant cest affaire si à cœur que jamais on ne luy veit poursuivre chose de plus grande affection, tellement qu'elle importunoit continuellement le roy son frère, la roine sa mère, messieurs ses frères, bref elle remuoit toutes pierres entre ses proches parens, tellement qu'il a esté force au seigneur de Bussy de céder au temps, et d'en attendre un autre. »

Les Bussy d'Amboise durent s'incliner devant la force, mais jamais ils n'abandonnèrent leurs revendications et plus de vingt ans après, Georges de Bussy d'Amboise, le plus jeune des trois fils, alors seul survivant, contestait encore au duc de Lorraine le droit de lever des tailles sur Mognéville.

Mais entre la quatrième plaidoirie du 30 juillet 1572 et l'arrêt du 16 octobre suivant, de terribles événements avaient ensanglanté Paris. La Saint-Barthélemy avait peut-être contribué à jeter quelque désarroi dans les affaires et à retarder les travaux du parlement. Nous savons que Louis de Bussy était à Paris à cette époque, sans doute pour suivre de près le procès en suspens. Céda-t-il à l'énervement que causaient à lui et aux siens ces débats multipliés ? Toujours est-il qu'il

1. *Arrest donné au Conseil privé du Roy en conséquence des playdoyers ci-dessus en faveur du duc de Lorraine le 16 octobre 1572.* (Bibl. Nat. Mss Fr. 16882, fol. 408.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se distingua parmi les massacreurs dans des circonstances particulièrement odieuses.

Comme nous l'avons vu, Jacques d'Amboise était un terrible plaideur : en même temps que le procès contre le duc de Lorraine, il poursuivait une autre instance contre un cousin, Antoine de Clermont d'Amboise, marquis de Reynel, à propos de certains droits sur ce marquisat de Reynel[1] qu'il revendiquait. Henri de Guise et sa femme étaient même impliqués dans ce procès. En effet, la duchesse de Guise, Catherine de Clèves, était belle-sœur d'Antoine de Clermont d'Amboise, marquis de Reynel, puisqu'elle était veuve et douairière de feu le prince de Portien, le propre frère du marquis de Reynel. Nous savons du reste les dispositions mutuelles qui animaient alors les Bussy d'Amboise et la maison de Lorraine. Ce procès remontait à 1557 et les frais pour les deux parties montaient déjà à des sommes énormes. Pour le moment, le litige portait sur des paiements que le marquis de Reynel déclarait dus depuis 1567. Le 26 février 1572, tandis que d'autre part le procès avec le duc de Lorraine battait son plein devant le Conseil privé, Marion, l'avocat attitré des Clermont d'Amboise, Brisson pour le marquis de Reynel, Chaudon pour le duc et la duchesse de Guise, de Thou pour le procureur général plaidèrent tour à tour, après comparution des parties. Le 15 mars suivant, un arrêt du parlement condamnait Jacques d'Amboise, tant en son nom qu'au nom de son fils Georges émancipé, à délaisser la possession des terres et seigneuries de Maurtu et Perrigny à Antoine de Clermont d'Amboise, héritier de son frère, le prince de Portien. Il devait rendre les fruits, profits et émoluments depuis le mois de mai 1567 et ce,

1. Reynel ou Renel est une petite localité de la Haute-Marne, arrondissement de Chaumont, canton d'Andelot. Cette seigneurie n'était donc pas très éloignée de Sexfontaines. Elle était entrée dans la famille vers 1460 par la vente qu'en avait faite Jean II de Neuchâtel à Charles d'Amboise, lieutenant général en Bourgogne et Champagne. Reynel, habité longtemps par Françoise d'Amboise, la propre tante de notre Jacques d'Amboise-Bussy, était le centre de la propagande huguenote dans le Bassigny (Jolibois. *La Haute-Marne ancienne et moderne*, art. Amboise).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Parmi ces derniers se trouvait un certain Jean Jourdhui [1] qui se fit sans doute remarquer par son arrogance ou son intransigeance. Comme il avait été arrêté et emmené à la prison de Bar-le-Duc, il en appela et obtint un arrêt ordonnant son élargissement. Les officiers du duc de Lorraine, déjà irrités par la résistance des gens de Mognéville et outrés de cet arrêt, en empêchèrent l'exécution. Sur la plainte portée à la Cour, intervint un second arrêt ordonnant l'élargissement du prisonnier sous peine de 500 livres parisis d'amende : nouveau refus d'exécution de l'arrêt par les officiers du duc de Lorraine. Alors intervint un troisième arrêt ordonnant « la rupture et fraction des prisons », ce qui cette fois fut exécuté par les gens du roi.

Jean Jourdhui rentra donc à Mognéville où l'on triompha d'avoir ainsi humilié la superbe de la maison de Lorraine et de ses officiers. Ceux-ci, pour se venger de cet affront, attendirent quelques jours. L'un d'eux, le prévôt de Bar, « fit une assemblée de grand nombre de personnes armez et enbastonez lesquels il mena au bourg de Mongnainville et y arrivèrent avec telle contenance que le peuple eut peur et de faict chascun s'efforça de gaigner le chasteau, où ils accouroient à si grande foule que quelques-uns, mesmes quelques pages de la dame de Bussy, de haste qu'ils avoyent ou autrement tombèrent dedans l'eaüe des fossez [2]. Ce qui estonna merveilleusement la dame de Bussy et son fils aisné lors malade, lesquels estoyent seuls au chasteau parce que le seigneur de Bussy estoit lors au camp avec sa

1. Cette famille Jourdhui a sans doute pullulé dans le pays car encore de nos jours il existe plusieurs familles de ce nom à Mognéville.

2. Il est probable que la route actuelle de Mognéville à Bar par Couvonges n'existait pas alors ; si les gens de Bar étaient venus par cette route, ils eussent coupé le chemin du château aux habitants dès leur apparition et ces derniers n'auraient pu s'y réfugier. Ils vinrent probablement par le pont qui est en aval de Mognéville, qui a existé de temps immémorial, où se trouvait un vieux moulin, le seul sans doute dans cette petite localité ; dans ces conditions, la fuite éperdue des villageois tournant le dos à l'ennemi et rencontrant sur leur chemin le château où ils se réfugient est toute naturelle et s'explique parfaitement.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

compagnie de gens d'armes. Toutefois ils se contindrent doucement audict chasteau auquel le prévost de Bar ni ses gens n'entrèrent pas, mais ils prirent au bourg quelques habitans qu'ils menèrent à Bar prisonniers pour la taille, et lesquels se sont plaints qu'ils avoyent esté mal traictez en chemin, mesmes un chapelain du seigneur de Bussy décédé quelque temps après, et dict qu'il se sentoit encores des outrages que quelques-uns de ceste compagnée luy avoient faicts[1] ».

Jacques d'Amboise, furieux de l'audace des gens de Bar, fit appel au parlement sur la question de fait et en même temps demanda au roi d'évoquer l'affaire en son Conseil privé pour y faire déclarer que cette taille portait atteinte à l'autorité royale. Il demandait en outre qu'on interdît au duc de Lorraine de passer outre à l'appel interjeté en la Cour de parlement et d'attenter à sa personne et à celle de ses vassaux, en attendant la décision du Conseil privé. Cette requête de Jacques d'Amboise fut signifiée aux officiers du duc et acte en fut donné au demandeur, à Blois, le 21 septembre 1571[2]. Mais entre temps les dispositions de Jacques d'Amboise avaient changé et, devant les intrigues de la duchesse de Lorraine[3] pour obtenir gain de cause, il regrettait vivement d'avoir demandé cette évocation au Conseil privé du roi[4]; il ne voulait plus être jugé que par le parlement qu'il savait favorable à sa cause[5].

Cette question de compétence fut tranchée contre Jacques d'Amboise : par lettres du 28 octobre 1571, le roi Charles IX

1. *Plaidoirie de Simon Marion pour Jacques d'Amboise* (Bibl. Nat. Mss. Colbert. *Cinq cents* 439, fol. 249 et suiv.).

2. *Inventaire de Dufourny*. Bibl. Nat. Mss. Fr. 4880 p. 909.

3. Claude de France, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, sœur de Charles IX, du duc d'Anjou et du duc d'Alençon ; elle épousa le 22 janvier 1558 Charles III duc de Lorraine ; elle mourut le 20 février 1575.

4. Bibl. Nat. Mss. Fr. 16882 et 18867 (*Plaidoyer de Marion*). Cf. Mss. Colbert. *Cinq cents*, n° 439, fol. 249 et suiv.

5. Bibl. Nat. Mss. Fr. 16882, p. 414.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

évoqua l'affaire en son Conseil privé et défendit à son parlement et à tous autres juges d'en connaître.

Ce fut le bailliage de Sens, siège de la juridiction royale la plus voisine, qui fut chargé de faire la signification ; le 16 novembre 1571, Laurent, huissier à cheval, commis à cet effet, se mit en route et arrivé à Mognéville apprit la réception qui l'attendait s'il avait l'outrecuidance de signifier au seigneur du lieu une décision qui lui déplaisait tant ; il s'approcha du château et constata que les portes en étaient gardées par plusieurs soldats ; cédant à la prudence il chercha alors quelqu'un dans Mognéville qui voulût bien se charger de remettre au seigneur la malencontreuse signification ; mais sa recherche fut vaine et personne dans tout le bourg n'accepta de faire une si dangereuse commission.

Ne sachant plus alors à quoi se résoudre, l'huissier Laurent de plus en plus inquiet prit le parti de clouer l'exploit sur la porte de l'église, puis remontant bien vite en selle, il piqua des deux et se sauva [1].

Les parties avaient reçu assignation à Blois pour le 1er mars 1572, mais, malgré toutes les échappatoires et tous les faux-fuyants, le Conseil privé assigna les plaideurs devant le roi pour le 1er juin.

Il fallut se soumettre. Cette fois la Cour était rentrée à Paris et le Conseil se tint au château de Madrid. Jacques d'Amboise eut un moment d'espoir quand il vit l'avocat général Du Faur de Pibrac qui, au nom du procureur général, vint soutenir la thèse du Parlement. Mais l'affaire ne se termina pourtant pas encore ; car l'arrêt du 24 juin qui suivit déclarait entre autres choses « que le roi veut entendre quelque chose du principal de la cause pour connaître de quoi il est question et s'il s'agit du domaine de la couronne parce qu'on estime que cela ne fut pas assez déclaré au dernier plaidoyer [2] ».

1. *Inventaire des archives de Lorraine par Dufourny* (Bibl. Nat. Mss. Fr. 4880, p. 910.

2. Bibl. Nat. Mss. Fr. 16882, fol. 414.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 2 juillet, le Conseil privé se réunissait pour la troisième fois à propos de cette longue affaire. Il y eut une terrible bataille d'orateurs et la séance fut pénible. Le Conseil se tint à Meudon. Par cette chaude journée d'été, il fallut demeurer enfermé de midi à six heures du soir pour écouter les sommités du barreau qui ne se firent pas faute de s'étendre et de prendre leur temps. Nous leur devons du moins d'avoir une exacte physionomie de l'affaire et même de l'audience : outre la famille royale, étaient présents MM. de Montpensier, le maréchal de Cossé, le duc d'Uzès, de Morvilliers, de Birague, de Valence, du Puy, de Bellièvre, de l'Isle, de Cheverny, Fumée, de Roissy, Nicolay et plusieurs autres, tant conseillers que maîtres des requêtes en grand nombre [1].

L'avocat Paquier [2] plaida pour le duc de Lorraine. Il reprocha à Jacques d'Amboise de prendre une attitude non de baron ni de duc, mais de roi ! de fortifier sa terre « comme s'il eût été en pays frontier », d'établir des sentinelles, d'entretenir cinquante soldats d'ordinaire, toutes choses qu'il a commencées pendant la guerre, entretenues et continuées depuis la paix faite. Il ose soutenir que le roi l'y a autorisé et il tient ainsi tout le plat pays sous sa « subjection ». On imagine, ajoute Paquier, ce que peuvent faire ces soldats qui ne sont ni au duc, ni au roi, en l'absence du sieur de Bussy et de sa femme ! Puis il aborde et discute la question de droit basée sur de longues preuves historiques; il constate qu'en 1559, en des circonstances analogues, Jacques de Bussy d'Amboise a laissé lever semblable subside sans protester ;

1. Bibl. Nat. Mss. Fr. 16882, fol. 417.

2. Etienne Pâquier, né à Paris le 7 avril 1529, appartenait à une famille aisée originaire de la Brie. Il débuta au barreau en 1549 et n'y tint longtemps qu'une place effacée. En 1564, une importante affaire qu'il plaida avec éclat contre les jésuites le mit soudain en lumière et dès lors le succès et la vogue ne le quittèrent plus. Il fut l'un des juristes chargés de la réformation de la coutume de Paris et devint avocat général à la Chambre des comptes en 1585. Sa longue vieillesse honorée et entourée de la meilleure compagnie se passa à Paris où il mourut le 30 août 1615. Il laissa des ouvrages importants et sur des sujets assez divers, car, outre le droit, il s'adonna à la poésie et à l'histoire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en 1571, il refuse. Paquier conclut en demandant que le Seigneur de Bussy et sa femme soient déclarés non recevables dans leur appel ; que la cotisation tienne ; que l'on reconnaisse au duc de Lorraine le droit de réunir ses Etats ou bon lui semble ; que les habitants de Mognéville soient déclarés perpétuellement cotisables. Il demandait en outre les dépens, dommages et intérêts pour les imputations diffamatoires prêtées au duc par le sieur de Bussy [1].

L'avocat Marion [2], une célébrité de l'époque plaida, pour Jacques d'Amboise. Soutenant la thèse contraire, il pose en principe qu'un vassal n'a point le droit de lever des tailles ou subsides, ce qui constitue un droit régalien. Il remonte à Philippe le Bel et établit qu'en 1301 ce prince relégua à Chypre un duc de Bar, ce qui est une preuve de souveraineté du roi sur le duc de Bar, lequel n'est et n'a jamais été qu'un vassal. Puis Marion se lance en une profusion incroyable de citations, de textes et de brocards de droit et relève avec âpreté en un passage cité plus haut, l'incursion du prévot de Bar et de ses gens « enbastonnez [3] ». « Le seigneur de Bussy, ajoute-t-il, est appelant de cela comme ayant esté faict soubs prétexte d'exécuter la commission des tailles dont il est aussi appelant et en attendant par dessus son premier appel, et parce que les appellations ont esté relevées en parlement, le seigneur de Bussy par ordonnance de ladicte cour a faict informer de ce que dessus et en sont les informations au

1. *Plaidoirie de Pâquier pour le duc de Lorraine contre les sieur et dame de Bussy* (Bibl. Nat. Mss. Collection Dupuy 575).

2. Simon Marion, né à Nevers en 1540, fut une des gloires du barreau de Paris. Il fut avocat général du duc d'Alençon avec 300 livres de gage (*Mémoires du duc de Nevers*) et fut même plus tard chargé par le roi de l'importante mission de délimiter la frontière de l'Artois. Il obtint des lettres de noblesse, fut nommé conseiller au parlement en 1596, président de Chambre et enfin avocat général du roi. Il mourut à Paris le 15 février 1605.

3. Dans la *Chronique du Langon* publiée par M. de La Fontenelle de Vauvoré, livre II p. 57, nous trouvons ce mot de « embâtonnés » auquel l'éditeur attribue le sens de *armés de bâtons à feu*, c'est-à-dire d'arquebuses ou autres armes à feu. Nous nous bornons à citer cette acception.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

greffe d'icelle où il entend en faire poursuite contre les officiers de Monsieur de Lorraine, car il s'asseure que cela ne vint jamais à la congnoissance du dict sieur de Lorraine. Il le tient pour un trop bon prince, mesmes il croit fermement que, si le dict sieur duc eust esté adverty des appellations premières, il n'eust pas permis qu'on eust passé outre. Il y eust déféré et n'eust pas voulu que sur icelles on eust attenté ; mesmes le dict sieur de Bussy s'asseure que si Monsieur de Lorraine scait au vray comme les choses se sont passées, luy mesme luy fera faire justice de ses officiers. »

Marion fait aussi remarquer que le Barrois est pays frontière [1] qui ne paie point de *taille*. La preuve c'est qu'il paie à la place une *traite foraine*. Le duc de Lorraine a prétendu démolir la forteresse de Mognéville, mais il n'en a pas le droit car les forteresses appartiennent au roi. Cette forteresse existe de toute ancienneté et est très utile au royaume car elle couvre Saint-Dizier, Sainte-Menehould, Châlons, Reims, Troyes et en général toute la Champagne. Le sieur de Bussy ne peut plaider que devant le parlement de Paris seul compétent pour trancher une question relative au domaine royal, ce qui est le cas. Enfin Marion conclut à ce que « Monsieur de Lorraine soit débouté de l'effet et entérinement des lettres par luy obtenues et de la retention de cause par luy requise et que, sans y avoir égard, les parties soient renvoyées en la cour de parlement (de Paris) où le seigneur de Bussy a relevé ses appellations pour y procéder ainsi que de raison. Et demande dépens, dommages et intérêts » [2].

1. Pour être inféodé à la France, le Barrois ne faisait tout de même pas partie du royaume de France et Mognéville était tout près de la frontière de Champagne. Encore aujourd'hui les paysans de Mognéville, quand ils vont à Sermaise-les-Bains, à 6 ou 7 kilomètres à l'Ouest, disent : « Nous allons en France. » Dans bien des endroits on suivrait encore la ligne de démarcation de l'ancienne frontière par la nature des constructions : du côté France, on construisait en bois et torchis, du côté Lorraine et Barrois, en pierres de taille. Le village de Rancourt est en pierres de taille ; Bettancourt est en torchis.

2. *Plaidoirie de Simon Marion pour Jacques d'Amboise* (Bibl. Nat. Mss. Colbert, *Cinq-cents* n° 439, fol. 249 et suiv.). Cf. Fr. 16882 et 18867.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A ces deux longues plaidoiries il fallut encore ajouter celle de Du Faur de Pibrac, avocat du roi au parlement de Paris, qui porta de nouveau la parole pour soutenir les droits de la couronne. Quelques questions subsidiaires nécessitèrent encore des jugements et ce ne fut que le 16 octobre 1572 que, le roi ayant tranché la question, le Conseil privé rendit son arrêt [1]. Jacques d'Amboise perdait son procès et Mognéville devait payer la taille votée par les Etats de Lorraine. Mais, jusqu'au dernier moment, l'issue du procès avait été fort douteuse et nous apprenons par la réplique de Marion que pendant toute l'instance Madame de Lorraine ne cessa d'intriguer pour obtenir gain de cause : « Car lors, dit Marion, Mme de Lorraine estoit à la cour ayant cest affaire si à cœur que jamais on ne luy veit poursuivre chose de plus grande affection, tellement qu'elle importunoit continuellement le roy son frère, la roine sa mère, messieurs ses frères, bref elle remuoit toutes pierres entre ses proches parens, tellement qu'il a esté force au seigneur de Bussy de céder au temps, et d'en attendre un autre. »

Les Bussy d'Amboise durent s'incliner devant la force, mais jamais ils n'abandonnèrent leurs revendications et plus de vingt ans après, Georges de Bussy d'Amboise, le plus jeune des trois fils, alors seul survivant, contestait encore au duc de Lorraine le droit de lever des tailles sur Mognéville.

Mais entre la quatrième plaidoirie du 30 juillet 1572 et l'arrêt du 16 octobre suivant, de terribles événements avaient ensanglanté Paris. La Saint-Barthélemy avait peut-être contribué à jeter quelque désarroi dans les affaires et à retarder les travaux du parlement. Nous savons que Louis de Bussy était à Paris à cette époque, sans doute pour suivre de près le procès en suspens. Céda-t-il à l'énervement que causaient à lui et aux siens ces débats multipliés ? Toujours est-il qu'il

1. *Arrest donné au Conseil privé du Roy en conséquence des playdoyers ci-dessus en faveur du duc de Lorraine le 16 octobre 1572.* (Bibl. Nat. Mss Fr. 16882, fol. 408.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se distingua parmi les massacreurs dans des circonstances particulièrement odieuses.

Comme nous l'avons vu, Jacques d'Amboise était un terrible plaideur : en même temps que le procès contre le duc de Lorraine, il poursuivait une autre instance contre un cousin, Antoine de Clermont d'Amboise, marquis de Reynel, à propos de certains droits sur ce marquisat de Reynel[1] qu'il revendiquait. Henri de Guise et sa femme étaient même impliqués dans ce procès. En effet, la duchesse de Guise, Catherine de Clèves, était belle-sœur d'Antoine de Clermont d'Amboise, marquis de Reynel, puisqu'elle était veuve et douairière de feu le prince de Portien, le propre frère du marquis de Reynel. Nous savons du reste les dispositions mutuelles qui animaient alors les Bussy d'Amboise et la maison de Lorraine. Ce procès remontait à 1557 et les frais pour les deux parties montaient déjà à des sommes énormes. Pour le moment, le litige portait sur des paiements que le marquis de Reynel déclarait dus depuis 1567. Le 26 février 1572, tandis que d'autre part le procès avec le duc de Lorraine battait son plein devant le Conseil privé, Marion, l'avocat attitré des Clermont d'Amboise, Brisson pour le marquis de Reynel, Chaudon pour le duc et la duchesse de Guise, de Thou pour le procureur général plaidèrent tour à tour, après comparution des parties. Le 15 mars suivant, un arrêt du parlement condamnait Jacques d'Amboise, tant en son nom qu'au nom de son fils Georges émancipé, à délaisser la possession des terres et seigneuries de Maurtu et Perrigny à Antoine de Clermont d'Amboise, héritier de son frère, le prince de Portien. Il devait rendre les fruits, profits et émoluments depuis le mois de mai 1567 et ce,

1. Reynel ou Renel est une petite localité de la Haute-Marne, arrondissement de Chaumont, canton d'Andelot. Cette seigneurie n'était donc pas très éloignée de Sexfontaines. Elle était entrée dans la famille vers 1460 par la vente qu'en avait faite Jean II de Neuchâtel à Charles d'Amboise, lieutenant général en Bourgogne et Champagne. Reynel, habité longtemps par Françoise d'Amboise, la propre tante de notre Jacques d'Amboise-Bussy, était le centre de la propagande huguenote dans le Bassigny (Jolibois. *La Haute-Marne ancienne et moderne*, art. Amboise).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

malgré l'instance en proposition d'erreur pendante actuellement en icelle cour. Il était en outre condamné aux dépens [1].

Ce fut sous le coup de ces multiples irritations, toutes causées par des motifs de pur intérêt, que Louis de Bussy, son fils, commit un assassinat qui ne sembla point du reste peser le moins du monde sur sa conscience.

Antoine de Clermont d'Amboise était huguenot ; il avait combattu à la bataille de Saint-Denis aux côtés de l'amiral de Coligny et se trouvait alors à Paris pour terminer ce procès avec Jacques d'Amboise. Surpris et terrifié par le massacre, il s'enfuyait par une maison voisine de la sienne lorsqu'il se trouva face à face avec son cousin Louis de Bussy d'Amboise qui le cherchait. Bussy se jeta sur lui et le tua en lui enfonçant sa dague dans le corps [2] ; il avait réfléchi que puisqu'on massacrait les protestants, c'était là pour lui une occasion unique de se débarrasser, sans inconvénients et sans suites fâcheuses, d'un adversaire qui avait déjà gagné en première instance.

Le marquis de Reynel mort, Jacques d'Amboise continua le procès. Le parlement admit, le 12 février 1573, la proposition d'erreur déjà en instance [3] et le 10 octobre 1573, rendit un arrêt qui mettait fin au procès. L'erreur était admise, Jacques d'Amboise avait gain de cause. Mauru et Perrigny lui étaient rendus, tandis que Reynel et dépendances retournaient à

1. Bibl. Nat. Mss. *Pièces originales* n° 784, pièce 151 et Arch. Nat. X1A 1635, fol. 176 verso.

2. Le *Mémoire de l'état de France sous Charles IX* raconte la scène un peu différemment : « Le marquis de Renel, frère du prince de Porcian, fut chassé tout en chemise jusqu'à la rivière de Seine par des soldats et le peuple, et là, fait monter sur un petit bateau, fut tué par Bussy d'Amboise, son cousin, accompagné du fils du baron des Adrets. » Varillas enfin, dans son *Histoire de Charles IX*, prétend que Bussy chercha son cousin et le combattit à armes égales, au moins pendant un quart d'heure et qu'au bout de ce temps, Reynel moins fort que Bussy reçut un coup qui le tua. Ce duel loyal au milieu des égorgeurs semble bien peu vraisemblable.

3. Arch. Nat. X1A 1638, fol. 361.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

BUSSY D'AMBOISE

Vers 1570.

Collection du château de Bussy-Rabutin (Côte-d'Or).

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Charles de Crouy, représentant actuel des droits de feu Antoine de Clermont d'Amboise.

Nous avons une idée de ce que coûtait un procès comme celui-ci par la mention suivante qui figure au bas de l'arrêt du 10 octobre : « Pour les commissaires, depuis le commencement du procès jusqu'à la fin, quatre mille quatre cents quatre vingt et douze écus. Pour les rapporteurs, sept cents écus [1]. »

A la suite de l'horrible nuit de la Saint-Barthélemy, les protestants avaient repris les armes. Ne se sentant pas en sécurité au milieu des villes et des populations catholiques et ne trouvant plus qu'une menace au lieu d'une protection dans l'autorité royale, ils se réfugièrent dans les centres où leurs coreligionnaires étaient en plus grand nombre. Montauban, Nîmes, vingt autres villes fermaient leurs portes. La Rochelle fut le lieu où la résistance s'organisa avec le plus d'activité. De longues files de chariots chargés de meubles, d'objets de toute nature suivaient les routes se dirigeant vers la cité maritime où l'on entassait déjà les provisions, les armes et les munitions. Le fameux La Noue, dit Bras de Fer, y commandait en chef. Le duc d'Anjou, lieutenant général du royaume, se chargea de la réduire et vint y mettre le siège accompagné d'une brillante armée où figurait toute la Cour. Il arriva devant la place le 12 février 1573. Ce long et mémorable siège devait finir à l'avantage des assiégés ; malgré quatre assauts extrêmement meurtriers, malgré les pertes énormes que fit l'armée catholique, tant par le feu de l'ennemi que par les maladies, la ville demeura imprenable.

Derrière les murailles, de nombreux pasteurs vêtus de longues robes noires, l'air grave et la face inspirée, entonnaient des psaumes que les habitants et les défenseurs avec leurs écharpes jaunes reprenaient en chœur, tandis que les mousquetades déchiraient l'air, que les balles sifflaient et que l'on

1. Voir les autres pièces de la procédure aux Arch. Nat. sous les cotes : X1A 1639, fol. 11, X1A 1640, fol. 591, X1A 1640, fol, 555.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entendait tonner les deux grosses pièces de canon « La Fresaye » et « Mitaine » qui foudroyaient les « papaulx ». Des groupes de cavaliers huguenots vêtus de casaques noires attendaient, groupés près des portes, l'opportunité d'une sortie vigoureuse et les femmes enflammées à la voix des pasteurs couraient sur la courtine, exposées aux balles, porter à boire aux combattants.

De l'autre côté, hors des murs, dans la tranchée, des bandes de jeunes gentilshommes, en pourpoints de velours brodé, le visage engoncé dans de belles fraises godronnées, riant, plaisantant, faisant les fanfarons, pataugeaient jusqu'au ventre dans une boue gluante; de temps à autre, en un moment ou en un lieu qu'ils croyaient favorables, entraînant leurs soldats avec eux, ils se ruaient vers « le trou », vers la brèche, avec de grands gestes élégants et braves; on les voyait courir l'épée haute, leurs écharpes flottantes; et puis une décharge partie des remparts en couchait par terre une partie. Ils couraient toujours jusqu'à ce qu'une seconde décharge les éclaircît tellement qu'on voyait les survivants se sauver en désordre, rapportant avec peine les blessés maculés de sang avec leurs faces blêmes.

Et toujours, à chaque tentative, cette même scène se répétait, sans que les affaires de Mgr le duc d'Anjou, lieutenant général du royaume, avançassent d'un pas. Les pertes se multipliaient et le duc d'Aumale avait été tué par un boulet. Le sage La Noue essaya à plusieurs reprises de déterminer les Rochelais à traiter, mais il avait affaire à des gens si fanatisés que le ministre La Place alla jusqu'à lui donner un soufflet. La Noue ne répondit pas, mais sortit de la ville. Enfin, le 10 juillet 1573, La Rochelle se décida à capituler, mais aux conditions les plus honorables et les plus avantageuses.

Louis de Bussy, qui servait auprès du duc d'Anjou, se distingua à ce siège. Nous avons de ses nouvelles par une lettre du 13 juin 1573 datée de Saint-Sandre (actuellement Saint-Xandre), village des environs de La Rochelle où était cantonné un M. de Montagnac qui écrit à son ami H. de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Noailles : il conte qu'ils ont fait aux Rochelais une surprise et que, si tout le monde eût donné, la ville était prise. « Il y en a quelques-uns de blessez de votre connoissance mais ce n'est à la mort. Premièrement Bussy d'Amboise, Chemesson, Orme ; et la plus grand part d'entre eux sont esté blessez au trou : le baron des Adrets, le fils, et le vicomte de Duras sont morts de maladie... [1] »

Ce fut là, croyons-nous, que Bussy reçut sa première blessure de guerre. Il donna quelques soins à cette blessure, quelques regrets à son ami des Adrets, qui l'avait si bien secondé lors de la Saint Barthélémy pour assassiner son cousin de Reynel, et il était tout à fait guéri, lorsque son mattre, le duc d'Anjou, fut élu roi de Pologne si à propos pour lever le siège de cette ville, qui avait poussé l'insolence jusqu'à demeurer imprenable. Louis de Bussy fut parmi les élus qui devaient accompagner le jeune prince dans son nouveau royaume et c'est pourquoi, s'étant mis en retard, nous l'avons trouvé galopant sur la route de Francfort pour rattraper le cortège royal.

1. *Papiers de Noailles* de la Bibliothèque du Louvre publiés par Louis Paris, t. I, p. 119.

Saint-Sandre (actuellement Saint-Xandre) dont il est question dans cette lettre, est une petite localité d'un millier d'habitants à six kilomètres de La Rochelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IV

LES DÉBUTS DE LA CARRIÈRE (1574-1575)

La fin du voyage. — Les dames et damoiselles a leur poste. — Le majordome du duc de Saxe. — L'arrivée en Pologne. — Réception pittoresque. — Une foule a cheval. — La cour de Cracovie. — L'ennui. — Bussy de retour. — Le duc d'Alençon et la reine Margot. — Les politiques. — Bussy change de maitre. — A l'armée de l'Ouest. — Saint-Lo, Dompront, Fontenay, Lusignan. — Nouvelles blessures. — Mestre de camp.

Si nous revenons à cette colonne de gentilshommes français que nous avons vue si troublée à Francfort par les algarades du jeune Bussy, nous la trouvons en route pour Hanau et Fulda où Henri de Valois célébra la fête de Noël. Ils avaient repris cette manière de voyager, ce train décousu dépeints par le landgrave de Hesse, avec ses groupes éparpillés, poussant des pointes jusqu'aux villes voisines de l'itinéraire. Des lourdes guimbardes aux rideaux baissés partaient de temps à autre des fusées de rires et le caquet de voix babillardes. C'est qu'aux gentilshommes faisant partie de la suite du roi de Pologne il fallait ajouter toute une bande de « belles et honnestes dames » qui ne figuraient pas sur l'état, mais faisaient tout de même le voyage. Leur rôle pour n'être point officiel n'en était pas moins important et l'on n'eût pas trouvé les six cents gentilshommes s'ils avaient dû partir pour un aussi long voyage avec la seule compagnie de leurs valets. Si parfois leur présence dut être encombrante, peut-être contribua-t-elle aussi dans certains cas à lever des difficultés. Sur les rudes seigneurs allemands, l'effet fut magique. Frustes et ignorant le charme et les raffinements de la Cour des Valois, ils demeuraient souriants et apprivoisés

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IV

LES DÉBUTS DE LA CARRIÈRE (1574-1575)

La fin du voyage. — Les dames et damoiselles a leur poste. — Le majordome du duc de Saxe. — L'arrivée en Pologne. — Réception pittoresque. — Une foule a cheval. — La cour de Cracovie. — L'ennui. — Bussy de retour. — Le duc d'Alençon et la reine Margot. — Les politiques. — Bussy change de maitre. — A l'armée de l'Ouest. — Saint-Lo, Domfront, Fontenay, Lusignan. — Nouvelles blessures. — Mestre de camp.

Si nous revenons à cette colonne de gentilshommes français que nous avons vue si troublée à Francfort par les algarades du jeune Bussy, nous la trouvons en route pour Hanau et Fulda où Henri de Valois célébra la fête de Noël. Ils avaient repris cette manière de voyager, ce train décousu dépeints par le landgrave de Hesse, avec ses groupes éparpillés, poussant des pointes jusqu'aux villes voisines de l'itinéraire. Des lourdes guimbardes aux rideaux baissés partaient de temps à autre des fusées de rires et le caquet de voix babillardes. C'est qu'aux gentilshommes faisant partie de la suite du roi de Pologne il fallait ajouter toute une bande de « belles et honnestes dames » qui ne figuraient pas sur l'état, mais faisaient tout de même le voyage. Leur rôle pour n'être point officiel n'en était pas moins important et l'on n'eût pas trouvé les six cents gentilshommes s'ils avaient dû partir pour un aussi long voyage avec la seule compagnie de leurs valets. Si parfois leur présence dut être encombrante, peut-être contribua-t-elle aussi dans certains cas à lever des difficultés. Sur les rudes seigneurs allemands, l'effet fut magique. Frustes et ignorant le charme et les raffinements de la Cour des Valois, ils demeuraient souriants et apprivoisés

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

auprès de ces sirènes parfumées et alertes qui leur tournaient la tête. Le jeune duc Christophe, le fils de l'électeur palatin que nous avons vu recevoir si sévèrement Henri de Valois en était comme éperdu. Son père, outré et inquiet à la fois de voir son fils en pareille compagnie, voulut, dès qu'il sut ce qui en était, le retirer de ce milieu de corrupteurs qui voyageaient « aïant en leur suitte plains carrousses de dames et damoiselles de court à leur poste ; et l'avoyent desja mis en tel goust de leurs humeurs qu'il eust volontiers passé oultre ; jusques au duc Casimir, son frère, qui debvoit recepvoir le roy en Saxe au partir de Hesse. Mais ledit Sgr électeur, son père, en estant adverty, y pourveut et luy commenda de retourner avec ledit Sgr comte, l'ayant destiné au commandement de la levée qui avoit esté commencée à Francford ». Le 31 décembre 1573, à mi-route entre Fach et Eisenach, le pauvre duc Christophe dut s'arracher à ce voyage charmant et reprendre avec La Huguerye et quelques autres le chemin du retour [1].

Quant à Henri de Valois, il couchait le soir même à Eisenach, puis entrant en Saxe, arrivait à Halle le 7 janvier 1574, avec 3.000 chevaux et 300 mules. Le jeune prince fut reçu avec une grande solennité par l'administrateur, margrave Joachim-Friederich de Hohenzollern, accompagné du comte palatin Casimir et du prince d'Anhalt qui vinrent au-devant de lui jusqu'au Schafhof pour lui souhaiter la bienvenue. Il fut logé dans le nouveau palais [2]. Le lendemain, un autre palais, la Moritzburg, servait de cadre aux festins magnifiques donnés en son honneur. Pour répondre à tant d'égards, le roi de Pologne fit sortir de ses coffres cinq cents couronnes d'or pour qu'on en fabriquât incontinent une chaîne qu'il

1. La Huguerye. *Mémoires*, éd. de la Soc. de l'Hist. de France, vol. I, pp. 198 et suiv. Trois mois et demi après, le 14 avril 1574, le duc Christophe et Ludovic de Nassau étaient à la tête des troupes huguenotes, attaquaient à Mookerheyde le commandeur de Requesens, successeur du duc d'Albe aux Pays-Bas, et étaient battus et tués tous deux.

2. La résidence actuelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voulait offrir au margrave. Tous les orfèvres de la ville furent mis à contribution et travaillèrent nuit et jour, afin que la chaîne fût prête avant le départ du roi qui eut lieu le 11 janvier. Mais malgré cette galanterie, l'administrateur, à l'exemple de l'électeur palatin Frédéric, ne cacha point à Henri de Valois la réprobation que lui inspirait la Saint-Barthélemy [1].

Ce n'était point au hasard de leur fantaisie ou même de leurs convenances personnelles que cette foule de Français et d'Italiens pouvaient se mouvoir en traversant les multiples Etats de la vieille Allemagne. Les itinéraires avaient été discutés, arrêtés d'avance. En sortant de Halle, le roi de Pologne se dirigea donc sur Wittenberg, ainsi qu'en avait décidé le prince de céans, Auguste, duc de Saxe dont le peu d'empressement faisait contraste avec les honneurs qu'on venait de rencontrer à Halle. Il s'était, en effet, borné à envoyer son gendre Jean-Casimir, duc de Bavière, avec 2.000 chevaux, pour faire escorte au jeune souverain, s'excusant de n'y point aller lui-même, à cause de sa santé et de l'éloignement de Dresde, sa capitale. A peine était-on en route, que le roi de Pologne reçut les avis les plus inquiétants : Wittenberg était une ville d'université fréquentée par au moins cinq mille étudiants protestants dont il y avait lieu de redouter l'antipathie, d'autant plus qu'on savait la réception qu'ils préparaient au cortège royal : il n'y était question de rien moins que de le lapider « afin de faire aux Français ce que les Français avaient fait à l'amiral Coligny ».

En présence de cette menace et fort intimidé, Henri de Valois trouva prudent de dépêcher un courrier au duc de Saxe pour lui demander de changer son itinéraire, ce qu'il

1. Dreyhaupt. *Beschreibung des Saal-Creyses*. Halle 1749, in fol. vol. I, p. 305. L'auteur en nous donnant ces détails commet d'ailleurs une lourde erreur : il conte le fait comme se passant au retour du roi vers la France, tandis qu'Henri ne quitta la Pologne qu'après la mort de Charles IX qui advint le 31 mai suivant. Henri s'échappa de nuit, accompagné de quelques fidèles seulement et passa par Vienne et Venise où il demeura longtemps pour jouir des fêtes qu'on lui prodiguait.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'eût osé faire sans autorisation, et de passer par Leipzig et Torgau. Le messager ne trouva point le duc, mais fut reçu par le majordome qui le traita avec la dernière insolence, lui répondant que le duc était à la chasse il ne savait où, et qu'il eût à retourner auprès du roi de Pologne en lui enjoignant de suivre l'itinéraire fixé primitivement, sans y rien changer et en passant par Wittenberg. « Il ajouta, dit le témoin qui nous conte ces détails, beaucoup d'autres paroles contraires, sinistres et pleines d'épouvante. » Malgré toutes les instances du messager, le farouche majordome ne voulut rien céder et il fallut retourner vers le roi de Pologne avec cette rude et discourtoise réponse.

Henri ne résista pas et fort inquiet se remit en route vers Wittenberg. Heureusement qu'en chemin arriva un messager du duc de Saxe qui, ayant appris la conduite de son majordome, s'efforçait de la réparer en envoyant toutes les permissions de passer par où l'on voudrait. Henri saisit vivement l'occasion, rebroussa chemin et avec un grand soulagement prit la route de Leipzig [1]. D'après différents itinéraires de ce voyage, il semble que lui-même évita cette ville et passa par Delitzsch (alors Thelich ou Theilice), mais une grande partie de sa suite poussa jusqu'à Leipzig.

Lorsque les gentilshommes du roi de Pologne arrivèrent dans cette ville, ils la trouvèrent encombrée de peuple et dans un grand mouvement, à cause de la foire du nouvel an qui durait encore. En se promenant devant les nombreux étalages de cette foire, l'une des plus célèbres et des plus anciennes de l'Europe, les Français rencontraient partout des estampes et des tableaux représentant les massacres de la Saint-Barthélemy. Leur irritation était grande mais la simple prudence les obligeait à se contenir. On était en plein cœur de pays protestant et la moindre émotion populaire pouvait

1. Pietro Buccio. *Le Coronationi di Polonia et di Francia del christianissimo Re Henrico III con le attioni e successi de suoi viaggi.* Padova 1576, in-4° [Bibl. Nat. Lb^{34}. 52.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dégénérer en massacre [1]. Ils quittèrent donc Leipzig sans regret pour rejoindre leur prince qui passa par Torgau et sortit des terres saxonnes. Francfort-sur-Oder était la dernière étape allemande [2].

Ce fut dans cette ville, au moment où il allait pénétrer dans ses nouveaux Etats, où les commissaires impériaux chargés de l'escorter à travers l'Allemagne allaient prendre congé de lui, que le roi de Pologne signa et scella de son sceau les lettres par lesquelles, reconnaissant le meurtre commis par Bussy, il s'engageait à verser avant de sortir d'Allemagne la caution de mille couronnes d'or exigée en échange de la liberté des prisonniers. Le roi de Pologne s'engageait en outre à verser le surplus, si cette caution ne suffisait pas à couvrir les condamnations à intervenir. D'autre part, il stipulait que si, tous les frais payés, il demeurait un reliquat, cette somme lui serait rendue.

Le comte Wolfgang d'Ysenburg, dont la mission était terminée et qui s'était porté fort pour le roi de Pologne, prit ces lettres avec les mille couronnes et donna en échange un reçu avec engagement de n'employer cette somme à aucun autre usage et de restituer le surplus, s'il y avait lieu, après règlement des indemnités. La dernière impression de Henri

1. Détails tirés du *Chronicon Misnicum* de Ulrich Gross, manuscrit contemporain et inédit actuellement conservé à la Stadt-Bibliothek de Leipzig et transmis par l'érudit et obligeant bibliothécaire, M. Wustmann. L'auteur Ulrich Gross, est mort en 1589 et la chronique qui entame le XVIIe siècle a été continuée par un anonyme. M. Wustmann a publié une étude sur la vie de Ulrich Gross dans le 1er vol. des *Quellen zur Geschichte Leipzigs*, 1889, mais il n'avait pas encore alors connaissance de la chronique dont nous parlons.

2. Les étapes du voyage de Pologne se trouvent avec les dates exactes d'arrivées et de départs, les noms des localités, les distances en lieues, dans deux Mss. de la Bibl. Nat. : Fr. 15890, fol. 342-559 et Fr. 19579. Il existe aussi une relation imprimée de ce voyage intitulée « Les Honneurs et triomphes faits au roi de Pologne tant par les princes allemans en son voyage que par ses subjects à sa réception qui fut à Miedzeris le XXIIIIe jour de janvier dernier passé 1574 » Briefvement récitez par une lettre missive qu'un gentilhomme françoys escrit de Posnanie [Bibl. Nat. Lb[34]. 42].

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Valois en Allemagne fut donc un souvenir de cet épisode de Sprendlingen et de Francfort qui avait été comme la caractéristique de ce voyage, comme la seule manifestation vraiment sincère des sentiments que lui et les siens inspiraient, et que s'efforçaient en vain de cacher les harangues et les festins officiels.

Enfin, toutes les choses réglées et terminées, le 25 janvier 1574, Henri de Valois foulait le sol de ses nouveaux Etats et arrivait en vue de Miedzericz, première ville polonaise où l'attendait une merveilleuse réception.

Prévenu de cette cérémonie, le prince avait revêtu un costume de nuance sombre et d'une grande richesse, comme le comportait la mode de cette époque. Il avait quitté le coche disgracieux où il était cahoté depuis tant d'étapes sur les mauvaises routes d'Allemagne et, dédaignant les petits chevaux de route qu'il montait parfois pour se délasser et dont s'était tant moqué le landgrave de Hesse-Cassel, il avait enfourché un superbe cheval qu'il savait bien présenter, comme on dit au manège, si l'on en croit sa réputation d'écuyer consommé qu'il justifia longtemps.

En arrivant près de Miedzericz, toutes les hauteurs environnant la ville étaient couronnées d'une immense foule qui s'étendait à perte de vue. En approchant, on vit que toute cette foule était à cheval. De la province entière, de plusieurs journées de marche, les Polonais étaient accourus au-devant de ce nouveau souverain sur qui ils fondaient tant d'espérances et qui allait quelques mois après les abandonner à l'improviste, s'évadant de son royaume comme un prisonnier de sa geôle. Tous portaient des costumes éclatants ; leurs longs vêtements, leurs armes bizarres, leurs grandes barbes et l'air profondément grave et austère des grands seigneurs formaient un tableau des plus pittoresques et cette colossale chevauchée de tout un peuple venant remettre sa destinée entre les mains de ce jeune cavalier d'aspect élégant et sérieux donnait à cette scène une grandeur et une majesté qui impressionnent encore à travers les trois siècles qui nous en séparent.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La fin du voyage jusqu'à Cracovie se fit sans encombre et sans alarmes. Enfin, le jeudi 15 février, Henri atteignait sa capitale et y faisait une entrée plus pompeuse encore : « Le roi ayant couché à Balice, maison du palatin de Cracovie, distante de la ville d'une lieue et demye, repartit de là le lendemain de grand matin et comme il en sortoit, vindrent à luy par ordre les seigneurs de Pologne, chacun avec sa troupe. Je n'ai peu scavoir encore le nombre desdits seigneurs ny desdites troupes, sinon qu'on en compta trente-deux, qui pouvoient estre de trois cents chacune, l'un portant l'autre, tous armez, les uns à la françoise, les autres à la reistre, à l'italienne ou à l'esclavonne, la plupart à l'hongaresque, qui est d'avoir un heaume, une maille, une grande targue longue qui couvre l'homme tellement qu'on ne le peut voir que par la teste, et une fort grande lance de la longueur d'une demye picque et grosse à l'advenant, mais creuse au dedans. La plupart ont des sonnettes à leurs chevaux, lesquels ils couvrent de peaux d'ours ou de léopard, et accoustrent eux et leurs chevaux de tant et si grandes plumaches, et d'ailes d'aigle rayées d'or si fort estendues que cela semble plustost un fantosme qu'un homme de guerre; joinct les longues banderoles qui sont en leurs lances, tellement que cela a fort grande monstre. Leur musique sont trompettes, cors sarrazinois, qui ont le son comme d'une cornemuse bien haute et deux petits tabourins d'arin qu'un homme porte à cheval devant luy, et bat ensemble des deux mains. Leur quatriesme façon est d'estre habillés à la causaque et ceux-là sont tous ou de Lituanie ou de Russie. Leurs armes sont un javelot en main, puis une trousse derrière et des flèches, montez sur chevaux qui vont comme le vent [1]. »

Ce fut le soir seulement, « environ la première heure de la nuit [2] », que le roi fit son entrée dans la ville. Elle était

1. « Discours de l'entrée et couronnement de Henry à présent roi de Pologne » dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. IX. p. 145.

2. Vers quatre heures après midi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toute illuminée. Henri montait un cheval blanc de haute taille, magnifiquement harnaché ; il avait un habillement de velours noir brodé d'argent et doublé de fourrures du plus grand prix ; sa toque était également de velours noir, avec une garniture d'émeraudes et un énorme diamant sur le devant de la tête. Les échevins de la ville portaient devant lui un superbe dais en drap d'or. Une troupe de hallebardiers suisses et d'arquebusiers gascons en pourpoint de soie verte et écarlate l'escortait des deux côtés. Derrière lui marchaient les ducs de Nevers et de Mayenne, ensuite le marquis d'Elbeuf et les autres seigneurs français, chacun entre deux palatins qui les accompagnaient pour leur faire honneur. Venaient enfin les ambassadeurs des princes étrangers [1].

Mais après les pompes et les enthousiasmes de la réception et du couronnement, commença bien vite la vie de chaque jour. Ce fut une cruelle déconvenue. La Cour de Pologne était loin de ressembler à la Cour de France. Cette vie de frivolité et d'amusements perpétuels que l'on menait au Louvre n'avait rien de commun avec l'austère existence qui se déroulait monotone entre les quatre murs du palais de Cracovie. L'ignorance de la langue polonaise restreignait encore les relations du roi qui passait son temps, étendu sur des divans, à gémir avec quelques gentilshommes français de sa suite sur la cruauté de son exil et à soupirer au souvenir de Paris qui leur semblait plus lumineux encore, à voir par les fenêtres se dérouler l'interminable et blanc panorama de cette neige qui rendait silencieuse toute la vie de la cité.

Tout lui déplaisait : en dehors même de ses impressions, des préoccupations politiques aigrissaient son esprit déjà chagrin. Parmi les nombreuses conditions auxquelles Monluc avait souscrit pour enlever coûte que coûte l'élection, figuraient deux actes de la plus haute importance, ce qu'on

1. *De Celeberrimo ingressu Cracoviam et coronatione praeclarissimi Henrici Valesii...* (Voyez : Alex. Guagnini. *Rerum polonicarum libri tres...* — Francfort. 1584. in-8°, t. I, p. 149).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

appela les *Pacta Conventa* et les *Articuli Henriciani*. Les premiers stipulaient de la part de la France des avantages vraiment exorbitants, entre autres de verser annuellement à la Pologne les 400.000 florins de revenu du duc d'Anjou, de payer les dettes de l'Etat et l'arriéré de la solde des troupes, d'entretenir une flotte sur la Baltique, d'envoyer en Pologne les meilleurs professeurs de France et d'Italie, d'instruire gratuitement à Paris cent jeunes Polonais. Charles IX devait de plus signer une alliance défensive et offensive, fournir 4.000 arquebusiers gascons et entamer immédiatement avec la Pologne la guerre contre les Russes. Quant aux *Articuli Henriciani*, c'était une véritable constitution républicaine : suppression de l'hérédité, organisation définitive des diètes, sortes d'Etats généraux périodiques qui détruisaient l'initiative royale, établissement d'une commission permanente chargée de contrôler le roi. Pour terminer, une partie des frais de guerre était mise à la charge personnelle du souverain et enfin, clause à elle seule plus énorme que toutes les autres aux yeux d'un prince français, ses sujets étaient déliés du serment de fidélité, au cas où le roi cherchait à se soustraire à ses engagements [1].

La première préoccupation de Henri de Valois fut de trouver le moyen d'éluder de pareilles promesses qu'il n'eut jamais un instant l'intention de tenir. Quant à la liberté des cultes et des consciences qu'il avait aussi juré de maintenir, il ne faut pas s'étonner de le voir dès le début prendre ses dispositions pour ne plus tolérer le protestantisme dans ses Etats.

Après une période où il était demeuré renfermé dans son palais, passant ses journées à écrire aux dames de Paris pour se distraire, il se rendit compte du mécontentement qu'il causait et se résigna à sortir de sa torpeur et à donner quelques fêtes. Elles ne tardèrent pas à devenir pour lui de véritables corvées. Outre le ton grave et gourmé qui y régnait

1. Noailles. *Henri de Valois*, II. ch. XXXVI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et dont il avait horreur, il y rencontrait une personne d'un âge déjà mûr et fort laide pour laquelle il était obligé d'avoir les plus grands égards : c'était la princesse Anne, sœur du défunt roi Sigismond [1]. La noblesse polonaise s'était mis en tête d'attacher Henri de Valois à son nouveau pays au moyen d'un mariage et n'avait pas trouvé d'épouse plus digne à lui offrir que la princesse Anne. On pense quel accueil reçut cette proposition, alors que le prince venait de quitter depuis à peine trois mois la jeune et charmante Marie de Clèves qui avait remplacé dans son cœur Mlle de Châteauneuf.

Tout cela était morose et, si la couronne retenait le roi dans ses Etats, il n'en était pas de même de ces six ou sept cents gentilshommes qui avaient tout d'un élan suivi leur prince à son départ. Un certain nombre avait déjà quitté la partie en route. Au bout de peu de temps, les défections se multiplièrent et les chemins qui avaient vu passer la longue colonne du prince français commencèrent à les voir repasser un par un ou par petits groupes et en sens contraire. Au bout de peu de temps, il ne demeura plus autour du roi de Pologne qu'un petit nombre de fidèles.

Bussy ne fut pas du nombre. Son amour pour la vie d'apparat, ses besoins d'argent ne pouvaient s'accommoder des mœurs de ce pays à demi sauvage. Ces contrées du Nord n'avaient pas le don de plaire à ce gentilhomme fier et insubordonné qui s'y était fait rosser par des paysans. Sans avoir retrouvé l'époque et les circonstances de son retour,

1. Sigismond II (Auguste), né à Cracovie le 1er août 1520, mort à Knyszyn le 7 juillet 1572, était fils de son prédécesseur Sigismond Ier dit le Grand. Il était de l'illustre famille des Jagellons qui avait régné cent quatre-vingt-six ans sur la Pologne. Le fait saillant de son règne fut la réunion de la Lithuanie à la Pologne. Le mariage de sa sœur Anne avec Henri de Valois avait été un des articles auxquels Monluc avait dû souscrire en négociant l'élection de son prince. L'infante, car on la nommait ainsi, flattée par les hommages du roi se méprit même à ce point sur ses intentions, qu'elle se crut déjà reine et fit broder des fleurs de lis sur toutes ses robes (Noailles. *Henri de Valois et la Pologne*. Paris 1867, 3 vol. in-8°, t. II, p. 443).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nous savons qu'il ne demeura pas auprès du roi et rentra en France [1].

C'est dans le courant de cette année 1574 que se produisit un des faits les plus importants de la vie de Bussy : il avait quitté le service d'Henri de Valois; il s'attacha à la personne de François d'Alençon, son frère cadet. Cette démarche eut sur le reste de sa vie une influence décisive et le classa irrémissiblement dans ce clan de mécontents qui semblent s'être toujours groupés autour des frères de nos rois. A vrai dire, la chose était tentante : Bussy se rendait bien compte qu'ayant abandonné Henri à son ennuyeux sort, il ne serait pas compté ni traité comme un fidèle ami. Tout le monde pensait bien que le prince ne demeurerait pas longtemps en Pologne, car nul n'ignorait l'état de santé de Charles IX dont la mort n'était plus qu'une question de mois ou de semaines; mais Bussy s'était sans doute dit qu'après tout le roi pouvait guérir et qu'alors cela prolongerait peut-être longtemps l'exil du futur Henri III. N'ayant donc point de titre à faire valoir aux yeux de l'exilé de Cracovie, Bussy jugea prudent de s'attacher à quelque puissant de ce monde et ce fut François d'Alençon qu'il choisit.

La situation de ce prince était en effet des plus avantageuses : le départ de son frère pour la Pologne avait fait de lui le premier personnage du royaume après le roi, alors que son rôle était fort effacé derrière son frère Henri, le vainqueur de Jarnac et de Moncontour.

La reine mère n'était point tendre pour lui; son préféré

1. Nous avons la preuve de son retour par une lettre de Charles IX du 15 mai 1574, adressée au maréchal de Matignon qui vient d'enfermer Montgomery, le chef protestant, dans Domfront. Le roi l'en félicite et lui annonce des renforts de cavalerie et d'infanterie avec les sieurs de Lucé, de Lavardin et de Bussy. Or Charles IX ne mourut que le 31 mai et Henri de Valois n'eut connaissance de cette mort à Cracovie que quinze jours plus tard par Chemerault qui était parti à neuf heures du soir, le jour même du décès, et avait fait le voyage à franc-étrier (Lettre de Charles IX à Matignon publiée en note, p. 299 du t. IV des *Lettres de Catherine de Médicis*, dans la collection des Documents inédits pour l'Histoire de France).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait été et fut toujours Henri, celui de ses fils dont la mentalité ressemblait le plus à la sienne, celui qui s'était le plus italianisé. Cette attitude de sa mère à son égard posa tout de suite François d'Alençon en victime et groupa autour de lui ceux qui se considéraient aussi comme déshérités. Qui se ressemblait, s'assembla. Entre les deux partis adverses ultra-catholiques d'une part, réformés de l'autre, se formait un tiers-parti à la tête duquel se trouvaient les Montmorency et que l'on nomma les politiques. Ce parti comprit fort bien la situation du duc d'Alençon et sut en profiter en le mettant à sa tête. On savait qu'il désirait beaucoup obtenir la lieutenance du royaume vacante par le départ du roi de Pologne et l'on n'ignorait pas que la reine mère, qui avait trouvé bon de la faire donner à son fils Henri, s'arrangea toujours pour la faire refuser à François.

En même temps que les politiques sollicitaient le duc d'Alençon, un peuple entier lui faisait des avances. Les malheureux Flamands, atrocement persécutés par le duc d'Albe, hors d'eux-mêmes et prêts à tout pour échapper à ce régime de sang et de bourreaux ne cherchaient qu'une occasion pour se lever et lui offraient de se tailler un royaume dans les possessions de l'Espagne. Sa situation était donc pleine de promesses et, bien qu'il n'eût pas un instant fait fond sur la renonciation au trône de France qu'avait dû jurer Henri pour être élu roi de Pologne, il lui restait encore assez d'éléments en main pour être un grand et puissant prince. Ces visées ambitieuses il les avait depuis longtemps déjà; car, dès 1573, alors qu'il était devant La Rochelle avec son frère Henri et toute l'armée royale, il avait eu la criminelle pensée de se saisir de quelques vaisseaux de la flotte royale et d'aller rejoindre celle de Montgomery afin de relever le parti de « la religion ». Le projet n'avait pas pris corps, grâce aux sages conseils de La Noue, alors au service du roi, que l'on avait consulté et qui renvoya à leur devoir le roi de Navarre, le prince de Condé, le duc d'Alençon et le jeune Henri de la Tour d'Auvergne que ses dix-sept ans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'avaient pas arrêté dans le rôle de négociateur d'une pareille équipée. C'est à cela que fait allusion Mme de Mornay dans ses Mémoires[1], et s'il est difficile de vérifier l'exactitude d'une pensée qui n'a pas été exécutée, on peut du moins en induire que l'attitude de François permettait de pareilles imputations.

A tout cela venaient s'ajouter de petites intrigues de Cour et même de famille. La jeune princesse Marguerite avait vécu longtemps dans la plus étroite amitié avec son frère Henri. Un jour, dans le courant de l'année 1569, celui-ci l'avait prise à part et, en un petit discours que Marguerite rapporte dans ses Mémoires, lui avait proposé d'être son alliée et son ambassadrice permanente auprès de Catherine de Médicis, leur mère, tandis qu'il courait la France à la tête des armées, avec son titre de lieutenant général du royaume. Marguerite, âgée à peine de dix-sept ans, avait été ravie de cette confiance de son frère et s'était donnée corps et âme à son nouvel emploi, toujours attentive auprès de sa mère afin de gagner ses bonnes grâces et de pouvoir servir ainsi les intérêts de ce frère pour qui son affection croissait de jour en jour. Le jeune prince donnait les plus belles espérances et venait de gagner la bataille de Jarnac. Quelque temps après, il annonçait celle de Moncontour et appelait sa mère pour assister au siège de Saint-Jean-d'Angély. Marguerite fut du voyage et partit avec une véritable joie pour aller embrasser ce frère chéri. Mais, au lieu des effusions et des remerciements auxquels elle s'attendait, elle trouva un accueil froid et une réserve dont elle ne comprit pas d'abord le motif. Toute chagrine, elle cherchait en quoi elle avait pu déplaire à son frère, lorsque sa mère vint lui expliquer que la situation était différente, qu'elle devenait belle, qu'elle pouvait être adulée, recherchée par des hommes puissants, que

1. *Mémoires de Mme de Mornay*, éd. de la Soc. de l'Histoire de France, t. I, p. 73. Les mêmes imputations sont relatées dans l'Histoire Universelle de de Thou (éd. de Londres 1734, in-4°, t. VI, livre 56, p. 654. Cf. également : Arcère. *Histoire de la ville de La Rochelle.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Henri de Guise notamment manifestait à son égard beaucoup d'admiration et qu'en conséquence il était prudent que cette intimité entre elle et son frère Henri cessât, car elle pourrait, même sans le vouloir, laisser échapper des confidences qu'elle aurait reçues. Bref, ce qui résultait de tout cela, c'est qu'Henri lui retirait sa confiance, rompait le petit pacte d'alliance gentiment scellé entre eux et que Catherine elle-même la tenait à distance. Marguerite en souffrit cruellement. Son amour-propre et son affection étaient blessés. Elle attribue sans hésiter dans ses Mémoires ce revirement à l'influence pernicieuse d'un certain du Guast [1], gentilhomme dauphinois, qui s'était depuis peu lié d'amitié avec son frère Henri et avait pris sur lui une influence telle que le prince ne décidait rien sans le consulter.

Marguerite devint une mécontente et se joignit au parti des mécontents; elle se lia davantage avec son frère François d'Alençon et, cette fois du moins, le pacte fut durable, car nous les verrons tous deux sincèrement attachés l'un à l'autre et se donner constamment les preuves d'une affection qui ne se rompit que par la mort.

Il est donc à peu près certain que le rapprochement entre Marguerite et François d'Alençon eut lieu en l'absence d'Henri et que, lorsqu'il revint en France, l'alliance de son frère et de sa sœur mécontents tous deux était déjà chose faite.

C'est à eux que Bussy attacha sa fortune. Tout le monde a proclamé sans mystère sa liaison avec Marguerite. On peut se demander si ce furent ses relations avec le duc d'Alençon

1. Louis de Bérenger, seigneur Du Guast, capitaine d'une compagnie des ordonnances du roi, gentilhomme dauphinois, semble en effet avoir été l'âme damnée de Henri de Valois : il fut un des premiers à lui inculquer les principes de politique cauteleuse et sournoise qu'il mit toujours en pratique. Du Guast mourut assassiné dans son lit vers dix heures du soir, le lundi 30 octobre 1575. Il accusa en mourant le baron de Vitteaux, mais l'affaire ne fut jamais bien éclaircie (Lestoile. *Journal de Henri III*). Marguerite garda toujours pour Du Guast une haine profonde et des malveillants allèrent même jusqu'à dire qu'elle n'était point étrangère à cet assassinat.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui l'amenèrent à voir plus souvent la reine de Navarre et furent l'occasion de cette liaison ; ou bien si au contraire ce fut la liaison de Bussy avec la princesse qui le détermina à s'attacher au frère de sa maîtresse. Il semble que la première hypothèse soit la vraie. En effet Henri n'était arrivé en Pologne que dans les premiers jours de février 1574, Si peu de temps qu'y fût demeuré Bussy, il ne pouvait guère être de retour avant le mois de mars ; or la lettre citée de Charles IX au maréchal de Matignon en date du 15 mai annonce l'envoi de secours [1] avec divers gentilshommes et notamment Bussy. Si peu farouche qu'eût été la reine Margot, il faut bien admettre qu'elle se donna au moins le temps de s'enticher d'un cavalier avant que de lui rendre les armes. On sait qu'avant le départ pour la Pologne ce n'était point Bussy qui avait ses bonnes grâces. Il était de notoriété publique que c'était La Môle qui, demeuré en France pendant le voyage de Pologne, s'était mêlé d'une conspiration tendant à placer sur le trône son maître, le duc d'Alençon, aussitôt après la mort de Charles IX.

Les fauteurs de ce complot étaient les huguenots qui redoutaient les tendances trop catholiques du roi de Pologne. Quand Charles IX apprit l'existence de pareilles menées jusque dans sa famille et dans son entourage, il entra en une violente colère et le 8 avril 1574 fit arrêter immédiatement et garder à Vincennes son frère d'Alençon, le roi de

1. Matignon était chargé de reprendre aux protestants les villes dont ils s'étaient emparés par surprise la nuit du mardi gras précédent. Cette levée d'armes était le résultat d'une conspiration où il avait été décidé que d'Alençon s'évaderait de la Cour pour aller rejoindre à Sedan les reîtres et les lansquenets de Ludovic de Nassau revenu d'Allemagne où il avait un moment escorté le roi de Pologne. Mais d'Alençon n'avait pas suivi le mouvement et, pris de peur, avait tout avoué à sa mère qui pardonna une première fois. A ce moment, Montgomery débarqua dans le Cotentin et s'empara de Saint-Lô. Charles IX, ayant donné l'ordre de le ramener mort ou vif, se retira à Vincennes. Là le complot reprit avec d'Alençon et son projet de se retirer à Sedan. Le maréchal de Montmorency révéla l'entreprise ce qui amena les arrestations que l'on sait et le procès de La Môle et de Coconat.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Navarre, Montmorency, Cossé et les malheureux La Môle et Coconat qui n'étant que simples gentilshommes payèrent pour les grands et furent torturés et décapités à la fin d'avril.

Comme quinze jours après Bussy était en campagne, accordons au moins à la reine Margot ce délai pour pleurer l'infortuné La Môle. Quand Bussy enfourcha son cheval et prit la route de Saint-Lô, de Fontenay et de Lusignan, il avait donc le cœur libre, au moins du côté de la reine de Navarre, et s'il était lié à quelqu'un, ce n'était qu'au duc d'Alençon. L'ambition le tenait déjà comme elle le tint toujours; non pas l'amour.

Du reste il passa toute cette année de 1574 en combats et assauts de toute sorte, jetant les bases de cette réputation de bravoure qu'il allait acquérir et songeant beaucoup plus à se frayer la voie pour faire son chemin qu'à pleurer sa mère qui mourut en cette année 1574, sans que nous ayons pu préciser la date [1]. L'armée royale cherchait à reconquérir les places que les huguenots avaient enlevées. Bussy alla rejoindre le maréchal de Matignon et se battit sous les murs de Saint-Lô. Il s'y comporta même de si brillante façon qu'il fit partie d'une promotion de trois mestres de camp qui se composait de lui-même, de Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin et de Jean de Coesmes, seigneur de Lucé [2].

1. *Généalogie de la maison de Beauvau* par Sainte-Marthe.

2. D'après une note de M. Boulay de la Meurthe dans son « Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine » publiée dans les *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Touraine* (t. 45, p. 135), cette promotion n'aurait eu lieu qu'après le siège de Lusignan qui ne se rendit que le 26 janvier 1575. « Le roi, dit-il, fit alors licencier une partie de sa petite armée ne conservant que vingt-quatre enseignes de gens de pied dont on forma trois régiments. » Ce serait d'un de ces trois régiments que Bussy reçut le commandement comme mestre de camp.

Brantôme de son côté (édition Lalanne, *Soc. de l'Hist. de France*, t. V, p. 361), s'exprime ainsi : « Pour ceste conqueste de la Basse-Normandie, furent faictz maistres de camp trois ensemble d'une vollée MM. de Bussy, de Lussé (Jean de Coesmes) et Lavardin ». Or Lucé fut tué devant Lusignan à l'assaut de La Vacherie, le 23 novembre 1574.

Comment concilier ces deux versions ? Peut-être faudrait-il admettre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On peut supposer que les trois mestres de camp festoyèrent ensemble à cette occasion, mais en choquant son verre avec celui de Jean de Coesmes, baron de Lucé, Bussy ne pensait guère à la femme de son compagnon d'armes et se doutait encore moins que cinq ans après il allait mourir pour l'amour d'elle.

Après le siège de Saint-Lô, Bussy, voulant donner carrière à son zèle de mestre de camp frais émoulu, descendit jusqu'à Fontenay-le-Comte qui était également tombé aux mains des protestants. Après des opérations préparatoires assez longues, l'armée royale jugea la place bonne à prendre, vers la mi-septembre de cette même année 1574. Dès le matin du 15, la canonnade fit rage et, à quatre heures de l'après-midi, l'infanterie se mit en mouvement pour donner l'assaut. En tête se trouvaient les quatre compagnies que commandait maintenant Bussy, en sa qualité de mestre de camp. Avec cette insouciance du danger qu'il avait à un si haut point, il courut en avant et sauta dans le fossé pour être un des premiers à couronner la brèche mais, quand il eut dépassé les éboulis de pierres et de gravats, il se trouva en face d'une barricade que les assiégés avaient élevée en arrière et demeura un instant en si mauvaise posture qu'il faillit être pris et tué. Heureusement Lavardin [1] arrivait à la rescousse et le dégagea ; il était temps, un de ses bras pendait inerte à son côté, traversé par une balle [2]. Il dut se retirer pour se faire panser. Son absence y fut-elle pour quelque chose ? Toujours est-il que cet assaut fut repoussé et que le régiment de Bussy y perdit une enseigne. La ville du reste capitula deux jours après [3].

que cette promotion fut antérieure à la formation des corps auxquels les nouveaux mestres de camp devaient être affectés.

1. Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin, né en 1551, mort en 1614, maréchal de France.

2. *Vie du maréchal de Lavardin* (Bibl. Nat. Mss. Coll. Clairambault 498, fol. 1-19).

3. Ces détails empruntés à La Popelinière sont plus circonstanciés que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La blessure de Bussy n'était pas grave et, moins d'un mois après, nous le retrouvons non loin de là, devant Lusignan où les huguenots tenaient garnison commandés par le capitaine Chouppes [1], sous les ordres du vicomte de Rohan.

L'armée catholique commandée par le duc de Montpensier [2] disposait d'une puissante artillerie et était parvenue depuis quelques jours à abattre les pans de murs qui cachaient aux assiégeants les mouvements intérieurs de la garnison. Le 23 octobre 1574, dès qu'il fit jour, le canon recommença son œuvre de destruction avec une furie qui ne réussit pas à démoraliser les troupes du vicomte de Rohan. L'artillerie catholique redoubla d'efforts : il n'était que deux heures de l'après-midi et elle avait tiré douze cent cinquante coups de canon. La muraille n'était plus qu'une ruine à demi effondrée. Les malheureux défenseurs, complètement à découvert, recevaient de plein vol le feu de l'ennemi. Décimés et tout sanglants par les éclats de pierre qui sautaient de toutes parts, ils tenaient bon quand même.

Le duc de Montpensier commanda l'assaut, mais ses soldats furent reçus de telle façon que quelques instants après ils redescendaient en désordre les pentes qu'ils venaient de gravir. On recommença une seconde fois, puis une troisième et cela dura ainsi jusqu'au soir. Bussy, sur un autre point du rempart, faisait aussi de son mieux mais sans plus de succès. Il s'y acharna même si bien et paya tant de sa personne

ceux qui se trouvent dans le « *Journal historique* » de Généroux et où cet auteur prétend que Bussy fut blessé au genou.

1. Pierre de Chouppes, gentilhomme poitevin, capitaine huguenot renommé ; il contribua dans une grande mesure à l'héroïque résistance du château de Lusignan ; ce fut encore lui qui, en 1575, fit lever le siège de Montauban.

2. Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, né le 10 juin 1513 à Moulins, mort le 23 septembre 1582 à Champigny en Touraine. D'abord favorable aux protestants, il devint plus tard un de leurs plus terribles et cruels adversaires. Il prit une part active à la Saint-Barthélemy ; de 1574 à 1576, il réduisit les protestants de l'Ouest et leur reprit les places dont ils s'étaient emparés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'arrivé sur la brèche, il reçut presque en même temps une balle dans une cuisse et un coup de pique à une jambe [1]. Il fallut l'emporter et six mois après, dit Brantôme, il marchait encore avec des béquilles.

La malheureuse forteresse de Lusignan résista encore longtemps; elle devait pourtant succomber et, quand les héroïques défenseurs se furent rendus, le 26 janvier 1575, le duc de Montpensier décida de raser ce nid de rebelles qui avait coûté si cher à forcer. La pioche du démolisseur se mit à l'œuvre et une à une tombèrent, dans des nuages de poussière, ces pierres qui depuis tant de siècles dominaient la plaine. Et les villageois, hantés par une vieille légende, en voyant s'écrouler les tours, songeaient malgré eux à ce temps d'autrefois, passé depuis très longtemps, où il y avait des fées et où « Merlusine », avec ses longs cheveux épars sur ses épaules et les écailles nacrées de sa queue de sirène, s'était arrêtée en ce lieu et, touchant le sol de sa baguette de fée, avait dit : « Là sera mon château. »

Les regrets furent universels de voir disparaître ce vieux castel avec sa légende mystérieuse et poétique, et ce nom illustre qui rappelait l'épopée déjà lointaine des croisades. Catherine de Médicis elle-même, qui ne semble pas avoir été souvent accessible à des impressions poétiques, déplore la disparition de cette « forteresse très antique bâtie par Merlusine [2] ».

1. Brisson. *Histoire et vray discours des guerres civiles es pays de Poictou, Aulnis...* — Paris 1578, in-8° [Bibl. Nat. Lb^{34}. 83.

2. La légende de Mélusine a été chantée par le poète Jean d'Arras qui vivait au XIVe siècle et l'écrivit pour l'amusement de la duchesse de Bar, la sœur de son maître, le duc de Berry, frère de Charles V. Mélusine était la fille d'Elinas, roi d'Albanie, et de la fée Pressine. Elinas ayant été enfermé par sa fille, au moyen d'un charme, sur une montagne élevée, pour des motifs que le poète se plaît à compliquer et à développer longuement, Pressine voulut venger son époux et condamna sa fille Mélusine à se voir chaque samedi transformée en poisson jusqu'à la ceinture ; toutefois si elle trouvait un mari qui voulût bien renoncer à la voir les jours où elle était ainsi, elle pouvait suivre sa destinée comme les autres femmes. Mélusine partit à l'aventure et rencontra dans la forêt de Colombiers, en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Poitou, le prince Raymondin qui, séduit par sa beauté, consentit à l'épouser à ces conditions. Le mariage fut célébré avec magnificence, et sur le lieu même, avec une rapidité qui tenait du prestige, s'éleva le château de Lusignan. Mais un samedi, Raymondin ayant regardé sa femme par un trou percé dans une porte, il la vit toute nue s'ébattant dans une cuve, le bas du corps mué en poisson. Mélusine fut alors prise d'un violent désespoir, fit à son époux des adieux déchirants, se transforma en poisson ailé et prit son vol à travers l'espace. On racontait que, chaque fois que la mort allait frapper quelqu'un de ses descendants, Mélusine revenait à Lusignan et faisait trois fois le tour du château en jetant des cris lamentables. Elle fit une dernière et terrible apparition, au moment de la démolition de la forteresse. Cette destruction avait été décidée par raison d'Etat, à la suite d'un arrêt du conseil du roi de 1574 (voir l'*Histoire de Mélusine, tirée des chroniques de Poitou*, attribuée à Fr. Nodot. Paris, Cl. Barbin 1698, in-12).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE V

A LA COUR (1575)

Une réputation naissante. — Diplomatie mondaine. — Explication avec Henri de Guise. — Harangue de Bussy. — Une bande de mauvais plaisants. — D'Aubigné, Balagny, Fervaques. — Les inconstances de la reine Margot. — Chez les comédiens. — La querelle des X et des Y. — Le petit de Saint-Phal et Mme d'Acigné. — Une échauffourée. — L'Ile du Palais. — Accommodement laborieux. — Le guet-apens de la rue Saint-Honoré. — Bussy se décide a « changer d'air ». — Départ pompeux. — L'escorte de Bussy.

Après le siége de Lusignan, Bussy revint à Paris pour soigner ses blessures et prendre un peu de repos bien mérité. Cette année qui finissait avait été bien remplie. Il revenait avec une véritable réputation de bravoure et le grade de mestre de camp que même à cette époque on n'obtenait généralement pas si jeune. Sitôt de retour, Bussy chercha à se fixer davantage dans les bonnes grâces du duc d'Alençon. Son champ d'action se transportait des camps à la Cour, mais les problèmes de tactique qui allaient se poser devant lui ne devaient être ni moins nombreux ni moins compliqués. Il fallait d'abord ne pas se faire d'ennemis trop puissants et une parole inconsidérée faillit lui en susciter un redoutable entre tous, Henri de Guise. Bussy avait laissé échapper sur lui un mot blessant qui lui fut répété. Quelque temps après, ils se trouvèrent tous deux à une chasse qui se donnait au « bois de Madric ». Henri de Guise fit signe à Bussy de le suivre et tous deux s'enfoncèrent sous bois, quittant la chasse et sans être accompagnés. Quand ils furent éloignés, le duc de Guise demanda à Bussy des explications sur le mot qu'on lui attribuait. Ici l'ambitieux prit le pas sur le spadassin et, au lieu

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de mettre la main à son épée, Bussy, avec une bonne grâce souriante, donna toutes les explications qu'on lui demandait, si bien que le duc se déclara satisfait. Quant à Bussy, il répondit par une de ces jolies harangues à panache où il excellait et que nous a conservée Brantôme : « Monsieur, dit-il, je suis fort aise que vous soyez content de moi, vous priant de croire que ce que j'en ai dict n'a esté nullement par crainte, car Bussy n'en eut jamais. » Puis parlant du duel qui avait failli avoir lieu, il terminait ainsi : « Si j'en eusse échappé je m'en fusse allé jactant et vantant partout le monde de m'estre battu contre le plus brave et vaillant prince de la chrestienté, et avoir eschapé à ses armes. » Somme toute, sa jactance naturelle ne lui faisait pas oublier la prudence, car un duel avec Henri de Guise était une mauvaise affaire, même (et peut-être surtout) si l'on en sortait vainqueur.

Pendant le commencement de cette année 1575, Bussy s'amuse; il séjourne à la Cour et fait partie de ces bandes de jeunes seigneurs qui se croient tout permis et s'en vont par la ville menaçant, frappant, tuant au besoin quiconque s'aviserait de trouver leurs plaisanteries mauvaises. C'est le moment de son intimité avec d'Aubigné, comme nous le raconte lui-même ce dernier dans ses Mémoires ; intimité bien inattendue, vu le caractère des deux personnages et les partis qu'ils suivirent. C'était un duel qui les avait mis en relations ; d'Aubigné s'était trouvé seconder Fervaques qui se battait contre Bussy. Comme il arrive souvent, le duel fini, on s'était embrassé et une véritable liaison s'en était suivie, qui dura longtemps. D'Aubigné nous conte comment, avec la bande de ses amis, il chargeait le guet à cheval, le rossant à coups de plat d'épée, forçant l'épée à la main les corps de garde aux portes de l'enceinte, pour en sortir aux heures interdites et y rentrer de la même façon, sans se laisser prendre. Un autre des familiers de Bussy à cette époque est le jeune Balagny, le fils naturel de l'évêque de Valence, Jean de Monluc, qui avait si bien négocié l'élection d'Henri de Valois au trône de Pologne. Balagny avait fait partie du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voyage à travers l'Allemagne et il en était résulté avec Bussy une grande intimité. Ce fut au point que longtemps ils logèrent et mangèrent ensemble [1]. Cette intimité n'a du reste rien d'étonnant entre deux hommes que rapprochaient bien des traits de caractère : ils furent en effet aussi querelleurs, aussi ambitieux et aussi dépourvus de scrupules l'un que l'autre.

D'autre part, si Bussy s'était poussé fort avant dans les bonnes grâces du duc d'Alençon, on en pouvait au moins dire autant pour la reine Margot. Après l'exécution de son malheureux amant, La Môle, qui avait eu lieu à la fin d'avril de l'année 1574, la reine de Navarre se consola avec Saint-Luc, un des mignons du roi, qu'elle ne semble pas avoir aimé longtemps à cause de la douceur de son caractère, qualité qu'elle n'appréciait pas. « Elle quitta un amant, dit Brantôme, le voyant mol à départir de la main et ne braver et ne quereller, pour en prendre un autre qui était un escalabreux, brave et vaillant qui portait sur la pointe de son espée l'honneur de sa dame, sans qu'on y osast aucunement toucher [2]. »

Bien que Brantôme ne mette point les noms, tout le monde reconnut que le « mol à départir de la main » était le doux Saint-Luc [3] et que l' « escalabreux » était Bussy.

1. Varillas. *Hist. de Henri III*, t. I, p. 580. Voir dans Noailles, *Henri de Valois* (t. I, ch. IV), le rôle de Balagny lors de l'élection de Pologne : ce fut lui que son père, l'évêque Monluc, fit envoyer tout d'abord, au commencement de 1572, pour tâter l'opinion des Polonais et nouer des relations de simple courtoisie, sans dévoiler encore les intentions de la Cour de France. Il n'avait alors que vingt ans mais sut cependant s'acquitter parfaitement de sa mission. Il revint en France et fit partie du voyage de Pologne ainsi que Bussy.

2. *Œuvres de Brantôme*, (édition de la Société de l'Histoire de France, t. IX, p. 401).

3. François d'Epinay, seigneur de Saint-Luc, né en 1554, l'un des mignons préférés du roi. L'Estoile dans son journal, à la date d'avril 1578, à propos du fameux duel des mignons, cite le quatrain suivant :

> Saint-Luc, le plus sage de tous,
> Monstre qu'il est de Normandie ;
> Quand ses compagnons sont aux coups,
> Il sçait feindre une maladie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Du reste, dans un pamphlet du temps intitulé « Le divorce satyrique » que l'on a attribué à Agrippa d'Aubigné et qui n'est qu'un amas d'insultes ordurières contre la reine Margot, il y a comme une sorte de chronologie de ses amants dans laquelle Bussy succède en effet à Saint-Luc. Et il faut reconnaître que dans ce pamphlet tout n'est pas calomnieux.

Marguerite de Navarre elle-même nous fixe à peu près sur l'époque à laquelle commença sa liaison avec Bussy : « Nous fismes, dit-elle dans ses Mémoires, un long séjour en Avignon et un grand tour par la Bourgongne et la Champaigne pour aller à Rheims aux nopces du roi et de là, venir à Paris, où les choses se comportèrent toujours de cette façon [1]. La trame du Guast alloit par ces moyens tousjours s'advançant à nostre division et ruine. Estans à Paris, mon frère approcha de lui Bussy, en faisant autant d'estime que sa valeur le méritoit. Il estoit tousjours auprès de mon frère, et par conséquent avec moy, mon frère et moy estans presque tousjours ensemble, et ordonnant à tous ses serviteurs de ne m'honnorer et rechercher moins que luy. »

Malgré les dénégations de la galante reine, nous savons ce qu'il faut penser de ses relations avec Bussy. On pourrait dire de ses Mémoires, comme disait au XVIIIe siècle Mlle de Launay en parlant de ses propres Mémoires, « qu'elle ne s'y est peinte qu'en buste ». Henri III avait été sacré à Reims le 13 février 1575. Son mariage avec Louise de Vaudémont avait eu lieu deux jours après, le mardi gras 15 février. C'est donc vers cette époque que commença la liaison de la séduisante reine et de l'escalabreux cavalier. Et nous ne croyons pas nous tromper de beaucoup; car deux mois après,

Suite de la note 3, page 80

Malgré cette réputation de prudence, il fut tué roide d'un boulet de canon au siège d'Amiens le 8 septembre 1597.

1. Ces mots se rapportent au passage de ses mémoires qui précède cette citation et où elle raconte les perfidies que du Guast mettait en œuvre pour la compromettre aux yeux du roi de Navarre, son mari, et de toute la cour.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au commencement de mai, avait lieu en public, entre Bussy et un certain Saint-Phal [1], une scène de violence que Marguerite calma d'un mot, et si facilement que personne ne douta plus qu'elle eût acquis des droits à régenter l'indomptable querelleur.

L'affaire se passa chez les comédiens et fit du reste beaucoup de bruit. Le théâtre n'était guère à cette époque représenté à Paris d'une manière permanente que par les Confrères de la Passion qui, en vertu d'un privilège royal, avaient seuls le droit de donner la comédie. Cette confrérie se composait d'artisans de toute sorte qui jouaient eux-mêmes les rôles de leur répertoire. C'était quelque chose d'analogue à ce qui se passe encore de nos jours à Oberammergau en Allemagne. Mais la Renaissance était venue, répandant la culture, affinant les esprits et accroissant les exigences du public ; aux mystères, farces, soties ou moralités, avaient succédé des tragédies, des pastorales, des pièces de Jacques Grévin [2], de Nicolas Filleul [3] ou de Jean de La Taille [4] ; le vieux répertoire ne faisait plus recette et dans les pièces nouvelles la grossièreté des interprètes éloignait le public. Les Confrères, voyant péricliter leur entreprise, finirent par se résoudre à employer des acteurs de métier et devinrent de véritables directeurs de théâtre. Ils étaient du reste stimulés par les

1. François de Vaudrey, marquis de Saint-Phal. La date approximative de cet incident nous est donnée par une lettre datée du 21 mai 1575 et adressée par Dale, ambassadeur d'Angleterre, à Lord Burghley et dont nous parlerons plus bas (*Calendar of state papers. Foreign*, 1575).

2. Jacques Grévin, auteur dramatique, poète et médecin, né en 1539 à Clermont en Beauvaisis, mort en 1570 ; auteur très joué à cette époque.

3. Nicolas Filleul, né vers 1530, poète froid et auteur d'un théâtre sans action et sans mouvement. Il publia en 1565 à Rouen un recueil d'églogues dialoguées intitulé *Les théâtres de Gaillon*.

4. Jean de La Taille, gentilhomme huguenot, né vers 1540 à Bondaroy près Pithiviers, mort en 1608. Il avait été grièvement blessé à la bataille d'Arnay-le-Duc que l'amiral Coligny, à la tête des huguenots, gagna sur les troupes royales commandées par le maréchal de Cossé. Jean de La Taille ne pouvant plus porter les armes s'adonna alors complètement à la littérature dramatique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

succès qu'avaient obtenus quelques troupes italiennes de passage et l'hôtel de Bourgogne, sous l'influence de cette heureuse concurrence, retrouva momentanément quelque faveur [1].

Nous ne saurions affirmer, à vrai dire, si l'incident que nous allons rapporter se passa bien à l'hôtel de Bourgogne. L'expression « chez les comédiens » qu'emploie Brantôme fait naître un doute dans notre esprit : en effet, les Confrères de la Passion n'étaient jamais désignés par cette appellation qui impliquait l'infamie pour ceux qui la portaient, à telle enseigne qu'il fallut attendre le milieu du XVIIe siècle pour voir une ordonnance de Louis XIV supprimer officiellement ce caractère d'infamie. Il faudrait donc admettre que « chez les comédiens » s'appliquait à ces comédiens professionnels que les Confrères faisaient jouer en leur propre lieu et place et en les salariant. Mais, tout en les regardant jouer, on n'était point « chez » eux, et nous serions plus portés à croire que

1. L'hôtel de Bourgogne était situé à peu près au coin des rues Mauconseil et Française qui existent encore, mais il ne reste plus trace de l'édifice lui-même dont la plus grande partie s'élevait sur l'emplacement de la chaussée de la rue Etienne-Marcel. Après le départ des comédiens, la grande salle servit de halle aux cuirs et ne fut démolie qu'en 1868. Ce théâtre, qui remontait à 1548, avait été aménagé dans les restes de l'ancien hôtel des ducs de Bourgogne. Le bâtiment avait 17 toises de long sur 16 de large. Les Confrères de la Passion, qui avaient obtenu de s'y établir, avaient vu leur privilège renouvelé par tous les rois depuis Henri II, à la condition de ne plus jouer de mystères de la Passion, mais bien « d'autres mystères profanes, honnêtes et licites ». Les Confrères de la Passion qu'on appela aussi les « Confrères de la renaissance » commençaient le spectacle à une heure après midi. Peu à peu on recula jusqu'à trois heures. Une ordonnance de 1609 prescrit de commencer à deux heures, pour finir avant la nuit, à cause de l'insécurité de Paris. En 1575, la ville n'était pas éclairée, malgré quelques ordonnances promulguées sur ce sujet mais rapidement tombées en désuétude.

En 1541, le parlement fixa pour le parterre le prix de 2 sous. En 1609, une ordonnance de police défendit d'exiger plus de 5 sous au parterre et 10 sous aux loges et galeries (Delamarre. *Traité de la police*, t. I, p. 404. Félibien. *Histoire de la ville de Paris*, t. II, p. 1025). Vers 1575, époque des événements que nous racontons, le prix était donc probablement au parterre de 3 ou 4 sous.

Le n° 29 actuel de la rue Etienne-Marcel porte une plaque commémorative indiquant que sur cet emplacement s'élevait jadis l'hôtel de Bourgogne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la scène se passa chez d'autres comédiens, comme il en venait fréquemment à Paris à cette époque. Des comédiens de campagne donnaient parfois quelques représentations et dès 1571, sous l'influence des goûts de la Cour, des troupes italiennes sont signalées à Paris. On jouait encore dans des jeux de paume aménagés à la hâte, et à l'hôtel de Bourbon, lorsqu'il s'agissait de troupes importantes. Lorsqu'en 1577, la célèbre troupe des Gelosi[1] vint à Paris, elle fut installée à l'hôtel de Bourbon, ou Petit-Bourbon, et le ton des chroniqueurs en relatant le fait ne semble pas y voir une innovation. Nous serions donc assez porté à croire que les faits dont nous parlons eurent pour cadre la grande et belle salle de cet hôtel de Bourbon qui, par ses dimensions, sa situation et l'usage qu'on en fit à peu près à partir de cette époque, semble avoir été déjà un peu le théâtre de la Cour[2]. Quelque troupe nouvelle italienne ou autre attirait sans doute les gens en quête de plaisir et c'est ce qui expliquait une si belle chambrée « chez les comédiens »[3].

1. Voir à ce sujet le très intéressant ouvrage de M. Armand Baschet : *Les Comédiens italiens à la cour de France.* Paris 1882, in-16.

2. L'hôtel de Bourbon se trouvait à côté du Louvre, sur le quai, sur l'emplacement occupé actuellement par les jardins qui sont devant la colonnade du Louvre. Cet hôtel était séparé du château royal par la petite rue d'Autriche dont nous avons déjà parlé ; il avait été rebâti en 1390 et était demeuré aux mains de la famille de Bourbon jusqu'au 27 juillet 1527 où un arrêt de confiscation fut prononcé contre le connétable de Bourbon qui le possédait alors et s'était révolté contre François Ier. On démolit en partie l'hôtel mais on maintint la chapelle et la grande salle qui fut transformée en salle de théâtre sous Henri III et devint théâtre de la Cour sous Louis XIII et Louis XIV. Cette grande salle avait 35 toises de long sur 18 pas de large, ce qui fait environ 69 mètres de long sur 13 ou 14 de large ; elle se trouvait dans le corps de bâtiment à pignon sur le quai, perpendiculaire à la Seine ; elle était élevée de sept ou huit marches au-dessus du sol et était éclairée par six grandes fenêtres percées sur sa façade Ouest et donnant sur la cour. D'après les plans de Paris du XVIe et XVIIe siècle, la porte d'entrée semble avoir été sur le quai, dans un autre corps de bâtiment parallèle à la Seine et donnant accès dans la cour. Une partie de ce qui restait encore fut détruit vers 1664 pour agrandir le Louvre et les derniers vestiges en furent rasés en 1758 (voir Berty. *Topographie historique du vieux Paris,* in-fol.).

3. D'autres raisons militent encore contre l'hôtel de Bourgogne : surtout

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce jour-là, tous les yeux se tournaient vers un groupe au milieu duquel trônait une fort belle et fort grande dame, celle qu'on appelait alors la reine Margot. Elle était là, resplendissante de beauté, comme la dépeignent tous ses contemporains et brillamment entourée. On apercevait entre autres, derrière elle, M. Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, son fervent et platonique admirateur, avec son sourire figé de courtisan, puis M. de Saint-Phal, un tout jeune homme dont la gracilité juvénile était encore soulignée par son teint d'enfant [1], Bussy d'Amboise, moins platonique que Brantôme, qui, par ses allures aisées et sa crânerie enjouée, attirait les regards; puis d'autres encore. Les banalités de circonstance se croisaient entre ces personnages si élégamment attifés, frisés et godronnés, mais deux d'entre eux semblaient éviter de s'adresser la parole : Bussy et Saint-Phal. Une des dames assises dans ce petit cercle jouait avec un manchon [2] de velours brodé de jais. La mode en était toute nouvelle et Saint-Phal lui en faisait compliment, épiloguant sur le dessin de la broderie qui représentait des X. Sans motif plausible, Bussy fit irruption dans ce caquetage, affirmant que c'étaient des Y. Saint-

le mauvais renom qu'il avait acquis ; outre son répertoire démodé ou grossier, la composition de la salle en éloignait la bonne compagnie. Tout le parterre debout, sur la terre battue, sans aucun siège, s'écrasait jusqu'à la grille à hauteur d'homme qui le séparait de la scène. Tout un peuple de petites gens, ouvriers, courtauds de boutique sans place, laquais, pages, soldats, servantes en maraude, ivrognes ou tire-laine, grouillait et s'apostrophait, à la lueur des chandelles fumeuses accrochées aux tapisseries des murs par des espèces d'appliques en fer-blanc. On conçoit que les femmes de condition aient renoncé à se commettre en pareille compagnie (voir Rigal. *Alexandre Hardy et le Théâtre Français*. Paris 1889, in-8°).

1. La chanson des Piques-mouches, satire de l'époque, parle de Saint-Phal en le qualifiant de « jeune et douillet » et de « tendre comme un poulet ».

2. La mode des manchons a été introduite en France sous Henri III ; on les faisait en velours ou en satin, doublés de fourrure. Ce ne fut que beaucoup plus tard qu'on fit le contraire en employant la fourrure à l'extérieur et le satin comme doublure. Pendant une partie du XVIIe et du XVIIIe siècle, les hommes même portèrent des manchons.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Phal se récria soutenant que c'étaient bien des X, et voilà une querelle allumée. Le ton s'élevait et un scandale allait immanquablement se produire, lorsque la reine Margot intervint, imposant silence aux ergoteurs qui se le tinrent pour dit.

Nul ne s'était étonné de voir Bussy chercher noise au jeune Saint-Phal, car chacun savait qu'il passait sa vie à soulever des conflits à propos de rien, « sur un pied de mouche », comme dit Brantôme ; mais quand on le vit baisser soudain le ton et se taire sur un simple mot de la reine, chacun demeura étonné ; ce n'était point là sa manière, et le fait dut donner carrière à plus d'une conjecture, car s'il semble bien probable que la liaison existait déjà, elle était si récente qu'elle n'était encore que soupçonnée.

Au surplus, cette querelle ne s'était guère apaisée que momentanément. Derrière le conflit sur les X et les Y il y avait autre chose : Bussy était jaloux de Saint-Phal. Lui, l'heureux amant de la reine Margot, le jeune mestre de camp de vingt-cinq ans, le favori du duc d'Alençon, enviait Saint-Phal parce que Mme d'Acigné le lui avait préféré. Si petit qu'eût été l'échec, il ne pouvait le tolérer. Cette Mme d'Acigné[1] était veuve et jouissait d'une très grande fortune ; tout en lui faisant sa cour, avant de « servir »[2] la reine Margot, Bussy, s'attendrissant sur son veuvage et sa solitude, lui avait conseillé de se remarier, comptant bien qu'il ne lui viendrait pas à l'esprit d'en choisir un autre que lui. Or Mme d'Acigné ne s'avisait-elle pas de jeter les yeux sur le jeune Saint-Phal ? C'en était trop vraiment et, bien que s'étant largement con-

1. Jeanne du Plessis, femme de Jean d'Acigné.

2. Ce terme de « servir » ainsi employé a une signification beaucoup plus accentuée que de nos jours : « servir une dame » veut dire être son amant. Par contre l'expression « faire l'amour » est très exactement traduite par notre expression « faire la cour ». Ces vieilles manières de parler se rencontrent continuellement dans *Brantôme*, dans les *Mémoires* de la reine Marguerite de Valois et autres écrivains de cette période.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

solé avec une reine, le chatouilleux personnage s'était promis de s'en venger.

Il fit donc taire sa rancune pendant la représentation ; mais le lendemain, il se rendit chez Mme d'Acigné où il savait bien rencontrer Saint-Phal. La querelle reprit de plus belle, malgré les supplications de la dame, si bien que les deux champions sortirent pour mettre flamberge au vent. A peine furent-ils dehors, que cinq ou six gentilshommes accoururent pour prêter main forte à Bussy ; il y avait parmi eux le chevalier Breton, M. du Gla et le jeune La Guyonnière. Ce que nous appellerions aujourd'hui un guet-apens et une tentative d'assassinat était si bien dans les mœurs du jour que Saint-Phal l'avait prévu et avait aposté tout exprès nombre égal de soldats de la garde écossaise où il servait. Sur un signe de Saint-Phal, ils parurent et les deux troupes s'attaquèrent. Deux des Écossais commencèrent par décharger leurs pistolets et Bussy fut tout de suite blessé au bout du doigt. A la vue du sang, Saint-Phal arrêta le combat et se retira.

Mais Bussy ne trouvait point là son compte. Blessé, lui ! C'était encore une infériorité de plus. Il envoya quérir son ami Crillon, dont l'amitié ne s'était plus démentie depuis l'histoire que nous savons, et il le pria d'aller appeler sur l'heure M. de Saint-Phal, tandis que lui-même allait l'attendre dans l'île du Palais. Crillon partit incontinent pour remplir sa mission tandis que Bussy, le doigt sommairement entortillé dans son mouchoir, se dirigeait vers la Seine. Arrivé près de Saint-Germain-l'Auxerrois, il héla le passeur et lui donna l'ordre inattendu de le débarquer dans l'île du Palais. C'était le plus grand des deux petits îlots qui n'existent plus aujourd'hui et qui étaient à peu près à la place où se trouve actuellement l'extrémité du petit square en contre-bas du pont Neuf.

Le passeur étonné se retira et Bussy se mit à arpenter son île, tâtant le sol du pied et choisissant son emplacement de combat. Une herbe drue couvrait la terre et de petits

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

saules sauvages croissaient à l'aventure sur la grève de ce coin de terre où l'on mettait parfois à paître quelques vaches [1].

Les passants des quais, voyant atterrir un gentilhomme tout seul dans l'îlot, s'arrêtèrent pour regarder ce qu'il allait faire ; d'autres badauds vinrent et quelqu'un ayant reconnu et nommé Bussy d'Amboise que tout Paris connaissait, ce nom courut de bouche en bouche, si bien qu'en peu de temps les deux quais furent bordés d'une foule curieuse et anxieuse qui pour rien au monde n'eût cédé la place.

Et pendant ce temps, Bussy, de plus en plus nerveux, arpentait toujours son île, tenant déjà le fourreau de son épée de sa main gauche et attendant Crillon et Saint-Phal à qui il comptait bien faire passer un mauvais quart d'heure.

Par aventure, Brantôme vint à passer par là avec M. de Strozzi [2] ; il s'approcha pour voir ce que tant de gens regardaient et aperçut son cousin Bussy se promenant toujours de long en large dans l'île du Palais, sans prêter la moindre attention aux milliers de spectateurs qui avaient les yeux fixés sur lui, alors que des fenêtres même du Louvre, le roi et toute la Cour pouvaient le contempler. Au même instant, arrivait M. de Rambouillet [3], capitaine des gardes en quar-

1. Le plus grand de ces deux îlots était celui situé du côté de la rive gauche. C'est vraisemblablement celui-là que Bussy avait choisi. L'autre îlot, le plus petit, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois s'appelait, par un rapprochement bizarre, l'île Bussy, mais ce n'est certainement pas l'épisode que nous contons qui l'a dénommé, car dès 1510, il existait tout près de là un « moulin de Bussy ». On appelait aussi ce petit îlot « l'île du passeur » ou « l'île aux vaches » (*Sauval*, t. I, p. 199.)

2. Philippe de Strozzi, d'une illustre famille florentine, né a Venise en 1541, devint colonel général de l'infanterie française. Il travailla avec succès à sa réorganisation surtout au point de vue de l'équipement et de l'armement. Il échangea plus tard son titre de colonel général de l'infanterie contre celui de lieutenant général de l'armée navale et périt le 26 juillet 1582 dans une rencontre avec la flotte espagnole.

3. Nicolas d'Angennes, sieur de Rambouillet, de la Villeneuve et de la Moutonnière. Capitaine aux gardes, puis chambellan de Henri III, il fut gouverneur de Metz en 1582 et mourut en 1611. C'était un esprit cultivé et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tier, avec un archer, qui venait se rendre compte des motifs de ce concours de peuple. Il pria Brantôme et Strozzi de monter en bateau avec lui pour aller empêcher la rencontre, car ils n'avaient pas été longs à comprendre de quoi il s'agissait.

Dès que Bussy vit le bateau se diriger vers lui, il courut à la berge dans un état de surexcitation violente, se mit à les apostropher de loin, les uns après les autres, avant même qu'on ne lui eût rien dit : « Monsieur d'Estrozze, criait-il, je vous suis serviteur, je vous honore fort ; je vous prie ne me divertir point de mon combat ; vous venez pour cela, je le sais. » Puis, s'adressant à Brantôme, il lui cria : « Cousin, je t'en prie, va-t-en. » — « Monsieur de Rambouillet, ajouta-t-il, je ne ferai rien des commandements de votre charge, retournez-vous-en. » Et tout en parlant il tremblait de colère et maniait fiévreusement son épée qu'il tenait par le fourreau sans oser toutefois dégainer.

Il fallut agir avec la plus grande prudence, car on pouvait s'attendre à tout de sa part. Brantôme, en sa qualité de parent, et en raison de la vive amitié qui les unissait, aborda le premier ; derrière lui descendit Strozzi ; quant à M. de Rambouillet, il demeura prudemment en bateau avec son archer. On eut toutes les peines du monde à raisonner Bussy et à lui faire comprendre dans quelle mauvaise posture il allait se trouver s'il résistait ouvertement à un capitaine des gardes en service et parlant de par le roi. Brantôme eut le courage de lui dire « que le roy dès lors commençait à le desgouter », ce que nous traduirions en français d'aujourd'hui par la phrase exactement contraire, à savoir que c'était lui qui commençait à dégoûter le roi ; or le « dégoût » du roi était à cette époque chose plus dangereuse que tous les duels du monde. Bussy se rendit à l'argument et se laissa emmener chez son maître, Monsieur, qui le garda en son hôtel tandis que Saint-Phal était gardé ailleurs.

un habile politique. Il fut chargé de diverses missions et notamment en 1566, fut choisi pour porter en Angleterre le collier de l'Ordre du roi à plusieurs grands personnages anglais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le roi décida que l'affaire serait accommodée par MM. de Nevers [1] et le maréchal de Retz [2].

Tout d'abord Bussy refusa et demanda un combat en champ clos. Le roi ne les permettait plus depuis longtemps. L'enragé duelliste voulut alors passer à Sedan, dans les Etats du duc de Bouillon qui donnerait le camp. Mais le roi ne voulut rien entendre et exigea l'accommodement. Bussy dut donc comparaître au Louvre, devant les arbitres; il arriva, escorté de plus de deux cents gentilshommes, au nombre desquels se trouvait son cousin Brantôme. Tout ce monde s'engouffra dans le guichet du Louvre [3] et envahit la cour. Henri III qui se trouvait dans la chambre de la reine [4], enten-

1. Louis de Gonzague, duc de Nevers, né le 18 septembre 1539, mort le 22 octobre 1595 à Nesle. Il épousa le 4 mars 1565 Henriette de Clèves, sœur des deux derniers ducs de Nevers et célèbre par sa liaison avec Coconat. A la suite de ce mariage, Louis de Gonzague quitta son titre de prince de Mantoue et prit celui de duc de Nevers. Il eut la réputation d'un grand capitaine, fut ennemi acharné du parti huguenot et poussa à la Saint-Barthélemy.

2. Albert de Gondi, duc de Retz, maréchal de France, né à Florence le 4 novembre 1522, mort à Paris le 12 avril 1602; fils d'Antoine de Gondi, maître d'hôtel de Henri II. Sa famille s'était enrichie dans le commerce et fut protégée par Catherine de Médicis qui nomma sa mère gouvernante des enfants de France. Il parvint rapidement aux plus hauts emplois. Il fut le grand-père de Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, le célèbre auteur des *Mémoires*, qui vécut sous Louis XIII et Louis XIV.

3. Au XVIe siècle, l'enceinte du Louvre était bordée à l'Est par la rue d'Autriche ou de l'Autruche perpendiculaire à la Seine et qui suivait en cet endroit l'ancienne enceinte de Philippe-Auguste encastrée elle-même dans l'épaisseur des murs de clôture du Louvre des Valois. Cette rue d'Autriche était très étroite; Berty, dans sa topographie historique du vieux Paris lui donne 2 toises, 3 pieds, soit 4 m. 88. C'est pourtant dans cette petite rue que se trouvait l'entrée principale du Louvre, « Le guichet » comme on disait alors. C'était un couloir très étroit précédé d'un bâtiment carré, sorte de barbacane ou tête de pont en bordure sur la rue d'Autriche et dont la profondeur égalait l'espace compris entre la rue et le fossé qui entourait le château. A ce couloir faisait suite le pont-levis sur les fossés et on entrait enfin dans la cour du Louvre. Il y avait eu autrefois trois autres portes avec pont-levis, au Nord et à l'Ouest (voir le plan restitué de *Berty*, t. II, p. 228).

4. La chambre de la reine se trouvait au 1er étage, séparée de la chambre du roi par deux petites pièces. Les fenêtres donnaient d'un côté sur la Seine, de l'autre sur la cour, aujourd'hui Cour carrée. Les fenêtres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dant le brouhaha des pas et des conversations, se mit à la fenêtre et reconnut le favori de son frère. « C'est trop pour un Bussy, dit-il », et il ajouta que l'on eût bien dû faire cet accord ailleurs qu'au Louvre. Dès les premiers mots du maréchal de Retz, Bussy l'interrompit : « — Monsieur, le roy le veut-il, je le veux donc aussi ; mais dictes moy aussy, Monsieur, en accord faisant, Sainct-Fal mourra-il ? — Nenny, dit le maréchal. Et pourquoy ? Ce ne serait pas un accord. — Je ne veux donc point d'accord, Monsieur ; car Bussy dict qu'il ne sçaroit s'accorder si Sainct-Fal ne meurt. »

N'oublions pas qu'il s'agissait toujours de cette querelle des X et des Y du manchon !

Enfin il fallut se rendre et l'affaire fut apaisée, au moins entre Bussy et Saint-Phal[1] ; car le mot qu'avait laissé échapper le roi devait avoir des suites, ce prince n'ayant point pour habitude de maintenir ses agacements dans les limites du simple sentiment. De plus, il était entouré de

qui donnaient sur la Seine n'existent plus et ont été remplacées par d'autres, puisque la façade de ce corps de bâtiment regardant la rivière a été démolie et reconstruite en la portant fortement en avant afin d'augmenter l'épaisseur de l'édifice (Berty. *Topographie du vieux Paris*, t. II).

1. L'auteur de *Essai généalogique sur la maison de Saint-Phalle*. Coulommiers 1860, in-4° (Bibl. Nat. 4° Lm³. 811) attribue le duel raconté par Brantôme à un certain Claude de Saint-Phalle qui aurait été maréchal de camp des armées du roi et capitaine lieutenant de sa compagnie de mousquetaires. Ce Claude de Saint-Phalle eut une cuisse emportée d'un coup de fauconneau devant Montauban et s'en vint mourir à Agen. Le 9 mai 1604, il avait épousé Eléonore de Grivel de Grossove. Un peu plus loin, le même auteur parle d'un François de Saint-Phalle, fils de Claude.

D'autre part, M. Ludovic Lalanne, annotateur de Brantôme dans l'édition de la *Société de l'Histoire de France*, désigne comme adversaire de Bussy François de Vaudrey, marquis de Saint-Phal, qui épousa effectivement Jeanne du Plessis, veuve de Jean d'Acigné (Brantôme écrit d'Assigny). Dale, l'ambassadeur d'Angleterre, qui en parle dans sa correspondance, le désigne comme étant le fils de la sœur de Montgomery.

La Chesnaye-Desbois différencie absolument la famille de Saint-Phalle, originaire d'Artois, de la famille de Vaudrey de Saint-Phal qui tire son nom de la terre de Vaudrey, près d'Arbois en Franche-Comté. Cet auteur mentionne aussi le mariage de François de Vaudrey, seigneur de Saint-Phal avec Jeanne du Plessis, veuve de Jean d'Acigné.

L'auteur de l'*Essai généalogique* semble donc avoir fait confusion.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

toute une bande de mignons outrés de l'insolence de Bussy et qui ne se faisaient point faute de faire passer dans l'âme de leur maître les haines et les rancunes qu'ils accumulaient dans la leur propre.

On pense si Quélus, du Guast, Saint-Luc, d'O et autres se firent faute de remettre sur le tapis, en l'aigrissant de leurs commentaires, la forfanterie de Bussy. Il faut se mettre au diapason d'une époque pour la comprendre : c'était, en 1575, faire de la vraie politique que de prendre parti dans la querelle des X et des Y ; et attaquer Bussy, c'était attaquer Monsieur que l'on n'osait toucher personnellement à cause de son rang. Or Monsieur, c'était le parti des politiques, quelque chose de pas très net, une sorte de centre gauche où huguenots raisonnables et catholiques modérés faisaient des concessions mutuelles sous l'habile et utilitaire direction des Bourbon et des Montmorency. C'était le parti qui faisait de l'opposition et criait aux abus. Les mignons le haïssaient bien plus que le parti franchement rebelle des huguenots.

Pendant les jours qui suivirent cet incident, il ne fut question dans le petit cercle du roi que de l'impudence de Bussy et de la leçon qu'elle méritait. Presque toute la Cour était contre lui. Le roi avait tout de suite soutenu Saint-Phal ; le roi de Navarre s'était déclaré ouvertement contre Bussy ; le duc de Guise en avait fait autant, mais en particulier seulement ; Monsieur seul avait pris le parti de son favori.

Nous savons le résultat de tous ces conciliabules par ce qui se passa une quinzaine de jours plus tard, dans le courant du mois de mai : Bussy sortant du Louvre rentrait chez lui, rue de Grenelle-Saint-Honoré, à l'hôtellerie de la Corne-de-Cerf, où il logeait pour se trouver à proximité de son cousin Brantôme.

Il était déjà fort tard dans la nuit, et quelques amis ainsi que des serviteurs portant des torches l'accompagnaient, lorsqu'une douzaine de gens à cheval se ruèrent sur eux et commencèrent par une décharge générale de leurs pistolets. Par miracle il n'y eut qu'un blessé, mais la petite troupe de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bussy s'enfuit dans tous les sens et d'autant plus vite que les cavaliers se mirent à les poursuivre l'épée dans les reins. La situation était critique : la blessure que Bussy avait reçue au bout du doigt lors de son affaire avec Saint-Phal s'était sans doute envenimée, car il avait le bras soutenu par une écharpe colombine [1] qui lui sauva la vie. Ceux qui menaient cette équipée avaient remarqué cette écharpe colombine et recommandé à leurs hommes de courir sus à celui qui la portait. Or, par hasard, un des compagnons de Bussy, blessé comme lui au bras, avait copié son maître et portait aussi une écharpe colombine ; ce fut lui qui reçut l'assaut le plus acharné et demeura sur la place grièvement blessé.

Pendant ce temps, Bussy, ne pouvant mettre l'épée à la main, s'était jeté dans l'embrasure d'une porte pour s'y dissimuler dans l'obscurité. Un bonheur inespéré fit que cette porte n'était que poussée et céda dès qu'il s'y appuya. Bussy s'y glissa tout doucement et referma la porte sur lui. Il était sauvé. Quand ses agresseurs eurent disparu, il se réfugia chez M. Drou, capitaine des Suisses de Monsieur. Un instant après, le brave Crillon armé d'un bon épieu et accompagné de cinq ou six de ses gens, arrivait à la rescousse pour soutenir son ami Bussy. Il l'escorta jusque chez lui.

Mais pendant ce temps, on était au Louvre en grande agitation, car un gentilhomme italien qui accompagnait Bussy était accouru tout épouvanté raconter à Monsieur ce qui se passait. Celui-ci, furieux, avait sauté sur son épée pour courir au secours de son ami. La reine Margot, qui logeait à côté du duc d'Alençon, entendant des exclamations, était venue voir ce qui lui causait tant d'émoi et avait barré le chemin à son frère, le suppliant de ne pas sortir seul à pareille heure. Catherine de Médicis, prévenue, monta précipitamment et dut interposer son autorité pour empêcher d'Alençon de mettre son projet à exécution.

Marguerite, dans ses *Mémoires*, prétend même que tout ce

1. Couleur gorge de pigeon, à reflets changeants.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

guet-apens avait été organisé par du Guast, dans le secret espoir d'attirer d'Alençon hors du Louvre, pour le faire assassiner.

Tel était le résultat de ces conciliabules dont nous avons parlé tout à l'heure.

Le lendemain matin, Bussy reparut au Louvre, l'air aussi dégagé que si rien ne se fût passé et contant en riant son histoire à qui voulait l'entendre. Cela ne l'empêchait point de s'enquérir et, quand il sut à qui il en était redevable, « il commença, dit Brantôme, à braver, à menacer de fendre naseaux et qu'il tuerait tout ». Mais en continuant son enquête, il apprit des choses qui le firent réfléchir : il avait remarqué que ses agresseurs montaient de fort beaux chevaux d'Espagne qu'il reconnut dans les écuries du Louvre. Bref il sut que le roi avait prêté les mains à cette intrigue et qu'il ne serait que prudent de disparaître pour un temps de la Cour. Certaines autres circonstances rendaient sa détermination plus opportune encore : en effet, quelques jours avant, le roi de Navarre était rentré de la chasse inopinément ; Bussy se trouvait dans la chambre de la reine Margot et n'avait pas eu le temps de s'échapper ; sans perdre son sang-froid, il se mêla aux groupes de gentilshommes qui précédaient Henri de Navarre et ne fut pas remarqué par ce prince. Mais on peut penser que l'histoire ne fut pas longue à s'ébruiter. Le duc de Nevers, dans ses *Mémoires*, affirme que Catherine de Médicis elle-même prévint son gendre. Le Béarnais fit une enquête, alla se plaindre au roi et sortit du Louvre avec la permission de tuer Bussy ; or c'était précisément quelques jours après que s'était produit le guet-apens de la rue Saint-Honoré.

Dans ces circonstances, le duc d'Alençon lui-même recommanda à Bussy de « changer d'air » et le brillant mestre de camp, malgré son regret de se séparer de la reine de Navarre, dut se résigner à quitter Paris.

Mais il tint à ce que son départ ne ressemblât pas à une fuite et, quand il monta à cheval et se dirigea vers la porte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Saint-Antoine, il était accompagné de cent soixante-dix chevaux; toute la noblesse attachée à Monsieur lui faisait cortège. Par contre, aucun des gentilshommes du roi ne le suivait, sauf son ami Crillon, M. de Neufvic et Brantôme qui, bien que malade de la fièvre, avait tenu à lui donner cette marque de sympathie. Le roi, quand il les vit, ne put s'empêcher de leur faire grise mine. Il avait été en effet offusqué de cette sortie si pompeuse et il semble que des ordres aient été donnés pour arrêter à la porte de Paris cette escorte brillante. Toujours est-il que Crillon, se méfiant de la chose, prit les devants avec quelques cavaliers en manière d'éclaireurs et, occupant le pont-levis, se mit à causer avec la garde pour l'empêcher de prendre alarme. Pendant ce temps, le gros de la troupe arriva et passa sans difficultés de part ni d'autre.

On continua de marcher jusqu'au petit Saint-Antoine et là on s'arrêta; les adieux eurent lieu et on s'embrassa. Bussy chargea Brantôme de faire savoir à ses agresseurs qu'ils eussent à se garder de lui; il le pria aussi de présenter ses hommages à une très haute et très puissante dame dont il portait les couleurs à son chapeau et autour du cou et continua sa route, tandis que le gros de la troupe rentrait à Paris. Il ne devait y reparaître que longtemps après[1].

Après le départ de Bussy, on respira à la Cour. De fait, il n'était question que de lui depuis un mois et chacun, même Monsieur, semblait soulagé par l'éloignement d'un personnage si encombrant. Les alarmes avaient été chaudes et assez sérieuses pour servir de thème aux correspondances des ambassadeurs étrangers avec leurs gouvernements. Dale[2],

1. Comparer le récit de cet épisode dans le *Discours sur les Couronnels français*, de Brantôme et les *Mémoires* de Marguerite de Valois. M. Decrue, dans son livre *Le parti des politiques*, p. 320, date aussi le départ de Bussy de mai 1575. Voir aussi la Lettre de Diego de Çuniga, ambassadeur d'Espagne, à Philippe II datée du 29 mai 1575 (*Arch. de Simancas*. Arch. Nat. K. 1537, pce 53).

2. Valentin Dale, ambassadeur d'Angleterre en Flandre, puis en France de 1572 à 1576; plus tard en Portugal et en Espagne. Il mourut le 17 no-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ambassadeur d'Angleterre à Paris, écrivait le 21 mai à lord Burghley [1], lui contant toute cette histoire. Il nous apprend que l'affaire prit même de si grandes proportions qu'au moment du départ de Bussy, on alla jusqu'à fouiller des personnes qui entraient au Louvre, pour voir si elles n'avaient point de pistolets sur elles.

vembre 1589. Pendant une de ses ambassades, la question s'éleva un jour de savoir quelle langue serait adoptée au cours d'une négociation. L'ambassadeur d'Espagne lui dit ironiquement qu'il fallait choisir le français, puisque sa souveraine, la reine Elisabeth, s'octroyait parmi tous ses titres, celui de reine de France. Dale répondit qu'il était d'avis de choisir l'hébreu, puisque le roi d'Espagne s'intitulait aussi roi de Jérusalem.

1. William Cecil, lord Burghley, né le 13 septembre 1520, mort le 4 août 1598. Entré de bonne heure aux affaires avec une certaine fortune qui lui venait de son père, il arriva rapidement aux plus hauts emplois, fut ministre d'Etat d'Elisabeth auprès de qui il jouissait d'un grand crédit. La caractéristique de son long ministère fut une lutte acharnée contre les catholiques anglais.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE VI

L'ÉVASION DE MONSIEUR (1575)

BUSSY EN GUYENNE. — RANCŒURS CONTRE LA COUR. — PROJETS INQUIÉTANTS — LA TRAHISON DU CAPITAINE PAGE. — BUSSY EN FUITE ET EN RÉBELLION. — MÉFIANCE DE LA COUR A L'ÉGARD DE MONSIEUR ET DE SES INTENTIONS. — GRIEFS DE CE DERNIER. — SON ÉVASION. — LA NUIT DU 15 SEPTEMBRE AU LOUVRE. — MONSIEUR ET LES DEUX ARCHERS. — MAUVAISES NOUVELLES DE PROVINCE.

Chacun arrive à la réputation par des voies qui lui sont propres. Il est certain que Bussy, s'il s'était contenté de se bien conduire pendant la campagne précédente et d'être un serviteur assidu et dévoué de son maître, ne serait point passé à la postérité. En examinant de près ce qu'il a fait de plus que les autres jusqu'à présent, nous ne relevons guère à son actif que deux traits : sa liaison avec une reine, la reine de Navarre, et son caractère querelleur. Pour le reste, bien d'autres en avaient fait autant; mais il faut reconnaître qu'à une époque où les femmes et le duel tenaient tant de place dans la vie de Cour, il avait acquis dans ces deux domaines une incontestable supériorité.

Bussy quittait Paris avec une véritable auréole. Il était sorti de la foule. Pourquoi prit-il son chemin par la porte Saint-Antoine qui est à l'Est, puisque peu de temps après nous le retrouvons en Guyenne? Peut-être pour faire un détour par la Champagne et voir en passant son père, à Mognéville. Jacques d'Amboise, bien que beaucoup moins marquant que son fils, était encore un vigoureux partisan et capable de seconder au besoin ses vues. Car il semble, dès cette époque, que Bussy ne se contente plus d'être un cour-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tisan remuant, mais qu'il commence déjà à poser les jalons d'une vraie carrière politique.

Bussy ne partait pas au hasard pour s'en aller où bon lui semblerait. Il était mestre de camp et chargé comme tel d'aller dans le Midi, en Guyenne, pour y commander un régiment de 2000 hommes que le roi envoyait au vieux maréchal de Monluc[1] avec 1 200 reîtres.

A son retour de Pologne en 1574, Henri III avait trouvé son royaume dans un état de désordre et de désarroi inexprimable; la guerre était partout; il n'y avait point de grandes armées en présence, mais de petites troupes de quelques milliers d'hommes, commandées par des capitaines déterminés, se livraient à une guerre de partisans où peu à peu disparaissaient les intérêts mêmes de la religion, pour faire place aux rancunes personnelles et aux mobiles les moins élevés. Damville[2], un fervent catholique, commandait

1. Blaise de Lasseran, seigneur de Monluc, célèbre capitaine, né à Condom en 1501, mort en 1577. Il avait fait les guerres d'Italie avec François Ier et s'était signalé dans les guerres de religion par des cruautés qu'il avoue du reste lui-même dans ses *Commentaires*. M. Paul Courteault, dans sa remarquable étude *Un cadet de Gascogne au XVIe siècle, Blaise de Monluc*, (Paris, Picard 1909), trace du personnage un portrait extrêmement curieux et fort éloigné de la légende : Monluc n'y apparaît plus comme un fanatique ni comme un bourreau, mais bien comme un rusé Gascon, ambitieux, âpre aux honneurs et à la fortune, doué de merveilleuses qualités d'action et de décision, chez qui la cruauté ne fut qu'un moyen d'intimider l'adversaire, et qu'il abandonna dès qu'il vit son peu d'efficacité. Il avait reçu en 1570, au siège de Rabasteins, une arquebusade dans le nez en montant à l'assaut, et ne se guérit jamais de cette blessure. Il assista en 1573 au siège de La Rochelle, sans y prendre une part active et reçut à ce propos le bâton de maréchal. Il termina ses jours retiré à sa maison d'Estillac dans l'Agenais.

2. Henri de Montmorency, duc de Damville, né à Chantilly le 15 juin 1534 maréchal de France, puis connétable, l'un des plus grands chefs du parti des politiques. Pendant plus de cinquante ans, il fut gouverneur du Languedoc et y acquit une telle autorité que ses biographes disent qu'il se créa « une quasi vice-royauté indépendante ». Le roi traita en effet toujours avec lui de puissance à puissance et on le vit tour à tour passer au parti de la Cour ou à celui des protestants. Il mourut à Agde le 2 avril 1614. Il est le type de ces grands seigneurs turbulents et trop puissants que Richelieu allait bientôt dompter.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les rebelles et les troupes protestantes des églises du Midi, tandis que le duc d'Uzès, huguenot convaincu et « grand saccageur d'églises », commandait les troupes royales. En mai 1575, le vicomte de Turenne, encore catholique mais qui va bientôt passer à la réforme, débloque Montauban, ville protestante et insurgée. C'est partout l'anarchie et l'incohérence.

Henri III, pour remettre de l'ordre dans son royaume, avait songé à faire écraser les protestants du midi par Monluc. Mais le vieux maréchal déclina cet honneur, se retranchant derrière son grand âge et les nombreuses blessures qu'il avait reçues au service du roi. Comme les troupes affluaient en même temps de différents côtés, le commandement, à défaut de Monluc, revint à M. de Bourdeille[1], un des frères de Brantôme.

Il ne fut pas longtemps avant d'éprouver des difficultés du fait de Bussy qui se trouvait dès lors sous ses ordres avec son régiment. Vers le mois de juillet ou d'août, une violente menace de sédition se produisit parmi ses troupes. Un des capitaines de Bussy, nommé Page, était venu révéler à Bourdeille que son mestre de camp était mécontent de toutes choses, qu'il récriminait sans cesse sur la tentative d'assassinat dont il avait été récemment victime à Paris, qu'il savait que Monsieur devait probablement quitter la Cour, qu'il voulait aller le rejoindre et que, pour se pro-

1. La table des matières des *Œuvres de Brantôme* (édition de la Société de l'Histoire de France) donne Jean de Bourdeille, baron d'Ardelay, le plus jeune frère de Brantôme, comme le Bourdeille qui prit en cette circonstance le commandement à la place de Monluc. Il y a certainement là une erreur, car ce Jean de Bourdeille mourut en 1568, sept ans avant, au siège de Chartres, sous les ordres de M. de Lignières, pendant la troisième guerre civile. Il fut même enterré dans la cathédrale, ce que rapporte Brantôme sur un ton de fierté pour sa famille. Le personnage en question est plutôt son frère aîné, André, vicomte de Bourdeille, né vers 1519, gouverneur et sénéchal du Périgord en 1572. Nous savons qu'il eut le commandement de l'armée de Guyenne pendant la maladie du duc de Montpensier. Ceci se concilie avec les événements que nous rapportons. André de Bourdeille mourut en janvier 1582.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

curer les ressources nécessaires, il avait l'intention de soulever son régiment contre les reîtres, de les massacrer, de les piller et de s'en aller ensuite retrouver son maître. Le principal auxiliaire de Bussy dans cette machination était un certain Sesseval[1], fort avant dans les bonnes grâces du séditieux mestre de camp. Plusieurs autres capitaines semblent avoir été ou hésitants ou hostiles.

M. de Bourdeille prit des mesures énergiques et fit immédiatement arrêter les capitaines compromis. Bussy se sauva à temps. Les coupables furent remis à M. de Montpensier qui les incarcéra à Poitiers où cependant il ne fut fait aucun exemple rigoureux. Les autres capitaines se débandèrent, remerciant Bourdeille de leur avoir sauvé la vie et on enleva à Bussy son régiment qui fut donné à M. de Lancosme. Quesques-uns des capitaines revinrent trouver le nouveau mestre de camp, tandis que d'autres allaient rejoindre leur ancien chef qui eut bientôt autour de lui de nouvelles troupes.

Alors l'implacable Bussy se retourna contre M. de Lancosme qui avait pris sa place et l'attaqua à plusieurs reprises. Au cours de ces escarmouches, les troupes de Bussy firent quelques prisonniers qui lui furent amenés. A la vue de l'un d'eux, son visage s'enflamma de colère, il mit l'épée à la main et se précipita sur lui pour le tuer séance tenante : c'était ce capitaine Page qui avait dévoilé le complot à Bourdeille. Voyant sa dernière heure arrivée, Page se jeta à genoux et supplia Bussy de lui laisser la vie, au nom de son amour pour une fort belle et fort grande dame qu'il savait bien.

1. Sesseval (René de Sénicourt, seigneur de) gentilhomme de la chambre du duc d'Anjou avec 500 livres de gages, favori de Bussy, mort à Anvers le 17 janvier 1583 « à la fête et festin de Saint-Antoine qu'il avait aidé en partie à dresser », dit Brantôme. François d'Alençon qui cherchait depuis 1578 à se faire attribuer la souveraineté des Pays-Bas, essaya de s'en rendre maître par surprise au cours des fêtes dont nous parlons. L'entreprise échoua misérablement et Sesseval y fut tué avec 250 gentilshommes et 1 200 soldats. Le nom de Sesseval se rencontre souvent sous la forme « Saint-Seval ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au milieu de son accès de fureur, cette évocation de la reine Margot arrêta Bussy. Quelque vision tendre et voluptueuse se présenta-t-elle soudain à cet esprit prompt et violent? Toujours est-il qu'il s'arrêta net, rengaina son épée et lui dit : « Va donc chercher par tout le monde la plus belle princesse et dame de l'univers et te jette à ses pieds, et la remercie, et dis-lui que Bussy t'a sauvé la vie pour l'amour d'elle. »

« Tout cela fut fait », ajoute Brantôme[1].

Pendant que Bussy troublait dans le Midi le camp des troupes royales, Paris pensait encore à lui et son nom revenait souvent dans les conversations des antichambres du Louvre. On se demandait ce qu'il allait bien faire hors de Paris, car à personne l'idée n'était venue qu'il allait vivre tranquille. On retrouve l'écho de tous ces bruits souvent peu fondés dans les correspondances des agents diplomatiques accrédités à la Cour de France.

Dès le 3 juillet 1575, Dale, l'ambassadeur d'Angleterre, écrit à Lord Burghley qu'on soupçonne un certain La Beausse, capitaine sans troupes, d'intelligences avec Bussy, pour faire une entreprise sur Orléans. On prétend même, ajoute-t-il, que M. de la Ferté initié au complot l'a avoué à un ami avec qui il a eu depuis une querelle; l'ami, pour se venger, serait allé tout dévoiler à la Cour. Quant à Monsieur, on a été jusqu'à l'accuser et à le faire interroger par le chancelier; mais on n'a rien découvert. On le soupçonne cependant violemment de vouloir s'évader de la Cour pour aller retrouver Bussy et d'autres factieux; et l'ambassadeur anglais ajoute qu'une chose qui donne beaucoup à penser, c'est que Monsieur et le roi de Navarre cherchent à se réconcilier. Ces nouvelles reposaient sur des faits : dans le courant de juin, on avait saisi et mis à la question le porteur d'une lettre de Monsieur à Bussy; le prince y fixait

1. Voir le récit de cet épisode dans *Brantôme*, édit. de la Soc. de l'Hist. de France, t. IV, p. 34.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un rendez-vous à son favori pour le 4 juillet et il s'agissait en effet de s'emparer d'Orléans. La Noue et Turenne compromis et prévenus à temps par Bussy, eurent le temps de s'esquiver. Comme toujours, le châtiment tomba sur les plus humbles : le joueur de luth et le maître d'armes du duc d'Alençon furent torturés devant le roi et la reine-mère, puis exécutés[1].

Le 6 juillet, nouvelle lettre de Dale où il est encore question de Bussy : des gens prétendent qu'il a quitté Paris pour sauver sa vie de la jalousie du roi de Navarre. Nous nous permettrons de dire ici que Dale nous semble sur ce point bien mal informé, car, pas plus à cette époque que plus tard, la jalousie ne semble avoir tenu une grande place dans le cerveau ou le cœur du Béarnais. Dale termine le passage de sa lettre qui concerne Bussy par un renseignement plus précis en affirmant cette fois que La Beausse l'a accompagné.

Le 30 juillet, la lettre du diplomate anglais reflète les inquiétudes qui s'accentuent : on a essayé de surprendre Étampes et Compiègne; des tentatives analogues auraient, paraît-il, été faites à Mézières et à Troyes en Champagne. Bussy a essayé la même chose à Limoges; Poitiers a échappé bien juste. Ceci localise déjà la sédition contre les reîtres; il n'aurait pas tenté pareille aventure quand il était encore mestre de camp commandant des troupes royales. La sédition réprimée par Bourdeille, que nous avons relatée plus haut, avait donc certainement eu lieu avant le 30 juillet. Au mois d'août, Bussy et son frère, ainsi que toute la bande des amis et gentilshommes de Monsieur, passent à Parthenay se dirigeant sur Niort. Ce sont là les premiers mouvements du parti des mécontents[2].

Les lettres se succèdent peignant l'inquiétude croissante de la Cour et celle du 13 septembre nous apprend que

1. Decrue. *Le Parti des politiques*, p. 290.

2. Généroux. *Journal historique*, p. 130 [Bibl. Nat. La[22], 21.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. de Bussy le père, un seigneur d'importance, « a man of great living », comme dit Dale, a pris les armes en Champagne et est suivi de presque tous les gentilshommes du pays. Le duc de Guise, envoyé dans cette région pour s'opposer au passage d'une troupe de reîtres, qui vont en Dauphiné soutenir les révoltés, ne trouve personne pour le suivre et est obligé d'en écrire au roi.

Telle est la situation que nous présente cette correspondance anglaise. Elle est fort scrupuleusement exposée par l'ambassadeur et son authenticité est du reste corroborée par tous les chroniqueurs de l'époque[1]. On peut la résumer ainsi : tout le Midi en feu, le Centre prêt à se lever, l'Est menacé par les reîtres que Condé a levés en Allemagne et, comme contre-partie de tout cela, les quelques pauvres succès obtenus dans l'Ouest l'hiver dernier. Cette situation embrouillée se vit encore compliquée par un véritable coup de théâtre qui jeta le désarroi le plus complet au milieu de cette Cour déjà si troublée.

François d'Alençon, depuis le départ de Bussy, n'avait cessé d'être l'objet d'une surveillance assidue encore que discrète. On savait fort bien à la Cour l'attitude politique qu'il avait prise ; on savait fort bien qu'il était le chef du parti des politiques, c'est-à-dire prêt à toutes les compromissions avec les protestants qui tenaient la campagne. Son arrestation avait été discutée plusieurs fois et déjà, au moment du procès de La Môle et de Coconat, on avait été jusqu'à l'arrêter, le tenir prisonnier à Vincennes avec le roi de Navarre et le soumettre, lui premier prince du sang, à un humiliant interrogatoire devant le chancelier. Il appréhendait de sortir le soir, de peur de quelque embuscade, et sa sœur Marguerite ne se fait pas faute d'écrire, à plusieurs reprises et en toutes lettres dans ses Mémoires, que l'on n'eût pas été fâché chez le roi de le voir mêlé à quelque algarade, où il eût reçu un de ces mauvais coups anonymes

1. *Calendar of state papers. Foreign*, année 1575.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que l'on aurait pu désavouer. La vie devenait donc pour lui difficile, hasardeuse même à la Cour.

Dès cette époque, ses intentions étaient nettement arrêtées : il voulait quitter la Cour, se retirer dans son apanage et, mettant à profit la situation politique que lui avait créée le parti des mécontents, dicter ses conditions à la couronne. Aussi l'affaire fut-elle préparée de longue main, mais pas d'une manière suffisamment secrète pour que rien n'en eût transpiré. A la Cour, on se méfiait de cette évasion et le roi, cachant son inquiétude sous les dehors de la cordialité, ne pensait néanmoins qu'à ce danger qui prenait dans son esprit des proportions chaque jour plus grandes. Parmi les personnes que l'on suspectait comme capables de favoriser cette évasion, figurait l'ambassadeur d'Angleterre qui, comme son gouvernement, était au fond toujours favorable aux huguenots. Comme son logis se trouvait de l'autre côté de la Seine, au faubourg Saint-Germain, juste en face du Louvre, que d'autre part les eaux étaient très basses en ce moment, le roi se persuada que le duc d'Alençon pouvait peut-être passer l'eau sur un bon cheval, se cacher au besoin chez l'ambassadeur d'Angleterre et y trouver le secours nécessaire, ainsi que des relais préparés par ce diplomate pour lui permettre de gagner la campagne et de déchaîner en France le trouble et la guerre civile. Aussi personne ne fut-il dupe de la sollicitude royale, lorsqu'Henri III s'avisa de prescrire aux ambassadeurs étrangers de quitter le faubourg Saint-Germain et de chercher un logement en ville « afin de mieux assurer leur sécurité[1] ».

Le 15 septembre de cette année 1575, le roi, la reine-mère, la reine Marguerite se mirent à table pour souper comme d'habitude. Le duc d'Alençon ne parut pas. Vers neuf heures, le roi demanda pourquoi son frère demeurait dans sa chambre. Il lui envoya demander s'il était souffrant.

1. Lettres de Morosini aux « Signori » (*Calendar of state papers. Venetian*, 1558-1580. nos 634 et 635).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On vint répondre que le prince n'était point dans sa chambre. On interrogea la reine Margot qui affirma ne l'avoir point vu depuis l'après-dînée. Le roi l'envoya alors chercher chez toutes les dames qui habitaient le château et où il avait coutume d'aller. Il ne s'y trouvait pas. Henri III inquiet donna l'ordre d'aller par la ville jusqu'à ce qu'on le trouvât pour lui dire que le roi le demandait. On fouilla le Louvre du haut en bas, quantité de gentilshommes partirent dans toutes les directions, explorant minutieusement dans Paris tous les lieux où il aurait pu se trouver. Nulle part on n'avait vu le duc d'Alençon. Au fur et à mesure que les réponses négatives arrivaient, s'accroissait l'irritation du roi. Quand il fut bien certain que son frère était réellement introuvable, le roi entra dans une violente colère; tout l'entourage effaré par cette explosion n'osait dire mot, tandis que le roi menaçait, envoyait quérir tous les princes, tous les dignitaires; et de tous les coins de Paris, c'était une théorie de gens réveillés dans leur premier sommeil, accourant inquiets au Louvre et se demandant ce qui pouvait bien les faire mander à pareille heure.

Ce grand escalier du Louvre d'aspect un peu froid, qu'on appelle l'escalier de Henri II, et que nous voyons aujourd'hui encombré de visiteurs promenant leur calme curiosité, était cette nuit-là parsemé de groupes chuchotants et sillonné de serviteurs qui le montaient quatre à quatre, ou d'officiers aux gardes qui, cuirassés et casqués, dévalaient les degrés serrant l'épée contre la jambe pour n'accrocher personne, avec des cliquetis d'éperons. Les hallebardiers des portes, ahuris, cherchaient à surprendre les nouvelles au passage, tandis que le moindre page sortant de la chambre du roi était entouré comme un personnage d'importance.

Il n'y avait plus de doute possible; le duc d'Alençon s'était enfui de la Cour. Et le roi fébrile, agité, donnait des ordres, disant aux gens de retourner en hâte chez eux, de chausser leurs grandes bottes et de monter sur l'heure à cheval pour courir sus au fugitif et le lui ramener mort ou

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vif. Il savait bien pourquoi il était parti : c'était pour soulever le royaume contre son prince légitime, fomenter la révolte et la guerre; au surplus il saurait bien, lui, le roi, le faire repentir de son audace et de sa félonie. Et les malheureux chargés de cette mission demeuraient consternés devant cette dangereuse alternative, ou de désobéir au roi, ou de porter la main sur un prince du sang, chose qu'ils auraient payée chèrement un jour ou l'autre. Quelques-uns firent d'humbles et timides remontrances, d'autres partirent mais heureusement pour eux, la nuit était déjà avancée; il fallut encore le temps de rentrer au logis, de réveiller les serviteurs, de seller les chevaux, ce qui fit qu'après avoir couru les grandes routes assez loin, ils eurent le bonheur d'être obligés de rentrer sans avoir eu à arrêter personne.

Pendant que le Louvre était en proie à cette agitation, le duc d'Alençon courait en effet à franc étrier sur la route de Dreux. A la suite de toutes les discordes qui avaient souligné la mésintelligence des deux frères, à la suite des guet-apens dont avaient été victimes ses favoris et où il prétendait qu'on voulait l'entraîner, à la suite de mauvais procédés de toutes sortes que suscitaient chaque jour les soupçons de la Cour, François d'Alençon s'était décidé à s'évader à la première occasion. Le 15 septembre, à la nuit tombée, il était remonté dans sa chambre, s'était enveloppé d'un manteau qu'il avait rejeté sur l'épaule en se couvrant tout le bas du visage et s'était fait conduire au faubourg Saint-Marceau chez Mme de Vomény, la femme d'un musicien de sa maison, lequel était alors en prison. Il semble que le duc ait choisi cette dame pour détourner les soupçons, au cas où le manteau eût été insuffisant pour couvrir son incognito. L'absence forcée du mari donnait à cette visite une apparence de galanterie faite pour écarter toute pensée politique. Si le duc était suivi, le suiveur l'attendrait à la porte. Mais la maison de Mme de Vomény avait deux issues et, à la porte de derrière, attendait tout attelé le carrosse de la dame. Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

duc ne fit que traverser la maison et monta dans le carrosse qui partit rapidement.

Il n'y avait plus guère de danger d'être reconnu. Le carrosse sortit de Paris par la porte Saint-Germain et s'arrêta près de quelques maisons du faubourg, à un quart de lieue de Paris. Un homme était là, à cheval lui-même et tenant un cheval de main. C'était Chyny, un des gentilshommes de la chambre du prince. François sauta du carrosse, enfourcha le cheval de main et s'éloigna à grande allure. Deux lieues plus loin, il rencontra Guitry, le baron de Saint-Rémy et quelques autres gentilshommes qui venaient au-devant de lui. La petite troupe grossissait en route.

A quelque distance de Paris, deux cavaliers qui revenaient vers la ville croisèrent le prince ; c'étaient deux archers de la garde du roi. Etonnés de l'allure rapide du groupe qui venait vers eux, ils le regardèrent passer avec quelque curiosité et reconnurent le duc d'Alençon. Le prince s'en aperçut : c'était là une mauvaise rencontre ; les deux archers étaient assez près de Paris pour y arriver en fort peu de temps et porter la nouvelle au Louvre.

Le duc d'Alençon, sans hésiter, donna l'ordre de tirer sur eux. Les deux archers tombèrent ; l'un d'eux était mort, l'autre n'était que démonté. Le but était atteint, la troupe du prince reprit sa course. Quant à l'archer démonté, il rentra assez tard au Louvre pour que son rapport ne fût plus dangereux [1]. Nous citons ce détail comme trait de mœurs, car dans les reproches que Catherine de Médicis vint faire à son fils quelques jours après à Chambord, pas un seul instant elle ne songea, pas plus elle que personne du reste, à mentionner le meurtre du malheureux archer, et à personne non plus ne vint même l'idée qu'il fût possible de parler de poursuites. On citerait du reste vingt exemples analogues, à cette époque, dès que les coupables touchaient à la Cour.

1. Lettre de Morosini aux « Signori » (*Calendar of state papers. Venetian*, 1558-1580, n° 636).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On passa par Saint-Léger et Montfort et, à dix lieues de Paris, le duc d'Alençon avait déjà autour de lui trois ou quatre cents chevaux. C'est dans cet équipage et ayant couru toute la nuit, qu'il arriva dans la matinée aux environs de Dreux. La troupe s'arrêta et le duc, affamé et fatigué de cette terrible course, mit pied à terre chez un certain sieur Légier où il se fit servir à déjeuner. Quand il eut repris quelque force, il expédia son hôte jusqu'à Dreux qui était tout proche, pour s'enquérir des intentions de la municipalité à son égard et pour demander l'entrée. Les officiers de la ville répondirent qu'il pouvait venir s'il n'avait pas une grande escorte.

« Pas plus de dix ou douze chevaux ! répondit avec assurance le sieur Légier.

— Qu'il entre ! » dirent les officiers. Et Monsieur parut presque aussitôt.

Il s'arrêta sous la porte de la ville, pour écouter les harangues et répondre aux bienvenues des habitants. Pendant tous ces discours, les trois cents chevaux de Monsieur arrivaient sans bruit et quand ils furent tous là, près de lui, Monsieur changeant de ton dit qu'il se chargeait de la garde de la ville et ordonna aux bourgeois de se retirer. Les malheureux habitants, stupéfaits d'avoir été joués, se retirèrent consternés et se croyant perdus, à cause de la colère royale qu'ils allaient s'attirer par leur maladresse. Il était environ onze heures du matin quand le duc satisfait de son équipée fit son entrée dans Dreux, suivi de ses 300 chevaux et promenant pourtant sous sa petite barbe noire cet air de bouderie sournoise que l'on retrouve sur tous ses portraits[1].

1. Voir les différentes versions de cette évasion dans les *Mémoires de Marguerite de Valois*, dans *de Thou*, livre LXI, dans le *Journal de l'Estoile*, dans la Lettre de Dale, ambassadeur d'Angleterre, à Thomas Smith et à Walsingham datée du 21 septembre 1575 (*Calendar of state papers, Foreign*) dans les *Lettres de Catherine de Médicis*, t. V, p. 132 et suiv. (Documents inédits pour l'Histoire de France) et dans les Lettres des 11, 15 et 16 septembre 1575 de Morosini aux Signori (*Calendar of state papers Venetian*, nos 634, 635, 636).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais revenons au Louvre où l'émotion n'était pas près de se calmer. On ne s'était, cette nuit-là, que peu ou point couché au château. Ceux qui, comme nous l'avons dit, avaient couru une partie de la nuit après le fugitif rentraient exténués mais bien contents d'avoir fait buisson creux. A l'agitation fébrile de la nuit, avait succédé un abattement désolé. Le roi étendu sur son lit de repos restait là, poussant de temps en temps des gémissements et se lamentant sur cette aventure, reprochant à sa mère d'être la cause de tout le mal. Deux heures avant le départ du fugitif, on avait encore agité la question de son arrestation et depuis longtemps on avait averti le roi qu'il fallait donner des gardes à Monsieur. Et c'était la reine-mère qui, avec son perpétuel désir de tout arranger, avait tout perdu; car on ne doutait pas à la Cour que le duc d'Alençon ne prît bientôt les armes contre son frère. Catherine de Médicis sur qui tout le monde faisait retomber les responsabilités restait accablée sur une chaise, se lamentant aussi et donnant avec son fils le spectacle de gens complètement désemparés, manquant de courage et de résolution. L'ambassadeur d'Angleterre annonce la nouvelle à son gouvernement et termine ainsi sa dépêche : « Le roi est vraiment bien triste, bien accablé et la reine-mère également ; eu égard à leur haute situation, je les trouve trop humbles. »

Un des premiers personnages envoyés sur les traces du duc d'Alençon fut le duc de Nevers. Ce fut lui qui fit parvenir les premiers détails[1]. Le 17 septembre, Henri III lui écrivait à ce sujet et terminait ainsi sa lettre : « J'écris aux sieurs de Carouges et de la Mailleraye de vous envoyer leurs compagnies et tout ce qu'ils pourront de noblesse, pour, s'il est possible, enfermer mondict frère à Dreux, qui seroit bien le plus grand service que vous me scauriés jamais

1. Trois lettres originales et fort intéressantes du duc de Nevers écrites entre le 16 et le 24 septembre 1575 racontent sa poursuite et donnent les premiers renseignements : elles se trouvent dans la collection des *Cinq-cents* de Colbert, vol. 7, fol, 583-593 (Bibl. Nat., département des Mss).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faire. » Il ajoutait de sa propre main au bas de la lettre : « L'on nous a dict qu'il étoyt à Dreux ; si vous le pouvez enfermer c'est ce que je voudroys [1]. »

Catherine de Médicis de son côté écrivait aussi au duc de Nevers dans le même but et il existe une lettre du 18 septembre qui peint bien la manière de cette reine désolée de voir tant de discorde dans sa famille : elle suggère au duc de Nevers d'envoyer à son fils d'Alençon deux ou trois traitres qui, sous couleur de lui amener des troupes, le promèneraient et le logeraient de façon à le mettre à la merci d'un coup de main. Tels sont les procédés maternels qui lui venaient à l'esprit pour remettre l'union entre ces frères ennemis [2].

Pendant plusieurs jours encore, la Cour ne reprit pas son aspect habituel. Les gentilshommes de l'entourage étaient dans un perpétuel mouvement, allant et venant à tout propos. Ce fut au point que dans les galeries et les antichambres, au lieu des beaux maillots de soie moulant les jambes fines des mignons, on ne voyait plus que grandes bottes et lourds éperons. On passait ainsi ses journées tout harnaché et ceux qui venaient comme d'habitude en maillots et en souliers de Cour étaient regardés d'un mauvais œil et notés comme peu empressés au service du roi [3].

Cependant les nouvelles commençaient à affluer. Une des plus importantes fut la déclaration qu'avait publiée le duc d'Alençon à Dreux ; elle commençait par des récriminations contre l'administration politique et financière du roi et la présence des étrangers à la Cour et dans toutes les charges. C'est pour n'avoir point trouvé cela bon, qu'il a été calomnié et persécuté. Toute une partie du peuple l'appelle à son secours et c'est pour cela, et aussi pour sauver sa vie qu'il

1. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. V (Doc. inéd. pour l'Hist. de France).

2. *Ibid.*

3. Lettre de Dale à Smith et à Walsingham, 21 septembre 1575 (*Calendar of state papers. Foreign*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

croit menacée, qu'il a pris le parti de se retirer de la Cour. Il ne veut rien entreprendre contre le roi, mais simplement réformer toute son administration par le moyen des Etats généraux [1].

Il est incontestable que, malgré toutes ses protestations, cette déclaration est nettement séditieuse, car elle fait appel à toutes les classes de la société avec vivres, armes, argent et autres moyens.

Presque en même temps, arrivait une lettre du duc au roi son frère, pleine aussi de récriminations et une autre à la reine-mère, écrite, celle-là, sur un ton si humble et si soumis qu'on serait tenté de la prendre pour de l'ironie [2].

D'autre part, les nouvelles que transmettait le duc de Nevers étaient mauvaises : le 19 septembre, il écrit qu'il voudrait bien arrêter le prince rebelle mais qu'il n'a pas de moyens suffisants et la correspondance de l'ambassadeur d'Angleterre datée du 21 nous apprend que, s'il manque de forces, c'est parce que presque tous les gentilshommes qui l'accompagnaient ont passé à Monsieur et que ce dernier signe lui-même « gouverneur général pour le roi et protecteur de la liberté et bien public de France ». L'ambassadeur ajoute qu'on lui prête l'intention de passer la Loire au-dessous de Tours, où Bussy et Saint-Aignan viendront au-devant de lui avec des troupes tirées du Poitou ; qu'il demeurera cependant peut-être aux environs d'Alençon.

Ce court tableau de l'effet produit par le départ de Monsieur montre l'importance que la Cour y attachait, importance justifiée, il faut le reconnaître, car, derrière d'Alençon, marchait tout le parti des politiques qui, joint au parti huguenot, l'emportait notablement sur le parti de la Cour [3].

1. Voir les *Lettres de Catherine de Médicis*, t. V, p. 133 (Doc. inéd. pour l'Hist. de France).

2. *Ibid.*, p. 139.

3. Peu de temps après, le parti des politiques joint au parti huguenot réussissait en effet à mettre en ligne une armée de trente mille hommes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tel était le résultat d'une première année de règne de ce roi déjà méprisé.

Décidé dans son for intérieur à toutes les trahisons à l'égard de son frère, il n'osait pas encore le traiter ouvertement en ennemi et le 21 septembre, sous couleur d'une courtoisie qui ne cachait que son indécision à prendre une attitude nette, il lui envoyait son argenterie, ses joyaux et autres objets, avec ceux de ses serviteurs qui étaient demeurés à Paris.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE VII

EN RÉVOLTE (1575-1576)

VOYAGE DE LA REINE MÈRE. — LES RANDONNÉES DE BUSSY ET DU DUC D'ALENÇON. — LES DÉSERTEURS DU RÉGIMENT DE BUSSY. — LE COURONNEL DE MONSIEUR ET L'ENSEIGNE BLANCHE. — LA PAIX DE MONSIEUR. — CAPITAINE D'UNE COMPAGNIE D'ORDONNANCE. — LE NOUVEL APANAGE DU DUC D'ALENÇON. — L'ENTRÉE A ANGERS DE M. LE GOUVERNEUR.

En présence de l'inquiétude que causait ce départ de son plus jeune fils, Catherine de Médicis se décida à se mettre elle-même en route pour aller le trouver et négocier. Le 28 septembre, le roi recevait d'elle une lettre datée de Châteaudun et le 29 avait lieu à Chambord l'entrevue de cette mère inquiète et de ce fils mécontent. De part ni d'autre il n'y eut d'abandon ni de sincérité dans l'entretien et la reine apprit une chose qui la troubla fort : c'est que son fils se dirigeait vers la Sologne pour recueillir Bussy et La Noue qui venaient du Berry[1]. Il n'y avait plus d'illusions à se faire; après les paroles menaçantes, les actes se produisaient : c'était la guerre civile. A force d'insistance et d'habileté, la reine mère négocia à grand'peine une suspension d'armes que le roi ratifia assez vite mais qui ne fut pas partout facilement acceptée et n'entra même en vigueur qu'au mois de novembre. Ce n'était d'ailleurs là qu'une mesure préventive car les hostilités n'étaient pas entamées.

Malgré toutes ces tentatives pacifiques, l'horizon demeurait sombre et les mouvements continuels de troupes des deux

1. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. V (Doc. inéd. pour l'Hist. de France).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

partis ne permettaient pas de s'abandonner à une sécurité que personne du reste n'éprouvait. Pendant ce temps, Bussy, le grand favori de Monsieur, l'un des prétextes à toutes les discussions qui viennent d'éclater, se multiplie ; au commencement de décembre il est à Saumur[1] ; le 5 décembre, le duc d'Alençon entre à Saint-Maixent avec toute sa suite ; Bussy et son frère l'accompagnent et le duc en repart le 12[2] rompant la trêve et se rendant au camp de Villefranche, où le vicomte de Turenne va venir le rejoindre avec de superbes troupes que lui ont données les églises protestantes du Midi. Le 24 janvier 1576, on annonce que Bussy a défait en Limousin une compagnie de troupes royales commandée par le jeune de Villeclerc qui préparait une embuscade pour prendre Monsieur, au cas où il serait retourné voir la reine mère[3].

Du reste, l'impuissance du parti de la Cour frappe tous les yeux. Dale, l'ambassadeur anglais, écrit à Lord Burghley[4] : « On ne sait que penser de tout ce qui se passe. Leurs traités et leurs actes sont tellement en contradiction ! » Et la situation empirait toujours ; de tous côtés les troupes marchaient vers leur point de concentration, aux environs de Moulins ; Bussy arrivait avec 800 chevaux ; les reîtres conduits par le duc Casimir[5] et le prince de Condé[6] avaient traversé toute la France sans rencontrer de résis-

1. Lettre de Dale à Thomas Smith et Walsingham, du 8 décembre 1575 (*Calendar of state papers. Foreign*).

2. Le Riche. *Journal* [Bibl. Nat. LK[2] 1376].

3. Lettre de Dale à Thomas Smith et Walsingham, du 24 janvier 1576 (*Calendar of state papers. Foreign*).

4. Le 24 janvier 1576 (*Calendar of state papers. Foreign*).

5. Jean Casimir, quatrième fils de Frédéric III, palatin du Rhin, duc de Bavière, que nous avons vu faire une si froide réception au roi de Pologne lors de son passage à Heydelberg.

6. Henri Ier de Bourbon, prince de Condé, né en 1552, mort en 1588, cousin de Henri de Navarre. Il fut un huguenot convaincu. Il avait épousé en 1572, la charmante Marie de Clèves dont la liaison avec Henri de Valois (plus tard Henri III) a été chantée par le poète Philippe Desportes.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tance, et arrivaient au rendez-vous, tandis que les Suisses étaient déjà aux environs de Lyon, se préparant à faire leur jonction. Tout était en armes.

Dans les premiers jours de février, un nouvel événement d'importance avait encore jeté le trouble à la Cour ; le Béarnais, profitant du désarroi général, était sorti de Paris sous couleur d'une partie de chasse et avait gagné au large, quittant aussi cette Cour de corruption et de mensonge dont son caractère et sa belle énergie ne pouvaient s'accommoder. La première chose qu'il fit quand il fut libre fut d'abjurer une religion qu'on lui avait imposée le couteau sous la gorge à la Saint-Barthélemy[1]. La seconde fut d'entrer en pourparlers avec le duc d'Alençon, qui marchait alors vers Moulins, pour faire sa paix avec lui, maintenant que la belle Mme de Sauves n'était plus entre eux deux pour les brouiller[2]. Il envoya un gentilhomme pour s'aboucher avec Monsieur qui était alors en Limousin et venait de rejoindre Bussy. Nous ne savons quelle querelle éclata entre le ter-

1. Henri de Navarre venait d'épouser Marguerite de Valois, quand eut lieu la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572. Sa mort, ainsi que celle du prince de Condé, avait été discutée. On le tint dans sa chambre pendant la nuit ; le matin venu, il fut appelé dans le cabinet du roi où se trouvait déjà son cousin le prince de Condé. Le roi, dans un état de surexcitation violente, leur déclara que c'était sur son ordre que l'amiral avait été tué et que, s'ils voulaient échapper à son sort, ils devaient se faire catholiques ; comme ils discutaient, le roi leur donna trois jours pour se décider. Le 28 août, on célébra un jubilé auquel Condé et Henri de Navarre refusèrent d'assister ; alors eut lieu une scène avec le roi, plus violente encore que la première ; Charles IX hors de lui se résuma ainsi : « Messe, mort ou bastille ! » Ils cédèrent et le 30 octobre ils écrivaient au pape pour abjurer leur erreur et rentrer dans le giron de l'Eglise catholique.

2. Charlotte de Beaune, femme en premières noces de Simon de Fizes, baron de Sauves et en secondes noces de François de la Trémoille, marquis de Noirmoutiers. Elle fut dame d'honneur de Catherine de Médicis et l'une des femmes les plus jolies et les plus séduisantes de la Cour ; d'un caractère souple et artificieux, elle mettait sa beauté et son charme au service des intrigues que conduisait la reine mère et elle fut longtemps chargée de maintenir la mésintelligence entre Henri de Navarre et François d'Alençon, au moyen d'une double liaison qu'elle eut avec eux et où elle les trompait simultanément (voir les *Mémoires de Marguerite de Valois*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rible favori du duc et l'envoyé du Béarnais; toujours est-il que l'envoyé fut tué par Bussy. Ceci faillit tout gâter car, à cette nouvelle, le roi de Navarre voulut faire tuer l'un des envoyés du duc. Monsieur se montra si désolé de ce meurtre que le Béarnais renonça à toute représaille[1]. Du reste la présence de Bussy allait donner naissance à une série de difficultés que devaient faire prévoir et son caractère bien connu et l'attitude qu'il avait eue récemment dans le Midi.

Après bien des tergiversations, Monsieur, qui tantôt voulait, tantôt ne voulait pas marcher[2], finit par faire sa jonction avec les troupes du prince de Condé et du duc Casimir. Le 13 mars, eut lieu une revue splendide dans la plaine de Sozé, à deux lieues de Montluçon. Les 30000 hommes réunis là, ayant pris quelques jours de repos, se mirent en marche et dès la première étape, le 20 mars 1576, un officier du prince de Condé nous raconte qu'il vit arriver des déserteurs venant du régiment de Bussy et déclarant qu'ils ne voulaient plus servir sous ses ordres « par ce, disoyent ils, qu'ils luy avoyent veu tuer à coups de dagues quelques uns de leurs compagnons, non pour autre chose, que pour avoir fait tomber et rompu une vieille idole de bois tout pourry et vermolu[3] ».

Mais les difficultés ne faisaient que commencer : des troupes arrivent pour se loger en un village et y trouvent

1. Lettre de Dale à Lord Burghley, du 28 février 1576 (*Calendar of state papers. Foreign*).

2. Le vicomte de Turenne dans ses *Mémoires* s'exprime sévèrement sur le duc d'Alençon et ses perpétuels atermoiements ; le prince de Condé, le duc Casimir et lui n'avaient aucune confiance en ce prince. « Il (le duc Casimir) avoit de la méfiance de Monsieur, dit Turenne, qui commençoit desjà de traiter avec le Roy et la Reyne pour se réconcilier et voyoit-on que la Cour estoit bien plus plaisante à ce prince que les armes... » Il fallut en venir à lui fixer une date pour se mettre en marche, passé laquelle on agirait sans lui.

3. *Recueil des choses jour par jour avenues en l'armée conduite d'Alemagne en France par Monsieur le prince de Condé... commençant au mois d'octobre* 1575... — s. l., 1577, 8° [Bibl. Nat. Lb^{34}. 130.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

installé le régiment de Bussy. On discute; ceux de Bussy se mettent à jurer et à sacrer. Les protestants de M. le prince de Condé s'offusquent, et veulent leur faire la leçon ; sans la prudence des chefs, on en venait aux mains [1]. Une autre fois, ce sont les reîtres allemands qui, apprenant la présence de Bussy parmi eux, veulent venger leurs coreligionnaires massacrés par lui à la Saint-Barthélemy [2]. Mais le plus grave désordre faillit éclater du fait même de cet intraitable personnage.

Parmi les troupes qui arrivaient de toutes parts, se trouvait la belle infanterie que les églises protestantes de Guyenne avaient levée et mise sous les ordres du vicomte de Turenne [3]. Leur colonel, le vicomte de Lavedan [4], faisait arborer comme de coutume une enseigne de soie blanche qui leur avait été confiée à leur départ. Or Bussy venait d'être récemment nommé « couronnel de Monsieur ». A la vue de cette enseigne, il alla trouver son maître et lui remontra que c'était lui, Monsieur, qui avait le commandement supérieur ; qu'il ne pouvait y avoir en son armée deux enseignes blanches et qu'il était inadmissible que ce ne fût pas lui, « couronnel de Monsieur », qui arborât cette enseigne. Monsieur promit d'examiner la question. Entre temps, les troupes de Bussy, à qui leur chef communiquait son humeur

1. *Recueil des choses jour par jour avenues...*, etc.

2. *Mémoires de La Huguerye*, édit. de la Soc. de l'Hist. de France, t. I, p. 392.

3. Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, né en 1555 au château de Joze, près Clermont, fit ses premières armes à douze ans, lors de la retraite de Meaux, après la bataille de Saint-Denis. Il prit le parti du duc d'Alençon et fut compromis dans le complot qui coûta la vie à La Môle et à Coconat. Peu de temps après, il se fit protestant et prit part à toutes les luttes de cette période troublée. D'un esprit ombrageux et d'un caractère inquiet et remuant, il ne se résigna au calme que sur ses vieux jours et mourut le 25 mars 1623, dans sa principauté de Sedan qu'il avait acquise par son mariage. Il laissa deux fils dont l'un fut le grand Turenne.

4. Anne, vicomte de Lavedan, chef d'une branche bâtarde de Bourbon, mort en 1594. La seigneurie de Lavedan avait pour capitale Lourdes, aujourd'hui célèbre par ses pèlerinages.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

querelleuse, commençaient à s'irriter et, à propos de rien, comme des troupes de Turenne passaient par un faubourg de Moulins, ils se mirent à en piller les bagages, si bien que l'officier de M. de Turenne qui commandait, les chargea dans le faubourg même avec 300 chevaux et 200 arquebusiers, en blessant et en arrêtant plusieurs parmi lesquels se trouvait Sesseval, l'âme damnée de Bussy, que nous avons déjà vu à l'œuvre dans le Midi.

Le prince de Condé et le duc Casimir, fatigués des irrésolutions de Monsieur, s'étaient mis en marche sans lui vers la Beauce. Turenne, abandonnant ses propres troupes, se porta en avant pour conférer avec eux sur l'attitude de François d'Alencon. Aussitôt ce dernier fit appeler le lieutenant de M. de Turenne et le pria de ne point faire arborer l'enseigne blanche. L'officier, par déférence, céda mais, quand Turenne revint, il s'étonna fort de cette mesure et fit immédiatement réarborer le drapeau. Alors Bussy se fâcha et, réunissant une douzaine d'hommes déterminés, prépara un plan d'une extrême simplicité pour obtenir satisfaction : il consistait à fondre à l'improviste, tous les douze à cheval, en plein jour, pendant la marche, sur le malheureux « porte-enseigne couronnelle » de M. de Turenne, à lui arracher son drapeau au milieu de ses troupes et à le briser de ses mains.

Quand Monsieur eut vent d'un pareil projet, il se précipita au comble de l'inquiétude pour calmer Bussy, car il y avait de quoi « rebolver todo el mundo », comme dit Brantôme. Bussy fut tancé fortement et M. Duplessis chargé de trouver un expédient pour satisfaire l'amour-propre de chacun. La question n'était pas encore tranchée lorsque la paix survint[1]. Elle fut signée le 6 mai 1576 à Etigny, près de Sens. Point

1. Voir sur cet épisode : *Brantôme* (éd. Soc. de l'Hist. de France), t. VI, p. 177. *Mémoires du vicomte de Turenne* (éd. Soc. de l'Hist. de France), p. 97, 107. *Mémoires et correspondance de Duplessis-Mornay*, Paris 1824, 8°, t. I, p. 105. Agrippa d'Aubigné. *Histoire universelle* (éd. Soc. de l'Hist. de France), t. IV, p. 389. *Journal des guerres sous les rois Charles IX et Henri troisiesme*, Mss. Fr. 20152 fol. 287.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'avait été besoin d'une grande bataille pour arriver à ce résultat; les transes de la Cour et son dénuement en hommes et en argent d'une part; les 30 000 hommes des rebelles et l'envie de ne pas se battre du duc d'Alençon, d'autre part, avaient amené l'heureux résultat sans effusion de sang.

Ce fut un gros succès pour les révoltés. Ils obtenaient presque tous leurs desiderata. Quant au duc d'Alençon, la Cour lui faisait une position superbe : son apanage énormément accru comprenait désormais l'Anjou, la Touraine et le Berry, avec un article secret qui lui donnait encore La Charité, comme point de passage de la Loire. On nomma cette paix « la paix de Monsieur » et il n'y a point à s'étonner de cette appellation.

Le vicomte de Turenne avait espéré tirer, lui aussi, quelque bénéfice de la nouvelle situation et il attendait le gouvernement d'une des nouvelles provinces que le duc d'Alençon venait de recevoir en apanage. Il n'eut rien, et ne put réprimer son dépit ; il fit au duc une scène de récriminations acerbes et sortit en claquant les portes pour se retirer sous sa tente. S'il eût mieux connu le nouveau duc d'Anjou, il n'eût rien attendu de lui, car que pouvait espérer un huguenot d'un prince qui venait de combattre dans les rangs des protestants et qui, la même année, allait prendre les armes contre eux et cueillir des lauriers en leur enlevant La Charité et Issoire.

Bussy, bien trop avisé pour être huguenot, n'eut pas les mêmes déceptions. Sa personnalité avait encore crû en importance et son influence sur son maître était considérable. Nul ne s'étonna de voir le duc songer à son favori pour en faire un gouverneur d'Anjou. Ce ne fut pas tout, et l'on peut se rendre compte de la place qu'il tenait dans l'esprit du nouveau duc d'Anjou par ce fait qu'il fit véritablement l'objet d'une des clauses du traité. En effet, la paix était conclue le 6 mai 1576 à Etigny et le 8, deux jours après, le roi signait à Paris des lettres patentes portant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

commission d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté en faveur du sieur de Bussy d'Amboise. La lettre ordonnait que le duc d'Alençon ou les maréchaux de France reçussent son serment et le missent en possession de sa charge [1].

Ainsi donc Bussy était capitaine d'une compagnie d'ordonnance, comme le duc de Guise, comme le duc de Nevers, comme les plus hauts personnages, comme son père; honneur rare et précieux que l'on ne voit presque jamais accordé à deux personnes de la même famille, et ce qui pourtant fut le cas pour lui, car le diplôme spécifie bien qu'il s'agit d'une création de compagnie et non point d'une nomination par survivance.

Il fallut d'abord s'occuper du renvoi des reîtres qui, n'étant pas encore soldés, se payaient sur le pays en le pillant et le soumettant à un véritable régime de terreur. Le duc d'Anjou (celui qui naguère encore s'appelait le duc d'Alençon) eut à parcourir le pays afin de surveiller et d'organiser ce départ : le 15 mai, il est à Joigny, le 6 juin, à Mussy-l'Evêque, le 19, à Châtillon-sur-Seine, le 23, à Ravière. Enfin il rentra à Paris; mais, entre temps, il avait écrit au maire d'Angers, Guillaume Deschamps, sieur de La Bouillerie, pour lui notifier le rattachement de l'Anjou à son apanage et la nomination de Bussy

1. Arch. Nat. K 100, pièce 3 *bis*. Ce document infirme la date de 1568 donnée par M. André Joubert (*Un mignon de la Cour de Henri III*, p. 15), pour une époque où Bussy commandait déjà une compagnie. Il en est de même pour les dates du 21 mai 1568 et du 8 février 1570 données par M. Fleury Vindry dans son *Dictionnaire de l'Etat-major Français au XVIe siècle. Gendarmerie*. Ces dates sont celles de montres que nous avons citées plus haut et qui sont relatives à la compagnie de Jacques d'Amboise, le père. Une autre preuve que ce dernier n'avait point cédé sa compagnie à son fils en 1568 ou 1570, consiste en une quittance du 8 janvier 1574, signée en toutes lettres « Jacques d'Amboise », de six cents livres tournois « en monnoie de douzains » pour les quartiers de janvier et avril de l'année 1572 de sa pension de capitaine réduit. La teneur de cette quittance commence ainsi : quittance de Jacques d'Amboise, sieur de Bussy, capitaine de cinquante lances des ordonnances, etc. (Bibl. Nat. Mss. Clairambault, 227, fol. 743).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme gouverneur ; le sieur de Tilly [1], lieutenant de Bussy, devait prendre en mains le gouvernement de la ville en attendant l'arrivée du titulaire [2].

Tilly se rendit donc à son poste ainsi que Sesseval, cet autre lieutenant de Bussy dont nous avons déjà vu les exploits et qui fut alors investi du commandement du château d'Angers. Les habitants, raconte Louvet dans son journal [3], « furent grandement faschez d'avoir pour gouverneur ledict sieur de Tilly qui est borgne et ledict sieur de Saint-Ceval pour gouverneur dans le chasteau, lequel estoit estropié d'ung bras ; dont lesdictz habitants eurent ung mauvais augure ». De plus, ces personnages nouveaux et dont les imperfections physiques les offusquaient remplaçaient M. du Bellay, lieutenant du roy, qui laissait d'unanimes regrets, pour sa douceur, sa correction et son intégrité, cet officier poussant la délicatesse jusqu'à payer son loyer, ce qui à cette époque était un comble d'honnêteté.

La ville envoya une députation à son nouveau seigneur et le 19 juin, Bussy écrivait à la municipalité que ses députés ont été bien accueillis par le prince et que, quant à la demande de maintien de leurs vieux privilèges et franchises qu'ils ont formulée, ils n'ont rien à craindre, attendu qu'ils seront certainement maintenus, sinon augmentés [4].

Le 23 juin, Bussy écrit encore pour accréditer un certain capitaine Lassalle chargé d'une mission pour le duc [5]. Puis il repasse par Paris.

1. Charles Dubourget, seigneur de Tilly, nommé par le roi lieutenant du gouverneur d'Anjou en avril 1576. Il mourut au château d'Angers le 4 décembre 1581 (Port. *Dictionnaire hist., géogr. et biographique de Maine-et-Loire*).

2. *Registres des délib. et concl. de l'Hostel de Ville d'Angers*. BB. 35, fol. 42.

3. Le *Journal* de Jehan Louvet a été publié dans la *Revue de l'Anjou et de Maine-et-Loire*, années 1854 et 1855. L'auteur était clerc au greffe civil du siège présidial d'Angers. Le titre complet est : « Journal ou récit véritable de tout ce qui est advenu digne de mémoire tant en la ville d'Angers, pays d'Anjou et autres lieux (depuis l'an 1560 jusqu'à l'an 1634). »

4. *Registre des délib. et concl. de l'Hôtel de ville d'Angers*. Arch. Munic. BB. 35. fol. 42, 46, 47, 48.

5. *Ibid.* fol. 58.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bien que marchant derrière son maître, ce ne dut pas être sans une certaine appréhension que Bussy vint se présenter devant le roi; il n'avait pas oublié le guet-apens de la rue Saint-Honoré et la présence des chevaux de l'écurie du roi dans la bagarre. Henri III cependant le reçut bien, car il était tout à la joie d'avoir retiré son frère du parti huguenot. Cela allait lui permettre de reprendre aux réformés tout ce qu'il venait de leur accorder et de quitter avec eux les ménagements que la présence de Monsieur dans leur camp leur avait valus.

Le nouveau gouverneur d'Anjou ne séjourna guère à Paris, car le 26 juin il était déjà en route pour sa résidence[1]. Le duc d'Anjou était avec lui et le voyage, qui n'avait rien de pressé, se fit à petites journées avec de longs séjours. Le 1er septembre, le duc faisait à Tours une entrée pompeuse[2]; le 12, le prince et son favori étaient à Plessis-les-Tours et écrivaient tous deux à la municipalité d'Angers au sujet d'une requête de ceux de la religion qui demandaient où et quand ils pourraient, conformément aux clauses de la paix, tenir leurs prêches et exercer leur culte. La réponse fut qu'ils n'avaient qu'à attendre l'arrivée de Monsieur vers la Toussaint, ou tout au moins de Bussy[3].

Ces deux personnages étaient alors le point de mire; et l'allure nonchalante de leur voyage semble voulue et comme destinée à se donner l'air de gens qui jouissent de leur triomphe sans se presser et sans s'en étonner.

On commentait le départ de beaucoup de gentilshommes protestants de l'entourage du duc d'Anjou et l'on en donnait pour raison l'hostilité de Bussy à leur égard. On prétendait aussi que l'évêque de Mende, le chancelier de Monsieur, empêchait ce dernier de se rapprocher du roi parce qu'il

1. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 73. (Doc. inéd. pour l'hist. de France.)

2. Le Riche. *Journal.*

3. *Registre des délib. et concl. de l'Hôtel de ville d'Angers*, Arch. munic. BB. 35, fol. 100 et 101.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

était lui-même mal en cour ; enfin on annonçait que la reine mère avait l'intention d'aller elle-même trouver Bussy, afin de conférer avec lui au sujet de cette tension qui persistait entre les deux frères, tant elle le considérait dès lors comme un personnage avec qui il faut compter. Monsieur était en effet complètement possédé par son chancelier qui attendait le chapeau de cardinal et par Bussy. Ce dernier attirait spécialement l'attention des agents diplomatiques anglais qui prétendent dans leur correspondance que, dès cette époque, il levait de grandes troupes par tout le royaume à destination des Flandres où la France soutiendrait l'Espagne ou les révoltés, suivant son intérêt du moment [1].

Nous voyons la situation qu'avait acquise Bussy. Ce n'est plus le jeune homme inconsidéré du voyage de Pologne, ni l'officier casse-cou du siège de Lusignan, ni même le courtisan qui révolutionne la Cour par ses insolences et ses duels.

Nous sommes ici en face d'un homme arrivé ; il est sorti de la foule et le ton de ses lettres à ses nouveaux administrés en fait foi : il leur parle de sa bienveillance, leur promet sa protection et termine en priant Dieu de les avoir en sa sainte et digne garde. On sent que, s'il se laissait aller, il signerait de son prénom tout court [2].

Le 10 novembre 1576, dans l'après-midi, Angers était en fête, la milice était sous les armes et faisait la haie ; les morions fraîchement fourbis étincelaient sur les visages rubiconds des placides bourgeois ; la municipalité en corps

1. *Calendar of state papers. Foreign.* Lettres des 2 et 12 octobre 1576. Les diplomates anglais n'étaient pas les seuls à avoir cette opinion des visées de Bussy : dans une lettre de novembre 1576 écrite par François d'O, à H. de Saint-Sulpice, comte de Nègrepelisse, nous relevons le passage suivant : « On a fort parlé d'aller en Flandres, mais je le vois un peu refroidi. Je crois que Bussy y va ; pour le moins il en fait les apprêts... » (*Les guerrres de religion dans le Sud-Ouest de la France*, documents publiés et annotés par Edmond Cabié. Albi, 1906, in-4°.)

2. Le texte de ces lettres a été publié par M. André Joubert dans son ouvrage si documenté : *Un mignon de la Cour de Henri III. Louis de Clermont sieur de Bussy d'Amboise.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

accompagnée des gens de robe longue attendaient au « Portal Sainct-Aubin » [1], tandis que derrière la haie des miliciens, le populaire s'impatientait. Un petit groupe de cavaliers parut, en tête duquel marchait une silhouette svelte et vigoureuse à la fois que nous connaissons déjà. C'était Bussy qui faisait son entrée.

Il écouta avec cette bonne grâce séduisante dont il avait le secret, la harangue du président et, au milieu des acclamations populaires, bercé par le pas de son grand cheval de parade, rendant des saluts et des sourires, se rendit à la maison du doyen, dans la cité, où le maire, M. Guillaume Deschamps, sieur de la Bouillerie, « homme de bien et de beaucoup d'autorité », dit Louvet, le harangua à son tour.

Quatre jours après, le 14 novembre, M. le Maire, accompagné de deux magistrats de robe longue, de deux marchands et de quelques autres échevins, se présenta au château et offrit à Bussy un don de joyeux avénement de 1 000 écus « pistoletz » et au sieur de Tilly 200 écus. C'était un peu cher et il fallait encore ajouter à cela la petite contribution supplémentaire dont on avait dû annoncer la levée à son de trompe, par les carrefours, pour payer les frais d'ornementation de la ville, le jour de l'entrée de M. le gouverneur; mais il était de si bonne mine, il avait dit et écrit des choses si gracieuses, que personne ne regretta son argent [2].

1. C'était une des portes de la ville, qui se trouvait à l'endroit où la rue Aubin actuelle vient tomber sur le boulevard de Saumur, lequel suit à peu près la ligne des anciens remparts.

2. *Registre des délib. et concl. de l'Hostel de ville d'Angers.* Archives Municipales, BB. 35, fol. 113, 114, 117.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE VIII

LE GOUVERNEUR D'ANJOU (1576-1577)

LES TROUPES DE BUSSY. — DÉMÊLÉS AVEC LA MUNICIPALITÉ. — PILLAGE DES CAMPAGNES. — DANGEAU ET LES MANCEAUX. — LES AGISSEMENTS DE BUSSY. — LEVÉES DE TROUPES. — INQUIÉTUDES. — ORDRE DE LICENCIER DES TROUPES ET DE SE RENDRE AU SIÈGE DE LA CHARITÉ. — REFUS DE BUSSY. — LES MONTRES D'ÉCOUFLANT. — LA RANÇON DE LA VILLE. — LE ROI NÉGOCIE AVEC BUSSY. — DÉPART POUR LE SIÈGE D'ISSOIRE.

Cette bonne entente dura peu. Les Angevins avaient été séduits par leur nouveau gouverneur et la grâce brillante de ses manières; mais il n'était pas entré seul et les troupes qui lui faisaient cortège et qu'il amenait avec lui avaient inspiré moins de confiance. Elles se composaient d'une foule de gens sans aveu dont le genre de vie se peignait sur leurs visages farouches et basanés. A vrai dire, toutes les troupes, à quelque parti qu'elles appartinssent, étaient à cette époque toujours à peu près recrutées de la même manière : des mendiants, des gens mourant de faim, fuyant la justice pour quelque méfait et n'osant pour cela rentrer dans leur pays. Il faut vivre dans les campagnes pour sentir l'inquiétude qu'inspire encore à l'heure actuelle ce mot « un passant », « un chemineau ». C'était cette population flottante qui fournissait le plus gros contingent aux capitaines recrutant leurs compagnies; et comme la misère était grande, le nombre de ces déracinés était infiniment plus élevé qu'aujourd'hui. La guerre comportant alors le pillage, ils accouraient en foule autour de chefs qui leur assuraient le pain de chaque jour, de l'argent, le sac d'une ville en perspective et l'oubli de leurs crimes antérieurs.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quand on les licenciait, ils redevenaient voleurs de grands chemins, pour redevenir soldats à la première prise d'armes. Cependant, la personnalité de leurs chefs déteignait sur eux et ces natures frustes étaient plus ou moins le reflet de celui qui les commandait. Ceux qui suivaient Bussy firent un peu peur aux gens d'Angers.

Jamais prévention ne fut plus justifiée, car, dès les premiers jours, la maraude se mit à perpétrer ses mauvais tours anonymes ; les discussions commencèrent avec les habitants, puis les disputes, les rixes et les violences ouvertes et, au bout de peu de temps, les soudards de Bussy traitaient Angers en pays conquis. Les plaintes restaient sans réponse ; il était évident que la méthode de M. le gouverneur pour s'attacher ses troupes consistait à leur laisser faire tout ce qu'elles voulaient.

Les réclamations allèrent jusqu'au roi. Quand Bussy apprit la chose, il en fut indigné et ripostant à l'attaque de ses adversaires, obtint du roi une lettre lui donnant commission de maintenir l'obéissance dans Angers et d'employer tous les moyens pour mettre à la raison les insubordonnés [1]. Il se présenta fièrement en personne à l'Hôtel de Ville, le 14 décembre, donna connaissance de son mandat à la municipalité décontenancée et se retira aux Ponts-de-Cé, petite localité à deux lieues d'Angers, sur la Loire. Là il s'installa dans le château fort et le fit approvisionner d'une grande quantité de munitions.

Au lieu de se réjouir de son départ, on fut inquiet à Angers et on lui envoya une députation pour lui demander le motif qui enlevait à la ville la faveur de sa présence. Il répondit d'un ton blessé qu'il savait qu'on s'était plaint de pillages dont on lui attribuait la responsabilité, à quoi les pauvres bourgeois répondirent par des protestations et ajoutèrent « qu'il n'estoit pas de plus grande extraction que les

1. *Registre des délibérations et conclusions*, Arch. d'Angers, BB. 35, fol. 129-130.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

monarques, empereurs, roys et princes qui ne pouvoient empescher que l'on ne malparlast d'eux[1] ».

Bussy passa la fin de l'hiver aux Ponts-de-Cé. Mais d'autres considérations que la rancune le maintinrent dans cette petite forteresse qui commandait le passage de la Loire. La guerre allait recommencer : comme on l'avait prévu, le roi ne voulait pas tenir les promesses faites aux protestants et les États généraux, réunis à Blois conformément à l'une des clauses de la paix de Monsieur, en décembre 1576, avaient donné le résultat que l'on attendait d'eux : une protestation du parti catholique contre les concessions excessives accordées aux rebelles. Ceux-ci du reste le prenaient de si haut, que les catholiques inquiets et humiliés tenaient partout des conciliabules, discutant les mesures à prendre pour se défendre contre le protestantisme qui relevait la tête. Ce fut alors que furent jetées les premières bases de la fameuse *Ligue* qui devait si longtemps et si profondément troubler le pays.

Le prince de Condé, en présence de l'attitude des États, avait déjà repris les armes et réuni des troupes. Bussy reçut l'ordre de faire de nouvelles levées pour protéger la province et envoyer des secours à son maître, le duc d'Anjou, qui allait assiéger La Charité dont ceux de la religion s'étaient saisis.

Ces nouvelles troupes, au fur et à mesure qu'elles se réunissaient, renouvelaient les pillages et les violences déjà soufferts. Les malheureux paysans des campagnes qu'elles traversaient fuyaient devant elles, abandonnant leurs maisons, comme devant les pires ennemis. Et pourtant la municipalité d'Angers était obligée de voter de nouveaux fonds pour payer l'entretien de ces troupes destinées « à protéger » la province[2].

Au mois de mars, Bussy revint à Angers. A l'annonce

1. *Journal de Jehan Louvet.*

2. *Journal de Louvet* et *Registre des délibérations et conclusions.* Arch. d'Angers, BB. 35, fol. 149 v° et 150 r°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de son retour, ce fut une véritable panique parmi les habitants, ce dont le susceptible gouverneur se montra fort blessé, exprimant avec aigreur son étonnement de la méfiance qu'il inspirait. Heureusement, il reçut quelques jours après l'ordre de se joindre à Puygaillard [1] pour tenir tête au prince de Condé. Le 24 mars, il avait rejoint le duc de Mayenne [2] et marchait au secours de la petite ville de Mirambeau [3]. Mais cette absence qui soulageait tant la ville d'Angers ne devait pas être de longue durée et, à Pâques fleuries, Angers apprenait le retour de son gouverneur. Cette marche de retour fut une véritable dévastation. Les nouvelles en étaient si effrayantes que la municipalité se réunit pour en délibérer. Une députation fut envoyée à Bussy pour le supplier de ne pas loger ses troupes dans la ville ni dans les faubourgs. Bussy y consentit à la condition que la ville paierait immédiatement d'avance un quart de mois de la solde et entretien de douze compagnies. La ville s'exécuta ; c'était encore bon marché à côté de ce qu'aurait coûté la présence de cette horde de pillards [4].

Alors Bussy, n'ayant point de ville où cantonner ses troupes, erra avec elles, un peu à l'aventure, logeant là où les provisions semblaient abondantes, promenant partout le viol, le meurtre, la dévastation et l'incendie et ceci, ne l'ou-

1. Jean de Léaumont, sieur de Puygaillard, gentilhomme gascon, ancien gouverneur d'Anjou, capitaine renommé, qui servit le parti de la Cour ; il était un des principaux lieutenants du duc de Montpensier au siège de Lusignan. Il avait été fait maréchal de camp l'année précédente au siège de La Rochelle en 1573. Il laissa en Anjou de terribles souvenirs par sa cruauté. Véritable officier de fortune, il parvint aux hauts emplois et fut créé chevalier du Saint-Esprit en décembre 1580. Il mourut de la peste en 1584.

2. Charles de Lorraine, duc de Mayenne (ou du Maine), frère du duc Henri de Guise, le Balafré ; il fut l'un des chefs de la Ligue et lieutenant général du royaume.

3. La petite ville de Mirambeau est en Saintonge, près de l'embouchure de la Gironde et peu éloignée de Brouage dont le duc de Mayenne faisait alors le siège ; ce prince fit lever le siège de Mirambeau le 2 avril.

4. *Registre des délibérations et conclusions de l'hôtel de ville d'Angers*. Arch. d'Angers, BB. 35, fol. 166, 170, 171 et *Journal de Louvet*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

blions pas, en pays ami et dont il avait le gouvernement. Ses soldats bandaient les yeux aux habitants, les faisaient marcher en cercle plusieurs heures et, lorsqu'ils se croyaient emmenés bien loin, les obligeaient à écrire pour prier leur famille de payer une forte rançon. Tilly et Sesseval demeurés à Angers, sans oser se livrer à de pareils excès, traitaient les habitants avec la dernière rudesse, affectant de rompre à tous les usages de courtoisie qui existaient de temps immémorial entre l'autorité et la ville.

Dans le Maine, où avaient aussi circulé les troupes de Bussy, la terreur n'avait pas été moindre. Au Mans, quand on apprit qu'une colonne commandée par un certain Dangeau, se disant lieutenant général et colonel des troupes de M. de Bussy, approchait, les principaux habitants se réunirent à l'Hôtel de Ville. Comme on délibérait, un tambour et un trompette se présentèrent demandant à faire entrer dans la ville, pour les y loger, quatre enseignes de gens de pied et une cornette de cavalerie. Dangeau ajoutait que ses troupes étaient bien disciplinées, point pillardes et ayant l'habitude de vivre doucement et honnêtement. Les gens du Mans ne se laissèrent pas prendre à ces protestations et refusèrent l'entrée, promettant néanmoins du pain, du vin et autres denrées, à la condition que les troupes demeureraient hors des faubourgs. Pendant ces pourparlers, quelques soldats, avec leurs officiers, escaladèrent la barrière qui entourait les faubourgs, y pénétrèrent l'épée au poing et se précipitèrent en tirant des coups d'arquebuse et en criant : « Tue ! tue ! papaulx ! vive Bussy ! » Le reste de la troupe entra derrière eux, tandis que les habitants épouvantés s'enfuyaient, cherchant un refuge vers la ville. Alors les soldats de Dangeau fortifièrent les maisons abandonnées et s'avancèrent jusqu'au fossé de la ville sur les bords duquel ils plantèrent trois enseignes ; ils braquèrent un fauconneau contre une des portes et se mirent à fusiller les habitants sur les remparts.

Les Manceaux coururent aux armes, murèrent la porte et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

envoyèrent demander du secours à la noblesse des environs ; mais les malheureux gentilshommes, terrifiés eux-mêmes par ces véritables bandes de brigands, n'osaient quitter leurs châteaux et abandonner serviteurs, femmes et enfants, fût-ce pour peu de temps. Dangeau parlementa, demandant de l'argent ; on transigea pour 1 800 écus immédiatement versés. Enfin, le 21 avril, Dangeau se décidait à partir, gardant pour lui les 1 800 écus et répondant aux réclamations de ses soldats qu'ils avaient bien assez du pillage qu'ils avaient fait. Le lendemain 22 avril, Jacques Taron, lieutenant général de M. le sénéchal du Maine, vint dans les faubourgs dresser un procès-verbal des dégâts. Tout était dans un état lamentable.

Les soldats de Bussy s'étaient conduits comme de véritables sauvages ; ils avaient non seulement volé tout ce qu'ils avaient pu emporter, mais encore détruit pour le plaisir de détruire : outre les gens tués, les enfants enlevés et les filles violées, ils avaient défoncé les tonneaux pleins de vin, répandu le blé, jeté le lard aux chiens, secoué au vent la plume des lits, lacéré et déchiqueté à coups d'épée les vêtements et les tentures. On retrouva des gens à demi morts de peur, liés ensemble en manière de gabions, par trois ou quatre à la fois, et derrière lesquels les assaillants s'abritaient pour fusiller ceux de la ville. Tel fut le souvenir que les troupes de Bussy laissèrent aux Manceaux [1].

Quand plus tard on essaya de faire informer contre le susdit Dangeau, de hautes influences intervinrent pour le sauver.

Ces faits odieux, auxquels il est incontestable que Bussy prêtait la main, jettent sur le séduisant cavalier un jour fâcheux et il semble que cet homme extraordinaire, même

1. Procès-verbal du pillage des faubourgs du Mans en 1577, par Jacques Taron, lieutenant général de monseigneur le sénéchal du Maine (cabinet de M. l'abbé Esnault), publié par M. Arthur Bertrand dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. II, p. 296 (1877). Ce Jacques Taron, d'une très ancienne et importante famille du Mans, mourut en août 1589 et la municipalité assista en corps à son enterrement.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour son époque, ait pris à tâche de faire passer perpétuellement par les alternatives de l'indignation et de la sympathie ceux qui liront son histoire. Or, vers la même époque, Beauvais-Nangis fut chargé d'aller chercher à Calais le régiment de Picardie pour le conduire en Poitou. Comme il passait dans un village près de Poitiers, la reine mère qui s'y trouvait s'enquit de la manière de vivre des troupes : elles étaient parfaitement disciplinées et ne causaient aux populations aucun dommage. Beauvais-Nangis, dans ses mémoires, ne se fait pas faute de souligner avec une légitime fierté l'opposition qui frappa la reine entre ses procédés et ceux de Bussy.

L'attitude du gouverneur d'Anjou n'était pas sans avoir provoqué plus d'un commentaire ; chacune de ses démarches était soigneusement rapportée à la Cour et la reine mère, qui le détestait, notait avec soin ces accumulations de munitions et ces levées de troupes qu'on ne lui avait point prescrites. Poulet[1], dans une lettre à la reine d'Angleterre, discute tous ces symptômes et remarque que Bussy garde une attitude neutre, mais que l'on ne pense pas qu'il agisse au fond dans l'intérêt du roi ; il ajoute que la reine mère a tenu à l'éloigner du duc d'Anjou sur qui il avait pris trop d'autorité. Son attitude est décidément celle d'un mécontent qui fuit les mauvais visages qu'il rencontrerait à la Cour[2]. L'inquiétude qu'il inspirait détermina le roi à lui transmettre l'ordre de conserver seulement dix enseignes, de licencier immédiatement le reste et de se rendre avec

1. Poulet ou Paulet, sir Amias, puritain farouche, fut d'abord officier dans l'armée anglaise et gouverneur de Jersey où il accueillit à bras ouverts les huguenots fuyant la Saint-Barthélemy. Nommé ambassadeur en France, il y demeura de septembre 1576 à novembre 1579. Il devint alors conseiller privé et fut chargé de la garde de Marie Stuart. Quand la mort de cette princesse fut décidée, on suggéra à Poulet de l'assassiner dans sa prison, ce qui eût ménagé la sensibilité de la reine Elisabeth en lui évitant la pénible impression de signer la condamnation à mort. Mais Poulet refusa.

2. *Calendar of state papers. Foreign* 1577, Lettres de Poulet à la reine, du 31 janvier et de Poulet à Burghley, du 16 février.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses troupes auprès de Monsieur, devant La Charité [1].

Mais Bussy ne se trouble pas et, sans obéir aux ordres qu'il a reçus, se contente de répondre à Monsieur qu'il n'a pu jusqu'à présent lui rendre grand service mais que, maintenant qu'il a réduit le peuple à l'obéissance, il va pouvoir lui être plus utile en demeurant où il est et en gardant Angers, Saumur et les Ponts-de-Cé [2].

En effet, au retour de sa dernière tournée, Bussy rentrait le 3 mai à Angers par la porte des Champs [3] et s'installait au château [4]. Ce n'était point l'usage, et la sombre forteresse en prenait un air plus menaçant aux yeux des habitants inquiets. Ses soldats logés dans les faubourgs jetaient partout la terreur et la garde bourgeoise était doublée, veillant aux portes nuit et jour. Le gouverneur semblait prendre un malin plaisir à voir les mines terrifiées des habitants et, loin de chercher à les rassurer, il affectait de faire faire tous les jours « la Monstre » à ses compagnies dans la plaine d'Écouflant [5], jusqu'aux portes de la ville. Cette espièglerie semble avoir eu aussi un côté pratique, car au bout de six jours d'énervement, le 9 mai, la ville se résolut pour la seconde fois à verser à Bussy un subside de 17 000 livres tournois pour qu'il fît retirer ses troupes [6].

1. *Registre des délibérations et conclusions.* Arch. d'Angers, BB. 35, fol. 189-190.

2. *Calendar of state papers. Foreign*, année 1577. Lettre de Poulet à Walsingham, du 28 avril.

3. La porte des Champs, plus anciennement porte de Chanzé, était située au sud de la ville, sur la rive gauche de la Maine ; elle donnait accès à une route longeant la rivière en suivant les hauteurs (voir Port. *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*).

4. Le château d'Angers fut bâti par saint Louis, sur le bord de la Maine qu'il surplombe. La colossale forteresse, avec son chapelet de nombreuses tours massives qui l'entoure, avait un aspect un peu différent de celui que nous connaissons, à cause des toits d'ardoises et des mâchicoulis qui surmontaient les tours et qui furent détruits en 1585.

5. Vaste plaine au nord d'Angers, alors couverte de landes incultes et formée par une boucle de la rivière, tout près de la ville. Cette plaine tire son nom d'un bourg qui existe encore.

6. *Registre des délibérations et conclusions.* Arch. d'Angers. BB. 35, fol. 198.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bussy s'excusa de bonne grâce en touchant la somme, disant que, s'il était revenu, c'était parce que Saumur avait refusé de lui accorder l'entrée.

Au lendemain de cette opération fructueuse, Bussy vit arriver un envoyé extraordinaire du roi, Jean de Masseilles, sieur de La Fontaine-Milon, chambellan du duc d'Anjou. Ce personnage était porteur de longues instructions datées de Chenonceaux du 8 mai 1577, où perce l'inquiétude. On voit que Henri III est décidé à parer le danger que constitue ce groupement de forces dans Angers et que cependant il a peur de froisser le susceptible gouverneur ; il énumère les motifs qui l'ont déterminé à ordonner le départ des troupes d'Angers pour La Charité ou Issoire. Pour un peu, le roi s'excuserait ; il proteste de sa confiance en Bussy et lui offre trois alternatives :

1° Partir avec ses troupes pour le siège d'Issoire.

2° S'il le préfère, se retirer près de son père, en sa maison de Mognéville, avec une pension de 10 000 livres par an, ses quinze compagnies étant entretenues pendant la guerre, ainsi que sa compagnie de gendarmes.

3° Demeurer dans son gouvernement, avec une garde de 100 hommes dans le château, pour sa sûreté, à la condition de licencier tout le reste[1].

Ce mémoire étonnant, où le roi parle si humblement, ne semble-t-il pas destiné à quelque potentat qui traite d'égal à égal avec Henri III ? Mais ce qui le rend plus intéressant encore c'est que, à peu près dans le même temps, le maréchal de Matignon[2] recevait une lettre du roi, datée du 27 avril, qui lui prescrivait de ne point perdre de vue Bussy un seul instant, de se tenir au courant de toutes ses

1. Archives de la famille Mabille du Chêne, au château de la Crochardière ; pièce publiée par M. Arthur Bertrand dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. II (1877), p. 304.

2. Jacques de Goyon, sire de Matignon et de Lesparre, prince de Mortagne, comte de Thorigny, baron de la ville de Saint-Lô, marquis de Lonrai, d'une des plus anciennes familles de Bretagne ; né à Lonrai, le 26 septembre 1525, maréchal de France, gouverneur de Normandie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

démarches et de lui courir sus, à la moindre velléité qu'il manifesterait d'entreprendre quoi que ce fût contre l'autorité royale[1]; les sieurs de Vassé[2], de Rambouillet[3] et de la Hunauldaye[4] recevaient la même commission.

C'est que des bruits étranges étaient venus aux oreilles de la Cour. On avait remarqué avec étonnement que le fougueux massacreur de la Saint-Barthelémy avait de fréquents et longs entretiens avec les principaux personnages du parti protestant d'Angers. Cette attitude inattendue rapprochée de ce refus persistant de marcher contre les huguenots d'Issoire et de La Charité donnait certainement à penser.

Les commentaires allaient leur train et les suppositions les plus diverses prenaient corps et circulaient. Les agents anglais, ne trouvant pas d'explication plausible à la muette résistance de Bussy, prennent peur de leur côté. Bussy leur apparaît mystérieux, inquiétant; leur imagination entre en mouvement; ils se demandent si tout ceci n'est pas une comédie et si Bussy n'est pas, en dessous, d'accord avec le roi pour jouer quelque mauvais tour à l'Angleterre. Ils croient savoir qu'on manigance en France quelque entreprise en faveur de Marie Stuart et bientôt ils laissent échapper le grand mot, la descente en Angleterre, qui déjà hante les cerveaux britanniques[5].

Du reste, il est curieux de constater qu'à cette époque

1. Doc. inéd. sur l'hist. de France. *Mélanges historiques*, t. III, p. 613.

2. Jean Grognet, baron de Vassé et de la Roche-Mabille, nommé en septembre 1575 gouverneur et lieutenant général à Chartres et pays chartrain; il démissionna en août 1579. Il avait joué un rôle important au siège de Domfront où fut pris Montgomery. Il mourut en son château de Vassé, le 24 juillet 1589.

3. Il a déjà été parlé de lui à propos du duel de Bussy avec Saint-Phal. Il était en 1577 gouverneur du Maine.

4. René de Tournemine, baron de la Hunaudaie, sire de la Guerche, chevalier des ordres du roi, lieutenant général en Bretagne, capitaine de 50 lances; mort en décembre 1591.

5. *Calendar of state papers. Foreign*, année 1577, *passim*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout le monde a peur de Bussy : la Cour, qui écrit à Matignon la lettre que l'on sait ; l'Angleterre ; l'Espagne, qui a parfaitement connaissance des projets du duc d'Anjou sur les Flandres et qui sait que Bussy y pousse ; les protestants, qui n'ignorent pas qu'après la paix de Monsieur, nombre de leurs coreligionnaires bien en cour auprès du duc d'Anjou ont dû s'éloigner à cause de l'hostilité de Bussy : les catholiques, enfin, qui remarquent avec inquiétude les fréquentes visites des religionnaires d'Angers au château et leurs longs conciliabules avec le gouverneur.

Pour nous qui regardons dans un passé réalisé ce que les hommes d'alors ne pouvaient que prévoir vaguement, l'attitude de Bussy apparaît plus explicable, plus logique : il semble même que cet homme de désordre, qui paraissait n'agir que sous l'influence de ses nerfs et de sa fantaisie, ait eu des visées plus lointaines, des calculs plus suivis et plus de méthode dans l'action que ne lui en prêtaient ceux qui ne voyaient en lui qu'une tête brûlée.

Il se rendait compte qu'il n'avait aucune chance de réussir à la Cour et, poussé par son implacable tempérament d'arriviste, il lui fallait à tout prix un champ d'action autre que Paris et le Louvre ; quant au gouvernement d'Anjou, ce n'était qu'un marchepied pour parvenir à de bien autres élévations. Si l'on admet qu'il songeait déjà à la couronne des Pays-Bas pour son maître, sa conduite s'explique et l'énigme disparaît : il songe à préparer l'expédition des Flandres et veut demeurer en Anjou où il pourra lever des troupes et réunir des approvisionnements à son gré ; il est en coquetterie avec les protestants qu'il va bientôt falloir séduire. Quant à l'Espagne, elle a raison d'avoir peur et ce serait encore elle qui verrait le plus clair dans la situation.

Entre temps, La Charité s'était rendue, le duc de Mayenne avait pris Tonnay-Charente et la reine mère préparait de grandes fêtes à Chenonceaux en l'honneur de ces victoires. De superbes banquets servis par les plus jolies femmes de la Cour, dans les costumes les plus galants, même les plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

déshabillés, allaient récompenser les vainqueurs de leurs dangers et de leurs fatigues. Il restait bien encore à prendre Issoire en Auvergne, mais on ne s'en préoccupait guère et la joie eût été sans mélange, si le point noir d'Angers et de son énigmatique gouverneur n'était demeuré à l'horizon. Il faut que cette préoccupation ait été assez sérieuse, car voici ce que Poulet écrivait à Walsingham, le 9 mai : « ... Après les fêtes, le roi ira en Poitou, si l'affaire de Bussy ne l'arrête pas, car on prétend qu'il refuse obstinément d'aller se joindre avec ses forces au duc de Mayenne ... »

De fait, l'entêté gouverneur était toujours à Angers. Le roi, las de cette résistance, lui envoya une seconde ambassade composée de Renault de Beaune[1], évêque de Mende, chancelier du duc d'Anjou et de M. de Villeroy[2]. Ils arrivèrent à Angers le 15 mai. Nous ne connaissons point les termes de leurs instructions, mais elles étaient sans doute trop nettes cette fois pour que Bussy pût trouver un faux-fuyant et il dut s'exécuter. La veille de la Fête-Dieu, il partit en petit équipage, s'en alla coucher au château de Pimpéan, près de Grézillé, chez les Beauvau et continua sa route par Saumur vers Issoire, au grand soulagement des malheureux Angevins[3].

1. Renault de Beaune, né à Tours en 1527, mort en 1606. Il fut évêque de Mende et chancelier du duc d'Alençon à 4.000 livres de gages : c'étaient les appointements les plus élevés de la maison du prince. Il devint plus tard archevêque de Bourges et de Sens, grand aumônier de France et commandeur du Saint-Esprit. Il était le fils du baron de Samblançay, surintendant des finances de François Ier, qui fut pendu à Montfaucon à la suite d'une inique condamnation pour crime de péculat en 1527, l'année même de la naissance de son fils.

2. Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, né en 1542, mort à Rouen le 12 novembre 1617 ; jouissant de la confiance de Catherine de Médicis, il fut secrétaire d'État et s'occupa surtout de la politique étrangère ; il fut un de ceux qui poussèrent Henri III à signer la Ligue.

3. *Journal de Louvet.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE IX

AU SERVICE DU ROI (1577)

FÊTES DE PLESSIS-LES-TOURS ET DE CHENONCEAUX. — TOUT LE MONDE EN VERT. — L'ESCADRON VOLANT DE LA REINE MÈRE. — LA DÉTENTE A PARIS. — LES GELOSI. — LES « PARTIES PECTORALES » ET LES « SOUFFLETS DE FORGES » DE L'ESTOILE. — LE SIÈGE D'ISSOIRE. — MORT D'HUBERT DE MOIGNEVILLE. — TERREUR DU BAS-LIMOUSIN AU PASSAGE DE BUSSY. — RENCONTRE DU ROI ET DU DUC D'ALENÇON. — FAVEUR DE BUSSY. — LA COUR A OLLAINVILLE. — FRANÇOIS D'ALENÇON ET LA REINE MARGOT. — PROJETS SUR LES FLANDRES. — MÉFIANCE PERSISTANTE. — LE PRÉVÔT DE PARIS ET LE BARON DE VITTEAUX. — UN PRÉTENDU COMPLOT. — MÉSAVENTURE DE M. DE CHARNY.

Pendant que Bussy boudait enfermé dans le château d'Angers, ou parcourait les malheureuses campagnes de son gouvernement qu'il terrorisait, la Cour et Paris cherchaient à se distraire. On venait de passer par une série trop sombre : la Saint-Barthélemy, la mort de Charles IX, les inquiétudes qu'avait causées l'armée de Condé et de Casimir, les humiliations de la dernière paix ; tout cela pesait lourdement sur une Cour de satin et de broderie ; il fallait une réaction ; le prétexte fut la prise de La Charité. Aussitôt après, le duc d'Anjou revint trouver le roi à Plessis-les-Tours et le 15 mai avait lieu en son honneur un banquet somptueux où tout le monde devait être en vert. Il faut penser à ces costumes Henri III si luxueux et si efféminés pour imaginer la débauche de brocards, de satins, de velours et de broderies qu'il dut y avoir autour de l'immense table. Pour donner du piquant à la fête, on avait imaginé de faire faire le service par des dames de la Cour en costumes d'hommes. Or à aucune époque le travesti ne put être plus accusateur des formes, avec son long maillot de soie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Peu de temps après, la reine mère donnait aussi son festin à Chenonceaux et cherchait à dépasser encore la galanterie de la fête de Plessis-les-Tours. Elle mobilisa, pour faire le service, dames et filles d'honneur, ce qu'on appelait son escadron volant, et, dans le merveilleux décor du château, les présenta tellement décolletées et avec des chutes d'étoffe si savantes et si provocantes que l'Estoile dit simplement qu'elles étaient demi-nues. Elles avaient les cheveux épars sur les épaules et le peu de vêtements qu'elles portaient était de damas de deux couleurs. La table était dressée à l'entrée de la porte du jardin, au commencement de la grande allée, et au bord d'une fontaine avec des cascades factices et savamment aménagées. Il y avait là toutes les filles de la reine mère et celles de la reine, la marquise de Guercheville, la maréchale de Retz et la belle Mme de Sauves, toujours sur la brèche en ces sortes d'attaques, qui jouait le rôle de maître d'hôtel. Les frais du festin et des costumes montèrent à près de 100 000 livres qui furent couverts par des emprunts à divers personnages riches de la capitale[1].

Paris s'amusait aussi et il n'y était question que des débuts de la fameuse troupe italienne des Gelosi[2] que le roi avait fait venir de Venise et qui débutait le 19 mai, au Petit-Bourbon. Ce fut un triomphe et il n'y eut que les honnêtes Confrères de la Passion qui ne furent pas contents. Ils portèrent même plainte au parlement, alléguant que c'était un véritable empiétement sur leur privilège. Le parlement leur donna raison. « Le mécredi 26 juing (1577), nous dit L'Estoile[3], la Cour assemblée en mercuriale fit faire

1. L'Estoile. *Journal de Henri III.*

2. C'est lors de son retour de Pologne, lorsqu'il passa par Venise, que Henri III vit cette troupe de comédiens à qui il fit promettre de venir en France ; ils n'arrivèrent qu'à la fin de 1577 et jouèrent d'abord à Blois où se trouvait la Cour pour la réunion des Etats généraux. (Baschet. *Les Comédiens italiens à la Cour de France.*)

3. L'Estoile. *Journal de Henri III.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

défense aux Gelosi, comœdians italiens, de plus jouer leurs comœdies pour ce qu'en ladite assemblée aucuns conseillers de ladite Cour, mesme des plus jeunes (pour l'intérêt possible qu'ils y prétendoient, estant grande année de coqus), remonstrèrent que toutes ces comœdies n'enseignoient que paillardises et adultères et ne servoient que d'eschole de débauche à la jeunesse de tout sexe de la ville de Paris. Et à la verité le desbord y estoit assez grand, sans tels précepteurs, principalement entre les dames et damoiselles lesquelles sembloient avoir appris la manière des soldats de ce temps qui font parade de monstrer leurs poictrinals dorez et reluisans, quand ils vont faire leurs monstres; car, tout de mesme elles faisoient monstres de leurs seins et poictrines ouvertes et autres parties pectorales qui ont un perpétuel mouvement, que ces bonnes dames faisoient aller par compas ou mesures, comme une horloge, ou pour mieux dire, comme les soufflets des mareschaux, lesquels allument le feu pour servir à leur forge. »

Mais la saine indignation de l'Estoile n'était partagée que par bien peu de monde et il est probable que, tout en refusant de retourner à la Cour, Bussy, sur la route d'Issoire, devait regretter *in petto* de ne point jouer son rôle qu'il savait si bien tenir, au milieu des suggestifs travestis, ou des « soufflets de forges » que stigmatisait L'Estoile.

Cette expédition d'Issoire fut très courte et Bussy dut y demeurer fort peu de temps. Il ne semble pas y avoir joué un rôle important. La ville capitula le 12 juin et ce siège ne dut guère marquer pour lui que par la perte qu'il y fit de son jeune frère Hubert de Moigneville[1]. Lors de l'assaut général qui précéda la capitulation, le malheureux jeune homme, avec l'ardeur qui était de tradition dans sa famille, avait déjà la main gauche sur un créneau et l'épée

1. Hubert de Bussy d'Amboise, sieur de Moigneville (actuellement Mognéville), frère cadet de Bussy d'Amboise, gentilhomme de la chambre de Monsieur : il figure sur l'Etat de la maison de Monseigneur le duc d'Alençon en 1576, pour 600 livres de gages (*Mémoires du duc de Nevers*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans la main droite, lorsqu'il tomba frappé à mort[1].

Mais, outre que Bussy était d'une complexion peu tendre, un deuil à cette époque ne devait guère ressembler à ce qu'il est de nos jours, où l'on a si peur de la mort. Le respect de la vie humaine n'existait pas et l'on comptait les gens d'épée qui mouraient dans leur lit. Etre tué dans la tranchée ou en montant à l'assaut était un événement prévu, normal, qui causait à la famille du défunt une émotion analogue à celle que cause aujourd'hui la disparition d'un aïeul parvenu à l'extrême vieillesse : c'était une tristesse à laquelle on s'attendait chaque jour.

Nous ne serons donc pas surpris de voir Bussy, aussitôt après le siège d'Issoire, reprendre avec son maître, le duc d'Anjou, la route de Poitiers où ils retrouvèrent la Cour.

Mais malheureusement pour les pays qu'ils traversèrent, Bussy ne marchait pas comme un simple voyageur; il ramenait 1 200 arquebusiers et 200 chevaux qui ne manquèrent pas, suivant l'usage autorisé par leur chef, de mettre tout à feu et à sang sur leur passage. Au commencement de juillet, ils étaient à Uzerche et Henri de Noailles écrivant à sa mère lui annonçait que Bussy accompagné de M. de Pompadour se prépare à ravager en passant tout le Bas-Limousin. Le 14, ils sont à Terrasson se dirigeant sur Coly et la terreur qu'ils répandent dans le pays est telle, que Mme de Salaignac, cousine de M. Henry de Noailles, écrit à ce dernier pour le prier d'intercéder auprès de M. de Pompadour dont il est l'ami, dans le but d'éviter à ses malheureux paysans les horreurs qui les attendent au passage de ces troupes tant redoutées[2]. Enfin, le 19 juillet, le duc d'Anjou ainsi que Bussy entraient à Poitiers.

Ils arrivaient en vainqueurs, aussi, en parvenant à quelque distance de la ville, aperçurent-ils une escorte nombreuse; c'était le roi qui venait au-devant de son frère. On mani-

1. Varillas. *Histoire de Henri III*, t. I, p. 401.

2. *Papiers de Noailles* de la Bibliothèque du Louvre publiés par Louis Paris, t. I, p. 164.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

festa de part et d'autre beaucoup de cordialité; Monsieur était accompagné d'une brillante jeunesse, car depuis l'énorme accroissement de son apanage, le nouveau duc d'Anjou faisait figure de souverain; il avait une garde personnelle de 50 Suisses, un grand chambellan, un maître de la garde-robe qui n'était autre que Bussy lui-même; il avait encore un grand écuyer et toute une longue suite de gentilshommes et d'officiers qui formaient une maison vraiment royale[1]. Le lendemain dimanche, le roi donna en l'honneur du vainqueur d'Issoire un grand festin dans la salle de l'évêché où assistèrent toutes les dames de la Cour qui était encore à Poitiers. Les dames de la ville y avaient aussi été conviées, mais, soit crainte d'être éclipsées par le brillant escadron volant, soit réprobation de leurs manières par trop libres, fort peu d'entre elles se rendirent à l'invitation[2].

Les amabilités protocolaires du retour échangées, il ne fut pas difficile de voir que les rancunes n'avaient pas disparu; les deux maisons du roi et du duc d'Anjou se retrouvant en présence, recommencèrent à se manifester bientôt ce mauvais vouloir réciproque qui avait tant troublé la Cour, avant la fuite du duc d'Anjou, deux ans auparavant. Certains procédés peu amicaux du roi à l'égard de son frère ne contribuèrent pas à détendre les relations : en sous main, et par une sorte de petite trahison d'amitié, Henri III, qui trouvait son frère trop bien accompagné, débaucha de son service, pour les prendre au sien, quatre de ses principaux et meilleurs gentilshommes : Maugiron[3], La Valette[4], Mau-

1. Voir Tommaseo. *Relation des ambassadeurs Vénitiens* (Docum. inédits) et l'Etat de la maison du duc d'Anjou, dans les *Mémoires du duc de Nevers*.

2. *Journal de Le Riche*.

3. Louis de Maugiron, fils de Laurent de Maugiron, lieutenant du roi en Dauphiné et sénéchal du Viennois qui eut à soutenir des luttes très vives contre le fameux baron des Adrets. Louis de Maugiron fut tué dans le célèbre duel des mignons en 1578. Il fut inhumé à Saint-Paul.

4. Jean-Louis de Nogaret, seigneur de La Valette, puis duc d'Epernon, né en mai 1554, dans le Languedoc. l'un des mignons du roi dont la faveur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

léon[1] et Livarot[2]. Ce sont là de petits griefs dont on sourit d'un air dégagé, mais qu'au fond l'on ne pardonne pas. Du reste, la reine Marguerite, toujours la fidèle alliée de son frère d'Anjou, relate le fait dans ses Mémoires, sur un ton amer qui nous dévoile très exactement comment le prince prit la chose. Bussy demeura fidèle, mais il n'y eut guère de mérite, car loin de lui faire des avances, le roi et ses mignons le reçurent plus que froidement. Henri III n'oubliait pas les inquiétudes qu'il lui avait causées ni les lettres et les ambassades qu'il avait fallu lui envoyer pour le déterminer à se rendre à Issoire. Décidément la réunion des deux frères n'était point profitable au repos de la Cour et les discordes renaissaient de toute part, jusque dans la maison même de Monsieur où la faveur de Bussy alors à son comble excitait l'envie des autres gentilshommes ; le favori couchait dans la chambre même de son maître et avait supplanté M. de Saint-Aignan dont la faveur paraissait inébranlable[3]. C'était accumuler contre soi bien des haines, mais Bussy n'en avait cure, si même il ne mettait pas une sorte de dilettantisme à les provoquer.

Le 7 octobre, le roi et la Cour quittèrent Poitiers et se

s'éleva le plus haut. Il fut gouverneur des Trois Évêchés, du Boulonnais, de l'Angoumois, de Saintonge, d'Aunis, de Touraine, d'Anjou, de Normandie et plus tard de Guyenne. Henri III racheta pour lui à Strozzi la charge de colonel général de l'infanterie. Il n'accepta pas d'abord Henri IV, puis se rallia et contribua à faire donner la régence à Marie de Médicis. D'un orgueil et d'une morgue insupportables, il alla un jour jusqu'à frapper à coups de canne l'archevêque de Bordeaux entouré de tout son clergé, sous le porche de son église ; il fut condamné à faire amende honorable à genoux. A la fin de sa vie, il tomba en disgrâce, se retira à Loches où il mourut le 13 janvier 1642, dans sa quatre-vingt-huitième année.

1. Giraud de Mauléon, gouverneur de Calais, mort sans alliance le 14 septembre 1593.

2. Jean du Duras, seigneur de Livarot, l'un des deux survivants du fameux duel des mignons qui eut lieu le 27 avril 1578. Il devait finir tué en duel lui-même par le jeune marquis de Maignelais, le 5 mai 1581.

3. Canestrini. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 123 (Doc. inéd. sur l'Hist. de France).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mirent en route pour Paris. La paix avait été signée à Bergerac et on espérait cette fois un peu de tranquillité. Marchant à petites journées, le roi arriva le 20 à Ollainville[1], où il avait une maison de campagne, et y fit scandale avec la bande de ses mignons. « Il arriva à Olinville en poste, dit L'Estoile, avec la troupe de ses jeunes mignons frisés et fraisés avec les crêtes levées, les ratepennades[2] en leurs testes, un maintien fardé avec l'ostentation de même, pignés, diaprés et pulvérisés de poudres violettes et senteurs odoriférantes, qui aromatisaient les rues, places et maisons où ils fréquentaient[3]. »

Le dernier jour d'octobre, la veille de la Toussaint, toute la Cour rentrait à Paris.

Monsieur, parti de Poitiers avant son frère et arrivé à Paris le 9 octobre, en était reparti le 12 pour La Fère, en Picardie, afin d'y retrouver sa sœur, la reine Margot, qui

1. Petite localité près d'Arpajon (Seine-et-Oise). Henri III avait acheté la terre d'Ollainville à Benoit Milon, président ès-comptes et s'y rendait souvent ; le château avait une vue superbe du côté du Midi ; il se composait d'une construction carrée entourée de fossés pleins d'eau, avec une tour ronde à chaque coin. Le principal corps de bâtiment au moins est de l'époque de Henri III (Lebeuf. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*).

2. Un passage du *Journal de Louvet* (Revue de l'Anjou, 1854, t. II, p. 20) donne l'explication de ce mot « ratepennades » :

« En laditte année 1575, dit Louvet, les femmes de juges, avocats et autres officiers de la ville d'Angers, furent bien dissollues tant en leurs habitz que coiffures qu'ilz portoient, qu'on appelloit faulces perrucques faictes sur du fil de fer enveloppé de cheveulx qui n'estoient à eulx et lesquelles damoyselles et celles qui les portoient l'on appeloit Ratte-pennades, lesquelles, M. Benoit, en ses sermons et prédications qu'il faisoit à Saint-Maurice il blasmoit et reprenoit... »

Il s'agissait donc de ces sortes de tours de cheveux postiches relevés en rouleaux et ressemblant à une coiffure féminine que les mignons portèrent vers cette époque ; c'était aussi le temps où ils portaient des pendants d'oreille. Lacurne de Sainte-Palaye dans son *Dictionnaire historique de l'ancien langage français*, et F. Godefroy dans son *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, donnent « ratepennage », dans le sens de coiffure postiche sans en indiquer la forme. Le mot « ratepennade » est indiqué aussi avec le sens de chauve-souris (locution méridionale).

3. *Journal de l'Estoile.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

revenait des Flandres[1]. Il y demeura près de deux mois, en tout petit équipage, ayant renvoyé Bussy avec toute sa maison à Angers; il avait trouvé à la Cour si mauvais accueil pour lui et les siens que pareille solution s'imposait.

Ce fut pendant ces deux mois de tête-à-tête avec sa sœur que s'ancra plus que jamais dans son esprit le projet de son entreprise des Flandres pour laquelle sa sœur Marguerite venait de planter de nombreux et solides jalons. Une grande partie du pays et de la noblesse était gagnée et le duc d'Anjou s'attachait passionnément à un projet qui lui donnerait une véritable cour, avec séjour permanent, où il serait le maître et à l'abri des insolences des mignons du roi. Quand il rentra à la Cour, au mois de décembre, il n'avait plus que cette idée en tête et se mit à entreprendre son frère Henri III, afin d'en tirer ce qu'il pourrait en secours de toute nature. Mais il ne recevait guère que des promesses vagues[2].

La méfiance régnait toujours de part et d'autre et tout faillit encore se gâter à la suite d'une dénonciation qui jeta Henri III en de grandes inquiétudes. Dans le courant de novembre 1577, l'entourage du roi lui persuada que son frère tramait contre lui une nouvelle conspiration tendant non seulement à fomenter une révolte contre l'autorité royale, mais encore à l'assassiner[3]. Les coupables faisaient, disait-on, partie de la maison du duc d'Anjou et le principal d'entre eux était le baron de Vitteaux[4] que sa réputation de spadassin désignait aux soupçons.

1. *L'Estoile, Journal.* Voir aussi les *Mémoires de Marguerite de Valois* relativement à ce voyage en Flandre qu'elle avait entrepris sous couleur de se rendre aux eaux de Spa, afin de ne point résider à la Cour pendant que l'on y préparait la guerre contre son mari, Henri de Navarre. Elle avait en vain sollicité de se rendre auprès de lui et entama en Flandre de sérieuses négociations qui assuraient à son frère, le duc d'Anjou, le bon vouloir des principaux personnages du pays, et la promesse de lui livrer un certain nombre de places.

2. *Mémoires de Marguerite de Valois.*

3. L'Estoile. *Journal de Henri III.*

4. Guillaume Du Prat, baron de Vitteaux, gentilhomme du duc d'Anjou;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On mena grand bruit autour de cette affaire et le prévôt de Paris, Antoine Duprat[1], le propre frère du baron de Vitteaux, fut chargé de l'enquête et des recherches. Il fit immédiatement arrêter et conduire à la Bastille plusieurs favoris de Monsieur, notamment La Châtre[2] et Bussy. Quant au baron de Vitteaux, sans chercher à se disculper, il prit le parti le plus sûr et s'enfuit à son château de Vitteaux[3], près de Dijon. Des ordres extrêmement sévères partirent de Paris enjoignant à tous officiers du roi de courir sus au criminel fugitif[4] et le comte de Charny[5], lieutenant général pour le roi en Bourgogne, envoya 300 arquebusiers à cheval pour investir la demeure du coupable[6]. Mais le jour même de l'investissement, sur les six heures du soir, la nuit tombée, le pont-levis se baissa silencieusement; le poste d'arquebusiers qui surveillait cette issue entendit soudain le roulement d'un galop furieux et trois ombres passèrent avec la rapidité de l'éclair, sans que les soldats eussent le temps de se jeter à la traverse. C'était le baron de Vitteaux accompagné de deux de ses serviteurs. La décharge des arquebuses dans la nuit n'était guère dange-

il fut lui-même plus tard tué en duel par Yves d'Allègre, baron de Millau, à Paris, derrière les Chartreux, à peu près sur l'emplacement de l'avenue de l'Observatoire, le 7 août 1583.

1. Antoine Du Prat et son frère Guillaume précité étaient petits-fils du célèbre cardinal Antoine du Prat, ministre et chancelier de François Ier, qui acquit de grandes richesses et n'entra dans les ordres qu'après son veuvage.

2. Claude de La Châtre, né en 1536 au château de La Maisonfort en Berry (commune de Genouilly, canton de Graçay, Cher), débuta comme page du connétable Anne de Montmorency, s'attacha ensuite aux Guise puis au duc d'Alençon, fut gouverneur du Berry, maréchal de France sous la Ligue, combattit Henri IV, se rallia à lui, devint même son ami et mourut à La Maisonfort le 14 décembre 1614 (Cf. Deshoulières. *Un gouverneur de la province de Berry. Le maréchal de La Châtre*).

3. Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Semur, Côte-d'Or.

4. Bibl. Nat. Mss. Colbert. *Cinq-cents*, t. IX, fol. 80.

5. Léonor Chabot, comte de Charny, grand écuyer de France, lieutenant général gouverneur de Bourgogne, mort en 1597.

6. Bibl. Nat. Mss. Colbert. *Cinq-cents*, t. IX, fol. 78.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

reuse et les fugitifs eurent vite fait de dépister ceux qui se mirent à leur poursuite. En effet, à quelques centaines de toises du château, commençaient les bois qui alors couronnaient les immenses plateaux de Bourgogne. Les villages, comme on les voit encore aujourd'hui, étaient tous tapis au fond des vallées et l'on pouvait, en suivant la ligne de ces hauteurs sauvages et inhabitées, atteindre en sûreté les frontières du Barrois et de la Lorraine. Le baron de Vitteaux était sauvé.

Le malheureux comte de Charny écrivit au roi deux lettres penaudes et désolées [1], mais il semble que, malgré ce contre-temps, on ne tarda guère à retrouver au Louvre le calme et la quiétude. L'existence du complot devenait chaque jour plus problématique et l'on finit par acquérir la conviction qu'il avait été inventé de toutes pièces par le prévôt de Paris, Antoine Duprat [2], dans l'intention de se venger de son frère. L'Estoile nous apprend en effet que ce dernier, l'année précédente, s'était fait rembourser 4 000 écus par le prévôt de Paris en employant des procédés qui ne s'oublient pas : le baron de Vitteaux ayant été souper et coucher au château de Nantouillet [3] où se trouvait son frère le prévôt nouvellement marié, avait été rejoint pendant la nuit par une bande d'estafiers montés et armés qui avaient cerné le château. Il était alors entré dans la chambre de son frère, réclamant d'un ton menaçant la somme dont il se prétendait frustré par un injuste partage. Le prévôt et sa jeune femme terrifiés avaient donné la somme et le baron de Vitteaux satisfait était parti, faisant un détour par l'écurie d'où il avait emmené par surcroît les plus beaux chevaux.

Cette histoire revenait à la mémoire de tous et le nou-

1. Bibl. Nat. Mss. Colbert, *Cinq-cents*, t. IX, fol. 78 et 82.

2. Cf. Deshoulières (M. F.). *Un Gouverneur de la Province de Berry. Le maréchal de La Châtre.*

3. Près de Juilly (Seine-et-Marne).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

veau point de vue sous lequel se présentait l'affaire facilita sans doute la mise en liberté de Bussy et de La Châtre. Quant au baron de Vitteaux, la procédure continua encore longtemps contre lui, car il avait si mauvaise réputation qu'on eût été heureux de relever quelque charge contre lui. Ce ne fut que trois ans après que l'erreur judiciaire fut définitivement reconnue et quatre ans après seulement, le 10 juillet 1582, que les séquestres sur ses biens furent levés[1]. Peut-être avait-il déjà pu reparaître à Paris. En tout cas, en 1583, il y était certainement, puisqu'il s'y battait en duel derrière les Chartreux et s'y faisait tuer le 7 août.

1. Arch. de la Côte-d'Or, série E. 728.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE X

RETOUR A LA COUR (1578)

LE PROJET DES FLANDRES PREND CORPS. — MISE EN MOUVEMENT DES TROUPES. — VIE DE COUR. — LA REINE DE LA FÈVE. — MOT DE BUSSY. — QUERELLE AVEC PHILIBERT DE GRAMONT. — RÉPONSE A UN CARTEL. — BUSSY ET QUÉLUS. — ÉCARTS DE LANGAGE. — LETTRES DE BUSSY AU ROI ET A MONSIEUR. — AVANIES AU DUC D'ANJOU. — SON PROJET DE QUITTER LA COUR. — SOUPÇONS DU ROI. — UNE SCÈNE DE FAMILLE. — LE BILLET DE MME DE SAUVES. — ARRESTATIONS. — LE DUC DE LORRAINE « RHABILLE » TOUT CELA. — UNE COMÉDIE DE RÉCONCILIATION.

Quand le duc d'Anjou se vit à l'abri de tout soupçon d'avoir prêté les mains à ce prétendu complot, il revint vite à ses idées favorites et, sans se décourager, continua avec plus d'activité que jamais les préparatifs de son expédition des Flandres dont il regardait la réussite comme la fin de ses maux et la réalisation de ses rêves.

Lippomano, ambassadeur de Venise à Paris, dans une dépêche à son gouvernement, prête même au duc, outre ses vues ambitieuses, d'autres sentiments non moins âpres et prétend qu'il voulait aussi par là exercer une vengeance contre le roi d'Espagne qu'il haïssait, parce que ce prince lui avait autrefois refusé en mariage une princesse de sa famille. Cherchant aussi à analyser les motifs qui poussaient Bussy à tant soutenir cette expédition des Flandres, il se borne à voir là une manifestation de son caractère querelleur et agité. « C'est un jeune homme tellement tête brûlée, écrit Lippomano, que s'il avait, comme on dit, le monde dans la main, il le jetterait par terre pour le briser

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en morceaux[1]. » Certes Bussy ne passera jamais pour un esprit calme et posé, mais il ne semble pas qu'arrivé à cette période de sa vie il ait été le simple brandon de discorde que voit en lui Lippomano ; quand il poussait si ardemment son maître à se faire roi des Pays-Bas, il avait des vues plus lointaines et caressait des projets de grandeur plus réfléchis que le simple plaisir de tout révolutionner autour de lui.

A la fin de décembre, tout était confusion aux Pays-Bas. Montdoucet[2], au nom du duc d'Anjou, n'y épargnait pas les belles promesses et Bussy, avec 22 compagnies françaises, marchait vers les frontières du Hainaut. Tout le monde savait que le comte de Lalaing, gouverneur de cette province et l'un des grands seigneurs du pays, était gagné et, malgré les dénégations du duc d'Anjou, personne ne doutait de ses intentions de conquête, sauf peut-être les Anglais qui, toujours défiants, se demandaient si ce n'était point là le début de quelque manœuvre plus ou moins connexe avec ce fameux débarquement auquel ils ne pouvaient s'empêcher de penser[3].

Les troupes une fois mises en mouvement, Bussy rentra à Paris pour les fêtes du commencement de l'année. Il y retrouva la même hostilité de la part des mignons du roi, les mêmes chuchotements quand il passait. D'ailleurs il ne demeurait pas en reste avec eux.

Le 6 janvier 1578, eut lieu une cérémonie consistant en une messe à la chapelle du Petit-Bourbon, en l'honneur

1. Lettre du 1er mai 1578 (*Calendar of state papers. — Venetian*, 1558-1580, n° 709).

2. Claude de Montdoucet, sgr de La Cheminée, maître d'hôtel du roi et ambassadeur de France auprès des Etats généraux des Pays-Bas. Marguerite de Valois raconte dans ses Mémoires que, s'apercevant des tendances françaises et anti-espagnoles de la population, il essaya sans succès de pousser Henri III à en profiter. François, duc d'Anjou, au contraire, entra dans ses vues et dès lors Montdoucet quitta le service du roi pour celui du duc d'Anjou.

3. Lettres de Davidson (William), agent diplomatique d'Angleterre accrédité auprès des Etats généraux des Pays-Bas des 28 et 29 décembre 1577 (*Calendar of state papers. Foreign.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la reine de la fève, car on venait de tirer les rois. Le sort était tombé sur Mlle de Pons de Bretagne ; Henri III, attifé avec la dernière recherche, la conduisait lui-même, la tenant par la main, suivi de tous ses mignons frisés, parfumés et empesés dans leurs énormes fraises. Tout le monde s'était paré à qui mieux mieux : Bussy arriva vêtu d'un costume de l'élégance la plus sobre ; seulement il était escorté de six pages habillés de drap d'or frisé. Il y avait là comme une sorte de leçon donnée à tous ces porteurs de colifichets. Il affectait, lui, de les faire porter par ses pages. Il regardait ce défilé d'un air narquois. Comme il se taisait, personne n'avait rien à dire non plus, mais à un moment, s'adressant à son voisin, il laissa échapper cette phrase assez haut pour qu'elle pût être entendue : « Le temps est venu que les plus bélitres seront les plus braves[1]. » Le mot n'était adressé à personne, mais chacun en prit sa part et, comme les coups d'œil furieux ne faisaient qu'accentuer le pli sarcastique de sa lèvre, on put en induire qu'un orage s'amoncelait.

Il était d'autant plus à craindre que les fêtes continuaient et que tous les soirs il y avait bal au Louvre, de sorte que les occasions étaient continuelles de se rencontrer face à face et dans les conditions les plus dangereuses, car les champions agissaient devant la galerie, en présence de leurs maîtresses, et poussés par cet amour-propre qu'il est si difficile de refréner quand on se sent regardé et commenté.

Le jeudi soir, 9 janvier, on dansait dans la grande salle du Louvre[2]. De la cour on apercevait les sept grandes

1. *Journal* de l'Estoile. Le mot « brave » a ici un autre sens que celui de courageux ; nous dirions aujourd'hui : fendant, poseur, cherchant à faire de l'effet par sa mise et son attitude.

2. Cette salle est celle à laquelle on accède par l'escalier dit de Henri II. Elle se trouve dans le bâtiment qui sépare la cour carrée de la cour du Carrousel. Elle est aujourd'hui occupée par la collection La Caze mais a été considérablement modifiée lors de sa transformation en musée. La hauteur en a été au moins doublée par la suppression du plafond, de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fenêtres éclairées et le bruit assourdi des violons ou cornemuses parvenait jusqu'au corps de garde de la petite rue d'Autriche. Aux portes, les Suisses se tenaient raides, la hallebarde au poing, et au-dessus de l'assistance nombreuse, allant, venant, tournoyant en tous sens, planait une épaisse atmosphère enfumée qu'éclairaient insuffisamment les nombreuses chandelles plantées dans des lustres et des appliques genre hollandais. Dans un coin, sur une petite estrade sans balustrade, huit ou dix musiciens s'escrimaient de leur mieux sur leurs instruments, cornemuses, musettes, hautbois ou violons, tandis qu'au centre de la salle, cavaliers et dames, se tenant par la main, tournant, se cambrant, se saluant, exécutaient le branle ou la pavane. Les hommes, le petit chapeau rond à bords étroits sur la tête, sans manteau et sans épées, ne le cédaient en rien aux femmes pour l'ampleur de leurs manches à gigot et à bouillons ; les fraises encadraient les petites barbes taillées en pointe, tandis que les décolletages carrés s'étalaient au milieu des étoffes brochées et voyantes. Des fleurs parsemées sur le parquet se déchiquetaient lamentablement sous les piétinements. Presque tout ce monde debout, faute de sièges, s'écartait respectueusement devant un petit groupe dont le principal personnage était une assez grande femme, d'âge déjà mûr et vêtue de deuil ; son visage épais et très modelé, avec les yeux un peu à fleur de tête, était encore beau et encadré du bonnet de veuve. C'était la reine mère. Près d'elle un grand jeune homme mince, vêtu de sombre, avec de gros

telle sorte qu'actuellement le visiteur n'a au-dessus de sa tête que le toit qui a été vitré pour donner un jour d'atelier. Sous Charles IX et ses successeurs, il y avait un plafond, à peu près à la hauteur du balcon régnant aujourd'hui en corniche tout autour de cette salle qui était éclairée par sept fenêtres encore intactes et que l'on voit de l'intérieur de la cour carrée. Ces fenêtres ont un aspect poussiéreux et abandonné qui s'explique par ce fait qu'elles ne servent plus, étant intérieurement recouvertes d'une cloison en planches sur laquelle sont pendus les tableaux de la salle La Caze. Au-dessus du plafond supprimé dont nous venons de parler, se trouvaient des appartements de princes, dignitaires et autres habitants du palais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bouillonnés aux bras et aux jambes, caressait d'un air indifférent une levrette qui frétillait à ses côtés. Son visage régulier orné d'une barbe très courte avec des moustaches très courtes aussi et relevées en chat, était encadré de cette espèce de rouleau de cheveux dit « ratepennade » et coiffé du petit toquet de velours qu'ornait un bijou sur le front. A ses oreilles pendaient des boucles de pierres précieuses et à son cou le collier de Saint-Michel. C'était le roi [1].

La fête battait son plein, lorsqu'en un point de la salle se produisit un léger brouhaha; des gens se pressaient comme pour voir quelque chose. Cela n'était rien : il s'agissait seulement de quelques mots aigres échangés entre deux cavaliers; seulement, ce qui avait attiré l'attention, c'est que l'un d'eux était Bussy d'Amboise; l'autre était Philibert de Gramont [2]. Bussy s'était placé devant lui à la danse, en donnant la main à une dame, ce qui n'avait pas été du goût de M. de Gramont. Il ne fit point d'esclandre, mais, le bal fini, envoya le jeune de Mauléon [3], pour appeler Bussy, séance tenante, en ajoutant qu'il l'attendait sur le quai. Bussy improvisa une réponse qui est un joyau dans son genre et que Brantôme nous a conservée [4]; la voici :

« Jeune homme, Bussy ne se bat jamais la nuict et n'a jamais apris de monstrer sa valleur aux estoilles ny a la lune, qui n'est assez digne pour la contempler ny la comprendre; si non au soleil, lequel comm'il est clair la faict paroistre et esclairer comme elle est. Ceux qui ont leurs faicts obscurs et ténébreux, qui [5] les exposent aux ténèbres

1. Voir au musée du Louvre, dans la salle du XVIe siècle, les deux tableaux représentant un bal à la Cour.

2. Philibert de Gramont, comte de Guiche; il avait épousé en 1567 la célèbre Diane d'Andouins, dite la belle Corisande, âgée de douze ans seulement, qui fut plus tard une des maîtresses de Henri de Navarre. Il devait mourir en avril 1580, âgé de vingt-huit ans seulement, au siège de La Fère où il eut un bras emporté par un boulet.

3. Jean-Antoine de Mauléon, cousin germain de Philibert de Gramont.

4. *Brantôme*, t. IV, p. 394-395. (Edit. de la Soc. de l'Hist. de France).

5. Pour « qu'ils ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'ils veulent, car la nuict n'a poinct de honte ; mais demain au matin, aussitost que le soleil sera levé, je ne faudray à me trouver au lieu que vous dites, ou ailleurs s'il s'en ravise, et venez avec luy, et amenez deux pionniers hardiment avec vous ; car avant que partir de la place du combat, je veux vous faire enterrer tout deux, pour l'honneur que nous devons aux trespassez. »

Il y avait près de la porte Saint-Antoine, à deux pas de la Bastille, un grand terrain découvert où l'on se battait fort souvent. Le lendemain matin, les habitants du voisinage durent demeurer stupéfaits de voir arriver là non pas deux, non pas quatre, comme cela se produisait souvent, mais près de 600 gentilshommes qui, divisés en deux groupes, semblaient vouloir en venir aux mains. C'était Bussy qui y avait envoyé 300 gentilshommes de son parti, tandis que Gramont en avait envoyé 300 du sien. Ce n'était plus un duel, c'était une bataille rangée qui allait avoir lieu. Heureusement le roi, rapidement instruit de ce qui se passait, prit en diligence des mesures pour arrêter ces sanglants préparatifs. Les ordres du roi étaient si exprès, qu'il fallut bon gré mal gré rentrer chez soi. Bussy retourna donc rue des Prouvaires, où il habitait, et croyait la partie tout au moins remise pour ce jour-là, lorsqu'il fut tiré de son calme par une rumeur qui montait de la rue ; c'était Gramont, avec une bande des siens, qui cherchait à forcer sa porte qu'on venait de fermer avec précipitation. Il fallut songer à s'armer et l'affaire prenait les allures d'un véritable siège en plein jour, quand le guet rétablit l'ordre. Le maréchal de Cossé et Strozzi arrêtèrent assiégeants et assiégés, les emmenèrent au Louvre où ils furent tenus aux arrêts, chacun en une chambre, jusqu'au lendemain où le maréchal de Cossé et le maréchal de Montmorency accommodèrent cette affaire si peu grave en elle-même [1].

1. Voir à ce sujet dans les archives de Simancas une lettre de Juan de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il y avait là pourtant un symptôme inquiétant de la tension existant entre les deux maisons du roi et de son frère. Cette tension se manifestait jusque chez les plus bas officiers et il n'était jour où coups de poing, coups de pied et horions de toutes sortes ne s'échangeassent entre valets d'écuries, cuisiniers et laquais de l'une et l'autre maison. Il paraît même que ceux de Monsieur le prenaient de plus haut que ceux du roi. Les rixes étaient si violentes que parfois il y avait mort d'homme[1].

Quelques jours après la querelle de Gramont avec Bussy, ce dernier croisa Quélus[2]. Ces deux hommes ne pouvaient se souffrir. Il est juste de reconnaître que, cette fois, ce fut Quélus qui commença; il interpella Bussy d'un ton gouailleur :

« Bonsoir, mon capitaine, lui dit-il.

— Bonsoir, mon soldat, répondit Bussy sans s'émouvoir.

— Je voulais dire capitaine de bougres.

— En ce cas, vous serez mon lieutenant ou mon porte-enseigne, reprit Bussy.

— Ce n'est pas vrai! dit Quélus.

— Tu as menti! dit Bussy à qui la colère montait au visage.

— Vous croyez être le personnage le mieux tourné de toute cette Cour, mais il y en a d'autres aussi bien tournés que vous.

— Tu as menti!

— Tu es un imbécile! cria Quélus hors de lui. »

Vargas, ambassadeur d'Espagne, à Philippe II, datée de Paris, 27 janvier 1578 (Arch. nat. K. 1547, p. 53).

1. *Mémoires de Claude Haton*. (Docum. inéd. sur l'Hist. de France.)

2. Jacques de Lévis, comte de Quélus, l'aîné des fils d'Antoine de Quélus, grand sénéchal et gouverneur du Rouergue; l'un des mignons préférés du roi, mort le 29 mai 1578 des blessures qu'il reçut d'Entraguet dans le fameux duel des mignons où, de six combattants, quatre moururent. Il fut enterré à Saint-Paul.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quant à Bussy, les dents serrées et frémissant, il se contenta de lui répondre pour la troisième fois :

« Tu as menti ! »

Puis ils se tournèrent le dos et rejoignirent chacun leur groupe[1]. Il était temps, car à lire le récit de ce dialogue rapporté par des témoins, on sent qu'ils allaient se sauter à la gorge.

On courut conter au roi ce qui venait de se passer ; c'était encore un duel en perspective. Henri III, tremblant pour son ami Quélus, usa encore de patience et arrangea l'affaire. A vrai dire, dans tout cet incident, le beau rôle ne fut pas pour Quélus : il avait lancé le premier mot ; c'était peu de chose ; mais les Mémoires de Beauvais-Nangis nous dévoilent une seconde phase peu à l'honneur du favori de Henri III. Beauvais-Nangis affirme positivement que, tout de suite après le dialogue que nous venons de rapporter, Quélus vint trouver son père et lui raconta la chose ; M. de Beauvais-Nangis père se mit à sa disposition pour aller appeler Bussy. Mais Quélus le remerciant n'accepta point son offre ; la conversation semblait close sur ce point, lorsque Quélus, prenant texte de son offre obligeante, osa lui demander son assistance pour un service d'une nature telle qu'il y avait de quoi faire

1. Le dialogue que nous reproduisons, et qui n'est nullement de fantaisie se trouve rapporté dans une lettre de « Poulet to the secretaries », du jeudi 23 mai 1578 (*Calendar of state papers. Foreign*). En voici le texte : « As her majesty desires understand the ground of quarrel between Quaylus and the rest, I enclose herein the true declaration of the words passed between them, as near as I can remember... *

(* The enclosure is missing here ; but is found in the letter-book and runs as follows.)

— The words passed between Quaylus and Bussy.

« Quaylus passing by Bussy, said unto him : farewell, my captain. Bussy answered, farewell my soldier. — I meant (saith Quaylus), captain of bougers. — You shall then be my lieutenant or enseign-bearer, saith Bussy. — It is nothing so, saith Quaylus. — Thou hast lied, saith Bussy. — You think, said Quaylus, that you are the goodliest personage in all this court, but there are others as goodly as you. — Thou hast lied, saith Bussy. — Thou art a fool, saith Quaylus. — Thou hast lied, saith Bussy, and then they drew into companies. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rougir un homme d'honneur : il lui demanda s'il serait disposé à le seconder dans ce qu'on appelait alors une « supercherie ». Nous dirions plus simplement aujourd'hui un assassinat. Beauvais-Nangis refusa et, dans la manière sèche dont l'auteur conte ce refus, on sent ce qu'il pensait de celui qui fit une telle proposition [1].

Deux jours s'étaient écoulés sans incident. Bussy crut l'affaire terminée. Le samedi 1er février, il lui prit envie d'aller travailler un cheval dans la carrière qui se trouvait le long du parc des Tuileries [2]. Quand il eut assez de faire des voltes et de galoper, il rejoignit un certain capitaine Rochebrune qui l'attendait et tous deux, à cheval, s'en revinrent jusqu'à la Seine, où ils prirent le quai à gauche. En arrivant à la porte Neuve qui barrait alors le quai, avant d'atteindre le Louvre, ils virent un petit groupe de cavaliers venant à eux : c'était Quélus accompagné de ses amis, Saint-Luc, d'O, d'Arques, Saint-Mégrin et un ou deux autres. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, Quélus dégaina et, piquant des deux, fondit sur Bussy, l'épée haute.

Bussy ne perdit point un instant la tête ; il se rappela que deux jours avant il avait, sur l'intervention même du roi, fait le serment de ne rien demander à Quélus et que ce dernier avait solennellement pris le même engagement ; la partie était belle pour lui, mauvaise pour Quélus ; il savait fort bien que personne ne s'aviserait de penser même à incriminer sa bravoure : il prit donc son parti, et, faisant vivement volte-face, piqua des deux à son tour et, suivant le quai à toute allure, se sauva jusqu'à Saint-Cloud. Comme il montait une vigoureuse jument, Quélus ne l'atteignit point et aban-

1. Antoine de Brichanteau, marquis de Beauvais-Nangis, né le 6 août 1552, chevalier des ordres du roi, amiral de France, fut député de la noblesse aux Etats généraux de 1614 et mourut dans son château de Nangis le 9 août 1617. Il avait eu quatorze enfants. C'est l'un de ses fils, Nicolas, qui est l'auteur des mémoires que nous citons et dans lesquels, avant d'aborder ses propres mémoires, il raconte la vie de son père.

2. A peu près sur l'emplacement de la terrasse des Feuillants ou de la rue de Rivoli, où devait s'élever plus tard le Manège.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donna vite la poursuite. Personne n'était blessé, sauf le pauvre capitaine Rochebrune qui avait reçu un grand coup d'épée [1].

Quélus était dans une mauvaise situation. Monsieur jetait feu et flammes. Le roi écrivit à Bussy pour lui demander un récit écrit de l'événement [2] et nous avons la réponse de ce dernier :

« Sire,

« Je crois que Votre Majesté sera fidellement advertie de la façon que je fus l'autre jour assailly, qui me gardera de vous en importuner comme de chose dont la redicte ne peult contenter l'aureille d'une âme généreuse. Seulement me metz-je à vos pieds, Sire, pour vous supplier très humblement, comme vostre humble et très fidel subject et serviteur, il vous plaise me fère justice. Vous me la devez comme chose que le Tout-Puissant a mis entre vos mains avec le sceptre, pour la départir à ceux qui vous la demandent, comme présentement je fais, et en toute humilité, n'alléguant ni vos déffenses viollées, ni la forme dont je fuz attaqué, pour me satisfaire; mais qu'il vous plaise, Sire, pardonnant au sieur de Cayluz l'interest de son offence, permettre soubz l'assurance d'un cavallier d'honneur tel que Monseigneur votre frère nommera, s'il luy plaist, comme je l'en ay très humblement requis, je me puisse contenter avec le dict Cayluz par la voye que les hommes d'honneur tiennent en leur vengeance, encor que l'acte dont je me plains ne m'oblige à telle raison. Mais je vous le demande à genoux, à mains joinctes, et plus que très humblement, Sire, protestant devant vos Majestez où je m'incline en toute humilité que, trois jours après l'assigna-

1. *Brantôme*, t. VI, p. 190. (Ed. de la Soc. de l'hist. de France), *Journal* de l'Estoile et Canestrini, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*. (Doc. inéd. sur l'hist. de France.)

2. Archives de la famille Mabille du Chêne au château de La Crochardière. Cette lettre a été publiée dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, t. II, p. 312.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion seurement recognuz, je m'y trouveray en la mesme façon que Monseigneur vostre frère ordonnera, et sans toutes les cérémonies que recherchent ceux qui ne veulent en venir aux mains.

« Sire, je supplie le créateur vous donner très heureuze très longue et bonne vie.

De Suresne, ce 3 febvrier 1578

« D'Amboyse »[1].

Cette lettre eut beaucoup de succès et Brantôme la qualifie de « très belle ». En même temps, Bussy en écrivait une autre à son maître, le duc d'Anjou, où la différence de ton marque bien la différence de distance entre lui et le destinataire :

« Monseigneur si tost que ceste belle entreprise fut exécutée à peu de dommage pour moy, et beaucoup pour ceux qui m'ont si froidement assailly, je rentray le mesme jour à Paris, pensant que Quellus n'en seroit party, et que le lendemain, faisant le dessein de Tournon (?), j'avois moien de l'y trouver ou en chemin; ce que n'estant advenu, mais informé que ledit Quellus estoit à Saint-Claude, désespéré de ce que le Roy et la Royne, vostre mère, estoient courroucez de si indigne acte, ie reparty le dimanche matin avec deux chevaux seullement, pour aller voir comme il vivoit; de quoy pour vous rendre compte asseurément, je jure Monseigneur que s'il eust tousiours faict aussi bonne garde camps ne l'eust jamais pris, ce qu'ayant recongnu et la nuict et le jour d'hier seulement que ledit Quellus avoit regret de sa faute et que pour la réparer il avoit envoyé supplié le Roy qui luy permist de me combattre. Monseigneur, mon M^e^ et ma gloire, je vous requers à mains jointes et plus que très humblement, si vous me faictes tant de faveur que de m'aimer, trouver moien que le Roy luy accorde promptement sa requeste sans laisser perdre ceste bonne humeur, et croyez qu'avec l'aide de Dieu je ne vous feray point de honte; de

1. Collection Dupuy, vol. CX, fol. 93. (Bibl. nat., mss.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quoi pour vous rendre preuve bien tost, Monseigneur, si Monsieur de Guise veut aller à Nanteuil et se rendre le plus fort, ie m'asseure tant de sa valeur que vous y ayant donné sa foy, ie ne fauldray de m'y trouver sans user d'aulcunes cérémonies, tout seul, en pourpoint, m'enfermer dans une chambre ou ailleurs qu'il advisera pour accomplir ce que demande Quellus, et que je souhaitte plus que la continuation de ma vie. Pour ce, Monseigneur, si avec les obligations que j'ay à Votre Altesse, il vous plaise m'en donner une immortelle et qui surmontent toutes celles que je puisse jamais recepvoir, faictes que promptement je m'y batte. Sinon avec un canon j'essayerai de m'en venger. J'escripts une lettre au Roy que je vous envoye toute ouverte de mesme subject que cette-cy ausquelles, si Sa Majesté et Votre Altesse daignent faire response l'envoyant par ce porteur, l'on scaura de mes nouvelles à Villemareiul résolu d'y eniondre [1] l'opinion que Quellus dict avoir à mon désir pour laquelle effectuer je n'esloigneray Paris de vingt lieues que je n'en sois asseuré qui sera bien tost. Priant le Créateur... Monseigneur.

Votre très humble et très obéissant subject et serviteur [2]. »

Il semble que le souci littéraire se laisse un peu découvrir dans ces deux lettres et aussi le souci de l'attitude à prendre, car au fond, Bussy ne pouvait pas croire un seul instant que le roi allait autoriser la rencontre. Il est juste de dire que, si Bussy joua cette petite comédie, d'autre part on ne la joua pas moins ; en effet on alla jusqu'à parler de faire son procès à Quélus. Le trois et le quatre février, le bruit en courait partout ; la question fut même portée au Conseil ; mais il semble que, malgré tout, Quélus ne dut pas être bien inquiet ni bien étonné, quand il apprit que le roi avait arrêté l'affaire [3].

1. Enjoindre ; c'est-à-dire : joindre mes désirs à ceux de Quélus.
2. Bibliothèque de Carpentras. Mss., 1810, fol. 276.
3. L'Estoile. *Journal de Henri III.* Voir aussi arch. de Simancas. Lettre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chez le duc d'Anjou, tout le monde était outré de ce qui s'était passé et de la comédie que l'on avait jouée en haut lieu, comme s'il eût été réellement question de poursuivre Quélus. Le duc trouvait sa situation de plus en plus intolérable et il est certain que, dès cette époque, il nourrissait le dessein de se retirer de la cour, malgré les ménagements dont il croyait devoir user avec le roi, à cause de son entreprise des Flandres qui lui tenait plus que jamais à cœur.

Le jeudi gras, 6 février, avait lieu à l'hôtel de ville un grand festin auquel la famille royale entière était conviée par le prévôt des marchands et la municipalité. Le duc d'Anjou dut y aller et faire bon visage, mais ces efforts multipliés usaient sa patience, et les mignons du roi semblaient vouloir le pousser à bout.

La situation était si tendue que Catherine de Médicis elle-même s'inquiéta. Comme il y avait au Louvre de grandes fêtes le dimanche gras 9 février, à cause du mariage de Saint-Luc avec Jeanne de Cossé Brissac [1], elle pensa qu'il était inutile d'exposer son fils d'Anjou aux quolibets des mignons et elle l'emmena avec sa fille Marguerite au Bois de Vincennes et à Saint-Maur, où le carrosse royal s'arrêta. Ils y déjeunèrent et, en humant le grand air des champs, le prince détendait ses nerfs en prévision de l'assaut qu'il allait avoir à soutenir au bal du lendemain, lundi gras. Il eût bien voulu s'en dispenser, mais son absence à la cérémonie du mariage avait déjà été très remarquée et il ne pouvait pas avoir l'air de rompre complètement avec la Cour, puisqu'il y demeurait. Il ne faisait du reste que céder aux instances de

de Juan de Vargas à Philippe II, du 6 février 1578 [Arch. nat. K. 1547, pièces 73 et 79].

1. La fille du maréchal de France. Elle était laide, difforme, méchante et d'une telle intempérance de langage, qu'elle valut à son mari une disgrâce. L'Estoile cite le quatrain suivant qui courut à ce propos :

Brissac aime tant l'artifice
Et du dedans et du dehors,
Qu'ostez-lui le faux et le vice,
Vous lui ostez l'âme et le corps.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sa mère. Ce fut donc à contre-cœur qu'il se rendit à ce bal du Louvre ; et jamais ses pressentiments ne l'avaient mieux averti ; cette soirée fut vraiment un supplice pour lui : blessés de son absence de la veille, les amis de Saint-Luc et du roi se surpassèrent en insolence et en railleries à l'adresse du malheureux prince. On se moquait de lui, de son visage, de sa tournure, de sa mise, de sa petite taille et toujours assez haut et assez près de lui pour qu'il fût forcé de tout entendre ; l'ironie perçait jusque dans les saluts qu'on lui faisait. Le prince se retira hors de lui.

Après avoir conféré avec son ami La Châtre sur cette situation intenable, il décida d'en parler sur l'heure à sa mère. Il descendit de ses appartements situés au second étage. Le bal était maintenant terminé et les grandes salles désertes résonnaient sous son talon irrité. Il trouva sa mère en train de se déshabiller, mais en ce moment il ne se souciait guère de l'étiquette. Il déclara tout net qu'il en avait assez de la Cour et qu'il voulait partir, ne fût-ce que pour quelques jours, ne fût-ce que pour une partie de chasse à Saint-Germain[1].

La reine mère compatit à sa peine, s'indigna des procédés de l'entourage du roi et approuva son projet. Comme M. de Villequier[2] assistait aussi à son coucher, elle l'envoya sur-le-champ aux appartements du roi pour lui faire connaître le désir du duc d'Anjou et obtenir son approbation. Au bout d'un instant, M. de Villequier revenait avec le consentement

1. D'après Marguerite de Valois, ce ne furent que les insolences qu'il eut à subir au bal qui déterminèrent le duc d'Anjou à songer au départ. Mais une lettre du mercredi 12 février 1578, de Paris, non signée mais reproduite dans la correspondance diplomatique anglaise (*Calendar of state papers. Foreign*) affirme que dès le 4, c'est-à-dire le vendredi précédent, un messager était allé préparer le logement à Saint-Germain, que tous les coffres étaient prêts et que trois ou quatre cents personnes de la suite du duc étaient bottées, lorsqu'est arrivé le contre-ordre. On dit, ajoute l'auteur de la lettre, que ce départ n'est que retardé.

2. René de Villequier, baron d'Aubigny, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier du Saint-Esprit. Ce fut lui qui, en septembre 1577, à Poitiers, assassina sa femme dans le château même où habitait le roi, parce qu'elle le trompait. Il ne fut pas inquiété.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du roi qui l'avait accordé séance tenante, sans formuler d'objection.

Le duc d'Anjou un peu calmé était remonté dans sa chambre faisant part de la bonne nouvelle à ses gentilshommes. Il donna des ordres en conséquence; M. de Montsoreau, son grand veneur, devait faire partir les chiens, afin qu'ils fussent au rendez-vous en temps voulu. Enfin les gentilshommes de service prirent congé à leur tour et le duc d'Anjou s'étendant dans son lit se prépara à réparer par un bon sommeil les agacements de la soirée.

Il ne devait pas être d'aussi mauvaise humeur qu'on le pourrait supposer, car son irritation était tempérée par une petite jouissance d'amour-propre : la belle Mme de Sauves venait de lui faire remettre mytérieusement un billet plein de choses charmantes. Sans doute il dut le relire plus d'une fois avant d'éteindre ses lumières ; enfin, le sommeil venant, il le glissa sous son oreiller et s'endormit.

Une à une, toutes les fenêtres du château devenaient noires et le Louvre silencieux maintenant semblait s'endormir à son tour. Il était une heure du matin. Cependant il y avait encore une fenêtre où brillait de la lumière; c'était celle du roi. Henri III ne dormait pas encore, et un auditeur indiscret, en collant son oreille à la porte, eût même entendu une conversation animée. Quélus, Maugiron, d'O, d'Arques, Saint-Mégrin, La Valette et autres étaient là discutant avec feu. Il était question du duc d'Anjou et de son départ du lendemain matin pour cette prétendue chasse en forêt de Saint-Germain.

Dès que M. de Villequier était sorti, emportant l'autorisation du roi, quelques hochements de tête, quelques plissements de lèvres, certains silences significatifs avaient attiré l'attention de Henri III. Il en avait demandé l'explication. Ce départ causait certains soupçons à l'entourage. Il semble que le roi d'abord sceptique ne partagea point cette manière de voir; mais les autres revinrent à la charge, développèrent leurs raisons; sans aucun doute, ils rappelèrent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'évasion du prince en 1575 qui avait mis le royaume tout en armes et obligé le roi à signer une paix honteuse. Henri III était ébranlé. La défiance le prit à son tour. Alors les autres redoublèrent d'efforts et d'arguments, si bien que le roi, changeant complètement d'avis, en vint à se demander comment il avait bien pu commettre la folie d'autoriser ce départ qui, il le voyait bien maintenant, cachait certainement quelque projet de rébellion capable de mettre tout le royaume à feu et à sang.

Avec la précipitation que donne l'inquiétude, Henri III saute à bas du lit et, sans prendre le temps de s'habiller, enfile à la hâte sa robe de chambre. Il descend le petit escalier de pierre qui mène au rez-de-chaussée, où sont les appartements de la reine mère; ses mignons, encore dans leurs atours de bal, le suivent avec leurs larges fraises, les pourpoints brodés et les petits manteaux de velours sur l'épaule. Henri entre chez sa mère qui, toute ensommeillée, ne comprend d'abord rien à sa présence. Mais il s'explique, menace, argumente et finalement déclare qu'il va monter lui-même à la chambre de son frère, pour l'arrêter et perquisitionner dans ses coffres, afin de trouver la preuve de sa trahison à laquelle il croit maintenant avec certitude.

M. de Losses, capitaine des gardes, court au guichet chercher quelques archers écossais et le roi sort brusquement, reprenant d'un pas rapide le même petit escalier qui va le mener au second, à la chambre de son frère. Il est suivi de sa bande de mignons, les auteurs de toute cette effervescence, silencieux maintenant, et des gardes écossais qui n'y comprennent rien. Mais à peine ce cortège bizarre de seigneurs en brocard de soie, précédés d'un homme en robe de chambre s'est-il engagé dans l'escalier, qu'un autre petit groupe arrive en courant et se met à gravir aussi l'escalier : c'est Catherine de Médicis avec une ou deux de ses femmes, qui arrive affolée pour éviter un malheur qu'elle redoute. Elle a trouvé le roi si irrité, si nerveux, si peu maître de lui, qu'elle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se demande ce qui va arriver là-haut, quand les deux frères vont se trouver en présence. Elle a sauté aussi à bas du lit et jetant à la hâte une robe de nuit sur ses épaules, à demi vêtue, elle suit le roi qui monte vite; et décoiffée, lourde, serrant ses vêtements à peine mis, dans les corridors froids, elle s'essouffle à rejoindre ce fils irrité.

On arrive à la porte du duc d'Anjou : le roi lui-même heurte rudement.

« Qui est là ? dit la voix de Cangé, le valet de chambre du duc.

— Le roi ! »

La porte s'ouvre et le roi entre en tempête.

Le duc réveillé en sursaut et ahuri demande des explications et tout aussitôt c'est un torrent de reproches, d'objurgations et de menaces qui lui répond. Catherine de Médicis, qui est entrée derrière le roi, entend une répétition de tout ce qu'elle a écouté dans sa chambre un moment auparavant. Le roi fait sortir les valets de chambre du duc et ordonne aux gardes d'emporter les coffres puis, joignant le geste à la parole, il tire son frère de son lit et fouille lui-même sous les couvertures et sous les oreillers.

A ce moment, la pensée est venue soudain au duc que le billet de Mme de Sauves est justement sous cet oreiller, et, d'un geste rapide, il l'a caché dans sa main fermée; mais le geste n'a pas échappé au roi et impérieusement il ordonne au duc de rendre le billet. Le duc d'Anjou refuse ; le roi lui saisit la main ; il résiste, et presque une lutte commence entre ces deux grands de la terre dont l'un est en chemise et l'autre en robe de chambre, tandis qu'une grosse femme sans prestige et à demi vêtue essaye de les calmer. L'homme en robe de chambre crie et menace, l'homme en chemise supplie et la femme se lamente, tandis que les archers immobiles attendent des ordres et que les seigneurs frisés, passementés et empesés demeurent respectueusement à la porte. Enfin le duc d'Anjou lâche la lettre ; le roi avidement la lit, sûr d'y trouver la preuve du complot, et demeure

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sans parole et confus en n'y trouvant que des mignardises d'amour[1].

Il fallait pourtant une fin à cette scène ridicule : sans répondre aux demandes d'explications du duc d'Anjou, le roi sortit, confiant son frère à la garde de M. de Losses, qui reçut l'ordre de ne le laisser communiquer avec personne.

Quand le duc d'Anjou fut seul avec son gardien, il fit appel à l'attachement du vieux capitaine des gardes écossais pour la famille royale et commença par s'enquérir de ce qui était advenu de sa sœur, la reine de Navarre, puis il pria M. de Losses d'aller trouver la reine mère pour obtenir qu'on permît à Marguerite de venir le trouver, quitte à partager sa captivité. Le roi ne s'y opposa point et aussitôt Losses envoya un archer chez la reine de Navarre qui dormait profondément, ne se doutant point de tous les événements de la nuit. L'archer entra sans façon dans la chambre de la reine Margot et, tirant le rideau de son lit, lui dit : « Bonjour Madame, Monsieur votre frère vous prie de le venir voir. »

— « Eh ! qu'est-ce donc, répond la reine tout endormie, mon frère n'a-t-il point d'autre messager que vous pour m'envoyer ? »

Le garde expliqua alors les faits et, quelques instants après, Marguerite habillée à la hâte suivait l'archer, traversait la cour du Louvre et, montant chez son frère, tombait dans ses bras en sanglotant, car ce n'était pas seulement

1. Cette scène et celles qui suivent sont racontées dans les mémoires de Marguerite de Valois ; mais comme elle ne date point les faits, il semble que la partie de campagne, le bal et l'arrestation du duc d'Anjou se passèrent le même jour. Au moment où elle raconte la scène nocturne, elle dit en toutes lettres : « c'était le lundi gras. » D'autre part, l'Estoile, qui est très exact, rapporte les mêmes faits, mais en datant la partie de campagne du dimanche gras. Nous serions porté à croire que c'est lui qui a raison et que le bal où le duc d'Anjou fut si insolemment traité n'eut lieu que le lendemain, lundi gras, pour fêter ce que l'on appelait le « lendemain de noces » de Saint-Luc. Il faut tenir compte de ce que l'Estoile écrivait au jour le jour et de ce que la reine Marguerite n'écrivit ses mémoires que longtemps après.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sa liberté que le duc d'Anjou croyait menacée, mais bien sa vie[1]. Ils passèrent le reste de la nuit à deviser sur la position critique où ils se trouvaient.

Pendant ce temps, le roi très surexcité continuait à prendre des mesures pour faire arrêter ceux des favoris de son frère dont il se méfiait le plus. On peut penser si Bussy était du nombre. Or il advint que, le jour étant levé, et peu de temps après l'ouverture des portes du château, un jeune homme de la maison de Bussy entra dans le Louvre. Comme, depuis cette nuit agitée, la garde dévisageait tout le monde, on lui demanda où il allait et il répondit naïvement qu'il venait trouver son maître, M. de Bussy. Or Bussy ne devait pas se trouver au château et le duc d'Anjou l'avait fait entrer la veille en cachette pour s'entretenir de certains préparatifs urgents pour l'entreprise des Flandres[2]. Le fait fut rapporté au roi qui fit arrêter dans leurs chambres Simier et La Châtre, avec ordre de chercher aussi Bussy. Le vieux L'Archant[3], le capitaine des gardes du corps chargé de cette mission, adorait Bussy qui en manière d'amitié l'appelait toujours « mon père ». L'Archant espérait bien ne pas trouver Bussy. Il entra chez Simier, lui notifia l'ordre

1. Dans une lettre du 15 février 1578 de « Poulet to the secretaries » (« The secretaries » sont Thomas Wilson et Walsingham, ministres-secrétaires d'Etat à Londres), nous retrouvons la narration de cet épisode qui concorde du reste parfaitement avec le récit de la reine Marguerite. Nous relèverons en le traduisant le passage suivant : « La grande brouille qui avait eu lieu le lundi gras au soir fut soudain apaisée par la médiation de la reine mère, du duc de Lorraine et du chancelier qui considère (et c'est mon avis) que le moyen le plus sûr en punissant les grands personnages est de ne pas employer les demi-mesures et que, en pareil cas, il faut faire assez ou rien du tout. » Poulet pense certainement que la peine de mort est la seule qu'il faille appliquer aux grands personnages et cet état d'esprit, qui n'était pas le sien seulement, explique la terreur de Marguerite à la nouvelle de l'arrestation de son frère.

2. Le fait est relaté dans les mémoires de la reine Marguerite; mais nous n'avons point trouvé le motif pour lequel il était obligé de se cacher en entrant au Louvre.

3. Nicolas de Grémonville, seigneur de L'Archant, capitaine des archers du roi; tué au siège de Rouen en 1592.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du roi et, jetant un rapide coup d'œil circulaire, se mit en devoir d'emmener son prisonnier en déclarant qu'il n'avait point trouvé Bussy; mais au moment où il sortait, une tête passe entre les rideaux du lit et une voix gouailleuse fait retourner L'Archant.

« Hé quoi ! mon père, disait la voix, comment? Vous vous en voulez aller ainsi sans moi ! N'estimez-vous pas ma conduite plus honorable que celle de ce pendard de Simier ?

— Ah mon fils ! répond L'Archant désolé, plût à Dieu qu'il m'eût coûté un bras et que vous ne fussiez pas ici.

— Mon père, c'est signe que mes affaires se portent bien ! »

Et Bussy, l'air gaillard et satisfait, suivit son vieil ami L'Archant, tandis que Simier, beaucoup moins rassuré, faisait une triste mine dont s'égayait fort Bussy. On les mit tous les deux en une chambre avec des gardes, tandis que M. de La Châtre, arrêté de son côté, prenait le chemin de la Bastille[1].

Dans Paris on commençait à connaître ces événements qui causaient une grosse rumeur. La reine mère, au comble de l'inquiétude et se demandant ce qui allait résulter de tout cela, fit appeler tous les hommes d'âge du Conseil. La veille, lundi gras, 10 février, était arrivé à Paris un fort grand seigneur, le duc de Lorraine[2], dont l'influence était considérable. On lui a attribué en cette circonstance un rôle pacificateur; il semble que ce fut lui qui eut assez d'autorité sur le roi pour lui montrer l'énormité de ce qu'il venait de faire sur un simple soupçon, sans l'ombre d'une preuve et sans prendre un moment de réflexion. M. de Lorraine passa sa matinée du mardi gras à négocier cette difficile affaire.

1. Arch. de Simancas. Lettre de Juan de Vargas à Philippe II du 11 février 1578 (Arch. nat. K., 1547, pièce 80).

2. Charles, troisième du nom, duc de Lorraine et de Bar, né le 15 février 1543; il épousa Claude de France, seconde fille de Henri II, entra dans la Ligue en 1588 pour venger la mort du duc de Guise assassiné à Blois et mourut à Nancy le 14 mai 1608, dans sa soixante-cinquième année.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vers midi, il sortait de chez le roi; il avait gain de cause. La reine mère était chargée de « rhabiller tout cela », et de faire en sorte que le duc d'Anjou oubliât l'offense. Difficile mission en vérité, si l'on ne se contentait point des apparences.

Les gardes furent retirés, les portes ouvertes et le duc d'Anjou, ainsi que sa sœur, mandés chez la reine mère où le roi lui-même était descendu. Toute la Cour était là, remplissant les salles et antichambres, regardant avec émotion et curiosité passer le duc d'Anjou et sa sœur Marguerite. M. de Villequier était venu les chercher en leur chambre de la part du roi et marchait devant eux. La reine mère avait tenu à mettre une certaine cérémonie à ce raccommodement. Une des conditions acceptées de part et d'autre était la réconciliation définitive de Bussy et de Quélus, premier sujet d'où était partie toute la querelle[1]. Le duc d'Anjou s'était fait fort d'amener Bussy à cette réconciliation.

Dès que le roi vit son frère, il lui adressa la parole le premier, le priant de ne point lui en vouloir et protestant qu'il n'avait agi que pour le bien de l'Etat. Le duc d'Anjou répondit quelques phrases également protocolaires et la reine mère les saisissant tous deux les poussa dans les bras l'un de l'autre. Tous ces seigneurs pour qui la vie humaine comptait si peu et qui étaient tous plus ou moins coupables de quelques meurtres, avaient la larme à l'œil aussi facilement que la main à la dague. Ces embrassades entre deux frères qui se détestaient causèrent une véritable émotion.

Après un instant de conversation avec son frère et sa sœur, le roi ordonna de faire comparaître Bussy que l'on tenait dans une pièce voisine. Il entra d'un air dégagé, « avec cette belle façon qui lui était naturelle », dit la reine de Navarre. Tous les yeux étaient fixés sur lui et chacun se

1. C'est à propos de cette querelle que le père de Bussy, prenant fait et cause pour son fils, avait proposé de le seconder, si le père de M. de Quélus voulait en faire autant, afin de terminer une fois pour toutes cette querelle qui causait tant de désordres à la Cour.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

demandait comment il allait prendre cet ordre de réconciliation avec Quélus qu'il ne pouvait souffrir. Il fit avec grâce sa révérence au roi et se trouva face à face avec Quélus, qui tout aussitôt lui débita d'un ton contraint un petit discours appris par cœur et contenant les excuses exigées par le roi à propos de son agression contre Bussy à la Porte Neuve. « Voyant que vous preniez votre espée venant devers nous, dit Quélus, cela me fit pancer que c'estoit pour me braver et perdant patience, je mis la main à l'espée soudènement pour vous offancer sans que vous la y eussiez, sans avoir considération que j'estois plus accompagné et sohetterois qu'ils must cousté de mon sang que cela ne me fust arrivé. Je vous prie d'oublier et me le remettre et que nous demourions parans et bons amys[1]. »

Alors le roi s'adressant à Bussy lui dit qu'il devait se tenir pour satisfait, et qu'il ne voulait plus de pareilles brouilles à sa Cour; il termina en lui ordonnant d'embrasser son adversaire.

« Et non que cela, Sire[2]? répondit Bussy d'un air étonné et ravi; s'il vous plaît que je le baise j'y suis tout disposé! » et joignant le geste aux paroles, il se précipita dans les bras de Quélus interdit et gêné, le serra sur son cœur et lui appliqua sur les joues des baisers retentissants avec des manifestations de tendresse si débordantes que l'assistance, malgré la solennité de la circonstance, ne put tenir son sérieux et que tout le monde se mit à rire. Ce fut le signal de la détente générale; les groupes se mêlèrent et un observateur superficiel eût enregistré avec admiration la

1. Bibl. nat. Mss. Colbert, *Cinq cents*, t. IX, fol. 104. — Cette déclaration griffonnée à la hâte n'est point de la main d'un scribe; l'écriture est grande et lâchée: les ratures, les ajouts et les fautes d'orthographe semblent bien d'un grand seigneur qui a rédigé sa déclaration à la hâte sur un coin de table pour la porter au roi et lui demander si cela suffirait.

2. On dirait aujourd'hui :
— « Et rien de plus que cela ? » — « Est-ce là tout ce que vous me demandez ? »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

concorde et les sentiments d'union qui régnaient en cette Cour[1].

La reine mère fit alors remarquer qu'il était trois heures de l'après-midi, qu'on n'avait pas encore dîné et qu'il était temps de célébrer par des agapes une si heureuse solution. Elle fit observer à la reine Marguerite et au duc d'Anjou que leurs vêtements simples et sombres convenaient à des prisonniers et non à des princes en fête et chacun se retira chez soi pour se parer. C'était encore un terrible orage évité.

La consigne était d'être confiant et tout à la joie. Les pires ennemis étaient en coquetterie de courtoisie. Le grave M. de Combaud[2], maître d'hôtel du roi, donna deux jours après, le jeudi 13 février, un festin aux mignons de la Cour et à la maison du duc d'Anjou; Bussy fut charmant d'entrain et d'amabilité et les invita tous à souper chez lui pour le samedi suivant, 15 février.

1. Les événements qui précèdent sont racontés d'une façon un peu différente dans la *Relation des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVIe siècle*. (Documents inédits sur l'hist. de France). Il y est dit que quand le roi entra chez Monsieur, il le trouva mettant ses bottes; qu'il le raisonna doucement et ne se mit en colère que devant la résistance du duc d'Anjou. « Puisque vous êtes décidé à partir, dit le roi, allez donc si vous le pouvez ! » Puis il appela le capitaine des archers et lui fit défense de laisser sortir Monsieur. La *Relation*... mentionne aussi l'arrestation des favoris du duc, notamment celle de Bussy qu'on amène devant le roi éperdu et tremblant à l'idée d'une mort prochaine. Nous n'hésitons point à accorder plus de créance aux mémoires de la reine Marguerite et à Brantôme; outre son intrépidité habituelle, Bussy n'avait pas lieu d'être si effrayé n'ayant rien de particulier à se reprocher en cette circonstance. Voir aussi les arch. de Simancas, lettre de Juan de Vargas à Philippe II, du 13 février 1578 [Arch. nat. K. 1547, pièce 83].

2. Robert de Combaud, seigneur d'Arcis-sur-Aube, premier maître d'hôtel de Henri III. Il fut créé chevalier du Saint-Esprit et cette nomination critiquée donna naissance à des pièces de vers satiriques.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XI

UNE NOUVELLE ÉQUIPÉE DE MONSIEUR

TOUJOURS LA MÉFIANCE. — UNE ÉVASION PAR LA FENÊTRE. — LES ÉMOTIONS DE LA REINE MARGOT. — BON ACCUEIL DES ANGEVINS A LEUR DUC. — FAVEUR CROISSANTE DE BUSSY. — ABBÉ DE BOURGUEIL. — ARRIVÉE DE LA REINE MÈRE. — SA RÉCEPTION. — LE GUICHET. — TOUJOURS LE PROJET DES FLANDRES. — ENTREVUES SANS RÉSULTAT. — DISTRACTIONS DES GENTILSHOMMES DE MONSEIGNEUR. — UN DINER CHEZ L'ÉVÊQUE. — ENTRÉE SOLENNELLE DU DUC D'ANJOU. — FÊTES NAUTIQUES. — DÉPLACEMENTS DANS LES CHATEAUX ENVIRONNANTS. — LA COUTANCIÈRE ET SA CHATELAINE

Tout semblait paix, concorde et harmonie. Cependant, dès le lendemain de la réconciliation, le duc avait remarqué certains détails qui l'avaient étonné. La garde continuait à dévisager les gens qui passaient la porte; peu après, il apprit avec déplaisir que le capitaine des gardes avait reçu l'ordre de le surveiller et de l'empêcher de sortir; le soir venu, sans donner de motif, on expulsa du Louvre tous les gentilshommes de sa maison, ne lui laissant que le personnel qui couchait dans sa chambre ou dans sa garde-robe. Tout allait donc recommencer.

Son parti fut vite pris : il se décida à s'évader une seconde fois. Il s'en ouvrit tout de suite à sa sœur, la reine de Navarre, qui lui promit son assistance. Il fixa la chose au vendredi soir, 14 février. La nuit tombait encore de bonne heure. Comme il n'y avait pas à songer à sortir par la porte soigneusement gardée, il résolut de se sauver par la fenêtre de sa sœur. Cette fenêtre donnait sur le fossé et il fallait une très longue corde : Marguerite trouva chez elle une vieille malle de luth cassée ; elle l'envoya raccommoder

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par un jeune garçon dont elle était sûre. Il revint quelques heures après avec la malle réparée ; mais dans le fond, bien serrée, se trouvait une bonne corde de quarante ou cinquante pieds de long. La journée du vendredi parut longue à Marguerite. L'heure du souper vint; le duc d'Anjou était là, mais non le roi qui jeûnait parce que c'était jour de maigre. Le souper fini, le duc se lève et disparaît, glissant à l'oreille de sa sœur de faire vite et de remonter à sa chambre où il allait venir la trouver. Le reine mère n'y prit point garde, mais M. de Matignon qui était présent surprit le mot ou tout au moins le geste. Sans perdre de temps, il s'approcha de la reine mère au moment où elle rentrait dans ses appartements et lui dit quelques mots assez bas, qui jetèrent la reine Marguerite dans les plus grandes alarmes. Aux quelques paroles qu'elle avait entendues, elle comprit que Matignon les avait dénoncés. En effet, à peine Matignon était-il sorti que Catherine de Médicis l'appela : « Avez-vous veu ce que Matignon m'a dict? dit Catherine.

— Je ne l'ai pas entendu, Madame, mais j'ai vu que c'était chose qui vous donnait peine.

— Oui, dit Catherine, bien fort; car vous savez que j'ai répondu au roi que votre frère ne s'en irait point; et Matignon me vient dire qu'il savait très bien qu'il ne sera demain ici. »

La pauvre reine Marguerite plus morte que vive crut que tout était découvert; cependant, à force d'énergie, elle composa son visage et sa voix et mentant effrontément protesta que son frère n'avait jamais eu pareil dessein et qu'elle en répondait sur sa vie; que c'était là une pure méchanceté de Matignon qui n'aimait point son frère.

— « Pensez bien à ce que vous dites, ajouta Catherine de Médicis; vous m'en serez caution; vous m'en répondrez sur votre vie.

— C'est ainsi que je le veux », ajouta en riant la reine Marguerite et, prenant congé de sa mère, elle monta à sa chambre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En un instant elle fut au lit et congédia ses dames et filles, ne gardant avec elle que ses deux femmes de chambre qui étaient dans le secret. Quand les pas se furent éloignés dans les corridors, Marguerite se releva et s'habilla prestement. Au bout d'un instant, on gratta légèrement à la porte; elle courut ouvrir et trois hommes, moitié riant moitié effrayés, s'engouffrèrent dans sa chambre qui se referma silencieusement. C'était le duc d'Anjou, Simier[1] et son valet de chambre Cangé[2]. En un tour de main, la corde fut fixée avec un bâton; le duc d'Anjou enjamba le premier la fenêtre et se laissa glisser par la corde, riant et plaisantant du mauvais tour qu'il jouait au roi. Puis ce fut à Simier à descendre; mais il avait le vertige et ce fut pâle et tremblant qu'il empoigna la corde, faisant la plus piètre figure du monde. Enfin le fidèle Cangé descendit à son tour.

Jusque-là tout avait marché à souhait, mais à ce moment une ombre se leva dans le fossé, à quelque distance des trois fugitifs et cette forme humaine se sauva dans la nuit, courant vers le logis qui était à côté du corps de garde, c'est-à-dire vers la rue d'Autriche, où donnait la grande porte du Louvre[3]. Ce fut un moment d'émotion inexprimable.

1. Jean de Simier (ou de Seymiers), maître de la garde-robe du duc d'Anjou et en grande faveur auprès de son maître.

2. Antoine de la Bretonière, dit Cangé, « qui servira ordinairement », ajoute l'État des gages des seigneurs, gentilshommes et autres officiers de la maison de Monseigneur, fils de France, frère unique du roi (dans les *Mémoires du duc de Nevers*). Parmi les gentilshommes de la chambre, figure aussi un M. de Cangé avec 500 livres de gages.

3. Ces détails nous permettent de fixer à peu près l'emplacement, dans le Louvre des Valois, des appartements du duc d'Anjou et de la reine Marguerite. Tout le premier étage étant occupé par les appartements du roi et de la reine, c'était certainement au second. Mais il y avait deux corps de bâtiments, l'un perpendiculaire à la Seine du côté ouest et l'autre parallèle à la rivière et qui formait le corps de logis principal. Le duc d'Anjou et sa sœur n'habitaient certainement pas le même corps de logis car Marguerite dit dans ses mémoires qu'elle était obligée de traverser la cour pour aller chez son frère (p. 139, éd. de la Soc. de l'hist. de France). D'autre part, le duc d'Anjou se sauve par la fenêtre de la chambre de sa sœur *parce qu'elle donnait sur le fossé*. Donc la sienne, à lui, n'y donnait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Marguerite penchée à sa fenêtre crut tout perdu et, pensant au mot de M. de Matignon, s'imagina que c'était quelque espion aposté par lui. Le duc et ses compagnons, tout saisis au premier moment, coururent vers une barque qui les attendait sur la berge et passèrent l'eau ; quant à Marguerite, en proie à toutes les inquiétudes, elle remonta aussi vite que possible la longue corde et, comme cet objet était compromettant, ses femmes se mirent en devoir de le brûler dans la cheminée où il y avait bon feu. L'opération n'allait pas vite, aussi les suivantes entassaient-elles des enroulements de corde aussi gros que possible tout en activant le feu. La reine de Navarre reprenait un peu confiance. Elle calculait que son frère devait être déjà loin et, aucun bruit, aucune agitation ne s'étant manifestés, elle en venait à croire que l'ombre du fossé n'était sans doute que quelque pauvre hère couchant là, faute de logis, lorsque des pas nombreux et pressés se firent entendre dans les corridors.

pas Mais il y avait deux fossés : l'un qui bordait le bâtiment principal parallèle à la Seine et l'autre qui bordait le bâtiment perpendiculaire à la Seine, à l'Ouest. Ce second fossé donnait sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les deux petits squares intérieurs du Louvre, derrière le monument de Gambetta. Il est peu probable que la fenêtre de Marguerite ait donné sur ce fossé de l'ouest, car lorsqu'elle parle de l'homme qui s'était levé dans le fossé, elle dit qu'il s'enfuit « vers le logis qui est auprès du jeu de paulme, qui est le chemin où l'on va vers le corps de garde ». Il suffit de regarder un plan de l'époque pour sentir qu'il faut être à une fenêtre donnant sur la Seine pour prononcer cette phrase et éprouver cette crainte. En effet, le jeu de paume était rue d'Autriche à côté du corps de garde et le corps de logis touchant à ce jeu de paume formait à peu près le coin de la rue d'Autriche et du quai. Il était naturel, en voyant courir quelqu'un vers ce logis, d'appréhender qu'il ne tournât dans la rue d'Autriche pour aller prévenir le corps de garde. Il semble donc vraisemblable d'admettre que la reine Marguerite avait ses appartements au second étage, face à la Seine, plutôt du côté Est, car le côté Ouest était occupé au premier par les appartements du roi et il eût été dangereux de laisser pendre une corde devant des fenêtres où tant de gardes et de courtisans circulaient à toute heure. Les appartements du duc d'Anjou devaient être probablement au-dessus de la grande salle du premier étage, aujourd'hui salle La Caze, dont le plafond actuellement supprimé se trouvait à hauteur du petit balcon qui règne autour de cette salle. Ces appartements devaient probablement donner sur la cour du Louvre.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Marguerite prêta l'oreille et demeura immobile et saisie de transes mortelles quand les pas s'arrêtèrent à sa porte. On frappa; Marguerite et ses femmes étaient si effrayées qu'aucune d'elles n'osait bouger; alors on frappa plus fort, puis à tour de bras, tandis que l'on entendait des voix confuses qui appelaient. Tremblante, une des femmes va demander ce que c'est.

« Le feu à la cheminée ! répond-on. »

C'étaient les archers de garde qui, voyant des gerbes d'étincelles sortir de la cheminée de la reine, montaient pour l'éteindre. La faute en était à la maudite corde qui avait fait une trop grande flamme.

La femme qui parlementait imposa silence aux archers, leur disant que la reine dormait et qu'elle et ses compagnes se chargeaient bien d'éteindre le feu toutes seules.

Les archers s'en allèrent sans insister. Mais la pauvre reine avait eu terriblement peur.

Pendant ce temps, le duc d'Anjou avait gagné, sans se faire reconnaître, l'abbaye de Sainte-Geneviève dont le bon abbé Joseph Foulon[1] était gagné. Un visage joyeux les attendait là : c'était Bussy qui avait tout préparé pour la fuite. Comme l'abbaye s'adossait au mur d'enceinte, il avait fait pratiquer un trou dans la muraille, dans un coin, loin des regards indiscrets. Le prince et ses amis se glissèrent par l'étroit passage et peu d'instants après, ils enfourchaient de bons chevaux et galopaient sur la route d'Angers, enchantés de la réussite de leur stratagème.

De son côté, la reine Marguerite s'était recouchée parfaitement tranquille maintenant. Vers dix heures, M. de Losses vint la mander auprès du roi et de la reine mère. Marguerite se leva, fort calme cette fois, car la chose était prévue. L'abbé Foulon n'avait consenti à favoriser cette fuite qu'à

1. Joseph Foulon était d'une famille parisienne; il mourut le 7 août 1607 après avoir été pendant cinquante ans abbé de Sainte-Geneviève. Pendant le siège de Paris, des conférences eurent lieu dans son abbaye et il joua à ce propos un certain rôle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la condition de se couvrir vis-à-vis du roi en le prévenant lui-même du fait; il avait seulement promis de le faire assez lentement pour donner aux fugitifs le temps de prendre une bonne avance, ce qui eut lieu. Il raconta au roi qu'il les avait surpris dans l'abbaye et les avait enfermés. C'est pendant qu'il croyait les tenir en toute sûreté et qu'il se préparait à venir le dire au roi, qu'ils avaient fait pratiquer un trou dans le mur et s'étaient sauvés.

Marguerite jeta sur elle un manteau de nuit et descendit, se composant un air surpris; elle entra dans la chambre de sa mère qui était couchée; assis au pied du lit était le roi. Avant qu'ils eussent dit un mot, elle vit bien qu'ils étaient prévenus. Le roi était dans une telle colère, qu'elle eut peur et fut bien aise de la présence de sa mère. Tous deux parlant à la fois lui reprochèrent avec véhémence le départ de son frère. Elle répondit qu'elle l'ignorait. On lui rappela qu'elle en avait répondu sur sa vie. Elle répondit que oui, mais que son frère l'avait trompée comme les autres. Elle ajouta qu'en tout cas elle savait fort bien qu'il n'avait nulle intention de faire la guerre au roi et que s'il était parti ce ne pouvait être que pour hâter son entreprise des Flandres.

Que pouvait-on lui dire? Il fallut bien accepter, faute de preuves, ce qu'elle avançait et la laisser remonter dans sa chambre où cette fois elle put s'endormir avec sécurité.

La nouvelle du départ de Monsieur causa une véritable stupeur. On avait déjà trouvé étrange de le voir s'échapper si facilement en 1575. Que dire de la récidive? La première fois, François d'Alençon était parti parce qu'il avait peur du roi son frère; et maintenant c'était le roi qui avait peur de son frère François. Henri III ne voulut pas avoir l'air de considérer ce départ comme une rupture et laissa en conséquence sortir librement de Paris ses gens et ses bagages qui allaient le rejoindre. Mais la reine mère, redoutant tout de ces deux frères ennemis, partit pour Angers, afin de tâcher de maintenir la paix.

Le duc d'Anjou était parti fort vite; il se pressa moins

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dès qu'il se sentit hors de portée et ce ne fut que le 19 février qu'il arriva à Angers, accompagné de son fidèle Bussy et de quelques autres personnages de sa maison. Il se logea au château. Tout aussitôt, les gentilshommes de la province arrivèrent en foule pour faire leur cour au prince et lui offrir leur dévouement.

Bussy, plus puissant que jamais, prenait sa part de toutes ces courbettes et tel était son crédit auprès de son maître que c'était faire sa cour au prince que de la faire à Bussy[1] Les faveurs pleuvaient sur lui : il venait d'être nommé premier gentilhomme de la chambre en remplacement de M. de la Bourdaisière, soupçonné d'avoir manqué de discrétion[2], et moins d'un mois après, en mars, il allait être nommé abbé de Bourgueil, une des plus riches prébendes du pays[3]. Si jamais abbé manqua d'onction sacerdotale, ce fut Bussy et il faut être au XVIe siècle pour que pareil titre porté par un pareil personnage ne semble pas une plaisanterie. Du reste les calmes bénédictins de l'abbaye ne se faisaient pas d'illusions sur leur abbé : dans leur cartulaire, ils le qualifiaient de « miles fortissimus, homo parum pius[4] ». Le duc d'Anjou avait profité de son éloignement de la Cour pour faire cette nomination qui eût été difficile à Paris, vu les instances du roi qui la sollicitait pour le fils du duc de Lorraine.

A peine le duc était-il rendu dans son apanage, qu'il apprit la prochaine arrivée de sa mère. Le 23, on sut que son train approchait et, après en avoir conféré avec le duc, Bussy

1. *Journal de Louvet* (Revue de l'Anjou et de Maine-et-Loire, 1854).

2. Arch. de Simancas. Lettre de Juan de Vargas à Philippe II du 18 février 1578 [Arch. nat. K. 1547, pièce 93].

3. Arthur Bertrand. *Documents inédits pour servir à l'histoire du Maine* (Revue histor. et arch. du Maine, t. II, p. 295). L'abbaye de Saint-Pierre de Bourgueil fondée en 989 par Guillaume, prince d'Aquitaine, avait été pillée en 1562 par les huguenots qui avaient dispersé ses reliques ; Bussy en était le quarantième abbé (*Gallia Christiana*, t. XIV, f. 654 et 666).

4. Cartulaire de Bourgueil. — Bibl. nat. Mss. lat. 17127. f. 20-21.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

monta à cheval et se porta au-devant d'elle. Il la rencontra à trois lieues d'Angers. Sa courtoisie souriante se heurta à une froideur marquée due non seulement aux sentiments habituels de la reine pour lui, mais encore à ce qu'elle éprouvait une déception de ne pas voir son fils venir à sa rencontre. De graves personnages qui l'accompagnaient « bien agez et prudents », dit Louvet, gardaient la même réserve ; on se remit en marche et un peu plus loin, on rencontra La Châtre, venu pour excuser son maître souffrant. Cette absence du duc d'Anjou étonnait et chagrinait la reine mère et sa méfiance fut telle qu'elle refusa de s'installer au château, préférant le Logis-Barrault[1], au cœur de la ville. Comme son fils ne venait toujours point, elle se décida à l'aller voir et demeura stupéfaite et indignée quand, arrivée au château, on la fit passer par le guichet, au lieu d'abaisser le pont-levis et de lui donner la grande entrée. Au bout d'un instant, le duc parut porté sur une chaise et feignant de ne pouvoir se tenir debout. Tels furent les débuts d'une négociation qui ne commençait pas sous des auspices bien favorables.

Entre temps, M. de Montpensier était arrivé aussi et avait vu le duc dès le lendemain matin. Il assistait avec inquiétude aux entrevues de cette mère et de ce fils si peu confiants l'un envers l'autre. Il remarqua même que Bussy, sans éveiller l'attention, pénétrait avec la reine dans le cabinet de Monsieur. C'en était trop cette fois et, indigné de tant d'audace de la part de ce petit gentilhomme, de ce brandon de discorde qui cherchait encore à surveiller et à faire échouer l'accommodement entre la mère et le fils, il se mit résolument en travers de Bussy et l'empêcha d'entrer en le traitant de « petit *breulie* »[2]. Et Bussy dut se taire, car

1. Maison construite vers 1486 par Olivier Barrault, vicomte de Mortaing, trésorier de Bretagne, receveur des tailles et aides, qui fut longtemps échevin et maire d'Angers. Ce bel hôtel est actuellement occupé par les musées et la bibliothèque municipale.

2. Lettre du duc d'Uzès à J. de Saint-Sulpice, datée du 26 mars 1578 et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. de Montpensier n'était pas un personnage auprès de qui ses belles réponses de rodomont fussent de mise. L'attitude de François vis-à-vis de sa mère s'adoucit enfin et il se rendit au Logis-Barrault. Le dimanche 2 mars, la reine mère, le duc d'Anjou et toute la petite cour allaient suivre la procession générale dans l'église Saint-Aubin et le mardi 4, la reine repartait d'Angers[1].

Elle n'avait sans doute pas obtenu tout ce qu'elle désirait, car son vœu eût été de faire rentrer le duc à la Cour et d'obtenir de lui qu'il renonçât à toute idée de politique et notamment à son entreprise des Flandres ; or le duc d'Anjou était ambitieux et avait la politique dans le sang, tenant du reste en cela de sa mère ; mais du moins Catherine de Médicis partait plus tranquille, car elle avait l'assurance formelle que le duc d'Anjou n'entreprendrait rien contre le roi. Quant à l'affaire des Flandres, il ne dissimula point qu'il y tenait plus que jamais, qu'en aucun cas il n'y renoncerait ; qu'il se trouvait engagé vis-à-vis des États des Pays-Bas et que c'était pour lui une question d'honneur.

Au Louvre, on était aussi moins inquiet, car Villeroy[2], parti tout des premiers pour aller sonder les intentions du duc d'Anjou, était revenu trouver Henri III, laissant Catherine à Angers et rapportant des protestations de fidélité du duc qui

indiquée dans l'ouvrage de M. Ed. Cabié : *Les Guerres de religion dans le sud-ouest de la France*. Nous ignorons le sens du mot *Breulie* que nous n'avons point trouvé dans les glossaires. Nous citerons comme approchants : Breuillas. Brouillis = trouble, querelle (Godefroy, *Dict. de l'ancienne langue française*). Breuille = duvet confus des jeunes oiseaux qui précède les plumes (Dumeril. *Dict. du patois normand*). Breugler, Breuiller = beugler, brailler (Jaubert. *Glossaire du centre de la France*). Breulet = piège à oiseaux (Monet. *Abrégé des langues française et latine*). Breulé = brûlé et Breulier = paysan ayant une tendance à la fainéantise (Ch. Mènière. *Glossaire angevin* publié dans l'année 1881 des *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*).

1. *Journal de l'Estoile* et *Journal de Louvet* (Revue de l'Anjou, 1854).

2. Nicolas de Neufville, sgr de Villeroy, né en 1542, mort à Rouen en septembre 1610. Il servit, comme secrétaire d'Etat Charles IX et Henri III, puis il adhéra à la Ligue, fut exilé et négocia plus tard avec Henri IV qui lui rendit sa charge.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

affirmait n'être parti que pour éviter des querelles. Villeroy arrivé à midi demeura presque toute la journée dans le cabinet du roi, tant celui-ci demandait de détails et s'intéressait à la question.

Toute la Cour, âpre aux nouvelles, supputait ce qui allait sortir de tout cela, car derrière les phrases courtoises et même affectueuses de ces deux frères il y avait une accumulation de rancunes implacables qui laissait croire que s'ils demeuraient tranquilles l'un et l'autre c'est qu'ils ne pouvaient faire autrement : Monsieur manquait de moyens et le roi, suivant l'expression de l'ambassadeur d'Angleterre, « était bridé par ceux de la Religion » dont il redoutait l'alliance avec son frère[1]. Il est juste toutefois de reconnaître que le duc d'Anjou ne semble pas avoir fait de tentative de rébellion contre le roi et que les troupes qu'il leva peu de temps après furent toutes délibérément dirigées sur les Flandres, sans qu'aucune hésitation de sa part ait pu donner des doutes sur ses intentions. Le bruit courut même que le duc reparaîtrait à la Cour dans trois mois. Le mercredi 12 mars, la reine mère revenait à Paris et racontait avec amertume au roi la réception qu'elle avait trouvée à Angers.

Dans cette ville, le duc d'Anjou faisait figure de souverain, organisait sa nombreuse maison et se livrait aux occupations et aux plaisirs d'un prince du sang dans son apanage[2]. Les fêtes de Pâques approchaient : le jour de Pâques fleuries, il suivit dévotement la procession et se rendit ensuite, entouré d'un grand nombre de gentilshommes, au palais épiscopal où l'évêque d'Angers l'avait invité à dîner.

Ce prélat consacré depuis le 24 août 1572 était déjà, lors de sa nomination à Angers, titulaire de plusieurs charges de Cour. C'était un personnage pieux et important ne devant

1. Lettre de « Poulet to the secretaries », 1er mars 1878 (*Calendar of state papers. Foreign*).

2. Arch. de Simancas. Lettre de Juan de Vargas à Philippe II, du 18 février 1578 (Arch. nat. K. 1547, pièce 93).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

son élévation qu'à son mérite, car sa naissance ne répondait pas au lustre de la place qu'il occupait : il se nommait Guillaume Ruzé et avait pour père un autre Guillaume Ruzé, seigneur de Baulieu; sa mère se nommait Marie Testu. Donc Sa Grandeur, heureuse de faire sa cour au prince, avait trouvé fort naturel de le convier à un festin en son honneur. Tel n'avait pas été l'avis de l'entourage du duc d'Anjou. Tous ces jeunes gentilshommes de grandes maisons baisaient fort respectueusement l'anneau de Mgr l'évêque d'Angers, mais n'avaient qu'une médiocre considération pour Guillaume Ruzé. L'invitation du prélat fut reçue avec des gorges chaudes et chacun se récria sur l'audace de Guillaume Ruzé, osant inviter un prince du sang à sa table. Le prince cependant avait accepté.

Ce qui se passa ce jour-là fut si vite fait, avec tant d'ensemble, que l'on est tenté de croire que la scène était concertée d'avance : quand le duc d'Anjou et sa nombreuse suite de jeunes seigneurs fit son entrée chez l'évêque, la salle de festin était en belle ordonnance, la table était somptueusement servie. Quelle idée traversa la cervelle de cette brillante jeunesse? fut-ce avec l'assentiment du duc? c'est probable. Toujours est-il qu'au moment de se mettre à table, quelques convives feignirent une querelle; ils commencèrent par se jeter les serviettes à la tête, puis les assiettes, puis les verres, puis les plats et quand tout fut bien brisé et saccagé, volant en l'air, au travers des fenêtres, jusque dans la cour et dans la rue, les convives de Sa Grandeur mis en verve s'attaquèrent aux sièges, aux tables et aux meubles qu'ils renversèrent ou jetèrent par les croisées. Puis ils sortirent riant beaucoup. Ils n'en voulaient d'ailleurs nullement au prélat; c'était un simple mouvement de belle humeur. Mais Louvet, contemporain et qui, dans son journal, relate les faits et les commente au jour le jour, ajoute que la conduite de ces gentilshommes fut une leçon à l'évêque pour son outrecuidance de s'être permis une pareille invitation.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les prédicateurs tonnèrent en chaire, mais messieurs les gentilshommes du duc s'étaient bien amusés[1].

Tels étaient les passe-temps de cette élite de la jeunesse française.

On entra dans les austérités de la semaine sainte et tout à coup Bussy disparut pendant trois ou quatre jours. Mais il était déjà un trop important personnage pour que ses allées et venues pussent passer inaperçues. Il était allé à Paris, et on le sut tout de suite; il n'y était demeuré que quarante-huit heures, mais partout on en parlait et les commentaires allaient leur train. Les uns disaient que c'était pour revoir sa maîtresse, les autres que c'était pour trouver une occasion de tuer Quélus, d'autres qu'il avait un but politique, parce que l'on savait qu'il avait conféré avec plusieurs grands personnages. Le roi s'en montra, paraît-il, fort irrité[2]. Ce qui est certain, c'est que dès cette époque il était question du départ de la reine Marguerite pour le Midi où elle voulait aller retrouver son époux, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que le voyage de Bussy eût eu simplement pour motif le désir de la revoir avant son départ. En tout cas, il était de retour le dimanche 13 avril, car ce jour-là avait lieu l'entrée solennelle du duc d'Anjou dans sa ville d'Angers.

Ces entrées étaient de véritables cérémonies très luxueuses qui nécessitaient de longs préparatifs et avaient souvent lieu, à cause de cela, quelque temps après l'entrée effective du grand personnage. Cette entrée fut belle et pompeuse. Le duc se rendit à Saint-Nicolas, à quelque distance de la ville[3]. Devant la porte du jardin abbatial, on

1. *Journal de Louvet* (Revue de l'Anjou... 1854).

2. Lettre de Poulet to the secretaries, du 15 avril 1578 (*Calendar of state papers. Foreign*).

3. L'abbaye de Saint-Nicolas fondée en l'an 1020 par Foulques Nerra s'élevait sur la rive droite de la rivière, au sud-ouest d'Angers, à proximité et dans les faubourgs mêmes de la ville. Une des places d'Angers porte encore le nom de Saint-Nicolas et indique la direction de cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait élevé un tertre recouvert d'une riche tente sous laquelle il se plaça pour voir défiler les milices en bel ordre, tambours et fifres en tête, avec les enseignes déployées, les armes bien fourbies et les morions dorés des officiers. Cette revue terminée, le cortège se forma pour entrer en ville par la porte Saint-Nicolas. Là, après forces harangues, le duc se plaça à cheval sous un dais de velours violet semé de fleurs de lys d'or, orné de crépines d'or et porté par quatre échevins. A droite et à gauche, chevauchaient Bussy et Simier, les deux grands favoris du prince. On traversa la ville, marchant processionnellement et passant sous une quantité d'arcs de triomphe décorés de peintures allégoriques et de bas-reliefs, avec des cartouches portant des vers latins ou français de circonstance. Toutes les troupes étaient sur pied, en tenue de parade ; 2000 arquebusiers faisaient cortège et toutes les autorités, le clergé, l'université, les juges, les échevins, le conseil de ville, suivaient dans leurs longues robes ou leurs costumes multicolores.

Cette cérémonie à peine terminée, on activa les préparatifs d'une autre fête plus grandiose encore qui devait avoir lieu le mardi suivant 15 avril 1578. Le programme était la prise d'un château fort bâti sur l'eau et attaqué par cinq galiotes montées, la première par « de beaulx et vaillants hommes accoustrez de riches habitz à la turque » ; la seconde par des « hommes sauvaiges » ; la troisième par des soldats « bien armez, tous accoustrez et habillez richement, comme s'accoustrent ceulx qui sont de la nation de Moscovie, en taffetas orangé et en toille d'argent » ; la quatrième galiote portait une troupe vêtue « à la moresque » et la cinquième un corps d' « enfants perdus ». Toutes ces galiotes étaient commandées par des capitaines, des lieutenants, avec enseignes, tambours et fifres qui faisaient rage, tandis que de nombreux rameurs tiraient leurs avirons si

abbaye et le point où se trouvait la porte ou le « portal » du même nom. En 1578, l'abbé était Raoul Hurault de Chiverny (*Gallia christiana*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vite et si en cadence que les spectateurs en restaient émerveillés.

Le château fort, bâti en solide charpente, reposait sur des radeaux et des tonneaux. Les murs étaient figurés par des toiles peintes et tendues sur les charpentes. Au milieu, se dressait un donjon et le tout était garni de pièces d'artillerie et de nombreux défenseurs bien armés. Cette forteresse flottante et improvisée se dressait devant le château d'Angers même, entre le pont et la Basse-chaîne [1].

Après un défilé à toute vitesse des cinq galiotes, l'attaque commença. Chaque galiote était bien munie de fauconneaux et de couleuvrines et les soldats d'arquebuses, de sorte qu'il y eut une débauche de salves, de canonnades et d'arquebusades à assourdir toute la ville. Au plus fort de la lutte, la galiote des enfants perdus coula à pic. Mais le bon Louvet, qui nous conte tous ces détails, ne voulant point laisser le lecteur sous une impression pénible, se hâte d'ajouter que « ce n'estoient néanlmoing que coups de canons et arquebuzades de dedans lesquelz n'y avoit que de la pouldre, et estoit laditte galliotte percée au fond en plusieurs endroitz, et les trous bouschez en la forme de tonneaulx de pippes, que lesdictz enfants perduz débouschèrent à l'heure que le signal leur fust donné, tellement que lesdictz enfants perduz se jettèrent à la naige et leur vaisseau submergé au fond de la rivière. »

Enfin les assaillants abordent, montent à l'assaut et, au milieu du combat furieux qui se poursuit, « voioit-on sur l'eau bras, jambes et corps qui estoient faictz de feintes, si naturellement que le peuple, qui les regardoit, jugeoit et crioit que c'estoient des hommes naturelz qui estoient morts, navrez et blessez ». Plus de 60 000 personnes s'étouffaient sur les quais, le pont, les fenêtres et tous les lieux d'où

1. La Basse-chaîne était l'emplacement où l'on barrait sans doute autrefois la rivière par une chaîne un peu plus bas que le château. Il existe actuellement un pont à cet emplacement qui porte le nom de Pont de la Basse-chaîne. En 1578, il n'existait qu'un pont au milieu de la ville.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'on pouvait admirer un si beau et si rare spectacle. La fête coûta plus de 2 000 écus entièrement supportés par les capitaines commandant les galiotes. La maison de ville n'accorda qu'une petite subvention supplémentaire de 200 écus.

Le duc d'Anjou paraissait en humeur de se distraire. A considérer l'existence toute d'amusements et de plaisirs qu'il menait, il semble qu'il ait dit vrai en affirmant, au lendemain de son évasion, sa volonté de demeurer en paix et de fuir seulement les tiraillements de la Cour.

Il demeura à Angers la fin de la semaine, mais le lundi suivant, 21 avril, il partit pour faire une tournée dans son apanage. Il commença par s'arrêter au Verger chez M. le prince de Guéménée, où il demeura un jour ; puis il continua par Beaufort, La Coutancière, Bourgueil, Le Lude, La Flèche, Le Mans et Alençon [1]. Fils de France, premier prince du sang, dans son propre apanage, il trouvait partout un accueil qui le dédommageait de l'hiver passé à la Cour ; le printemps était cette année-là particulièrement radieux et toute la brillante jeunesse de sa suite devait s'en donner à cœur joie aux fêtes et festins que les châtelains organisaient en son honneur. Parmi les différents séjours qui marquèrent ce voyage printanier, il faut noter une journée passée au château de La Coutancière. Bussy retrouva là, remplissant avec grâce ses devoirs de châtelaine, une jeune femme fort belle, veuve d'un de ses camarades d'autrefois, ce Jean de Coesmes, baron de Lucé nommé mestre de camp en même temps que lui et tué peu de temps après au siège de Lusignan en 1574. La belle veuve s'était remariée et avait épousé le comte de Montsoreau, le grand veneur du duc d'Anjou. Bussy la connaissait déjà ; il l'avait sans doute vue à Paris, car elle était dame de la reine mère [2], et l'avait probablement rencontrée de nouveau, lors des dernières fêtes d'Angers.

1. *Journal de Louvet* (Revue de l'Anjou... 1854).

2. Voir la liste des dames et filles attachées à la maison de Catherine

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quand Bussy, suivant son maître, partit de La Coutancière, l'esprit dispos et de belle humeur, comme ses contemporains le peignent d'habitude, qui eût pu penser qu'un an après, ce château plein de soleil, de mouvement et de gaîté servirait de cadre au drame le plus sombre et le plus sanglant?

de Médicis, dans l'appendice du tome X de ses Lettres publiées par M. Bagnenault de Puchesse. (Doc. inéd. pour l'hist. de France.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XII

L'ENTREPRISE DES FLANDRES (1578-1579)

Levées de troupes. — Les palinodies de Henri III. — Dernières tentatives de Catherine de Médicis pour détourner François de ses projets. — Bussy tout-puissant. — Perfides égards de la reine mère. — En route pour les Flandres. — Premiers succès. — Bussy diplomate. — Influences anglaises. — Négociations stagnantes. — Projets de mariage avec Elisabeth d'Angleterre. — Une affaire avec Lyon d'Oraison. — Arrêt des opérations militaires. — Haine des populations. — Atrocités commises par les troupes. — Le petit enfant et la chambrière. — Le siège de Binche. — Plus d'argent, plus de vivres, la peste. — Les troupes rentrent en France. — Monsieur a Mons. — Oisiveté — Les dissertations de M. de Dampmartin. — Mauvaise humeur du duc d'Anjou. — Les bijoux de Monsieur et le Lombard de Bruxelles. — Lettre de Bussy a M. de Villeroy. — Retour du duc a Alençon.

Cette vie de fêtes et de plaisirs ne pouvait pas durer toujours et les négociations entamées avec les Pays-Bas demandaient une suite ; au surplus, les visées ambitieuses du duc d'Anjou ne devaient pas s'accommoder longtemps de cette existence sans arrière-pensées. Dès le mois d'avril, dans tout l'apanage du prince, les capitaines lèvent des troupes et les approvisionnements s'accumulent pour les Flandres. L'attitude de Henri III semble avoir été assez embarrassée en présence de ces armements. D'une part, il n'était pas fâché de voir le duc d'Anjou s'engager dans une entreprise qui concentrait toute son activité loin des affaires intérieures du royaume ; mais d'autre part, la profonde méfiance qui régnait entre les deux frères lui faisait redouter de voir Monsieur à la tête de forces imposantes ; en outre, il ne savait que répondre aux récriminations de l'ambassadeur d'Espagne. Il fallait se décider pour son frère ou pour les Espagnols. Con-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

formément à sa tournure d'esprit, il trouva un moyen terme qui n'était franc et loyal ni avec l'un ni avec l'autre : il ne fit rien contre son frère, mais le désavoua ouvertement, feignant de défendre à tous ses sujets de sortir de France en armes sans autorisation, sous peine de confiscation de leurs biens[1]. Quant à la reine mère, elle était nettement contre cette expédition, redoutant la puissance et les intrigues de l'Espagne si l'on rompait ouvertement avec elle.

Les points de concentration des troupes qu'on levait pour Monsieur étaient à Pontoise et à Montereau-Fault-Yonne. Dès le commencement de mai, les troupes étaient en mouvement et Bussy cherchait à négocier en cachette avec les Guise qu'il était venu voir à Paris dans le plus strict incognito. Cinq compagnies avaient déjà passé à Picquigny marchant vers Gravelines[2].

La reine mère fit un dernier effort pour détourner son fils François d'une entreprise qu'elle désapprouvait et elle se rendit auprès de lui. Arrivée au Lude[3], elle rencontra un gentilhomme du roi de Navarre, M. de Lavardin, qui revenait de Gascogne. Elle eut avec lui une longue conversation et sut ainsi beaucoup de choses, notamment que le duc d'Anjou cherchait à entraîner Henri de Navarre dans l'affaire des Flandres, mais que ce prince ne s'y prêtait pas. Elle apprit aussi un petit fait caractéristique : c'était la réconciliation de Bussy avec Lavardin. Il y avait de quoi s'en étonner. En effet, le lendemain de l'attentat dont Bussy avait été victime rue de Grenelle-Saint-Honoré, au mois de mai 1575, il avait appris que le chef de la bande était M. de Lavardin[4] à qui il avait voué une haine mortelle. Les circonstances avaient depuis lors séparé les deux adversaires,

1. *Journal de l'Estoile.*

2. Lettre de « Poulet to the secretaries », du 3 mai 1578 (*Calendar of state papers. Foreign*).

3. Département de la Sarthe, arrondissement de La Flèche.

4. Jean de Beaumanoir, marquis de Lavardin, qui devint maréchal de France en 1598 et mourut en 1614.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais ils venaient de se rencontrer au château de Chanchevrier [1], en Anjou. Tout de suite un duel fut décidé et le comte du Lude [2] fut choisi pour diriger et organiser le combat. Il se contenta d'enfermer les deux adversaires dans le jardin. En attendant l'issue de ce combat, chacun supputait lequel des deux y laisserait la vie, lorsqu'on les vit avec étonnement sortir tous deux, les meilleurs amis du monde ; ils soupèrent ensemble, couchèrent ensemble, riant beaucoup, faisant mille folies, se livrant à des assauts d'armes en chemise. Tout le monde demeura stupéfait d'une pareille solution [3].

C'est que la politique rapprochait alors le duc d'Anjou et le roi de Navarre. Quant à Bussy, il avait volontiers abandonné sa vengeance pour travailler à une alliance si utile à cette entreprise des Flandres à laquelle il tenait plus que tout autre, car il semble y avoir attaché son avenir personnel. Ce fut d'ailleurs l'impression de Catherine de Médicis. Elle résolut dès lors de forcer Bussy à s'expliquer, afin de le réfuter ; elle espérait que Bussy, n'ayant que des vues personnelles, ne trouverait point d'arguments à opposer aux siens, alors qu'elle n'avait en vue que le bien du royaume. Elle étudiait avec attention les allures de ce gentilhomme qu'elle détestait. Depuis longtemps elle cherchait à le ruiner dans l'esprit de son fils. Il était seul à soutenir l'expédition : Simier, La Châtre, les deux principaux familiers du duc d'Anjou, y étaient opposés. Il fallait que Bussy eût l'intention de se créer dans le nouveau royaume une situation énorme. Du reste, il songeait à faire ses affaires, mettait de l'argent de côté et diminuait son train. Son crédit sur son maître, plus exorbitant que jamais, lui permettait de tenir en main toutes les grâces que le duc pouvait accorder et, dès qu'il voyait quelque chose à donner, il le demandait pour

1. Commune de Cléré, arrondissement de Chinon, Indre-et-Loire. Il existe encore un château de Champchevrier qui appartient à M. le baron de Champchevrier.

2. Guy de Daillon, comte du Lude, lieutenant général en Poitou.

3. *Brantôme*, t. VI, p. 198 (Edit. de la Soc. de l'hist. de France).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelqu'un et en gardait la moitié pour lui. Mettant en pratique les maximes de Machiavel, il cherchait à régner par la division et exaspérait les querelles déjà accommodées.

Son insolence et les privautés qu'il prenait commençaient même à agacer le duc d'Anjou, et c'est avec satisfaction que la reine mère, en écrivant au roi, note ce dernier symptôme. Elle s'acharnait à dissuader son fils et à lui parler toujours de Bussy et de son désir de s'expliquer avec ce gentilhomme pour le ramener à ses idées. Elle n'y réussit pas, mais elle réussit du moins à irriter le duc d'Anjou par l'importance exagérée qu'elle donnait à Bussy ; c'était déjà un résultat, et bien dans sa manière[1].

Le 23 mai, la reine mère rentrait à Paris, n'ayant point atteint son but mais n'ayant point perdu son temps. Le duc d'Anjou, de son côté, parcourait les villes de son apanage, se préparant au départ ; le 26, il arrivait au Mans accompagné de Bussy et de ce Dangeau qui avait pillé les faubourgs de la ville l'année d'avant.

Le 4 juin, il s'en allait coucher à Tucé, puis à Alençon[2] et continuait ainsi sa tournée pour se mettre résolument en route au commencement de juillet ; en effet, il était le 7 à Verneuil d'où il partait à minuit avec Bussy, Simier, La Rocheguyon, La Châtre, Champvallon[3] et autres, en tout 10 chevaux. Il prit son chemin par Bapaume, Arras et se rendit à Mons. Il ne fut nullement inquiété par le roi, malgré les protestations de ce dernier à l'Espagne. Bien plus, Henri III, qui était allé prendre des bains de mer à Dieppe, était rentré à Paris dès le 3 juillet, laissant en route des garnisons d'infanterie aux principaux points de passage de la Seine

1. Lettres de Catherine de Médicis à Henri III, des 6 et 7 mai 1578 (Documents inéd. sur l'hist. de France).

2. Documents inédits pour servir à l'histoire du Maine, par Arthur Bertrand (*Revue histor. et archéol. du Maine*, t. II, p. 288).

3. Jacques de Harlay, seigneur de Champvallon, grand écuyer du duc d'Anjou, grand maître de l'artillerie pendant la Ligue ; chevalier du Saint-Esprit. Il eut peu de temps après une liaison avec la reine Marguerite qui eut pour lui une vive passion.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et de l'Oise, pour arrêter les troupes de Monsieur ; or nulle part ces garnisons ne s'opposèrent en rien au passage du duc ni de sa suite. Ce qui rend encore plus douteuse la bonne foi du roi à l'égard des Espagnols, c'est que, après son retour à Paris, le chancelier de Monsieur y vint aussi pour opérer le recouvrement de sommes importantes destinées à l'expédition : or, non seulement le chancelier ne se cacha pas, mais il fut même bien reçu au Louvre et favorisé dans cette opération[1].

Cependant le duc d'Anjou et les Etats des Pays-Bas préparaient chacun de leur côté les éléments d'un véritable traité d'alliance. La présence du duc à Mons défrayait toutes les conversations et l'on supputait partout avec animation la conduite qu'il tiendrait et l'accueil qu'il recevrait. En fait, sans les agissements du comte de Lalaing qui s'était jeté à corps perdu dans le parti du duc d'Anjou, il est probable que les Français y auraient trouvé le mauvais vouloir le plus déterminé et l'accueil le plus décourageant[2]. En tout cas, le duc avait commencé par envoyer Bussy devant Maubeuge avec 3 000 hommes. La ville se rendit rapidement et Bussy courut devant Beaumont, possession du duc d'Aerschot. A la fin de juillet, les choses prenaient bonne tournure pour le duc d'Anjou : Maubeuge, Soigny, Rœux et Havrech étaient déjà tombés entre ses mains[3]. Bussy était parti pour Anvers accompagné de MM. de La Neuville de Mondoucet et de Dampmartin[4] ; il y arriva dans les derniers jours de

1. *Journal de l'Estoile.*

2. Lettre de Des Pruneaux à Bussy, du 29 mai 1578. (Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas, t. I, p. 242.)

3. Lettre de Davison, agent de l'Angleterre accrédité auprès des Etats généraux des Pays-Bas, à sir Christopher Hatton, vice-chambellan de la reine Elisabeth, datée d'Anvers, 21 juillet 1578 ; et lettre du même au Dr Thomas Wilson, membre du Conseil privé et secrétaire d'Etat, datée du 26 juillet 1578 (*Calendar of state papers. Foreign*).

4. Ces trois personnages étaient sans doute des gens de robe qui accompagnaient Bussy pour rédiger la correspondance et le traité. Sur l'Etat des gages de la maison de Monsieur, en 1576, il y a un La Neuville, cham-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

juillet et conclut le 13 août un accord dont le protocole nous montre la situation prépondérante qu'il occupait; il y est désigné comme *représentant* le duc d'Anjou et *accompagné* des autres personnages susdits. Il traitait avec les prélats, nobles et députés des villes représentant les Etats généraux des Pays-Bas. Bussy consentit à ce que les Etats demandaient et accepta pour son prince la posture de simple allié; le duc d'Anjou s'engageait à assister les Etats pour les délivrer de l'insupportable tyrannie des Espagnols et de l'invasion de don Juan d'Autriche[1]. Il devait maintenir dans le pays 10 000 hommes de pied et 2 000 chevaux, etc., etc., mais il n'était nullement question de lui donner la souveraineté de ces belles provinces. Ce qu'on lui accordait de plus clair, c'était le titre pompeux mais vide de Protecteur de la liberté des Pays-Bas[2].

Bussy et le duc d'Anjou se disaient sans doute sans témoins que l'on saurait bien un jour ou l'autre, se saisir du pouvoir de gré ou de force. Mais le sort en avait décidé

bellan à 600 livres par an. Nous ne savons s'il est le même qui laissa des notes personnelles d'après lesquelles Dampmartin publia *La fortune de la Cour*. L'avertissement de cet ouvrage (édition de Liège, 1713) dit qu'il ne faut pas confondre ce La Neuville qui se nommait ainsi d'un nom de terre, avec un autre La Neuville, *homme de guerre*. Le sieur de Dampmartin était conseiller privé et procureur général du duc d'Anjou, et auteur, outre *La fortune de la Cour*, d'un traité intitulé : *La conoissance et merveilles du monde et de l'homme*. Un Montdoucet figure parmi les chambellans du duc avec 600 livres de gages.

1. Don Juan d'Autriche était fils naturel de Charles-Quint. Né à Ratisbonne le 24 février 1545, il mourut de la peste dans son camp de Namur le 1er octobre 1578. Le bruit courut, sans aucune preuve du reste, qu'il avait été empoisonné. Il jouissait d'une réputation de grand capitaine depuis sa victoire navale de Lépante sur les Turcs en 1571. Il était beau cavalier et magnifique dans ses vêtements et ses habitudes. C'est lui qui commandait les troupes espagnoles en Hainaut, au moment où se passaient les événements que nous racontons.

2. Mr Sommers report of the duke of Alençon's answer. Du 28 juillet 1578 (*Calendar of state papers. Foreign*). Voir aussi le texte de l' « Accord et alliance faicte entre le sieur marquis de Reynel, baron de Bussy et de Saxefontaine, etc..., d'une part, et les prélats, nobles et dépputtez... des Pays-Bas, d'aultre » (Bibl. Nat., Mss. fr. Colbert, *Cinq-cents*, vol. 491, fol. 100).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et de l'Oise, pour arrêter les troupes de Monsieur ; or nulle part ces garnisons ne s'opposèrent en rien au passage du duc ni de sa suite. Ce qui rend encore plus douteuse la bonne foi du roi à l'égard des Espagnols, c'est que, après son retour à Paris, le chancelier de Monsieur y vint aussi pour opérer le recouvrement de sommes importantes destinées à l'expédition : or, non seulement le chancelier ne se cacha pas, mais il fut même bien reçu au Louvre et favorisé dans cette opération[1].

Cependant le duc d'Anjou et les Etats des Pays-Bas préparaient chacun de leur côté les éléments d'un véritable traité d'alliance. La présence du duc à Mons défrayait toutes les conversations et l'on supputait partout avec animation la conduite qu'il tiendrait et l'accueil qu'il recevrait. En fait, sans les agissements du comte de Lalaing qui s'était jeté à corps perdu dans le parti du duc d'Anjou, il est probable que les Français y auraient trouvé le mauvais vouloir le plus déterminé et l'accueil le plus décourageant[2]. En tout cas, le duc avait commencé par envoyer Bussy devant Maubeuge avec 3 000 hommes. La ville se rendit rapidement et Bussy courut devant Beaumont, possession du duc d'Aerschot. A la fin de juillet, les choses prenaient bonne tournure pour le duc d'Anjou : Maubeuge, Soigny, Rœux et Havrech étaient déjà tombés entre ses mains[3]. Bussy était parti pour Anvers accompagné de MM. de La Neuville de Mondoucet et de Dampmartin[4] ; il y arriva dans les derniers jours de

1. *Journal de l'Estoile.*

2. Lettre de Des Pruneaux à Bussy, du 29 mai 1578. (Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas, t. I, p. 242.)

3. Lettre de Davison, agent de l'Angleterre accrédité auprès des Etats généraux des Pays-Bas, à sir Christopher Hatton, vice-chambellan de la reine Elisabeth, datée d'Anvers, 21 juillet 1578 ; et lettre du même au Dr Thomas Wilson, membre du Conseil privé et secrétaire d'Etat, datée du 26 juillet 1578 (*Calendar of state papers. Foreign*).

4. Ces trois personnages étaient sans doute des gens de robe qui accompagnaient Bussy pour rédiger la correspondance et le traité. Sur l'Etat des gages de la maison de Monsieur, en 1576, il y a un La Neuville, cham-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

juillet et conclut le 13 août un accord dont le protocole nous montre la situation prépondérante qu'il occupait; il y est désigné comme *représentant* le duc d'Anjou et *accompagné* des autres personnages susdits. Il traitait avec les prélats, nobles et députés des villes représentant les Etats généraux des Pays-Bas. Bussy consentit à ce que les Etats demandaient et accepta pour son prince la posture de simple allié ; le duc d'Anjou s'engageait à assister les Etats pour les délivrer de l'insupportable tyrannie des Espagnols et de l'invasion de don Juan d'Autriche[1]. Il devait maintenir dans le pays 10 000 hommes de pied et 2 000 chevaux, etc., etc., mais il n'était nullement question de lui donner la souveraineté de ces belles provinces. Ce qu'on lui accordait de plus clair, c'était le titre pompeux mais vide de Protecteur de la liberté des Pays-Bas[2].

Bussy et le duc d'Anjou se disaient sans doute sans témoins que l'on saurait bien un jour ou l'autre, se saisir du pouvoir de gré ou de force. Mais le sort en avait décidé

bellan à 600 livres par an. Nous ne savons s'il est le même qui laissa des notes personnelles d'après lesquelles Dampmartin publia *La fortune de la Cour*. L'avertissement de cet ouvrage (édition de Liège, 1713) dit qu'il ne faut pas confondre ce La Neuville qui se nommait ainsi d'un nom de terre, avec un autre La Neuville, *homme de guerre*. Le sieur de Dampmartin était conseiller privé et procureur général du duc d'Anjou, et auteur, outre *La fortune de la Cour*, d'un traité intitulé : *La conoissance et merveilles du monde et de l'homme*. Un Montdoucet figure parmi les chambellans du duc avec 600 livres de gages.

1. Don Juan d'Autriche était fils naturel de Charles-Quint. Né à Ratisbonne le 24 février 1545, il mourut de la peste dans son camp de Namur le 1er octobre 1578. Le bruit courut, sans aucune preuve du reste, qu'il avait été empoisonné. Il jouissait d'une réputation de grand capitaine depuis sa victoire navale de Lépante sur les Turcs en 1571. Il était beau cavalier et magnifique dans ses vêtements et ses habitudes. C'est lui qui commandait les troupes espagnoles en Hainaut, au moment où se passaient les événements que nous racontons.

2. Mr Sommers report of the duke of Alençon's answer. Du 28 juillet 1578 (*Calendar of state papers. Foreign*). Voir aussi le texte de l' « Accord et alliance faicte entre le sieur marquis de Reynel, baron de Bussy et de Saxefontaine, etc..., d'une part, et les prélats, nobles et dépputtez... des Pays-Bas, d'aultre » (Bibl. Nat., Mss. fr. Colbert, *Cinq-cents*, vol. 491, fol. 100).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

autrement : Bussy devait mourir l'année suivante et la tentative que le duc fit quelque temps après, en 1583, échoua misérablement[1].

En attendant, Bussy était le grand personnage du camp français, à la fois chef d'armée et diplomate. Tandis qu'il terminait cette négociation, il cherchait à en mener à bien une autre non moins importante et sur un sujet tenant fort à cœur au duc d'Anjou : son mariage avec la reine d'Angleterre Elisabeth. Dès que cette princesse avait vu les projets du duc prendre corps, elle avait expédié à Anvers une mission chargée d'étudier la situation aux Pays-Bas et de se rendre compte de l'opinion dans les Flandres et même dans le nord de la France. Cette mission, à la tête de laquelle se trouvait Walsingham, arriva à Anvers le 28 juin et n'en repartit qu'à la fin de septembre.

Ce Walsingham, type d'inquisiteur protestant, qui passa sa vie à combattre le catholicisme, était un terrible adversaire : d'une dextérité et d'une patience à toute épreuve, il dévisageait son interlocuteur avec des yeux perçants qui illuminaient sa maigre face anguleuse et pénétraient le fond de la pensée la plus cachée. « Il pouvait négocier toutes choses avec ceux qui s'y opposaient le plus et leurs oppositions lui fournissaient de nouvelles raisons pour les faire réussir. Il se vantait d'avoir dupé deux fois la France et entretenait, comme ministre secrétaire d'Etat, cinquante-trois agents et dix-huit espions dans les Cours étrangères. Il n'y avait point d'écrit secret dans toute l'Europe qu'il ne pût avoir pour deux pistoles. Peu de lettres lui échappaient

1. Le visage du duc d'Anjou, assez régulier dans son enfance, s'était gâté avec l'âge et le bout de son nez fort grossi semblait séparé en deux par un sillon profond. Après la tentative déloyale de 1583 que les Flamands déjouèrent par leur énergique et victorieuse résistance, on fit courir sur le duc le quatrain suivant rapporté par l'Estoile dans son *Journal* :

Flamans, ne soiés étonnés
Si à François voiés deux nez
Car par droit, raison et usage
Faut deux nés à double visage.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et il pouvait les lire sans qu'on s'en aperçût au cachet [1]. »

Tel était l'homme avec lequel Bussy allait avoir à se mesurer comme diplomate, quand il arriva à Anvers, avec cette aggravation que Walsingham était déjà sur les lieux depuis un mois. Bussy n'était pas de force.

En vain Catherine de Médicis avait cherché à détourner son fils de l'entreprise des Flandres en dirigeant son activité sur un mariage avantageux. On lui en avait proposé plusieurs ; il n'avait rien voulu entendre. Mais depuis qu'il était au milieu des Flamands, il commençait à se rendre compte de l'importance qu'aurait pour lui une alliance avec Elisabeth, dans un pays où la diplomatie anglaise exerçait une surveillance et une influence aussi grandes. Dès la fin de juillet, le duc avait envoyé en Angleterre MM. de Quincé et de Bacqueville [2] pour expliquer sa conduite et renouveler la demande en mariage.

Mais Elisabeth, prodigue de mots aimables, ne cédait rien sur le principal et ne s'engageait nullement, disant à Bacqueville que jamais elle ne consentirait à un mariage, avant d'avoir vu l'homme qui briguait sa main ; qu'elle voulait bien voir le duc d'Anjou, mais que s'il devait se fâcher d'un refus, il ferait mieux de ne pas venir.

Tout cela n'était guère encourageant et les efforts combinés de Bacqueville en Angleterre et de Bussy à Anvers auprès de la mission anglaise n'aboutirent à rien [3].

1. *Remarques sur la vie de Walsingham*, à la suite des *Mémoires et instructions pour les ambassadeurs...* par Walsingham (Bibl. nat.* E. 633).

2. Sur l' « Etat des gages des seigneurs, gentilshommes et autres officiers de la maison de Monseigneur, fils de France, frère unique du roi » en 1576, qui se trouve dans les *Mémoires* du duc de Nevers, nous relevons trois Bacqueville; l'un, parmi les chambellans, désigné Bacqueville l'aîné, avec 300 livres de gages; un autre, gentilhomme de la chambre, avec 500 livres et un autre, écuyer d'écurie, avec 400 livres. M. de Quincé ne figure pas sur cet état.

3. M. le comte Hector de La Ferrière, dans son livre intitulé : *Les projets de mariage d'Elisabeth*. Paris, Calmann-Lévy, 1882, in-18, raconte que devant l'insuccès de la mission Bacqueville, le duc d'Anjou se décida à envoyer en Angleterre Bussy qui ne réussit pas davantage. M. le comte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vers cette époque, c'est-à-dire au mois d'août 1578, se produisit un incident sans grande importance en lui-même

Baguenault de Puchesse, qui a continué après le comte de la Ferrière la publication des lettres de Catherine de Médicis dans la *Collection des documents inédits pour l'histoire de France* et qui s'est servi des documents et papiers de son prédécesseur, mentionne le même fait dans une note au bas d'une lettre de Catherine, du 9 novembre 1578, dans laquelle elle annonce à Elisabeth l'envoi de Simier comme négociateur. M. Léon Marlet, dans un article d'ailleurs fort intéressant paru en janvier 1888 dans la *Revue du monde latin* et intitulé « Bussy d'Amboise », reproduit la même assertion. Il en est de même dans l'ouvrage de M. Martin A. S. Hume, *The Courtships of Queen Elisabeth*... London, 1896, in-8°. Nous ne croyons pas que Bussy ait été en Angleterre et nous supposons que l'erreur provient d'une mauvaise lecture de manuscrit peut-être imputable à sir Harris Nicolas qui a publié à Londres, en 1847, les *Memoirs of the life and times of sir Christofer Hatton* (Bibl. nat. Nx. 598). Cet ouvrage cité par M. de la Ferrière reproduit une lettre du comte de Sussex à Elisabeth, qui commence ainsi : « Mardi dernier, le matin, vers sept heures, M. de Bussy est venu me trouver et m'a dit que, devant passer par Londres et apprenant que j'étais venu ici de la Cour, il voulait m'entretenir de la négociation..., etc., etc. » Suit une longue lettre relative au mariage de la reine avec le duc d'Anjou, dans laquelle sont relatées les déclarations de M. de Bussy. La missive, notons-le bien, est datée du 28 août 1578. Nous pensons qu'il faut lire « M. de Quincé » au lieu de « M. de Bussy ». Ce qui nous le fait croire, c'est que, dans les *Calendars of state papers. Foreign*, il est à plusieurs reprises question des allées et venues de M. de Quincé, toujours pour la même négociation, et que son nom y est successivement orthographié : Quissy, Cuiss, Cuissy, Quincy, Quyssy, l'y anglais se prononçant comme notre *é*. Or, si la lettre de Sussex à Elisabeth n'est pas reproduite dans le *Calendar of state papers*, nous en trouvons dans ce recueil une autre, du même Sussex, adressée à Walsingham, à Anvers, et datée du 29 août, le lendemain, dans laquelle il lui raconte également et presque dans les mêmes termes la visite et les déclarations de l'envoyé français, seulement il dit que c'est « M. de Quissy » et non pas M. de Bussy. En regardant le texte publié par sir Harris Nicolas, nous sommes donc plus que probablement en présence d'une mauvaise lecture de nom propre. Ce qui nous porte encore à le croire, c'est que justement « Quissy », ou Quincé, avait été peu de temps avant renvoyé de Londres auprès de Monsieur, pour connaître ses dernières résolutions, ce que nous savons par une lettre du 8 août, de Wilson qui est à la Cour d'Angleterre, à Walsingham qui est à Anvers. Quincé rapportait donc les réponses de Monsieur quand il rencontra Sussex dans sa maison de Bermondsey, près de Londres. Enfin, un dernier argument qui nous paraît non moins probant, c'est que le dimanche 24 août, Bussy était à Mons auprès de son maître, ainsi que nous en avons la preuve par une lettre de lui portant la date et le lieu, et répondant à un cartel de Lyon d'Oraison dont nous allons parler ci-dessous. Or, la lettre de Sussex datée du 28 août, c'est-à-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mais qui nous montre en quelle suspicion réciproque se tenaient les adversaires en présence. Un certain Carles Lyon d'Oraison [1], seigneur de Barles, gentilhomme du duc d'Anjou, vint de Paris pour envoyer un cartel à Bussy et n'hésita pas à se diriger sur le camp de don Juan d'Autriche, l'adversaire même de son maître, où il reçut l'accueil le plus cordial. La prétendue querelle était si insignifiante que les causes ne nous en sont point parvenues et que nulle allusion n'y est faite dans les lettres échangées à ce propos. Ce d'Oraison était accompagné d'un certain François de Gauville [2], grand bretteur lui-même, qui prétendait avoir de son côté des comptes à demander à Fervaques, autre gentilhomme du duc d'Anjou. D'Oraison appelait Bussy à mi-chemin entre Mons et Binche, lui demandait un otage de qualité en échange de son propre frère et exprimait le désir que 6 ou 8 cavaliers assistassent au combat comme témoins.

Bussy répondit tout de suite et sur le ton que nous lui connaissons :

« Lyon d'Oraison, je commenceray cet escript pour res-

dire jeudi, dit que l'envoyé français s'est présenté « mardi dernier ». Comment admettre que Bussy discutait dimanche à Mons avec son maître à propos du défi de Lyon d'Oraison, écrivait à ce dernier la lettre que nous allons citer tout à l'heure, et que le mardi matin, à sept heures, il était à côté de Londres, à Bermondsey, en train de causer avec le comte de Sussex, ayant parcouru environ 350 kilomètres soit à cheval, soit dans un petit bateau à voiles, et cela pour une négociation qui n'avait rien de très urgent. Nous ajouterons que nous n'avons point trouvé de documents ou ouvrages du temps autres que cette lettre du comte de Sussex, qui mentionne le voyage de Bussy en Angleterre.

1. Nous trouvons deux fois ce nom sur l'État des gages des seigneurs, gentilshommes et autres officiers de Monseigneur, fils de France... en 1576 (*Mémoires du duc de Nevers*) : la première fois comme chambellan à 600 livres de gages et la seconde comme gentilhomme de la chambre à 500 livres.

2. François de Gauville, capitaine des gardes du duc de Nemours en 1590, maréchal de camp et gouverneur de Pithiviers (Pluviers comme on disait alors) en 1620. Il voulut un jour se battre avec Saint-Luc dans la chambre même de Monsieur (*Brantôme*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pondre à la fin du vostre que vous nommez cartel, lequel justement ne se peut nommer ainsy pour les ratures et conditions qui y sont, sur lesquelles vous vous arrestez au combat. Je ne désire point que la compaignye soit sy grande que vous la demandez. Vous dictes avoir querelle avec moy; je vous feray raison non avec toutes les cérémonies que vous opposez, car ce ne seroit jamais faict qui les voudroit toutes observer. Vous voulez des ostages, vous les demandez de qualité; toutes ces choses ne sont poinct bonnes à ceulx qui veullent venir franchement aux mains. Asseurez-vous que je vous en donneray bientost moyen, et qu'à ceste occasion j'ay quitté ma charge en ceste armée et celle que j'avois en la maison de Monseigneur, parce qu'il ne me vouloit pas donner liberté, comme vous verrez par sa lettre et que vous tesmoignera ce trompette qu'on a renvoyé sans parler à moy. Je m'y suis mis toutesfois pour vous faire congnoistre que je suis accompagné de raison et que je ne la refuse point à ceux qui me la demandent. Entretenez bien Goville. Je donne ordre et faictz mes affaires, et nous verrons, gaye bergère, qui premier s'en repentira[1].

« A Mons, ce 24 août 1578.

« Louis d'Amboise. »

Cette fin de lettre est plus qu'un portrait, c'est la vie même, c'est le mouvement, c'est le geste et l'expression

1. C'est le refrain légèrement déformé d'une villanelle de Philippe Desportes, le poète à la mode de l'époque, et que tout le monde connaissait probablement alors; en voici la première strophe :

Rozette, pour un peu d'absence,
Vostre cœur vous avez changé
Et moy, sçachant cette inconstance,
Le mien autre part j'ai rangé:
Jamais plus beauté si légère
Sur moy tant de pouvoir n'aura :
Nous verrons, volage bergère,
Qui premier s'en repentira.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui nous sautent aux yeux, jetant un coup de lumière sur cette crânerie, gaie, insouciante et féroce d'un homme qui se sent de bonne humeur à l'idée d'en tuer bientôt un autre.

Mais, à cette nouvelle, l'entourage de Monsieur s'émut et lui-même refusa à Bussy l'autorisation d'aller combattre d'Oraison : personne ne doutait que Bussy et les siens ne courussent à quelque guet-apens. Bussy cependant insistait opiniâtrément. Le lendemain, 25 août, Monsieur écrivit à d'Oraison une lettre sévère et méprisante pour interdire la rencontre, lui disant qu'il était trop peu de chose pour oser se mesurer avec Bussy.

D'Oraison répondit au duc pour plaider sa cause et à Bussy pour le provoquer de nouveau, mais cette fois le duc d'Anjou intercepta la provocation et répondit lui-même par une seconde lettre cassant d'Oraison de son état et le chassant de sa maison. Carles Lyon d'Oraison expédia en vain à Bussy une troisième lettre pleine d'injures et de défis; elle fut interceptée par le duc comme la précédente [1].

Au fond de cette affaire, il y avait de part et d'autre les soupçons les plus graves tenant mutuellement en éveil tant le duc d'Anjou que don Juan d'Autriche.

Dans le camp espagnol, en effet, on accusait formellement le duc d'Anjou de s'être entendu avec les États des Pays-Bas et Bussy pour faire assassiner don Juan d'Autriche. Dès le 20 juin précédent, Juan de Vargas, ambassadeur d'Espagne à Paris, prévenait don Juan par une lettre donnant le signalement des assassins qui étaient déjà en route et parmi lesquels figurait un certain gentilhomme gascon nommé Jacques de Beaufort [2].

1. Ces lettres se trouvent à la Bibl. Nat., Mss. Colbert *Cinq-cents*, vol. 29, fol. 374 et N. A. fr. 7241 ; elles ont été publiées par M. André Joubert dans la *Revue de l'Anjou* (1884). La dernière lettre qui était une nouvelle provocation et que le duc n'a pas montrée à Bussy est datée du 25 août. Donc Bussy était à Mons le 25, puisqu'on lui cachait une lettre ce jour-là. Ceci dit pour venir encore à l'appui de l'assertion soutenue par nous que Bussy n'était point à Londres le 26 août à sept heures du matin.

2. Archives de Simancas (Arch. nat. K. 1544, pièces 63-64).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans le camp français, on semble avoir eu connaissance des soupçons espagnols et la provocation de Lyon d'Oraison paraît avoir été considérée comme une contre-mine destinée à déjouer, par l'assassinat de Bussy, les projets du duc d'Anjou[1].

Quoi qu'il en soit, cette histoire d'Oraison et de Bussy occupa beaucoup l'entourage du prince français : dans une lettre de Duménil[2], secrétaire du duc, adressée à Des Pruneaulx, l'ambassadeur du duc à Anvers auprès des Etats généraux des Pays-Bas, et datée du 25 août 1578, nous relevons le passage suivant :

« Je vous diray un mot en passant que notre Cour est ung peu troublée de ce que le chevalier Doraison a envoyé appeler Monsieur de Bussy par un trompette, qui ne l'ayant trouvé, a laissé le cartel ; mondit sieur de Bussy, contre l'opinion et advis de son altesse et de toute la noblesse, veult aller trouver ledict chevalier à Beinge où il est, sans considération du hasard où il se met de recevoir quelque supercherie par les soustenans dudit chevalier, lesquels, comme vous scavez, ne feront conscience de se mettre vingt contre ung, et nonobstant toutes les remonstrances que l'on peult faire à mondict sieur de Bussy, y adjoustant l'auctorité de son altesse, l'on ny peult rien gaigner. Nous craignons beaucoup que cela nous aporte quelque désordre en noz affères[3]... »

Si les affaires du camp français étaient troublées, les projets de mariage de Monsieur n'avançaient guère et la marche des opérations militaires ne lui donnait pas plus de satisfaction. Et pourtant, pendant tout le mois de juillet et le mois d'août, il y avait eu de nombreux rassemblements

1. Archives de Simancas. (Arch. nat. K. 1549, pièce 44).

2. Olivier du Mesnil (ou Duménil), secrétaire des finances du duc d'Anjou, à 600 livres de gages. Le même nom figure aussi parmi les secrétaires ordinaires avec 100 livres de gages et la mention : Neveu du sieur de Dyors.

3. Bibl. nat. Mss. fr. 3277, fol. 79.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de troupes pour venir renforcer sa petite armée. Les malheureuses populations des villes où se faisaient ces rassemblements savaient ce qu'il leur en coûtait et les horreurs que nous avons vu commettre autour d'Angers se renouvelaient, laissant dans les pays ravagés une telle terreur et une telle haine que quelque temps après, quand ces troupes rentrèrent en France par petits détachements, elles trouvèrent les paysans en armes, qui les massacrèrent sans pitié partout où ils purent[1]. Mais pour se rendre compte des sentiments qu'ils inspiraient, il faut lire ce qu'en a rapporté Claude Haton, prêtre de Provins, contemporain et témoin des scènes qu'il raconte :

« Fault entendre que les compagnies qui s'assemblèrent à Montereau-Fault-Yonne et autres lieux que nous avons dict, n'avoient oblié le mestier de rançonner, battre et desrober leur hoste es maisons où ilz estoient logez. Soubz le nom et prétexte d'aller en Flandre, tous banis, vacabons, volleurs, meurtriers, renieurs de Dieu et de vieilles debtes, remenans de guerre, reste de gibet, massacreurs, vérollez, gens mourans de faim, se meirent aux champs, pour aller piller, battre et ruyner les hommes des villes et villages qui tomboient en leurs mains es lieux où ilz logeoient et par les chemins sans crainte aucune. »

Cette cohue d'aspect patibulaire se mit en marche vers les Flandres, à petites journées et s'arrêta un soir pour coucher à la paroisse de Léchelle, près de Provins, où ils se conduisirent comme de véritables sauvages, violant les femmes, tuant les hommes ou torturant ceux qui résistaient. Ils avaient, de leur propre autorité, fixé une rançon, faute de laquelle les malheureux habitants étaient traités avec la dernière cruauté. Un certain Pierre Angenost de Pigy s'avisa de laisser vingt sous de moins qu'ils n'avaient demandé et de s'aller cacher ailleurs, pour se soustraire à

1. Voir notamment à ce sujet une lettre de La Noue à Des Pruneaulx, ambassadeur de Monsieur à Anvers, du 24 janvier 1579, publiée dans les pièces justificatives de l'ouvrage de M. Hauser sur François de La Noue.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur vengeance. Quand les soldats s'aperçurent du subterfuge, ils commencèrent par violer sa femme, puis la rouèrent de coups et la traînèrent dans les rues attachée par les pieds « sans avoir honte ni vergongne de l'honneur des femmes et secret de leur nature, et non contens de tel acte si barbare, passèrent leur rage au petit enfant dudit Angenost et de laditte femme, le faisant desvelopper par la chambrière de la maison, qu'ilz feirent assoir au feu auquel ilz boutèrent tant de boys qu'ilz purent, duquel elle n'eust osé se retirer ni le petit enfant, et tant les chauffèrent qu'ilz, servante et petit enfant, cuydèrent là rendre l'esprit, le petit enfant cryant son petit cry de toute sa force, comme pensoit aussy faire la pauvre chambrière, qui en estoit par les tirans empeschée avec grands coups de baston et menaces de la brusler et le petit enfant qui n'avoit qu'environ quatre moys pour le plus. Lequel, quand il ne povoit plus endurer la challeur du feu et qu'il commençoit à rostir, l'alloient plonger dedans un sceau d'eaue et feirent ce par trois ou quatre fois. Il petit enfant ne morut pas pour lors mais endura ung grand martire [1]. »

Cherchons à imaginer en quel état d'esprit devaient se trouver des gens soumis à de pareilles atrocités. On comprend que les populations aient été hors d'elles-mêmes. Les plaintes furent si nombreuses et si vives que le roi, nous dit L'Estoile, fut obligé de « les abandonner au peuple ». Quant au duc de Guise, il en fit en Champagne un véritable carnage. Telles étaient les troupes qui allaient servir sous les drapeaux du duc d'Anjou; c'est avec elles que Bussy peu de temps après vint mettre le siège devant Binche.

Toute cette affaire fut déplorablement conduite. L'argent manquait; les États ne voulaient pas en fournir; l'Angleterre en promettait, mais ne le donnait pas; la Cour de

1. *Mémoires de Claude Haton*, vol. II, p. 939 (Doc. inéd. pour l'hist. de France).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

France désavouait ouvertement le duc d'Anjou et les troupes peu ou point payées, mal nourries[1], nouvellement formées des éléments que l'on sait, sans instruction, commençaient de plus à être éprouvées par un ennemi bien plus terrible que le canon espagnol : la peste. Du reste, les Espagnols lui payaient aussi leur tribut et le 1er octobre, don Juan d'Autriche, le jeune et brillant vainqueur de Lépante[2], mourait de cette maladie. Le siège de Binche avançait lentement et dans l'armée française de nombreux cas de désertion se manifestaient. Les distributions de vivres étaient de plus en plus irrégulières et le pays épuisé n'arrivait plus à nourrir tant de soldats. On les voyait se débander, mourant de faim, mendiant, prêts à tout pour manger, n'ayant plus ni discipline, ni cohésion.

Le duc d'Anjou était mécontent et faisait des reproches à ceux qui l'avaient lancé dans cette entreprise. Bussy se défendait de son mieux, rejetant la responsabilité sur le maréchal de Cossé, grand partisan de l'expédition[3]; il livrait des assauts meurtriers et le 30 septembre avait le bras effleuré d'une balle. Enfin, le mercredi 8 octobre, Binche capitula. A peine les soldats français y furent-ils entrés qu'ils la pillèrent odieusement, au mépris de la capitulation, malgré tous les efforts de Bussy et de ses officiers dont quelques-uns furent tués par leurs propres troupes[4].

1. Dans une lettre datée de Mons, 28 août, le duc presse son agent à Anvers, Des Pruneaulx, d'obtenir des Etats généraux des Pays-Bas la remise des villes qui doivent lui être livrées, aux termes du traité du 13 août. Il le prie aussi d'activer les envois de vivres « car, dit-il, j'ai mon armée sur les bras qui me poyse beaucoup » (Bibl. Nat. Mss. Fr. 3277, fol. 77).

2. A la suite de la conquête de Chypre par les Turcs, le pape Pie V chercha à fonder une ligue des Etats chrétiens contre les Turcs; seules, l'Espagne et Venise répondirent à son appel. La flotte combinée de ces Etats commandée par don Juan d'Autriche anéantit la flotte turque à Lépante, dans la mer Ionienne, le 7 octobre 1571.

3. Arch. de Simancas. Lettre de Juan de Vargas à Philippe II, du 27 septembre 1578 (Arch. nat. K. 1547, pièce 161).

4. *Calendar of state papers. Foreign*. 1578. Lettres de Fremyn to Davison

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il n'y avait pas lieu de s'étonner d'une telle conduite de la part de pareilles bandes. C'était un succès sans doute, mais le duc d'Anjou se rendit compte qu'il n'avait rien à espérer avec aussi peu de moyens; il demeura encore quelque temps en Flandre et retourna à Mons. Bussy essaya encore quelques opérations qui n'eurent point de suite; il chercha à se concerter avec M. de La Noue, mais il n'y avait rien à tenter avec une armée aussi misérable, qui se débandait chaque jour davantage et qui n'avait ni gain ni honneur à attendre, « qui sont les deux seuls motifs de rester à la guerre », ajoute le capitaine anglais Fremyn dans sa lettre du 19 octobre à Davison, l'un des envoyés anglais auprès des États. Quant au duc, il aurait eu dès le mois de juillet le désir de tout abandonner et de rentrer en France, « si Bussy d'Amboise le lui avait permis »[1].

En présence de son échec aux Pays-Bas, François d'Anjou se rejeta avec plus de ténacité que jamais sur le mariage avec Élisabeth[2]. Il expédia à Paris son ami Simier, le maître de sa garde-robe, pour qu'il se munît de lettres d'introduction de Henri III et de la reine mère[3] et, dès la fin de novembre, il commença à renvoyer les troupes de Flandre, sous la conduite de La Châtre qui partit avec 4 000 arquebusiers. Et durant toute la route, en repassant par les villages qu'ils avaient traversés quatre mois aupara-

du 4 octobre, Rossel to Walsingham du 12 octobre, Fremyn to Davison du 19 octobre.

1. Arch. de Simancas. Lettre de Pedro Arcanti à Antonio Perez, du 18 juillet 1578 [Arch. nat. K. 1545, pièce 15].

2. Juan de Vargas, l'ambassadeur d'Espagne à Paris, dans une lettre du 14 octobre 1578 à Philippe II, parle de certains projets de mariage entre le duc d'Anjou et une infante d'Espagne; il annonce que Bussy est entièrement opposé à ce projet qui ne prit du reste jamais de consistance (Arch. de Simancas. Arch. nat. K. 1546, pièce 117).

3. La commission de Simiers est datée de Mons, le 28 novembre 1578; il arriva à Londres le 5 janvier 1579 et fut bien reçu par Elisabeth qui finit par le prendre tellement à gré qu'elle ne pouvait plus se passer de lui. Il ne réussit cependant pas dans sa mission (*Calendar of state papers. Foreign* et *Journal* de l'Estoile).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vant, ils trouvaient les paysans en armes et, si quelqu'un d'eux s'écartait, il était en silence massacré à coups de fourche ou de faux, avec la joie farouche de la vengeance satisfaite.

A Mons, la vie était monotone : la mauvaise saison et la pénurie de moyens forçaient le duc à une inaction qui lui pesait : ne pouvant agir, on parlait. Monsieur recevait généralement le soir, après souper, dans son cabinet; les beaux parleurs tenaient le dé de la conversation et on lisait Aristote ou Plutarque ; un soir, on discutait sur les idées de Platon et le duc demanda à chacun son avis sur l'âme : Dampmartin qui était « nourri aux lettres », s'embarqua en un discours qu'il a publié depuis [1]; nous espérons pour ses auditeurs qu'il l'a quelque peu augmenté en le donnant à l'impression, car il y débute par une description de l'univers selon Plutarque, Aristote et Platon; puis il aborde le monde en général, sa beauté, la substance du ciel, l'empire moscovite, le prêtre Jean, le flux et le reflux de la mer, les démons, le Zodiaque et il continue ainsi pendant cinquante pages d'in-folio. Et Dampmartin rappelle avec candeur que lorsqu'il eut fini, le prince se leva et le félicita ajoutant obligeamment : « J'en dormirai beaucoup mieux à mon aise. »

Le lendemain, la conférence reprenait et traitait cette fois des mauvais côtés de la terre, des maladies, du malheur des princes, de la vie de Louis XI, etc., etc.

Mais de graves préoccupations empêchèrent le duc de s'occuper de la suite de ces conférences : on cherchait en sous main à réconcilier le Hainaut et l'Artois avec le roi d'Espagne. Le duc le savait bien, mais il ne pouvait s'y opposer que par la force et ne voulait pas employer ce moyen; chaque jour, lui ou les siens étaient l'objet d'indignités de la part de ceux même qui l'avaient appelé à leur

1. *Conoissance et merveilles du monde et de l'homme.* — Paris, chez Thomas Périer, rue Saint-Jacques, au Bellérophon, 1585, in-fol. (Bibl. Nat. R. 353).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

aide. Dampmartin fut envoyé deux fois aux États généraux à Anvers, pour leur dire que, s'ils ne faisaient pas plus pour le duc et si l'on ne tenait pas mieux les promesses qu'on lui avait faites, il allait se retirer et les abandonner. Dampmartin n'obtint rien que de nouvelles promesses et il suppose, en revenant à Mons, que le prince d'Orange « n'avait pas envie de les voir de plus près ».

Ce qu'il ne savait pas, à moins qu'il affectât de l'ignorer, c'est la part prépondérante d'influence qu'il fallait attribuer à la diplomatie anglaise dans ce pays, laquelle travaillait sans relâche et avec succès à empêcher les Français de prendre pied aux Pays-Bas. Dampmartin revint donc les mains vides et put à loisir reprendre, entre amis, ses élucubrations sur « la vigueur végétale, les enfantements monstrueux, la beauté, le veiller et dormir, la purgation des femmes et les mélancoliques pituiteux »; son prince était soucieux, parlait peu et crachotait plus que de coutume, ce qui, pour ceux qui le connaissaient bien, était l'indice certain de quelque grave préoccupation.

Rien en effet n'avait réussi et ceux même sur qui il comptait le plus n'avaient pas répondu à ses espérances. Son grand favori, Bussy, l'homme qui avait à ses yeux tant de prestige, s'était montré médiocre capitaine; il l'avait aussi employé comme diplomate auprès des représentants des Etats et, là non plus, Bussy n'avait su obtenir aucun avantage effectif. L'importance exagérée que lui avait, peut-être à dessein, accordée la reine mère, quand elle cherchait à déconseiller l'entreprise des Flandres, lui revenait à l'esprit et s'il comparait les résultats obtenus avec l'attitude importante et même arrogante de son premier gentilhomme, cette comparaison était fâcheuse pour Bussy.

Mais Bussy ne semble guère s'être préoccupé des agacements et des sentiments de son maître à son égard : il était au pinacle et continuait à se permettre toutes les privautés et toutes les libertés, comme le montre un incident sans grande importance, mais qu'il ne faut point passer sous silence,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parce qu'il y a peut-être lieu de ne pas le considérer comme tout à fait étranger à l'attitude que le duc d'Anjou allait prendre peu de temps après à l'égard de son favori. Le 11 décembre 1578, en passant par Bruxelles, Bussy, à l'insu de son maître, engageait pour 1 400 florins, entre les mains de Francisco Billio (ou Billioc), Lombard, quarante et un joyaux du duc d'Anjou. Nous publions ici la reconnaissance de celui que dans toute cette affaire on appelle « Le Lombart » :

« Mémoires des joyaux que Franco Billioc lombart de Bruxelles a engaigé de Jan Tousin, me d'hôtel de Monseigneur de Bussy, pour la somme de 14c florins lesquelz furent mis entre ses mains le XI de décembre 1578.

Premièrement six gros boutons de dyamantz; quatre à triangles, deux à demy ovalle et une enseigne garnie de quatre petitz dyamans.

Item 12 boutons de rubis garnis de hoppales;

Item 12 boutons doppalles garnis d'un ruby;

Item 5 roze de dyamantz;

Item cinq rozes de rubiz.

Sont 41 pièces.

Et le susdict lombart en a baillé et donné sa lettre de rescription siné de sa main et un billet de parchemin que dit ladite lettre sinée du lombart.

J'ai reçeu ses pièces suspécifiées de Jan Tousin pour la somme de quatorze cens florins de quarente gros pièce monnoyé de Flandres le XIe de décembre 1578 et soubz siné le Franco Billio [1]. »

Le procédé était sans façon et ne dut pas contribuer à calmer la mauvaise humeur du duc d'Anjou. Un an après, à pareille époque, la dette n'était pas encore remboursée et les bijoux allaient être vendus par le Lombard. Toute une correspondance entre Jan Thausin, le maître d'hôtel de Bussy,

1. Bibl. nat. Mss. fr. 3281, fol. 20.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le duc d'Anjou lui-même, Des Pruneaulx, son ambassadeur à Anvers et un certain de Berqueville nous apprend le détail de leurs démarches et nous dévoile les difficultés financières dans lesquelles se débattait le prince :

« *A Monsieur Despruneaulx, à Anvers.*

« Monsieur je crois qu'estes bien informé comme M. de Buissy pasant par Bruxelles y laissa en gaige au Lonbart certains joyaulx pour la somme de 14 000 livres, lesquels n'ont encore estés retirés, et comme il y a ung an ou bien près, est à doubter qu'ils ne soint perdus, car la coustume du Lombart est telle que le gaige qui antre en sa maison et n'est retiré dedans ung an luy demeure pour la somme qu'il a donné, sus y comprins son interest. Jantans par un nommé La Fontaine qui est au Sieur Alferan, qui vient de Paris n'y a que troys jours, que les susdicts joyaulx sont à Monseigneur et que, sans son seu, le sieur de Buissy les avoyt là mys ; mesmes m'a dict le susdict La Fontaine que mondict sieur lui avoyt commandé me dire que tiendroys la main à qu'ils ne fusent perdus et que de brief il envoyeret pour les retirer ; mes é peur que le terme ne soyt escheu. Partant ay cherché tous moyens vous escrire ceste et vous pryer au nom de Monseigneur, vouloyr incontinant envoyer à bruxelles et savoir du lombart combien monte tant la somme qu'il a presté que l'intérest, et man advertissant ne fauldre de fournir icelle somme, affin de retirer les susdis joyaulx. Vous savez que ne puis aller à Bruxelles, qui est la cause que me suis advancé à vous escrire ce que dessus. Les letres que Monseigneur m'escrivoyt sont esté desmannées[1], ce qui me déplaist. La Fougière ma escript un mot lequel je vous envoye cy-joint, dont et en après vous avoir salué de toutes mes affections et m'estre bien humblement recommandé à vostre bonne grace priant Dieu,

1. Desmannées = perdues.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Monsieur Despruneaulx vous donner entier accomplissement de vos desirs et à moy vostre bonne grâce.

De Mons ce XXVIe octobre.

Vous peurés adressé vous letres au capp[ne] Cadet qui me les délivrera et se tient en la rue de la grand Triperye à Mons et de rechief vous prye vouloir faire diligence en sessy, m'assurant que ferés plésir à Monseigneur. Les joyaulx sont de la valleur de cinquante milles livres et seroit conscience et unte les laissé perdre.

Antierement vous serviteur et parfaict amis. »

« Deberqueville »[1].

Cette lettre ne semble guère laisser de doute sur le rôle de Bussy. Il y a bien une lettre du 25 novembre suivant de François d'Anjou lui-même, où il parle à Des Pruneaulx de l'emprunt comme ayant été fait pour son compte [2], mais, outre qu'un prince aime rarement avouer qu'il est berné par ses subordonnés, il faut tenir compte de ce fait qu'à cette date Bussy était mort depuis trois mois et avait été suffisamment puni de ses forfanteries et de son peu de respect pour la propriété d'autrui.

Nous dirons, pour en finir avec cet incident des bijoux, que l'affaire ne se régla pas facilement. Jean Thausin dut écrire à Des Pruneaulx pour lui faire savoir dans quelles conditions il avait fait l'engagement, le prévenir de l'impossibilité où il se trouvait d'obtenir du conseil de Monsieur l'argent nécessaire et le prémunir contre les friponneries du Lombart qui, trouvant aux joyaux une valeur bien supérieure à l'argent avancé, prétendait ne pouvoir les rendre, parce qu'ils avaient été brûlés dans un incendie [3]. Quant à Berqueville, qui semble avoir été spécialement chargé de pour-

1. Bibl. nat. Mss. fr. 3281 fol. 24.
2. *Ibid.*, fol. 19.
3. *Ibid.*, fol. 21.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suivre cette affaire, nous trouvons cinq lettres de lui[1] à Des Pruneaulx où il se débat au milieu de difficultés de toutes sortes et, dans la dernière lettre datée du 22 janvier suivant, il n'est pas encore rentré en possession des précieux joyaux.

Pour en revenir au duc d'Anjou qui se tenait toujours à Mons, sa situation empirait chaque jour. C'est alors que semble bien s'être produite une tentative qui n'eut point de résultat mais rendit sa présence impossible en cette ville. Se rendant compte qu'il n'arriverait jamais à obtenir des Etats généraux la délivrance des villes qu'on lui avait promises, il délibéra de s'emparer par force de Mons où il résidait et d'y substituer son autorité à celle des Etats, et ses propres troupes à la milice urbaine. Le 23 décembre, il sortit sous couleur de dîner au château d'Havré. Comme il rentrait avec une nombreuse suite de coches, il fut devancé par une femme qui accourut, annonçant que les bois environnants étaient pleins de nombreuses troupes cachées. En un instant, la ville fut en émoi et les bourgeois coururent aux armes. Le coup était manqué. Le duc d'Anjou eut toutes les peines du monde à faire rentrer ses coches et sa suite ; les autres Français se virent interdire l'entrée et l'émeute grondante entoura la résidence du prince. Les autorités calmèrent la foule mais, malgré les explications du comte de Lalaing toujours favorable au parti français, il semble hors de doute que le duc d'Anjou ait déjà exécuté cette fois une tentative qu'il devait du reste renouveler sans plus de succès en 1583[2]. L'hostilité de la population devint alors menaçante et François en vint à ne plus se trouver en sûreté dans cette ville. Les vexations continuèrent de plus belle et il apprit qu'on renforçait en secret la garnison de Mons.

1. Bibl. Nat. Mss. fr. 3281, fol. 24, 28, 30, 22, 26.

2. *Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas*, Utrecht, in-8°, t. II (Werken uitgegeven door het historisch genootschap gevestigd te Utrecht. Nieuwe Reeks, n° 55) et Kervyn de Lettenhove : *Les Huguenots et les gueux*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le jour de Noël 1578, il envoya au comte de Lalaing ses magistrats pour lui annoncer son départ le jour même. On le retint par politesse jusqu'au lendemain, mais on ne fut pas fâché de le voir partir, car les populations désiraient par-dessus tout être débarrassées des troupes françaises, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné ce que nous savons d'elles, et aussi parce que l'on n'avait que peu de confiance dans l'efficacité de sa protection, maintenant que l'on voyait que Henri III entendait demeurer réellement neutre.

Ce mauvais vouloir général que rencontrait partout le duc était dû encore à d'autres causes et particulièrement à la méfiance qu'il inspirait. La reine Élisabeth, inquiète de la confiance que les Etats lui avaient d'abord accordée, avait, comme nous l'avons vu, envoyé une mission à Anvers, dont l'un des buts principaux était de détruire en sous main cette confiance, pour éviter que les Français ne réussissent à prendre sérieusement pied dans le pays. Toute la correspondance entre François d'Anjou et son agent à Anvers, Des Pruneaulx, n'est remplie que des difficultés de toutes sortes qui surgissent à chaque instant, par suite de l'irrésolution ou du mauvais vouloir des Etats. Nous citerons par exemple les deux lettres de Bellièvre, alors surintendant des finances et de La Noue, dit Bras-de-fer, l'un des chefs de l'armée française ; ces deux lettres datées des 17 et 18 août 1578 préviennent le duc des mauvais bruits que l'on répand sur son compte et qui tendent à faire croire qu'en venant en Flandre il poursuit le triple but de s'emparer du gouvernement des Pays-Bas, d'extirper la nouvelle religion et de faire massacrer le prince d'Orange[1].

La lecture de toute cette correspondance ne montre pas que le duc ait su bien nettement d'où partaient ces bruits malveillants, mais le moindre doute ne peut subsister en rapprochant ces documents de la correspondance entre Wal-

1. Bibl. nat. Mss. fr. 3277, fol 62 à 64. Ce volume est entièrement composé de pièces relatives à l'affaire des Flandres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

singham, ambassadeur de la reine Elisabeth à Anvers, et la reine ou les autres grands personnages de la Cour d'Angleterre [1]. Là nous trouvons à chaque page les vues les plus hostiles et les plus nettement exprimées contre la tentative du duc d'Anjou; mais, dès qu'une lettre est destinée à être vue par les Français, le ton change et redevient aimable; nous n'en saurions trouver un meilleur exemple que dans la lettre de la reine Elisabeth à Messieurs des États généraux, du 19 janvier 1579; elle commence ainsi : « Messieurs, nous avons à notre grand regret entendu les nouvelles du peu de contentement que reçoit Monsieur le duc d'Anjou de vos comportemens en son endroit... » etc., etc [2].

Le duc d'Anjou se retira à Condé. Ce fut là que, s'accrochant encore à ses espérances, il fit sa dernière tentative pour se maintenir en Flandre. Aux difficultés de toutes sortes qui lentement, chaque jour et de toutes parts, semblaient se concerter pour le pousser dehors, il faut encore ajouter la pression discrète mais puissante de la Cour de France. Sous les dehors de la neutralité, elle n'avait jamais cessé d'être hostile à ses projets et maintenant que la fortune tournait contre lui, le roi le rappelait avec plus d'insistance que jamais. M. de Villeroy avait pris la peine d'écrire personnellement à Bussy pour faire valoir auprès de lui la raison d'Etat et lui dire la volonté et l'impatience du roi de voir revenir son frère. Dans une lettre datée de Condé, le 5 janvier 1579, Bussy répond au Ministre en des termes où l'on sent bien qu'il ne cherche plus qu'à sauver la face des choses et à colorer de dévouement au roi et à l'intérêt de l'Etat une retraite imposée en fait par les circonstances. Après avoir protesté pour son maître et pour lui de leur déférence aux ordres de Sa Majesté, il fait valoir que, s'ils rentrent en France, c'est par sentiment d'obéissance, car ils ont reçu deux ambassades

1. Toute cette correspondance est publiée dans le *Calendar of state papers. Foreign.*

2. Bibl. nat. Mss. fr. 3277, fol. 4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des Etats pour les retenir. « Je n'estime pas, écrit-il, que l'on ne sache partout avec combien de prières et offres nous sommes requis de demeurer. Et que s'il y a nécessité qui nous ramène en France, c'est celle du roy et du royaume... » Il demande seulement qu'on ne les presse pas trop, tant pour le bien du parti qu'ils ont soutenu et qui va se trouver sans secours que pour la réputation du duc d'Anjou. Et pour se donner le mérite d'une obéissance à laquelle il est bien obligé, Bussy laisse entendre que lui-même était d'avis du retour [1].

Mais, à peu près en même temps que cette lettre partait pour Paris, le duc d'Anjou dépêchait une dernière fois Dampmartin vers les Etats à Anvers. Les Etats offrirent trois places de sûreté sur la frontière et la promesse que dans quatre mois on effectuerait les autres clauses du traité du 13 août, qu'ils proclameraient Monseigneur prince des Pays-Bas et déclareraient le roi d'Espagne déchu de tous droits. Ce n'étaient encore que des promesses ; le duc d'Anjou s'y attendait si bien que, quand Dampmartin revint à Condé, il trouva son prince parti [2]. Il se dirigeait en effet par Crèvecœur, Beauvais, Mantes et Gisors sur Alençon, où il vint s'installer avec sa suite [3].

1. Bibl. de l'Institut. Collect. Godefroy, 259, fol. 152.
2. *Conoissance et merveilles du monde et de l'homme*, par Dampmartin.
3. L'Estoile. — *Journal de Henri III.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XIII

LA PETITE COUR D'ALENÇON (1579)

ARROGANCE DE BUSSY. — SON DUEL AVEC SON AMI LA FERTÉ. — LE CHATEAU D'ALENÇON. — LA VIE D'UN PRINCE DANS SON APANAGE. — TIMIDITÉ DU DUC AVEC SON FAVORI. — SOURDE IRRITATION CONTRE LUI. — LA SUITE DE M. DE BUSSY. — LE JEU DE « BELLES INJURES ». — DÉPART SOUDAIN DE MONSIEUR. — STUPEUR ET INQUIÉTUDES DE BUSSY. — UNE ÉTOILE QUI PALIT. — SES ÉPANCHEMENTS AVEC SON AMI LA NEUVILLE. — PORTRAIT DE BUSSY. — L'AMBITION. — LE CYNISME. — « UN CŒUR D'EMPEREUR. » — UN COURRIER DU DUC D'ANJOU. — BUSSY SACRIFIÉ AU ROI. — SA RETRAITE AUX PONTS-DE-CÉ.

Dans l'itinéraire qu'il s'était fixé, le duc évitait Paris : il venait d'éprouver un insuccès et avait encore en mémoire son pénible séjour à la Cour, un an auparavant; la politique s'y agitait et la Ligue commençait à y machiner ses projets compliqués. Bussy dut séjourner à Paris quelque temps, car ses allées et venues toujours épiées étaient signalées à Walsingham par Poulet, l'ambassadeur d'Angleterre, qui constatait la cordialité des relations de Bussy et de M. de Guise. Peu de temps après, dans le courant de février, Bussy arrivait à Alençon où le duc d'Anjou tenait sa petite cour. Il y reprit ses fonctions de premier gentilhomme de la chambre, grandi encore par l'importance de son rôle dans cette entreprise des Flandres, son œuvre, qui tout en ayant échoué l'avait mis en tout premier rang de général et de diplomate. Il est alors un personnage si important que le roi cherche à le circonvenir et à le ramener[1].

Plus orgueilleux et plus pointilleux que jamais, il eut tout

1. Arch. de Simancas. Lettre de Juan de Vargas à Philippe II, du 26 février 1579 (Arch. nat. K. 1552, pièce 111).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de suite une querelle avec un de ses bons amis, M. de La Ferté. Le 24 février, on alla sur le pré en chemise, avec l'épée et le poignard; tous deux furent blessés, mais comme La Ferté l'était plus gravement et que de plus il était infirme d'un pied, Bussy se conduisit courtoisement et proposa lui-même d'arrêter le combat. Les deux adversaires se reconcilièrent alors et le constatèrent en un procès-verbal dont les termes leur font honneur à tous deux[1].

Ces duels et autres menus incidents étaient à peu près les seuls événements de la résidence princière, où une vie calme et provinciale succédait aux espérances, aux intrigues et aux combats des Flandres. Monsieur habitait le superbe château d'Alençon dont il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges. Défendant la partie sud-ouest de la ville, dont elle rejoignait des deux côtés le mur d'enceinte, la vieille forteresse commencée au XIe siècle dressait ses treize tours et sa courtine d'un aspect massif et archaïque autour du château proprement dit qui s'élevait dans la haute cour, avec ses tourelles élégantes, ses fenêtres ogivales, ses toits pointus et ses clochetons du XVe siècle; le tout était dominé par l'énorme donjon carré et massif d'une époque beaucoup plus reculée, avec ses créneaux et ses mâchicoulis. Des fenêtres du château, la vue passant par-dessus un haut rempart de 5 mètres et les fossés pleins d'eau, s'étendait sur un superbe et immense parc dans lequel se trouvait même

1. M. de La Ferté-Imbaud, chambellan du duc d'Anjou, à 600 livres (*Etat de la maison de Monseigneur*). Le même état mentionne un autre La Ferté, second fils de M. le comte de Saint-Aignan. Dans ce duel, Bussy était secondé par Dangeau et La Ferté par un sieur Hallot; ce dernier nom figure deux fois sur l'*Etat de la maison de Monseigneur :* 1° Hallot-Montmorency, chambellan à 600 livres; 2° le capitaine Hallot, à 500 livres. Nous ne savons duquel il s'agit. L'accord entre Bussy et La Ferté qui se trouve à la Bibl. nat. Mss. N. A. fr. 7241, fol. 408, a été publié par M. André Joubert, dans son livre sur Bussy d'Amboise. L'infirmité de La Ferté provenait de ce qu'il avait eu un pied à moitié emporté par l'explosion d'un canon pendant l'expédition de Morée sous don Juan d'Autriche (voir le *Journal de l'Estoile* et *Brantôme*, t. VI, p. 347, de l'éd. de la Soc. de l'hist. de France).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une petite résidence d'été pour le seigneur du lieu. La sombre impression de la forteresse était pour ceux qui la regardaient du dehors; ses habitants avaient au contraire sous les yeux l'aspect d'un parc vaste, aéré, bien planté et riant[1].

C'est là que le duc d'Anjou, n'ayant réussi ni à prendre les Flandres ni à épouser Elisabeth, venait panser les plaies de son amour-propre blessé. Il menait une vie des plus régulières: il se levait de bon matin et, paraissant tout botté, se dirigeait vers les écuries; ses chevaux étaient sellés et tout de suite il en enfourchait un et se mettait en devoir de le travailler, prenant plaisir à faire du dressage; puis il passait à un autre et rentrait pour entendre la messe. En en sortant, il se rendait au Conseil et s'occupait d'affaires, jusqu'à l'heure du dîner. Pendant son repas, qui durait à peu près une heure, il ne voulait pas qu'on lui parlât à voix basse et à l'oreille, comme il était d'usage à la Cour; mais il priait tantôt l'un, tantôt l'autre de ses courtisans de prendre la parole et d'émettre son avis et ses idées sur telle ou telle question qui lui venait à l'esprit. Le repas fini, les serviteurs levaient la table, sans que le prince bougeât de sa chaise, et c'est là, sans se déranger, qu'il donnait audience à ceux qui l'avaient demandé. Après l'audience, le duc se retirait quelque peu dans sa chambre et revenait ensuite au Conseil, où il travaillait encore deux bonnes heures. Alors il sortait et s'en allait généralement au parc, pour jouer au pallemail[2]

1. De toutes ces constructions, il ne subsiste aujourd'hui que les deux tours d'entrée et la tour dite « tour couronnée » qui servent de prison et sont reliées au palais de justice. La place qui s'étend devant le palais de justice représente à peu près l'emplacement des cours de la forteresse et l'hôtel de ville, de l'autre côté de la place, est bâti là où s'élevait autrefois le corps de logis seigneurial. La belle promenade qui est derrière l'hôtel de ville est un morceau de l'ancien parc; le reste est occupé actuellement par l'école normale des filles, la rue et la route de Bretagne et les quartiers environnants.

2. Sorte de jeu ressemblant à notre jeu de croquet, avec cette différence qu'il fallait frapper la boule avec le maillet pour la lancer aussi loin que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ou à la paume jusqu'áu souper, où recommençaient les graves discours et les dissertations qu'il provoquait lui-même. La soirée se passait souvent à faire de la musique, et le contemporain qui nous conte ces détails ajoute : ou « à divers passe-temps », ce qui est bien naturel pour un prince de vingt-cinq ans, qui n'avait pu faire un pas depuis le matin, sans être escorté de toute une suite[1].

Bussy était tout-puissant. Faisant intentionnellement durer ses entretiens particuliers avec le prince, il se délectait de constater l'impatience de ceux qui attendaient à la porte; plus les haines et l'envie s'amoncelaient, plus il était souriant et crâne; il en arrivait à perdre la notion des choses et à ne plus sentir le point où il faut s'arrêter. Non seulement il abusait de sa situation, mais il s'en vantait à qui voulait l'entendre, racontant par exemple qu'il avait les clefs du coffre où Monseigneur tenait son argent et qu'il y puisait largement, sans se donner la peine de compter ce qu'il prenait, et sans même en prévenir le duc. Ce dernier était d'autant plus agacé de cette attitude qu'il n'osait rien lui dire, tant Bussy avait de prestige à ses yeux. Les courtisans du prince avaient fini par prendre l'habitude de faire leur cour bien plus à Bussy qu'au prince lui-même. Il fallait passer par le favori pour tout obtenir.

Un jour que le duc d'Anjou se trouvait presque seul dans sa chambre, il aperçut par la fenêtre un personnage qui se promenait dans le parc accompagné d'une suite des plus nombreuses. Il ne le reconnut pas, à cause de la distance, et s'adressant au petit de Lorme nouvellement entré à son service, il lui demanda quel était ce promeneur si entouré et si bien accompagné. Le petit de Lorme sortait depuis peu de jours du service de Bussy qui le protégeait et l'avait placé auprès de son maître. Ce jeune homme avait l'habitude de parler de Bussy en l'appelant *Monsieur* tout court;

possible, sans toutefois la faire sortir d'une direction déterminée par des limites fixées.

1. *Conoissance et merveilles du monde et de l'homme*, par Dampmartin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il ne songea pas à modifier cette expression et répondant au duc, il lui dit : « C'est *Monsieur*. » Le duc garda le silence et un instant après, on l'entendit grommeler entre ses dents : « Je ferai bien dans peu de temps que Monsieur sera Monsieur et Bussy sera Bussy[1] ! » C'était un mauvais son de cloche.

Non content de tout cela, Bussy en parlant à son maître, se permettait des libertés qui passaient toute limite. Le duc étant un jour d'humeur à plaisanter se mit à jouer avec quelques intimes « à belles injures », comme font les enfants; c'est-à-dire que chacun devait riposter par une injure plus forte que celle que lui adressait son adversaire : « Bussy, avec une extrême insolence, lui parlant par « toi », fut assez fol de lui dire : Si Bussy avait aussi mauvaise mine que Monsieur, il se bannirait de toutes les compagnies. A ces mots offensants, car il n'y a rien qui offense tant que la vérité, Monsieur prend le sérieux tout à coup et, deux jours après, sans rien communiquer de son voyage, prend la poste pour s'en aller à la Cour[2] ».

Ce fut un véritable coup de théâtre. Ce prince passé maître en départs sensationnels laissa sa petite cour stupéfaite et dans l'inquiétude. Le secret avait été si bien gardé que, pendant plus de trois jours, personne ne sut même la direction qu'il avait suivie. Bussy ne prit pas la chose en riant. C'était la première fois que le duc décidait quelque chose de sérieux sans son avis, on pouvait presque dire sans sa permission. La journée se passa au château en allées

1. *La fortune de la Cour*, par Dampmartin.

2. Mezeray. *Histoire de France*. Un mss. de la Bibliothèque de Carpentras contient un chapitre intitulé : Traits curieux au sujet de Bussy d'Amboise [Mss. Carpentras, 954, fol. 276]. Ce n'est qu'une redite des épisodes les plus connus de sa vie. A propos de ce jeu de « belles injures », l'auteur anonyme raconte que Bussy refusa à plusieurs reprises de se risquer à répondre et qu'alors, pour le pousser, le duc d'Anjou l'attaqua sur les deux points où il était le plus chatouilleux, le traitant de fanfaron de bonnes fortunes et de bravoure. Bussy piqué laissa échapper cette réponse qui fut peut-être sa perte : « Si j'étais Monsieur et que Monsieur fût Bussy, Monsieur ne voudrait pas de Bussy pour son valet à chiens. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et venues, en commentaires et en conciliabules, sans que personne pût apporter un renseignement précis. Bussy, tout en faisant bonne contenance et en cherchant à faire croire qu'il avait été prévenu, n'arrivait pas à cacher son dépit et son anxiété. Il causa à cœur ouvert avec La Neuville, celui qui était allé avec lui rédiger à Anvers le traité du 13 août 1578, et que par amitié il appelait le père La Neuville ; il lui avoua qu'il ne savait rien. Cet entretien, La Neuville le consigna sur ses notes et plus tard, après sa mort, Dampmartin le publia sous le titre de *La Fortune de la Cour*. Il est des plus curieux, parce qu'au milieu du fatras que les écrivains de cette époque trouvaient indispensable, il nous donne de Bussy le tableau moral le plus complet. Pendant ces trois jours passés dans l'attente et le désœuvrement, Bussy eut le temps de faire un retour sur lui-même et d'esquisser, dans ses conversations avec La Neuville, toute une vue d'ensemble de sa vie et de sa conduite. Sa fortune, propice jusqu'à ce jour, n'avait fait que monter et voilà que tout à coup sa faveur qu'il croyait inébranlable est mise en question ; le scepticisme le prend. A quoi bon être brave et fidèle? Ne suffit-il pas d'être habile et politique ?

Mais toutes ces considérations n'arrivaient pas à le dégouter de la vie de Cour. La Neuville qui prêche la retraite n'est pas écouté. « Je ne suis point un homme à demeurer dans un état médiocre et vivre en homme de ville ou en gentilhomme de pallier : il faut que je sois dans les hautes places du monde ou que je m'en aille dans un désert. » Et les souvenirs gais et brillants de la Cour lui repassent devant les yeux; il se rappelle « les beaux et scavants discours de Mme de Rets, les rencontres et vivacitez de Mme de Villeroy, la douceur et bonne grâce de Mme de Sauves, etc. », sans compter l'irrésistible reine Margot dont il ne parle pas. « Quelquefois l'on void glisser les poulets dans le manchon et un page adroict, en ramassant un gand que l'on a fait cheoir exprez, y fourre aussi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelque lettre. C'est là une vraye comédie, et ceux qui n'en sont point les acteurs en ont tout le plaisir et les autres la peine. Quant à moi, je me contente d'être spectateur ou de n'estre qu'un acteur simulé. Voilà comme je me gouverne chez les dames, leur rendant à toutes beaucoup de civilitez, sans m'engager à un amour trop passionné. » Les femmes tenaient cependant une grande place dans sa vie et il avouait lui-même que, dans ses nombreux combats, il était autant soutenu par le désir de briller à leurs yeux que par l'ambition ou le dévouement à son prince[1]. Il était d'ailleurs fort peu respectueux avec elles; voyant un jour une femme entre deux âges qui coquetait encore: « Et quoi, dit-il, ceste jument va-elle encore à l'estallon? » Fureur de la dame à qui l'on avait rapporté le propos. « Je rhabillerai cela, dit Bussy, et il reprend à haute voix de façon à être entendu : « Ceste poultre va-elle encore au cheval? » Et la dame fut parfaitement contente, parce qu'une poultre est une jeune cavale[2]. On prétendait même qu'il était brutal et qu'un jour, au temps de sa liaison avec la reine Margot, il avait, au cours d'une scène de jalousie, brisé de colère une bouteille d'encre en présence de plusieurs dames de la Cour[3].

Un peu plus loin, La Neuville parle de la vertu stoïque en présence de l'adversité, à quoi Bussy répond : « Je

1. Le prestige des duellistes auprès des femmes dura longtemps encore, jusqu'au moment où Richelieu y mit ordre par les terribles édits que l'on connaît. Lord Herbert de Cherbury conte dans ses *Mémoires* qu'en 1608, assistant à un bal de la Cour, il vit entrer avec un sans-façon plein d'arrogance M. de Balagny, petit-neveu du célèbre Blaise de Monluc. D'une tournure et d'une élégance plus qu'ordinaire, Balagny fut pourtant accueilli avec la plus extrême affabilité par tous les groupes de femmes qui se l'arrachaient littéralement, l'invitant toutes à s'asseoir auprès d'elles, et tout cela parce qu'il avait tué huit ou neuf hommes en duel (note de Mérimée dans son édition du « Baron de Fœneste », d'Agrippa d'Aubigné).

2. *Brantôme*, t. IX, p. 398 et 708 (Edit. de la Soc. de l'hist. de France).

3. *Le divorce satyrique*. Ce pamphlet ordurier ajoute même que Bussy était « plus brave avec les hommes qu'avec les femmes, à cause de quelque colique qui le prenait habituellement à minuit ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

souhaiterois bien de pouvoir estre ce sage et ce bienheureux dont vous nous faites espérer tant de choses, mais puisqu'il n'est pas permis à chacun de garder sa tranquilité parmy le trouble et de sentir la joye parmy les afflictions, cherchons tous les moyens qu'il est possible de trouver pour jouir parfaitement des honneurs et des richesses, avant que de nous réduire à cette nécessité de chercher des consolations, lorsque nous serons privez de ces sortes de biens[1]. » Cette réponse est bien celle de l'homme qui disait vouloir surpasser les Gonzalve de Cordoue et autres grands chefs de guerre et que la dignité de connétable était la moindre chose où il aspirait. Il disait de lui-même que, bien que n'étant que simple gentilhomme, « il portait dans l'estomac un cœur d'empereur »; et en lisant les *Vies* de Plutarque, il ajoutait : « Il n'y a rien en tout cela que je n'exécutasse aussi bravement qu'eux à la nécessité[2] ». Son esprit prompt et brillant que vante en ses Mémoires la reine Marguerite n'avait pas seulement des qualités primesautières, mais encore une véritable culture littéraire, au moins pour l'époque. Bussy avait le courage d'aimer les livres, ce que tout le monde n'osait point avouer, étant donné les préjugés du temps. Agrippa d'Aubigné lié avec Bussy et qui dans le temps de la prime jeunesse s'était parfois amusé avec lui à rosser le guet, note dans une de ses lettres un souvenir à ce propos :

« Un jour je me trouvay au lever de Bussy d'Amboise, grand maistre des braveries de la Cour, et qui a esclatté en témeritez par dessus tous ceux de sa volée : je le surpris corrigeant quelques vers grecs qu'il avait faits. Si tous les savants et grands personnages de France m'eussent exhorté à n'avoir point honte de savoir, j'eusse levé avec le nez toutes leurs paroles, mais (comme les exemples peuvent plus sur les fouls que les raisons) ce foul, cet enragé

1. *La fortune de la Cour*, par Dampmartin.

2. *Journal de l'Estoile*, au lendemain de sa mort, août 1579.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

m'ayant dit : « Ce n'est pas estre assez brave que de cacher ses rayons de peur des nües », je changeai de posture avec un grand regret du temps perdu : et de là en avant, au lieu de cacher la mèche, je me mis à faire paroistre ma petite chandelle, comme un grand flambeau[1]. »

Tel était cet homme étonnant, jusqu'alors toujours le maître, même avec son maître, et qui aujourd'hui, en présence d'une saute de vent de la fortune, troublé, inquiet, cherchait un réconfort dans des confidences auprès d'un subalterne et d'un homme de robe.

Tandis que Bussy ouvrait ainsi son cœur à son vieil ami La Neuville, le temps passait. Il y avait quatre jours que Monsieur était parti et l'on n'avait toujours aucune nouvelle. Nos deux causeurs toujours devisant étaient allés chercher la tranquillité dans le jardin, mais il faisait un tel vent qu'ils se réfugièrent dans un petit cabinet, sorte de bibliothèque située au fond d'une longue galerie et attenante à l'appartement de Bussy. Comme ils étaient là tous deux depuis quelque temps déjà, la porte s'entr'ouvrit et une tête passa : c'était M. du Fargis[2], gentilhomme du duc et ami de Bussy. Surpris de les trouver là, il leur dit qu'il les cherchait partout et, brusquant les formules de politesse pour s'excuser d'entrer ainsi, il leur annonça une nouvelle impatiemment attendue : il avait des lettres du duc d'Anjou;

1. *Œuvres complètes d'Agrippa d'Aubigné* publiées par Eug. Réaume et F. de Caussade. Paris, 1873, in-16. Vol. I, p. 328 (lettre XXVIII).

Bussy ne versifiait pas seulement en grec et nous possédons de lui des stances en dix-sept strophes qui ont été publiées par M. André Joubert dans son ouvrage sur Bussy d'Amboise. Voici une de ces strophes :

Qu'on ne t'appelle plus image de la mort
O nuict, tout mon bonheur, ma vie et mon support.
C'est toy par qui je vis le soleil qui m'enflame,
C'est toi par qui je vis, et c'est en ta faveur
Que j'entre en la prison où je laisse mon cœur,
Et l'amour est sans toy sans carquoys et sans flamme.

2. Philippe d'Angennes, sieur du Fargis, gentilhomme de la chambre de Henri III, puis chambellan du duc d'Anjou, avec 800 livres de gages. Tué au siège de Laval en 1590.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un courrier venait d'arriver tout écloppé d'une chute qui l'avait contraint à se mettre au lit incontinent. Du Fargis avait pris les lettres et les apportait. Avant qu'il eût fini, Bussy et La Neuville étaient debout, les lui arrachant des mains; presque en même temps, accoururent Simier, Desbordes, Dampmartin, Romainville et quelques autres qui venaient d'apprendre l'arrivée du courrier. On était si serré dans ce petit cabinet que Bussy prit le parti de passer dans la grande salle; en effet la nouvelle s'était répandue comme une traînée de poudre et de tous côtés ce n'étaient que gentilshommes se hâtant par les corridors pour être des premiers à connaître les nouvelles.

Il y avait deux lettres, une adressée en général aux officiers du prince, l'autre personnelle à Bussy. Bussy lut la première à haute voix. Elle racontait l'arrivée de François à la Cour, le lundi soir 16 mars, en compagnie seulement de La Fin[1] et de Champvallon, la stupéfaction du roi le voyant entrer dans sa chambre, à l'improviste et sa joie; puis comment ils avaient soupé et couché ensemble; l'ébahissement de la Cour le lendemain et le *Te Deum* chanté à la Sainte Chapelle en l'honneur de ce retour[2].

Bussy lut ensuite à part la lettre qui lui était personnelle, tandis que du Fargis pressé et entouré à son tour donnait lecture d'une autre lettre venant d'un de ses amis de Paris. La missive du duc à son favori était affectueuse et le léger nuage qui avait troublé Bussy semblait dissipé; cependant

1. Jacques de Beauvais-La Fin, chevalier de l'ordre du roi, conseiller et chambellan ordinaire du duc d'Anjou, à 600 livres de gages, sieur de La Fin, Pluviers (Pithiviers) et Aubusson.

2. *Journal* de l'Estoile et *La fortune de la Cour*, par Dampmartin. Cheverny dans ses *Mémoires* dit qu'il arriva le 13 mars. Poulet, l'ambassadeur d'Angleterre, dans une lettre du 20 mars « to the secretaries » (*Calendar of state papers. Foreign*) dit aussi que le duc arriva dans la nuit du 15 au 16 mars et descendit dans une petite maison louée *ad hoc* : qu'à huit heures du matin, le 16, il se rendit à la Cour et y demeura vingt-quatre heures, à l'insu de ceux même du cabinet. Enfin la *Relation des ambassadeurs vénitiens* (Documents inédits pour l'hist. de France) dit que le duc arriva au Louvre le 17 mars à une heure du matin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la joie de se sentir en bons termes avec son prince ne calmait pas tout à fait son inquiétude de voir le duc d'Anjou raccommodé avec le roi qu'il considérait et à juste titre comme son plus cruel et implacable ennemi : ne l'avait-il pas abandonné pendant le voyage de Pologne ? Ne s'était-il pas retiré de son service pour suivre le duc d'Anjou, alors duc d'Alençon ? N'avait-il pas compromis et affiché la reine Margot, la sœur du roi ? Ne s'était-il pas mis en rébellion en Guyenne, en Anjou et ailleurs contre les troupes royales ? N'avait-il pas été l'inspirateur et le complice des deux fuites du duc d'Anjou, et le principal facteur de cette expédition des Flandres que le roi désapprouvait ? Enfin n'avait-il pas été toujours le brandon de discorde partout où il avait passé, révolutionnant la Cour par ses querelles avec tous ceux que chérissait le roi ? Tout cela ne laissait pas de le préoccuper.

Le duc d'Anjou ne séjourna guère à Paris ; le vendredi suivant 20 mars, il repartait pour Alençon où il ne devait faire qu'un court séjour avant de rentrer définitivement à la Cour. Le roi, cette fois, le laissa partir sans difficulté et l'accompagna même jusqu'à Noisy[1] où ils allèrent coucher ; de là ils se rendirent à Saint-Germain où les deux frères se séparèrent. Mais à ce retour qui réjouissait tant le roi, le duc d'Anjou mettait des conditions : d'abord il voulait faire une entrée solennelle et pénétrer au Louvre entouré de sa garde personnelle, comme faisait Henri III, alors duc d'Anjou, du temps de Charles IX. En second lieu, Bussy, Simier et Bacqueville devaient être nommés du Conseil privé comme on l'avait fait pour La Fin. Et comme dernière condition, le roi devait payer au duc 100 000 couronnes qu'il avait promises. Telles sont du moins les conditions que Girolamo Lippomano, ambassadeur de Venise, mande aux « Signori » en une lettre datée du 6 avril 1579 et où il ajoute que le duc a déjà quitté Alençon se dirigeant à petites journées vers Paris, en passant par Évreux et en visitant les diverses villes de son apanage pour

1. Noisy-le-Roi, entre Versailles et Saint-Germain (*Journal* de l'Estoile).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

y lever des subsides. Lippomano termine en disant que le roi cédera probablement sur tous les points, tant il désire le retour de Monsieur[1].

Si les dires de l'ambassadeur vénitien sont exacts, il en faudrait donc conclure que Bussy n'avait pas perdu la faveur de son maître. Nous remarquerons cependant que si Bussy figure parmi les nominations au Conseil privé que réclame le duc pour ses favoris, il n'y a cependant pas pour lui de mesure spéciale, unique : Bussy est présenté sur le même pied que deux autres gentilshommes, et La Fin a déjà été nommé antérieurement. Bussy n'est certainement pas en disgrâce, mais son étoile pâlit et ce n'est plus à lui qu'on songe tout d'abord.

Un mois après, le dimanche 26 avril, le duc rentrait à Paris, mais cette fois en grande compagnie et magnifique appareil. Le roi était allé au-devant de son frère une lieue hors de la ville. Pour fêter le retour de l'enfant prodigue, il avait tenu à être accompagné des plus hauts personnages; il avait désigné le cardinal de Guise, le duc de Guise et le duc de Nevers. Henri III était dans son coche, réservant à son côté la place de son frère. Ce dernier parut pompeusement escorté cette fois et, quand les embrassades furent terminées, le cortège royal, grossi de celui du duc d'Anjou, se remit en marche vers Paris où, ayant serpenté dans les rues étroites à la grande joie des badauds, il tourna dans la rue d'Autriche pour s'engouffrer dans la cour du Louvre où tous, le soir, soupèrent ensemble[2].

Le temps et l'absence avaient calmé les irritations et c'est avec plaisir que la petite Cour d'Alençon fusionnait avec celle de Paris. On se racontait la campagne des Flandres et la cordialité régnait enfin entre ces deux groupes de gentilshommes si semblables par la naissance, l'éducation, les goûts, le genre de vie et qui naguère encore ne se regardaient qu'en portant la main à l'épée.

1. *Calendar of state papers, Venetian*, 1558-1580, n° 754.
2. *Journal* de l'Estoile.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais au milieu de ce mouvement et de ces fêtes, un homme manquait : c'était Bussy d'Amboise que le duc d'Anjou avait dû sacrifier pour rentrer tout à fait en grâce auprès de son frère.

Peu de temps avant le retour définitif du prince à Paris, Bussy, tout seul, quittait Alençon et se retirait dans son gouvernement, aux Ponts-de-Cé[1]. Que s'était-il passé entre le roi et son frère? L'exclusion de Bussy fut-elle exigée? Bussy fut-il au contraire offert en sacrifice par le duc d'Anjou qui n'était pas fâché de trouver un prétexte pour s'en séparer? De cela nous n'avons pas trouvé la précision; ce qui est certain, c'est que, tandis que le duc et les siens faisaient à Paris une rentrée aussi sensationnelle que l'avaient été leurs départs, Bussy, l'homme de Cour par excellence, l'ornement indispensable de toutes les fêtes, le modèle envié et copié par la jeunesse élégante, s'en allait, désavoué, mis de côté, presque exilé, s'enfermer dans un petit château de province. Pour une fois, le duc d'Anjou avait tenu sa parole et « avait fait que Monsieur était Monsieur et que Bussy était Bussy ».

Dès que le gouverneur d'Anjou se trouva seul dans son gouvernement, ses démarches recommencèrent à défrayer la chronique et les commentaires de ceux qui refusaient de le croire revenu à des idées pacifiques. Le 16 mai 1579, l'ambassadeur d'Espagne écrit à Philippe II que Bussy a de nouveaux projets qui donnent du souci et que les grandes caresses que se font le roi et son frère pourraient bien n'être point sincères; Bussy fortifie en secret Angers, Chinon et quelques autres villes. Monsieur aurait désavoué Bussy et ce dernier aurait répondu qu'il prenait ses sûretés, parce qu'il avait dû faire arrêter un homme envoyé par le roi pour l'assassiner.

En effet, le bruit courait qu'un certain Pierre-Paul Tosinghi, capitaine italien au service de la France, avait accepté une

1. *Journal* de Louvet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pareille mission. Cette fois, le duc d'Anjou trouva que c'était aller trop loin et se montra fort ému et irrité. Le roi nia absolument le fait, expédia Jaques d'Amboise auprès de son fils pour se disculper et expliquer à l'ombrageux gouverneur combien pareille imputation était absurde et calomnieuse et conseilla à Tosinghi de se réfugier pour quelque temps auprès de M. de Guise. Tosinghi repondit qu'il était innocent de pareils projets, que le roi pouvait répondre de lui, qu'il ne fuirait pas et saurait se défendre[1].

Cette histoire, d'ailleurs assez vague, ne semble pas s'appuyer sur des données bien précises, en tout cas, nous n'en avons trouvé trace que sous forme de ces « on dit » qui foisonnent dans les correspondances diplomatiques. Elle montre en tout cas que les circonstances ne rendaient point invraisemblable la nouvelle d'une tentative contre Bussy.

Le duc d'Anjou poursuivait plus que jamais son projet de mariage anglais, faisant au roi toutes les concessions afin d'obtenir de lui l'appui nécessaire, et du fond de son exil, Bussy faisait de son côté tout ce qu'il pouvait pour favoriser un projet d'où dépendait sa propre fortune : il voyait bien par ce qui venait de lui arriver que sa position était désormais impossible à la Cour et qu'il ne pouvait espérer une place et des faveurs dignes de lui que si son maître trouvait un établissement loin de Paris. Le 28 avril, l'ambassadeur Poulet écrit à la reine Élisabeth pour lui rapporter ce qu'il sait et ce qu'il pense des intentions du duc qui semble désirer vivement ce mariage. « On a parlé, écrit-il, du départ de Bussy. Bussy rendra compte de ses actions à Votre Majesté dans une lettre qu'il enverra lui-même. Il n'a point perdu la faveur de Monsieur; il est cependant certain qu'il est éloigné pour satisfaire le roi. Maintenant, Monsieur fera bien d'agir sincèrement avec le roi, étant suivi par beaucoup

1. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 256 (Docum. inéd. pour l'hist. de France) et Archives de Simancas (Arch. nat. K. 1553, pièces 46[b] et 67).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de gens qui sont à la dévotion du roi. Bussy a la réputation d'avoir été toujours fidèle à son maître et, pour sa propre sûreté *at home*, il a eu grandement raison de chercher tous les moyens d'amitié pour son maître à l'étranger ; et, de tels serviteurs, je souhaiterais que Monsieur en eût beaucoup [1]. »

1. *Calendar of state papers. Foreign.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XIV

LES MARIDORT

ORIGINES CONTROVERSÉES. — ANGLAIS OU FLÉCHOIS ? — OLIVIER DE MARIDORT. — UN ENLÈVEMENT. — DEUX MEURTRES. — MARIAGE D'OLIVIER AVEC ANNE DE MATIGNON. — FAMILLE HUGUENOTE. — LE CONSISTOIRE DU MANS. — POLICE DES INTÉRIEURS. — LES SCANDALES DU MANS ET LE CHIEN DE L'AIGUILLETIER. — MUNICIPALITÉ INSURRECTIONNELLE. — UN INVENTAIRE DE BIENS D'ÉGLISE EN 1562. — LE TESTAMENT D'ANNE DE MATIGNON. — LES MISÈRES D'UNE GRANDE DAME. — SON RÔLE A LA COUR DE NAVARRE. — ATTITUDE D'UN FRÈRE CATHOLIQUE ET D'UNE SŒUR HUGUENOTE.

Tandis que Bussy quittait les agitations et les préoccupations de sa vie de courtisan, de diplomate et de général d'armée, pour retomber sans transition dans la platitude et le désœuvrement de la vie provinciale, non loin de lui, au château de la Coutancière, près de Saumur, une jeune femme, ayant aussi l'habitude de vivre à la Cour, passait par les mêmes contrastes, échangeant les fêtes et les ballets du Louvre pour la monotonie de l'existence de châtelaine. C'était Françoise de Maridort, dame de Montsoreau.

Cette femme joua dans la vie de Bussy un rôle si court et si terrible, que nous allons chercher à la connaître, à savoir quel était son visage, son sang, son cœur. La légende s'est emparée d'elle et des deux autres acteurs du drame que chacun connaît : dans le roman d'Alexandre Dumas, Bussy, c'est le cœur magnanime sans peur et sans reproche, la tendresse et l'héroïsme; M. de Montsoreau, c'est le traître, la brute furieuse et sombre; elle, c'est la poétique et innocente victime, l'âme ardente et pure à la fois; elle est l'incarnation de l'amante dans le sens le plus élevé du

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mot. Nous avons vu ce qui reste du premier, après un examen d'un peu près; dépouillé des oripeaux de la légende, il nous apparaît comme un type parfait d'arriviste sans scrupule, médiocre, brave, littéraire, séduisant et sanguinaire. Qu'y a-t-il sous le sombre masque de M. de Montsoreau, sous les blancheurs traditionnelles de Françoise de Maridort? C'est ce que nous allons essayer d'éclaircir.

Elle d'abord; voyons quelle était sa famille : une généalogie anonyme, dont un exemplaire manuscrit se trouve aux archives communales du Mans, affirme que la maison de Maridort, aliàs Maldoc, descend des comtes de Warwick anglais; que cette famille vivait à Londres en 1346; que l'un de ses membres accompagna la même année le roi Édouard et le prince de Galles à la bataille de Crécy et fit souche en France, en y épousant Marie Becquet, de la famille du fameux Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéry. M. l'abbé Ledru, le savant historien du Maine, dans ses recherches, « rencontre la famille de Maridort alliée au XIVe siècle aux Becquet, seigneurs de Vaux et de Château-Sénéchal » dont il n'identifie pas la famille avec celle du célèbre prélat anglais. « Il paraît vraisemblable, ajoute-t-il, que les Maridort étaient de riches bourgeois de La Flèche et qu'au nombre de leurs membres, se trouvait un certain Jacquet Maridort, de La Flèche, possesseur en 1374 de la maison de la Bourdinière et de vignes en la paroisse de Saint-Germain-du-Val. C'est à ce Jacquet Maridort qu'il faut faire remonter la filiation de cette famille. Jacques (ou Jacquet) épousa vers 1370 Marie Becquet, fille de Guillaume Becquet, seigneur de Vaux[1]. »

Le généalogiste anonyme et l'abbé Ledru diffèrent, comme on voit, d'opinion sur l'origine de cette famille. Le généalogiste, il est vrai, invoque le témoignage d'une lettre du roi d'armes d'Angleterre qui, pour vingt-cinq livres, offre un certificat à l'appui de sa thèse, ainsi que les affirmations

1. *Annales Fléchoises*, t. VII, p. 182.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'un certain dom Joseph Tiburne, bénédictin anglais du faubourg Saint-Jacques à Paris[1]; mais comme ces témoignages sont dépourvus de tout caractère authentique et ne sont même pas datés, la critique en est difficile à entreprendre.

Quoi qu'il en soit, à partir de Jacques (ou Jacquet) de Maridort, nos deux auteurs sont d'accord; de son mariage avec Marie Becquet, Jacques laisse un fils nommé Jacques également, que nous nommerons Jacques II, lequel épouse Perrine Dorveau (ou d'Orvaux) et meurt le 17 avril 1424 à la bataille de Verneuil, contre les Anglais. Jacques II laisse un fils, Jacques III, qui épouse Lorette Coisnon le 27 juin 1451, d'où quatre enfants dont l'aîné seul, Jean, nous intéresse. Ce Jean de Maridort épouse Marguerite de Maulay dont il a deux fils, Guillaume et Hercule, et plusieurs filles qui se marient noblement[2].

Ici nous touchons aux générations que nous allons voir en scène, car voici que Guillaume épouse Renée de Maulny qui va donner le jour vers 1515 à Olivier de Maridort, le propre père de cette jeune femme que nous voyons s'ennuyer dans son grand château de La Coutancière.

Est-ce donc de ce père qu'elle aurait pris sa douceur légendaire? Non certes, car Olivier de Maridort fut ce qu'il fallait être alors pour faire figure de vrai gentilhomme : un grand donneur de coups d'épée. Dès son enfance il avait vu ce geste tenu pour noble. Ce que nous savons de cette famille nous la montre désunie, en proie à des disputes d'intérêt qui ne donnèrent point à Olivier enfant l'exemple de la mansuétude. Les discussions dégénérèrent même plus d'une fois en violences. Son père Guillaume habitait le château familial de La Freslonnière, à côté de Souligné-sous-Ballon[3]. Il avait été chargé de la curatelle et de la garde de ses deux nièces, Claude et Guillemine de Maulny, après

1. Archives de Courcival. Château de Courcival (Sarthe). (Pièces généalogiques), 854 A[m].

2. Les Maridort portaient d'azur à trois gerbes d'or.

3. A 15 kilomètres au nord du Mans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la mort de leur père. La mère de ces jeunes filles, Renée de Villebranche, se remaria avec un sieur Hervé de Chahannay et réclama ses filles, prétendant qu'elles étaient mal traitées chez leur oncle Guillaume de Maridort. La vérité est qu'elle voulait marier Claude, âgée de onze ans seulement, à François de Silly, seigneur de Dampierre en Normandie. Guillaume de Maridort refusa de rendre sa nièce et y mit d'autant plus d'âpreté qu'elle avait 1 500 livres de rente et 40 ou 50 000 livres de bien, sur lesquels il espérait avoir le temps de récupérer les avances par lui faites pour son entretien. Devant cette résistance, Renée de Villebranche décida et exécuta simplement un enlèvement. Hervé de Chahannay, son second mari, François de Silly, le futur de cette enfant de onze ans, François de Beaumanoir, sieur de Lavardin et quelques autres se réunirent à elle et se trouvèrent le dimanche 3 novembre 1527, dès le matin, à Antoigné, chez Lavardin, à proximité de Souligné-sous-Ballon et du château de La Freslonnière, fief et séjour des Maridort. Ils étaient accompagnés d'une soixantaine de malandrins armés d'épées, de poignards, d'arquebuses et d'arbalètes.

Pendant ce temps, Renée de Maulny, la femme de Guillaume de Maridort, ne se doutant de rien, était à la messe dans l'église de Souligné, avec deux de ses filles, quelques demoiselles et sa nièce Claude. Pendant l'office, un inconnu entra dans l'église, auquel personne ne prit garde ; c'était un espion de Renée de Villebranche qui venait surveiller les dames de La Freslonnière. La messe terminée, ces dernières reprirent à pied la longue avenue qui reliait le château au bourg. A mi-chemin, des cavaliers parurent barrant l'avenue ; en se retournant, les dames virent à quelque distance l'avenue barrée également en arrière par une troupe à peu près égale. Un cavalier mit pied à terre, se fit désigner Claude de Maulny et marcha vers elle; la dame de La Freslonnière se précipita sur sa nièce, l'entourant de ses bras ; alors deux ou trois hommes la menacèrent de l'épée ou levèrent leurs poignards sur elle, tandis que l'homme qui avait mis pied à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

terre arrachait Claude de ses mains, l'entraînait et la jetait sur le cheval de Grand-Jehan Mortier qui, entouré de toute la bande, reprit vivement le chemin du bourg où, impatiente et nerveuse, attendait Renée de Villebranche. Tout aussitôt la troupe se remit en chemin et se rendit à Antoigné, chez Lavardin. Quelques paysans ébahis avaient vu la scène et n'avaient pas osé intervenir.

Renée de Maulny tremblante et hors d'elle-même courut prévenir Guillaume de Maridort, son époux qui sauta aussitôt à cheval et se jeta à la poursuite des ravisseurs, emmenant avec lui son fils aîné Olivier et tout ce qu'il put réunir de serviteurs ou de gens à lui. Il les rejoignit près d'Antoigné, échangea avec sa belle-sœur et les siens force injures et menaces, ne put reprendre sa nièce, mais reçut un grand coup d'épée sur la tête et un coup d'estoc au travers du corps. C'est en cet état qu'Olivier de Maridort, âgé de treize ou quatorze ans à peine, ramena son père au château de La Freslonnière. Le blessé ne mourut pourtant pas, car nous savons qu'il intenta devant le parlement de Paris un procès qui dura plusieurs années et qu'il gagna, sans pouvoir pourtant empêcher le mariage de sa nièce Claude avec le seigneur François de Silly.

Olivier de Maridort tint plus tard les promesses que l'on pouvait attendre d'une semblable éducation. Deux fois, à notre connaissance, il dut avoir recours à la clémence royale et obtenir des lettres de rémission pour des meurtres qu'il commit : la première fois en juillet 1534 où tout jeune encore il tua d'un coup d'épée un serviteur renvoyé qui était venu faire du scandale à La Freslonnière, et la seconde le 7 août 1551 où, à la veille de son mariage, il tua en duel son propre oncle, Hercule de Maridort, à propos d'une querelle d'intérêt[1].

1. Ces épisodes relatifs à Olivier de Maridort ont fait l'objet d'un intéressant article de M. l'abbé Ledru dans le premier volume (1893) de l'*Union historique et littéraire du Maine*. Les sources sont des lettres de rémission (Arch. nat. JJ. 248, fol. 83 et JJ, 261[1], fol. 300 verso à 302) que nous publions in-extenso à l'appendice.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En voilà assez, semble-t-il, pour camper la silhouette du père de Françoise de Maridort.

Quoi qu'il en soit, ces deux meurtres, sans compter ceux que nous ignorons peut-être, n'empêchèrent pas Olivier de Maridort d'épouser Anne de Matignon, d'une des plus grandes familles de Normandie, la propre sœur du maréchal Jacques de Matignon. Le 22 mars 1552, sept mois après le meurtre de son oncle Hercule, il était au Château de Gaillon où vivait sa fiancée et, entouré de parents et d'amis, signait devant Me Coefier, notaire, son contrat de mariage.

Ce ne fut pas dans une période calme que se passèrent les premières années du nouveau ménage. Le Maine particulièrement fut à cette époque un foyer d'agitation calviniste, et le château de La Freslonnière, situé près du Mans, dut se ressentir plus d'une fois de la longue fermentation qui devait aboutir aux graves troubles de 1562. Ce fut surtout vers 1555 que le mouvement s'accentua ; des pasteurs circulaient dans le pays, des prêches clandestins se donnaient dans des maisons particulières, des conciliabules se tenaient la nuit dans les maisons des principaux adeptes de la nouvelle religion. Enfin le 1er janvier 1561, un consistoire était organisé au Mans.

Ce ne sont pas des gens du peuple qui le composent, ce ne sont pas non plus des gentilshommes et l'on peut voir là une des manifestations de cet esprit critique du tiers-état bourgeois qui ira toujours s'accentuant jusqu'à la Révolution. Le premier groupement est composé des membres principaux du présidial, des domaines, de l'élection, de la maréchaussée, de six archers, cinq avocats, un médecin et un orfèvre ; voilà l'état-major. Le reste ne monte guère à plus de deux cents bourgeois ou marchands ; les gentilshommes de la ville et des environs n'adhéreront que plus tard. Mais s'ils sont peu nombreux, combien ils sont remuants ! Quel prosélytisme, quelle âpreté ! Deux ministres, Henri Salvert et Poinsson, mènent le mouvement. Ce sont des gens austères et qui ne perdent pas leur temps : tout de suite, ils com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mencent leur propagande, répandent des libelles, font des aumônes, visitent les prisonniers et rappellent à la vertu ceux qui s'en écartent. Ils commencent par diviser le territoire du Mans et des environs en cinq cantons soumis à cinq *surveillants* aidés de quelques *sénieurs* ou *anciens* qui doivent s'enquérir « comme chacun se porte en son ménage » et en rendre compte au ministre, tout en avertissant les chefs de famille de faire prière en leurs maisons soir et matin et avant et après le repas.

Et alors s'institue pour les adhérents une véritable police des intérieurs, une intrusion et une tyrannie qui ne tarde pas à tourner au comique : le consistoire, qui se cache encore, se réunit dans des maisons particulières. Les *anciens* font leurs rapports et l'on délibère en commun sur les mesures à prendre.

Le 18 février. — Il est décidé que Leroy est chargé de parler à M. de Coulleaux touchant sa chambrière.

Le 4 décembre. — « Le sieur du Perroux et la veuve de feu sieur de La Jouennerie seront appelés pour savoir s'ils veulent se soumettre à la discipline du consistoire et repurger le scandale qu'ils ont commis. »

Le 18 décembre. — Les coupables comparaissent, reçoivent injonction de se séparer jusqu'à leur mariage, mais comme on apprend peu de temps après qu'ils continuent, le consistoire en délibère.

Le 25 décembre. — Il est encore question du couple scandaleux ; puis de Pierre Prieur qui joue trop « au flux » ; puis d'Estienne Louvigné qui prête sa maison pour ledit jeu ; puis enfin de Mme de Champaigne, d'une des grandes familles du pays, que Le Mercier, l'un des surveillants, « s'est chargé d'avertir qu'elle peult laisser son mary pour se metre en liberté de vivre selon l'Evangille, mais que le moyen doibt venir d'elle et que l'Église ne la peult secourir en ce qu'elle demande estre enlevée ».

Le 1er janvier 1562. — Le *surveillant* Dubreil est chargé de « s'enquérir du serviteur de la veufve Morand pour l'enfant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par luy faict à la chambrière de ladicte veufve, et scavoir de la dicte chambrière comment il en va ».

Le 8 janvier 1562. — Le sieur de la Bardouillère, gentilhomme, reçoit une semonce pour « s'être laissé desrobber son enfant, pour estre baptisé à la papaulté ». Dans la même séance, « Dubreil s'est chargé de parler à la chambrière de la Morande, touchant le scandalle qu'elle a donné à l'église de s'estre mal portée en sa pudicité ». Enfin « Leballeur et Dubreil sont chargés d'advertir et remonstrer à ung nommé Fantaisie, esguylletier, le scandalle qu'il a donné de son chien ».

Arrêtons-nous : cela dura ainsi plus d'un an. Mais après la comédie vint le drame et le 3 avril 1562, jour du Vendredi saint, le parti protestant, par un coup de main hardi, se saisit des portes, y établit des gardes, organisa des patrouilles et commença à donner les ordres à la place du sénéchal du Maine, du lieutenant et du procureur du roi dont l'absence avait été mise ainsi à profit.

Ces autorités insurrectionnelles demeurèrent au pouvoir trois mois, durant lesquels les pires excès furent commis. Avec force parodies de légalité, les inventaires des églises furent dressés, sous prétexte d'éviter le pillage et toutes les richesses du chapitre et des églises enlevées sans qu'on les revît jamais ; les couvents furent forcés, pillés ou brûlés, des prêtres massacrés ou pendus et un vieux moine ignoblement et sauvagement mutilé et tué. Le 12 juillet 1562, à l'approche des troupes royales qui arrivaient pour rétablir l'ordre, la panique prit les rebelles qui s'enfuirent en désordre. La réaction suivit non moins sanglante, avec force pendaisons et assassinats qui, comme toujours, tombèrent sur les moins coupables[1].

Tel fut l'état politique et religieux du Maine pendant les

1. Cf. *Annuaire de la Sarthe*, années 1867-1868 (Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine, publiées par MM. Anjubault et H. Chardon) et Piolin, *Histoire de l'église du Mans*, t. V.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dix premières années du mariage d'Anne de Matignon, alors que quittant Gaillon et sa Normandie elle venait s'installer au château de la Freslonnière. Ce fut pendant cette période troublée qu'elle et son mari adhérèrent à ce qu'on appelait alors la nouvelle opinion. Nous savons en effet par un acte authentique qu'Anne de Matignon se fit protestante : cet acte est son testament fait à Paris le 24 mai 1599 et déposé, le lendemain mardi 25 mai, en l'étude des notaires Nourry et Franay[1] (?). Après la belle invocation du début, de style à cette époque, et toute empreinte de sérénité et de ferveur, relevons les deux passages suivants qui ne nous laissent point de doute sur le changement de religion d'Anne de Matignon : « ... Pour ce qui concerne ma sépulture, je veux qu'elle soit faicte sans sérémonie quelconque et avec la simplicité observée par ceux de la religion de laquelle Dieu par sa divine bonté ma faict la grâce de faire profession... » Et plus loin : « ... Item je donne à l'église réformée recueillie à Saumur la somme de deux cents escus pour estre employée aux pauvres et aux nécessités de ladicte église comme bon leur semblera... » Nous voici donc fixés pour Anne de Matignon.

Quant à son mari, Olivier de Maridort, il ne fait point partie du consistoire sans doute; il n'est ni *sénieur* ni *surveillant*, mais nous trouvons sur le « Papier et registre du Consistoire », à la date du jeudi 26 février 1561 (1562 N. S.) la mention suivante : « ... Messieurs de Lymbaudière et de Pescheré seront appelez au consistoire, c'est asçavoir ledict sieur de Pescheré par mon dict sieur de Nué et le dict sieur de Lymbaudière par Monsieur de Vaulx[2] auquel il sera

1. Archives de Courcival et de Maridort, au château de Courcival (Sarthe), dossier « Testaments, partages, transactions », cote 706. E°. Nous avons publié ce testament lui-même dans le numéro de septembre-octobre 1910, du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*.

2. Or M. de Vaulx n'est autre qu'Olivier de Maridort, sieur de Vaulx, de la Freslonnière et de Château-Sénéchal et presque toujours dénommé « M. de Vaulx ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faict asçavoir à ceste cène par mon dict sieur de Nué[1]. » Une autre circonstance qui prend à nos yeux consistance de preuve est le fait établi qu'il devint écuyer tranchant de Jeanne d'Albret[2]. Une princesse qui poussait le fanatisme jusqu'à vouloir expulser de ses États tous ceux de ses sujets qui refusaient de se faire huguenots n'eût sans doute pas pris dans sa propre maison, dans son entourage immédiat, des officiers catholiques. Du reste ses relations avec la Cour de Navarre s'expliquent par les nombreux séjours d'Antoine de Bourbon dans son duché de Vendôme et dans le Maine où il possédait ainsi qu'au Mans même de nombreux et importants intérêts[3]. Olivier de Maridort eut même affaire directement avec Jeanne d'Albret et nous le voyons en 1565 rendre foy et hommage à la reine de Navarre pour raison de ses terres et seigneuries de Verron, moulin, chaussées, terres, prés et appartenances de Poildereux, pour raison de l'Artuzière (l'Arthuisière), Rochedivandeau, fief d'Arthus[4], etc. Etant données les relations dans le pays, la communauté de religion, nous ne serons donc pas étonnés de voir Olivier de Maridort devenir écuyer tranchant de la reine de Navarre et Anne de Matignon l'une de ses dames d'honneur. Elle est en effet, avec Mme de Thignonville, parmi les préférées de Jeanne d'Albret et, dès 1559, elles figurent toutes deux sur les états des gages des personnes appartenant à la maison de cette princesse[5].

Olivier de Maridort et Anne de Matignon eurent trois filles, Françoise, Anne et Philippe. Quelle fut l'éducation

1. *Annuaire de la Sarthe*, 1867. Appendice.

2. *Généalogie de la maison de Maridort*. Arch. communales du Mans, dossier 151.

3. Arch. de la Sarthe. E. 11.

4. Cf. l'article de M. l'abbé Ledru dans les *Annales Fléchoises*, t. VII, p. 182.

5. Arch. des Basses-Pyrénées, B. 144, année 1559. Elle figure pour 300 livres tournois, mais est rayée faute de quittance, ce qui indique qu'elle était alors absente.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de ces enfants? Celle de toutes les filles nobles de cette époque, au château paternel de La Freslonnière, sous la férule de quelque gouvernante, mais toujours dans le rayon d'action d'Anne de Matignon qui est une femme sérieuse; souvent elle voyage pour suivre Jeanne d'Albret; on constate sa présence à Pau, à Vendôme, à La Rochelle où réside longtemps la reine huguenote.

L'intérieur de cette famille est troublé. Quand arrivent la vieillesse et les cheveux blancs et qu'elle fait son testament, Anne de Matignon s'exprime ainsi : « Au nom du Père et du Fils et du saint Esprit, je Anne de Matignon, vefve de feu messire Ollivier de Maridor, vivant chevallier, sieur de Vaux, recognoissant la fragillité de ceste vie qui nous est seullement presté pour un temps que Dieu coupe et tranche à sa vollonté à toutes heures et à tous momens, ay faict mon présent testament escript et signé de ma main par lequel, avant toutes choses, je rends grâces à mon dieu, mon créateur, de ce qu'il lui a pleu me donner la cognoissance de sa sainte vérité et m'asister de sa divine protection contre tant de misères desquelles j'ai été assaillie depuis que je suis en ce monde... etc. » Quelles misères? N'oublions pas le caractère et les violences de son mari que nous avons vu à l'œuvre tuant un ancien serviteur, et, à la veille de son mariage, tuant encore son oncle Hercule. Cette scène de sang n'a été que la suite d'âpres discussions d'intérêt. Nous le voyons dès 1561 en luttes et en procès où il s'obstine à faire défaut à propos des seigneuries de Marigné et de La Baudinière[1]. Pensons à ces drames de famille, aux brutalités dont Olivier devait être coutumier, aux dissensions qui durent naître du côté de sa famille, à elle, lors de son changement de religion, alors que son frère Jacques de Matignon demeurait l'un des plus fermes soutiens de la cause catholique et allait devenir maréchal de France en récompense de la chasse qu'il donna aux pro-

1. Arch. de la Sarthe. E. 287.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

testants dans l'Ouest. Pensons à ce château de la Freslonnière, centre des mécontents de la région, aux visites des pasteurs qui font figure de victimes et de martyrs, à leurs exhortations enflammées, aux nouvelles de chaque jour, massacres, pendaisons, pillages, assassinats de part et d'autre, à ces assauts continuels entre la conviction, la haine et la prudence qui forment les éléments journaliers de cette existence troublée, au scandale causé par sa fille aînée lors de l'assassinat de Bussy d'Amboise, au chagrin, à la blessure qu'elle en reçoit, elle, la rigide huguenote, et nous ne serons plus étonnés de voir ce mot « tant de misères » venir sous la plume d'Anne de Matignon au moment où, arrivant au terme du voyage, elle se retourne pour regarder les aspérités du chemin parcouru.

Il semble qu'en 1570 elle eut à jouer un rôle plus important que celui de dame d'honneur de Jeanne d'Albret et nous nous sommes demandé si elle n'avait pas servi d'agent officieux pour négocier le mariage du Béarnais avec Marguerite de Valois. Voici pourquoi : on sait qu'après avoir pensé à ce mariage, Catherine de Médicis s'y était peu arrêtée et que divers autres projets l'avaient remplacé. Celui qui prit le plus de forme et fut poussé le plus loin fut certainement le mariage portugais. Malgré les lenteurs et les tergiversations de la Cour de Portugal et de ceux qui prêtaient ostensiblement leurs bons offices, l'Espagne et Rome, Catherine de Médicis et Charles IX croyaient, à la fin de 1569, que l'union désirée allait être conclue. Il n'en fut rien : deux Théatins, dont l'influence était considérable en Portugal, n'en voulaient à aucun prix. Les dernières conditions qu'ils firent parvenir étaient telles que les yeux s'ouvrirent au Louvre. Entre autres clauses, la France devait renoncer pour toujours à toute navigation aux Indes orientales et attendre dix ans que le jeune roi de Portugal devînt adulte. Le ridicule de pareilles prétentions souleva la colère de l'irascible Charles IX et en avril 1570 les négociations étaient virtuellement rompues.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

D'autre part, une dépêche du 4 juillet 1570 de Petrucci, ambassadeur de Toscane à Paris, annonce à son prince qu'on reprend les négociations du mariage béarnais[1]. Dès le 18 juin, le roi écrit à M. de Fourquevaux, son ambassadeur en Espagne, une longue lettre où il se plaint en termes violents et amers de la conduite louche que Rome et l'Espagne ont tenue en cette affaire; il ajoute qu'il n'est, Dieu merci, point embarrassé pour trouver à sa sœur un mari digne d'elle et qu'il lui fera faire un mariage « qui ne sera pas tant agréable » au roi d'Espagne[2]. Et c'est bien là du mariage béarnais qu'il est question; de ce mariage protestant qui horripile le Saint-Siège et inquiète et scandalise l'Espagne.

Or dans les Archives de Courcival et de Maridort précitées nous avons trouvé mention d'une lettre de Charles IX du 27 mai 1570, adressée à M. de Maridort, seigneur de Vaulx, le mari d'Anne de Matignon, « par laquelle le roy Charles mende audit sieur de Maridor d'envoyer la dame sa femme, dame d'honneur de la Reyne de Navarre, auprès de ladite dame Reyne de Navarre; et se sert de termes très obligeants envers ledit sieur de Maridor[3] ».

Jeanne d'Albret est à La Rochelle, les Maridort sont près du Mans. Comme cette lettre de Charles IX arrive à point! Mme de Vaulx, comme on la nomme habituellement, est bien avec la Cour, à cause de son frère le maréchal de Matignon; de plus, les de Vaulx ne se sont point fait remarquer pendant les événements de 1561 et 1562 où le Mans est tombé aux mains des protestants; Mme de Vaulx est justement dame d'honneur de la reine de Navarre; elle est pro-

1. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. III (Documents inédits pour l'histoire de France).

2. Cf. C. Douais. — *Lettres de Charles IX à Fourquevaux.*

3. *Inventaire des titres de noblesse que produit... Messire Charles-Louis de Maridor... défendeur, contre Charles de La Cour de Beauval, demandeur, suivant exploit du 6 décembre* 1697 (Archives de Courcival et de Maridor, cote 769 A[a].)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lances de grands ménagements
n'en donnerons pour preuve
en dit pourtant plus long que

Paris, ce 2 novembre (1572).

t sceu de plusieurs de nos mar-
s courtoisies et gracieusetés des
os avez usé, j'ai pensé vous en
ar cette lettre, vous priant de
et partout ailleurs, vous ou
it ce plaisir de m'emploier, que
donté que gentilhomme de vos

à Paris.

François Walsyngham[1] »

ambassadeur d'Angleterre, le
les huguenots, ait écrit pareille
t donné des gages bien sérieux.
uelque influence qu'Anne de
son frère ou plus simplement
cœur de cet habile normand
a sœur.

Matignon à la Saint-Barthélemy (Bul-
rotestantisme français, 1906).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

D'autre part, une dépêche du 4 juillet 1570 de Petrucci, ambassadeur de Toscane à Paris, annonce à son prince qu'on reprend les négociations du mariage béarnais[1]. Dès le 18 juin, le roi écrit à M. de Fourquevaux, son ambassadeur en Espagne, une longue lettre où il se plaint en termes violents et amers de la conduite louche que Rome et l'Espagne ont tenue en cette affaire; il ajoute qu'il n'est, Dieu merci, point embarrassé pour trouver à sa sœur un mari digne d'elle et qu'il lui fera faire un mariage « qui ne sera pas tant agréable » au roi d'Espagne[2]. Et c'est bien là du mariage béarnais qu'il est question; de ce mariage protestant qui horripile le Saint-Siège et inquiète et scandalise l'Espagne.

Or dans les Archives de Courcival et de Maridort précitées nous avons trouvé mention d'une lettre de Charles IX du 27 mai 1570, adressée à M. de Maridort, seigneur de Vaulx, le mari d'Anne de Matignon, « par laquelle le roy Charles mende audit sieur de Maridor d'envoyer la dame sa femme, dame d'honneur de la Reyne de Navarre, auprès de ladite dame Reyne de Navarre; et se sert de termes très obligeants envers ledit sieur de Maridor[3] ».

Jeanne d'Albret est à La Rochelle, les Maridort sont près du Mans. Comme cette lettre de Charles IX arrive à point! Mme de Vaulx, comme on la nomme habituellement, est bien avec la Cour, à cause de son frère le maréchal de Matignon; de plus, les de Vaulx ne se sont point fait remarquer pendant les événements de 1561 et 1562 où le Mans est tombé aux mains des protestants; Mme de Vaulx est justement dame d'honneur de la reine de Navarre; elle est pro-

1. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. III (Documents inédits pour l'histoire de France).

2. Cf. C. Douais. — *Lettres de Charles IX à Fourquevaux*.

3. *Inventaire des titres de noblesse que produit... Messire Charles-Louis de Maridor... défendeur, contre Charles de La Cour de Beauval, demandeur, suivant exploit du 6 décembre* 1697 (Archives de Courcival et de Maridor, cote 769 A[m].)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

testante. Quelles autres conditions eût-on pu rêver de voir réunies en une seule personne pour renouer les négociations interrompues du mariage béarnais? Nom, naissance, situation sont suffisants pour donner du poids à ses paroles; d'autre part elle n'est qu'une femme, elle n'a point de caractère officiel, ce qui permet de la désavouer au besoin : Anne de Matignon ne semble-t-elle pas admirablement choisie pour une telle mission? Et voilà, le 27 mai 1570, une lettre de Charles IX demandant à son mari de l'envoyer auprès de Jeanne d'Albret. Pourquoi, si ce n'est pour ce que nous supposons?

Mais un argument de plus, et non le moindre, est que, à la veille du mariage de Henri de Navarre, alors que la réussite des laborieuses négociations qu'il avait fallu mener à bonne fin ne fait plus de doute, le 5 août 1572, dit un document, le 17 août, dit un autre document, Catherine de Médicis signe un brevet de dame ordinaire de sa propre maison en faveur de Mme de Vaulx qui a perdu sa place de dame d'honneur à la Cour de Navarre par la mort de Jeanne d'Albret[1].

Il semble qu'il y ait là un faisceau de circonstances qui, à nos yeux du moins, donne une grande probabilité à notre hypothèse, sans que nous osions pourtant la transformer en affirmation, tant que nous n'en aurons point de preuve matérielle et indiscutable.

Ce fut peu de temps après son mariage qu'Anne de Matignon fut attachée à la maison de la reine de Navarre, car dès 1556, Antoine de Bourbon écrivant à Jeanne d'Albret malade lui avoue qu'il a aussi écrit à Mlle de Vaulx[2] pour avoir des nouvelles sincères de son état de santé. A cette époque, la reine de Navarre était en voyage et se dirigeait vers Vendôme et Anne de Matignon, autrement

1. Arch. de Courcival et de Maridort, cotes 853 A^{m} et 769 A^{m}.

2. L'appellation de *Mademoiselle* se donnait alors à une femme mariée aussi bien qu'à une jeune fille (*Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret* [Soc. de l'hist. de France]).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dit Mlle de Vaulx, était auprès d'elle; cette princesse, du reste comme tous les grands personnages de cette époque, se déplaçait très fréquemment; quand à la fin de 1571 elle rentra dans ses États pour préparer son voyage de Blois et le mariage de son fils, elle en était absente depuis trois ans.

Nous ne saurions affirmer si Anne de Matignon la suivait toujours. C'est peu probable, malgré la grande affection qu'elle avait pour sa dame d'honneur. Dans chacune de ses résidences principales, la reine trouvait des dames habitant ordinairement la contrée, mais d'autre part elle ne voyageait jamais seule et Anne de Matignon dut l'accompagner plus d'une fois; en tout cas, le 21 janvier 1572, alors que le mariage de Henri de Navarre approche, Jeanne d'Albret écrit à son fils une lettre datée de Biron, où elle lui annonce l'arrivée de Mme de Vaulx[1].

Quelques mois après, le 9 juin, Jeanne d'Albret mourait à Paris âgée de quarante-quatre ans à peine. Il était si rare à cette époque de mourir de maladie qu'on s'empressa de dire qu'elle était morte empoisonnée, ce qui du reste ne repose sur rien. Elle vit venir la mort avec la force d'âme qu'elle avait toujours montrée et une de ses dernières recommandations à son fils fut de servir de père à sa sœur Catherine et de n'admettre auprès d'elle que des femmes d'une haute vertu : elle désigna nommément la baronne de Thignonville, Mme de Vaulx, Mme de Fontrailles et Mlle du Perray[2].

Que devint Anne de Matignon, l'austère huguenote, pendant l'ouragan de la Saint-Barthélemy? Ni son nom, ni celui d'aucun des siens ne figure dans les chroniques de la sanglante nuit ou des jours qui suivirent. Etait-elle à Paris où elle avait vraisemblablement dû se trouver lors du mariage du Béarnais? Était-elle retournée à La Freslonnière? Nous ne saurions le dire. Toujours est-il que son frère Jacques de

1. *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret* [Soc. de l'hist. de France].

2. Cf. Haag. *La France protestante*. Art. Jeanne d'Albret.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Matignon eut en ces circonstances de grands ménagements pour les protestants. Nous n'en donnerons pour preuve qu'une courte lettre qui nous en dit pourtant plus long que toutes les explications :

De Paris, ce 2 novembre (1572).

« M. de Matignon, ayant sceu de plusieurs de nos marchands et autres anglois les courtoisies et gracieusetés des quels en ces derniers troubles avez usé, j'ai pensé vous en mercier de tout bon cœur par cette lettre, vous priant de croire que si en Angleterre et partout ailleurs, vous ou aucun s'avouant vôtre, me fait ce plaisir de m'emploier, que je m'y offre d'aussi bonne volonté que gentilhomme de vos amis.

à Paris.

François Walsyngham[1] »

Pour que Walsingham, l'ambassadeur d'Angleterre, le plus âpre et le plus sectaire des huguenots, ait écrit pareille lettre, il faut que Matignon ait donné des gages bien sérieux. Peut-être faut-il voir là quelque influence qu'Anne de Matignon aurait gardée sur son frère ou plus simplement un peu de pitié demeurée au cœur de cet habile normand pour les coreligionnaires de sa sœur.

1. Cf. Henri Chardon. *Le Rôle de Matignon à la Saint-Barthélemy* (Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 1906).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XV

MADAME DE LUCÉ (1573-1574)

Les Coesmes. — Mariage mixte. — Un intérieur seigneurial en 1573. — Une veuve de l'escadron volant. — Les Montafier (ou Montafia). — Une grossesse problématique. — Relations tendues. — Affaires de famille. — L'oncle influent. — Les coquetteries de Françoise de Maridort. — Lavardin et Randan. — Une belle famille. — Certificat de beauté par acte authentique. — La damnation d'Yves du Liscouet. — Une femme irrésistible. — Nouveaux projets de mariage. — Le contraste de deux belles-sœurs.

Comme nous venons de le voir, Anne de Matignon était une huguenote sincère; elle ne fut pourtant pas si exclusive qu'elle ne consentît, un an après la Saint-Barthélemy, à un mariage catholique pour l'aînée de ses filles, Françoise.

Au château de Bonnétable, à une demi-journée de marche de La Freslonnière, vivait une veuve, Anne de Pisseleu, avec un fils et une fille, Jean et Jeanne de Coesmes. Le seigneur du lieu, Louis de Coesmes, était mort de ses blessures devant Orléans, en 1563, à l'armée du duc de Guise : c'est dire qu'il n'était point huguenot. Ce fut pourtant son fils Jean qui se fiança avec la jeune Françoise de Maridort, naturellement huguenote comme son père et sa mère.

Il ne faudrait point du reste s'étonner outre mesure de ces unions entre catholiques et réformés à une époque où il entrait beaucoup plus de politique et d'esprit de parti que de religion véritable dans les abjurations ou conversions si fréquentes à cette époque. On aperçoit encore une certaine proportion de sincérité chez les petites gens qui se faisaient huguenots; mais il semble bien que ce fût la minorité chez les grands seigneurs.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Donc, lorsque le 25 novembre 1573 les invités et les témoins arrivèrent au château de La Freslonnière pour signer les clauses du mariage, nulle contrainte ne se lisait sur les visages, nulle gêne n'embarrassait les attitudes ; cette union semblait même si peu scandaleuse que la première signature est celle du Révérend père en Dieu Bernadin de Saint-François, évêque de Bayeux, qui n'avait pas craint d'honorer de sa présence épiscopale ce repaire de huguenots qu'était La Freslonnière. Si quelqu'un éprouva quelque scrupule, nous croirions plutôt que ce fut Anne de Matignon dont les convictions semblent avoir été parfaitement sincères.

Anne de Pisseleu donnait à son fils Jean de Coesmes la baronnie de Lucé où le nouveau ménage allait résider, avec Pruillé, le Chartrenay, Touray en Anjou, la châtellenie de Coesmes, Cuy, le Jardin-Baron, Quenteville en Normandie plus les acquets de ces propriétés et tout le bétail qui s'y trouvait. Les Maridort donnaient à leur fille 2 000 livres tournois de rente annuelle, plus 3 000 livres tournois en nature qui tombaient dans la communauté [1]. Le 13 décembre suivant, le mariage était célébré à Lucé [2] et la jeune femme prenait possession de son nouveau château.

La grand'salle où elle entra était une vaste pièce au fond de laquelle brillait un grand feu soutenu par deux landiers garnis chacun de trois pommettes de cuivre ; au milieu, une table de noyer portée sur des tréteaux, couverte d'un tapis de drap vert et pouvant se tirer par les deux bouts, attendait les festins futurs ; dans un coin, une autre table de noyer également sur tréteaux disparaissait sous un autre tapis vert. Le long d'un des murs, un haut buffet de bois de chêne étalait les plats d'argent, les saucières, les bassins, les aiguières, les

1. Arch. de Courcival et de Maridort, 759 A[m] (ce contrat a été publié par M. Victor Alouis, dans son étude sur Les Coesmes, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, 1888).

2. *Registres paroissiaux de Lucé.* Actuellement le Grand-Lucé, ch.-l. de canton, arrond. de Saint-Calais, à environ vingt-cinq kilomètres à l'Est du Mans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

salières, les assiettes, les chandeliers, tous les éclats de l'argenterie bien frottée. Tout autour de la pièce, des sièges s'alignaient : trois grandes chaises garnies de cuir, trois autres plus basses, dix chaises de noyer, dix escabeaux attestaient le nombre des convives susceptibles d'y prendre place; les murs se recouvraient de sept tapisseries de grande verdure et, à la place d'honneur, une huitième tapisserie représentait l'histoire de l'apocalypse. Pour animer un peu ce décor rigide, se détachant sur les tentures sombres, tremblaient les rutilances d'une grande cuvette de cuivre que venaient enflammer les lueurs du feu, tandis que deux méchants tabourets, l'un de tapisserie de laine au gros point et l'autre cachant sa boiterie sous sa garniture de satin blanc et de velours noir, cherchaient à donner une note de vie, en invitant à s'approcher du feu.

Mais si cet aspect sévère convenait pour une pièce de réception et d'apparat, il n'en était pas de même pour la chambre nuptiale. Nous trouvons en effet la description de « la grand chambre au-dessus de la salle » qui semble aménagée avec un luxe et une gaieté de couleurs et d'ornements inspirés par la venue d'une jeune épousée : « Ung charlict doré et painct de vert, garny d'un ciel faict à l'impériale, les quatre pantes de satin broché vert, faict à broderye de toille d'or et d'argent, avec le doulcier[1] et le soubastement de mesmes, et de trois rideaux de damars jaulne et vert, la paillace, une couette, le traversier, un mattelatz, une courte poincte de taffetas vert et une mante[2] verte.

« Item une grande chaire et une petitte, avec les deux tabouretz de velours vert brodez de toelle d'or et d'argent, de mesmes le ciel.

« Item une couchette dorée aussi paincte de vert, garnye d'une paillace, une couette, ung traversier et une couverture de sargette rouge et vert, et d'ung pavillon de damars rouge

1. Dossier.
2. Sorte de couvre-pieds.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et vert, la chappe et les costez dudict pavillon de velours cramoisy, et acoustré de frange d'argent et de soye vert.

« Item une table de bois de noyer et les deux trétaux.

« Item un buffet de boys de noyer sur lequel y a ung tableau de mémoire [1].

« Item quatre tappiz veluz dont y en a deux par terre, ung sur la table et l'aultre sur le buffet.

« Item deux chaires garnyes de cuyr.

« Item deux landiers revestuz de cuyvre avec une pèle, une fourchette et une paire de tenailles, le tout de fer acoustrez de pomettes de cuyvre.

« Sept pièces de tapicerye de la chasse neufve » [2].

Ce que fut ce mariage, nous ne saurions le dire ; en tout cas, il fut très court. Les petits événements que nous en connaissons furent l'inventaire des meubles du château qui eut lieu le 18 janvier 1574 et les fiançailles et le mariage de Jeanne de Coesmes avec un seigneur piémontais, le comte Ludovic de Montafier, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ; le 15 mai suivant, les bans étaient publiés à l'église de Bonnétable [3]. Dès le mois d'avril, nous voyons Jean de Coesmes contracter envers Blaise Rousseau, marchand, bourgeois de Paris, une dette de 600 livres tournois [4]. C'est qu'une campagne se préparait à laquelle il devait prendre part et l'équipement d'un seigneur partant pour la guerre était chose fort

1. Probablement il s'agit ici de ces reliquaires en forme de tableaux encadrés, comme on en voit encore aujourd'hui. Léon de Laborde, dans son *Glossaire archéologique*, mentionne la forme de tableau comme l'une de celles usitées jadis pour conserver les reliques. D'autre part, Du Cange, Godefroy et Lacurne de Sainte-Palaye traduisent relique par « memoria » ou « memoriae sanctorum ».

2. Inventaire des biens meubles que Mme Anne de Pisseleu, dame de Bonnestable et Coullon, a baillez à M. de Lucé, son filz et à Madame sa femme, et relaissez au chasteau de Lucé (Arch. du château de Lucé ; gros cahier en papier, publié par M. V. Alouis dans son article sur les Coesmes, dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, 1888).

3. *Registres paroissiaux de Bonnétable*. Ce nom de Montafier ou Montaffié n'est que la forme francisée du nom véritable Montafia.

4. Archives du château de Lucé (cité par Alouis dans son article sur les Coesmes, *Revue hist. et arch. du Maine*, 1888).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

onéreuse. Donc moins de quatre mois après son mariage, Jean de Coesmes allait quitter sa jeune femme et faire la guerre ; nous remarquerons même qu'il allait se battre contre les coreligionnaires de sa femme et sous les ordres de Jacques de Matignon, l'oncle même de la jeune Françoise de Maridort. Mais en une époque où tout était heurté et violent, de pareils contrastes n'embarrassaient personne.

Jean de Coesmes prit part au siège de Domfront, vit tomber la ville aux mains des catholiques et capturer Montgomery. C'est à cette occasion que furent créés les trois régiments d'infanterie auxquels le roi donna pour mestres de camp Bussy d'Amboise, Lavardin et Lucé, c'est-à-dire Jean de Coesmes. Mais le jeune époux de Françoise de Maridort ne devait pas jouir longtemps de son grade, car après le siège de Domfront et de Saint-Lô, il allait conduire sa troupe à l'armée de Montpensier, en Poitou et combattre aux sièges de Fontenay et de Lusignan où il devait mourir bravement en montant à l'assaut, à la fin de 1574[1]. L'idylle nuptiale du jeune capitaine et de Françoise de Maridort fut donc de courte durée et le temps qui s'écoula entre la prise de Saint-Lô (le 10 juin) et sa présence en septembre à l'armée de Poitou, en admettant même que Jean de Coesmes en eût profité pour retourner quelques jours à Lucé, ne fut guère suffisant pour laisser à la jeune femme le souvenir d'un bonheur établi. Le corps fut transporté dans l'église collégiale de Pruillé-l'Eguillé et le jour de la cérémonie, quand maître François du Parc, grand doyen de l'église du Mans, entouré de onze curés des environs, vint faire la levée du corps et procéder à l'inhumation, la jeune veuve, qui sans doute n'était pas entrée à l'église à cause de la différence de religion, pleurait des espérances évanouies plus encore que de longs souvenirs. Ce ne fut point la veuve, mais la sœur du mort, la nouvelle comtesse de Mon-

1. Brantôme affirme qu'il fut tué à l'assaut de la Vacherie, c'est-à-dire le 23 novembre 1574. D'autre part, une note insérée dans les *Registres paroissiaux de Lucé* et citée par V. Alouis mentionne que Jean de Coesmes fut blessé la veille de Noël 1574 et mourut le lendemain.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tafier, qui fit dire à Notre-Dame de Torcé plusieurs messes pour le repos de son âme.

Qu'allait devenir cette jeune femme esseulée dans son château de Lucé? Elle y demeura plusieurs mois et, comme il fallait s'y attendre, finit par conclure des arrangements avec sa belle-mère, Anne de Pisseleu, et son beau-frère Montafier, à la suite desquels elle se retira auprès de sa mère, à La Freslonnière, cédant ainsi la place à Montafier et à sa belle-sœur qui s'établirent à Lucé[1].

Ce que nous savons de Françoise de Maridort ne nous la montre pas comme une de ces natures impressionnables et profondes, qui tombent sous le poids de la douleur et distillent leur chagrin dans l'isolement et la haine du monde. Elle était dame de Catherine de Médicis à 400 livres de gages[2] et faisait partie, avec ses quarante-sept compagnes et les filles de la reine, de ce fameux escadron volant qui fit tant parler de lui. Jean de Coesmes était gentilhomme de la chambre du roi; comme Bussy, il avait été, au dire de Brantôme, nourri à la Cour, c'est-à-dire élevé parmi les enfants d'honneur ou les pages; c'était donc un homme de Cour au premier chef; rien d'étonnant par conséquent qu'il ait cherché et réussi à faire admettre sa femme parmi les dames de la reine mère.

Et ce fait seul éclaire d'un jour nouveau le portrait que nous cherchons à faire de Françoise de Maridort. Ce milieu parfumé et dévergondé de la Cour, ces intrigues amoureuses ou autres qui forment le fond de la vie de chaque jour, où tous les vices s'épanouissent sans contrainte, où, suivant le

1. Papiers Piel (cités par V. Alouis. — *Les Coesmes*, chap. VII).

2. Officiers domestiques de la maison de la reine Catherine de Médicis... depuis le 1er juillet 1547 jusqu'en 1585 (Bibl. nat. Mss. Nouv. acq. Fr. 9175, fol. 379 et Fr. 7854, fol. 13 à 36). Elle n'est mentionnée sur cette liste qu'à partir de 1576, mais, comme elle y figure sous le nom de Françoise de Maridor, dame de Lucé, et que dès le 10 janvier 1576 elle devenait, par son nouveau mariage, dame de Montsoreau, il faut admettre qu'elle était probablement déjà dame d'honneur avant cette date et que, pour dresser l'état de 1576, on ne fit que recopier l'état de 1575.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cri indigné de Jeanne d'Albret, « ce ne sont pas les hommes qui prient les femmes, mais les femmes qui prient les femmes, » ce milieu n'est point fait pour développer dans un cœur l'attendrissement du souvenir. Là il faut vivre, agir, jouir, être charmante et de belle humeur. Là elle a vu les manèges de Mme de Sauves, cette dilettante de l'infidélité, Bussy, le compagnon d'enfance, le camarade de son mari, qui tourne la tête de toutes les femmes, la reine Margot qui tourne celle de tous les hommes et nous imaginons volontiers qu'après quelques mois d'entraînement de ce genre, quand le deuil vient la frapper, à son chagrin de perdre un époux doit venir s'ajouter celui d'abandonner la Cour, de prendre le noir et de retomber dans la vie solitaire ou familiale.

Le contraste dut lui paraître pénible : quitter à Lucé le tête-à-tête avec un mari jeune et nouveau, quitter cet amusement pour une jeune femme d'être châtelaine et maîtresse pour la première fois, quitter les fêtes du Louvre pour rentrer sous l'autorité de la sérieuse Anne de Matignon, c'était là un dur moment à passer, surtout à La Freslonnière qui allait être bientôt plongée encore davantage dans la tristesse, car ce fut en ce temps-là que mourut Olivier de Maridort. Dès le commencement de 1576, sa femme est en effet qualifiée de veuve.

A ces tristesses, des difficultés ne tardèrent pas à venir se joindre, car il fallait régler la situation et liquider le douaire de la jeune veuve. Il ne semble pas qu'il y eût grande cordialité entre Françoise et la famille de son mari. Des questions d'intérêt se posaient et une entre toutes : Françoise de Maridort était-elle enceinte ? On conçoit l'importance du fait : si elle l'était, tous les biens de Jean de Coesmes lui demeuraient pour l'enfant à venir; sinon elle avait droit à ses apports, à son douaire, à une partie de la communauté, mais tout le reste revenait à Anne de Pisseleu et par conséquent aux Montafier pour l'avenir. On serait tenté de croire que Françoise de Maridort, pour un motif que nous ignorons, peut-être dans le seul but de les inquiéter,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

joua une grossesse, à moins qu'elle n'eût été elle-même de bonne foi, ce qui, somme toute, n'est pas impossible. Qu'on en juge par une lettre qu'une demoiselle de l'Espine, amie ou suivante de Mme de Montafier, écrivait au comte de Montafier lors à Paris :

« A Monsieur le conte de Montafier, chevalier de l'ordre du roy à Paris.

« Monsieur je ne scaurais trop vous remercier du bien et honneur qu'il vous a pleu me faire ayant en souvenance de moy par votre recommandation mise en la lettre de Madame la comtesse, laquelle maintenant se porte fort bien et ne veulx oublier à vous dire que depuys votre partement, elle c'est trouvée fort mal tant pour vostre absence que pour la maladye du remuement de vostre enfant qui continue d'heure en heure à remuer bien fort; ma dicte dame ne fut jamais si gentille qu'elle est dejourd'huy avec son petit ventre. Elle ne tient aultre propos que de vous et de Madame vostre mère et ne desire aultre chose que de vous voir tous deux par desà.

« Je laisse ce propos pour vous dire que ce jour d'huy j'é entendu par deux bourgeoises de Lucé, qui estoient venues ici près à des nopces de leurs parens, qui maintenaient fermement que Madame de Lucé, vostre belle-sœur, n'est poinct grosse, et mandent à ma dicte dame la comtesse que, quelque chose que l'on luy dye, qu'elle n'en croye rien et qu'elle ne l'est poinct. Je vous supplye humblement, Monsieur, persuader Madame vostre mère s'en venir le plus tôst qu'elle pourra pour en voir une fin. En cest endroict, je vous baise bien humblement les mains et prye Notre-Seigneur vous donner,

« Monsieur, en parfaicte santé, longue vie, heureuse et contente vye,

« A Bonnestable, ce XIXe apvril 1575,

« Vostre très humble et très obéissante servante,

« Élisabeth de l'Espine, de Paradis, de Bonnestable[1]. »

1. Arch. du château de Lucé (publié par Alouis. *Les Coesmes*, dans la *Revue histor. et arch. du Maine*, 1888).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cependant d'autres difficultés aigrissaient les rapports de Françoise et de la famille de son mari. Anne de Matignon s'en préoccupait et en écrivait à son frère, Jacques de Matignon. Nous trouvons là une preuve, et nous en trouverons bien d'autres, des relations affectueuses qui existaient entre le commandant des armées catholiques et royales et sa sœur huguenote. Matignon est le grand personnage de la famille, c'est le parent influent; c'est à lui que l'on écrit dans les circonstances difficiles, c'est lui qu'on sollicite pour une grâce à obtenir ou un procès pendant, parce qu'on sait de quel poids est une démarche qu'il consent à faire. Il est au plus haut point dans les bonnes grâces de Catherine de Médicis, de sorte que l'affection aussi bien que l'intérêt conseillent de le consulter en toutes choses et nous verrons que sa sœur et ses nièces n'y manquent pas. Le 4 novembre 1575, un an après la mort de son gendre, voici ce qu'Anne de Matignon écrit à son frère :

« A Monsieur,
Monsieur de Matignon, mon frère.

« Monsieur mon frère, aiant resu la lettre qu'il vous a pleu m'envoier, je dépesche incontinent et ne vous puis dire combien il me déplaist que il fault que demure tant en ce lieu. Je asteré (hâterai) en tout ce qu'il me sera possible de m'en aller me proumetant ausi que estant hors de ce lieu, je auré ce bien de vous voir plus tost. Se pendant, Monsieur mon frère, si me survient quelque afaire, puisqu'il vous plaist me faire tant de bien et honneur les prendre en main, ne craindré vous suplier m'y aider et sera bien besoin à vostre nièce Lucé[1] avoir de vostre faveur pour avoir son doire [2]. J'é ce jour d'huy entendu qu'il la vouloict[3] faire aller aux requestes à Paris, qu'il ne seroict que pour reculler à luy

1. Françoise de Maridort, veuve de Jean de Coesmes, sgr de Lucé.

2. Douaire.

3. Qu'ils la voulaient faire aller..., etc. « Ils », c'est Anne de Pisseleu, la belle-mère de Françoise et les Montafier, ses beau-frère et belle-sœur.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bailler ce qu'il luy doivet. Il ont prins ceste opinion, voiant ce qu'il nous est arrivé et me proumés, Monsieur mon frère, que, quant Madame de Lucé[1] et le conte Montafier sauront que voullés entendre nos afaires, qu'il changeront d'opinion, et craignant vous ennuyer, fray[2] fin, après m'estre bien humblement recommandée, suplie Dieu,

Monsieur mon frère, vous donner en très bonne santé très heureuse et longue vie. Du Mans ce IIIIe novembre,

Vostre bien humble et obéisante seur

ANNE DE MATIGNON[3].

Mais malgré ces difficultés et ces préoccupations, la vie et la jeunesse ne perdaient point leurs droits : Françoise était à la fleur de l'âge et ses vingt ou vingt-deux ans au plus ne pouvaient s'accommoder d'un deuil éternel.

Il semble bien que la coquetterie même ait vite repris le dessus et qu'elle n'ait pas repoussé tout au moins les hommages qui lui étaient rendus. Qu'on en juge par l'épisode suivant. L'auteur anonyme de ce récit met en scène Jeanne de Coesmes, alors que, par le rapprochement des dates et aussi par une lettre de cette dernière, il ne peut être question que de Françoise de Maridort :

« Lavardin songeait au mariage et il recherchait la dame de Lucé, veufve de M. de Montafier, tué au siège de Lusignan, femme en secondes nopces de M. de Conty et mère de feu Mme la comtesse de Soissons; il avait pour rival en cette recherche le jeune Randan, demi-favori de Henri III. La dame de Lucé avait plus d'inclination pour Lavardin que pour Randan qu'elle fist prier de ne venir point chés elle

1. Ici « Mme de Lucé » désigne Anne de Pisseleu.

2. Ferai.

3. Archives du palais de Monaco. J* 22 fol. 208. Original autographe, papier. — Cette lettre bien que ne portant point d'indication d'année ne peut être de 1574 où Françoise n'avait point encore de douaire à réclamer, ni de 1576 où elle ne s'appelait plus « Lucé », mais bien Mme de Montsoreau. Elle ne peut donc être que de 1575.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tant que Lavardin serait au païs du Maine, car elle estoit pour lors dans son château de Bonnestable, et craignoit que se rencontrant, ils ne se battissent. Randan picqué de cela creut qu'il y alloit de son honneur; il résolut de faire ce voyage si bien accompagné qu'il ne sembloit pas qu'il deust rien appréhender. Il partit avec deux cens chevaux et grand équipage. Lavardin ayant appris sa venue alla au-devant du rival et envoia un gentilhomme nommé Champrond pour le reconnoistre. Lavardin l'ayant reconnu, le charge, essuyant tous les coups qu'on tira sur luy, luy donna du pistolet dans la teste dont il mourut et mist avec trente cavaliers les deux cens chevaux en déroute. Cette rencontre s'estant faitte dans le Perche, dans un chemin creux, un mulet épouvanté du bruit des armes, passant près de Lavardin, espaulla son cheval avec un coffre et jetta Lavardin par terre, se sauva dans un champ. L'escuyer de Randan voulant venger la mort de son mattre, vint attaquer Lavardin qui après un long combat tua l'escuyer et monta sur son cheval pour joindre ses amis qui cherchaient de tous costés, et se retira du pays du Mayne en crainte d'être opprimé par la cholère du roy (Randan estant fort considérable et sa mère dame d'honneur) se sauva en Guyenne auprès du roi de Navarre qui estoit pour lors à Montauban s'estant désjà déclaré pour luy[1] ».

1. *Vie du maréchal de Lavardin*. — Bibl. nat. Mss Collect. Clairambault, 498, fol. 1-19. Cette histoire ne peut s'appliquer à Jeanne de Coesmes qui ne devint veuve du comte de Montafier que le 7 octobre 1577. Or, dès cette année 1577, Lavardin épousait Catherine de Carmain, fille unique de Louis de Carmain, comte de Nègrepelisse et de Marguerite de Foix. De plus, Jeanne de Coesmes aimait si passionnément son mari, ainsi qu'il résulte de ses lettres qui sont aux archives du château de Lucé, elle tomba dans un si violent désespoir quand elle le perdit que, quand bien même les dates le permettraient, il serait impossible d'admettre que l'année même de son veuvage elle eût encouragé les assiduités d'un nouveau prétendant à sa main. Du reste, une lettre de Jeanne de Coesmes datée de Lucé, le 5 septembre 1575 lève toute espèce de doute: la lettre est adressée à Pierre Gallois, mattre d'hôtel de son mari; on y relève le passage suivant : « Lavardin, se dit-on, va espouser ma belle-sœur, toutefois il dit que non. » La confusion provient de ce que Jeanne de Coesmes,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Des rivaux qui s'entre-tuent, des écuyers qui tombent pour venger leurs maîtres, des troupes de deux cents chevaux qui chargent pistolet au poing et flamberge au vent ! Voilà des équipées qui n'ont pas lieu pour la première venue et il fallait que la dame fût belle et charmante pour tant échauffer la tête et le cœur de ces cavaliers. Au reste la beauté était de tradition dans la famille; nous en trouvons l'attestation authentique dans un acte du dernier février 1532 dressé à l'occasion du futur mariage d'Hercule de Maridort, l'oncle de Françoise, avec Guillemine de Maulny, sa future femme. Une attestation de beauté par acte authentique est chose assez rare, croyons-nous, pour en citer le passage suivant : « ...Tous lesquels parents de ladite damoiselle (Guillemine de Maulny), qui estoient des personnes d'une noblesse illustre, disent, entre autres choses, bien connoistre ledit Hercule de Maridor, chevalier, qu'il est jeune gentilhomme, beau personnage, sain et dispos de sa personne, de belle face et corpulence, de l'âge à le voir de trante ans ou environ, issu de noble maison et ancienne et une des meilleures maisons d'Anjou et du Maine...[1] etc. »

Nous savons encore que Philippe, la plus jeune sœur de Françoise, était admirablement belle; si belle qu'elle damna un pauvre gentilhomme breton, le sieur Yves du Liscouet qui pour l'épouser, en 1580 « aima mieux, le misérable, dit le chanoine Moreau, faire banqueroute à Dieu et à son salut qu'au beau nez d'une femme! » La belle Philippe, huguenote fervente avait en effet mis comme première condition à son mariage que son fiancé se ferait huguenot[2].

après son veuvage, habitait Lucé, ainsi que nous l'avons dit, et porta alors le nom de Mme de Lucé, comme sa belle-sœur, Françoise de Maridort. M. l'abbé Ledru qui a continué le travail de Victor Alouis a du reste souligné l'erreur.

1. *Inventaire des titres de noblesse de la famille de Maridort* (Arch. de Courcival et de Maridort, 769, Am).

2. Voir Moreau (chanoine Jean). — *Histoire de ce qui s'est passé en Bretagne durant les guerres de la Ligue.* Saint-Brieuc, 1858, in-8° (p. 271, ch. xxxi).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On était donc beau dans la famille des Maridort et nous nous étonnerons moins de voir l'action de Françoise sur ceux qui l'approchaient. Nous savons le nom de cinq hommes sur qui elle exerça son empire : Jean de Coesmes; il l'épousa; le jeune Randan; il mourut pour elle; Lavardin; il affronta la mort pour elle et n'échappa que par miracle; le comte de Montsoreau; il l'épousa; Bussy; il mourut pour elle.

Donc la jeune veuve avait parfaitement repris goût à l'existence et même de nouveaux projets de mariage se formaient.

Ce n'est déjà pas sans étonnement que nous avons vu les Maridort huguenots consentir si facilement au mariage de Françoise avec un catholique, mais cet étonnement ne fera que s'accroître quand nous saurons que la fervente Anne de Matignon destinait à sa fille, en secondes noces, Jean de Chambes, comte de Montsoreau. Ce Jean de Chambes, gouverneur de Saumur, farouche et rude soldat, avait été le grand massacreur de la Saint-Barthélemy à Saumur et à Angers et avait de sa main assassiné tant de malheureux dans des conditions tellement atroces, comme nous le verrons plus bas, que sa réputation est parvenue jusqu'à nous. Et c'était à lui que songeait Anne de Matignon pour lui donner sa fille, pour le faire entrer dans sa famille. Il y a là un trait de mœurs qui montre combien les convictions même les plus sincères, selon toute apparence, entraient peu en ligne de compte, quand les intérêts personnels étaient en jeu. Du reste, ce mariage ne devait point se réaliser et la mort inattendue de son fiancé, Jean de Chambes, devait poser à nouveau la question du mariage de Françoise de Maridort. La solution fut simple et rapide : l'aîné Jean de Chambes était mort; Françoise se fiança à Charles, le cadet[1].

Peut-être faut-il voir là l'une des raisons qui aliénaient à

1. Bibl. Nat. Mss. Coll. Duchesne, 120 (fol. 126). *Généalogie de Maridort.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la jeune veuve l'affection de la famille de son premier mari. Jeanne de Montafier était une nature pleine de tendresse: « Adieu mon père, adieu mon âme, adieu mon tout! » écrit-elle à son mari en terminant une lettre[1], et quand, le 7 octobre 1577, le comte de Montafier mourra en Provence, elle tombera dans le plus inconsolable des désespoirs. Neuf mois après, comme les obsèques solennelles n'ont pu encore avoir lieu, elle envoie des instructions à ce sujet à Pierre Gallois, le maître d'hôtel de son époux défunt : « Le cœur me crève, écrit-elle, qu'il faille que je parle encore de sella[2]. »

Ne nous étonnons donc point de son sentiment de révolte à voir Françoise oublier si vite son pauvre frère, Jean de Coesmes, pour qui elle fait dire des messes, et convoler en de nouvelles noces avec Charles de Chambes, comte de Montsoreau.

1. Arch. du château de Lucé (Alouis, Les Coesmes. *Rev. hist. et arch. du Maine*, 1888).

2. *Ibid*. Voir aussi un très curieux article de Gaudenzio Claretta sur la mort et les obsèques du comte Ludovico de Montafia, dans les années 1882-1883 et 1883-1884 du *Giornale Araldico-genealogico-diplomatico*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XVI

LE COMTE DE MONTSOREAU

La légende et la réalité. — Une famille bien posée. — Colette de Chambes. — Bonne harmonie familiale. — Les enfants. — Une religieuse ambitieuse. — Le fils aîné, Jean de Chambes. — Un rude soldat. — Le cadet, Charles. — Les lettres d'un écolier bien sage. — La Saint-Barthélemy. — Un boucher. — Premières armes de Charles de Chambes. — Assassinat de Jean de Chambes. — Charles chef de famille.

Nous avons vu qui était Françoise de Maridort, quelle était sa famille, ses entours; nous connaissons maintenant les circonstances de son premier mariage, de son veuvage, et ses relations avec la famille de Jean de Coesmes. Certes elle n'est ni une méchante femme ni une de ces vicieuses et politiques créatures comme Mme de Sauves, ou telle autre qui caracolent dans l'escadron volant de Catherine de Médicis; mais cependant nous ne saurions reconnaître en elle l'innocente et douce victime que la légende du romancier nous présente. Son brevet de dame de Catherine de Médicis n'est pas un brevet de candeur ni d'innocence. A peine veuve, elle feint une grossesse qu'elle désire, se laisse courtiser par deux cavaliers qui s'égorgent pour l'amour d'elle et, en fin de compte, jette son dévolu sur un troisième ou tout au moins l'accepte.

Si Bussy d'Amboise est franchement au-dessous de la réputation qu'on lui a faite, reconnaissons que Françoise de Maridort est, sinon au-dessous, du moins différente de la sienne.

Passons maintenant au troisième personnage du drame, à celui qui détient le rôle du traître, au sombre Montsoreau :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
UNIV OF MICHIGAN

CHAPITRE XVI

LE COMTE DE MONTSOREAU

La légende et la réalité. — Une famille bien posée. — Colette de Chambes. — Bonne harmonie familiale. — Les enfants. — Une religieuse ambitieuse. — Le fils aîné, Jean de Chambes. — Un rude soldat. — Le cadet, Charles. — Les lettres d'un écolier bien sage. — La Saint-Barthélemy. — Un boucher. — Premières armes de Charles de Chambes. — Assassinat de Jean de Chambes. — Charles chef de famille.

Nous avons vu qui était Françoise de Maridort, quelle était sa famille, ses entours; nous connaissons maintenant les circonstances de son premier mariage, de son veuvage, et ses relations avec la famille de Jean de Coesmes. Certes elle n'est ni une méchante femme ni une de ces vicieuses et politiques créatures comme Mme de Sauves, ou telle autre qui caracolent dans l'escadron volant de Catherine de Médicis; mais cependant nous ne saurions reconnaître en elle l'innocente et douce victime que la légende du romancier nous présente. Son brevet de dame de Catherine de Médicis n'est pas un brevet de candeur ni d'innocence. A peine veuve, elle feint une grossesse qu'elle désire, se laisse courtiser par deux cavaliers qui s'égorgent pour l'amour d'elle et, en fin de compte, jette son dévolu sur un troisième ou tout au moins l'accepte.

Si Bussy d'Amboise est franchement au-dessous de la réputation qu'on lui a faite, reconnaissons que Françoise de Maridort est, sinon au-dessous, du moins différente de la sienne.

Passons maintenant au troisième personnage du drame, à celui qui détient le rôle du traître, au sombre Montsoreau :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

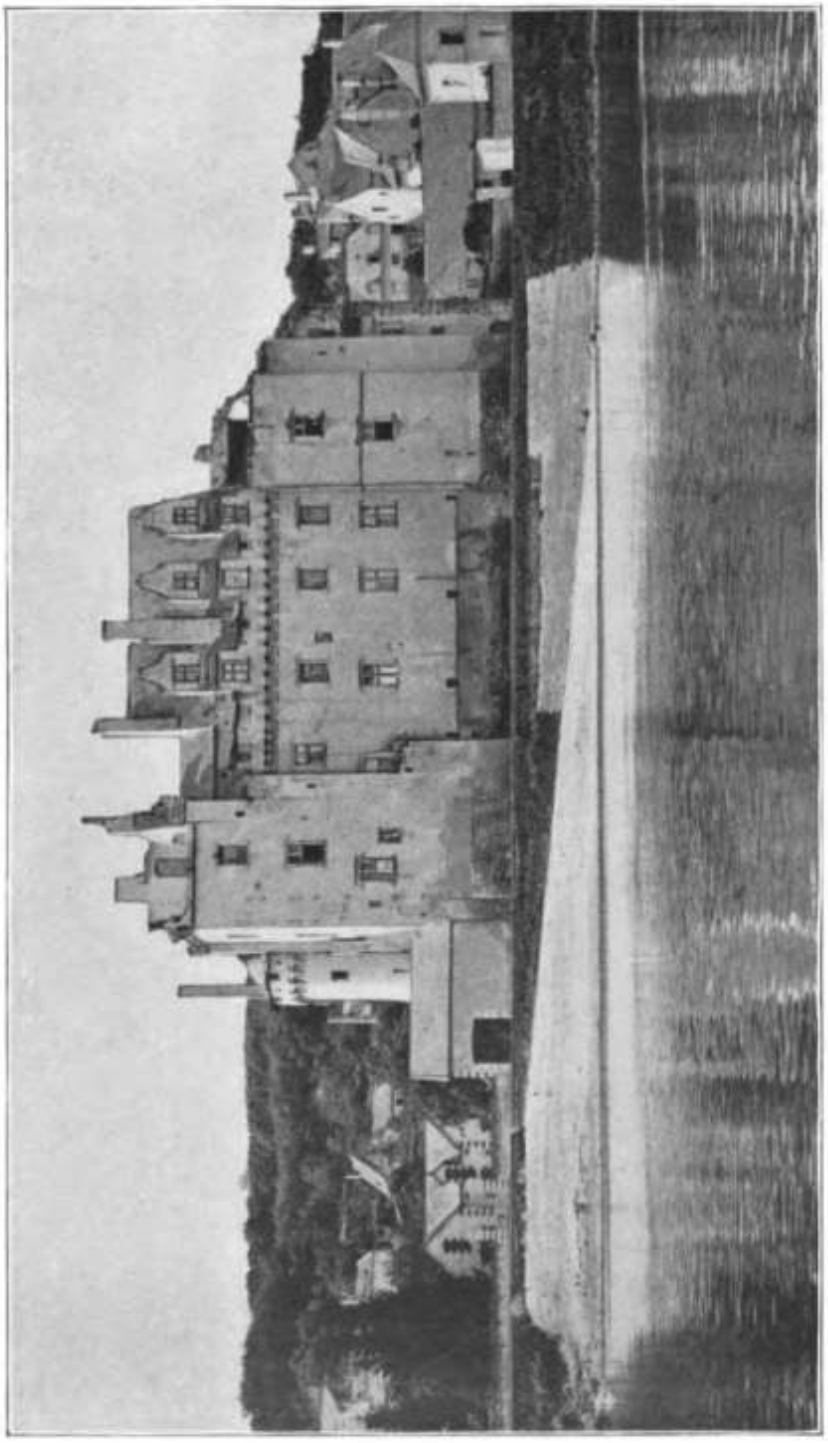

CHATEAU DE MONTSOREAU
(État actuel.)

P. 258.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce personnage impressionnant dans la légende n'avait pas en tout cas le prestige de l'inconnu, car c'était presque un voisin. Le fief de Montsoreau dont il portait le nom était une fort ancienne seigneurie à trois kilomètres de Saumur, sur la rive gauche de la Loire ; le village et le château grimpaient le long du flanc de la colline et dominaient le fleuve. Montsoreau appartenait jadis aux Savary de Montbazon ; en 1374, cette seigneurie était passée aux mains des Craon et vers 1400, à celles des Chabot. L'un d'eux, Louis de Chabot, la vendit à son beau-frère Jean de Chambes, premier maître d'hôtel du roi qui avait épousé Jeanne Chabot le 17 mars 1445. Depuis cette époque, la famille de Chambes n'avait pas cessé de la détenir ; famille puissante, originaire de l'Angoumois, tenant haut rang dans la province, car lorsqu'en 1545 le roi François Ier passa dans le pays, ce fut au château de Montsoreau qu'il s'installa pour toute une semaine, avec sa sœur la reine de Navarre[1]. Les châtelains qui firent les honneurs au galant monarque étaient alors Philippe de Chambes, commandant dans les ports, havres et forteresses de Bretagne et sa femme, Anne de Laval-Montmorency qu'il avait épousée le 18 janvier 1530. De ce mariage naquirent les personnages mêlés à l'action de notre récit. Des deux fils, l'aîné se nommait Jean ; Charles, le cadet, vint au monde à Chalain le 28 novembre 1549 et eut pour parrain le prince de la Roche-sur-Yon et pour marraine, Mme de Crapadau[2]. L'aînée des filles se nommait Françoise et prit en confirmation le prénom de Cyprianne qu'elle portait habituellement[3] ; une

1. Célestin Port. *Dict. de Maine-et-Loire*. La famille de Chambes portait : *d'azur, semé de fleurs de lys d'argent, au lion de même couronné d'or*.

2. *Bull. de la Soc. arch. de Touraine*, t. VII (1886-88). Notice de M. de Chavigny sur les anciens seigneurs de Montsoreau.

3. Testament de Cyprianne de Chambes (Chartrier de Sourches. archives de Montsoreau. Liasse 4 L.). Nous devons l'accès de ces archives à l'aimable autorisation de M. le duc des Cars, leur propriétaire, à qui nous tenons à en faire ici tous nos remerciements. M. l'abbé Ledru a constitué un dossier de notes et copies de ces archives qui a beaucoup facilité leur consultation.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

seconde fille se nommait Loyse et la plus jeune, Philippe.

Il semble que cette famille ait vécu en bonne intelligence et que le foyer de Philippe de Chambes n'ait point été troublé. Point de changement de religion : ils sont bons catholiques ; les époux sont un modèle d'union et le 2 avril 1551, Philippe de Chambes et sa femme, Anne de Laval, se font donation réciproque de leurs biens, « considérans les grans amours qu'ilz ont l'un à l'aultre[1] ». Point de tradition sanglante dans la famille, seulement le souvenir déjà lointain d'une tante, Collette de Chambes, douce et poétique créature, devenue l'amante du prince Charles, le frère de Louis XI, et morte empoisonnée par la famille de son mari.

Du reste, si Philippe est heureux dans son intérieur, il semble aussi bien en Cour ; à ses commandements de Bretagne il doit joindre quelque charge de vénerie, car le 5 octobre 1551, il reçoit du roi Henri II une commission pour les chasses d'Anjou et de Touraine, à l'effet d'organiser d'une façon plus efficace la répression du braconnage[2]. En 1552, il partait appelé par l'arrière-ban, pour assister à la prise de Metz et à la campagne d'Alsace.

L'année suivante, la famille quitte Montsoreau et arrive le 5 novembre 1553 pour s'installer à Vauzelles[3], l'une des seigneuries de Philippe qu'il tenait de sa mère, Marie de Châteaubriand[4]. Ils changent souvent de résidence et on les trouve encore à La Coutancière[5], admirable centre de chasse, et à Chalain[6], où demeurait leur vieil ami le maréchal de Vieilleville. Ils demeurèrent longtemps à Vauzelles ou tout au moins y retournèrent, car nous savons par des lettres de Charles de Chambes qu'ils y étaient encore en 1567 ou 1568.

1. Chartrier de Sourches. Archives de Montsoreau. Liasse 4 B. (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

2. Dossier Ledru sur les Montsoreau (Arch. de la Sarthe).

3. Commune de Brain-sur-Allonnes, Maine-et-Loire.

4. Célestin Port. *Dict. de Maine-et-Loire*, III, p. 676.

5. Commune de Brain-sur-Allonnes, Maine-et-Loire.

6. Aujourd'hui La Potherie, près Durtal, Maine-et-Loire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce fut donc sans doute de là que partit en 1556 Loyse, l'une des filles, pour se faire religieuse et entrer à l'abbaye de Fontevrault où son père signe son contrat de réception, aux termes duquel il lui servira une pension viagère de 50 livres tournois pour son entretien. Du reste, la vie claustrale ne semble pas peser sur le moral de la jeune fille, à en juger du moins par le ton de ses lettres à son père. Elle le harcèle de demandes d'argent, comme un simple fils de famille, lui accuse réception d'une bague qu'elle va donner à l'abbesse pour se mettre bien en ses bonnes grâces et termine sa lettre, après la formule et la signature, par un post-scriptum où elle annonce que l'abbesse de Nyoiseau est à la mort; elle ne fait du reste point suivre cette triste nouvelle de commentaires douloureux, mais bien de la recommandation à son père de « penser à elle »[1]. Un an après la prise de voile de sa fille, à la fin de 1557, Anne de Laval tomba gravement malade et nous voyons alors Philippe de Chambes en proie au chagrin et à l'inquiétude, priant avec ferveur pour sa femme et faisant faire à Montsoreau des processions pour sa guérison. Mais Anne de Laval était à toute extrémité et mourait le 16 octobre[2].

Outre Loyse, la religieuse, Philippe de Chambes avait encore deux autres filles dont l'aînée, Cyprianne, devait devenir fille damoiselle de la reine mère à 200 livres de gages, et l'autre, Philippe, épouser le sieur de La Grésille de Maurepart[3]. Quant aux deux fils, ils devaient naturellement être d'épée. Tous deux, à des titres divers, et bien que n'ayant point occupé de situations élevées, sont passés à la postérité. Mais, à l'époque où nous sommes, le événements qui devaient les mettre en vue étaient loin de se produire

1. Chartrier de Sourches. Dossier Ledru (Arch. de la Sarthe).

2. Notice sur les anciens seigneurs de Montsoreau (*Bull. de la Soc. arch. de Touraine*, VII, 1886-88, fol. 589).

3. Charles de la Grézille, fils aîné de Claude de La Grézille, sgr de Baigneux, de Maurepart, d'Ilai et du Bourg-d'Avant. Contrat du 23 novembre 1580 reçu par René Jacob, notaire à Saumur (Bibl. Nat. Mss. Cabinet d'Hozier, vol. 83).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

encore. Nous avons une lettre de Jean de Chambes à son père Philippe datée de Bougligny[1], le 2 décembre 1567, au lendemain de la bataille de Saint-Denis où il s'est trouvé avec son jeune frère Charles, qui semble avoir fait là ses premières armes[2]. Jean est alors à l'armée du duc d'Anjou qui poursuit les huguenots battus. Le prince de Condé les commande et se retire en Champagne pour faire sa jonction avec Jean Casimir, fils de l'électeur palatin, qui amène des rettres. En route, les huguenots pillent et assiègent les petites places et Jean de Chambes donne des nouvelles à son père : « ...Mon frère (Charles) est avec nous; je le retiendré encore huict à dix jours pour veoire comment tout se poura porter; il me semble qu'il n'en sera que myeulx et y poura apprendre quelque chose ainsi comme il en a bonne volunté. Il n'en prendra pas plus que sa force ne le puisse porter; il ne peut être en danger de sa personne. Il vous escript de toutes les nouvelles que nous avons peu entendre. Et me rapportant du tout à luy pour le peu de moyen que j'ay de vous en escripre tout au long, je feray fin à la présente pour me recommander très humblement à votre bonne grâce et pryе Dieu

Monsieur, vous avoir en santé très heureuse et longue vye
à Bougliny, ce mardi IIe décembre 1567
Voutre humble et très aubéissant filz

JEHAN DE CHAMBEZ[3]. »

Comme on le voit par cette lettre, Jean est un homme, un soldat, mais son jeune frère Charles est encore un jouvenceau qu'il traite en enfant : on ne le fatiguera pas, on ne l'exposera pas au danger. Et pourtant, en comptant bien,

1. Départ. de Seine-et-Marne, arrond. de Fontainebleau, canton de Château-Landon.

2. *Généalogie des comtes de Montsoreau* (Bibl. Nat. Mss. Fr. 20276, fol. 65).

3. Chartrier de Sourches (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Charles a déjà dix-huit ans ; il n'est pas un de ces jeunes batailleurs précoces, comme Henri de Guise et bien d'autres, et nous allons voir que cette impression de douceur semble justifiée par la lettre suivante à son père, où il nous apparaît écolier soumis, raisonnable et travailleur ; elle est datée du mois de mars, sans indication d'année, et probablement antérieure à celle où son frère aîné mande à son père qu'il l'a emmené de Paris pour quelque temps, dans le but de commencer à lui faire connaître un peu la vie des camps :

« Monsieur, je loue Dieu de quoy estes en bonne santé et le supplye vous y maintenir. Monsieur, depuys que j'ai esté en ceste ville, l'envye d'estudier m'a augmenté de plus de moictyé que quand je partiz de Vauzelles, parce que mon frère m'a mené en cinq ou six collièges où jay veu de sy bonnes compaignies d'escolliers que je désire d[estre] resté avec eulx, affin d'apprendre [ ] es sciences que je employré à vous faire [un honora]ble service toutte ma vye. Monsieur [si ma] bourse eust esté bien garni[e d'a]rgent ; je vous eusse envoyé q[uelque] nouveaulté de Parys, mays je ne trouve poinct ycy homme qui face crédit. Je vous envoye deux peignes de bouys que je vous supply, Monsieur, avoir agréables et les recepvoyr d'aussy bon cœur que je les vous présente. Je ne vous scauroys mander des nouvelles de voz procez, parce que je ne y congnoys encores rien, mais s'il plaist à Dieu, d'ycy à deulx ou troys ans je vous y serviray de procureur et soliciteur, car je mectray peyne de apprendre sy bien que vous congnoistrez l'argent que aurez mys en mes estudes estre bien employé. Monsieur je feray fin à ma lettre pour salluer voz bonnes grâces de mes très humbles recommandations. [Priant] Dieu, Monsieur, vous donne[r bonne] vye et longue. De Parys [ ] de mars

Votre très humble et très obéissant filz

CHARLES DE CHAMBES[1]. »

1. Chartrier de Sourches (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Deux ou trois ans d'études à Paris : voilà qui nous change de ces jeunes cavaliers ardents à la vie, qui n'aiment que les chevaux, les armes, le jeu et les femmes et considèrent qu' « être nourri aux bonnes lettres » est une sorte de honte; que c'est là œuvre de roturiers, bonne pour des gens dont les noms finissent en « us ». D'Aubigné nous a parlé de cet état d'esprit de la jeunesse de Cour, pour l'avoir éprouvé lui-même, et quand il voit Bussy d'Amboise avouer son amour pour les lettres, il qualifie cela de braverie. Charles de Chambes n'est pas de ceux-là et c'est un trait de caractère qui ne cadre pas avec ce qu'il y a de farouche dans l'assassinat de Bussy d'Amboise.

Mais suivons ce jeune étudiant qui chevauche à côté de son frère, parmi les troupes du duc d'Anjou : le 15 janvier 1568, il y est encore et, du Pavillon, près de Troyes, Jean écrit de nouveau à son père; il commence par raconter sans grands détails qu'ils continuent à poursuivre les huguenots, lesquels se retirent d'ailleurs sans beaucoup de hâte. «.... Nous debvons demain faire monstre généralle de toute notre armée à deux lieues d'icy, qui a esté cause que j'ai retenu mon frère encores pour deux jours pour veoire ce qui ce poura faire, et le lendemain je ne fauldray à le renvoyer à Paris. Il faict bonne chère grâces à Dieu.... etc. »

JEAN DE CHAMBES[1]. »

Et le même jour, sans doute par le même courrier, Charles de Chambes, qui semble craindre d'être réprimandé, écrit aussi à son père pour s'excuser de n'être pas encore retourné à Paris :

« Monsieur, je ne m'en suis encore allé à Paris parce que j'ai prié mon frère de me laisser voir la montre généralle de tout le camp, et incontinant quelle sera faicte, je m'en iray. N'estoit de peur de vous désobéir je fusse esté content de voir le reste, veu que je me suis bien porté et que je

1. Chartrier de Sourches (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'ai point esté malade, qui sera fin pour me recommander très humblement à voz bonnes grâces, priant Dieu

Monsieur, vous donner longue et heureuse vye.

Du camp ce XV janvier 1567 (1568 N. S.)

Vostre très humble et très obeïssant filz[1]

CHARLES DE CHAMBEZ. »

Il est certain que ce jeune gentilhomme de dix-huit ou dix-neuf ans que l'on ménage tant, que son père a hâte de voir rentrer à Paris, donne quelque peu l'impression d'un retardataire. N'en faudrait-il pas chercher l'explication dans cette phrase de la fin où il rassure sa famille en annonçant qu'il s'est bien porté et n'a point été malade. Une faible constitution ou les suites d'une maladie expliquent tant de choses.

Quoi qu'il en soit, un mois plus tard, le 23 février, il n'était plus traité en enfant, car ce jour-là le roi Charles IX déléguait le sieur de Martigues, gouverneur et lieutenant général en Bretagne, pour lui remettre le collier de l'ordre de Saint-Michel et recevoir son serment. Le lendemain 24 février 1568, la cérémonie avait lieu et Martigues en dressait le procès-verbal[2]. Sans vouloir porter aucun jugement défavorable sur Charles de Chambes, il ne semble pas qu'il eût encore rendu de grands services et, à voir la nomination de ce jeune homme de dix-neuf ans, nous serons moins étonnés d'entendre, quelque temps après, traiter ce collier de Saint-Michel de « collier à toutes bestes ».

Ce fut cette même année 1568 que, le 1er juin, Philippe de Chambes, baron de Montsoreau, se sentant vieillir, voulut régler de son vivant les affaires de sa propre succession et fixa les parts de ses deux fils, Jean et Charles et de ses deux filles, Françoise dite Cyprianne et Philippe[3]; quant à la troi-

1. Chartrier de Sourches (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

2. Chartrier de Sourches, liasse 7 H (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

2. Partage fait par Philippe de Chambes, baron de Montsoreau, à Jean,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sième fille, Loyse, nous savons qu'elle était en religion et que son sort avait été assuré par une dotation. En tout cas, si l'inquiétude d'une fin prochaine porta Philippe de Chambes à procéder à ce partage, ses craintes furent prématurées, car nous possédons une lettre du 6 mai 1571 datée de Marsilly et adressée au baron de Montsoreau par sa cousine Jeanne de Brosse, dite de Bretaigne :

« A mon cousin Monsieur de Montsoreau,

« Mon cousin, j'ay esté bien fort ayse de trouver si belle commodité de vous escripre par ce bon messager, pour vous avertir comme je suis Dieu mercy de retour de mon voyage de la court en bonne santé;..... etc. » (Ici elle donne quelques nouvelles sur les projets de déplacement de la Cour et ajoute qu'elle compte elle-même se rendre à Vivyers.) ..... « J'ai veu mon jeune nepveu vostre fils à Paris, se gouvernant bien fort sagement, de quoy j'ai esté bien ayze. Je crois qu'il vous sera retourné trouver .... etc. »

« *Signé* : JEHANNE DE BRETAIGNE[1]. »

Voilà trois ans au moins que Charles de Chambes est à Paris, il a vingt-deux ans et il « se gouverne toujours bien fort sagement ». On n'en pouvait sans doute pas dire autant de Bussy d'Amboise, qui à cette époque rossait le guet et forçait les corps de garde de la ville avec son ami Agrippa d'Aubigné et une bande de jeunes fous comme lui. Ne semble-t-il pas que notre première impression se confirme et que le contraste se dessine entre ces deux hommes, Charles de Chambes et Bussy, l'un calme, doux et rangé, l'autre bruyant, « escalabreux », orgueilleux?

Par hasard et pour un motif d'ordre privé, leurs deux existences vont se rencontrer, se choquer, et c'est le doux qui va triompher de l'escalabreux.

Charles, Françoise et Philippe, ses enfants (Chartrier de Sourches. Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

1. Chartrier de Sourches (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Peu de temps après avoir reçu la lettre de sa cousine Jeanne de Bretaigne, Philippe de Chambes mourut, le 25 septembre 1571. Ses deux fils, Jean et Charles réglèrent le partage que le défunt avait du reste voulu préparer lui-même, comme nous l'avons vu[1].

Un an après, au moment de la Saint-Barthelémy, Jean de Chambes, dès lors baron de Montsoreau depuis la mort de son père, et successivement gouverneur de Saumur et de Fontenay-le-Comte, recevait de M. de Puygaillard alors à la Cour une lettre ainsi conçue :

« Monsieur mon compagnon[2],

Je n'ay pas voullu faillir à vous fère entendre comment dimanche matin le roy a faict bien grande exécution à l'encontre des huguenotz. La volonté de Sa Majesté est que l'on face de mesme partout où l'on en trouvera et pour ce, sy vous desirez fère jamais service qui soit agréable à Sa Majesté et à Monsieur, il faut que vous alliez à Saulmur avecques le plus de voz amys, et tous ceulx que vous treuverez des d. huguenotz des principaulx, les fère mourir. Ayant faict ceste exécution au d. Saulmur, je vous prye de vous en aller à Angiers pour y fère de mesme. Et il ne fault pas actendre d'aultres commandements du roy et de Monseigneur, car ils ne vous en feront poinct, d'aubtant qu'ils se reposent à ce que je vous escrips. Il faut user en ceste affaire de diligence et prendre temps que le moyns que l'on pourra.

Je suis bien marry que je ne puisse estre là pour exécuter cela.

Vostre bien affectionné compagnon

Escript de Paris le 26 août 1572

PUY-GAILLARD[3]. »

1. Chartrier de Sourches. Liasse 3. Partage de Jean IV avec Charles son frère (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

2. Formule souvent employée entre chevaliers de l'ordre de Saint-Michel.

3. Arch. de la mairie d'Angers. *Registre des délibérations et conclusions*, BB. 33, fol. 102. Lettre publiée dans le *Bull. de la Soc. archéol. de Tou-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Au reçu de cette lettre, Jean de Chambes courut à Saumur et y arriva le 28 août. Il y organisa de son mieux, avec les ressources dont on peut disposer en province, une tuerie de huguenots se rapprochant autant que possible de celle de Paris, et, pour donner le ton, alla lui-même poignarder de sa main le lieutenant du roi, Bourneau; puis ne perdant pas son temps, il courut en hâte jusqu'à Angers espérant bien prévenir les nouvelles de Paris. Il y réussit et, sitôt arrivé, fit fermer les portes, afin d'éviter l'inconvénient qui s'était produit à Paris où beaucoup de huguenots avaient pu se sauver par le faubourg Saint-Germain. Alors, satisfait des mesures prises, il courut au Chapeau-Rouge où logeait La Barbée, ancien guidon du prince de Condé et huguenot notoire. Là un mécompte l'attendait : sa victime avait pu être prévenue à temps et s'enfuir : force fut à Jean de Chambes de se contenter du frère de La Barbée qu'il égorgea séance tenante.

De là, il se rendit chez le ministre La Rivière. Il fut reçu par sa femme; La Rivière était au jardin. Le plus doucement du monde, il demanda à lui parler et la malheureuse, souriante et empressée, tint à le conduire elle-même à son mari. Jean de Chambes s'avança vers lui poliment, l'embrassa et montrant un papier lui dit : « Je viens vous tuer, voici l'ordre. »

Ne cherchons point à peindre de pareilles scènes; les visages seuls des acteurs du drame peuvent refléter de pareils états d'âme. La Rivière demanda quelques instants, se mit à genoux et pria; Jean de Chambes attendit, le pistolet à la main et, quand il jugea la prière suffisamment longue, leva son arme, appuya le canon contre la tête du pasteur et tira. La Rivière s'écroula, tué roide. Quelques minutes après, Jean de Chambes était chez le ministre Coulaine qu'il assassinait dans les mêmes conditions; un moment après

raine, t. VII (1886-88), p. 589, par M. O. de Chavigny, dans sa Notice historique sur les anciens seigneurs de Montsoreau.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

encore, chez le ministre Delaunay qui subissait le même sort[1].

Cette brute sans pitié n'est pas une brute furieuse; ce n'est même pas un assassin, c'est un boucher, un bon ouvrier d'abattoir qui travaille consciencieusement de son métier : à la malheureuse femme folle de terreur et d'horreur à côté du cadavre sanglant de son mari, il est capable d'avoir donné de bonnes paroles et des condoléances. Bussy plus pervers cent fois, qui peut-être en a fait mourir bien davantage, Bussy qui tuait par esprit de lucre, par colère, par haine, par orgueil, Bussy n'aurait pas fait cela. Mais l'acte de Jean de Chambes, qui soulève notre indignation et notre dégoût, fut alors jugé différemment et fort apprécié non seulement par la Cour, mais par l'opinion. Le massacre terminé, le duc d'Anjou, le futur Henri III, lui écrivait : « Monsieur de Montsoreau, j'ay reçu vostre lettre du dernier jour d'aoust par laquelle j'ay entendu le debvoir que vous avez faict delà, dont je suys très content[2], etc. » Quant au roi, pour lui manifester sa satisfaction, il érigea la terre de Montsoreau en comté, par lettres du mois de mars 1573.

Dans les prises d'armes qui suivirent, nous retrouverons naturellement Jean de Chambes, et nous le verrons alors accompagné de son frère Charles, qui cette fois n'est plus écolier, mais combattant. Il fit partie de l'armée de l'Ouest où nous avons déjà rencontré Bussy d'Amboise, Lavardin et Jean de Coesmes; toute la noblesse du pays y servait, soit sous Matignon, soit sous Montpensier. En tout cas, une lettre de Philippe de Chambes, sœur de Jean, et adressée à M. Ballon, procureur en parlement à Paris, nous apprend que ses frères étaient devant Luzignan; elle est datée d'Angers le 20 octobre 1574 et contient le passage suivant: « ... Pour dernyères nouvelles du camp, jé sceu que le camp est

1. Voir Célestin Port. *Dict. hist. et arch. de Maine-et-Loire*, art. Chambes et le *Journal de Louvet*.

2. *Bull. de la Soc. arch. de Touraine*, t. VII (1886-88). art. de M. O. de Chavigny.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

autour de Luzigneau. Mon frère (Jean de Chambes), à une charge, a prins douze prisonnyers dont il y en esté ameyné au chasteau de Montsoreau. Le reste, qui estoyent bien cent ou six vingts, a esté taillé en pièces. Mon jeune frère (Charles) se treuva à propoz à ceste expédition où monsieur de Montsoreau (Jean) n'avoyt pas quarante hommes, parce qu'il ne pensoyt poinct estre rencontré[1]. »

Jean de Chambes, comme on voit, avait conservé ses habitudes à l'égard des huguenots, et sur cent ou cent-vingt hommes en faisait douze prisonniers et massacrait le reste. Cela ne l'empêchait pas, quelques mois après, de faire sa cour à une jeune et jolie veuve, Françoise de Maridort, et de se fiancer avec elle. Mais le sang appelle le sang et cet homme qui avait tant frappé de l'épée allait mourir par l'épée. Le 15 septembre 1575, comme il s'en revenait de Paris, on trouva son cadavre percé de coups sur la route, entre les villages d'Étrécy et d'Hably. On sut qu'il avait été assailli par des prévôts de maréchaux, sans qu'on en put connaître la cause. Et l'honnête Denis Généroux, qui consigne le fait dans son journal, ajoute que « ce fut dommage » parce qu'il était « très vaillant et ennemi mortel des huguenots qui en furent fort joyeux ».

La mort de Jean de Chambes faisait passer le titre de comte sur la tête de son cadet, Charles, qui s'appellera désormais le comte de Montsoreau. Et ce doux et sage écolier si déférent pour son père va reprendre avec simplicité à son compte la fiancée disponible de l'assassiné et mener une existence heureuse jusqu'à un âge avancé. De tous les personnages que nous avons vus défiler dans ce récit, il sera l'un des rares qui mourront dans leur lit. Et pourtant, au milieu de sa vie exempte des exagérations et des frénésies que nous voyons tout autour de lui, voici, comme une large tache de sang, cet épisode de l'assassinat de Bussy. C'est qu'il ne

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

faut pas oublier les contrastes entre le naturel et l'éducation. Le naturel se peint dans les lettres que nous avons lues; l'éducateur, ce fut Jean de Chambes.

Le mois d'octobre se passa en arrangements et en partages entre les survivants de cette famille que la mort réduisait peu à peu. Le 24 octobre 1575, eurent lieu des échanges entre Charles de Chambes et ses deux sœurs Cyprianne et Philippe. Cyprianne cédait à son frère certains droits et Philippe par contre recevait les trois seigneuries de La Touche-Saintré, Montais et Jary. L'acte en fut passé au château de Montsoreau, en la présence de Me Claude Colasseau, lieutenant criminel à Saumur, Robert Le Mason, avocat du roi à Saumur, et René Beugnet, conseiller du roi à Chinon[1] et quand Colasseau, le premier signataire, se retira, échangeant avec Charles de Chambes les politesses et les sourires d'usage, il ne se doutait guère que, quatre ans après, ce même Charles de Chambes le ferait étouffer sans pitié par une bande d'assassins, ainsi que nous le verrons plus bas.

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau, liasse 3 (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XVII

UN COUPLE HEUREUX (1576-1579)

MARIAGE DU COMTE DE MONTSOREAU. — RECOURS A MATIGNON, L'ONCLE INFLUENT. — LE POST-SCRIPTUM D'UNE JOLIE NIÈCE. — LA SUCCESSION D'OLIVIER DE MARIDORT. — UNE LETTRE DE LA DAME DE MONTSOREAU. — DÉMÊLÉS AVEC LA FAMILLE DE SON PREMIER MARI. — OBSÈQUES DU COMTE DE MONTAFIA. — UN MÉNAGE UNI. — UN GRAND VENEUR MÉTICULEUX. — VISITE PRINCIÈRE AU CHATEAU DE LA COUTANCIÈRE. — EN FLANDRE. — RÔLE EFFACÉ. — RETOUR DU COMTE DE MONTSOREAU.

Quand Charles de Chambes se vit à la tête d'une fortune que sa qualité de cadet ne lui permettait point d'espérer, il songea à se marier. Il avait vingt-cinq ans, le titre de comte de Montsoreau, une grande situation dans le pays et devait tenir désormais l'attitude de chef de famille : il fallait faire souche et nous imaginons volontiers ce sage et studieux Charles de Chambes attaché aux idées de famille et de tradition. Il avait dû connaître Françoise de Maridort à la Cour et il est certain que, dès la fin de 1575, il pensait fort à elle. En effet le 10 janvier 1576, les accordailles étaient faites entre lui et la séduisante veuve et le contrat de leur mariage passé au château de La Freslonnière. Depuis la mort de son frère aîné, Charles de Chambes a crû en importance : il est qualifié dans l'acte de chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent chevau-légers, gentilhomme ordinaire de la chambre de Monseigneur, frère du roi, comte de Montsoreau, baron de Pontchasteau et seigneur de la Coutancière. Du reste il est un fort beau parti et les avantages qu'il fait à sa femme en témoignent : il lui abandonne en nue propriété la seigneurie de la Coutancière qui vaut, toutes charges

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

déduites, 5000 livres tournois de rente, tous les acquets et tous les meubles[1].

Sa charge de gentilhomme de François d'Anjou, à laquelle il va bientôt ajouter celle de grand veneur, ne permet guère au comte de Montsoreau de séjourner longtemps de suite loin de son maître et de la Cour. Du reste sa femme aussi est appelée à Paris par sa qualité de dame de la reine mère qu'elle doit à son premier mariage mais que son veuvage ne lui a point fait perdre; Cyprianne de Chambes elle-même figure parmi les filles damoiselles de Catherine, à 200 livres de gages, et l'on voit ainsi combien de circonstances, combien de motifs sérieux, futiles ou agréables attiraient à Paris la noblesse nantie de charges et rendaient de plus en plus épisodiques les séjours dans ses vieux châteaux féodaux.

Sitôt entré dans la famille d'Anne de Matignon, Charles de Chambes entend profiter des influences dont elle peut disposer. Le grand personnage de la famille, nous l'avons dit, c'est l'oncle de sa femme, Jacques de Matignon; or Montsoreau est en procès et il ne tarde guère à mettre à contribution la complaisance de ce haut personnage. Dès le 27 août, huit mois après son mariage, il lui écrit pour lui demander son appui, et comme il sait que les oncles qui commencent à grisonner aiment les gentillesses de leurs nièces jeunes et charmantes, il fait ajouter deux lignes au bas de sa lettre par Françoise de Maridort :

« A Monsieur

« Monsieur de Matignon, chevalier de l'ordre du roy et conseiller de Sa Majesté en son conseil privé, en Cour.

« Monsieur, j'ay receu vostre lettre et congneu le grand desir que vous avez à nostre bien qui nous est une obligation pour vous faire à jamais bien humble service. Je con-

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau. Liasse intitulée : contrats de mariage. Pièce publiée par André Joubert dans *Un mignon de la Cour de Henri III, Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gnoys bien qu'il y en a beaucoup qui n'ont pas trouvé bon que j'aye présenté une requeste à la court pour le procès d'entre monsieur de Loué et moy. Monsieur m'a faict cet honneur de bailler certifficat du contenu en ladicte requeste. Je croy que la court de parlement y aura esgard et prétans bien, quant elle aura passé oultre, de la faire ung jour réparer. Cet affaire m'est de si grande conséquence que je doubte beaucoup les pratiques et comportemens dont je suys adverty que monsieur le Chancelier a usé depuys naguères, qui prent beaucoup de peyne à solliciter en particulier et en privé tous messieurs de la grand chambre jusques en leurs maisons. Il ne fault pourtant s'ébahir si je désire ailleurs ce procès estre vuydé qui m'est de si grande conséquence, vous suppliant bien humblement, monsieur, avoir tousiours souvenance de nous qui en demeurerons à jamais obligez vous faire bien humble service. En cette volonté je vous baise bien humblement les mains et pry Dieu,

« Monsieur, vous donner très longue et heureuse vye. A Tours ce XXVIIe aoust.

« Monsieur, aveque la permission de Monsieur le conte, mon mari, je vous suppliré avoyrs pour agréable mes très humble reconmandasiont a voz bonne grâces.

« Vostre plus humble et obeissant serviteur et neveu,

« MONTSOREAU [1] »

La jolie nièce ne sait point l'orthographe et c'est tant mieux, car le contraire eût déparé le portrait que nous nous faisons d'elle.

Pendant ces deux années 1576 et 1577, Charles de Chambes est en lune de miel : il semble que les affaires publiques l'occupent peu et s'il est à l'armée, il n'y joue point de rôle. Il retourne souvent à la Coutancière et pour-

1. Arch. du Palais de Monaco. J* 13, fol. 489 (original papier, souscription, post-scriptum et signature autographes). La date, 27 août 1576, a été ajoutée postérieurement et d'une autre main que le corps de la lettre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

suit avec persévérance la liquidation compliquée de la succession d'Olivier de Maridort mort quelque temps avant son mariage. Tandis que la France et la Cour ont les yeux fixés sur les premiers agissements graves du parti des politiques, que Monsieur, avec les encouragements et la connivence de Bussy, s'échappe du Louvre et fait à Angers figure de révolté, que Bussy en Guyenne ou en Bourbonnais passe le Rubicon et attaque les troupes royales, tandis que les reîtres traversant la France viennent faire leur jonction avec le duc d'Anjou, que ce dernier tergiverse, que Bussy l'éperonne et que Catherine de Médicis tremble, lui, Charles de Chambes, s'occupe de ses intérêts personnels et poursuit avec sagesse et ténacité la liquidation souhaitée. C'est encore à Matignon qu'il s'adresse, comme à l'homme dont personne n'osera attaquer les décisions, pour le prier d'assumer la curatelle de ses trois nièces Françoise, Anne et Philippe de Maridort, et de procéder lui-même au partage :

« A Monsieur,

« Monsieur de Matignon à Rouen.

« Monsieur, d'autant que madame de Vaulx et moy allons à Paris pour nos affayres et que nous y pourrons faire quelque séjour et aussy qu'estez prest de ce pais du Mayene, je vous ay bien humblement voullu supplyer faire cest honneur a mes belles seurs et à moy voulloir tant faire pour nous de prandre la charge de la curatelle aux biens de la succession de déffunct monsieur de Vaulx entre elles et moy, parceque ce que en aura esté faict par cy devant n'estoit que par provision. Je crois que madite dame de Vaulx et elles vous en supplieront aussy. Ce faisant, Monsieur, nous rendrez s'il vous plaist tous bien uniz et noz partages bien accordez, affin que à l'advenir chascun face mieulx valloir ce que luy sera demeuré pour sa part. S'il ne vous plaist prendre la peyne d'y estre en personne, il suffira d'y envoyer tel des vostres qu'il vous plaira avecques une procuration spécialle pour en prendre le fais et charge et faire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le serment en ce requis. J'ay faict assigner tous nos autres parens par devant Monsieur le lieutenant général du Mans au quatorzième jour de novembre prochain; qui sera l'endroict où vous baisseray très humblement les mains, suppliant Dieu,

« Monsieur, vous donner très heureuse et longue vie. A la Coustancière ce XIIIIe octobre 1577.

« Vostre très humble et obeïssant nepveu et serviteur :

« MONTSOREAU[1] »

Mais ce n'est point assez et toute la famille va y revenir et insister pour obtenir que Jacques de Matignon veuille bien se charger de cette curatelle et désigner les parts de ses trois nièces. Dix jours après la lettre de son mari, voici Françoise de Maridort elle-même qui prend la plume pour insister à son tour : cette fois, Matignon n'est plus à Rouen, mais dans ses terres, à Lonray, près d'Alençon :

« A Monsieur,

« Monsieur de Matignon, à Lonray.

« Monsieur, pour ce que l'intention de Monsieur le comte de Montsoreau et la mienne est que nous scaichons ce que nous apartient et doibt demeurer des immeubles demeurez de la succession de déffunt monsieur de Vaus, mon père, affin de l'augmenter ou le faire valloir le mieulx que nous pourrons, et aussy que ma mère est de mesme advis, je vous supply très humblement, Monsieur, voulloir tant faire pour nous prandre la charge du partaige qu'il en fauldra faire pour mes seurs, ensemble pour bailler le douayre de ma mère, car il ne s'y pourra présenter difficulté par les ungs ou les aultres, de quoy ne nous accordez bien sans forme de procès et nous en rapporterons tous à vostre bon advis, estant parent et amy égal et commun à nous trois, cela nous obligera d'avantaige toutes noz vies vous faire très

1. Arch. du palais de Monaco. J° 14, fol. 396 (Souscription et signature autographes).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

humble service, vous baisant en cest endroict trés humblement les mains et supply Dieu,

Monsieur, vous donner en santé très heureuse et longue vie. A la Coustancière, ce XXIIIIe octobre 1577.

Vostre très humble et très obeysant niese.

Françoyse de Maridort[1]. »

Fac-similé de l'écriture et de la signature de Françoise de Maridort.

Huit jours après enfin, le 2 novembre 1577, Anne de Matignon revient à la charge en personne auprès de son frère[2]; et toujours le ton est parfaitement affectueux et confiant, tant à son égard qu'à l'égard de son gendre. «... Mon fils, Monsieur de Montsoreau... », écrit-elle et il semble que cette phase de sa vie ait été moins âpre et moins troublée que les autres. Les luttes pour son changement de religion sont déjà loin dans le passé; la perte de son premier gendre et de son mari commencent à prendre leur rang de souvenirs; les horreurs de la guerre civile font trêve; elle ne peut encore prévoir les émotions du drame de la Coutancière et le scandale dont elle doit tant souffrir, ni le refroidissement que les questions d'intérêt feront naître à propos de son douaire entre elle et ce nouveau gendre qu'elle appelle encore « mon

1. Arch. du palais de Monaco. J* 14, fol. 412. Original papier. Souscription et signature autographes.

2. *Ibid*. J* 22, fol. 206. Original autographe. Cette lettre se trouve à l'appendice; elle ne porte point d'indication d'année, mais doit être rapprochée sans aucun doute par sa teneur des deux lettres précédentes des 14 et 24 octobre 1577, du comte de Montsoreau et de Françoise de Maridort.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fils ». Peut-être, si elle avait à cette époque fait son testament, n'eussions-nous pas trouvé dans son exorde ce mot de « tant de misères dont elle a été assaillie dans ce monde ».

Jacques de Matignon céda à ces sollicitations, accepta la curatelle et envoya pour le représenter un certain M. de Jerets muni de sa procuration. Aussi, le 15 novembre, le comte de Montsoreau lui écrit-il de nouveau pour lui faire cette fois tous ses remerciements [1].

Mais pendant ce temps, les relations ne s'étaient pas améliorées entre Françoise de Maridort et la famille de son premier mari. Des intérêts restaient en suspens, sa belle-sœur, la comtesse de Montafier avait eu deux filles et le 7 octobre 1577, le comte de Montafier mourait assassiné à Aix-en-Provence. Ses serviteurs, avec un dévouement que ne lassèrent point toutes les difficultés imaginables, transportèrent le corps jusqu'à la côte, rejoignirent l'Italie par mer et déposèrent le corps à Thiolles, l'une des seigneuries de Montafier, en attendant l'inhumation à Asti. Jeanne de Montafier au désespoir résolut de se rendre en Italie avec sa mère pour assister aux obsèques solennelles [2].

Pour arriver à la réalisation de ce pieux devoir, elle dut entretenir une véritable correspondance avec Pierre Galloys, le maître d'hôtel de son mari ; dans une lettre du 22 février 1578, elle le remercie d'un portrait du comte qu'il vient d'envoyer, que tout le monde a trouvé fort ressemblant, mais qu'elle n'a pas eu encore le courage de regarder et elle termine ainsi :

«... Je ne vous puis mander aultre chose sinon qu'il est presque découvert assurément la manterie de ma belle-sœur, à son grand regret ; quant à moy, madame de Lucé, ma mère, vous pourra dire l'estat en quoi l'on tient de ser-

1. Arch. du palais de Monaco. J* 14, fol. 442, original papier, souscription et signature autographes. Voir cette lettre à l'appendice.

2. Voir l'article de M. Claretta dans les années 1882-1883 et 1883-1884 du *Giornale Araldico-genealogico-diplomatico* cité précédemment.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tain que je suis, qui me fera plaisir, et priray Dieu vous avoir en sa garde.

A Bonnestable, se 22 febvrier,

Vostre bien bonne amye,

LUCÉ[1]. »

Quelle était cette « manterie » de Françoise de Maridort? Nous eussions aimé le savoir; sans doute quelque affirmation au cours des contestations encore en suspens. Quant à « l'estat en quoi l'on tient de certain » qu'elle est, cela a tout l'air d'être une grossesse qui ne donna point, du reste, de résultat, car nous ne lui connaissons point d'enfant autre que ses deux filles. En tout cas, on voit qu'il n'y avait point bonne entente entre les deux belles-sœurs et que l'antagonisme persistait.

Au contraire, Montsoreau et sa femme continuent à former le ménage le plus uni. Pendant qu'à Paris il n'est question que des incidents et des algarades que suscite à la Cour la présence de Bussy, pendant que la maison de Monsieur et celle du roi s'épuisent en mauvais procédés réciproques, le comte de Montsoreau s'abandonne à la douceur de la paix conjugale : il aime sa femme. Il a beau faire partie de la maison de Monsieur, il ne se laisse pas englober dans toutes ces querelles; il est trop heureux en ménage et de tempérament trop sage pour s'enflammer comme un Quélus ou un Bussy. Le 16 février 1578, deux jours après l'évasion de Monsieur par la fenêtre de la reine Margot, alors que le Louvre est tout bouillonnant d'intrigues et d'agitation, que le roi et la reine mère s'accusent mutuellement d'imprévoyance ou de faiblesse, que tout Paris commente l'événement, Montsoreau qui est pourtant au centre même où l'on s'arrache les nouvelles, où sa qualité de gentilhomme de Monsieur rend sa position quelque peu délicate, Montsoreau s'en va

1. Arch. du château de Lucé (publié dans la *Revue historique et archéologique du Maine*, année 1888, par Victor Alouis et l'abbé A. Ledru, article intitulé « Les Coesmes », ch. VII).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec sa femme, « Par davant Marin du Boys et Jacques Chappelain, notaires du roy nostre sire... en son chastelet de Paris » et là « de leur bon gré, pure, franche et libéralle volunté, ont recongneu et confessé, recongnoissent et confessent que, pour les bons traitemens, amour et curialité qu'ilz ont reçeu l'un de l'aultre et qu'ilz espèrent qu'ils recepvront cy après, ils se sont cejourd'huy mutuellement et réciproquement donné, tant par donation entre vifz que à cause de mort et aultrement, en la meilleure forme et manière que donnation peult valloir et subsister, c'est assavoir, par le premier mourant, au survivant, tous et chacuns leurs biens, tant meubles que immeubles [1]... »

Quelque temps après l'évasion de Monsieur, quand la Cour un peu rassurée vit que cette fois le duc d'Anjou ne semblait point faire mine de révolte, le roi s'adoucit dans la forme et lui renvoya ceux de ses officiers qui étaient demeurés à Paris : Charles de Chambes fut sans doute du nombre, car nous le voyons à la fin de mars à Angers, auprès de son maître. Ce fut probablement vers ce commencement de l'année 1578 qu'il obtint la charge de grand veneur du prince. Il était loin à cette époque de soupçonner ce qui allait se passer un an après entre lui et Bussy car, d'après de Thou qui fut à même de recueillir des témoignages contemporains, ce serait à la sollicitation même de Bussy et à sa protection que Montsoreau aurait dû d'obtenir cette charge [2]. Quoi qu'il en soit, voici une lettre de lui où il se préoccupe de faire délimiter et de connaître bien exactement les prérogatives de sa charge; c'est encore à l'oncle puissant, à Jacques de Matignon qu'il s'adresse pour cela, continuant ainsi cette mise en coupe réglée de l'influence que la famille et Anne de Matignon en tête ne cesseront jamais d'invoquer :

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau. Liasse 4; donations et testaments (pièce publiée par M. André Joubert dans : *Un mignon de la Cour de Henri III. Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise*).

2. De Thou. *Histoire universelle*, t. VIII, p. 89.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Monsieur

Monsieur de Matignon, en Court.

Monsieur, je m'estimerois heureulx si j'avois le moien de vous faire aultant de service comme j'en ay bien la volenté. Suivant le conmandemant que me faictes par vostre lettre, je parleray au prévost de Monsieur et celon qu'il se gouvernera aulx informations, je ne feray faulte à le vous mander. Monsieur, je vous seupplie ne trouvés mauvés si ancorres par cest escript vous fois pareille requeste que j'ay faict par les présédantes que je vous ay anvoyées à ce qu'il vous plaise me faire cest honneur de mander les prérogatives et drois d'un grand veneur et l'hotorité qu'il a sur le cappitaine des toilles et comme les estas de l'ung et de l'autre se doibvent garder. Monsieur, je vous fois ceste supplication d'aultant que Monsr de La Chastre a la charge des toilles de Monseigneur et desirant estre instruit par vous, Monsieur voulant se règler de mesme en sa dicte vénerie, comme en celle du Roy, comme il m'y fault gouverner, je vous en seupplie ancorres très humblement et ne trouvés mauvés sy je me suis advancé de vous en escrire et me faire cest honneur, Monsieur, de me tenir du nombre de vos plus affectionnés serviteurs, vous baisant très humblement les mains, seuppliant Dieu,

Monsieur, qu'il vous tiene en sa saincte garde.

Angers, ce dernier de Mars 1578.

Vostre très humble et obeïssant nepveu et serviteur,

MONTSOREAU [1]. »

De grands projets hantaient l'esprit agité du duc d'Anjou : c'était le moment où il allait décidément se lancer dans cette aventure des Flandres où il espérait récolter une couronne et se délivrer à jamais des odieux séjours de la Cour. Nous avons vu le rôle de boute-feu de Bussy dans toute cette affaire. Dès le mois d'avril, après les fêtes d'Angers que nous

1. Arch. du palais de Monaco. J° 15, fol, 72. Original autographe papier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avons rapportées plus haut et une tournée dans son apanage, le duc d'Anjou se mit en route. Ce fut le 23 avril que le prince s'arrêta à la Coutancière [1]. L'honneur était grand pour le comte de Montsoreau de recevoir un fils de France ; les sourires et les révérences de la belle Françoise de Maridort et les empressements du grand veneur ne durent point être épargnés. Et au milieu de cette assemblée de personnages bigarrés, chatoyants, haut fraisés, frisés et parfumés, la destinée silencieusement en désignait trois pour être les protagonistes d'un drame sanglant dont l'histoire s'occuperait encore trois siècles après.

D'Alençon qui fut sa dernière étape dans son apanage, avant de se mettre réellement en route pour les Flandres, le duc d'Anjou signa nombre de commissions à des capitaines pour lever des troupes à destination des Pays-Bas ; le 20 juin il en signa une pour Charles de Chambes qui devait lever une compagnie de quatre-vingts lances. On se rappelle l'opposition du roi au projet de son frère et cependant la mollesse qu'il mit à l'en empêcher ; il était évident qu'il était tiraillé entre la crainte de complications extérieures avec l'Espagne et la satisfaction de voir un dérivatif à l'esprit d'intrigue de son frère ; il est curieux de voir toutes les précautions que celui-ci prend pour ne pas compromettre le roi et lui permettre ainsi de se maintenir dans son attitude tolérante. A tout propos et même hors de propos, il crie bien haut qu'il ne fait que répondre aux demandes réitérées des Flamands qui ne peuvent plus endurer le joug de fer des Espagnols ; et cette explication qui semble une justification et qu'il n'aurait, semble-t-il, à donner qu'aux princes intéressés ou à leurs diplomates, il la répète jusque dans les commissions qu'il donne à des subalternes. La commission de Charles de Chambes commence par un long exposé où le prince a l'air de s'excuser de l'entreprise qu'il forme [2].

1. *Journal de Louvet* (Revue de l'Anjou, 1854).

2. Arch. de Courcival (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quelque temps après, tout le monde était en campagne. Montsoreau avec ses quatre-vingts lances y faisait son service comme les autres et, sans qu'aucune action d'éclat l'ait illustré, au moins à notre connaissance, pour un motif que nous ignorons, nous le voyons au mois de septembre bénéficier d'une mesure gracieuse de la part de son maître. Dans le chartrier de Sourches, déjà souvent mis à contribution, se trouve une pièce ainsi conçue : « De Mons le XIIe septembre 1578. » Don par le duc d'Anjou au « sieur de Montsoreau grand venneur de son altesse... de la maison de Bonnaventure assise au bailliage de Chinon avec les apartenances et déppendances d'icelle... pour en jouyr par ledit sieur de Montsoreau sa vye durant, après toutesfoys le décez... de (le nom en blanc) de Plaisance auquel le roy et son altesse ont donné... lad. maison aussi durant sa vye... signé : FRANÇOYS[1] ». Le lieu d'origine, Plaisance, nous fait supposer que le personnage dont le nom est en blanc est sans doute l'un des innombrables Italiens qui détenaient tant de places à la Cour, pendant la vie de Catherine de Médicis.

Nous avons vu quel lamentable résultat obtint le duc d'Anjou ; nous avons vu fondre son armée sous l'influence de l'indiscipline, de la misère et de la maladie ; nous avons vu échouer ses négociations avec les États des Pays-Bas. Montsoreau fut un des premiers à ramener ses troupes en France. Le 16 octobre, il recevait du duc d'Anjou un sauf-conduit pour lui et sa compagnie de gendarmes :

« De par Monseigneur filz de France, frère unicque du Roy, duc d'Anjou et déffenseur de la liberté des Pays-Bas.

« A tous lieutenans généraux, gouverneurs, cappitaines, chefz et conducteurs de gens de guerre, maires, consulz, échevins de villes, gardes des portes, pontz, portz, péages,

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau, liasse 7 N. (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

passaiges... (etc.), salut. S'en retournant présentement en sa maison, notre amé et féal conseiller et chambellan ordinaire, le sieur de Montsoreau, notre grand veneur, nous vous prions... (etc.) que vous le laissez, ensemble sa compagnie de gensdarmes qu'il mène avec luy, passer et séjourner... (etc.), sans leur faire ne permettre leur estre faict aucun trouble... (etc.), ains toute faveur assistance escorte, si besoing est pour la seureté de son voiage, le faisant accommoder de vivres, logis, chevaulx de poste ou de louaige, guides... (etc.) Donné à Mons le XVI[e] jour d'Octobre, l'an mil V[c] soixante dix huict.

« François.

« Dumesnil[1]. »

Gageons que le comte de Montsoreau dut faire diligence et que, peu de jours après, il était auprès de sa femme, Françoise de Maridort qu'il avait quittée depuis six mois.

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau. Liasse n° 1 (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XVIII

LE DRAME DE LA COUTANCIÈRE

Mme de Montsoreau a La Coutancière. — Vie monotone. — Le mariage de sa sœur Anne. — Bussy en Anjou. — Un gouverneur qui s'ennuie. — Claude Colasseau. — Sa mauvaise réputation. — Bussy a La Coutancière. — La lettre a Coutenant. — « La bête du grand veneur. » — Attitude louche de Monsieur. — Le roi et le comte de Montsoreau. — Scène de ménage. — Le rendez-vous. — Le guet-apens. — L'assassinat. — L'effet en Anjou, a Paris. — Un prétendu complot vite démenti. — Vendetta. — Mariage de la sœur de Bussy avec Balagny. — La succession de Bussy d'Amboise. — La curée. — La réaction.

Tandis que le comte de Montsoreau cheminait sur la route de Paris ramenant ses troupes, sa femme Françoise de Maridort, retirée dans son grand château de La Coutancière, menait une vie qui devait lui sembler austère, quand elle évoquait le souvenir des dernières années passées à la Cour. Depuis son premier mariage, nous l'avons vue dame de la reine mère; mais dès 1578, c'est-à-dire un an avant l'époque où nous sommes arrivés, nous la trouvons rayée de la liste de l'escadron volant[1]. Pourquoi? Nous en sommes réduits aux suppositions. Et-ce parce qu'elle ne voulut pas suivre la reine mère dans le long voyage en Provence et en Dauphiné, où cette princesse négociait avec le duc de Savoie la soumission du maréchal de Bellegarde révolté et réfugié à sa Cour? Est-ce le départ de Montsoreau pour les Flandres qui motiva cette démission? Faut-il voir là la volonté d'un mari déjà soupçonneux, les allures trop libres ou trop coquettes d'une

1. Officiers domestiques de la maison de la reine Catherine de Médicis (depuis le 1er juillet 1547 jusqu'en 1585) [Bibl. Nat. Mss. Nouv. acq. Fr. 9175, fol. 379].

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

femme trop entourée et trop courtisée? Toujours est-il qu'elle ne suivit pas la reine mère, qu'elle cessa de faire partie de ses dames en 1578 et qu'à la fin de l'année, quand les troupes françaises rentrèrent de Flandre, elle se trouvait à La Coutancière, à côté de Saumur, où les ressources de cette petite ville ne devaient pas suffire à lui faire oublier les fêtes du Louvre et sa petite royauté de femme séduisante. Le retour du comte de Montsoreau apporta quelque diversion à cette existence monotone; il arrivait avec des épisodes, des événements à conter, des nouvelles à donner sur tout un entourage qu'elle connaissait aussi bien que lui, mais le comte de Montsoreau ne demeurait guère au logis, était connu pour un intrépide chasseur, et nous savons même que peu de temps après il avait de nouveau quitté La Coutancière et se trouvait à Paris.

C'est vers cette époque que se négocia et fut décidé le mariage de sa sœur cadette, Anne avec Jean-Antoine de Longueval, sieur d'Haraucourt, d'une famille de Picardie dont le château se trouvait à Verneuil, bailliage de Coucy. Cet événement de famille ne semble pas avoir amené beaucoup de distraction dans l'existence retirée de Françoise, car bien que le contrat ait été signé à La Freslonnière, il est peu probable qu'elle y ait assisté, étant donnés les termes de ce contrat où il est fait allusion à certaines difficultés relatives à des donations d'Olivier de Maridort à ses deux filles putnées. Il semble donc qu'il y eut quelque froid entre les Montsoreau et leurs deux belles-sœurs, et que Françoise s'abstint de paraître au contrat de sa sœur Anne. Au reste, ce contrat était passé à La Freslonnière le 14 août 1579[1] et cinq jours après, la dame de Montsoreau se trouvait à La Coutancière, pour jouer son rôle dans le drame que nous allons conter.

1. Inventaire des titres de noblesse produits par Charles-Louis de Maridor (Arch. de Courcival, 769 A[m]). Cf Bibl. Nat. Mss. *Carrés d'Hozier*, 391, qui donnent pour date le 4 août et le *Nouveau d'Hozier*, 213, qui, dans les preuves pour l'admission d'un page, rétablit la date du 14 août 1579.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quant à Bussy, il était revenu à Paris avec son maître, le duc d'Anjou, et dès le 9 février 1579, Poulet, l'ambassadeur d'Angleterre, le signalait à son ministre Walsingham comme intriguant avec M. de Guise qui pour lors était au mieux avec le frère du roi[1]. Avant la fin du mois, il était à Alençon et c'est là que nous l'avons vu reprendre l'existence provinciale dans cette petite Cour dont nous avons parlé, avec ses duels, sa morgue toujours croissante, cet orgueil démesuré et ce sans-façon qui allaient amener le départ soudain de Monsieur, la première éclipse de son étoile et les premiers symptômes de sa défaveur. Il n'y avait pas à se faire d'illusions, Monsieur sacrifiait Bussy pour rentrer en grâce auprès du roi. Ce fut la séparation du maître et du favori. Au mois de mai, Bussy venait passer trois semaines aux Ponts-de-Cé et le gouverneur d'Anjou allait pendant quelque temps mener une existence décousue, si différente de celle qu'il aimait, si dépourvue des agréments et des attractions de la Cour, si éloignée de l'idéal qu'il nous a lui-même dépeint dans sa conversation avec La Neuville, que nous le voyons désemparé, changeant de résidence, ne se plaisant nulle part et réfléchissant peut-être pour la première fois de sa vie sur la proximité du Capitole et de la roche Tarpéienne. Il s'ennuyait.

Dans l'une des villes de son gouvernement, à Saumur, vivait un certain Claude Colasseau, lieutenant criminel, appartenant à une vieille et bonne famille d'Angers. Ces Colasseau étaient tous de robe et le père de Claude lui-même était avocat. Le lieutenant criminel de Saumur était un homme déjà d'un certain âge, de beaucoup l'aîné de Bussy. Il s'était marié en 1566 et avait de sa femme, Anne Baron, six enfants. C'était donc un homme posé et de façade respectable[2]. Pourtant il n'était point aimé et ne jouissait même pas d'une bonne réputation. Point aimé, cela s'explique, car

1. *Calendar of state papers. Foreign*, 1579.

2. Bibl. d'Angers, mss. 1005, d'Audouys, t. I, fol, 291 et suiv. (cité dans Joubert. *Un mignon de la Cour de Henri III*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la sympathie allait rarement à l'homme qui faisait appliquer la question ordinaire et extraordinaire, qui interrogeait avec calme et méthode le patient au milieu de ses tortures et de ses hurlements ; mais pour sa réputation, il fallait autre chose. C'est qu'on le savait personnellement lié avec le gouverneur, Bussy d'Amboise. On chuchotait des histoires scandaleuses sur certaines équipées amoureuses faites en commun ; cela choquait les gens vertueux de voir ce magistrat, cet homme d'âge, ce père de famille se compromettre avec un libertin et un cynique comme Bussy. On le qualifiait même d'un fort gros et fort vilain mot qui le désignait comme l'agent et le procureur des amours de Bussy. Les « belles et honnestes dames » de l'escadron volant faisant défaut, il fallait bien se pourvoir comme on pouvait. Bussy vint donc souvent à Saumur vers cette époque.

Or c'est à deux lieues de cette ville, au château de La Coutancière, que se morfondait de son côté Françoise de Maridort. Bussy la connaissait fort bien et depuis longtemps. Il l'avait vue quand son ami et compagnon, Jean de Coesmes, baron de Lucé, l'avait épousée ; il l'avait vue à la Cour, parmi les dames de Catherine de Médicis ; il l'avait vue à La Coutancière même, au printemps de 1578, remariée au comte de Montsoreau, quand, au moment de partir pour les Flandres, Monsieur avait fait une tournée dans son apanage, s'arrêtant une journée au château de son grand veneur, sans compter les circonstances que nous ignorons et qui durent être nombreuses, au moment des fêtes d'Angers et de l'entrée du prince dans sa petite capitale.

Bussy retourna à La Coutancière. Il y retourna souvent. Jeunes tous deux, charmants tous deux, s'ennuyant tous deux, il arriva ce qui ne pouvait pas ne pas arriver. Bussy fit un siège en règle. Sans doute Claude Colasseau n'eut point à jouer de rôle à cette période du roman, car Bussy n'avait pas besoin de lui comme introducteur. Nous verrons pourtant que le lieutenant criminel figura dans le drame final. Il est probable que Françoise de Maridort n'avait point à cacher

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les visites du gouverneur, car il devait être toujours le bienvenu à La Coutancière : n'était-ce pas lui qui avait pris Montsoreau sous sa protection et, par son influence, l'avait fait nommer, un an auparavant, grand veneur de Monsieur ? Il abusa évidemment du prestige qu'il exerçait dans la maison et ayant sans conteste ses grandes entrées, il réclama les petites.

Le roman ne fut pas long. Ce fut vraisemblablement en juin ou juillet que Bussy commença à fréquenter assidûment La Coutancière. Que l'on ne dise pas que cette cour et ce siège en règle sont de notre invention et dictés par de simples probabilités ; la lettre de Bussy qui causa sa perte en fait foi. Au mois d'août, Bussy avait fait de grands progrès et si la place n'était pas prise, la brèche était praticable. Cet audacieux, ce fanfaron ne sut pas jouir en silence de sa victoire consommée ou prochaine et un jour, rentrant chez lui, l'esprit et les nerfs fouettés par les escarmouches où il avait eu le dessus, il prit la plume et, poussé par ce besoin de se raconter commun aux criminels et aux amoureux, il écrivit à son ami Coutenant[1], l'un de ses camarades de jeunesse avec qui il vivait dans l'intimité en compagnie de Balagny et autres, au temps où Paris ne lui était pas interdit. Cette lettre, malheureusement, nous ne l'avons pas, mais le passage saillant, le passage terrible qui fit tout le mal a été si souvent reproduit et répété par les contemporains que tout le monde le sut et que la phrase courut Paris et même la France. Dans ce style cavalier et persifleur qui lui était coutumier, il annonçait à Coutenant « qu'il avait tendu des rets à la bête du grand veneur et qu'il la tenait dans ses filets[2] ».

Coutenant s'amusa de la lettre et la trouva plaisante ; d'aucuns racontent même que Bussy, en humeur de s'égayer, avait ajouté quantité de détails des plus intimes et des plus outrageants pour la dame. L'absence de tout document sur

1. Varillas. *Histoire de Henri III*, fol. 572 et suiv. (éd. in-4°, 1694).

2. Cf. De Thou, Mezeray, Varillas, Tallemant des Réaux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce point ne nous permet pas d'admettre ainsi pareille version; ce qui semble certain, c'est que Coutenant la montra à Monsieur et que Monsieur la garda. Et ici se pose le point d'interrogation : pourquoi Monsieur la garda-t-il? Il était absent de Paris depuis quelque temps et y était rentré incognito depuis le 3 août avec Bussy à qui il avait sans doute donné rendez-vous pour concerter son voyage d'Angleterre[1]. La lettre était donc arrivée à Paris avant le 3; or le 4, à minuit, sans parler de la lettre à Bussy, Monsieur en tout petit équipage prenait la route de Boulogne, afin de s'embarquer pour l'Angleterre[2] où il allait chercher à mener à bien son mariage avec Élisabeth. Il avait eu le temps avant son départ, peut-être depuis plusieurs jours déjà, de voir le roi, et tout en causant avec lui, de lui montrer négligemment et en plaisantant la lettre de Bussy. Le roi garda la lettre. Et le 4 août au soir, sans se préoccuper des suites qui pouvaient en résulter, Monsieur se mettait en route. Quel intérêt puissant présentait donc cette lettre, pour que tous ceux qui la lisaient ne voulussent point la rendre?

Si Coutenant était vraiment l'ami de Bussy, il dut être inquiet pour lui. Peut-être après tout ignorait-il la petite scène du jeu de « belles injures » à la suite de laquelle s'était produit le premier refroidissement notable du duc d'Anjou à l'égard de Bussy; peut-être ignorait-il la véritable haine du roi contre ce gentilhomme qui lui avait tenu tête dans son gouvernement d'Anjou, refusant de licencier ses troupes et de se rendre au siège de La Charité; peut-être avait-il oublié le rôle de Bussy dans les deux évasions de Monsieur qui avaient bouleversé la Cour et le royaume; peut-être ne pensa-t-il pas à cette longue animosité entre son ami Bussy et les mignons du roi qui avaient déjà été jusqu'à lui envoyer

1. Le 4 août 1579, Juan de Vargas annonce à Philippe II l'arrivée de Monsieur et de Bussy, depuis la veille et incognito (Arch. de Simancas. — Arch. nat. K. 1557, pièce 88).

2. *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, IV. Lettre de Saracini au grand-duc (Doc. inéd. pour l'hist. de France).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la nuit des bandes d'assassins, alors qu'il retournait à son logis. Mais si Coutenant avait oublié tout cela, Henri III s'en souvenait et, à voir l'insouciance avec laquelle Monsieur s'en allait, laissant aux mains du roi une lettre aussi compromettante, il est bien difficile de ne pas se poser la question pour Monsieur lui-même et de ne pas se demander si les insuccès de Bussy en Flandre, si les difficultés de toutes sortes qu'il suscitait à son maître, si le sans-façon qu'il mettait à puiser dans ses coffres et à engager ses bijoux, si le jeu de « belles injures » enfin n'y étaient pas pour quelque chose.

Le roi prit son temps et n'agit pas tout de suite; il laissa partir son frère. Celui-ci, arrêté à Boulogne, attendait que le bon vent lui permît de mettre à la voile. Le 16 enfin, il s'embarquait[1].

Le rapprochement des dates porte à croire que ce fut le moment où le roi exécuta le projet qu'il nourrissait depuis qu'il était en possession de la lettre de Bussy : il fit appeler Montsoreau et la lui montra, puis avec cette componction italienne qu'il tenait de sa mère, il se répandit en condoléances sur l'insulte faite à son honneur. Un terrible exemple venait tout naturellement à l'esprit, celui de Villequier, premier gentilhomme de la chambre du roi, qui en 1577, alors que le roi était à Poitiers, avait assassiné sa femme enceinte et une suivante dans la maison même habitée par le roi. Villequier, prévenu de l'adultère de sa femme par une lettre, était entré le matin dans sa chambre, l'avait trouvée en train de se faire coiffer par la suivante et, sans leur rien demander ni à l'une ni à l'autre, sans mot dire, les avait toutes deux poignardées de sa main. On était venu enlever les deux corps, on les avait portés à l'église, on les avait enterrés et pas une poursuite, pas un reproche, pas un mot n'avaient été adressés à Villequier. De Thou et Mézeray, qui ont été à même de recueillir encore des témoignages contemporains, affirment

1. *Calendar of state papers. Venetian.* 1579.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que Henri III laissa entendre à Montsoreau que sa vengeance bénéficierait d'une semblable impunité.

Nul ne saura jamais ce qui se passa entre le roi et Montsoreau; mais il dut se dire quelque chose dans ce sens, car Montsoreau, qui n'était ni un batailleur ni un violent, prit immédiatement son parti et se rendit à La Coutancière où il arriva inopinément. Alors eut lieu entre le mari et la femme une scène que nous ne tenterons pas de raconter parce que de semblables circonstances demeurent toujours le secret de ceux qui y ont pris part. Ce que l'on sait, c'est que Montsoreau obligea sa femme, sous le canon de son pistolet, à écrire à Bussy une lettre de rendez-vous pour la nuit même. Varillas dans son *Histoire de Henri III*, dépeint la scène : il nous montre Françoise de Maridort étonnée d'abord du retour inattendu de son mari; il nous conte ensuite les questions froides, calmes de Montsoreau, les réponses hésitantes, ambiguës de sa femme, le mari se contenant toujours et emmenant la coupable dans son cabinet et là, portes closes, éclatant en une scène de fureur où, le pistolet sous la gorge, il l'oblige tremblante et affolée à écrire la lettre de rendez-vous à Bussy. Nous n'avons aucune preuve contraire à opposer à ce récit; nous reconnaissons même qu'il est vraisemblable, mais nous ne saurions en garantir l'authenticité, étant donné que Varillas est seul à nous donner ces détails et que d'autre part il ne cite ni pièce écrite relatant le fait, ni aucune source de tradition orale. André Joubert, dans son ouvrage sur Bussy d'Amboise déjà souvent cité, s'efforce d'élucider la question de la culpabilité de Mme de Montsoreau; il conclut à son innocence. Nous n'oserions aller si loin; nous demeurerons dans le doute. Les deux principaux témoignages qu'il invoque en faveur de sa thèse sont d'abord le Journal de Louvet[1] qui écrit que le comte de Montsoreau « *avait soubezon* que ledit sieur de Bussy entretenoit Mme de Montsoreau »; l'autre témoignage

1. Publié dans la *Revue de l'Anjou et de Maine-et-Loire*, année 1854.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est celui de Saracini[1] écrivant au grand-duc de Toscane que la comtesse elle-même s'était plainte à son mari des assiduités importunes de Bussy : « il quale (le comte de Montsoreau) avendo inteso dalla moglie propria, come egli le era molesto, e che, non contento della pratica di casa, cercava istantemente ancora quella del letto, opero che ella lo chiamasse con le sue lettere; e venendo lo riceve poi in maniera che tolse la vita a lui e ai compagni. »

On pourrait encore, à l'appui de cette thèse, citer la lettre de Juan de Vargas du 24 août 1579, où il annonce à Philippe II que Bussy a été assassiné par Montsoreau « pour *le soupçon* et la jalousie qu'il avait de sa femme[2] », mais de pareilles formules ne suffisent pas à fixer notre conviction. Prenons ces témoignages pour ce qu'ils valent, peut-être pour la version d'amis de cette famille désireux d'atténuer le scandale, mais gardons notre doute.

Le comte de Montsoreau était un homme d'ordre, soigneux, méticuleux. Il organisa la partie méthodiquement, réunit des hommes, les arma, les protégea de cottes de mailles ou de cuirasses et leur expliqua ce qu'il attendait d'eux. Tout un petit plan de bataille avait été dressé. Étant donnée l'extrême valeur de l'ennemi à combattre, les précautions les plus minutieuses furent prises et le nombre des assassins fixé en conséquence. Varillas dit qu'ils étaient sept, sans compter Montsoreau; L'Estoile et Mézeray disent dix à douze; Agrippa d'Aubigné, quatorze et Lippomano élève le chiffre jusqu'à vingt.

Pendant ce temps, Françoise de Maridort gardée à vue attendait dans les affres de la terreur le résultat de sa trahison. Montsoreau, ses dispositions prises, attendait aussi, et la lettre cheminait vers Bussy, portée par un homme sûr.

Bien avant l'heure fixée chacun était à son poste. C'était le 19 août 1579. Il était près de minuit. Bussy venait; et

1. *Négociations de la France avec la Toscane*, t. IV (Doc. inéd. pour l'hist. de France).

2. Archives de Simancas (Arch. nat. K. 1553, pièce 86).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'on ne peut songer sans émotion à l'état d'esprit de cet homme de trente ans, plein de force et de vie, courant à l'amour et au mystère, chevauchant par cette chaude et claire nuit d'été vers ce grand château dressant dans la pénombre son haut pavillon central, avec sa chapelle en retour, les tourelles pointues du petit château accolé au premier, tandis que leurs ombres se projetaient sur les douves calmes et silencieuses. A l'aspect de ces murailles, de ces portes closes qui allaient s'ouvrir, le cœur de Bussy se gonflait; une fois encore il allait vaincre; la vie, les choses, ce grand château muet lui semblaient propices. Il sentait que de l'autre côté de ce mur on l'attendait.

On l'attendait en effet. Montsoreau, l'oreille aux aguets, écoutait. Quand il entendit des pas de chevaux dans le silence de la nuit, il redoubla d'attention et ne fut pas peu surpris d'entendre piétiner deux chevaux au lieu d'un. Claude Colasseau accompagnait Bussy.

Ceci jetait un certain trouble dans les plans du comte de Montsoreau : Colasseau n'était pas prévu. Il dut donc y avoir là un petit moment de désarroi, qui fut sans doute vite réparé par quelque légère modification dans la disposition de ses hommes. Bussy se dirigea vers la porte; elle s'ouvrit et l'une des femmes de la comtesse le conduisit par l'escalier jusqu'au premier étage où se trouvait la chambre de sa maîtresse.

Bussy entré, la porte se referma sur lui à double tour et la troupe d'assassins sortant de derrière la porte, de derrière les meubles, de derrière les tapisseries, se précipita sur lui l'épée haute et le poignard à la main. Bussy eut le temps de tirer l'épée. La lutte fut épique. Avec la superbe furie de l'animal traqué qui va mourir, avec ce « cœur d'empereur » dont il aimait à se vanter, avec cette âme où la peur n'avait jamais trouvé place, suivant sa propre expression, il fit tête à la meute acharnée. Son épée saisie sans doute par des mains gantées de mailles se rompit; il continua à combattre avec le tronçon; rompue de nouveau près de la garde, il la jeta

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHATEAU DE LA COUTANCIÈRE

D'après une aquarelle de la collection Gaignières.

(Bibliothèque Nationale.)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

et, se faisant un rempart d'une table, saisit un escabeau dont il fit un si terrible moulinet qu'il assomma l'un des sicaires; l'escabeau lui échappa des mains; alors il saisit un banc et écrasa à moitié un autre assassin. Un homme était tombé, puis un second, puis un troisième. Ils avaient bien prévu une défense furieuse, mais celle-ci passait leur attente. Devant l'escabeau, le banc, la table renversés, il y eut un recul général et un vide se fit autour de Bussy; il en profita, d'un bond ouvrit la fenêtre et sauta sur l'appui, pour se précipiter dans le fossé; au moment où il tournait le dos pour prendre son élan, un coup l'atteignit par derrière. Bussy s'affaissa et tomba dans le vide. Comme il portait ce jour-là un élégant pourpoint tout tailladé, suivant la mode du jour, on trouva son cadavre accroché aux pointes d'une grille, au bas de la fenêtre. Certains même racontent qu'il demeura accroché aux pointes de fer, encore vivant et qu'il y fut achevé à coups d'arquebuse.

Quant à Colasseau, au moment où il quittait son compagnon qu'il ne pouvait avoir la prétention d'accompagner jusque dans la chambre de sa maîtresse, il fut introduit dans une autre pièce où quelques hommes se ruèrent sur lui, le terrassèrent et l'étouffèrent en lui refoulant la langue dans la gorge. « Son entremetteur (Colasseau), dit Mézeray, fut aussi accommodé en homme de son métier; on lui passa la langue au travers de la gorge, puis on le précipita du haut en bas[1]. »

Ce fut Saumur qui eut la primeur de la nouvelle. Le lendemain on retira des douves du château les deux corps qu'on y avait jetés et on les transporta à Saumur où ils furent inhumés. De l'attitude de Montsoreau au lendemain du crime, pas un mot, dans aucune chronique. Bien qu'il fût

1. Cf. L'Estoile; de Thou; Mézeray; Varillas; Saracini, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane;* Girolamo Lippomano, *Relations des ambassadeurs vénitiens;* Louvet, *Journal;* Agrippa d'Aubigné, *Hist. universelle;* Tallemant des Réaux; André Joubert, *Un mignon de la Cour de Henri III.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tranquille sur les suites de l'affaire, il dut sans doute quitter le pays pendant quelque temps. Le même jour que Saumur, Angers était averti et le 21, le Conseil de ville se réunissait sous la présidence du maire, Jean Ayrault, pour conférer avec le gouverneur de la ville, Tilly et le commandant du château Sesseval, quelques autres personnages et messieurs de l'église, afin de décider ce qu'il y avait à faire pour rendre au défunt les honneurs funèbres, et savoir s'il y avait lieu de faire revenir le corps à Angers. Dès le matin, Jean Ayrault avait du reste écrit à Monsieur alors en Angleterre, sans attendre la réunion de l'après-midi pour soumettre sa lettre au Conseil [1]. D'autres courriers portant la nouvelle étaient partis dans diverses directions.

Paris apprit le drame de la Coutancière le 22. Ce fut une véritable stupeur. Bussy passait pour invincible. Pendant les jours qui suivirent, il ne fut question que de cela, mais on n'en parlait qu'à mi-voix, car on commençait dès lors à savoir d'où venait le coup [2].

Justement ces jours-là, on était fort agité à la Cour par les bruits d'un prétendu complot contre la vie du roi où le nom de Bussy avait été prononcé. On venait d'arrêter aux environs de Saint-Germain, où se trouvait alors Henri III, un certain capitaine Bois ou du Bois appartenant à M. de La Roche-Guyon, l'un des principaux personnages des États de Normandie, où régnait contre le roi et ses impôts un esprit d'opposition allant presque jusqu'à la rébellion. On prétendit que Bois espionnait les allées et venues du roi pour le faire tomber dans une embuscade dressée par nombre de gentilshommes. Le malheureux mis à la torture avoua tout ce qu'on voulut; il cita même des noms : son maître La Roche-Guyon, le baron de Vitteaux, Bussy et autres. Or, à l'heure où il

1. Registre des délibérations et conclusions de l'hostel de ville d'Angers. (Arch. Comm. d'Angers BB. 36, fol. 157.)

2. Lettre de Girolamo Lippomano déjà citée (*Relation des ambassadeurs vénitiens*. Docum. inéd. pour l'hist. de France).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parlait, Bussy était déjà mort. On put juger par là de la valeur de ses déclarations[1].

Si les sentiments étaient partagés sur les regrets à accorder à Bussy, l'opinion fut unanime pour flétrir l'acte de Montsoreau et surtout de Mme de Montsoreau. Girolamo Lippomano, l'ambassadeur vénitien, se montre particulièrement indigné : « la dame (si pourtant elle est digne de ce nom-là!)..... » dit-il en parlant d'elle. Et plus loin : « La femme qui avait causé le meurtre de son amant resta avec la tache perpétuelle d'une impureté et d'une cruauté sans exemple. Elle aurait bien pu avertir son ami et détourner adroitement ce malheur; et si son mari lui avait (ainsi qu'on l'a dit) fait écrire cette lettre le poignard sur la gorge, elle devait plutôt souffrir mille morts que de commettre une telle trahison... Mais ce crime ne servit de rien au pauvre mari; ce fut une faible et déshonorante vengeance, car une chose, dont la faute d'ailleurs n'était pas à lui, et que peu de gens savaient est maintenant connue de tout le monde... » Sans doute, la dame de Montsoreau ne fut pas héroïque. Son charme était peut-être fait de ses coquetteries et de ses faiblesses. Presque toutes les femmes furent pour Bussy et anathématisèrent la pauvre Françoise qui ne put de longtemps reparaître à la Cour.

Immédiatement foisonna toute une floraison poétique de dithyrambes, de poèmes, d'épitaphes. L'Estoile n'en cite pas moins de six. Voici le dernier qui est moins connu que les autres et qui n'a été publié qu'en 1900 par M. H. Omont dans les *Mémoires de la société de l'histoire de Paris*.

Le premier fils de Mars est enterré ici
Ou bien le mesme Mars qui fut nommé Bussi.
Ce Mars fut assailli et de fer et de flanme
De fer par le mari et de feu par la femme
La fenme d'un grand feu première l'a vaincu
Le mari l'a tué, aiant bien combattu.

1. *Négociations de la France avec la Toscane*, t. IV. Lettre de Saracini au grand-duc, du 24 août 1579 (Docum. inéd. pour l'hist. de France).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'impression du public se trouve très exactement rendue par les premiers mots du récit de l'Estoile, le plus fidèle des chroniqueurs : « Le mercredi 19e d'aoust, Bussy d'Amboise, qui faisait tant le grand et le hautain à cause de la faveur de son maître et qui tant avait fait de maux et pilleries es pays d'Anjou et du Maine, fust tué par le seingneur de Montsoreau... » En Anjou, l'opinion fut plus catégorique encore : tout le monde fut enchanté d'être débarrassé de Bussy. Louvet qui est du pays l'avoue ingénuement : « ... la mort duquel fust grandement agréable au peuple, de tant qu'il n'avoit gouverné les habitants de son gouvernement comme doibt faire un saige gouverneur mais comme ung tyran, lequel avoit faict ruisner toutte la province d'Anjou. » Les gens lettrés ne sont guère plus bienveillants; voici comme le traite son ancien ami, Agrippa d'Aubigné «... Et ainsi mourut Bussy, homme sans âme, ayant un grand esprit tant aux choses qu'aux langues, un courage désmesuré mais qu'il employoit plus à mordre les chiens de sa meute que sur les loups; tellement qu'un bon capitaine l'eust désiré chez ses ennemis. » L'Estoile, de son côté, conclut ainsi : « Telle fut la fin du capitaine Bussy qui estoit d'un courage invincible, hault à la main, fier et audacieux, aussi vaillant que son espée et pour l'ââge qu'il avoit qui n'estoit que trente ans, aussi digne de commander une armée que capitaine qui fust en France, mais vicieux et peu craignant Dieu : ce qui lui causa son malheur, n'estant parvenu à la moictié de ses jours, comme il advient ordinairement aux hommes de sang comme lui. »

Quant à Monsieur, il reçut la nouvelle en Angleterre. Tous les témoignages concordent pour constater qu'il n'en manifesta aucun chagrin et sembla même s'en désintéresser. Une pareille attitude ne saurait être sincère : la mort d'un homme qui avait tenu dans sa vie une pareille place ne pouvait le laisser indifférent; s'il n'en ressentait point de peine, c'est qu'il en éprouvait de la satisfaction.

Cependant le lugubre message avait atteint la famille de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bussy et son vieux père, tout hors de lui, accourait de Mognéville : le vendredi 29 août, juste dix jours après le drame, un courrier avait eu le temps de faire la longue route d'Angers à Mognéville en Barrois, plus de 600 kilomètres, et Jacques d'Amboise de refaire le même chemin en sens inverse. Quand il arriva à Angers, le maire et les échevins décidèrent de lui rendre une visite de condoléance; ils eurent la décence de lui cacher la satisfaction des populations, de lui présenter au nom de la cité une provision « de vin blanc et clairet [1] » et de se mettre eux et toute la municipalité à sa disposition pour la poursuite des assassins de son fils. Mais tout cela n'était que formules ; le nœud de la question était à Paris et Jacques d'Amboise dut le savoir bien vite [2].

Alors naquit entre la famille de Bussy et le comte de Montsoreau une haine dont ne peuvent nous donner une idée que les vendettas corses qui sévissent encore aujourd'hui.

Peu de temps après, alors que la famille était encore plongée dans le deuil, eut lieu le mariage de Renée d'Amboise, la sœur de Bussy, avec Jean de Monluc, sieur de Balagny [3], le bâtard de cet évêque aux mœurs faciles qui avait négocié si habilement l'élection du roi de Pologne. A cette époque, l'appellation de « fils de prêtre » était une insulte et s'appliquait à ces déracinés errants, venant on ne sait d'où, sans famille, sans foi, sans scrupules, capables de tout et bons pour ces besognes infâmes ou atroces dont personne ne voulait se charger. César Borgia en était la plus brillante personnification. Le sieur de Balagny semble avoir justifié la prévention populaire, car il fut un des moins scrupuleux dans ce siècle peu scrupuleux. Il était ami intime de Bussy,

1. Registre des délibérations et conclusions de l'hôtel de ville d'Angers (Arch. comm. d'Angers. BB. 36, fol. 157.)

2. Une lettre de Juan de Vargas à Philippe II n'émet aucun doute sur la participation du roi à l'assassinat de Bussy (Arch. de Simancas. Arch. nat. K. 1553, pièce 86).

3. Varillas, *Hist. de Henri III*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

depuis le voyage de Pologne auquel il avait pris part également et vivait sous son toit à Paris. Spadassin connu et réputé, il était l'homme indiqué pour venger Bussy. Ce fut lui que Renée d'Amboise choisit pour époux, et le mariage de cette fille de grande maison avec ce « fils de prêtre » et ce tueur de métier sembla une véritable menace. Cette haine entre les deux familles fut si implacable que pendant neuf ans elle se poursuivit sans relâche, jusqu'à ce que le roi obligeât les Bussy à accepter les conditions que Montsoreau, dans sa prudence, offrit pour terminer le différend [1]. A tout instant on s'attendait à voir le comte de Montsoreau succomber sous la vengeance de Balagny. Trois ans après, le 7 décembre 1582, Cobham, l'agent diplomatique d'Angleterre, annonçait à Walsingham que Balagny venait de faire assassiner Montsoreau pour venger Bussy [2]. La nouvelle était fausse, mais l'on n'en voit pas moins combien elle paraissait vraisemblable. Toutefois, à partir de cette époque, si les sentiments ne changèrent pas, nous n'avons pas retrouvé trace de tentatives contre Montsoreau. Outre le temps, la grande distance qui séparait les résidences des deux familles dut aider à l'apaisement.

D'autres discordes naquirent de cette mort : la succession de Bussy s'ouvrait ; rien que les charges qu'il laissait vacantes représentaient une vraie fortune [3]. Ce fut la curée. Le gouvernement d'Anjou, l'abbaye de Bourgueil, la charge de premier gentilhomme de Monsieur, celle de premier chambellan, de maître de la garde-robe, la compagnie de gendarmes étaient autant de proies ardemment convoitées. Ce fut Simier qui obtint le plus gros morceau : il eut la charge de premier gentilhomme de la chambre, la compagnie de gendarmes, le gouvernement d'Anjou et l'abbaye de Bourgueil. Fervaques eut la garde-robe; la charge de premier

1. De Thou. *Histoire universelle*, t. VIII, p. 89 et suiv.

2. *Calendar of state papers. Foreign*, année 1582.

3. Plus de 60 000 livres de revenu, d'après une lettre de Lippomano « Ai Signori » (*Calendar of state papers. Venetian*, n° 774).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chambellan fut donnée à La Fin, sur quoi M. du Fargis, figurant avant lui sur l'état des gentilshommes de Monsieur, se trouva lésé et appela La Fin pour lui en rendre raison; il fallut intervenir pour apaiser la querelle[1]. De son côté, Jacques d'Amboise, le père de Bussy, outré du bénéfice que réalisait Simier du fait de l'assassinat de son fils, envoya Balagny provoquer Simier. La rencontre fut même décidée; Jacques d'Amboise devait être secondé par Balagny lui-même et Simier par M. du Fargis. Le roi et la reine mère durent aller jusqu'à la menace de la prison pour arrêter l'affaire qui était encore en suspens à la fin de décembre[2]. Malgré cela Jacques d'Amboise et Balagny ne désarmèrent pas tout de suite et cherchèrent par d'autres moyens à atteindre Simier. Celui-ci, de retour d'Angleterre, quitta Paris le 11 janvier 1580 pour aller prendre possession de son gouvernement. Il dut se faire accompagner de deux cents chevaux, tant on redoutait une embuscade en chemin. Mais malgré les nouvelles interdictions du roi à Jacques d'Amboise et à Balagny de rien demander à Simier, Balagny fut reconnu battant l'estrade sur la route ou aux environs, à la tête de quelques cavaliers[3].

La réaction suivit. Un à un, tous les amis de Bussy furent sacrifiés : Tilly, le gouverneur de la ville, Sesseval le commandant du château furent remplacés, et la garnison relevée, à la suite des imputations les plus graves : on accusait Sesseval et ses hommes de faire de la fausse monnaie dans les caves du château.

Enfin André de Beauvau, Sgr de Pimpéan, cet ami de Bussy, cet auxiliaire de ses exactions et de ses pillages en Anjou, fut traduit, aux Grands jours de Poitiers, devant le

1. Lettre adressée à Des Pruneaulx, du 9 septembre 1579 [Bibl. Nat. Mss. Fr. 3281, fol. 119].

2. Lettre du sieur d'Aranger à Des Pruneaulx, du 31 décembre 1579 [Bibl. Nat. Mss. Fr. 3281, fol. 142, V° et *Calendar of state papers. Foreign*, 1579-1580, n° 113].

3. *Calendar of state papers. Foreign*, 1579-1580, n° 131.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tribunal présidé par Achille de Harlay, qui siégea de la mi-août jusqu'à la Noël de cette année 1579. Outre ses exactions, il fut convaincu d'avoir tué un recors accompagnant un sergent qui lui présentait un exploit, fut condamné à mort et eut la tête tranchée [1].

Mais les morts vont vite et Bussy ne pouvait occuper longtemps d'autres que ceux qui avaient juré de le venger. Quand Monsieur était revenu d'Angleterre, il avait affecté de n'y point attacher d'importance et de parler d'autre chose, sans même soulever la question de poursuites contre les coupables. Dès le 9 septembre, vingt jours après le drame, Des Pruneaulx, l'ambassadeur de Monsieur aux Pays-Bas, recevait une lettre d'un correspondant parisien qui s'exprimait ainsi : « ... Vous avez sceu l'assassinat de Monsieur de Bussy par Montsoreau, le discours particulier duquel seroit trop long de réciter ; tant y a que l'on n'en parle plus [2]... »

1. Cf. De Thou, *Hist. universelle*. Louvet, *Journal*. Mézeray, *Hist. de France*.

2. Bibl. Nat. Mss. Fr. 3281, fol. 119.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XIX

APRÈS LE DRAME

ECLIPSE MOMENTANÉE DES MONTSOREAU. — LA VIE REPREND. — RETOUR A LA COUR. — PROVOCATIONS, EMBUSCADES. — BUSSY LE PÈRE ET BALAGNY. — TENTATIVES DE GUET-APENS. — MARIAGE DE PHILIPPE DE MARIDORT. — ANNE DE MATIGNON ET SON FRÈRE. — FAVEUR DU COMTE DE MONTSOREAU. — VIE PATRIARCALE. — SIX ENFANTS. — DIFFICULTÉS AVEC ANNE DE MATIGNON. — COUTRAS. — PRISONNIER. — CAMPAGNE DE BRETAGNE. — VIE RETIRÉE A LA COUTANCIÈRE. — UNE SÉRIE DE MARIAGES. — LE COMTE DE MONTSOREAU ET MARIE DE MÉDICIS. — L'ENTRÉE A ANGERS. — LES « BONDS ET VOLTES » DE M. DE MONTSOREAU. — RICHELIEU ET LE DUC DE LUYNES. — L'ENVIE DU COLLIER. — MORT DE LA DAME DE MONTSOREAU. — LE TESTAMENT DU COMTE DE MONTSOREAU. — SA MORT.

Il eût été moral de pouvoir montrer l'assassin et sa femme tenaillés par les remords, voués définitivement à l'opprobre et traînant au fond de leur retraite forcée une existence douloureuse et heurtée, dans la mésintelligence de ce ménage où chacun pouvait jeter à la face de l'autre son inconduite ou sa félonie. Pour être vrais, nous sommes obligés d'avouer qu'ils vécurent longtemps, furent heureux et eurent beaucoup d'enfants. Sans doute ils ne parurent point au mariage d'Anne de Maridort dont nous avons vu passer le contrat cinq jours avant le drame. Sans doute la cérémonie, le repas de noces dont nous ignorons du reste la date précise durent se ressentir de la proximité d'un pareil événement et l'austère Anne de Matignon dut étouffer plus d'un soupir, mais il ne faut pas oublier que nous sommes en 1579 et qu'alors la vie humaine n'était point du tout quelque chose d'aussi précieux qu'aujourd'hui.

Varillas prétend que, lorsque Montsoreau reparut à la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cour, il reçut quantité d'injures et de cartels, que des embuscades lui furent même tendues, qu'il dut renoncer à sortir sans escorte et finalement fut obligé de quitter Paris et de vivre retiré à La Coutancière. Le fait est possible mais pareil ostracisme ne dura pas bien longtemps et, sauf les craintes qu'inspirait toujours Balagny, Montsoreau put bientôt jouir en paix de la faveur du roi et de Monsieur qu'il s'était acquise en les débarrassant l'un d'un sujet l'autre d'un favori encombrant.

Dès 1583, sa femme figure de nouveau sur l'état des dames de la reine mère[1] et lui-même reçoit de François d'Anjou des lettres où le prince l'assure de ses bonnes dispositions à son égard et termine en lui promettant de lui faire payer ses arriérés : « Je commanderé pour le fait de ma venerye à vous fere dresser tant du passé que de l'avenir[2]... » Du reste, en cette même année 1583, il était à Paris, et le 21 juillet comparaissait au Châtelet, en qualité de père et tuteur naturel de Catherine de Chambes, sa fille mineure, héritière par bénéfice d'inventaire de défunte damoiselle Cyprianne de Chambes, sa tante paternelle, la fille d'honneur de la reine mère, qui venait de mourir en son logis de la rue de la Huchette, en la maison de l'Image-Saint-André[3].

La vie reprenait vite et la puissante vitalité de cette époque créatrice de la vie moderne ne permettait pas aux douleurs même les plus vives de se complaire et de s'oublier dans l'accablement. Anne de Matignon elle-même, de cœur austère, de sensibilité souffrante, comme elle l'avoue dans son testament, dut reprendre sa route, si meurtrie qu'elle fût par le chagrin du scandale et l'horreur du crime de son gendre. Elle avait une troisième fille, Philippe, belle

1. Officiers domestiques de la maison de la reine Catherine de Médicis. [Bibl. Nat. Mss. N. A. F. 9175. fol. 379].

2. Lettre de François d'Anjou à M. de Montsoreau, 1583. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau. (Dossier Ledru aux Arch. de la Sarthe).

3. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau. Liasse 4. L. (Arch. de la Sarthe. Dossier Ledru).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

enlevé prématurément par la maladie comme ses autres frères ; mais ce loyaliste à toute épreuve savait profiter de la faveur qu'il avait acquise auprès du roi en comprenant à demi mot, lors de l'affaire Bussy. A la mort de son frère Jean, en 1575, il avait obtenu la compagnie de cent chevau-légers que le défunt laissait vacante ; dix ans après, le 28 mai 1585, il obtenait une commission de capitaine d'une compagnie de trente hommes d'armes des ordonnances du roi, « du titre de cinquante lances » et prêtait serment le 28 juillet suivant, entre les mains du maréchal de Retz[1].

Dans la paix du ménage retrouvée, à la faveur des « bons traictemens, amour et curialité » que les époux se prodiguaient mutuellement, les enfants naissaient et, comme dans la famille du juste bénie par le Seigneur, croissaient et multipliaient. Dès juillet 1583, nous avons vu Montsoreau ester en justice au nom de sa fille mineure : c'est Catherine, son aînée et les naissances vont se succéder pendant des années. Le premier fils qui perpétuera le nom et sera comte de Montsoreau et marquis d'Avoir après son père, c'est René de Chambes ; après, viennent d'autres filles, Françoise, Marguerite, Suzanne et un autre fils nommé Charles qui, de par le contrat de mariage de ses parents, devra relever le nom de famille de sa mère et s'appeler Chambes-Maridort. Quand il vint au monde à La Coutancière, le 22 septembre 1594, Françoise de Maridort avait déjà atteint la quarantaine[2] ; c'est lui qui semble le dernier né. Voici donc six enfants, sans compter ceux que nous ignorons, car les généalogistes ne relèvent pas généralement les noms des enfants morts en bas âge[3].

C'est la vie patriarcale, au château de La Coutancière, avec l'entourage de respect et d'affection des serviteurs et

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau. Liasse 7. O. et P. Cf. Bibl. Nat. Mss. Coll. Duchesne 120, fol. 126.

2. André Joubert. *Un mignon de la Cour de Henri III*, p. 198.

3. Bibl. Nat. Mss. Pièces originales (*Généalogie des de Chambes*), 655, pièce 67.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des miennes, elles sont de ceste heure assés bonnes, Dieu mercy. Il ne m'avoict été possible aller encore à Bouer mais je espère dans deulx jours il estre ou si je entans chosse digne de vous mander, suivant le propos donct monsieur du Vair vous a parlé, je n'y fray faulte. Se pendant je vous diray que depuis huict jours l'on m'a parlé d'ung gentilhomme nommé monsieur de Favières, maison ansienne, bien bastie près de Courville, ung aultre terrè près d'Estampes nommée Chastenay, héritier de père et de mère, aagé de vinct deulx ans. Sa mère a esté nourie chés feu madame de Saint-Pol, nommée Doumare, dont elle estoict seulle héritière et avoict ses biens en Normendie. La maison de Doumare est près le Pont-l'Évesque; ung aultre de ses terres est près Fallaise qu'il s'apelle la Curie, l'autre Surville et la Ferrière, près Moulins en la Marche. On luy donne douse mille livres de rente et n'a que une seur. Je ne l'ay poinct encore veu mais je l'atens bien tost. L'aiant veu, je ne fauldré à envoier vers vous pour savoir vostre voullonté. Je atens ausi le retour de monsieur Paumy. Je me suis faict enquérir de ses bien donct l'on m'a asuré de quinze mille livres de rente sans neulles dettes. Je ne fray rien sans que les avés veùlx et que le toult soict à vostre fantaisie. Et après m'estre bien humblement recommandée à vos bonnes grâces, suplie Dieu,

« Monsieur mon frère, vous donner en très bonne santé très heureuse et longue vie. De La Freslonnière ce XXIe juillet.

« Si vous plaist me donner les petits chiens que m'avés proumis, se laquais les amenera.

« Vostre bien humble et obéisante seur,

« Anne de Matignon[1]. »

Quant à Montsoreau, il avait retrouvé le calme et les préoccupations journalières de sa vie de grand seigneur et de courtisan. En 1584, il avait perdu son maître, le duc d'Anjou,

1. Arch. du Palais de Monaco. J. 22* fol. 151 (original autogr. papier).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

enlevé prématurément par la maladie comme ses autres frères ; mais ce loyaliste à toute épreuve savait profiter de la faveur qu'il avait acquise auprès du roi en comprenant à demi mot, lors de l'affaire Bussy. A la mort de son frère Jean, en 1575, il avait obtenu la compagnie de cent chevau-légers que le défunt laissait vacante ; dix ans après, le 28 mai 1585, il obtenait une commission de capitaine d'une compagnie de trente hommes d'armes des ordonnances du roi, « du titre de cinquante lances » et prêtait serment le 28 juillet suivant, entre les mains du maréchal de Retz[1].

Dans la paix du ménage retrouvée, à la faveur des « bons traictemens, amour et curialité » que les époux se prodiguaient mutuellement, les enfants naissaient et, comme dans la famille du juste bénie par le Seigneur, croissaient et multipliaient. Dès juillet 1583, nous avons vu Montsoreau ester en justice au nom de sa fille mineure : c'est Catherine, son aînée et les naissances vont se succéder pendant des années. Le premier fils qui perpétuera le nom et sera comte de Montsoreau et marquis d'Avoir après son père, c'est René de Chambes ; après, viennent d'autres filles, Françoise, Marguerite, Suzanne et un autre fils nommé Charles qui, de par le contrat de mariage de ses parents, devra relever le nom de famille de sa mère et s'appeler Chambes-Maridort. Quand il vint au monde à La Coutancière, le 22 septembre 1594, Françoise de Maridort avait déjà atteint la quarantaine[2] ; c'est lui qui semble le dernier né. Voici donc six enfants, sans compter ceux que nous ignorons, car les généalogistes ne relèvent pas généralement les noms des enfants morts en bas âge[3].

C'est la vie patriarcale, au château de La Coutancière, avec l'entourage de respect et d'affection des serviteurs et

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau. Liasse 7. O. et P. Cf. Bibl. Nat. Mss. Coll. Duchesne 120, fol. 126.

2. André Joubert. *Un mignon de la Cour de Henri III*, p. 198.

3. Bibl. Nat. Mss. Pièces originales (*Généalogie des de Chambes*), 655, pièce 67.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des vassaux. Le comte de Montsoreau est servi par Jean Pellault, son valet de chambre, qu'il a trouvé un jour à Gien, engagé comme petit domestique dans l'hôtellerie de son grand-oncle. Montsoreau, lui trouvant bonne figure, l'a emmené, sans même prévenir le grand-oncle, et depuis lors, maître et valet ne se sont plus quittés. Jean Pellault était peut-être un des assassins de Bussy. En tout cas, en 1608, son maître lui donnera un arpent et demi de terre; l'ancien valet épousera Renée Amirault, s'enrichira par son industrie et mourra sieur de Boisbernier[1].

Voilà la vie intime. Les relations sont celles d'un grand seigneur vivant avec noblesse dans la sérénité de sa large existence féodale : les plus hauts personnages sont les hôtes de La Coutancière et le prince de Conty[2] écrit au comte de Montsoreau sur le ton de l'amitié et de la familiarité, lui donnant des nouvelles de la maladie qu'il vient de faire : « ...Je me délibère changer d'ayr et m'en aller dans sept ou huit jours à Bourgueil passer ce moys de may où j'espère bien que nous courerons le cerf ensemble en votre belle maison de la Coutensière[3]... »

L'ombre au tableau, ce sont les relations avec Anne de Matignon qui semblent moins cordiales qu'au début du mariage, non seulement à la suite du drame de la Coutancière, mais encore pour des questions d'intérêt.

En 1587, Anne de Matignon a dû quitter La Freslonnière et ses habitudes pour demeurer sept mois à Paris et y défendre ses intérêts toujours relatifs à la liquidation de son douaire et de la succession de son mari; il semble que,

1. Bibl. Nat. Mss. Pièces originales 2224 et factum imprimé 50321.

2. François de Bourbon, prince de Conty, troisième fils de Louis Ier de Condé tué à Jarnac par Montesquiou, mort lui-même sans enfants le 3 août 1614. Il avait épousé en 1582 Jeanne de Coesmes, veuve du comte de Montafier, la propre belle-sœur de Françoise de Maridort par son premier mariage, et dont nous avons parlé plus haut. Tallemant des Réaux qualifie le prince de Conty de « prince stupide ».

3. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans cet interminable procès, elle a maille à partir avec les Montsoreau :

« Monsieur mon frère, écrit-elle au maréchal de Matignon, encore que n'aie laisé passer aucune ocasion qu'il se soiet présentée de vous escrire, pour touriours me ramentevoir en vos bonnes grâces, je n'a resu se bien avoir aulcune réponse de mais letres que je en se estime à grant heur pour me rendre certaine de vostre bonne santé et voir que avés souvenance de moy, qu'il depuis sept mois ay esté réduicte en ceste ville pour soliciter mon bien qu'il m'estoict empesché, donct je obtins ung arrest et depuis quinze jours, me prometant que l'auries agréable, je me suis logée en vostre logis d'où je pars se jour d'huy pour m'en aller ches moy en se pais de l'Aniou qu'il sera plus près de vous, si vous plaist me départir de vos nouvelles et me faire tant de bien me maintenir en vos bonnes grâces, vous baisant bien humblement les mains, suplie Dieu,

« Monsieur mon frère, vous donner en très bonne santé très heureuse et longue vie. De Paris ce VIe novembre 1587.

« Vostre bien humble et obeisante sœur

« ANNE DE MATIGNON. »

« Monsieur, Monsieur je vous avois si devant suplié pour ung page, fils de Monsieur de Besnières que desire vous donner. Je vous suplie le voulloir accepter[1]. »

Du reste cette année 1587 ne fut pas favorable au comte de Montsoreau. On était au plus fort de la Ligue et comme, pour complaire à cette faction redoutable, Henri III avait révoqué tous les édits de pacification accordés antérieurement aux protestants, il en était résulté que ces derniers, Henri de Navarre en tête, avaient repris les armes. L'amiral Anne de Joyeuse, le grand favori du roi, reçut le commandement de l'armée royale : Montsoreau en était avec sa

1. Archives de Monaco J*. 20, fol. 154. (Original autographe : papier.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

compagnie de gendarmes. Joyeuse fut battu et tué le 20 octobre 1587 à Coutras; quant à Montsoreau, blessé et démonté, il fut fait prisonnier par un certain François de Marinas, sieur de Mondétour, à qui il dut payer le 15 novembre suivant une rançon de 1 000 écus soleil pour recouvrer sa liberté[1].

Dès lors le comte de Montsoreau se contenta d'être un fidèle serviteur du roi et de remplir exactement et sans éclat sa charge de capitaine de gendarmes. Le 29 août 1588, le roi lui écrit de mettre sur pied sa compagnie et d'attendre son ordre de départ. Le 13 mai 1589, Henri III lui écrit encore de tenir la main au paiement de la somme de 6000 écus d'amende à prélever sur la ville de Baugé qui, à l'exemple de beaucoup d'autres villes, a pris parti pour la Ligue, après l'assassinat des Guise. Un mois après, le 16 juin, il recevait l'ordre de préparer sa compagnie pour se joindre à l'armée du prince de Dombes[2] chargé d'aller réduire la Bretagne insurgée. Les chroniqueurs racontent que Montsoreau se conduisit avec une cruauté sauvage, multipliant d'une façon effrayante incendies et pendaisons. Et pourtant, quelques jours avant son dernier ordre de départ, le 5 juin, son cousin Guy de Laval attestait dans un acte la cordialité de ses rapports avec le comte de Montsoreau, dont il vante les bons sentiments de parenté et d'amitié; il a tant de sympathie pour lui qu'il lui fait remise des droits dus à son propre père par Montsoreau en vertu d'un arrêt du Parlement[3]. Singulier mélange de douceur, de calme, d'ordre, d'affection, avec des réveils de sauvagerie froide qu'il accomplit avec sérénité. Si Bussy est tantôt un impulsif, tantôt un cynique, Montsoreau, au contraire, est un homme à idées toutes faites, un homme de devoir. Il a assas-

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

2. Henri de Bourbon, prince de Dombes, puis de Montpensier, après la mort de son père en 1592.

3. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau. Liasse 4. C. (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

siné Bussy parce qu'il a cru ne pouvoir s'en dispenser. Son crime n'est point un crime passionnel, c'est un crime de convenance. Quand il se fait remarquer en Bretagne par sa cruauté, c'est qu'il croit qu'agir ainsi rentre dans les devoirs de sa charge.

Ce fut pendant cette campagne de Bretagne qu'il apprit l'assassinat de Henri III et l'avènement de Henri IV. Il se rallia sans raisonner : l'homme qui avait épousé une huguenote pouvait bien servir un roi huguenot.

Du reste ses chefs étaient contents de lui et le prince de Dombes, pour le récompenser, le fit maréchal de camp et lui abandonna le 15e denier provenant des rançons des rebelles, tandis que le 13 juin 1590 Henri IV, d'Aubervilliers devant Paris, lui écrivait pour le remercier de sa conduite en Bretagne, notamment à la prise d'Hennebont. Peut-être cependant était-il parvenu aux oreilles du roi quelque chose des atrocités commises par les soldats de Montsoreau ; car, sans insister d'ailleurs particulièrement, Henri IV lui recommande de maintenir la discipline parmi ses troupes, et lui promet à l'occasion un gouvernement de ville[1].

Et pendant toutes ces années troublées, pendant que les malheureux Bretons se balançaient aux gibets du comte de Montsoreau, ou voyaient ses soldats la torche à la main et incendiant leurs maisons, Françoise de Maridort, vertueusement retirée à La Coutancière, travaillait à parfaire la descendance du noble comte. Les grossesses succédaient aux grossesses, et lorsqu'elle se promenait paresseuse et alourdie derrière le château, le long des grands bois qui s'étendent de l'autre côté des douves, qui sait si ses yeux se portaient seulement sur la fenêtre tragique où un homme dans toute la force de la jeunesse et de la joie de vivre avait trouvé la mort par amour pour elle ?

Vers le commencement de 1591, le comte de Montsoreau

1. Ces différentes lettres et ordres de service se trouvent au Chartrier de Sourches, Dossier Ledru déjà cité. Voir aussi Bibl. Nat. Mss. Coll. Duchesne, 120 (fol. 126).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quitta l'armée de Bretagne et se retira à La Coutancière où il continua sa vie de grand seigneur terrien. On le voit parfois à Paris, mais il semble avoir plutôt vécu à La Coutancière, comme s'il fût toujours demeuré quelque chose dans l'opinion pour l'éloigner de la Cour. Au reste, il ne faudrait point s'exagérer pareille délicatesse en une telle époque et ce furent peut-être des motifs bien différents qui le retinrent à la campagne. En 1592, il était de nouveau sous le harnois au service de Henri IV et se faisait battre à Craon[1], le 21 mai, par le duc de Mercœur qui tenait pour la Ligue. En 1596, il servait encore au siège de Tigné[2], mais il touchait alors au terme de sa carrière militaire[3].

Les relations d'affaires avec sa belle-mère, Anne de Matignon, ne s'amélioraient pas et les procès relatifs à son douaire suivaient leur cours, si bien que le 14 août 1596 intervenait un arrêt de parlement en faveur de cette dernière condamnant les Montsoreau aux dépens[4]. De là date peut-être le regain d'animosité qui, trois ans plus tard, en 1599, alors qu'Anne de Matignon écrivait son testament, lui faisait omettre dans ses dispositions le nom de sa fille aînée.

L'âge venant, le comte de Montsoreau se retira de plus en plus du service et le 27 avril 1598, Henri IV l'exempta du ban et de l'arrière-ban « en considération de ses bons et agréables services[5]. »

Dans le repos de sa noble existence seigneuriale, il voyait grandir ses enfants et s'épanouir une floraison de jeunesse, l'espoir de sa race. Le 25 mai 1605, après midi, au château de La Coutancière en fête, se réunissaient les amis et les voisins pour signer le contrat de sa fille aînée, Catherine, qui

1. Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Château-Gontier, Mayenne.

2. Canton de Vihiers, arrond. de Saumur, Maine-et-Loire. Il y avait autrefois à Tigné deux châteaux forts.

3. *Bull. de la Soc. archéol. de Touraine*, t. VII (1886-88). Notice de M. de Chavigny, sur les anciens seigneurs de Montsoreau.

4. Dossier Ledru ; Arch. de la Sarthe.

5. Arch. de Courcival (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

allait épouser Nicolas de Talhoët, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Querservain, Cremeur et Le Dréore, demeurant en cette dernière localité, paroisse de Priziac, duché de Vannes[1].

La belle, la charmante, la fatale Françoise de Maridort avait passé la cinquantaine et allait devenir grand'mère.

La mort frappait autour du comte de Montsoreau; après sa sœur Cyprianne, c'était sa plus jeune sœur, Philippe, dame de La Touche-Saintré, des Montays et Jarris, la femme du sieur de La Grésille de Maurepart, qui le 4 décembre 1608, gisante au lit et malade, faisait son testament et demandait à être transportée après sa mort à Montsoreau, au lieu où l'ont été « Messieurs nos prédécesseurs »[2]. Mais Charles de Chambes, le vigoureux vieillard, défiait encore les atteintes de l'âge et demeurait vert et dispos.

Après le mariage de sa fille aînée, d'autres mariages suivirent et enfin, le dimanche 23 juillet 1617, fut signé le contrat du mariage le plus important, celui de son fils aîné, René de Chambes, marquis d'Avoir, avec Marie de Fortia, fille de Bernard de Fortia, seigneur du Plessis et Clerreau, conseiller au parlement, et de défunte Marguerite Le Clerc. Dans les familles nobles comme les Montsoreau, ce mariage de l'aîné était la grande affaire : c'était la transmission du nom et des biens. Il semble qu'il y eut à ce propos quelques tiraillements et quelque désaccord entre le comte de Montsoreau et sa femme : le fait est affirmé par André Joubert dans son livre sur Bussy d'Amboise[3], sans indication de sources. Toujours est-il que le contrat fut passé à Paris en l'hôtel de M. de Fortia, rue Coquillère, et que Françoise n'y vint pas. Le comte dut venir seul à Paris, descendit place Dauphine à l'hôtellerie de L'Escu et se porta fort pour sa femme absente.

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau. Liasse 2. V. (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

2. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau Liasse 4. M. (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

3. Page 200.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

S'il est vrai que Françoise de Maridort fit opposition à ce mariage, il faut rendre hommage à sa clairvoyance, car la suite lui donna raison : en effet, dans le testament de Bernard de Fortia, le beau-père de René de Chambes, daté du 9 octobre 1629, nous relevons le passage suivant : ..... « A ma fille, depuis le divorse d'avec son mary le comte de Montsoreau... etc.[1] » Cette union évidemment n'avait pas été heureuse.

Au moment de ce mariage, les difficultés entre la reine mère, Marie de Médicis et son fils Louis XIII en étaient à la période la plus aiguë. Trois mois à peine s'étaient écoulés depuis l'assassinat du maréchal d'Ancre et la reine, sa protectrice, tenue éloignée de son fils par l'influence de Luynes, s'était vue reléguée à Blois où elle était gardée en surveillance.

On sait son évasion, grâce au vieux duc d'Épernon, et sa révolte en février 1619, bientôt terminée par le traité d'Angoulême du 30 avril de la même année. Montsoreau était trop prudent et trop régulier dans sa conduite pour servir jamais un parti en rebellion, mais il semble avoir eu de l'attachement pour Marie de Médicis et, lorsque le 16 octobre elle arriva à Angers, venant des Ponts-de-Cé et de Chinon où elle avait résidé depuis le 23 septembre, il mit de l'empressement à la recevoir et à lui rendre hommage.

A cette époque, le comte de Montsoreau est un beau vieillard à cheveux blancs, encore alerte et portant allégrement ses soixante-dix ans. Son âge, ses titres font de lui l'un des grands personnages du pays ; il jouit du respect et de la considération de tous. Qui donc, dans cette foule qui va le regarder passer lors de l'entrée de la reine, songerait à reparler de certaine histoire d'assassinat déjà oubliée depuis quarante ans ? Presque tous les contemporains du crime sont morts et au surplus, en ce pays d'Anjou, la victime est si détestée et a laissé un tel renom qu'on adresserait plutôt des

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau. Liasse. 4. O. (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

remerciements au meurtrier d'en avoir débarrassé la province.

Écoutons Louvet, l'un des spectateurs; il nous conte la cérémonie et tout d'abord la sortie des troupes de gentilshommes qui se portent à la rencontre de la reine :

« Puis sortit ledit seigneur comte de Montsoreau accompagné de quatre cents gentilshommes lesquelz il assembla et mist en bataille en la place des Halles de la ville d'Angers auxquelz il commanda de marcher trois à trois, lequel fit mettre cinq trompettes devant son petit-filz de La Brizollière[1], aagé de dix ans à la teste de laditte trouppe, très richement habillé et monsté sur un beau cheval barbe blanc qu'il faisoit dextrement aller et marcher; après, ledit sieur comte de Monsoreau, monté sur un grand coursier gris richement enharnaché de harnoiz complets en broderies de clinquant d'argent; lequel seigneur comte de Monsoreau fort vieil, tout blanc et chenu, aagé de soixante dix ans, ayant les cheveux et barbe tout blanc comme neige, vestu d'un pourpoinct de toille d'argent à ramaige, des chausses touttes couvertes de clinquant, l'espée dorée, les bottines accommodées de boutons d'or, avec un beau panache blanc, lequel faisoit voltiger et aller son coursier à bonds et voltes, comme un jeune homme de vingtcinq ans, suivy de M. le marquis d'Avoir qui menoit le premier rang avec beaulx seigneurs et gentilshommes, M. de La Brizollière, son gendre et père de ce petit enfant qui estoit au milieu et M. le baron de La Freslonnière, son jeune filz, à la fin, très richement monsté et vestu, passa tout le long de la ville par la rue Sainct Aulbin, tenant le chemin par où sa majesté debvoit passer et venir, s'alla mettre en bataille près la trouppe de M. le mareschal du Boisdauphin où il mist pied à terre et sallua sa majesté. »

Puis Louvet nous conte l'entrée en ville de Marie de Médicis qui va loger rue Saint-Michel, au logis Lancreau

1. Le fils du sgr de La Brizollière ou Bressolière, gentilhomme de Normandie qui avait épousé Françoise de Chambes, la seconde fille du comte de Montsoreau. (Bibl. Nat. Mss. Pièces originales, 655, pièce 67.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'elle échange quelque temps après pour le logis Barrault.

« Les lecteurs du présent manuscrit, ajoute-t-il, sont avertiz comme estant chose très véritable que la plus belle des trouppes ou brigades de noblesse qui sont venues au davant de Sa Majesté à l'entrée et pour honorer la Royne à son entrée en la ville d'Angers, estoit celle de M. le comte de Monsoreau accompaigné de grand nombre de noblesse, tant pour estre les mieux vestuz et monstez que pour le bon ordre qu'ilz tenoient en allant et revenant, et aussy qu'ilz estoient en plus grand nombre que les aultres, car il est vrai qu'il fust toujours près de saditte Majesté, l'a conduitte dans la cyté, proche l'église Sainct Maurice, et fist passer ses deux cents gentilshommes à la teste qui veu de Sa Majesté et encore deux cents aultres gentilshommes qui demeurèrent derrière saditte Majesté, et ainsy, en cest ordre, accompagna Sa Majesté depuis Sainct Maurice jusques à son dict logis en laditte rue Sainct Michel, et estant à la porte, ledict sieur comte de Monsoreau mist pied à terre et la mena jusques en sa chambre, et se retirèrent les autres compaignées et seigneurs, et demeura ledict sieur comte de Monsoreau seul avec toutte sa noblesse, lequel fust veu et considéré par tout le peuple, car de vingt pas en vingt pas, il faisoit halte, et faisoit faire à son cheval bonds et voltes[1]. »

Quelle leçon de morale désenchantée et de scepticisme, que ce vieillard à cheveux blancs, auréolé de prestige et qui, au soir d'une belle vie, comme dans une apothéose de respect, fait parade de son panache blanc, de son petit-fils et de sa personnalité ! La foule l'aime, le respecte et l'admire ; il se complaît dans cette atmosphère de déférence et de cordialité et, avec une naïveté d'enfant, s'arrête tous les vingt pas pour faire des voltes et se laisser voir plus longtemps. A ce moment, il est vraiment un cœur simple. Et pourtant, sous le beau pourpoint « de toille d'argent à ramaiges », c'est ce même cœur félon qui bassement et dans l'ombre a posté dix

1. *Journal de Louvel* (*Revue de l'Anjou*, 1855).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

assassins cuirassés contre un homme seul et découvert.

Dans les derniers temps de sa vie, ce simpliste chercha à devenir politique. Nous l'avons vu en 1619 aux petits soins pour la reine mère qui vient de se révolter contre le roi son fils ; l'année suivante, il est au mieux avec Richelieu dont l'influence grandit et qui travaille à un accommodement entre la reine mère et Louis XIII ; le 20 mai 1620, l'évêque de Luçon qui aspire déjà au chapeau de cardinal lui écrit : « Monsieur, j'ai de plus en plus cogneu par la lettre qu'il vous a pleu me faire l'honneur de m'escrire le soin et l'affection que vous tesmoignez avoir pour mon regard... etc. [1] » Et un an après, lui un fidèle de Marie de Médicis, lui dont le roi se défie même un peu à cause de cela, il ne reculera pas devant des gentillesses et des protestations de dévouement à l'adresse du nouveau favori, le duc de Luynes, l'ennemi implacable de la reine mère qui le déteste autant que le roi l'idolâtre. Le 13 février 1621, le duc de Luynes écrit à Montsoreau : « Monsieur, les advis que vous me donnez par vostre dernière font cognoistre le soing que vous prenez de ce qui concerne le service du roy et l'affection que vous avez pour celà... etc. » et plus loin : « Je vous rends grâces de tout mon cœur de l'affection que vous me faictes paroistre avoir pour moy et vous remercie des beaux fruictz qu'il vous a pleu m'envoier. J'espère les faire servir devant le roy au baptesme d'un filz qu'ila pleu à Dieu me donner... etc. [2] »

C'est que le comte de Montsoreau avait alors besoin de sympathies et d'appui en haut lieu : il convoitait et espérait depuis longtemps le collier du Saint-Esprit. Sa candidature avait été mise en avant et, semble-t-il, assez bien accueillie, sinon soutenue par le roi, pour la promotion de 1619. En effet, le 26 décembre de cette année, Marie de Médicis, alors momentanément en paix avec son fils, écrivait au comte une lettre

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

2. *Ibid.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de condoléances pour l'échec de sa candidature : « On a laissé, dit-elle, le chapitre faire ses élections librement et le roi a vu échouer bien des candidats auxquels il s'intéressait [1]. » Si Montsoreau eût vécu plus à la cour et eût été ce que nous appelons aujourd'hui plus « averti », il se fût rendu compte que son attachement à la reine mère était peu de nature à le servir dans l'entourage du roi et à y soutenir ses titres à une distinction si ardemment convoitée.

L'année suivante, sa femme, Françoise de Maridort, mourait au château d'Avoir, près de Longué, en Anjou, l'une de ses seigneuries qui lui venait de sa mère. Le 29 septembre 1620, cette femme dont le charme avait causé tant de maux rendait le dernier soupir à neuf heures du matin, âgée de soixante-six ans, ou environ, oubliée, retirée dans le calme de son existence de châtelaine[2]. Nous ne saurions affirmer qu'elle eût abandonné alors le château de La Coutancière comme séjour habituel; ce fut sans doute pendant un déplacement qu'elle tomba malade et mourut au château d'Avoir. Nous n'avons point connaissance de son testament, ce qui s'expliquerait, si elle fut vraiment surprise par la maladie. Toutefois il ne faut pas oublier le mariage de son fils René avec Mlle de Fortia que nous avons relaté plus haut et que M. André Joubert nous présente comme s'étant fait contre sa volonté : si de cette circonstance nous rapprochons le fait que le 28 octobre 1618 sa bru mettait au monde, à La Coutancière même, une fille nommée Françoise, on peut se demander si la présence de sa belle-fille n'aurait point chassé Françoise de Maridort.

M. de Montsoreau n'avait plus longtemps à vivre : comme ces vieux couples si unis que la mort de l'un entraîne celle de l'autre, le comte et la comtesse ne devaient guère se survivre. Moins d'un an après la mort de sa femme, le 16 juin 1621,

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe).

2. Arch. de Maine-et-Loire, dossier Maridort, série E. 3289.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Charles de Chambes, comte de Montsoreau, malade dans son lit « en la maison neuve et citadelle de La Coustancière » faisait venir de Saumur le notaire Dufour et, en présence de messire Germain Brosseau, vicaire de Brain-sur Allonnes, sa paroisse, faisait son testament, toujours hanté par les idées de grandeur et de pompe que nous lui connaissons. Son corps devra être porté à Saint-Pierre-de-Retz et de là à Montsoreau pour y être inhumé dans l'église avec ses ancêtres. Il désire que tous ses « subjectz » assistent à la cérémonie et soient bien prévenus à temps. Puis il lègue à son fils cadet Charles de Chambes-Maridort et à sa fille Suzanne, non mariée, le tiers de sa fortune, ce qui constitue la quotité disponible, suivant la coutume d'Anjou. Il leur donnait aussi la partie neuve de La Coutancière, celle qu'il habitait et où avait eu lieu le drame[1].

Il ne parle pas de Montsoreau, ni du château d'Avoir qui demeuraient par conséquent *ipso facto* à l'aîné, René de Chambes; cette disposition, du reste, ne fut pas maintenue et un arrangement entre René de Chambes, l'aîné, d'une part, et ses frère et sœur Charles et Suzanne, d'autre part, mirent ces deux derniers en possession de la seigneurie d'Avoir contre la remise à leur aîné de La Coutancière et de ses dépendances[2]. La date même de cette transaction, qui est du 1er juillet 1621, nous montre que le comte de Montsoreau était à toute extrémité quand il fit son testament, puisque quinze jours après, ses enfants procédaient au partage de ses biens.

Des six enfants du comte de Montsoreau, trois seulement figurent au testament; Mme de Talhoët, Mme de la Bressolière et Marguerite de Chambes y sont omises. Étaient-elles mortes, étaient-elles déshéritées? Nous l'ignorons. En tout cas, le nom de Chambes ne devait plus durer longtemps, car

1. Chartrier de Sourches. Arch. de Montsoreau. Liasse 4. (Dossier Ledru. Arch. de la Sarthe.)

2. *Ibid.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce fut Bernard de Chambes, petit-fils du défunt, qui le porta le dernier : il mourut ayant perdu son fils à l'âge de dix ans et après avoir vendu, le 10 mai 1664, son comté de Montsoreau à Jean du Bouchet, marquis de Sourches[1]. Le 21 septembre suivant, Louis-François du Bouchet, le fils du nouveau comte de Montsoreau, épousait Marie-Geneviève de Chambes, la fille de Bernard de Chambes, dernier du nom[2].

1. Bibl. Nat. Mss. *Dossiers bleus*, 165, art. Chambes.
2. *Le château de Sourches* par le duc Des Cars et l'abbé Ledru.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE XX

LES DERNIERS BUSSY D'AMBOISE

JACQUES D'AMBOISE ET SA VENGEANCE. — LE GOUVERNEUR DE SEXFONTAINES ET SA NIÈCE. — UN AMOUR TARDIF. — LES ROMMÉCOURT. — SIGNATURE DU CONTRAT. — ABSENCE DE GEORGES D'AMBOISE. — VENTE DE SEXFONTAINES AU DUC DE JOYEUSE. — MORT DE JACQUES D'AMBOISE. — MORT DE SON FILS GEORGES. — UNE FAMILLE QUI S'ÉTEINT. — RENÉE D'AMBOISE ET BALAGNY. — DUCHESSE DE CAMBRAY. — UNE VILLE OPPRIMÉE. — RETOUR DES ESPAGNOLS. — SIÈGE DE CAMBRAY. — UNE NOUVELLE JEANNE HACHETTE. — COMPLOTS ET SÉDITIONS. — LES RÉVOLTES DE RENÉE D'AMBOISE. — CAPITULATION. — « TAMBOUR BATTANT ET MÈCHES ALLUMÉES ». — LA FIN DU CORTÈGE.

Au lendemain du drame de La Coutancière, la famille de Bussy, comme nous l'avons vu, avait jeté feu et flamme, beaucoup crié, beaucoup menacé. Son père Jacques d'Amboise, Balagny avaient préparé les plus atroces vengeances : ils ne firent rien. La volonté du roi et l'indifférence de Monsieur annihilèrent leurs efforts. Disgraciés, parents d'une victime désignée par le roi lui-même, ils n'eurent qu'à se terrer et à vivre à l'écart. Sans doute des retours de colère et de menace éclataient de temps à autre, de plus en plus éloignés, de moins en moins inquiétants, mais pour eux comme pour tous, le temps faisait son œuvre et l'acuité de l'impression première ainsi que la personnalité puissante et tranchée de la victime se fondaient peu à peu chaque jour dans l'accalmie du souvenir. Une circonstance inattendue vint plus que toute autre chose, contribuer à apaiser Jacques d'Amboise et à détourner son esprit de la colère et de la vengeance : il devint amoureux d'une jeune fille.

Il y avait à Sexfontaines un gouverneur nommé de Rio-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

court[1] (ou Driocourt). Ce gouverneur avait épousé une demoiselle Denise de Rommécourt qui avait une nièce nommée Jehanne. Comment Jacques d'Amboise connut-il Jehanne ? La vit-il chez sa tante, à Sexfontaines où l'appelaient souvent ses propres intérêts ? On ne sait ; mais ce qui est certain, c'est que ce rude baron, veuf depuis longtemps, avec son cœur de père ulcéré, ses cheveux blancs et ses soixante ans passés, tomba dans les filets de Jehanne de Rommécourt, la fille de Jean de Rommécourt, comte de Lignon, seigneur de Marault, chevalier de l'ordre du roi, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes et gentilhomme de la maison du duc d'Anjou. Ces Rommécourt étaient certes une bonne famille originaire d'Allemagne et établie en Champagne : la mère, Anne de Brabant était aussi fort bien, mais la disproportion d'âge n'en existait pas moins. Cependant le mariage fut décidé et un an et demi après la mort de son fils, le vieux baron amoureux signait son contrat de mariage. Qui ne trouva pas la chose de son goût, ce fut son fils Georges ; il devait avoir à cette époque vingt-six ou vingt-huit ans ; son épouse, la damoiselle de Castel San Nazar et lui durent faire plus d'une réflexion dépitée et malveillante sur Mlle de Rommécourt et les petits frères ou petites sœurs éventuels qu'il y avait lieu de redouter avec un pareil vert-galant.

Jacques d'Amboise se rendit sans doute compte que la cérémonie était impossible à Mognéville où il habitait avec son fils Georges et se décida à se transporter à Sexfontaines pour y réunir ses amis et sa nouvelle famille.

Le 14 janvier 1581, à cinq heures après midi, la grand-salle de Sexfontaines était illuminée de cires et par les troncs d'ar-

1. On peut s'étonner de voir un gouverneur dans une si petite localité, mais outre que Sexfontaines était beaucoup plus peuplé que de nos jours, au point de comporter deux notaires, il ne faut pas oublier d'une part les passages de reîtres qui à plusieurs reprises avaient envahi la France passant précisément par le Bassigny où était situé Sexfontaines, pour secourir les protestants et les révoltés, et d'autre part que le roi avait le droit, en cas de danger, de mettre garnison même dans les châteaux des particuliers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bres flambant dans la vaste cheminée. Tous les Rommécourt étaient là : le père, la mère, Jehanne, les oncles et tantes, sœurs du père de la future, Henri de Riocourt et sa femme, Denise de Rommécourt, François de Montgaudry dit le Brulleur et sa femme Thiennette de Rommécourt, François de Rommécourt, le frère de Jehanne, Claude de Montgaudry, sa cousine et un ami, le vieux Benjamin de Neufville, secrétaire de Monsieur, frère du roi, et qui avait aussi été l'ami du malheureux Bussy dont on ne parla guère ce jour-là. Mais au milieu de cette réunion, s'empressant autour du vieux seigneur, nous ne voyons personne de son côté et les signatures de son contrat que nous avons sous les yeux marquent la présence de tous les Rommécourt, pas d'un seul d'Amboise : Georges et sa femme étaient demeurés à Mognéville.

Comme on peut s'y attendre, le contrat était très favorable à la future ; en effet, Jacques d'Amboise déclarait bien hautement ses sentiments dans l'acte lui-même et spécifiait « que pour le bon, vray et loial amours qu'ilz ont dit avoir l'un avec l'autre, ils ont promis et par ces présentes promettent iceulx prendre par mariage, si Dieu et nostre mère saincte église si accordent et selon l'église catholique apostolique et romaine et icelluy solemniser le plus tost que commodément faire se pourra. » Cette formule même fait naître une question : « *Si Dieu et notre mère sainte église s'y accordent et selon l'église catholique apostolique et romaine.* » Pareille spécification n'était pas toujours de style et nous la retrouvons dans le contrat de Françoise de Maridort huguenote, avec le comte de Montsoreau catholique ; Jehanne de Rommécourt, aurait-elle été huguenote ? Outre un beau douaire, Jehanne de Rommécourt recevait la jouissance sa vie durant de la baronnie de Sexfontaines et le sort des enfants à venir était minutieusement réglé.

Gilles Couillard et Nicolas Mougin, « notaires en la Baronnye de Saxefontaine » signèrent les derniers et ainsi fut conclu l'acte qui assurait le bonheur de Jacques d'Am-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

boise, l'avenir de Jehanne de Rommécourt, le mécontentement de Georges d'Amboise et, ajoutons-le, la paix du comte de Montsoreau[1].

Il ne semble pas que la brouille fut complète entre le père remarié et son fils Georges, car, trois mois et demi après, le « pénultième jour d'avril » 1581, Jacques d'Amboise était à Mognéville et, devant Lallement et Collinet, notaires, donnait à bail à ferme la baronnie, terre et seigneurie de Sexfontaines à Jehan Thevenyn et Lazare Lombard[2]. Or à cette époque, Jacques d'Amboise n'était plus chez lui à Mognéville qui appartenait à son fils Georges, sans doute comme bien venant de sa mère; en effet, Georges était alors en difficultés d'affaires avec un certain chanoine Charles de Goussencourt, qui lui réclamait 800 écus d'or soleil, et le 31 août de la même année 1581, lui signifiait que, faute de paiement, il allait faire saisir Mognéville[3] : il fallait donc que Georges en fût propriétaire.

Nous ignorons où Jacques d'Amboise se retira pour finir ses jours, si ce fut à Mognéville avec son fils ou dans quelque autre de ses nombreuses seigneuries. En tout cas, au mois d'août 1582, il était à Paris, demeurant au logis où est pour enseigne « Au pillier Verd », rue des Jardins et le 14, avant midi, se rencontrait par devant Jacques de Nesmes et François Herbin, notaires, avec Claude de Faulcon, chevalier, seigneur de Riz, conseiller du roi en son Conseil d'État et privé, fondé de procuration du duc de Joyeuse[4] et de sa femme, Marguerite de Lorraine, à qui il vendait « le chastel,

1. Contrat de mariage du sgr de Bussy. (Bibl. Nat. Mss. Colbert *Cinq-cents*, vol. 490, fol. 25.)

2. Acte de vente de la seigneurie de Sexfontaines du 14 août 1582 (Bibl. Nat. Mss. Colbert *Cinq-cents*, vol. 491, fol. 104).

3. Bibl. Nat. Mss. Pièces originales, 784, pièce 227.

4. Anne, duc de Joyeuse, pair et amiral de France, né en 1561, l'un des mignons de Henri III qui le nomma duc et pair, racheta pour la lui donner la charge d'amiral de France, lui fit épouser la sœur de la reine et le combla de richesses. C'est lui qui, en 1587, commandait l'armée royale contre le Béarnais, à Coutras, où il fut battu et tué.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

baronnye, terre et seigneurie de Saxefontaine, avec ses appartenances et dépendances consistant en plusieurs villages et jurisdictions, comme Boullongne, Billancourt[1], Meurs et Sarcicourt et autres[2] .. »

La mention plusieurs fois répétée dans l'acte des dettes et des créanciers opposants de Jacques d'Amboise ne nous donne pas une bien haute idée de la prospérité de ses affaires. En 1584, il perdit son maître le duc d'Anjou, auprès de qui il ne semble pas être demeuré en grande faveur, et pour lui dut en résulter une notable diminution de revenus qui, jointe aux dettes que nous lui connaissons, changea certainement le train de vie qu'il menait lorsqu'il entretenait garnison à Mognéville contre son suzerain le duc de Lorraine. Il mourut oublié, vers la fin de 1587 probablement[3].

Nous avons lieu de supposer qu'il s'était retiré à Cambray, auprès de sa fille Renée d'Amboise et de son gendre Balagny, alors gouverneur de cette ville ; en effet, le 19 mars 1588, Jeanne de Rommécourt se trouvait à Cambray, où elle signait une procuration au nom du procureur de Chaumont d'où dépendait Sexfontaines, pour faire déclarer que les enfants mineurs dont elle est tutrice se portent héritiers sous bénéfice d'inventaire de leur père défunt[4]. Jacques d'Amboise avait donc eu d'elle au moins deux enfants dont l'un mourut sans doute en bas âge, car les généalogies ne mentionnent qu'une fille, Renée, qui épousa Jean de La Fontaine d'Ognon, baron de Mussignan.

Les craintes de Georges d'Amboise s'étaient réalisées et la succession de son père allait se subdiviser. Mais il

1. Il faut lire : Bologne et Briaucourt, deux villages du Bassigny, près de Sexfontaines. Boulogne et Billancourt sont sans doute l'erreur d'un clerc de notaire parisien à l'oreille de qui ces deux noms de localités voisines de Paris sonnaient comme quelque chose d'habituel.

2. Acte de vente de Sexfontaines du 14 août 1582 (Bibl. Nat. Mss. Colbert, *Cinq-cents*, vol. 491, fol. 104).

3. Bibl. Nat. Mss. Pièces originales, vol. 254, pièce 163. Le Mss. Fr. 20234, fol. 91, donne l'année 1586.

4. Bibl. Nat. Mss. Pièces originales, 784, pièce 228.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'eut pas le crève-cœur de voir procéder à ce partage, car il mourut peu de temps après son père, en 1587[1]. Il laissait deux enfants, une fille, Hélène, qui épousa Henri de Quincampoix, comte de Vignory et un fils, Charles, qui épousa sa cousine germaine, Jeanne de Monluc-Balagny et mourut en 1615. De ce mariage naquit un fils nommé Henri, qui fut tué en duel place Royale, le 12 mai 1627. Avec lui disparut le nom des Clermont d'Amboise, barons de Bussy.

La lignée des Maridort était éteinte, au moins la branche aînée ; les Montsoreau, eux aussi, allaient bientôt disparaître, comme si la race eût épuisé sa force de vitalité en un effort trop grand pour produire les individus que nous avons vus à l'œuvre.

Mais de la génération même de Bussy un représentant survivait : c'était sa sœur, Renée d'Amboise, héritière de ses énergies, de ses âpretés, de ses vices et de ses vertus. Elle avait épousé, comme nous l'avons vu, Jean de Balagny, sorte de spadassin redoutable et veule tout à la fois, sans valeur, inconsistant, d'une immoralité allant jusqu'à l'inconscience, n'ayant qu'un but et qu'un idéal : l'argent et les places. Quant à elle, d'une intelligence virile, d'une ambition sans bornes, comme son frère, elle fut, pour les scrupules, digne en tout point de son mari. Ce fut elle qui dans ce ménage fut l'âme vivante et agissante ; ce fut elle qui poussa Balagny aux plus hauts emplois et fit sa fortune.

Quand le duc d'Anjou, reprenant en 1582 son projet des Flandres, se fut emparé par surprise de Cambrai, qu'il enlevait ainsi aux Espagnols, il en nomma Balagny gouverneur. Renée d'Amboise entra quelque temps après dans « sa » ville et, en la regardant passer, les pauvres bourgeois ne se doutaient pas encore de ce que le gouvernement de cette belle dame leur réservait. Ils en firent vite l'épreuve. Une pluie d'impôts, de prestations de toute nature s'abattit sur les malheureux habitants. Ils voulurent réclamer, mais au

1. *Généalogie de la maison d'Amboise* (Bibl. Nat. Mss. Fr. 20234, fol. 91).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

premier mot, les prisons se remplirent et comme le mécontentement commencait à gronder, les gibets entrèrent en scène réduisant au silence et à la terreur cette population qui, venant de passer aux mains d'un nouveau maître, avait espéré gagner au change. Ce gouvernement de Balagny fut pour Cambray une des périodes les plus tristes de son histoire. Le gouverneur et sa femme menaient dans le château fort qui n'existe plus aujourd'hui une vie fastueuse, traitant la ville en pays conquis, la pressurant de la façon la plus éhontée, exilant ou faisant pendre ceux qui osaient résister et soulevant autour d'eux la haine et la réprobation par leurs intrigues, leur cruauté et le cynisme de leur conduite privée; car aucun des deux époux n'en voulait à l'autre des libertés qu'ils prenaient chacun de leur côté.

En 1584, François d'Alençon mourait et Catherine de Médicis prenait Cambray sous sa protection. Avec ce changement de maître, le couple ambitieux accrut encore ses espérances et, le gouvernement de la ville ne leur suffisant plus, ils en rêvèrent la souveraineté.

Pour se faire des partisans, rien n'était négligé et, comme le gouverneur disposait des prébendes ecclésiastiques, il s'était acquis tout le clergé. Henri III était mort à son tour et il fallait obtenir de Henri IV cette souveraineté tant désirée. Renée d'Amboise, l'instigatrice de ces hautes ambitions, se chargea de la négociation. Elle partit accompagnée d'un fort grand train, escortée de nombreux gentilshommes et arriva dans ce somptueux équipage aux environs de Beauvais. Le roi galant, sachant qu'elle venait le trouver, fit vingt lieues pour se porter à sa rencontre. L'entrevue eut lieu à Gerberoy. Les négociations durèrent trois jours, après quoi Renée d'Amboise repartit pour Cambray, plus altière et plus radieuse que jamais : Henri IV prenait Cambray sous sa protection et en nommait Balagny duc souverain avec le bâton de maréchal. Elle avait employé, dit Bouly dans son *Histoire de Cambray*, « des manières auxquelles on ne résiste pas ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Renée d'Amboise réalisait son rêve. Elle était souveraine et quelque temps après, recevait à Cambray Henri IV lui-même, au milieu des pompes, des fêtes et des escortes. A partir de ce moment, ses exactions et son arbitraire ne connurent plus de bornes et ce fut en véritable tyran qu'elle gouverna la malheureuse ville.

Les Espagnols ne perdaient point de vue ce qui se passait à Cambray. Ils se rendirent compte que le mécontentement était poussé au point qu'on regrettait leur domination. Quand le comte de Fuentes[1], qui commandait au Pays-Bas pour le roi d'Espagne, crut le moment opportun, il profita de ce que Henri IV guerroyait en Bourgogne et tomba à l'improviste sur Cambray, après d'habiles manœuvres qui avaient complètement dérouté les troupes françaises. Il parut devant la ville le 10 août 1595 avec des forces telles que Balagny se sentit perdu. En annonçant aux siens pour leur donner du cœur l'arrivée du roi, il savait fort bien à quoi s'en tenir à ce sujet, mais une autre volonté plus âpre, plus furieuse que la sienne le soutenait dans son découragement et l'empêchait de faiblir; c'était sa femme, Renée d'Amboise, qui se révoltait et semblait hors d'elle-même à l'idée seule de la défaite. Pendant tout le temps que dura le siège, elle fut une autre Jeanne Hachette. Traitant les hommes de lâches, elle entraîna toutes ses femmes et saisissant la première la pelle et la pioche, donna ce spectacle inattendu d'une duchesse avec ses suivantes travaillant aux fortifications. Elle prit effectivement à la défense la part la plus active, s'exposant comme un simple capitaine au feu de l'ennemi, soutenant les courages ébranlés et menaçant de

1. Le comte de Fuentes né à Valladolid en 1560 fut général, homme d'état et diplomate. Il fut un des adversaires les plus acharnés de la France. C'est lui qui commandait l'armée espagnole à la bataille de Rocroy, le 19 mai 1643, malgré ses quatre-vingt-trois ans et une violente attaque de goutte qui l'obligeait à circuler ce jour-là en chaise à porteur jusque sous le feu de nos troupes que le grand Condé conduisit à la victoire. Après la déroute des Espagnols, on trouva le corps du comte de Fuentes parmi les morts.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mort ceux qu'on soupçonnait de penser à la capitulation ; car, devant le terrible bombardement des Espagnols, les bourgeois qui haïssaient Balagny parlaient tout bas de se rendre. Un vaste complot s'ourdissait en sous-main et presque toute la milice bourgeoise y adhérait. Quand Renée d'Amboise eut connaissance de ces rumeurs sourdes et encore inavouées, sa rage n'eut plus de bornes et elle donna l'ordre d'arrêter et d'étrangler un bourgeois nommé Leoffre, tandis qu'un brasseur du nom de Normand s'échappait à grand'peine et gagnait les lignes espagnoles pour conférer avec le comte de Fuentes.

Le feu des Espagnols augmenta encore d'intensité et la situation devint décidément intenable. Leoffre, qui lui aussi avait réussi à échapper à la corde des étrangleurs, sentant qu'il n'avait plus rien à perdre, fomenta une émeute et le 2 octobre 1595, dès la pointe du jour, les milices prenaient les armes, s'emparaient des portes et tournaient les canons contre la citadelle[1] où Balagny et ses troupes personnelles s'étaient retirés.

Alors Renée d'Amboise, voyant que tout était perdu, que ce titre de souveraine sans lequel elle ne pouvait plus vivre allait lui échapper et qu'elle allait retomber à la destinée intolérable pour elle d'une simple femme de qualité, entraînée par l'énergie du désespoir, voulut faire une dernière et folle tentative pour ramener cette fortune qui la trahissait après l'avoir portée si haut : elle saisit une pique et sans troupe, accompagnée seulement de quelques officiers, sort de la citadelle dont Balagny ni ses soldats n'osaient franchir les portes. Elle descend sur la place, au cœur de la ville et s'enfonce au milieu de cette foule qui la hait et qui demeure stupéfaite de son audace. Elle parle,

1. La citadelle de Cambray avait été construite par Charles-Quint, peu après qu'il se fût emparé de la ville en 1543. Après la conquête de Cambray par Louis XIV, en 1677, Vauban transforma la citadelle suivant ses nouveaux plans. Ces vieilles fortifications de Cambray inefficaces aujourd'hui viennent de tomber depuis peu d'années sous la pioche des démolisseurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

elle crie, elle promet, supplie, prêche la résistance et tous ces visages hostiles qui l'entourent restent immobiles et un silence de mort répond à ses objurgations.

Renée d'Amboise a compris. Elle remonte à la citadelle, décidée s'il le faut à la faire sauter et à s'ensevelir sous les décombres. Elle trouva Balagny étudiant les conditions d'une capitulation : en homme pratique, le duc de Cambray préférait traiter.

Renée d'Amboise avait déjà perdu l'espoir de sauver sa fortune; quand elle vit qu'il fallait aussi perdre celui de sauver son orgueil, elle ne dit plus rien et s'enferma dans ses appartements.

Balagny traita donc de la capitulation. Le 9 octobre 1595, il sortait tambour battant, mèches allumées et enseignes déployées, emmenant tous ses biens, sa maison et sa troupe au complet. « Un char funèbre suivait ce convoi : il portait la dépouille mortelle de Renée d'Amboise[1]. » Elle s'était tuée. On chercha à dissimuler ce suicide en disant qu'elle était morte de désespoir.

Telle fut cette femme et quand on considère les traits de caractère communs aux divers membres de cette famille, la superbe envolée de leur héroïsme, le cynisme de leurs vices, l'élégance suprême de leur inconsciente cruauté, on se prend à leur refuser l'admiration ou la réprobation que leurs actes inspirent et à ne voir en eux que la synthèse de plusieurs générations, la résultante de ces forces mystérieuses qu'on appelle l'atavisme.

1. Bouly. *Histoire de Cambray.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

APPENDICE

Engagement par le roi de Pologne de payer une caution de mille couronnes d'or pour obtenir la libération de Bussy.

Nos Heinricus, Dei gratia electus rex Poloniae, Magnus Dux Lithuaniae, Russiae, Prussiae, Massoviae, Samogitiae, Krimiae, Volhiniae, Podlachiae, Livoniae etc., Dux Andium, Borboniorum, Alvernorum, comes Marchiae, Foresti, Quercii, Rovergii, Monforti, tenore praesentium fatemur et notum facimus omnibus : Quod cum singulari nutu et providentia Dei concordique regni Poloniae procerum electione ad dignitatem et praeeminentiam regiam evecti essemus, tam Caesareae Majestati quam aliis sacri Romani imperii Ordinibus ante nostrum in Germaniae fines ingressum caverimus, nos et nostros itineris comites ac domesticos non solum sine maleficio et injuria omni transituros, sed et, si quid forte damni et injuriae cuipiam inferretur, id nos reparaturos et in integrum omnino restituturos esse promiserimus. Jam vero casu plane dolendo contigisse accepimus, inter nobilem et generosum virum Bussium de Ambazia, unum ex domesticis nostris, ejusque famulos et hospitem publicum aliosque nonnullos homines in vico Sprendlingen, ad illustrem et generosum Ludovicum Isenburgium, comiten Budingensem, spectante tumultus et turbas admodum hostiles excitatas esse : in quibus non tantum aliquot praedicti comitis subditi lethaliter laesi vulneratique fuere, verum etiam ipsius Bussii ministrorum unus vita privatus occubuerit, et Bussius ipse ab Isenburgii comitis praefecto arresto constrictus fuerit.

Etsi igitur antedictus comes Ludovicus Isenburgius et Bussium et ejus famulos usque ad legitimam caussae cognitionem et accuratiorem datarum turbarum inquisitionem in custodia retinere et veritate explorata justam ac debitam mulctam reis constituere atque exigere decrevisset : tamen illustris et generosus Wolfgangus Isenburgius, Budingensis comes, Caesareae Majestatis ad

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nostrum per sacri Romani Imperii fines transitum designatus Commissarius, cum praedicti comitis Ludovici praefecto tantum egit, ut saepe jam nominatum Bussium et ejus ministros arresti custodiaeque vinculo liberaret ; ita tamen ut accepta ab eo fidejussione idonea, se quidque in tali controversia dirimenda, componendaque sibi iure imponeretur, ratum habiturum, judicatumque soluturum esse reciperet ; et interea temporis ipse Wolfgangus comes suam pro ipso fidem interponeret, id, quod Wolfgangum comitem prompte benevoleque factitasse comperimus. Cum ergo tam praeclaram erga nos nostrosque domesticos praedicti comitis Wolfgangii voluntatem non solum animo benignissimo cognoverimus sed etiam longe acquissimum et datae de nostro per Sacrum Imperium Romanum transitu cautioni et assecurationi quam maxime consentaneum judicaverimus, ut, si quid Imperii incolis damni a nostris comitibus daretur, id nos secundum tenorem dictae assecurationis resarcituros esse ; idcirca non solum ea, quae dictus comes Wolfgangus cum Ludovico comite pro liberatione Bussii fidejubendo egit, velut nostra caussa, nostro nomine, rogatu et mandato nostro acta, rata, firmaque habemus consensuque nostro comprobamus, sed etiam hisce litteris spondemus, nos dictum comitem Wolfgangum sua fidejussione penitus esse liberaturos et indemnem habituros. Ad haec in majoris fidei signum mille coronatos (antequam Sacri Romani Imperii finibus excedamus) auri puri justique ponderis, accepta apocha, dinumeraturos. Unde videlicet ea, quae vel magistratus ob excitatas turbas et has insecutas vulnerationes et caedes sibi suo jure deposcet, vel laesis violatisque personis in suis damnis resarciendis adjudicatum fuerit dependantur. Hac tamen insuper adjecta conditione, ut, si dicta pecuniae summa ad judicati solutionem minus sufficiat nos reliquum addituros esse hoc ipso teneri velimus et obligari. Contra vero si judicatum dictam mille coronatorum summam haud allingat, tum et Wolfgangum comitem ad reliquam accepti auri summam restituendam refundendamque obstringi volumus.

In quarum rerum testimonium has litteras sigillo nostro communivimus et propria manu subscripsimus.

Actum Francofurti cis Viadrum die XXI januarii ; anno Christi 1574.

(Il existe de la pièce ci-dessus quatre anciennes copies avec quelques légères variantes aux archives de Büdingen ; à la suite de la plus récente, se trouve le reçu de Wolfgang d'Isenburg, que nous reproduisons également :)

Nos Wolfgangus ab Eisenburgk, comes in Büdingen, hisce litteris palam fatemur : quod, cum in transitu Serenissimo ac poten-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tissimo principi ac domino, domino Henrico, electo Poloniae regi magnoque Lithuaniae duci, et a Cesarea Majestate et Sacri Romani Imperii statibus amice benevoleque per Germaniam concesso, turbae a R. S. S. ministris aulicis atque domesticis in ditione nobilis ac generosi Ludovici ab Eisenburgk, comitis Budingensis, dilecti consanguinei nostri, excitatae, vulnerationes et caedes factae, reique comprehensi essent, nos singulari animi affectione ducti fidem pro nobili et generoso viro Bussio de Ambazia nostram nostri dilecti consanguinei Ludowici ab Eisenburgk praefecto obstrinxerimus eumque nostra intercessione arresto relaxaverimus. Cujus officii, ne nos poeniteret, et contra omne damnum nobis rite provisum esset, serenissimus ac potentissimus princeps ac dominus, dominus Henricus, electus Poloniae rex et magnus Lilhuaniae dux, etc., ad ejusmodi caussae compositionem et transactionem mille coronatos auri puri justique valoris benignissime nobis dinumerandos mandavit et nos sponsionis nostrae vinculo datis nobis indemnitatis patentibus literis plene liberavit. Nos itaque serenissimi regis propensa ad suum cuique tribuendi voluntate moti et aequitate rei postulante mille coronatos istos et accepisse fatemur et nos in nullum alium usum conversuros esse fide nostra spondemus. Quod si ad compositionem caussae judicatique solutionem tanta pecuniae summa non requiratur, R. S. S. residuum nos esse plene restituturos confirmamus. Rursus et hoc de R. S. S. nobis certo pollicemur, ut si dati damni aestimatio litisque compositio dictam excedat pecuniae summam, eam serenissimus rex nobis sit libentissime clementissimeque erogaturus. Quod nos in dubium minime vocantes, has litteras nostro sigillo et subscriptione corroboravimus.

[Fürstlich und gräflich Ysenburg und Büdingisches Gesamtarchiv. (Büdingen in Oberhessen) Abtheilung Ysenburg : Erziehung, Reisen u. s. w. Fascikel 2. n° 10. — Pièce collationnée par l'archiviste, M. le Dr Pius Wittmann].

Lettres de rémission de François Ier en faveur d'Olivier de Maridort, du mois de mai 1535.

Françoys (etc.) scavoir (etc.) nous avoir reçeu les humble supplication de Olivier de Maridort aagé de XIX ou XX ans ou environ contenant que, absent Guillaume de Maridort escuyer, son père, de la maison de la Freslonnière pour aucuns ses affaires, seroit demeuré ledit suppliant avec sa mère audit lieu, peu auparavant lequel temps y estoit semblablement demeuré pour serviteur ung nommé Loys de Ghenevyères dict Haultboys, natif

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du pays de Normandye, fort querelleux et noisif, qui pour ses maulvaises meurs et conditions, naguères avoit esté chassé et envoyé dudit service ; pendant laquelle absence mesmes, à certain jour de mardi du moys de juillet mil Vc XXXIV, ledit suppliant estant couché sur un lict, en une chambre basse, près la salle de ladite maison, se reposant pour la challeur que faisoit, estant en chausses et sans pourpoint, aiant seullement son espée au costé qu'il avoit acoustumé porter, seroient arrivez en ladite salle Jacques de Bailleur escuyer, sieur de Beauvoys, perrin dudit suppliant et ledit de Chennevyères dict Haultboys faisant bruict et tumulte en ladite maison et tenant plusieurs propoz d'arrogance et querelle que ledit suppliant a depuis entendu avoir esté alencontre de l'une de ses seurs ou aultres des serviteurs de ladite maison ; au moyen duquel bruyt il se leva de sur ledit lict, entra en ladite salle aiant seullement ung petit manteau, aiant sadite espée, pour scavoir et entendre qui faisoit ledit bruict et l'occasion d'icelluy ; en entrant dans laquelle salle apperçeut ledit Le Bailleur, son perrin, lequel est cousin germain du père dudit suppliant, auquel gracieusement ledit suppliant soy adresse, le salluant humblement et l'appelle son perrin, lui demandant comme il se portoit ; lequel de Bailleur aiant contenance d'homme faché luy dist qu'il se esbaïssoit comme il saluoit si gracieusement et l'appelast son perrin, veu qu'il disoit ledit suppliant avoir dit que ledit de Bailleur estoit traistre et meschant, ne luy faisoit point d'honneur et qu'il estoit esmerveillé come on l'avoit esté pour estre son perrin ; par lequel susdit suppliant luy fut répondu en toute gracieuseté qu'il n'en avoit jamais parlé ; à l'occasion de quoy ledit de Bailleur se retourna lors vers ledit Haultboys que ledit suppliant a depuys oy dire avoir esté amené audit lieu par ledit de Bailleur pour soustenir avoir oy dire lesdites parolles audit suppliant, auquel ledit de Bailleur audacieusement demanda si ledit suppliant avoit pas dit lesdites parolles et injures susdites, à quoy ledit Haultboys feist response que ouy, dont ledit suppliant feust merveilleusement desplaisant, tant pour ce qu'il n'en avoit jamais parlé que pour l'honneur et bienveillance qu'il portoit à sondit perrin, tellement que promptement, sans penser à l'entreprinse desdits du Bailleur et Haultboys, dist et reïtera par deux ou troys foys audit Haultboys qu'il avoit menty et qu'il n'avoit jamais dit lesdites parolles, et que luy feut contredict par ledit Haultboys qui tousiours l'en desmentoit. Quoy voyant, ledit suppliant considérant l'arrogance dudit Haultboys et qu'il n'y avoit que sept ou huict jours qu'il estoit sorti dudit service du père dudit suppliant, leva icelluy suppliant la main et feist semblant de luy voulloir bailler sur la joue par manière de chas-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

timent; ce que toutesfoys il ne feist; mais en l'instant ledit Haultboys, homme robuste et puissant, perséverant à soustenir lesdites injures, ainsi qu'il avoit promis audit de Bailleur, meist la main à son espée, icelle tira en fureur, se présentent devant ledit suppliant, lequel doubtant estre oultraigé, tira aussi la sienne et s'entreruèrent quelques coups en la présence et assistance dudit de Bailleur ; ouquel conflict ledit suppliant fut actainct par ledit Haultboys de deux coups, l'un de taille sur le bras et d'un aultre d'estoc du costé dextre, vers la memmelle, dont yssit grande effusion de sang. Quoy voyant ledit du Bailleur et doubtant, comme croit ledit suppliant, que icellui suppliant feust navré à mort, dit ces motz : « Hola ! Hola ! c'est assez, retire toy Haultboys. » Meu desquelles parolles, auroit ledit Haultboys démarché en arrière, néantmoins tenant tousiours l'espée au poing en ruant d'icelle vers ledit suppliant ; et ainsi que ledit Haultboys se tournoit yssir et sortir de ladite salle, ledit suppliant, esmeu dudit excès à luy faict en la maison de sondit père, auroit, en challeur en ladite rixe, rué ung coup de la poincte de son espée vers ledit Haultboys, duquel coup il auroit actainct au dessoubz du palleron du costé dextre, comme depuis il a oy dire. Quoy faict se seroient lesdicts de Bailleur et Haultboys retirez et depuis et ledit jour se seroit ledict Haultboys retiré au lieu du Livet, près ledit lieu de La Freslonnière, où il auroit esté jusques au vendredi ensuyvant et par après mené en une charette audit lieu de Beauvoys distant dudit lieu du Livet de deux lieues ou environ. Et, quant audit suppliant, demoura en la maison de son dit père où il fut pensé et médicamenté de sesdites playes dont il fut en grand pereil et dangier de mort ; et le dimenche ensuyvant seroit ledit Haultboys décéddé ainsi que l'on dit, tant au moyen dudit coup faulte de bon appareil, traveil de ladite charrette, que aultrement ; et pendant sadite maladie, auroit souventefois dict et déclaré qu'il estoit desplaisant d'avoir oultraiger ledit suppliant, et scavoit bien qu'il avoit tort, ne luy demandoit riens du coup que icelluy suppliant luy avoit baillé et ne voulloit que ses héritiers luy en demandassent riens et que ledit de Bailleur estoit cause de sa mort. Néantmoins, icellui suppliant doubtant rigueur de justice se seroit absenté du pays et ce pendant a esté adverty que noz officiers au Mans on faict faire informations et contre luy décreté prinse de corps et par faulte de comparoir ont donné déffault et contumace et n'ose bonnement converser ne repairer au pays, en nous humblement requérant que, actendu ce que dessus et que ledit déffunct avoit tiré le premier son espée contre ledit suppliant et icellui fort blessé en la maison de sondit père, que le coup à luy baillé par ledit suppliant, luy estant ainsi blessé et pensant estre navré à mort, a esté en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chaulde cole et mesme rixe et conflict et que en tous autres cas il se soit bien et honnestement conduict et gouverné, sans jamais avoir esté actainct d'aulcun aultre villain cas, blasme ou reproche, ne faict chose digne de répréhension, nous lui voullant sur ce impartir nos graces et miséricorde.

Pourquoy (etc.) Si donnons en mandement par ces présentes à notre sénéchal du Mans ou son lieutenant, pour ce que l'on dit le cas dessus estre advenu en sa jurisdiction et ressort et à tous noz autres officiers (etc.) Donné à Paris, ou moys de May, l'an de grâce mil cinq cens trente cinq et de nostre reigne le vingt et ungiesme, et moyennant et parmy ce que ledit suppliant a baillé et payé contant la somme de XXV £ tz., qui a esté donnée et aulmosnée et distribuée pour dieu, savoir est : quinze livres tournois aux pouvres mendians de ceste ville de Paris et pour ce faire mise es mains de nostre bien amé Me Jehan Picart, commis à recepvoir les deniers des aulmosnes desdits pouvres et la somme de dix livres tournoys en aultres aulmosnes pitoiables et pouvres indigens honteux. Donné comme dessus ; ainsi signé par le conseil Delmet. Visa contentor. A. Noillot.

[Arch. Nat. JJ. 248, fol. 83.]

Lettres de rémission de Henri II en faveur d'Olivier de Maridort du mois de septembre 1551.

Henri scavoir faisons à tous présens et advenir nous avoir reçeu humbles supplications de Olivier de Maridort, escuyer, jeune gentilhomme non marié, seigneur de La Freslonnière en notre pais et conté du Maine contenant que le vendredi septiesme jour d'aoust dernier, à son retour en sa maison de La Freslonnière du lieu de Montfaulcon où il estoit allé veoir le Sgr du dict lieu, son cousin germain, luy fut dict par ses serviteurs qui estoient demourez en sa dicte maison que Hercules de Maridort, escuyer, Sgr de Sainct Ouen, son oncle, frère puisné du déffunct père du dict suppt avoit esté le jour précédent au dict lieu de La Freslonnière pour le veoir, où il souppa et lui laissa ung mémoire et brevet desirant parler à luy davant que d'aller à Guibray, ce quil disoit faire le lendemain. A cette cause et pour ce que ledit sieur de Sainct Ouen son oncle avoit esté par deux ou trois fois audict lieu de La Freslonnière sans que ledit suppliant le fust allé veoir, craignant qu'il fust marry contre luy s'il ne l'alloit veoir suivant ledict mémoire en sa maison du Breil où il demouroit, paroisse de Lucé sous Ballon distant de ladicte maison dudit suppliant de deux lieues

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ou environ, partit seul de sadicte maison de La Freslonnière, environ troys ou quatre heures après midy, monté sur une petite hacquenée de laquelle il a de coustume se servir une lieue ou deux autour de sadicte maison ; et en y allant estant demorés près la porte de sa dite maison, dist a ung sien serviteur qui le vouloit suivre de pied quil ne le pouvoit faire, qu'il allast après luy à Ballon, et là l'actendist chez l'aulmosnier jusques à son retour dudict lieu du Breil ; et en passant par le lieu de Ballon distant dudit lieu du Breil d'une lieue, trouva ung scellier et ung cordonnier ausquels il dict qu'il alloit veoir sondit oncle audit lieu du Breil, qu'il retourneroit incontinent sans sarrester, et dissent audict aulmonier dudict Ballon, son compère, qu'en repassant le trouvast en sadite maison audict lieu de Ballon, pour len emmener en sadicte maison de La Freslonnière, ainsi que souvent il a acoustumé faire, lesquelz luy promisdrent ; et arrivé audit lieu du Breil, y trouva sondit oncle, sa femme, la niepce dudit suppliant, fille du déffunct Sgr de Créant et de l'une de ses seurs, qu'il avoit au paravant baillée à son dict oncle pour l'instruire et faire compagnie à sadite femme et aultres leurs serviteurs ; et saluèrent les ungs les aultres à l'arrivée et actendant que le soupper fust prest, sondit oncle et luy se allèrent promener es jardin et luy dist sondit oncle avoir esté le jour à Vinoing rendre de l'argent au lieutenant de Grammont et eurent plusieurs aultres propoz d'amitié selon qu'ilz avoient de coustume l'un à l'aultre, sans qu'il fust question de noise ou querelle, soupèrent ensemble et burent l'un à l'aultre et après le soupper fut prié par sondict oncle coucher en sa dite maison ; à quoy ledit suppliant dist que son conseil l'attendoit audit lieu de La Freslonnière, au moien de quoy s'en vouloit aller et aussy qu'il vouloit partir le lendemain pour aller à Courville mener une aultre sienne niepce avec la dame du dict lieu, sa cousine ; et son dit oncle dist quon selast sa hacquenée et qu'il vouloit conduire ledit suppliant son nepveu et que ledit suppliant reffuza de par deux ou trois foys, le priant de demourer parce qu'il estoit presque nuict et nestoit besoing qu'il le conduisist ; de quoy sondit oncle feist responce par ces motz, ou semble : « Par dieu si feray ; j'ay affaire à vous ; allez parler à votre tante, vous voierez qu'elle vous dira. » Sur ce ledit suppliant sort au dehors de ladite maison où estoit sadite tante, laquelle accompagnée de sadite niepce en conduisant ledit suppliant, estant de pied par son chemin à sen retourner audit lieu de La Freslonnière, commença à luy tenir propoz de sadicte niepce et s'il vouloit pas len descharger et paier sa pension ; à quoy il feist responsequ'il vouloit bien len descharger, n'entendoit poinct qu'elle luy feist ennuy et que si elle luy en faisoit, la luy ren-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Renée d'Amboise réalisait son rêve. Elle était souveraine et quelque temps après, recevait à Cambray Henri IV lui-même, au milieu des pompes, des fêtes et des escortes. A partir de ce moment, ses exactions et son arbitraire ne connurent plus de bornes et ce fut en véritable tyran qu'elle gouverna la malheureuse ville.

Les Espagnols ne perdaient point de vue ce qui se passait à Cambray. Ils se rendirent compte que le mécontentement était poussé au point qu'on regrettait leur domination. Quand le comte de Fuentes[1], qui commandait au Pays-Bas pour le roi d'Espagne, crut le moment opportun, il profita de ce que Henri IV guerroyait en Bourgogne et tomba à l'improviste sur Cambray, après d'habiles manœuvres qui avaient complètement dérouté les troupes françaises. Il parut devant la ville le 10 août 1595 avec des forces telles que Balagny se sentit perdu. En annonçant aux siens pour leur donner du cœur l'arrivée du roi, il savait fort bien à quoi s'en tenir à ce sujet, mais une autre volonté plus âpre, plus furieuse que la sienne le soutenait dans son découragement et l'empêchait de faiblir; c'était sa femme, Renée d'Amboise, qui se révoltait et semblait hors d'elle-même à l'idée seule de la défaite. Pendant tout le temps que dura le siège, elle fut une autre Jeanne Hachette. Traitant les hommes de lâches, elle entraîna toutes ses femmes et saisissant la première la pelle et la pioche, donna ce spectacle inattendu d'une duchesse avec ses suivantes travaillant aux fortifications. Elle prit effectivement à la défense la part la plus active, s'exposant comme un simple capitaine au feu de l'ennemi, soutenant les courages ébranlés et menaçant de

1. Le comte de Fuentes né à Valladolid en 1560 fut général, homme d'état et diplomate. Il fut un des adversaires les plus acharnés de la France. C'est lui qui commandait l'armée espagnole à la bataille de Rocroy, le 19 mai 1643, malgré ses quatre-vingt-trois ans et une violente attaque de goutte qui l'obligeait à circuler ce jour-là en chaise à porteur jusque sous le feu de nos troupes que le grand Condé conduisit à la victoire. Après la déroute des Espagnols, on trouva le corps du comte de Fuentes parmi les morts.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mort ceux qu'on soupçonnait de penser à la capitulation ; car, devant le terrible bombardement des Espagnols, les bourgeois qui haïssaient Balagny parlaient tout bas de se rendre. Un vaste complot s'ourdissait en sous-main et presque toute la milice bourgeoise y adhérait. Quand Renée d'Amboise eut connaissance de ces rumeurs sourdes et encore inavouées, sa rage n'eut plus de bornes et elle donna l'ordre d'arrêter et d'étrangler un bourgeois nommé Leoffre, tandis qu'un brasseur du nom de Normand s'échappait à grand'peine et gagnait les lignes espagnoles pour conférer avec le comte de Fuentes.

Le feu des Espagnols augmenta encore d'intensité et la situation devint décidément intenable. Leoffre, qui lui aussi avait réussi à échapper à la corde des étrangleurs, sentant qu'il n'avait plus rien à perdre, fomenta une émeute et le 2 octobre 1595, dès la pointe du jour, les milices prenaient les armes, s'emparaient des portes et tournaient les canons contre la citadelle[1] où Balagny et ses troupes personnelles s'étaient retirés.

Alors Renée d'Amboise, voyant que tout était perdu, que ce titre de souveraine sans lequel elle ne pouvait plus vivre allait lui échapper et qu'elle allait retomber à la destinée intolérable pour elle d'une simple femme de qualité, entraînée par l'énergie du désespoir, voulut faire une dernière et folle tentative pour ramener cette fortune qui la trahissait après l'avoir portée si haut : elle saisit une pique et sans troupe, accompagnée seulement de quelques officiers, sort de la citadelle dont Balagny ni ses soldats n'osaient franchir les portes. Elle descend sur la place, au cœur de la ville et s'enfonce au milieu de cette foule qui la hait et qui demeure stupéfaite de son audace. Elle parle,

1. La citadelle de Cambray avait été construite par Charles-Quint, peu après qu'il se fût emparé de la ville en 1543. Après la conquête de Cambray par Louis XIV, en 1677, Vauban transforma la citadelle suivant ses nouveaux plans. Ces vieilles fortifications de Cambray inefficaces aujourd'hui viennent de tomber depuis peu d'années sous la pioche des démolisseurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

elle crie, elle promet, supplie, prêche la résistance et tous ces visages hostiles qui l'entourent restent immobiles et un silence de mort répond à ses objurgations.

Renée d'Amboise a compris. Elle remonte à la citadelle, décidée s'il le faut à la faire sauter et à s'ensevelir sous les décombres. Elle trouva Balagny étudiant les conditions d'une capitulation : en homme pratique, le duc de Cambray préférait traiter.

Renée d'Amboise avait déjà perdu l'espoir de sauver sa fortune; quand elle vit qu'il fallait aussi perdre celui de sauver son orgueil, elle ne dit plus rien et s'enferma dans ses appartements.

Balagny traita donc de la capitulation. Le 9 octobre 1595, il sortait tambour battant, mèches allumées et enseignes déployées, emmenant tous ses biens, sa maison et sa troupe au complet. « Un char funèbre suivait ce convoi : il portait la dépouille mortelle de Renée d'Amboise[1]. » Elle s'était tuée. On chercha à dissimuler ce suicide en disant qu'elle était morte de désespoir.

Telle fut cette femme et quand on considère les traits de caractère communs aux divers membres de cette famille, la superbe envolée de leur héroïsme, le cynisme de leurs vices, l'élégance suprême de leur inconsciente cruauté, on se prend à leur refuser l'admiration ou la réprobation que leurs actes inspirent et à ne voir en eux que la synthèse de plusieurs générations, la résultante de ces forces mystérieuses qu'on appelle l'atavisme.

1. Bouly. *Histoire de Cambray.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

APPENDICE

Engagement par le roi de Pologne de payer une caution de mille couronnes d'or pour obtenir la libération de Bussy.

Nos Heinricus, Dei gratia electus rex Poloniae, Magnus Dux Lithuaniae, Russiae, Prussiae, Massoviae, Samogitiae, Krimiae, Volhiniae, Podlachiae, Livoniae etc., Dux Andium, Borboniorum, Alvernorum, comes Marchiae, Foresti, Quercii, Rovergii, Monforti, tenore praesentium fatemur et notum facimus omnibus : Quod cum singulari nutu et providentia Dei concordique regni Poloniae procerum electione ad dignitatem et praeeminentiam regiam evecti essemus, tam Caesareae Majestati quam aliis sacri Romani imperii Ordinibus ante nostrum in Germaniae fines ingressum caverimus, nos et nostros itineris comites ac domesticos non solum sine maleficio et injuria omni transituros, sed et, si quid forte damni et injuriae cuipiam inferretur, id nos reparaturos et in integrum omnino restituturos esse promiserimus. Jam vero casu plane dolendo contigisse accepimus, inter nobilem et generosum virum Bussium de Ambazia, unum ex domesticis nostris, ejusque famulos et hospitem publicum aliosque nonnullos homines in vico Sprendlingen, ad illustrem et generosum Ludovicum Isenburgium, comiten Budingensem, spectante tumultus et turbas admodum hostiles excitatas esse : in quibus non tantum aliquot praedicti comitis subditi lethaliter laesi vulneratique fuere, verum etiam ipsius Bussii ministrorum unus vita privatus occubuerit, et Bussius ipse ab Isenburgii comitis praefecto arresto constrictus fuerit.

Etsi igitur antedictus comes Ludovicus Isenburgius et Bussium et ejus famulos usque ad legitimam caussae cognitionem et accuratiorem datarum turbarum inquisitionem in custodia retinere et veritate explorata justam ac debitam mulctam reis constituere atque exigere decrevisset : tamen illustris et generosus Wolfgangus Isenburgius, Budingensis comes, Caesareae Majestatis ad

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nostrum per sacri Romani Imperii fines transitum designatus Commissarius, cum praedicti comitis Ludovici praefecto tantum egit, ut saepe jam nominatum Bussium et ejus ministros arresti custodiaeque vinculo liberaret ; ita tamen ut accepta ab eo fidejussione idonea, se quidque in tali controversia dirimenda, componendaque sibi iure imponeretur, ratum habiturum, judicatumque soluturum esse reciperet ; et interea temporis ipse Wolfgangus comes suam pro ipso fidem interponeret, id, quod Wolfgangum comitem prompte benevoleque factitasse comperimus. Cum ergo tam praeclaram erga nos nostrosque domesticos praedicti comitis Wolfgangii voluntatem non solum animo benignissimo cognoverimus sed etiam longe acquissimum et datae de nostro per Sacrum Imperium Romanum transitu cautioni et assecurationi quam maxime consentaneum judicaverimus, ut, si quid Imperii incolis damni a nostris comitibus daretur, id nos secundum tenorem dictae assecurationis resarcituros esse ; idcirca non solum ea, quae dictus comes Wolfgangus cum Ludovico comite pro liberatione Bussii fidejubendo egit, velut nostra caussa, nostro nomine, rogatu et mandato nostro acta, rata, firmaque habemus consensuque nostro comprobamus, sed etiam hisce litteris spondemus, nos dictum comitem Wolfgangum sua fidejussione penitus esse liberaturos et indemnem habituros. Ad haec in majoris fidei signum mille coronatos (antequam Sacri Romani Imperii finibus excedamus) auri puri justique ponderis, accepta apocha, dinumeraturos. Unde videlicet ea, quae vel magistratus ob excitatas turbas et has insecutas vulnerationes et caedes sibi suo jure deposcet, vel laesis violatisque personis in suis damnis resarciendis adjudicatum fuerit dependantur. Hac tamen insuper adjecta conditione, ut, si dicta pecuniae summa ad judicati solutionem minus sufficiat nos reliquum addituros esse hoc ipso teneri velimus et obligari. Contra vero si judicatum dictam mille coronatorum summam haud allingat, tum et Wolfgangum comitem ad reliquam accepti auri summam restituendam refundendamque obstringi volumus.

In quarum rerum testimonium has litteras sigillo nostro communivimus et propria manu subscripsimus.

Actum Francofurti cis Viadrum die XXI januarii ; anno Christi 1574.

(*Il existe de la pièce ci-dessus quatre anciennes copies avec quelques légères variantes aux archives de Büdingen ; à la suite de la plus récente, se trouve le reçu de Wolfgang d'Isenburg, que nous reproduisons également* :)

Nos Wolfgangus ab Eisenburgk, comes in Büdingen, hisce litteris palam fatemur : quod, cum in transitu Serenissimo ac poten-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tissimo principi ac domino, domino Henrico, electo Poloniae regi magnoque Lithuaniae duci, et a Cesarea Majestate et Sacri Romani Imperii statibus amice benevoleque per Germaniam concesso, turbae a R. S. S. ministris aulicis atque domesticis in ditione nobilis ac generosi Ludovici ab Eisenburgk, comitis Budingensis, dilecti consanguinei nostri, excitatae, vulnerationes et caedes factae, reique comprehensi essent, nos singulari animi affectione ducti fidem pro nobili et generoso viro Bussio de Ambazia nostram nostri dilecti consanguinei Ludowici ab Eisenburgk praefecto obstrinxerimus eumque nostra intercessione arresto relaxaverimus. Cujus officii, ne nos poeniteret, et contra omne damnum nobis rite provisum esset, serenissimus ac potentissimus princeps ac dominus, dominus Henricus, electus Poloniae rex et magnus Lilhuaniae dux, etc., ad ejusmodi caussae compositionem et transactionem mille coronatos auri puri justique valoris benignissime nobis dinumerandos mandavit et nos sponsionis nostrae vinculo datis nobis indemnitatis patentibus literis plene liberavit. Nos itaque serenissimi regis propensa ad suum cuique tribuendi voluntate moti et aequitate rei postulante mille coronatos istos et accepisse fatemur et nos in nullum alium usum conversuros esse fide nostra spondemus. Quod si ad compositionem caussae judicatique solutionem tanta pecuniae summa non requiratur, R. S. S. residuum nos esse plene restituturos confirmamus. Rursus et hoc de R. S. S. nobis certo pollicemur, ut si dati damni aestimatio litisque compositio dictam excedat pecuniae summam, eam serenissimus rex nobis sit libentissime clementissimeque erogaturus. Quod nos in dubium minime vocantes, has litteras nostro sigillo et subscriptione corroboravimus.

[Fürstlich und gräflich Ysenburg und Büdingisches Gesamtarchiv. (Büdingen in Oberhessen) Abtheilung Ysenburg : Erziehung, Reisen u. s. w. Fascikel 2. n° 10. — Pièce collationnée par l'archiviste, M. le Dr Pius Wittmann].

Lettres de rémission de François Ier en faveur d'Olivier de Maridort, du mois de mai 1535.

Françoys (etc.) scavoir (etc.) nous avoir reçeu les humble supplication de Olivier de Maridort aagé de XIX ou XX ans ou environ contenant que, absent Guillaume de Maridort escuyer, son père, de la maison de la Freslonnière pour aucuns ses affaires, seroit demeuré ledit suppliant avec sa mère audit lieu, peu auparavant lequel temps y estoit semblablement demeuré pour serviteur ung nommé Loys de Chenevyères dict Haultboys, natif

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chaulde cole et mesme rixe et conflict et que en tous autres cas il se soit bien et honnestement conduict et gouverné, sans jamais avoir esté actainct d'aulcun aultre villain cas, blasme ou reproche, ne faict chose digne de répréhension, nous lui voullant sur ce impartir nos graces et miséricorde.

Pourquoy (etc.) Si donnons en mandement par ces présentes à notre sénéchal du Mans ou son lieutenant, pour ce que l'on dit le cas dessus estre advenu en sa jurisdiction et ressort et à tous noz autres officiers (etc.) Donné à Paris, ou moys de May, l'an de grâce mil cinq cens trente cinq et de nostre reigne le vingt et ungiesme, et moyennant et parmy ce que ledit suppliant a baillé et payé contant la somme de XXV £ tz., qui a esté donnée et aulmosnée et distribuée pour dieu, savoir est : quinze livres tournois aux pouvres mendians de ceste ville de Paris et pour ce faire mise es mains de nostre bien amé Me Jehan Picart, commis à recepvoir les deniers des aulmosnes desdits pouvres et la somme de dix livres tournoys en aultres aulmosnes pitoiables et pouvres indigens honteux. Donné comme dessus ; ainsi signé par le conseil Delmet. Visa contentor. A. Noillot.

[Arch. Nat. JJ. 248, fol. 83.]

Lettres de rémission de Henri II en faveur d'Olivier de Maridort du mois de septembre 1551.

Henri scavoir faisons à tous présens et advenir nous avoir reçeu humbles supplications de Olivier de Maridort, escuyer, jeune gentilhomme non marié, seigneur de La Freslonnière en notre pais et conté du Maine contenant que le vendredi septiesme jour d'aoust dernier, à son retour en sa maison de La Freslonnière du lieu de Montfaulcon où il estoit allé veoir le Sgr du dict lieu, son cousin germain, luy fut dict par ses serviteurs qui estoient demourez en sa dicte maison que Hercules de Maridort, escuyer, Sgr de Sainct Ouen, son oncle, frère puisné du déffunct père du dict suppt avoit esté le jour précédent au dict lieu de La Freslonnière pour le veoir, où il souppa et lui laissa ung mémoire et brevet desirant parler à luy davant que d'aller à Guibray, ce quil disoit faire le lendemain. A cette cause et pour ce que ledit sieur de Sainct Ouen son oncle avoit esté par deux ou trois fois audict lieu de La Freslonnière sans que ledit suppliant le fust allé veoir, craignant qu'il fust marry contre luy s'il ne l'alloit veoir suivant ledict mémoire en sa maison du Breil où il demouroit. paroisse de Lucé sous Ballon distant de ladicte maison dudit suppliant de deux lieues

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ou environ, partit seul de sadicte maison de La Freslonnière, environ troys ou quatre heures après midy, monté sur une petite hacquenée de laquelle il a de coustume se servir une lieue ou deux autour de sadicte maison ; et en y allant estant demorés près la porte de sa dite maison, dist a ung sien serviteur qui le voulloit suivre de pied quil ne le pouvoit faire, qu'il allast après luy à Ballon, et là l'actendist chez l'aulmosnier jusques à son retour dudict lieu du Breil ; et en passant par le lieu de Ballon distant dudit lieu du Breil d'une lieue, trouva ung scellier et ung cordonnier ausquels il dict qu'il alloit veoir sondit oncle audit lieu du Breil, qu'il retourneroit incontinent sans sarrester, et dissent audict aulmonier dudict Ballon, son compère, qu'en repassant le trouvast en sadite maison audict lieu de Ballon, pour len emmener en sadicte maison de La Freslonnière, ainsi que souvent il a acoustumé faire, lesquelz luy promisdrent ; et arrivé audit lieu du Breil, y trouva sondit oncle, sa femme, la niepce dudit suppliant, fille du déffunct Sgr de Créant et de l'une de ses seurs, qu'il avoit au paravant baillée à son dict oncle pour l'instruire et faire compagnie à sadite femme et aultres leurs serviteurs ; et saluèrent les ungs les aultres à l'arrivée et actendant que le soupper fust prest, sondit oncle et luy se allèrent promener es jardin et luy dist sondit oncle avoir esté le jour à Vinoing rendre de l'argent au lieutenant de Grammont et eurent plusieurs aultres propoz d'amitié selon qu'ilz avoient de coustume l'un à l'aultre, sans qu'il fust question de noise ou querelle, soupèrent ensemble et burent l'un à l'aultre et après le soupper fut prié par sondict oncle coucher en sa dite maison ; à quoy ledit suppliant dist que son conseil l'attendoit audit lieu de La Freslonnière, au moien de quoy s'en voulloit aller et aussy qu'il voulloit partir le lendemain pour aller à Courville mener une aultre sienne niepce avec la dame du dict lieu, sa cousine ; et son dit oncle dist quon selast sa hacquenée et qu'il vouloit conduire ledit suppliant son nepveu et que ledit suppliant reffuza de par deux ou trois foys, le priant de demourer parce qu'il estoit presque nuict et nestoit besoing qu'il le conduisist ; de quoy sondit oncle feist responce par ces motz, ou semble : « Par dieu si feray ; j'ay affaire à vous ; allez parler à votre tante, vous voierez qu'elle vous dira. » Sur ce ledit suppliant sort au dehors de ladite maison où estoit sadite tante, laquelle accompagnée de sadite niepce en conduisant ledit suppliant, estant de pied par son chemin à sen retourner audit lieu de La Freslonnière, commença à luy tenir propoz de sadicte niepce et s'il voulloit pas len descharger et paier sa pension ; à quoy il feist responce qu'il voulloit bien len descharger, n'entendoit poinct qu'elle luy feist ennuy et que si elle luy en faisoit, la luy ren-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voyast et il la prendroit, fust-ce dès le lendemain, ce qu'elle accorda ; et après demanda audit suppliant s'il lui voulloit parfaire la raison touchant le lieu du Boulloy et de l'intermission de la curatelle de ce que sondit déffunct père avoit esté curateur d'elle et avoit jouy de son bien, ensemble des arreraiges de vingt années, qu'estoient par luy deues à son mary pour son partaige, démonstrant en disant lesdites parolles voulloir mal audit suppliant et avoir inimitié contre luy. A quoy il feist response gracieuse que ce n'estoit pas ce qu'elle pensoit et adviseroient et accorderoient une aultre fois sondit oncle et luy de sorte quelle n'auroit ne luy occasion de se courroucer. Peu après lequel propos arriva sondit oncle, de cheval, lequel sans rien dire passa oultre et, pour luy faire compagnie, ledit suppliant print congé de sadite tante et monta sur sadite hacquenée, laquelle ung des serviteurs de sondit oncle avoit amenée après luy ; et chevaulchans sondit oncle et luy cousté à cousté et estant lors près de l'estang des deux aimans, luy fut demandé par sondit oncle, par collère et jurant la vertu dieu, s'il luy voulloit par faire la raison de la pension de sadite niepce et qu'il y avoit deux ans qu'il l'avoit ; à quoy ledit suppliant respondit qu'il seroit bien marry qu'elle lui feist ennuy et n'en avoit jamais rien entendu, ni aussy qu'il en voulsist prandre pension. Toutesfois, puisqu'il en voulloit prendre, qu'il luy dist combien et il en advertiroit les curateurs d'elle et, leur response ouye, le paieroit ; et lors ledit de Sainct Ouen en paroles haultaines et arrogantes, selon mesmes qu'il avoit acoustumé user en ses affaires, estant homme audacieux et collereux, dist : « par le sang Dieu vous le m'avez promys ; je n'estimeray poinct sa pension ; tenez moy promesse ; je n'ay que faire de tuteur et curateur ; je ne m'en adresseray que à vous. » Et ledit suppliant dist qu'il ne luy avoit poinct promys et s'il le luy avoit promis le lui tiendroit, et, pour mourir, ne vouldroit aller contre sa parolle. Et sondit oncle lui dist que, par la mort Dieu, si avoit ; qu'il nestoit qu'un trompeur et dissimulateur et n'estoit poinct homme de bien ; que puys huict jours il avoit desboursé pour elle treize livres et qu'il les luy rendist ; et ledit suppliant dist qu'il luy avoit bien promys et avoit soubz son seing qu'il luy rendroit ce qu'il desbourseroit pour elle envers les marchands de draps de soie et de layne pour tout l'usaige de sadicte niepce, qu'il le luy rendroit, mais que pour l'heure il n'avoit argent avec luy, dényant de rechef, selon que telle estoit, comme est la vérité, qu'il ne luy avoit promys paier ladite pension, ainsi qu'il aparoist par ladite cédulle ; à quoy sondit oncle feist response qu'il n'estoit pas vray, et ledit suppliant dist que si estoit ; et lors sondit oncle luy dist : « Par Dieu ou par le corps Dieu, si est ; vous avez

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

menty ! » ayant ce disant la main sur la poignée de son espée qu'il desgeyna quelque peu et, voyant ledit suppliant que son dit oncle se haulsoit de peus en peus, congnoissant qu'il estoit en collère, fort oultraigeux et de grant audace, dist qu'il n'eust jamais pensé qu'il le fust allé conduire pour luy tenir et user de telz propoz ; que si estoit ung aultre, il ne l'endureroit, mais le prioit sen aller et retirer, ce qu'il ne voullut, mais chevaulchans tousiours par le chemin e aller audit Ballon et du dit lieu à sa dite maison de La Freslonnière, dit audit suppliant : « Par le corps dieu, ce n'est pas tout ! Vertu dieu ! ne voullez vous pas faire la raison à ma femme, votre tante, du lieu du Boulloy, de l'intermission de sa curatelle et des arréraiges de cent livres tournoys de rente qui me sont deubz ? » presque en pareils termes que les luy avoit tenuz cy dessus sadite femme, comme s'ils eussent conclud et accordé ensemble auparavant l'en assaillir l'un et l'aultre, selon mesmes que sondit oncle avoit aultre fois faict au déffunct père dudict suppliant et voulu l'oultraiger et desgueyner sur luy en ladite maison de La Freslonnière pour la mesme cause, ainsy que le suppliant a depuys entendu et esté adverty. Et ledit suppliant dist qu'ilz en adviseroient une aultre fois ensemble, tant de ce que de la tierce partie qu'il lui apartenoit et avoit audit lieu du Breil avoit encores plusieurs affaires et estoit es termes de se marier, par quoy le prioit d'atendre encores quelque temps et jusques après la Toussaincts ; et sondit oncle dist : « Par la mort Dieu si vous ne m'en faictes la raison, nous aurons des affaires ensemble bien roides ; je n'actendray poinct. Bren pour vous et pour votre mariaige ! Par le corps Dieu ! vous le m'avez desia promys troys ou quatre foys. Vous n'estes que ung trompeur et ung abuseur ! vous ne faictes la raison à personne. Par la mort Dieu, vostre parolle ne sen poinct son homme de bien ! » Et ledit suppliant dist en jurant Dieu qu'il estoit homme de bien, quelque chose qu'il en voullust dire ou penser et sondit oncle dist qu'il n'estoit pas vray, par le corps Dieu et ledit suppliant dist ces motz : « Coment ? vous entendez encores me desmentir, vous me desmentez donc, mon oncle ? C'est assez je vous prie ; retirez vous ; allez vous en ! » Et sondit oncle en mectant la main sur son espée qu'il desgeyna plus qu'à demy ou pour le tout, dist : « Ouy, par la mort Dieu, vous avez menty ! » Au moien de quoy icelluy suppliant creignant comme dict est, sondit oncle, ne voullant toutesfois estre oultraigé de luy, ni ayant volunté de luy mal faire ni l'oultraiger aucunement, descendit, creignant que sondit oncle qui estoit monté sur une hacquenée plus forte et puissante que la sienne le suivist et oultrageast et en mesme instant descendit sondit oncle, lequel ainsi descendu et tenant son espée nue au poing et disant qu'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

feroit ledit suppliant mourir aussi bien de pied que de cheval, lequel qu'il vouldroit, saprocha dudit suppliant lequel semblablement avoit et tenoit son espée et dague nues au poing qu'il avoit desgueynées pour sa défense après estre descendu de sadite hacquenée ; et luy demanda sondit oncle que estoit qu'il voulloit dire et ledit suppliant luy dist : « Je ne vous demande riens, mon oncle, mais je veulx bien vous en garder de me oultraiger et me faire mourir. Par le sang Dieu ! si vous me frappez je me défraperay bien ; je vous prie retirez vous » réiterant par plusieurs fois lesquelles parolles et néantmoins sondit oncle se mocquant de luy luy dist qu'il estoit habille homme et luy présenta plusieurs fois la poincte de sadite espée au visaige que ledit suppliant reculloit avec sesdites espées et dagues, le priant de rechef se retirer ; et de fait sondit oncle rengaigna sadite espée et retourna à sondit cheval que tenoit son lacquaiz et come s'il eust voulu remonter sur icelluy, en se retournant vers ledit suppliant qui avoit encores sesdites espée et dague nues tenant la poincte de sadite espée contre terre sans bouger du lieu où il estoit, regardant qu'estoit devenue sadite hacquenée, dist sondit oncle ces motz : « Tu es un habille homme. Bren pour toy et en ton nez ! » luy tourna le derrière faisant des peterades et disant : « Voilà pour toy ! Par le sang Dieu, je ne te estimeray jamais rien, ny homme de bien, par la mort Dieu ! » Se mocquant d'icelluy suppliant lequel en jurant dist que c'estoit trop et néantmoins qu'il le prenoit bien de luy, mais que si ung aultre luy tenoit telz propos et, sans la craincte de Dieu, il fauldroit que luy ou l'aultre en tumbast ; et sans aultre noise, sondit oncle desgueyne de rechef sadite espée, raproche et retourne vers ledit suppliant disant : « Voiez me cy ! Encores, que veulx tu dire ? » luy tirant en ce disant des coups d'estoc au visaige, lesquelz ledit suppliant reiectoit avec sadite espée, luy priant se retirer ; à quoy sondit oncle dit : « Tu en mouras ou jen mouray ! » et en ce disant print et serra contre terre le manteau dudit suppliant qui au préceddant luy estoit tumbé et le meist alentour de son braz et ledit suppliant luy dist qu'il ne luy demandoit riens et le prioit de se retirer, réiterant par plusieurs fois lesdites parolles. Néantmoins sondit oncle le suyvist disant : « Par le ventre Dieu, tu en mouras ou jen mourai ! » et ledit suppliant luy dist qu'il se retirast et qu'il ne luy demandoit riens et sondit oncle estant couvert autour de sondit braz dudit manteau dudit suppliant, haulsant le braz duquel il tenoit ledit manteau, luy rua ung coup d'estoc de sadite espée et lui perça la cuisse au travers, jusques à deux doigtz ou environ au dessoubz de l'eyne du cousté dextre, et en ce faisant sondit oncle, ainsi que estime ledit suppliant, s'enferra lui-mesme, parce que ledit suppliant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avoit la poincte de sadite espée au devant de luy; et pensant icelluy suppliant avoir esté frappé à la mort, ayant senti grand douleur à raison dudit coup, dist en jurant : « Meschant tu m'as tué ! » et en ce disant, rua aussy sur sondit oncle et ainsy ruant, atteignit sondit oncle par quelques endroictz de son corps qu'il ne scauroit désigner, ne spécifier au certain, pour l'émotion où il estoit constitué, et aussy qu'il estoit nuict. Toutesfois en l'instant, après avoir ainsi rué les ungs contre les aultres, sondit oncle tumba par terre et incontinant se retira ledit suppliant, de pied, naiant peu recouvrer sadite hacquenée, au presbitaire de Teillay, pour se faire penser, où il fut conduict par deux hommes qui le soustenoient et aidoient à chemyner, aiant les deux mains sur la plaie et le lendemain fut adverty que son dit oncle estoit déceddé sur le lieu, à raison de l'un des coups qu'il avoit au travers du corps ; pour raison duquel cas ainsi advenu, ledit suppliant s'est absenté du pais auquel ni ailleurs en nostre royaulme il n'oseroit bonnement converser ny repérer, si noz gran remission et pardon ne lui estoient sur ce imparties en nous humblement requerant actendu ce que dict est, mesme que le cas susdit est advenu par le faict et agression tant de parolles que de faict dudit déffunct et par sa fierté et arrogance et que en tous aultres cas... (etc.) Excepté toutesfois que en l'ââge de quinze ou seize ans ou environ, estant en la maison de sondit défunct père, il fut iniurié et assailly par ung nommé Loys de Chenevyères dict Haulboys que ledit suppliant tua sur son défendant et semblablement dont il obtint rémission qui fut enterinée selon sa forme et teneur, nous luy veuillons sur ce impartir... (etc).

Si donnons en mandement à nostre sénéchal du Maine ou son lieutenant en la jurisdiction duquel ledit cas est advenu et à tous nos... (etc.). Donné au boys de Vincennes, ou moys de septembre, l'an de grâce mil cinq cens cinquante ung et de notre reigne le cinquiesme. Ainsi signé par le roy; Mᵉ Jehan de Morvillier, maistre des requestes ordinaire de l'Hostel, présent Duthier. Visa contentor: et scellé de cire vert sur lacz de soye.

[Arch. Nat. JJ. 261. I. fol 300 verso].

Lettres d'Anne de Matignon à son frère, M. de Matignon.

A monsieur,
Monsieur de Matignon, mon frère.

Monsieur mon frère, me proumetant que ne vous tiendrés importuné voir si souvent de mais letres, n'é voulu refeuser monsieur de Sainct Germain présent porteur qui m'a priée vous escrire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour ung gentilhomme appelé Monceaus lequel a esté prins prinsonnier et auquel de touts temps j'é bien desiré faire pour luy ; qu'il me faict vous suplier, Monsieur mon frère, que par vostre moien il puise sortir et vous proumes à ce que je peu entendre il n'a beaucoupt de moien pour la despence qu'il la par cy devant faicte ; vous supliant encore il voulloir avoir esgart et après m'estre bien humblement recommandée, suplie Dieu,

Monsieur mon frère, vous donner en trés bonne santé, très heureuse et longue vie. De La Freslonnière ce XIe May.

Vostre bien humble et obeisante seur,

ANNE DE MATIGNON.

[Arch. du Palais de Monaco. J° 22, fol. 103, original autographe papier].

A Monsieur
Monsieur de Matignon, mon frère.

Monsieur mon frère, depuis deulx jours mon filx de Monsoreau m'a escrit comme il désire suivant ce que vous avions suplié prendre la paine pour faire une fin, tant pour vos nièces que pour moy, dont vous suplie encore par ceste présente et d'aultant que les chosses ne se peuvet commenser que vos nièces n'aiet ung curateur eslu en justice par leur parans, mon filx de Monsoreau a faict ajourner quatre pour vous eslire qu'il est ung moien, monsieur mon frère que toutes chosses se passeront sans bruict si vous plaist leur faire tant d'honneur et de bien et... encore besoin de vostre présence et que le reste... pourra faire à vostre commodité et qu'... pais. Je vous suplie bien humblement vo... une procurasion pour asseter la curatelle et se vous plaist envoier ung de vos gens nommer q... gentilhomme de ce pais dans vostre procurasion pour faire pour vous et me l'envoiant avecques une letre, la luy fray tenir cest an XIIIe de ce mois. Je vous avois dernièrement escrit comme je m'atendois aller après ceste Tousaincts à Paris et pour ne faire mon voiage sans besoin avois envoié ung home pour en savoir et me prendre ung logis, voiant que ne m'avés faict ce bien me mander sy me logeriés au vostre. Mais Dieu mercy, il m'a mandé que n'avois encore à faire d'aller, donct suis infiniment aisse et désire bien que l'hiver se passe sans qui my faille aller. Je suis contrencte mestre Monsieur de Palluau en procès pour la rente que m'avés baillé sur luy. Je vous suplie commender que les papiers m'en soict baillés et mesme l'arest qu'il a pu estre donné contre luy et m'atandant que me ferés ce bien ne vous en importuneré davantage et après vous avoir suplié me mander de vos nouvelles et quant auré cest heur vous

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voir, fray fin pour mais bien humbles recommandacions à vos bonnes graces. Suplie Dieu,

Monsieur mon frère, vous donner en très bonne santé très heureuse et longue vie. De la Freslonnière, ce IIe novembre.

Vostre bien humble et obeisante seur,

ANNE DE MATIGNON.

[Arch. du Palais de Monaco. J° 22, fol. 206. Original autographe papier. Les lignes où se remarquent des pointillés remplaçant des mots absents ont souffert d'une déchirure sur le bord de la lettre. Cette lettre bien que ne mentionnant point l'année où elle fut écrite, semble se rapporter à 1577, puisque le 15 novembre suivant, Montsoreau remercie M. de Matignon d'avoir accepté la curatelle en question.]

A Monsieur,

Monsieur le maréchal de Matignon, mon frère.

Monsieur mon frère, j'é resu depuis deulx jours vos letres escrites du premier de se mois, ou je vous supliré croire que n'oubliré rien pour l'afaire que me mandés et dans peu de temps vous en manderé au sertain. Se pendant, monsieur mon frère, je vous supliré voulloir resevoir ung page que je vous donne, qu'il est fils de monsieur de Haultbois, lequel de longue main est afecionné à vostre maison et celle dé siens et mesme s'est employé pour le faict de Vineulx de fason que, sans la mort intervenue, le tout eust bien sucédé et encore du jour d'huy a moien de vous il faire ung bon service, se qu'il m'a proumis; et encore qu'il n'y eust aultre ocasion que ma prière, je l'ay tellement asuré qu'en ma faveur luy feriés ceste honneur le resevoir, qu'il l'a baillé au sieur de Hanibal pour le vous mener ; et vous aiant escrit depuis huict jours, ne vous ennuiré davantage, vous baisant bien humblement les mains, suplie Dieu,

Monsieur mon frère, vous donner en très bonne santé, très heureuse et longue vie. De La Freslonnière, le XVIe d'Aust 1582.

Vostre bien humble et obéisante seur.

ANNE DE MATIGNON.

[Arch. du Palais de Monaco. J°. 16, fol. 334. Original autographe Papier].

Lettre du comte de Montsoreau à M. de Matignon.

A Monsieur

Monsieur de Matignon à Torigny.

Monsieur, je vous remercie humblemant de l'honneur qu'il vous a pleu nous faire d'avoyr envoyé icy Monsieur de Jerets avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vostre procuration, lequel a veu comme mes parans vous ont élu curateur de noz seurs pour leur partage que je vous supplye bien humblemant avoir agréable et envoyer à trois sepmaines aultre procuration pour faire le sermant pour la validité de la dite curatelle et ce nous sera tousjours obligation de plus en plus à vous honnorer et servir qui est de telle volunté que bien humblemant je vous baise les mains suppliant Dieu,

Monsieur, vous donner en santé très heureuze et longue vie. Du Mans, ce quinziesme de Novembre 1577.

Vostre bien humble et obéissant nepveu et serviteur,

MONTSOREAU.

[Arch. du Palais de Monaco, J° 14. fol. 442. Original papier, souscription et signature autographes.]

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

Acigné (Mme d'), 86, 87, 91.
Acigné (Jean d'), 91.
Aerschot (duc d'), 191.
Albe (duc d'), 13, 69.
Albret (Jeanne d'), 45, 237-242, 249.
Alençon (duc d'). Voir : François de Valois, duc d'Alençon (puis d'Anjou).
Alféran, 207.
Allègre, baron de Millau (Yves d'), 145.
Amboise (Charles d'), 53.
Amboise (Françoise d'), 53.
Amboise (Georges d'), 20, 21.
Amboise (Jacques d'). Voir : Clermont d'Amboise baron de Bussy (Jacques de).
Amboise (Renée d'), [la mère de Jacques de Clermont d'Amboise] 19, 26, 27.
Amboise (Renée d'), [fille de Jacques de Clermont d'Amboise et de Catherine de Beauvau]. Voir : Clermont d'Amboise (Renée de).
Amboise (Renée d'), [fille de Jacques de Clermont d'Amboise et de Jeanne de Rommécourt]. Voir : Clermont d'Amboise (Renée de).
Amirault (Renée), 308.
Ancre (Concini, maréchal d'), 314.
Angenost (Pierre), 200, 201.
Anhalt (prince d'), 59.
Anjou (Henri de Valois, duc d'). Voir Henri III.
Anne (princesse). Voir : Jagellon (Anne).
Annebaut, baron de la Hunaudaye (Jean VIII d'), 25.
Arques (d'), [plus tard duc de Joyeuse]. Voir : Joyeuse.
Aubigné (Agrippa d'), 79, 81, 221, 264, 266, 298.
Auguste, duc de Saxe, 60, 61.
Aumale (duc d'), 41, 56.
Avoir (marquis d'). Voir : Chambes (René de).
Ayrault (Jean), maire d'Angers, 296, 299.

Bacqueville (de), 194, 223.
Bailleur (Jacques de), 334, 335.
Balagny (Jean de Monluc, Sr de), 9, 79, 80, 219, 299, 300, 301, 304, 321, 325-330.
Balzac d'Entragues (Charles de), 13, 154.
Baron (Anne), 287.
Beaufort (Jacques de), 198.
Beaune, dame de Sauves. (Charlotte de). Voir : Sauves (Mme de).
Beaune, évêque de Mende (Renault de), 122, 136.
Beauvais-La-Fin (Jacques de), 222-224, 301.
Beauvais-Nangis (Antoine de Brichanteau, marquis de), 131, 155, 156.
Beauvau, Sr de Pimpéan (André de), 301.
Beauvau (Catherine de), 20, 26, 27, 36, 73.
Beauvau (Claude de), 36.
Becquet (famille), 229.
Becquet (Guillaume), 229.
Becquet (Marie) 229.
Bellegarde (maréchal de), 285.
Bellièvre (de), 49, 210.
Benoit (prédicateur), 143.
Berqueville (de), 207-209
Besnières (de), 309.
Beugnet (René), 271.
Bièvre (Jérôme de), 29.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Billio (Francisco), 206-208.
Birague, chancelier de France (René de), 49, 274.
Bois (capitaine). Voir : Du Bois.
Boisdauphin (maréchal de), 315.
Bonneval (Jeanne d'Anglure, dame de), 15.
Bourbon (Antoine de), 237, 241.
Bourbon (connétable Charles II de), 84.
Bourbon, duchesse de Lorraine (Renée de), 28.
Bourdeille (André, vicomte de), 99-102.
Bourdeille, baron d'Ardelay (Jean de), 99.
Bourdeille, Sr de Brantôme, (Pierre de). Voir : Brantôme.
Bourneau, 268.
Bournon (sergent), 45.
Brabant (Anne de), 322, 323.
Brantôme (Pierre de Bourdeille, Sr de), 31, 83-92, 95.
Breton (chevalier), 87.
Brisson, 53.
Brosse dite de Bretaigne (Jeanne de), 266.
Buccio (Pietro), 61.
Bussy d'Amboise (Jacques de). Voir : Clermont d'Amboise, baron de Bussy (Jacques de).
Bussy d'Amboise (Louis de). voir : Clermont d'Amboise, Sr de Bussy (Louis de).

Cadet (capitaine), 208.
Cangé (Antoine de La Bretonière dit), 164, 173.
Carmain (Catherine de), 254.
Carouges (de), 109.
Casimir (duc Jean). Voir : Jean-Casimir (duc de Bavière).
Castel san Nazar (Bartolomeo de), 28, 29.
Castel san Nazar (Jean de), 29.
Castel san Nazar (Lucrèce de), 28, 29, 322, 323.
Castel san Nazar (Nicolas de), 29.
Castel san Nazar (Pierre de), 29.
Catherine de Médicis, 29, 42, 68-70, 93, 94, 104, 107, 109-115, 123, 131, 135, 138, 151, 160-180, 188-190, 194, 205, 239, 241, 252, 285, 301, 327.
Catherine de Navarre, 242.
Chabot (Jeanne), 259.
Chabot, comte de Charny (Léonor), 145, 146.
Chabot (Louis de), 259.
Chahannay (Hervé de), 231.
Chambes (Bernard de), 320.
Chambes dame de Talhoët (Catherine de), 304, 307, 312, 319.
Chambes, comte de Montsoreau (Charles de), 162, 185, 228, 256-286, 291-300, 303, 306-320, 324, 342-344.
Chambes (Collette de), 260.
Chambes (Françoise, dite Cyprianne de), [sœur de Charles de Chambes], 259, 261, 265, 271, 273, 304.
Chambes (Françoise de), [fille de Charles de Chambes], 307.
Chambes (Françoise de), [fille de René de Chambes et de Marie de Fortia], 318.
Chambes (Jean de), [maître d'hôtel de François Ier], 259.
Chambes, baron, puis comte de Montsoreau (Jean de), 256, 259, 262-271.
Chambes (Loyse de), 260, 261, 266.
Chambes (Marguerite de), 307, 319.
Chambes (Marie-Geneviève de), 320.
Chambes (Philippe de), [père de Charles de Chambes], 259-261, 265-267.
Chambes (Philippe de), [sœur de Charles de Chambes], 260, 261, 265, 269, 271, 313.
Chambes, marquis d'Avoir (René de), 307, 313-315, 318, 319.
Chambes (Suzanne de), 307, 319.
Chambes-maridort, baron de La Freslonnière (Charles de), 307, 315, 319.
Champaigne (Mme de), 234.
Champrond (de), 254.
Champvallon (Jacques de Harlay Sr de), 190, 222.
Charles IX, 2, 43, 47, 66, 68, 72, 239-241, 267.
Charles, duc de Berry

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et de Guyenne (prince), 260.
Charny. (comte de). Voir : Chabot, comte de Charny (Léonor).
Chateaubriand (Marie de), 260.
Chateauneuf (Mlle de), 15, 44, 45, 67.
Chateauvillain (Jeanne de Moy comtesse de). Voir : Moy, comtesse de Châteauvillain (Jeanne de).
Chaudon, 53.
Chefflier (Guillaume), 27.
Chemerault (Emeric de Barbezières, Sr de), 69.
Chemesson, 57.
Chenevyères dit Haultboys (Loys de), 333-335, 341.
Cherbury (Lord Herbert de), 219.
Chouppes (Pierre de), 75.
Christophe (le duc), [fils de l'Electeur palatin], 59.
Chyny (de), 107.
Claude de France (duchesse de Lorraine), 47, 52.
Clermont d'Amboise (famille), 19.
Clermont d'Amboise (Antoine de), 43, 53-55.
Clermont d'Amboise (Charles de), 326.
Clermont d'Amboise (Georges de), 21, 28-30, 52, 53, 322-326.
Clermont d'Amboise (Hélène de), 326.
Clermont d'Amboise (Henri de), 326.
Clermont d'Amboise, Sr de Moigneville (Hubert de), 30, 114, 139.
Clermont d'Amboise, baron de Bussy (Jacques de), 19-30, 36-54, 97, 102, 120, 168, 226, 299, 301, 321-325.
Clermont d'Amboise, Sr de Bussy (Louis de), voir les sommaires des chapitres I-XIII et XVIII.
Clermont d'Amboise (Renée de) [fille de Jacques et de Catherine de Beauvau], 299, 300, 325-330.
Clermont d'Amboise (Renée de) [fille de Jacques et de Jeanne de Rommécourt], 325.
Clermont-Gallerande (famille), 19.
Clèves (Catherine de), 53.
Clèves (Henriette de), 90.
Clèves (Marie de), 15, 44, 45, 67, 114.
Coconat, 72, 73.
Coesmes, baron de Lucé (Jean de), 68, 73, 74, 185, 245-250, 256, 257.
Coesmes (Jeanne de), 245-257, 278, 279, 308.
Coesmes (Louis de), 245.
Coisnon (Lorette), 230.
Colasseau (Claude), 271, 287, 288; 294, 295.
Coligny (Gaspard de), 11, 82.
Combaud (Robert de), 170
Condé (Henri Ier de Bourbon, prince de), 37, 69, 114, 116, 118, 127, 128.
Condé (Louis de Bourbon, prince de), 262.
Conti (François de Bourbon, prince de), 308.
Cossé (Maréchal de), 49, 73, 82, 153, 202.
Cossé-Brissac (Jeanne de), 160.
Coulaine, 268.
Coulleaux (de), 234.
Coutenant, 289-291.
Craon (famille de), 259.
Crapadau (Mme de), 259.
Créant (de), 337.
Crillon (Louis Balbe de Berton, Sr de), 14-18, 87, 88, 93, 95.
Cronberg (Hartmann de), 7.
Croy (Charles de) [ou de Crouy], 55.

Dale (Valentin), 95, 96, 104.
Dampierre (Mme de), 3.
Dampmartin (de), 191, 192, 204, 205, 212, 218, 222.
Damville (Henri de Montmorency, duc de), 98.
Dangeau, 129, 130, 190, 214.
Daniel de Hamburg, archevêque de Mayence, 11.
Delaunay, 269.
Des Adrets (le fils du baron), 54, 57.
Desbordes, 222.
Deschamps, Sr de la Bouillerie (Guillaume), 120, 124.
Desportes (Philippe), 6.
Des Pruneaulx, 207-210.
Dombes (Henri de Bourbon, prince de), 310, 311.
Dorveau (Perrine), 230.
Doumare (Mme de), 306.
Drou (capitaine), 93.
Du Bellay (lieutenant du roy), 121.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Du Bois (capitaine), 296.
Du Bouchet, marquis de Sourches (Jean), 320.
Du Bouchet (Louis-François), 320.
Dubreil, 234, 235.
Du Fargis (Philippe d'Angennes, Sr), 221, 222, 301.
Du Faur de Pibrac, 48, 52
Du Gla, 87.
Du Guast (Louis de Bérenger, Sr) 71, 81, 92, 94.
Du Liscouet. Voir : Liscouet (de ou du).
Du Lude (Guy de Daillon, comte), 189.
Duménil (Olivier), 198.
Du Parc (François), 248.
Du Perray (Mlle), 242.
Du Perroux, 234.
Du Plessis (Jeanne), Voir : Acigné (Mme d').
Duplessis-Mornay (Philippe), 118.
Duprat (Antoine), 145, 146.
Du Puy, 49.
Duras (vicomte de), 57.
Du Vair, 306.

Edouard III (roi d'Angleterre), 229.
Eisenberg. Voir : Ysenburg.
Elbeuf (marquis d'), 65.
Elisabeth (reine d'Angleterre), 45, 131, 193, 195, 203, 210, 211.
Elisabeth d'Autriche, 43.
Entraguet. Voir : Balzac d'Entragues (Charles de).
Epernon (duc d'). Voir : La Valette (Jean-Louis de Nogaret, Sr de).

Fantaisie (aiguilletier), 235.
Faulcon (Claude de), 324.
Favière (de), 306.
Fervaques, 79, 197, 300.
Filleul (Nicolas), 82.
Fontrailles (Mme de), 242.
Fornelet (pasteur), 24.
Fortia (Bernard de), 313, 314.
Fortia (Marie de), 313, 314, 318.
Foulon (l'abbé Joseph), 175.
Fournier (pasteur), 24.
Fourquevaux (de), 240.
François Ier, 259, 333.
François de Valois, duc d'Alençon (puis d'Anjou), 45, 68-73, 80, 81, 89, 92-95, 101-122, 127, 137, 140, 141, 143, 144, 148, 149, 156-217, 221-227, 274, 275, 281-284, 287, 290, 294, 298, 302, 304, 306, 307, 321, 325-327.
Frédéric III, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, 7, 10, 59.
Fuentes (le comte de), 328, 329.
Fumée, 49.

Galles (Edouard de Woostock prince de), 229.
Gallois (Pierre), 254, 257, 278.
Gauville (François de), 195, 197.
Goussencourt (Charles de), 21, 324.
Gramont, comte de Guiche (Philibert de), 152, 153.
Grévin (Jacques), 82.
Grivel de Grossove (Eléonore de), 91.
Guéménée (prince de), 185.
Guercheville (marquise de), 138.
Guillaume d'Aquitaine, 177.
Guise (Henri de Lorraine, duc de), 53, 71, 78, 79, 92, 103, 159, 201, 213, 224, 226, 287.
Guise (Louis II de Lorraine Cardinal de), 224.
Guitry (de), 107.

Hallot, 214.
Hambourg (Daniel de). Voir : Daniel de Hamburg.
Hanibal (de), 343.
Harlay (Achille de), 302.
Haton (Claude), 200.
Haultbois (le fils), 343.
Haultboys. Voir : Chenevyères dit Haultboys (Loys de).
Henri II, 34, 260, 336.
Henri III, 2, 6-15, 34, 41, 44, 45, 48, 52, 55-72, 81, 89-91, 94, 98, 99, 104-106, 109, 112, 122, 131, 133, 138, 140-144, 150, 152, 155, 161-172, 175, 176, 180, 182, 187, 188, 190, 202, 210-213, 222-226, 262, 267, 269, 290-292, 299, 301, 309-311, 321, 331-333.
Henri de Navarre, 45, 69, 73, 92, 94, 101, 102, 115, 116, 188, 189, 239-241, 309, 311, 327, 328.
Hohenzollern (Joachim-Friederich de), 59-60.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

HURAULT DE CHEVERNY (Philippe), 49.
HURAULT DE CHEVERNY (Raoul), 183.

JAGELLON (Anne), 67.
JAGELLON (Sigismond II Auguste), 67.
JEAN D'ARRAS, 76.
JEAN-CASIMIR (duc de Bavière), 37, 38, 59, 60, 114, 116, 118, 262.
JERETS (de), 278, 343.
JOURDHUI (Jean), 46.
JOYEUSE (Anne, duc de), 156, 162, 309, 310, 324.
JUAN D'AUTRICHE (Don), 192, 196, 198, 202.

LA BARBÉE, 263.
LA BARDOUILLÈRE (le Sr de), 235.
LA BAUME (Antoinette de), 25.
LA BAUME (Joachim de), 25.
LA BEAUSSE (capitaine), 101, 102.
LA BOURDAISIÈRE (de), 177.
LA BRIZOLLIÈRE (ou La Bressolière), 315.
LA CHATAIGNERAYE, 3.
LA CHATRE (Claude de), 145, 161, 166, 167, 178, 189, 190, 203, 281.
LA FERTÉ (de), 101, 214.
LA FIN. Voir : Beauvais-La Fin (Jacques de).
LA FONTAINE, 207.
LA FONTAINE D'OGNON (Jean de), 325.
LA FOUGIÈRE, 207.
LA FRESLONNIÈRE (baron de). Voir : Chambes-Maridort (Charles de).
LA GRÉSILLE DE MAUREPART (Charles de), 261.
LA GUYONNIÈRE, 87.
LA HUGUERYE (Michel de), 6, 7, 59.
LAHUNAUDAYE (Jean VIII d'Annebaut, baron de). Voir : Annebaut, baron de la Hunaudaye (Jean VIII d').
LA HUNAULDAYE (René de Tournemine baron de). Voir : Tournemine, baron de La Hunaudaye (René de).
LA JOUENNERIE (Mme de), 234.
LALAING (comte de), 149, 191, 209, 210.
LA MAILLERAYE (de), 109.
LA MÔLE, 72, 80.
LA MOTHE (Thierry de), 26.
LANCOSME (de), 100.
LA NEUVILLE, 191, 192, 218-222.
LA NOUE, 55, 56, 69, 102, 113, 200, 203, 210.
LANSSAC, 9, 10.
LA PLACE (pasteur), 56.
L'ARCHANT (Nicolas de Grémonville, Sr de), 166, 167.
LA RIVIÈRE (pasteur), 268.
LA ROCHE-GUYON, 190, 296.
LA ROCHE-SUR-YON (prince de), 259.
LA RUZÉE (Mlle), 36.
LASSALLE (capitaine), 121.
LA TAILLE (Jean de), 82.
LA TOUR D'AUVERGNE, vicomte de Turenne (Henri de). Voir : Turenne (vicomte de).
LAURENT (huissier à cheval), 43.
LAVAL (Guy de), 310.
LAVAL-MONTMORENCY (Anne de), 259, 260, 261.
LA VALETTE (Jean-Louis de Nogaret, Sr de), 141, 162, 314.
LAVARDIN (François de Beaumanoir, Sr de), 231, 232.
LAVARDIN (Jean de Beaumanoir marquis de), 68, 73, 74, 188, 189, 253, 254, 256.
LAVEDAN (Anne, vicomte de), 117.
LEBALLEUR, 235.
LE BRULEUR. Voir : Montgaudry (François de).
LE CLERC (Marguerite), 313.
LÉGIER, 108.
LE MASON (Robert), 271.
LE MERCIER, 234.
LEOFFRE, 329.
LE POULCHRE, Sr de La Motte-Messemé, 35.
LEROY, 234.
L'ESPINE (Mlle de), 251.
LIPPOMANO (Girolamo), 148, 223, 224, 297.
LISCOUET (Yves de [ou du]), 255, 305.
L'ISLE (de), 49.
LIVAROT (Jean de Duras, Sr de), 142.
LOMBARD (Lazare), 324.
LONGUEVAL D'HARAUCOURT (Jean-Antoine de), 286.
L'ORME (de), 216.
LORRAINE (Antoine, duc de), 28, 29.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lorraine (Charles III, duc de), 6, 43, 45, 49, 51, 166-168.
Lorraine (Claude de France, duchesse de). Voir : Claude de France, duchesse de Lorraine.
Lorraine (Marguerite de), 324.
Lorraine (Renée de), 23.
Losses (de), 163, 165, 175.
Loué (de), 274.
Louis XIII, 314, 317.
Louvet, 181, 184, 292, 315.
Louvigné (Estienne), 234.
Lucé. Voir Coesmes.
Lucé (Mme de). Voir Maridort (Françoise de) ou Pisseleu (Anne de).
Lunebourg (duc de), 23.
Luynes (d'Albert de), 314, 317.
Lymbaudière (de), 236.

Maldoc, 229.
Malfontaine, 24.
Marat, 24.
Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, 259.
Marguerite de Valois, reine de Navarre, 70-73, 80-82, 85, 86, 93-95, 100, 101, 104, 105, 143, 144, 160, 165-176, 182, 190, 219, 223, 239.
Maridort (famille de), 229, 230, 238.
Maridort (Anne de), 237, 275, 286.
Maridort (Françoise de), 185, 228, 229, 237, 244-258, 270-297, 303-318.
Maridort (Guillaume de), 230-232, 333, 334, 338, 339.
Maridort (Hercule de), 230, 232, 238, 235, 336-341.
Maridort (Jacques II), 230.
Maridort (Jacques III), 230.
Maridort (Jacquet), 229, 230.
Maridort (Jean), 230.
Maridort (Olivier de), 230-240, 245, 250, 275, 276, 286, 333-341.
Maridort (Philippe de), 237, 255, 275, 286, 304.
Marie de Médicis, 142, 314-317.
Marinas (François de), 310.
Marion (Simon), 50-53.
Martigues (Sébastien de Luxembourg, vicomte de), 265.
Masseilles, Sr de La Fontaine-Milon (Jean de), 133.
Matignon (Anne de), 233, 236-245, 250, 252, 253, 256, 273-277, 303-305, 308, 309, 312, 341-343.
Matignon (Jacques de Goyon, Sr de), 68, 72, 73, 133, 172, 238, 243, 248, 252, 269, 273-278, 281, 305, 308, 309, 341-344.
Maugiron (Louis de), 141, 162.
Maulay (Marguerite de), 230.
Mauléon (Giraud de), 142.
Mauléon (Jean-Antoine de), 152.
Maulny (Claude de), 230, 231, 232.
Maulny (Guillemine de), 230, 255, 337-339.
Maulny (Renée de), 230-232.
Maximilien (l'empereur), 7.
Mayenne (Charles de Lorraine, duc de), 65, 128, 135.
Mercœur (duc de), 312.
Milon, président èscomptes, (Benoît), 143.
Moigneville (Hubert de). Voir : Clermont d'Amboise, Sr de Moigneville (Hubert de).
Monceaus, 342.
Monluc (Blaise de), 9, 98, 99.
Monluc, évêque de Valence (Jean de), 9, 10, 49, 65.
Monluc, Sr de Balagny (Jean de). Voir : Balagny.
Monluc-Balagny (Jeanne de), 326.
Montafia. Voir : Montafier.
Montafier (Jeanne, comtesse de). Voir : Coesmes (Jeanne de de).
Montafier (Ludovic de), 247-253, 257, 278.
Montagnac (de), 56.
Montdoucet (Claude de), 149, 191.
Montgaudry (Claude de), 323.
Montgaudry (François de), 323.
Montgomery (Gabriel, comte de), 68, 69, 72,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

MONTMORENCY (famille de), 69.
MONTMORENCY (le maréchal François, duc de), 72, 73, 153.
MONTPENSIER (Louis de Bourbon, duc de), 49, 75, 76, 99, 100, 178, 179, 269.
MONTSOREAU (comte de). Voir: Chambes, comte de Montsoreau (Charles de) ou Chambes, baron, puis comte de Montsoreau (Jean de).
MORAND (veuve), 234.
MORTIER (Grand-Jehan), 232.
MORVILLIERS (Jean de), 49.
MOY, comtesse de Chateauvillain (Jeanne de), 25.

NASSAU (comte Ludovic de), 6, 7, 59, 72.
NAVARRE (roi de). Voir : Henri de Navarre.
NERRA (Foulques), 182.
NETTANCOURT (Georges de), 45.
NEUCHATEL (Jean II de), 53.
NEUFVIC (de), 95.
NEUFVILLE (Benjamin de), 323.
NEVERS (Louis de Gonzague, duc de), 65, 90, 109-111, 224.
NICOLAY (de), 49.
NOAILLES (Henri de), 56, 57, 140.
NORMAND, 329.
NUÉ (de), 236.

O (François d'), 92, 156, 162.
ORAISON (Carles-Lyon d'), 195-198.
ORANGE (prince d'), 6, 205, 210.
ORME, 57.
ORVAUX (Perrine d'). Voir : Dorveau (Perrine).

PAGE (capitaine), 99-101.
PALLUAU (de), 342.
PAQUIER (Étienne), 49, 50.
PAUMY, 306.
PELLAULT de BOISBERNIER (Jean), 308.
PESCHERÉ (de), 236.
PETRUCCI (ambassadeur de Toscane), 240.
PHILIPPE II (roi d'Espagne), 148.
PHILIPPE LE BEL, 50.
PISSELEU (Anne de), 244-253, 278.
POINSSON, 233.
POMPADOUR (de), 140.
PONS (Mlle de), 150.
PORTIEN (prince de), 53.
POULET (Sir Amias), 131, 213, 226, 287.
POURBUS (Franz), VI.
PRIEUR (Pierre), 234.
PUYGAILLARD (Jean de Léaumont Sr de), 128, 267.

QUÉLUS (Jacques de Lévis, comte de), 21, 92, 154-162, 168, 169, 182.
QUINCAMPOIX comte de Vignory (Henri de), 326.
QUINCÉ (de), 194, 195.

RAMBOUILLET (Nicolas d'Angennes, sieur de) 88, 89, 134.
RANDAN (de), 253-256.
REQUESENS (commandeur de), 59.
RETZ (maréchal Albert de Gondi, duc de), 90, 307.
RETZ (la maréchale de), 138, 218.
REYNEL (marquis de). Voir : Antoine, Jacques et Louis de Clermont d'Amboise qui ont successivement porté ce titre.
RICHELIEU (Armand-Jean du Plessis, de), 317.
RIEUX, Dlle de Châteauneuf (Renée de). Voir: Châteauneuf (Mlle de).
RIOCOURT (Henri de), 321-323.
ROCHEBRUNE (capitaine), 156, 157.
ROHAN (vicomte de), 75.
ROISSY (de), 49.
ROMAINVILLE (de), 222.
ROMMÉCOURT (Denise de) 322, 323.
ROMMÉCOURT (François de), 323.
ROMMÉCOURT (Jean de), 322, 323.
ROMMÉCOURT (Jehanne de), 20, 322-325.
ROMMÉCOURT (Thiennette de), 323.
ROUSSEAU (Blaise), 247.
RUZÉ (Guillaume), 180, 181.

SAINT-AIGNAN (de), 142.
SAINT-CEVAL. Voir: Sesseval.
SAINT-FRANÇOIS (Bernardin de), 245.
SAINT-GELAIS (Guy de). Voir : Lanssac.
SAINT-GERMAIN (de), 342.
SAINT-LUC (François d'Epinay, Sr de), 10,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

80, 81, 92, 156, 160, 196.
Saint-Mégrin (Paul de Stuer de Caussade, comte de), 156, 162.
Saint-Phal (François de Vaudrey marquis de), 82, 85-92.
Saint-Phalle (Claude de), 91.
Saint-Phalle (François de), 91.
Saint-Pol (Mme de), 306.
Saint-Remy (baron de), 107.
Salaignac (Mme de), 140.
Salvert (Henri), 233.
Saracini (ambassadeur de Toscane), 293.
Sauves (Mme de), 115, 138, 162, 164, 165, 218, 258.
Savary de Montbazon (famille), 259.
Savoie (Emmanuel-Philibert, duc de), 285.
Sébastien (roi de Portugal), 239.
Sesseval (René de Sénicourt, Sr de), 100, 118, 121, 129, 296, 301.
Sigismond II Auguste. Voir : Jagellon (Sigismond II, Auguste).
Silly (François de), 231, 232.
Simier (Jean de), 166, 167, 173, 183, 189, 190, 195, 203, 222, 223, 300, 301.
Simon, sergent à cheval (Antoine), 45.
Strozzi (Philippe de), 88, 89, 142, 153.
Stuart (Marie), 23, 131, 134.
Sussex (comte de), 195, 196.

Talhoët (Nicolas de), 313.
Taron (Jacques), 130.
Testu (Marie), 181.
Thausin (Jean), 206, 208.
Thevenin (Jean), 324.
Thignonville (Mme de), 237, 242.
Thou (de), 53.
Tiburne (dom Joseph), 230.
Tilly (Charles Dubourget Sr de), 121, 124, 129, 296, 301.
Tosinghi (Pierre-Paul), 225.
Tourneminе, baron de la Hunaudaye (René de), 134.
Turenne (vicomte de), 15, 69, 99, 102, 114, 117, 119.

Uzès (duc d') 49, 99, 178.

Valence (de). Voir : Jean de Monluc, évêque de Valence.
Valois (Henri de). Voir : Henri III.
Vargas, ambassadeur d'Espagne (Juan de), 187, 198, 293.
Vassé (Jean Grognet, baron de), 134.
Vaudémont (Louise de), 81.
Vaulx (Mme de). Voir : Matignon (Anne de).
Vaulx (M. de), Voir : Maridort (Olivier de).
Vieilleville (maréchal de), 260.
Villars (page), 33.
Villebranche (Renée de), 231, 232.
Villeclerc (de), 114.
Villequier (René de), 161, 162, 168, 291.
Villeroy (Mme de), 218.
Villeroy (Nicolas de Neufville, Sr de), 136, 179, 180, 211.
Vitteaux (Guillaume Duprat, baron de), 71, 144-147, 296.
Vomény (Mme de), 106.

Walsingham, 193, 194, 211, 213, 243.
Warwick (comtes de), 229.
Wilhelm IV, landgrave de Hesse-Cassel, 11.

Ysenburg (comte Louis d'), 7, 331-333.
Ysenburg (Philippe d'), 7.
Ysenburg (comte Wolfgang d'), 5, 7, 8, 62, 331-333.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I

LE VOYAGE DE POLOGNE (1573-1574)

La route de Francfort. — La belle hôtesse. — « A la française. » — Une émeute. — La prison du comte d'Ysenburg. — La réputation du duc d'Anjou. — Le train du roi de Pologne. — Les impressions du landgrave de Hesse. — Les huguenots de Francfort. — Une accusation capitale. — Bussy et Crillon. — Vieille rivalité. — Un ennemi généreux. — Embrassades et serments d'amitié. 1

CHAPITRE II

LA JEUNESSE DE BUSSY

Les aïeux. — Les seigneuries : Bussy, Saxefontaine, Mognéville. — Les Castel san Nazar et la seigneurie de Morley. — Mésalliance. — Les six enfants de Jacques de Clermont d'Amboise. — Louis page à la Cour. — La vie de province, économique, militaire, politique. — Les troubles de 1567. — Inquiétudes à Mognéville. — La compagnie d'ordonnance de Jacques de Clermont d'Amboise . . . 19

CHAPITRE III

LES INTÉRÊTS DES BUSSY D'AMBOISE (1570-1573)

Une famille processive. — Le mariage de Charles IX. — Jacques d'Amboise contre le duc de Lorraine. — Les tailles des Etats de Lorraine. — Refus de Jacques d'Amboise. — Contraintes et arrestations. — Humiliation et vengeance des officiers du duc de Lorraine. — Evocation au Conseil privé. — Les émotions de Laurent, huissier à cheval. — L'audience de Meudon. — Pâquier et Marion. — Les sollicitations de Mme de Lorraine. — Procès perdu. — Le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cousin Antoine de Reynel et la Saint-Barthélemy. — Le coût d'un procès. — Le siège de La Rochelle. — Première blessure de Bussy. 43

CHAPITRE IV

LES DÉBUTS DE LA CARRIÈRE (1574-1575)

La fin du voyage. — Les dames et damoiselles à leur poste. — Le majordome du duc de Saxe. — L'arrivée en Pologne. — Réception pittoresque. — Une foule à cheval. — La cour de Cracovie. — L'ennui. — Bussy de retour. — Le duc d'Alençon et la reine Margot. — Les politiques. — Bussy change de maître. — A l'armée de l'Ouest. — Saint-Lô, Domfront, Fontenay, Lusignan. — Nouvelles blessures. — Mestre de camp 58

CHAPITRE V

A LA COUR (1575)

Une réputation naissante. — Diplomatie mondaine. — Explication avec Henri de Guise. — Harangue de Bussy. — Une bande de mauvais plaisants. — D'Aubigné, Balagny, Fervaques. — Les inconstances de la reine Margot. — Chez les comédiens. — La querelle des X et des Y. — Le petit de Saint-Phal et Mme d'Acigné. — Une échauffourée. — L'Ile du Palais. — Accommodement laborieux. — Le guet-apens de la rue Saint-Honoré. — Bussy se décide à « changer d'air ». — Départ pompeux. — L'escorte de Bussy . . 78

CHAPITRE VI

L'ÉVASION DE MONSIEUR (1575)

Bussy en Guyenne. — Rancœurs contre la Cour. — Projets inquiétants. — La trahison du capitaine Page. — Bussy en fuite et en rébellion. — Méfiance de la Cour à l'égard de Monsieur et de ses intentions. — Griefs de ce dernier. — Son évasion. — La nuit du 15 septembre au Louvre. — Monsieur et les deux archers. — Mauvaises nouvelles de province 97

CHAPITRE VII

EN RÉVOLTE (1575-1576)

Voyage de la reine mère. — Les randonnées de Bussy et du duc d'Alençon. — Les déserteurs du régiment de Bussy. — Le couronnel de Monsieur et l'enseigne blanche. — La paix de Monsieur. — Capitaine d'une compagnie d'ordonnance. — Le nouvel apanage du duc d'Alençon. — L'entrée à Angers de M. le gouverneur . . . 113

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAPITRE VIII

LE GOUVERNEUR D'ANJOU (1576-1577)

Les troupes de Bussy. — Démêlés avec la municipalité. — Pillage des campagnes. — Dangeau et les Manceaux. — Les agissements de Bussy. — Levées de troupes. — Inquiétudes. — Ordre de licencier des troupes et de se rendre au siège de La Charité. — Refus de Bussy. — Les montres d'Ecouflant. — La rançon de la ville. — Le roi négocie avec Bussy. — Départ pour le siège d'Issoire . . . 125

CHAPITRE IX

AU SERVICE DU ROY (1577)

Fêtes de Plessis-les-Tours et de Chenonceaux. — Tout le monde en vert. — L'escadron volant de la reine mère. — La détente à Paris. — Les Gelosi. — Les « parties pectorales » et les « soufflets de forges » de l'Estoile. — Le siège d'Issoire. — Mort d'Hubert de Moigneville. — Terreur du Bas-Limousin au passage de Bussy. — Rencontre du roi et du duc d'Alençon. — Faveur de Bussy. — La Cour à Ollainville. — François d'Alençon et la reine Margot. — Projets sur les Flandres. — Méfiance persistante. — Le prévôt de Paris et le baron de Vitteaux. — Un prétendu complot. — Mésaventure de M. de Charny 137

CHAPITRE X

RETOUR A LA COUR (1578)

Le projet des Flandres prend corps. — Mise en mouvement des troupes. — Vie de Cour. — La reine de la fève. — Mot de Bussy. Querelle avec Philibert de Gramont. — Réponse à un cartel. — Bussy et Quélus. — Ecarts de langage. — Lettres de Bussy au roi et à Monsieur. — Avanies au duc d'Anjou. — Son projet de quitter la Cour. — Soupçons du roi. — Une scène de famille. — Le billet de Mme de Sauves. — Arrestations. — Le duc de Lorraine « rhabille » tout cela. — Une comédie de réconciliation 148

CHAPITRE XI

UNE NOUVELLE ÉQUIPÉE DE MONSIEUR

Toujours la méfiance. — Une évasion par la fenêtre. — Les émotions de la reine Margot. — Bon accueil des Angevins à leur duc. — Faveur croissante de Bussy. — Abbé de Bourgueil. — Arrivée de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la reine mère. — Sa réception. — Le guichet. — Toujours le projet des Flandres. — Entrevues sans résultat. — Distractions des gentilshommes de Monseigneur. — Un dîner chez l'évêque. — Entrée solennelle du duc d'Anjou. — Fêtes nautiques. — Déplacements dans les châteaux environnants. — La Coutancière et sa châtelaine. 171

CHAPITRE XII

L'ENTREPRISE DES FLANDRES (1578-1579)

Levées de troupes. — Les palinodies de Henri III. — Dernières tentatives de Catherine de Médicis pour détourner François de ses projets. — Bussy tout-puissant. — Perfides égards de la reine mère. — En route pour les Flandres. — Premiers succès. — Bussy diplomate. — Influences anglaises. — Négociations stagnantes. — Projets de mariage avec Élisabeth d'Angleterre. — Une affaire avec Lyon d'Oraison. — Arrêt des opérations militaires. — Haine des populations. — Atrocités commises par les troupes. — Le petit enfant et la chambrière. — Le siège de Binche. — Plus d'argent, plus de vivres, la peste. — Les troupes rentrent en France. — Monsieur à Mons. — Oisiveté. — Les dissertations de M. de Dampmartin. — Mauvaise humeur du duc d'Anjou. — Les bijoux de Monsieur et le Lombard de Bruxelles. — Lettre de Bussy à M. de Villeroy. — Retour du duc à Alençon. 187

CHAPITRE XIII

LA PETITE COUR D'ALENÇON (1579)

Arrogance de Bussy. — Son duel avec son ami La Ferté. — Le château d'Alençon. — La vie d'un prince dans son apanage. — Timidité du duc avec son favori. — Sourde irritation contre lui. — La suite de M. de Bussy. — Le jeu de « belles injures ». — Départ soudain de Monsieur. — Stupeur et inquiétudes de Bussy. — Une étoile qui pâlit. — Ses épanchements avec son ami La Neuville. — Portrait de Bussy. — L'ambition. — Le cynisme. — « Un cœur d'empereur. » — Un courrier du duc d'Anjou. — Bussy sacrifié au roi. — Sa retraite aux Ponts-de-Cé 213

CHAPITRE XIV

LES MARIDORT

Origines controversées. — Anglais ou Fléchois? — Olivier de Maridort. — Un enlèvement. — Deux meurtres. — Mariage d'Olivier avec Anne de Matignon. — Famille huguenote. — Le consistoire du Mans. — Police des intérieurs. — Les scandales du Mans et le chien de l'aiguilletier. — Municipalité insurrectionnelle. — Un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

inventaire de biens d'église en 1562. — Le testament d'Anne de Matignon. — Les misères d'une grande dame. — Son rôle à la Cour de Navarre. — Attitude d'un frère catholique et d'une sœur huguenote. 228

CHAPITRE XV

MADAME DE LUCÉ (1573-1574)

Les Coesmes. — Mariage mixte. — Un intérieur seigneurial en 1573. — Une veuve de l'escadron volant. — Les Montafier (ou Montafia). — Une grossesse problématique. — Relations tendues. — Affaires de famille. — L'oncle influent. — Les coquetteries de Françoise de Maridort. — Lavardin et Randan. — Une belle famille. — Certificat de beauté par acte authentique. — La damnation d'Yves du Liscouet. — Une femme irrésistible. — Nouveaux projets de mariage. — Le contraste de deux belles-sœurs. 244

CHAPITRE XVI

LE COMTE DE MONTSOREAU

La légende et la réalité. — Une famille bien posée. — Colette de Chambes. — Bonne harmonie familiale. — Les enfants. — Une religieuse ambitieuse. — Le fils aîné, Jean de Chambes. — Un rude soldat. — Le cadet, Charles. — Les lettres d'un écolier bien sage. — La Saint-Barthélemy. — Un boucher. — Premières armes de Charles de Chambes. — Assassinat de Jean de Chambes. — Charles chef de famille 258

CHAPITRE XVII

UN COUPLE HEUREUX (1576-1579)

Mariage du comte de Montsoreau. — Recours à Matignon, l'oncle influent. — Le post-scriptum d'une jolie nièce. — La succession d'Olivier de Maridort. — Une lettre de la dame de Montsoreau. — Démêlés avec la famille de son premier mari. — Obsèques du comte de Montafia. — Un ménage uni. — Un grand-veneur méticuleux. — Visite princière au château de La Coutancière. — En Flandre. — Rôle effacé. — Retour du comte de Montsoreau. . . . 272

CHAPITRE XVIII

LE DRAME DE LA COUTANCIÈRE

Mme de Montsoreau à La Coutanci . — Vie monotone. — Le mariage de sa sœur Anne. — Bussy en Anjou. — Un gouverneur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui s'ennuie. — Claude Colasseau. — Sa mauvaise réputation. — Bussy à la Coutancière. — La lettre à Coutenant. — « La bête du grand veneur. » — Attitude louche de Monsieur. — Le roi et le comte de Montsoreau. — Scène de ménage. — Le rendez-vous. — Le guet-apens. — L'assassinat. — L'effet en Anjou, à Paris. — Un prétendu complot vite démenti. — Vendetta. — Mariage de la sœur de Bussy avec Balagny. — La succession de Bussy d'Amboise. — La curée. — La réaction. . . . . .

CHAPITRE XIX

APRÈS LE DRAME

Éclipse momentanée des Montsoreau. — La vie reprend. — Retour à la Cour. — Provocations, embuscades. — Bussy le père et Balagny. — Tentatives de guet-apens. — Mariage de Philippe de Maridort. — Anne de Matignon et son frère. — Faveur du comte de Montsoreau. — Vie patriarcale. — Six enfants. — Difficultés avec Anne de Matignon. — Coutras. — Prisonnier. — Campagne de Bretagne. — Vie retirée à La Coutancière. — Une série de mariages. — Le comte de Montsoreau et Marie de Médicis. — L'entrée à Angers. — Les « bonds et voltes » de M. de Montsoreau. — Richelieu et le duc de Luynes. — L'envie du collier. — Mort de la dame de Montsoreau. — Le testament du comte de Montsoreau. — Sa mort. . . . . .

CHAPITRE XX

LES DERNIERS BUSSY D'AMBOISE

Jacques d'Amboise et sa vengeance. — Le gouverneur de Sexfontaines et sa nièce. — Un amour tardif. — Les Rommécourt. — Signature du contrat. — Absence de Georges d'Amboise. — Vente de Sexfontaines au duc de Joyeuse. — Mort de Jacques d'Amboise. — Mort de son fils Georges. — Une famille qui s'éteint. — Renée d'Amboise et Balagny. — Duchesse de Cambray. — Une ville opprimée. — Retour des Espagnols. — Siège de Cambray. — Une nouvelle Jeanne Hachette. — Complots et séditions. — Les révoltes de Renée d'Amboise. — Capitulation. — « Tambour battant et mèches allumées ». — La fin du cortège 3

APPENDICE 3

TABLE DES NOMS DE PERSONNES 3

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC'

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02610 8640

MRM

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN